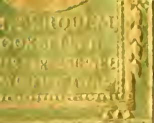
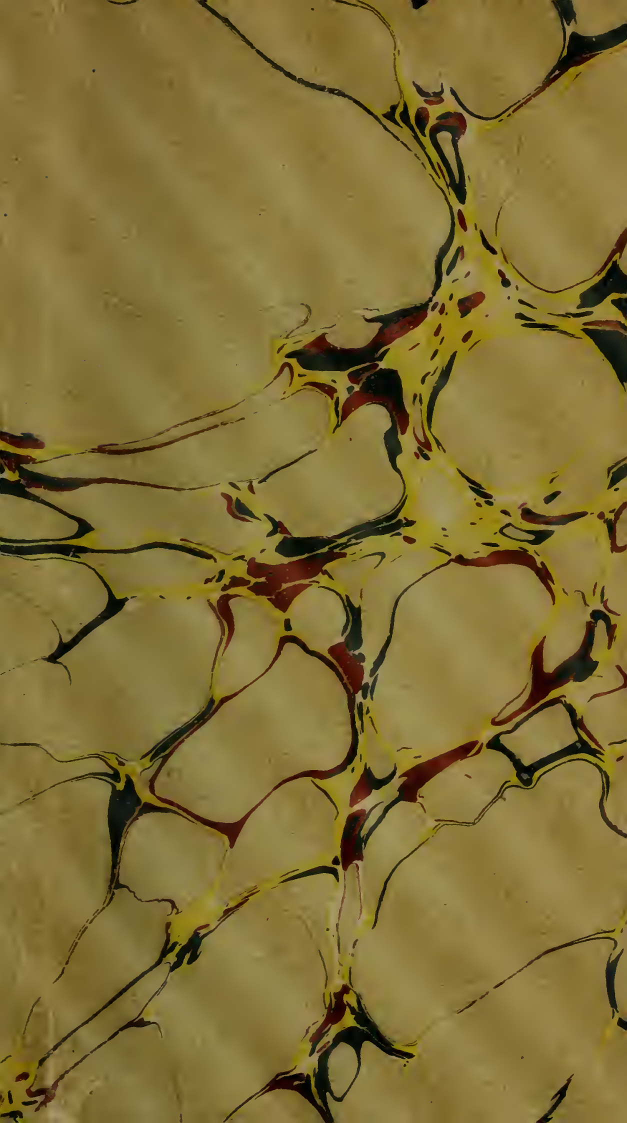

3 1761 07973014 9





COLLECTION
PALLAS

Anthologie

des

Prosateurs Français Contemporains

II

HISTORIENS ET MÉMORIALISTES
ÉCRIVAINS ET ORATEURS POLITIQUES, JOURNALISTES
ÉCRIVAINS SCIENTIFIQUES

(1850 à nos jours)



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

ANTHOLOGIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS

CONTEMPORAINS

DU MÊME AUTEUR

Le Mouvement littéraire au dix-neuvième siècle, 8e édition (Hachette, éditeur).

Essais de Littérature contemporaine (Lecène, éditeur).

Nouveaux Essais de Littérature contemporaine (Lecène, éditeur).

Études de Littérature contemporaine (Perrin, éditeur).

Nouvelles Études de Littérature contemporaine (Perrin, éditeur).

Le Mouvement littéraire contemporain, 4e édition (Hachette et Plon, éditeurs).

Précis d'Histoire de la Littérature française, 50e mille (Delagrave, éditeur).

Essais de Littérature et de Morale (Cornély, éditeur).

Voltaire philosophe (Colin, éditeur).

ANTHOLOGIE

DES

PROSATEURS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

II

HISTORIENS ET MÉMORIALISTES
ÉCRIVAINS ET ORATEURS POLITIQUES, JOURNALISTES
ÉCRIVAINS SCIENTIFIQUES

(1850 à nos jours)

PAR

Georges **PELLISSIER**



PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

I

HISTORIENS ET MÉMORIALISTES

CHÉRUEL

Adolphe Chéruel, né à Rouen en 1809, mort en 1891. *De l'Administration de Louis XIV*, 1849; *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*, 1879-1880; *Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, 1883.

Chéruel fut un des premiers maîtres de l'histoire scientifique. Fustel de Coulanges, qui lui devait beaucoup, a loué plus d'une fois sa méthode scrupuleuse et son respect, son amour de la vérité.

MAZARIN ET LES PROTESTANTS

Ces mouvements, qui agitaient principalement les Cévennes, émurent les populations catholiques, surtout lorsqu'on apprit qu'un jour de jeûne et de prières publiques venait d'être prescrit par les synodes protestants en Angleterre, dans les Provinces-Unies et en France (juin 1643). Le peuple de Paris se porta en foule sur la route de Charenton, où était le temple des protestants français. Comme cette multitude grossis-

sait sans cesse et devenait menaçante, les gentilshommes huguenots et leurs laquais mirent l'épée à la main et se préparèrent à repousser la force par la force. Peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains. La reine, informée de ces troubles qui pouvaient dégénérer en lutte sanglante, envoya à Charenton un exempt de ses gardes pour rassurer les protestants. Ils le prirent pour un ennemi et faillirent se porter à des actes de violence contre lui et contre un prêtre, nommé Véron, qui assistait au prêche et suivait leurs controverses.

Le tumulte allait toujours croissant et l'on commençait à craindre une émeute. Il fallut que la reine ordonnât au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, de se rendre à Charenton à la tête d'une compagnie des gardes-suisses, de calmer les alarmes des huguenots et de leur faire comprendre que la cour, bien loin de les attaquer, voulait les protéger contre les menaces populaires. Le duc de Montbazon réussit dans sa mission et ramena les protestants à Paris sous la protection des troupes royales.

Ces troubles, qui renaissaient sous le moindre prétexte, ne pouvaient être apaisés que par une politique ferme et loyale, qui contînt et rassurât une minorité toujours disposée à se croire menacée et opprimée. Il fallait, en lui garantissant la liberté de son culte, ne pas lui permettre d'aspirer à des privilèges politiques dangereux pour l'unité et la sécurité de la France. Telle avait été la conduite de Richelieu ; telle fut celle de Mazarin. Il voulait enlever aux protestants leurs chefs, mais sans opprimer les consciences. Il s'efforçait d'engager le maréchal de Châtillon à embrasser le catholicisme. Il décida Rantzau à se faire catholique ; Gassion avait promis de l'imiter, mais il aima mieux rester un des chefs des huguenots. Mazarin craignait qu'il n'eût des projets dangereux. « Il faudra le surveiller, écrivait-il dans ses notes secrètes, et s'assurer s'il ne cherche pas à se rendre chef du parti huguenot. » Un autre protestant illustre, Turenne, ne lui inspirait pas moins d'inquiétudes. Mazarin avait d'abord espéré qu'il se montrerait aussi docile que sous le ministère de

Richelieu. « Il était alors, écrivait-il, le plus humble et le plus accommodant des hommes, et maintenant il fait des pointilleries et se plaint. On croit et il croit aussi que tout le parti protestant le considère comme un soleil levant et comme un homme appelé à remettre les huguenots dans tout leur lustre. Sa Majesté lui a fait espérer la charge de maréchal de France, et malgré cela il ne laisse pas d'être inquiet. On songe, dans son intérêt, à l'envoyer avec un corps d'armée en Italie, et, pour y parvenir, il faut surmonter bien des difficultés. Néanmoins il parle du commandement dont il est chargé comme d'une grande faveur qu'il fait à la reine. Cette année, il n'a pas reçu du roi en gratifications extraordinaires moins de trente mille livres, et il se plaint, oubliant qu'au temps passé il ne recevait rien et se louait de la manière dont le traitait le cardinal de Richelieu. Il est nécessaire de bien examiner ce personnage, parce que sans doute il nourrit de grands desseins en son esprit. »

Ces extraits des notes secrètes de Mazarin attestent qu'il ne cessait de surveiller le parti protestant et qu'il était résolu à s'opposer aux tentatives de généraux qui auraient voulu s'en faire un instrument. Mais en même temps il rassurait les huguenots sur la liberté de leur culte. Ses lettres en fournissent des preuves multipliées. Il écrivait aux officiers de la Chambre de l'édit en Guyenne : « La bonté de la reine embrasse généralement et sans distinction les vrais sujets du roi son fils ». Mazarin exigeait en même temps que les protestants s'en tinssent à la stricte observation des édits. Il le déclare formellement dans une lettre à l'évêque de Poitiers, Henri-Louis Chasteignier de la Roche-Posay : « Comme Sa Majesté est résolue, lui écrivait-il, pour l'intérêt de la concorde publique, à laisser jouir ceux de la religion prétendue réformée du bénéfice des édits qui leur ont été accordés par les rois ses prédécesseurs, aussi désire-t-elle tenir soigneusement la main à ce qu'ils n'entreprennent rien au delà de ces édits et ne passent point les bornes qui leur sont prescrites par l'autorité du prince; ce qui est même la pensée des plus sages et des plus considérables de cette religion ».

Enfin, s'adressant à un des chefs les plus autorisés du parti protestant, au vieux duc de la Force, Mazarin l'engageait à user de son influence pour calmer les agitations religieuses : « Comme je n'ai jamais douté, lui écrivait-il, de la passion que vous avez pour le repos de l'État, j'ai cru aussi que personne ne pouvait agir avec plus d'autorité sur les esprits de ceux de votre religion pour les éclaircir des bonnes intentions de Sa Majesté en leur endroit. Les assurances que vous leur en avez données leur seront toujours confirmées par les effets, et le temps leur fera voir que la reine protégera sans distinction et honorera de ses bienfaits ceux qui, par une sainte émulation, s'exciteront à rendre au roi l'obéissance qui lui est due. C'est sa résolution ferme et inviolable, dans laquelle je la fortifierai toujours tant qu'elle me fera l'honneur de vouloir se servir de mes conseils, et c'est de quoi je vous conjure de vouloir toujours rafraîchir la créance parmi ceux à qui vos sentiments servent de loi. Vous n'ignorez pas plus que moi combien sont subtils les artifices des ennemis de cette couronne pour y introduire la division et le trouble, et vous savez qu'il n'y a point de machine qu'ils ne fassent jouer ni de religion qui ne leur soit bonne pour parvenir à cette fin. C'est pourquoi, comme de la concorde des Français dépend le bonheur des affaires étrangères et l'acheminement à la paix qui les doit rendre heureux, j'estime que les bons serviteurs du roi et les vrais amateurs de leur patrie doivent apporter tous leurs soins pour maintenir cette concorde et pour étouffer toutes les semences de brouillerie que les mauvais esprits pourraient faire naître. Pour vous, je suis assuré que vous continuerez comme vous avez commencé, et qu'ayant tant contribué, avec les armes, à la grandeur de cet État et aux prospérités de la France, vous aiderez à maintenir ces avantages par vos conseils et par les impressions que vous donnerez à ceux dont on tâcherait de corrompre la fidélité que les sujets doivent au prince. Si la reine n'était très persuadée du zèle que vous avez pour le roi en qualité de bon Français et de la tendresse particulière que vous avez toujours

eue pour le sang d'Henri-le-Grand, je m'offrirais d'être votre caution pour ce sujet. »

Malgré ces assurances souvent répétées dans les lettres de Mazarin et confirmées par la conduite du ministre, le parti protestant garda longtemps ses défiances. Les bruits les plus incroyables, entre autres celui d'un projet de massacre général des huguenots, trouvaient créance. Mazarin écrivait, en 1646, à l'occasion des bruits répandus dans les Provinces-Unies : « La calomnie du massacre, que l'on médite en France contre les religionnaires est trop absurde pour y répondre. Outre qu'elle est impraticable et que la résolution en a été autrefois si odieuse et a produit tant de maux, il se voit que Sa Majesté ne fait aucune distinction de ses sujets, qui lui sont tous fort fidèles et répandent tous les jours également leur sang pour son service. Présentement même, ce sont deux chefs de cette religion qu'on doit exterminer par des massacres qui commandent son armée d'Allemagne, et l'une des deux qui sont en Flandre. »

Mazarin resta fidèle à cet esprit de tolérance, et sa politique eut constamment pour but de calmer les passions religieuses. On lui a prêté un mot, dont ses papiers n'ont conservé aucune trace, mais qui résume sa pensée. Il aurait dit en parlant des protestants : « Le petit troupeau paît à l'écart et de mauvaises herbes, mais il paît paisiblement ».

(*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*; Hachette, éditeur.)

DURUY

Victor Duruy, né à Paris en 1811, mort en 1894.

Histoire des Romains, 1843-1874: *Histoire des Grecs*, 1887-1889.

Duruy, ministre de l'Instruction publique pendant six années à la fin du second Empire (1863-1869), fit beaucoup pour l'organisation et le développement de la science historique. Ses ouvrages, parmi lesquels le plus important est l'*Histoire des Romains*, sont également dignes d'éloge par la solidité du fond et par la vive clarté de la forme.

LE GOUVERNEMENT ET L'ADMINISTRATION DE L'EMPIRE ROMAIN SOUS AUGUSTE

Auguste, avec moins de génie et plus de souplesse que César, pacifia le monde ébranlé. Il prit tous les pouvoirs républicains, mais il laissa subsister presque toutes les charges républicaines, de sorte qu'à juger sur les apparences, on ne voyait dans Rome qu'un magistrat de plus. « La terre, fatiguée des discordes civiles », dit Tacite, « accepta Auguste pour maître, et les provinces saluèrent de leurs acclamations la chute d'un gouvernement débile, qui ne savait réprimer ni ses magistrats avides ni ses nobles insolents. » Auguste partagea les provinces avec le Sénat, mais le Sénat n'eut pas un soldat dans les siennes, et dans celles de l'*imperator* fut cantonnée une armée permanente de 300 000 hommes. Une caisse alimentée par de nouveaux impôts et dont Auguste tint la clef, garantit le payement régulier

de la solde et les avantages promis aux vétérans. Cette armée, établie sur la frontière, allait protéger l'Empire contre les Barbares et l'empereur contre les conspirations, jusqu'au jour où les soldats seront les conspirateurs.

A Rome, ce maitre de vingt-cinq légions vit en simple particulier et ne semble occupé qu'à remettre l'ordre en tout : dans les rangs, dans les conditions, dans les costumes; il voudrait même le rétablir dans les mœurs et dans les croyances, quoiqu'il ne soit un modèle ni pour les unes ni pour les autres. Ce tribun perpétuel qui pacifie l'éloquence et rend le forum désert, veut une société de tenue décente, soumise à une sévère hiérarchie. Il classe et il divise. Il refait une noblesse sénatoriale, qui occupe toutes les charges d'Etat et un ordre où les fils de sénateurs, héritiers nécessaires des privilèges de leurs pères, ont une place à part des simples chevaliers à l'anneau d'or qui remplissent les tribunaux civils. La plèbe a ses nobles et ses vilains; ceux qui possèdent 200 000 sesterces, *ducenarii*, forment une quatrième décurie de juges et occupent les mille places de quarteniers : ceux qui ne les ont pas tendent la main les jours de distribution et sont relégués, les jours de fête, aux dernières places de l'amphithéâtre. C'est l'argent qui fixe toutes les conditions : il faut un cens déterminé pour être sénateur, chevalier ou ducénaire. Là même où il ne peut être question de fortune, Auguste établit des distinctions, dans le droit de cité, par exemple, dans les affranchissements et dans la loi pénale, laquelle ne met pas au même rang celui qu'elle appelle l'*homme de rien* et ceux qui pour elle sont les *honnêtes gens* parce qu'ils ont la richesse.

Ordinavit, dit le biographe d'Auguste : ce mot est toute la politique de ce révolutionnaire devenu conservateur, depuis qu'il est arrivé, et qui rend à la société romaine le caractère aristocratique qui semblait avoir disparu dans les dernières tourmentes. Un de ses jurisconsultes a écrit : « Le pauvre, *humilior*, ne peut être admis à porter témoignage contre le riche ». Mais cette noblesse d'Auguste, aristocratie d'argent, non de

vertu, de services et d'honneur, est sans force, surtout lorsque l'or qu'elle possède a été ramassé dans la boue; et beaucoup de ces parvenus n'en ont pas d'autre.

Le successeur de César n'a donc point de tendresse pour ceux que son poète favori appelle l'*ignobile vulgus*, mais il conserve une institution créée par les Gracques. développée par Caton, régularisée par César, et dont on pourrait trouver la trace dans certaines pratiques du Sénat patricien. Anciennement, le patron était tenu de donner à ses clients un morceau de terre; Auguste. devenu le patron universel, donna aux siens un morceau de pain. L'oligarchie elle-même ne l'avait pas refusé aux pauvres.

Quelque peu de titres qu'eussent les prolétaires de la ville à s'appeler le peuple romain, ils avaient hérité de ses droits à tirer profit de la conquête du monde. Le sol provincial étant devenu propriété romaine, les sujets n'en avaient conservé la jouissance qu'à la condition de payer l'impôt en espèces et en nature. Ils donnaient de l'or pour les dépenses publiques, et ils livraient une partie de leurs récoltes pour l'armée, l'administration, le palais du prince et le peuple. Tout citoyen, habitant sédentaire de Rome, prenait part à ces distributions : on avait vu des consuls recevoir leur mesure de blé annonaire. Auguste réglementa ce service, comme les autres; il fixa à deux cent mille le nombre des parties prenantes: ceux qui étaient inscrits sur les listes d'attente remplaçaient les morts. La ration annuelle, 60 *modii* ou 520 litres de blé, ne pouvait pas plus faire vivre une famille sans travail que les 3 francs donnés par mois à nos assistés ne les dispensent de toute prévoyance.

Un autre devoir des anciens magistrats était de célébrer des jeux qui, à l'origine, avaient été des fêtes religieuses : on en promettait aux dieux en échange d'une victoire, et l'on portait au cirque leurs statues, puisque, ayant combattu pour Rome, comme les Dioscures au lac Régille, ils devaient être à l'honneur, après avoir été à la peine.

Les combats de gladiateurs avaient eu aussi le carac-

tère d'une cérémonie sainte : ce rite, né auprès des tombeaux, devait apaiser les Mânes, « qui aimaient le sang ».

Auguste conserva ces fêtes. En remplissant des obligations qui étaient un legs de la république, et non pas la rançon d'une usurpation nécessaire, il n'avait point passé un marché avec une prétendue démagogie césarienne : l'empire, pour du pain et des plaisirs ; depuis Actium, le peuple n'a joué d'autre rôle politique que de traîner à « l'escalier des gémissements » les condamnés et les victimes de César.

Mais ces jeux, ces libéralités ont eu de désastreuses conséquences. La charité officielle de l'Annone, bien qu'elle coûtât beaucoup moins que notre assistance publique, fit un peuple de mendiants que les riches méprisèrent: les jeux charmèrent son oisiveté, sans réveiller ses sentiments religieux, et les combats de gladiateurs surexcitèrent sa férocité native. Juvénal a donc à demi raison, quand il jette son cri accusateur : *Panem et circenses!* Si le peuple n'avait pas été habitué à ces spectacles sanglants que les Grecs, avec leur délicate nature, n'ont jamais voulu connaître, s'il n'avait pas vu tant de milliers de captifs livrés aux bêtes, il n'aurait pas si souvent crié : « Les chrétiens aux lions! »

Dans les provinces, Auguste suivit la politique prudente de l'ancien Sénat et de son père adoptif : aux sujets, de la justice; aux privilégiés, le respect de leurs droits. Ceux-ci remplissaient les villes alliées ou libres, les colonies romaines ou latines, les municipes récemment organisés en Gaule, en Espagne, et dans tous les pays où la vie urbaine avait jusqu'alors manqué, et ils avaient les libertés nécessaires : un Sénat, une assemblée publique, des élections, la juridiction duumvirale, la police de leur territoire et leurs lois particulières, quand ils n'avaient pas copié celles que César avait rédigées pour l'Italie. Auguste fortifia ce grand régime municipal par deux innovations, l'une très sage, l'autre très singulière, mais accomplies toutes deux à l'aide de vieilles idées qui existaient partout. Au-dessus des religions locales qu'il laissa subsister,

il éleva une religion officielle, celle de Rome et des Augustes, qui parut aux peuples une conséquence naturelle du culte des Génies : puis, généralisant une coutume chère aux Grecs, et que les Italiens avaient autrefois pratiquée, il autorisa les députés des villes, librement élus par leurs concitoyens, à se réunir chaque année en assemblées provinciales ; et ces assemblées eurent le droit de porter devant lui les plaintes de la province contre le gouverneur. C'était soumettre, dans une certaine mesure, les successeurs des proconsuls républicains au contrôle des sujets.

Notez encore qu'il fit peser sur les citoyens, et non sur les provinciaux, les impôts établis pour l'entretien de l'armée, et que les voies militaires, dont il couvrit l'Empire, opérèrent, pour le commerce et le bien-être général, une révolution analogue à celle que les chemins de fer ont accomplie de nos jours.

De toutes ces mesures résulta pour le monde une longue prospérité, et, dans ces mille cités qui étaient alors, quant à leur gouvernement intérieur, de véritables républiques, se formèrent les hommes qui, après avoir été les meilleurs lieutenants du prince, devinrent empereurs à leur tour et s'appelèrent les Antonins.

Une seule ville n'eut pas ces libertés. Satisfaite de sa grandeur incomparable, Rome ne réclama point ce que possédaient de simples communes urbaines, un Sénat municipal, et, jusqu'à la fin de l'empire, elle resta soumise à un régime exceptionnel qui garantissait la sécurité du gouvernement contre une émeute populaire.

L'administration d'Auguste fut suffisamment sage et paternelle : elle lui assura un règne paisible de quarante-quatre ans. Mais où étaient les garanties pour l'avenir ?

La république n'avait eu qu'une constitution de cité ; il aurait fallu donner à l'Empire une constitution d'État. Auguste entrevit le problème, dont la solution était bien difficile. Sa religion officielle, ses assemblées provinciales, ne réussirent pas à faire des provinciaux un corps de nation ; et sa monarchie resta un assemblage de villes soumises au même pouvoir, mais non pas animées d'un même esprit. Aux anciens jours, il y avait

eu un peuple romain; l'Empire n'en aura pas, et, sans peuple uni par des souvenirs et des affections héréditaires, point de patriotisme. Ceux qu'on appelle encore les Romains feront souvent des sacrifices pour leur municipe; ils n'en feront pas pour l'État.

L'armée permanente fut une conception heureuse; durant deux siècles et demi elle fit face victorieusement aux Barbares. Mais, en exigeant vingt années de service, et souvent davantage, Auguste rendit le recrutement annuel si faible, que les peuples se déshabituèrent des armes : après le désastre de Varus, personne en Italie ne voulait déjà plus les prendre. D'autre part, les soldats, constamment réunis en des camps où ils pouvaient se compter et s'entendre, comprirent que le prince et le trésor étaient à leur discrétion. Aussi vit-on presque autant d'émeutes militaires que d'avènements d'empereurs. En trois siècles et demi, sur quarante-neuf césars, trente et un furent assassinés, sans parler des Trente Tyrans qui, moins deux ou trois, périrent de mort violente. Tant de meurtres prouvent que la constitution impériale était mauvaise pour le prince qu'on assassinait, mauvaise aussi pour l'Empire qu'on ébranlait. A une monarchie il faut des mœurs et des institutions monarchiques; il n'y en avait pas, et, puisque la république semblait conservée, on parla de liberté; quelques-uns y crurent et la cherchèrent le poignard à la main. Un homme, seul, sans cour, sans prêtres, sans noblesse, sans rien qui le protégeât en le couvrant, était maître du monde; beaucoup le menacèrent : *assiduae in eum conjurationes.* Il se défendit en s'appuyant sur les légions; et comme, en souvenir des libéralités que les triomphateurs républicains faisaient à leurs soldats, chaque prince nouvellement proclamé vidait le trésor public dans les mains de l'armée, celle-ci multiplia les vacances du trône pour multiplier les dons de joyeux avènement.

Enfin, la nouvelle constitution n'avait, au fond, d'autre principe que la volonté de l'empereur, de sorte qu'en un pays où n'existaient point de grands corps politiques, capables d'imposer une certaine retenue au prince, l'Empire sera à la discrétion du sage ou du fou,

du général habile ou de l'enfant capricieux et cruel, qu'une émeute de caserne ou une hérédité malheureuse portera au pouvoir. La *lex regia* et la définition de l'autorité impériale donnée par Sénèque sont la formule la plus complète du despotisme oriental. Ce régime se dégagera lentement des apparences républicaines, sous lesquelles Auguste l'avait caché.

(*Histoire des Romains* ; Hachette, éditeur.)

———

LOUIS BLANC

Louis Blanc, né à Madrid en 1812, mort en 1882.

Histoire de Dix ans, 1841; *Histoire de la Révolution française*, 1847-1862.

L'*Histoire de Dix ans* est un brillant pamphlet. Quant à l'*Histoire de la Révolution française*, Louis Blanc y suit une méthode vraiment scientifique. Il veut être impartial, il l'est autant que le lui permet l'ardeur de ses convictions. Aussi bien il doit à cette ardeur même sa généreuse éloquence, et, s'il prend parti, c'est pour ce qu'il croit être la vérité et la justice. Écrivain parfois déclamatoire, il a toujours du mouvement, de l'éclat, du nombre; et souvent, il trouve, pour résumer les faits, des formules brèves et saisissantes.

LA CONVENTION

Pascal a dit en parlant de l'homme : « S'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante ». La même chose pourrait se dire de la Convention. Jamais assemblée ne s'éleva si haut et ne descendit si bas. Non seulement elle représenta d'une manière complète, mais elle outra tout ce que la nature de l'homme a de contradictoire. Grande et misérable, sanguinaire et miséricordieuse, héroïque et servile, elle fut tout cela. Elle eut des aspirations sublimes, elle eut des colères à faire frémir, elle eut des frayeurs d'enfant. Quelle majesté sauvage elle déploya, et comme elle mania la force! Mais combien elle se montra faible quand elle fut fatiguée de sa toute-puissance! Il est difficile d'affirmer si elle exagéra

le crime plus que la vertu, ou la vertu plus que le crime. Devant elle, le monde trembla, et elle finit par trembler. Quand elle n'eut plus la terre entière à frapper d'épouvante, elle se fit peur.

C'est qu'en effet la Convention n'eut pas d'existence propre. Elle vécut d'une vie d'emprunt. Elle fut ce que la Révolution la fit. Elle devint un cadavre dès que la Révolution ne fut plus là pour lui souffler une âme.

Depuis la fin de 1792 jusque vers le milieu de 1794, un esprit mystérieux, indéfinissable, passa sur la France comme un vent d'orage : tous les prodiges qui marquèrent cette époque sans égale vinrent de là. Certains hommes qui furent grands pendant la Révolution ne le furent que par elle, et parce qu'elle dut les créer à son image. Ce fut elle qui fit, du frivole et sensuel auteur d'*Organt*, l'âpre Saint-Just ; ce fut elle qui doua un terne avocat, nommé Robespierre, d'une éloquence telle, que ses ennemis, lorsqu'ils voulurent le tuer, se jugèrent perdus s'il parlait; ce fut elle enfin, qui à des gens d'habitudes et de mœurs paisibles, donna le courage et le pouvoir d'aller faire pâlir les capitaines à la tête de leurs bataillons.

L'exécution de Louis XVI, votée par Vergniaud comme par Saint-Just, fut le premier acte par lequel la Convention fit, suivant un mot demeuré célèbre, « un pacte avec la mort ». Si, en tuant un homme, elle eût cru tuer une idée, son erreur certes eût été profonde; mais il semble que son but, en jetant, comme défi aux rois qui la menaçaient, une tête de roi, fut de rendre son salut impossible en cas de défaite, et de se créer ainsi l'absolue nécessité de vaincre. Farouche calcul, et formidable, mais où l'audace de la Convention puisa, au début même de sa lutte avec l'Europe, quelque chose de la puissance irrévocable du destin !

J'ai dit, après avoir raconté la proscription des Girondins : « La Révolution, qu'ils condamnèrent à les tuer, portera leur deuil à jamais ». Rien de plus vrai, hélas ! Nobles esprits, âmes intrépides, que ne perdait pas la Révolution en les perdant ! Le jour où la Convention laissa Paris en délire arracher de leurs bancs profanés tant de républicains illustres, on put croire que, par

cette large blessure creusée aux flancs de la Convention, tout son sang allait couler. Et pourtant, chose imprévue! chose inexplicable! jamais l'Assemblée n'apparut plus terrible qu'en ce moment, et plus calme, et plus sûre d'elle-même. Ce fut en montrant aux rois ses entrailles entr'ouvertes qu'elle jura de les accabler.

Quel spectacle que celui de la France, après la funeste journée du 2 juin, au commencement du mois d'août 1793!

L'Angleterre a déclaré les côtes de France en état de blocus. Le territoire est envahi. Les Autrichiens sont entrés dans Condé et vont entrer dans Valenciennes. L'armée du Nord, chassée du camp de Famars, s'est vue refoulée derrière la Scarpe. Depuis Bâle jusqu'à Ostende, trois cent mille baïonnettes étincellent, tournées contre nous. Cent quatre-vingt mille combattants, sous Cobourg, tiennent la frontière, à quarante lieues de Paris. Les Piémontais descendent à pas pressés du haut des Alpes. Les Espagnols, maîtres du fort de Bellegarde, ont la main sur la clef du Roussillon. Toulon appelle les Anglais. Les prêtres conspirent. Les Girondins, échappés à la proscription, soulèvent le Midi. Lyon est en pleine révolte. Toute la Vendée frémit sous les armes. La France étouffe dans les étreintes de la guerre étrangère, pendant que la guerre civile, immense incendie, la consume.

Voilà ses périls. Et ses ressources? Nulles. Le travail, arrêté partout. Le commerce, mort. L'industrie, morte. Dans les campagnes, l'extrême misère. Dans Paris, la famine. L'infâme industrie des accapareurs tenant le peuple à la gorge. Pour toute monnaie, des chiffons de papiers hypothéqués sur des domaines nationaux dont personne ne veut, et combattus par l'art meurtrier des faussaires. Pour armées, des cohues de volontaires indisciplinés. Le désordre dans les camps. La trahison sous le drapeau. Des hôpitaux sans médicaments. La cavalerie sans fourrages. Les soldats sans pain et sans souliers. Pas assez de fer. Pas de poudre.

A quelle époque, dans quel pays trouver quelque chose de comparable à ce qui se vit en ce sombre moment? « Ne demandez pas, écrit le club des Jacobins à la Convention, ne demandez pas cent mille hommes :

vous ne les aurez pas. Demandez des millions de républicains; vous les aurez. Allons! qu'à une heure fixe le tocsin sonne sur toute la surface de la République! » C'est le cri de Paris, c'est le cri de la France. En ces heures suprêmes, le peuple français sort, on peut le dire, de l'Histoire, pour entrer dans les régions de l'Épopée. Voici ce que le Comité de salut public propose, et ce que la Convention décrète :

Tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. — Les jeunes gens iront au combat. — Les hommes mariés forgeront des armes, — les femmes feront des tentes et serviront dans les hôpitaux, — les enfants mettront le vieux linge en charpie, — les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. — Les maisons nationales seront converties en casernes et les places publiques en ateliers d'armes. — Le sol des caves sera lessivé pour fournir du salpêtre. — La levée sera générale. — Les citoyens non mariés ou veufs marcheront les premiers. — Les bannières porteront : « Le peuple français, debout contre les tyrans! »

Alors se déroula un tableau d'une étonnante grandeur; alors se révélèrent, dans cette France qu'on croyait aux abois, une énergie de volonté, une fécondité de ressources, une dédaigneuse certitude de vaincre, presque impossibles à concevoir et impossibles à expliquer. Le peuple transforma ses passions en moyens de salut public. Il crut à la toute-puissance de la Révolution d'une manière furieuse. Il y eut des carêmes civiques, et les hommes d'alors jeûnèrent pour la patrie avec plus de ferveur qu'on n'avait jamais, avant eux, jeûné pour le ciel. Le maximum, employé déjà comme arme contre les accapareurs, fut généralisé comme moyen de soutenir les assignats. On ne cria plus, ainsi qu'en 1792 : « La patrie est en danger ». Le danger, il était pour l'Europe! Telle que la Rome de Pompée, la Révolution frappa du pied le sol, et il en sortit des légions. Les manufactures d'armes d'Amboise, de Rives, de Souppes, de Chantilly déployèrent une activité formidable. A Paris, deux cent cinquante-huit forges s'allumèrent en

un instant. Les horlogers laissèrent là leurs travaux ordinaires pour le travail libérateur que réclamait la République. Mettre les canons en calibre, les blanchir, forger les culasses, forer les lumières, souder les tenons, fabriquer, limer, tremper, ajuster et monter les platines, fut l'occupation favorite de Paris. Les cellules de l'ancien couvent des Chartreux se remplirent d'ouvriers, et il s'y fit un bruit de marteaux à réveiller les moines endormis depuis cent ans. On fabriqua mille fusils par jour. On fabriqua par an sept cents bouches à feu en bronze et treize mille bouches à feu en fer. Tout ce qui était métal devint canon, mousquet ou épée. Il fallait de la poudre : on fouilla le terrain des caves, on retourna le pavé des cuisines, on enleva les cendres des foyers, on gratta les murs, on les aurait léchés si c'eût été nécessaire. Un sol qui fournissait à peine un million de salpêtre en une année put en fournir douze millions en neuf mois. La poudre abonda. Mais le temps pressait. Les volontaires affluaient. Ceux à qui l'on ne put donner des fusils, saisirent des piques; ceux à qui l'on ne put donner des épées, prirent des bâtons et tous, le sourire du triomphe aux lèvres, le défi dans les yeux, partirent en chantant.

Qu'arriva-t-il? En moins de cinq mois, l'Europe fut bouleversée. Les Anglais, les Hanovriens, les Hollandais sont écrasés à Hondschoote. Les Autrichiens sont écrasés à Wattignies. Dunkerque voit fuir le duc d'York. Le bruit a couru que le prince de Cobourg, campé sur les hauteurs de Wattignies, a juré de se faire républicain si les républicains le débusquaient; et les républicains jurent qu'ils lui feront porter le bonnet rouge. La ligne du Rhin est défendue, le Midi protégé contre les Piémontais, le Roussillon contre les Espagnols. Les lignes de Wissembourg sont reprises. Les soldats courent dégager Landau en criant : Landau ou la mort! L'Alsace est rendue à la France. En même temps, Couthon paraissait devant Lyon avec une cohue frémissante de rudes paysans, « rochers d'Auvergne qu'il menaçait de précipiter dans le faubourg de Vaize », si Lyon hésitait à demander grâce, et Lyon demandait grâce. Carteaux avait occupé Marseille. Pas de province

révoltée qui ne fût soumise. Les conspirateurs étaient en fuite. Les prêtres renonçaient à être martyrs. Toulon était arraché aux Anglais. La grande armée catholique et royale, battue à la Tremblaye, battue à Chollet, poussée jusqu'à la Loire, rejetée sur la rive droite du fleuve, errante, décimée, poursuivie sans relâche, se traînait jusqu'à Savenay pour y recevoir le coup mortel. La Vendée n'était plus. Du vaste incendie, qui, au mois d'août, dévorait le cœur de la France, il ne restait que des cendres fumantes.

Et ces choses, il avait fallu moins de cinq mois pour les accomplir! Des résultats aussi prodigieux satisfirent-ils les Jacobins, la Convention, le Comité de salut public? Non. Tel était l'orgueil des hommes possédés du démon révolutionnaire, telle était leur foi dans le pouvoir sans bornes de leur principe, qu'ils s'étonnèrent d'avoir encore des coups à frapper. Ils s'indignèrent de ce qu'à une longue série de triomphes se fussent mêlés quelques revers. Est-ce que, dans la Flandre occidentale, on n'avait pas abandonné Menin, d'abord abordé au pas de charge? Est-ce qu'à Pirmasens les Français n'avaient pas été repoussés? Pourquoi Mayence était-il au pouvoir des Prussiens? Pourquoi les Espagnols possédaient-ils encore le fort de Bellegarde? Au représentant en mission, Briez, se justifiant de n'avoir pas conservé la ville de Valenciennes sur l'impossibilité absolue de la défendre, Robespierre avait adressé cette question terrible : « Êtes-vous mort? » C'était l'esprit de ces temps. La trahison était la seule hypothèse par laquelle on jugeât possible d'expliquer ce mystère : la victoire a hésité où la République combattait. Custine paya de sa tête la perte de Mayence; et l'infortuné Houchard fut envoyé à l'échafaud, parce qu'il avait vaincu les Anglais sans les jeter à la mer.

Rien de plus caractéristique que le décret du 16 messidor (4 juillet) : ordre aux garnisons étrangères de Condé, Valenciennes, Landrecies et du Quesnoy, de se rendre à discrétion vingt-quatre heures après sommation; sinon elles ne seront pas admises à capituler et seront passées au fil de l'épée.

On se rappelle ce qui eut lieu : les villes de Lan-

drecies, de Valenciennes, de Condé se rendirent dans le délai prescrit, après notification du décret farouche. Le commandant de la ville du Quesnoy, ayant laissé passer sans se rendre le délai fatal, demanda grâce pour ses soldats, affirmant qu'il ne leur avait pas communiqué l'ordre, et offrant sa tête en expiation. La manière dont le Comité de salut public fit grâce est plus caractéristique encore que le décret : « La garnison du Quesnoy n'a obtenu la vie qu'en se rendant à la merci de la nation française, et parce que les chefs ont offert de payer de leurs têtes leur résistance aux décrets de la Convention ».

Depuis qu'il y avait des guerres dans le monde, c'était la première fois qu'une assemblée ordonnait à l'ennemi de se reconnaître vaincu d'avance, sous peine de mort.

Et c'était la première fois aussi, depuis qu'il y avait dans le monde des assemblées délibérantes, qu'on voyait une assemblée publier des décrets de ce genre : « A tel moment, telle ville sera prise, — à telle date, telle bataille aura été gagnée. — L'ennemi occupe encore un point de notre territoire, et l'anniversaire de la fondation de la République approche : la Convention décrète qu'avant ce jour solennel le fort de Bellegarde aura été emporté. »

L'orgueil de la politique romaine ne s'éleva pas à cette hauteur. Il était réservé à la Convention de décréter littéralement la victoire : insolence qui eût touché à la bouffonnerie, si les actes n'eussent répondu au langage, et si en effet la victoire n'eût pas été forcée d'obéir.

L'incomparable campagne de 1794 prouva du reste que la Convention n'avait pas trop présumé d'elle-même lorsque, l'âme de la France palpitant pour ainsi dire en elle et lui dictant ses décrets, elle avait ordonné aux soldats républicains de franchir les Pyrénées, d'escalader les Alpes, de traverser le Rhin, de passer la Roër, de passer le Waal, de faire en quelques mois, d'une nation à la veille d'être conquise, une nation conquérante, et d'aller planter partout le drapeau tricolore sur le territoire de la Coalition mise en lambeaux.

Affaire de gens d'épée! ont dit à l'envi les détracteurs

systématiques de la Révolution. Mais l'Histoire ne parlera pas ainsi. Comment nier la part qu'eut dans les triomphes de la République française cet enthousiasme brûlant qui, allumé au sein du peuple, entretenu par les sections révolutionnaires, exalté par la Commune, propagé par les Jacobins et formulé en lois par la Convention, fut mis en mouvement par le Comité de salut public?

Et d'ailleurs, si jamais la politique domina la guerre, si jamais l'esprit civil maîtrisa l'esprit militaire, ce fut alors. Qu'on nomme une campagne dont Carnot et ses collègues n'aient pas dirigé souverainement les opérations du haut du Comité de salut public ainsi que du sommet d'une montagne élevée. On ne citera pas une grande bataille où la Convention n'ait assisté ou même commandé dans la personne de ses commissaires. Delbrel, Robespierre jeune, Goujon, Ricord, Salicette, Bourbotte n'étaient pas des soldats; et pourtant, quelle ne fut pas leur influence sur la vie des camps, et quel soldat ne les contempla point avec stupeur courant à l'assaut des citadelles ou se plongeant dans la mêlée? Les Allemands surnommèrent Merlin (de Thionville) Feuer-Teufel, Diable de feu. Le même surnom aurait pu être donné à Levasseur. Quant à Saint-Just, il se montra devant la gueule des canons ce qu'il était à la tribune : un homme de granit.

Où se manifesta surtout l'ascendant du génie civil, ce fut dans la soumission absolue des armées au pouvoir central. De tant de hardis capitaines, pas un n'osa essayer de répondre par un coup d'épée à la menace d'un coup de hache. Dumouriez, au milieu de son camp, eut peine à soutenir le regard du jurisconsulte Camus. L'intrépide cœur de Jourdan eut un instant de trouble en présence de Saint-Just. Lorsque les quarante mille hommes qu'avait commandés Custine se soulevèrent, le redemandèrent avec d'horribles clameurs, jurèrent qu'ils l'iraient chercher à Paris, le chirurgien Levasseur, pour dompter la révolte, n'eut qu'à paraître, à froncer le sourcil, et à parcourir les rangs, la pointe du sabre basse, en disant : « Il n'y a de chef que moi ici : malheur à qui en doute! »

De là le ressentiment dont témoignent, à l'égard des représentants en mission, tous les livres militaires. Mais ce ressentiment même prouve que l'épée, à cette époque, n'eut de puissance que contre l'ennemi. La Révolution avait depuis longtemps quitté la scène quand le 18 brumaire eut lieu. Robespierre aurait rendu impossible Napoléon.

Et, une chose importante à remarquer, c'est qu'en faisant dépendre le gain des batailles d'un mobile étranger à la vieille routine des camps, la Révolution fut amenée à découvrir la vraie science de la guerre. Car, plus complètement que Frédéric II, et avant Napoléon, le Comité de salut public, éclairé par Carnot, pratiqua l'art de manier les grandes masses d'hommes; de les porter vivement sur le point décisif, sans s'arrêter aux opérations secondaires; de déjouer les calculs de l'esprit de méthode par la rapidité des mouvements et l'imprévu de l'attaque; de diviser l'ennemi, enfin, de manière à pouvoir opposer, partout et toujours, le poids du nombre à ses forces détachées. De sorte que les progrès de la science militaire naquirent précisément de la nécessité de laisser tout son ressort à l'élan des vertus civiques.

Il est difficile de citer la limite à laquelle la Révolution se serait arrêtée dans la carrière de ses succès, si elle n'eût malheureusement apporté avec elle une cause active de ruine : la Terreur.

Croire que la Terreur fut un système engendré par quelques cerveaux en délire est de la puérilité. La Terreur, préparée par une oppression de plusieurs siècles et provoquée par des périls inouïs, était au fond même de la situation. La Révolution déchira les flancs de la liberté, par qui elle fut engendrée, aussi fatalement que l'enfant, à son entrée dans la vie, déchire les flancs de sa mère. Mais il n'en est pas moins vrai que là fut l'écueil suprême.

Non seulement il est faux que la Terreur ait sauvé la France, mais on peut affirmer qu'elle éreinta la Révolution. Si l'on en doute, qu'on fasse le compte des républicains que tua la République, depuis Vergniaud jusqu'à Camille Desmoulins, depuis Camille Desmoulins

jusqu'à Danton, depuis Danton jusqu'à Robespierre! Le tribunal révolutionnaire avait été institué contre le parti des nobles conspirateurs, mais ce fut le parti des révolutionnaires qu'il mit en coupe réglée. L'affreuse loi des suspects étendit sur la France une nuit que le soupçon ne tarda pas à peupler de fantômes. Dans cette nuit sanglante, où l'on ne distinguait les visages qu'à la lueur des éclairs, la Révolution frappa indistinctement amis et ennemis, les premiers surtout, parce qu'ils se trouvaient plus près d'elle.

Il faut bien le dire, d'ailleurs, ce qui était le résultat inévitable d'une situation exceptionnelle, c'était que la vigilance devînt soupçonneuse à l'excès, et que la répression fût inexorable; mais le régime né de cette nécessité s'aggrava de tout ce qui y fut accidentellement ajouté par les passions individuelles, par l'envie, la haine, la vengeance, une exaltation malsaine, des instincts féroces. Le salut public, fanatisme des âmes sincères, fut le prétexte dont se couvrirent d'ignobles fureurs. Ce qui était le but des uns, servit de masque aux autres. A côté de ceux qui se donnèrent un cœur implacable, parce qu'ils se crurent des soldats lancés dans une guerre à mort contre le mensonge et le mal, il y eut ceux qui étaient nés pour avoir des caprices et savourer des joies de tyran. A côté de Saint-Just, il y eut des Fouché, des Collot d'Herbois, des Vadier, des Amar, des Carrier, des Fouquier-Tinville : Nérons de la plèbe en démence, Caligulas du sans-culottisme. La confusion fut effroyable.

Qu'à l'abri de cette confusion, des iniquités aient été commises, sciemment et froidement, on le conçoit de reste. Et toutefois, il est juste de reconnaître que, si des innocents périrent, ce fut en thèse générale, parce que l'atmosphère de feu qu'on respirait, la fièvre de combat, le tourbillon qui, comme toutes choses alors, emportait la justice, les firent croire coupables. Car jamais, à aucune époque, l'innocence, une fois constatée, ne reçut des hommages aussi solennels. Ce livre en a fourni mille exemples. Un décret que la postérité n'oubliera pas est celui qui assurait aux gens acquittés une indemnité proportionnée à la durée de leur déten-

tion. Les hommes de la Révolution sont les seuls qui aient compris qu'un dédommagement est dû aux victimes de poursuites injustes.

(*Histoire de la Révolution française*; Librairie Boivin.)

La liberté comme principe à établir, "après la guerre", ne fut jamais rayée de son programme, et elle est, vous le savez, le premier terme de sa grande devise. Mais je m'arrête, cette lettre n'ayant pas pour but une discussion que ne comporte pas son cadre.

Votre dévoué collaborateur

Louis Blanc

WALLON

Henri Wallon, né à Valenciennes en 1812, mort en 1904.

Jeanne d'Arc, 1860; *Saint-Louis et son temps*, 1875; *Le Tribunal révolutionnaire*, 1880-1882.

Historien consciencieux, Wallon ne se prémunit pourtant pas assez contre ses tendances personnelles : il lui arrive de soutenir plutôt des thèses que de faire œuvre proprement historique. Son style a plus de justesse que de vivacité ou d'éclat.

JEANNE D'ARC

Tout en elle était d'une sainte. Sa piété, sa ferveur sont attestées à toutes les époques de sa vie. Il ne lui suffisait pas d'accomplir ses devoirs de bonne chrétienne : elle le faisait avec un zèle à en chercher les occasions parmi les empêchements de toute sorte où l'on pouvait voir qu'ils n'étaient pas seulement pour elle une obligation de conscience, mais une joie de l'âme. Souvent, à la messe, pendant l'élévation ou quand elle communiait, ou bien encore lorsqu'elle était en prière, on la voyait verser des larmes. Elle se plaisait au son des cloches, simple et religieuse harmonie qui n'est point seulement un appel à la prière, mais comme une voix de la terre au ciel. Elle se plaisait aux chants consacrés, et chaque jour, à l'heure du crépuscule, pendant que les cloches sonnaient, elle se retirait dans les églises, et, rassemblant les religieux mendiants qui suivaient l'armée du roi, elle leur faisait

chanter quelqu'une des hymnes de la Vierge. Elle aimait surtout les petits et les simples, et cherchait à se confondre parmi eux pour approcher de Celui qui a dit : Laissez venir à moi les petits enfants. « Quand elle se trouvait, dit Pasquerel, dans un endroit où il y avait des couvents de moines mendiants, elle me disait de lui remettre en mémoire les jours où les petits enfants des mendiants recevraient la communion, afin que, ce jour-là, elle la reçût avec eux; ce qu'elle fit bien des fois. »

Ce n'était point assez pour elle que de rendre honneur à Dieu : elle eût voulu qu'il fût honoré de tout le monde; elle voulait que les soldats fussent comme elle dans la grâce de Celui en qui elle cherchait la force. On a vu à quel titre elle admettait les troupes autour de son étendard, quelle condition elle réclamait pour l'assaut ou pour la bataille : elle fit que La Hire se confessât. Ce n'était pas, sans doute, chose bien rare en ce temps; mais ce qui était bien plus commun alors comme aujourd'hui, c'étaient les jurons, les blasphèmes, cette déplorable habitude qui fait qu'on renie Dieu et qu'on se damne soi-même comme sans y penser. Jeanne ne se lassait pas de la combattre auprès des seigneurs comme auprès des soldats : « Ah! maître, disait-elle à un des principaux chevaliers qu'elle entendait jurer ainsi, osez-vous bien renier notre Sire et notre Maître? En nom Dieu, vous vous en dédirez avant que je parte d'ici. » Et le chevalier se repentit et se corrigea. Elle reprenait les ducs, les princes comme les autres. On n'osait plus jurer en sa présence, et le duc d'Alençon déclare que sa vue seule le contenait. Mais c'est l'habitude même qu'elle eût voulu déraciner de leurs cœurs, et, ne la pouvant détruire, elle cherchait à la transformer en proposant à cet instinct, devenu machinal, une manière inoffensive de se produire. Elle avait décidé La Hire à ne plus jurer que par son bâton, et elle-même, comme pour tâcher d'en mettre l'usage à la mode, elle avait, si l'on en croit Perceval de Cagny, familièrement adopté cette expression : Par mon martin! (Par mon bâton.)

Sa chasteté, sa pudeur, ne pouvaient jamais mieux se montrer que dans cette vie toute militaire. On s'éton-

nait de la voir à cheval si longtemps, comme étrangère aux nécessités qui l'auraient pu forcer d'en descendre. Quand elle le pouvait, elle allait passer la nuit chez l'hôte le mieux famé de la ville ou du voisinage, et partageait son lit avec quelqu'une des filles de la maison. Quand elle ne le pouvait pas, elle couchait, comme les autres, *à la paillade*, mais toute vêtue et renfermée dans ses habits d'homme. C'était peu que d'être chaste et pure : elle inspirait la chasteté aux autres. D'Aulon, son écuyer, qui la voyait plus familièrement que personne, quand il l'armait, quand il dut panser ses blessures, Alençon qui l'avait près de lui dans toute la campagne de la Loire, Dunois, qui la suivit presque partout, s'accordent à dire, comme les deux braves soldats sous la garde desquels elle vint de Vaucouleurs, que jamais sa vue n'éveilla en eux aucune pensée dont elle eût pu rougir. Il est inutile de dire qu'elle ne pouvait souffrir la présence de ces femmes qui se mêlaient aux armées, à la honte de leur sexe. Plusieurs fois, elle ordonna qu'elles fussent toutes renvoyées. Aucune n'eût osé se montrer devant elle, et elle ne tolérait pas davantage qu'une fille suivît son amant, fût-il chevalier, à moins de se marier. Un jour elle en poursuivit une, l'épée levée, mais sans la frapper pourtant, et en l'avertissant avec douceur de ne plus se trouver dans la société des hommes d'armes, ou qu'elle lui ferait déplaisir. Une autre fois elle fit plus : elle brisa son épée sur le dos de l'une d'elles, l'épée de sainte Catherine ! Le roi en fut fâché pour l'épée et lui dit qu'elle aurait mieux fait de prendre un bon bâton. Mais elle tenait plus à l'honneur de son sexe qu'à l'épée de sainte Catherine.

Si elle voulait rappeler le soldat aux devoirs du chrétien, elle tâchait, à plus forte raison, de le soustraire à ces habitudes de pillage et de meurtre qui trouvent dans la vie des camps trop d'occasions de se satisfaire. Elle avait horreur du sang versé. C'était pour ne tuer personne qu'elle portait à la main son étendard dans les batailles. Elle n'imposait pas cette loi aux siens, sans doute, mais elle condamnait tout ce que la nécessité ne commandait pas. Un jour, un Français ayant

frappé à la tête et blessé grièvement un des Anglais prisonniers qu'il avait sous sa garde, Jeanne descendit de cheval, soutint le blessé par la tête, et lui fit donner les secours de la religion tout en lui prodiguant les siens. Quant au pillage, cette cause de violences et quelquefois de meurtres, elle ne le tolérait pas plus volontiers. Elle ne répondait de la victoire qu'à la condition qu'on ne prendrait rien à personne et qu'on ne ferait aucune violence aux pauvres gens. Pour sa part, même quand on manquait de vivres, elle refusait de prendre rien de ce qui avait été enlevé. Sa bonté était extrême et s'étendait à toutes les misères. Elle faisait volontiers l'aumône; elle donnait aux autres pour qu'ils la fissent aussi ; elle disait qu'elle était envoyée pour la consolation des indigents et des pauvres. Quant aux blessés qui étaient plus spécialement confiés à sa sollicitude, elle avait les mêmes soins pour tous, qu'ils fussent Anglais ou Français. Et avec tout cela elle était si simple que sa bonté faisait oublier sa grandeur, et qu'un des témoins du procès déclare naïvement qu'il voudrait avoir une aussi bonne fille.

(*Jeanne d'Arc*; Hachette, éditeur.)

ERNEST HAVET

Ernest Havet, né à Paris en 1813, mort en 1889.

La Modernité des Prophètes, 1851 : *le Christianisme et ses Origines*, 1872-1884.

Dans son principal ouvrage, Ernest Havet montre surtout les emprunts du christianisme à l'hellénisme et au judaïsme. Des préoccupations polémiques n'y laissent pas toujours son esprit assez libre, assez impartial. Ce qui en fait la haute valeur, c'est l'intelligence et le sentiment de l'antiquité gréco-latine.

SOCRATE ET JÉSUS

On sait que c'est à peine si la mort même de Socrate lui a fait trouver grâce devant Rousseau : « Si cette facile mort, dit-il, n'eût honoré sa vie ». Il en parle bien à son aise. Quelques années plus tard, les spectacles de la Terreur allaient nous apprendre à juger ces choses moins légèrement. Il n'y a que la nature qui puisse avoir quelquefois des morts faciles ; le calice versé par les hommes est inévitablement amer. C'est dans ce même morceau que Jean-Jacques a placé la phrase célèbre : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un dieu ».

La pure logique n'aurait aucun compte à tenir de cette phrase ; car la vie d'un dieu, la mort d'un dieu, sont des expressions vides de sens ; et, si l'on veut leur en donner un, on trouvera que la vie et la mort d'un dieu seraient nécessairement sans intérêt et sans mérite, puisqu'elles seraient sans effort et sans péril. S'il y a

quelque part, suivant l'expression de Jean-Jacques, une mort *facile*, c'est bien celle après laquelle on doit ressusciter le troisième jour. Il ne faut donc pas prendre à la lettre la phrase de Rousseau; elle n'est vraiment qu'une façon oratoire d'exprimer que la vie et la mort de Jésus sont, dans les Évangiles, encore plus élevées, plus pures et plus saintes que la vie et la mort de Socrate. Ainsi réduite, elle a de la vérité, et ce n'est pas la critique historique qui peut être embarrassée de le reconnaître, car tous les principes de cette critique veulent en effet qu'il en soit ainsi.

La première raison pour cela, et la plus forte, c'est que Socrate est une personne réelle, et que Jésus est un personnage idéal. Nous connaissons Socrate par Xénophon et Platon, qui l'ont connu; ils écrivent sur lui dans Athènes, pour les Athéniens, au milieu desquels s'est passée sa vie, et ils écrivent au lendemain de sa mort. On verra au contraire que ceux qui nous ont parlé de Jésus ne le connaissaient pas, et s'adressaient à des hommes qui le connaissaient encore moins; qu'ils ont écrit à plus d'un demi-siècle de distance, dans des pays qui n'étaient pas le sien, en une langue qui n'est pas la sienne. Ils n'ont écrit qu'une légende : Jésus est un personnage historique qui n'a point d'histoire. J'ai déjà développé ailleurs cette idée, et je prie qu'on me permette de me répéter : « Socrate est, comme on dit, percé à jour. Nous connaissons sa figure et son nez retroussé. Nous n'ignorons ni sa femme Xanthippe, ni l'humeur de Xanthippe. Nous le suivons à l'*agora*, aux gymnases, à table, au lit; nous assistons à ses amusements avec ses amis, ou à ses disputes avec ses adversaires; nous l'accompagnons dans l'atelier d'un peintre, dans la boutique d'un marchand, ou chez la belle Théodote qui pose pour un portrait. Nous l'entendons, pour ainsi dire, toutes les fois qu'il parle et aussi longtemps qu'il parle. Celui qu'on entend causer, celui qu'on voit rire, ne sera jamais un Dieu. Je ne sais si Jésus a jamais ri ou causé, car c'était un homme de l'Orient; mais ses biographies ne nous le diraient pas, ou plutôt il n'a pas de biographie. On ne nous parle pas de son visage; son

âge même n'est pas indiqué. Il n'était pas marié sans doute, il a été de ceux *qui se font eunuques pour le royaume des cieux*; mais on n'a pas seulement pris la peine de nous le marquer en termes exprès. On ne nous dit rien de ses habitudes et du detail de sa vie. On ne nous raconte de lui que des apparitions, on ne recueille de sa bouche que des oracles. Tout le reste demeure dans l'ombre: or, l'ombre et le mystère, c'est précisément ce qui est divin. Si on aperçoit quelque chose de ses passions ou de ses préjugés, c'est autant que ses disciples les partagent et les sanctifient; on n'entrevoit rien de ses faiblesses. En un mot, ceux qui nous racontent Socrate sont des témoins; ceux qui nous parlent de Jésus ne le connaissent pas, ils l'imaginent. »

Mais, outre que Jésus n'est qu'un idéal, de plus l'idéal de son temps était autre que celui de Socrate et de ses disciples, et se ressentait du travail qui s'était fait pendant plusieurs siècles, sous l'influence des événements et sous celle de la philosophie même de Socrate, dans la conscience de l'humanité.

Dans l'âge de Socrate, la morale est une science, et une science nouvelle; elle est comme la découverte des intelligences les plus savantes et les plus hautes; elle suppose une finesse de raisonnement et une richesse d'observation dont tous ne sont pas capables. De là le caractère aristocratique qu'on a justement relevé dans l'enseignement du sage d'Athènes: il s'adresse à des hommes de loisir, et c'est pourquoi il se perd souvent dans les difficultés et dans les subtilités. Il s'amuse à parler des choses de l'art et aussi des choses de l'amour; car ceux avec qui le maître cause sont gens qui peuvent faire tout à leur aise le tour de l'homme ou de la nature.

Ces deux dispositions, la passion de l'argumentation et les goûts d'artiste, sont des traits également saillants de l'esprit athénien.

Le premier ne se reconnait pas seulement dans les discussions interminables des sophistes, ni dans la logique déliée des parleurs publics: il se trahit même au théâtre dans les raisonnements subtils que les per-

sonnages échangent entre eux sans craindre d'ennuyer leur public et au contraire assurés évidemment qu'ils lui plaisent. La vérité est pour l'Athénien un Protée, qui se dérobe sous les prestiges de la dialectique, et dont l'oracle doit être surpris à force de patience et de souplesse. Pour ce qui est de l'idolâtrie de la beauté, elle est partout dans les mœurs d'Athènes comme dans ses arts; mais voici un exemple, moins rebattu que celui de Phryné à l'Aréopage, et qui n'est peut-être pas moins frappant. Dans un spectacle public (ou chorégie) donné par Nicias, il produisit un de ses esclaves, tout jeune et parfaitement beau, sous le costume de Dionysos. Le peuple fut charmé à cette vue et fit entendre des applaudissements prolongés. Alors Nicias se levant dit qu'il croirait commettre une impiété s'il retenait dans la servitude cette figure sous laquelle on avait salué le dieu, et il affranchit l'esclave.

Ces applaudissements partaient surtout, je me l'imagine, des rangs de la jeunesse qui figure dans les Dialogues de Platon, partageant son temps entre l'agora, la palestre et le théâtre, et toute à la vie dite libérale. La foule même des spectateurs se composait presque entièrement d'hommes pour qui le travail était encore coupé de beaux loisirs. Socrate prêchait pour une élite qui aspirait à la perfection de l'esprit et à celle du corps: car les statues parmi lesquelles ces Athéniens se promènent ne sont, pour ainsi dire, que des échantillons choisis dans la foule. Les deux principaux défauts que nous reprochons aux dialogues socratiques, la sophistique d'une part, et de l'autre ce que nos pères auraient appelé galanterie, c'est-à-dire une trop grande complaisance pour toutes les délicatesses des sens, ces deux faibles viennent également de ce que cette sagesse était une sagesse élégante et distinguée; les gens d'en bas ne connaissent pas ces raffinements. Mais, à l'époque du Christianisme, la morale, d'étage en étage, était descendue jusqu'aux gens d'en bas, et, en s'élargissant ainsi, elle s'était simplifiée et purifiée. Il y avait toujours des argumentations dans les écoles ou des curiosités païennes dans les belles conversations; mais la prédication morale proprement dite s'était dégagée des

unes et des autres, et ne s'adressait guère qu'aux sentiments les plus universels, qui sont aussi les plus sévères. Voilà encore ce qui fait que les discours de Socrate ne sont pas si saints que ceux qu'on prête à Jésus; mais ceux qu'on prête à Jésus ne pouvaient venir qu'à la suite de ceux de Socrate.

La différence entre le Nouveau Testament et l'Ancien tient à deux choses, d'abord au progrès du temps, puis à l'influence de l'esprit grec sur les Juifs eux-mêmes. Pour tout dire en un mot, l'ensemble des sentiments qu'on appelle spiritualité est une chose grecque d'origne. En effet, pour venir à ces sentiments, il a fallu que la philosophie eût enseigné à distinguer les intérêts de l'âme de ceux du corps, et à concevoir la pure idée morale comme le vrai bien et la fin suprême. C'est ce qu'elle a appris d'abord à quelques penseurs, à travers lesquels cela est descendu, avec le temps, jusqu'à la foule. Socrate et les socratiques ont lentement et laborieusement creusé les fondements; le Christianisme a posé sa croix et inscrit son nom sur leur ouvrage.

Cependant Socrate est Grec, et l'Évangile est Juif en grande partie. Malgré les influences helléniques, le génie de la Judée éclate d'abord dans la première prédication chrétienne. Or il semble que ce génie est plus saint, comme celui de la Grèce est plus sage. Néanmoins la supériorité morale est en plus d'un point du côté des Grecs. Leur vertu agit et produit davantage, elle sait faire passer l'idée dans les choses, elle rend les hommes plus grands, plus heureux, plus libres; elle est la vertu des forts. Ce n'est pas le judaïsme pur, c'est l'hellénisme judaïsant qui doit un jour transformer le monde. La vertu juive consistait surtout dans la patience et l'abnégation; c'était celle des vaincus et des opprimés. Elle n'était donc pas la meilleure, mais elle était la plus touchante: par cela même qu'elle était moins pratique et moins positive, elle donnait plus à l'imagination qui crée le divin. La multitude s'attache mieux encore à ceux qui la consolent qu'à ceux qui la servent, parce qu'on ne peut la servir que bien imparfaitement, tandis qu'on la console par l'imagina-

tion qui est sans limites. C'est l'imagination qui fait les saints; c'est elle qui parle dans Jean-Jacques comme dans l'Évangile, et qui met Marthe au-dessous de Marie, ou Socrate plus bas que Jésus.

Cependant ce ne sont pas des antichrétiens et des incrédules qui les premiers ont associé ces deux noms; ce sont les penseurs grecs qui ont embrassé la foi nouvellement prêchée, et qui s'apercevaient bien que ce qui s'appelait Christianisme datait de plus loin que les Chrétiens. Un père de l'Église, Justin de Néapolis ou Naplouse, s'exprimait ainsi dans sa célèbre Défense : « Il nous a été enseigné que le Christ est le premier-né de Dieu, et j'ai déjà démontré qu'il est le Verbe, qui a été communiqué à toute race d'hommes; et ceux qui ont vécu suivant ce Verbe sont des Chrétiens, quand même ils ont passé pour Athées, comme, chez les Grecs, Socrate, Héraclite et ceux qui leur ressemblent, et chez les Barbares, Abraham, etc. »

Il avait dit, en effet, au commencement de son discours : « Comme Socrate s'efforçait de détourner les hommes des démons, les démons à leur tour firent si bien, au moyen des hommes qui se plaisent dans le mal, qu'ils le firent tuer comme athée et comme impie; et ils font la même chose aujourd'hui, car ces vérités n'ont pas été révélées seulement aux Grecs par Socrate inspiré du Verbe, mais aussi aux Barbares par le Verbe lui-même métamorphosé en homme et appelé le Christ Jésus ». Socrate paraît ici comme un précurseur du Christ; et en effet, quand Justin lisait ces paroles que Platon met dans la bouche de son maître : « Je vois d'ici que, vous fâchant contre moi et me rudoyant, comme les gens bien endormis qu'on réveille, vous allez me tuer à l'instigation d'Anytos, puis vous demeurerez dans votre sommeil, *à moins que le dieu, prenant intérêt à vous, n'envoie de nouveau quelqu'un à ma place* »; quand Justin, dis-je, lisait ces paroles, il rapportait sans doute en lui-même cette espèce de prophétie à la venue du Galiléen. Socrate avait eu aussi sa *passion*; à tout le moins il avait été le premier des martyrs, et sa Défense ou *Apologie*, telle que ses discours l'ont écrite, a déjà quelque chose des *discours apologé-*

tiques par lesquels protestaient les Chrétiens persécutés. Justin lui-même, l'auteur de l'*Apologetique* à Antonin, ne pouvait lire ce que je vais transcrire sans se sentir en communion avec Socrate : « Mais quelqu'un me dira peut-être : N'as-tu pas de honte, Socrate, de t'être attaché à une étude qui te met présentement en danger de mourir? A cela j'ai une réponse très juste: car je dirai à celui-là, quel qu'il soit, qu'il se trompe fort de croire qu'un homme qui a quelque vertu doive considérer les chances de vie ou de mort. L'unique chose qu'il doit regarder dans toutes ses démarches, c'est si ce qu'il fait est juste ou injuste, et si c'est l'action d'un homme de bien ou d'un méchant homme.... C'est une vérité constante, Athéniens, que tout homme qui a choisi un poste qu'il a jugé le plus honorable, ou qui y a été placé par ses supérieurs, doit y demeurer ferme, quelque danger qui l'environne, et ne considérer ni la mort, ni ce qu'il y a de plus terrible, mais être entièrement occupé du soin d'éviter la honte. Je commettrais donc une étrange faute, après avoir gardé fidèlement tous les postes où j'ai été mis par nos généraux, à Potidée, à Amphipolis et à Délion, et après avoir si souvent exposé ma vie, si, maintenant qu'un dieu m'ordonne, du moins telle est ma pensée et ma croyance, de passer ma vie à philosopher, en m'éprouvant moi-même et en éprouvant les autres, j'allais avoir peur de la mort ou de quoi que ce soit et abandonner mon poste. Ce serait bien mal agir, et c'est alors qu'on pourrait justement me citer devant le tribunal comme un homme qui ne croit pas aux dieux.... Si vous me disiez donc présentement : Socrate, nous n'en croirons pas Anytos, et nous allons t'acquitter, mais c'est à condition que tu t'abstiendras dorénavant de discuter comme tu fais et de philosopher, et, si tu es pris à le faire, tu mourras; si vous m'acquittiez donc à ces conditions, je vous dirais : Athéniens, je vous honore et je vous aime, mais j'obéirai plutôt au dieu qu'à vous, et tant que je serai en vie et que je le pourrai, je ne cesserai de philosopher et de vous éprouver et de vous reprendre à mesure que je vous rencontrerai.... Maintenant donc, Athéniens, faites ce que vous commande Anytos ou ne

le faites pas, acquittez-moi ou ne m'acquittez pas; mais jamais je ne me conduirai autrement, quand je devrais mourir mille fois. »

Quand on lit ce morceau dans le texte même, avec son lent et doux développement, et sa grâce qui semble laisser voir un sourire, on ne distingue pas toujours, non plus qu'ailleurs dans Platon, ce qui est dit tout de bon et ce qui n'est qu'un tour et une image; on se demande par exemple si ce Dieu auquel Socrate obéit ne serait pas simplement son génie; s'il n'est pas un artiste possédé de son art autant que ce que nous appelons un apôtre. Je le veux bien, en ce sens qu'il y a de l'artiste en effet dans tout apôtre et dans tout prophète; mais il ne faut pas que la poésie de Platon nous voile la vérité sérieuse qui y est enfermée. Oui, si on veut, le dieu qui inspire Socrate, c'est son génie; mais ce génie, Socrate le rapporte à une source plus haute que lui-même, à un Dieu qui n'est pas le dieu de Delphes, mais le principe de toute raison et de toute vertu. C'est précisément en Socrate, par la puissance contagieuse de sa parole, par les ressentiments mêmes qu'il a soulevés, et par la mort qu'il a subie, que la philosophie a eu pour la première fois la pleine conscience de sa grandeur, et pour ainsi dire de sa sainteté. Ce sentiment est encore si nouveau, qu'au lieu de s'imposer aux esprits, il s'insinue en quelque sorte, et ne se produit que comme étonné de lui-même. Plus tard, les révélateurs seront plus hardis et plus francs. L'inspiration exigera des hommes ce qu'elle n'avait fait alors que solliciter. Elle ne dira plus : Prenez garde s'il n'y aurait pas quelque chose de divin en moi; elle dira : Je suis de Dieu.

Mais après tout, quand Pierre et ses compagnons, dans le livre des *Actes*, étant traduits devant le Conseil des Juifs, qui leur enjoint de se taire. répondent par ces mots : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes », les paroles que l'écrivain leur prête sont les paroles mêmes de Socrate, répétées sur un ton plus décidé; et c'est Socrate qui le premier avait proclamé ce devoir nouveau, dont personne ne s'était occupé avant lui, le devoir de dire la vérité, jusqu'à mourir, s'il le faut, pour l'avoir dite.

Xénophon, dans son roman sur la vie de Cyrus, a rendu un hommage imprévu et très touchant à la mémoire de son maître. Il nous montre, en Arménie, un père qui a fait tuer un sage, dont la conversation charmait son fils et l'instruisait. Il l'accusait de le corrompre; dans la vérité, il était jaloux de le voir plus aimé de ce fils que lui-même. Rien de plus transparent que cette histoire : ce fils, c'est la jeunesse d'Athènes, et ce père, c'est le gouvernement athénien; cette accusation est celle de Mélitos. Et voici ce que le jeune homme dit à Cyrus en lui parlant de son maître : « C'était une âme si excellente, qu'au moment de mourir il me dit : Tigrane, si ton père me tue, ne lui en garde pas rancune, car il n'y a pas chez lui mauvaise intention, mais mauvais jugement; et les fautes que les hommes commettent par là ne doivent pas, à mon avis, leur être imputées. » Et Cyrus dit : « Ah! que je le plains! » Ainsi les disciples de Socrate accordent aux Athéniens leur pardon, et ne leur demandent que ce regret qui sort de la bouche de Cyrus. Cela est triste et doux tout ensemble. C'est le même ton que dans l'*Apologie* platonique : une leçon donnée d'un esprit calme et paisible, avec la sagesse souriante que les Athéniens appelaient *ironia*. Dans un temps où l'humanité avait plus vécu, et où elle souffrait davantage, le même sentiment a été rendu dans une langue plus vive. Il se traduit par le cri de Jésus, dans le troisième évangéliste (celui-ci était Grec et nourri de lettres grecques) : « Pardonne-leur, mon Père, *car ils ne savent ce qu'ils font.* »

(*Le Christianisme et ses Origines*
Calmann-Lévy, éditeurs.)

ZELLER

Jules Zeller, né à Paris en 1819, mort en 1900.

Ulrich de Hutten, 1849; *les Empereurs romains*, 1863; *Entretiens sur l'Histoire*, 1865 et 1884-1888; *Histoire d'Allemagne*, 1872-1891; *Histoire contemporaine de l'Italie*, 1879.

Les ouvrages de Zeller se recommandent par la sûreté de la méthode et la justesse de la composition. Dans ses *Entretiens sur l'Histoire* tout particulièrement, il excelle à résumer les faits, à les grouper, à les distribuer en une série de tableaux qui, liés entre eux, ont chacun leur unité propre et leur signification.

JÉSUS

Il tenait sa mission, disait-il, de Dieu, le Père des hommes; et c'était bien l'enseignement du fils de Dieu qu'il répandait au milieu de ses frères : une doctrine de fraternité et d'amour, dont l'humilité, le pardon, la charité, la sincérité, l'abnégation, étaient les vertus principales. Si l'on en veut avoir comme le suc et la moelle, il faut relire le sermon sur la montagne....

Morale nouvelle et culte nouveau! car Jésus, peu satisfait des froides cérémonies qu'il a vues à Jérusalem, met tout dans l'édification intérieure; il se contente, avec ceux qui le suivent, de méditer, de prier, d'enseigner, sur les montagnes, au bord des routes et dans les lieux solitaires, où Dieu est toujours et partout présent. Cet enseignement familier, un incident le fait naître; un récit qui cache une idée morale, une

parabole, le fixent dans l'esprit; une aventure extraordinaire, miraculeuse dans ces temps simples, une guérison, une pauvre possédée calmée, délivrée, une pêche abondante, le consacrent. La petite vallée du lac de Tibériade, où se trouvaient quatre ou cinq bourgades et quelques villages, en était l'étroit théâtre. Loin de Jérusalem et des docteurs, sans les cérémonies du temple, qui ne sont plus qu'une lettre morte, on apprend là à élever son cœur au-dessus de la loi et au-dessus du culte établi. Jésus interdit le divorce, le serment, blâme le talion, condamne l'usure, prêche un pardon universel. « Si, en apportant ton offrande, à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va premièrement te réconcilier avec ton frère; après cela viens et fais ton offrande. » L'union des cœurs, la pratique de la fraternité entre les hommes, voilà le vrai culte à adresser à « Notre Père qui est au ciel » et le signe « que son règne arrive. »

De ces entretiens familiers d'une belle âme avec ses amis, ses compagnons, Jésus passe à une sorte de rôle public, de prédication, quand, le samedi, comme le premier venu en avait le droit, il monte dans la chaire de la Synagogue pour y faire la lecture du Livre et le commentaire. Rien de plus suave et de plus pénétrant, de plus élevé, de cette vraie sublimité du cœur qui touche et qui ravit: et, en même temps, rien de plus accessible à tous, surtout aux simples; l'image donne un corps à la pensée et le souffle divin l'anime. Jésus ne parle pas seulement, il est lui-même une leçon, une parabole vivante, une poésie faite homme, un homme fait Dieu. Aussi voilà qu'on s'attache à lui: Pierre et André, deux pauvres pêcheurs du lac de Tibériade, Jacques et son jeune frère Jean, fils de Zébédée, loueur de barques, bien d'autres, le suivirent; puis des femmes, et d'abord Marie la Magdaléenne, guérie, délivrée de ses sept démons. Ce n'est pas seulement un nouveau Nabi, un prophète, qui est né en Judée: c'est plus. On craignait, on redoutait les prophètes, on vénérait les docteurs. Celui-ci, on veut vivre de sa vie, vivre en lui et pour lui; l'entendre, ce n'est point assez; il faut le pos-

séder, on l'aime. Comment en serait-il autrement? Il se donne lui-même, il communique à ceux qui l'entourent sa propre chair et son propre sang. C'est pourquoi une compagnie d'amis et d'amies dévoués entoure sa personne et lui sert d'escorte. Ce sont les frères du fils de Dieu, ils vivent en commun. C'est la première Église. Le repas du soir surtout les réunit. Jésus préside à la table: il rompt le pain et le leur distribue comme il leur donne sa propre chair et son propre sang. C'est le premier sacrement.

Ce royaume de Dieu, royaume des pauvres et des simples unis par le cœur, dont Jésus était le maître et le roi, compta bientôt des sujets en Galilée, en Samarie; il se recrutait au milieu des travaux des champs, des fêtes de famille, quand la moisson tombait sous la faucille ou quand on célébrait l'union de l'époux et de l'épouse. « Aimez-vous les uns les autres », c'était le fond de la loi. Mais, dans l'atmosphère mondaine de Jérusalem même, dans le temple administré par les pharisiens, sous le dédain des prêtres et des docteurs, ou sous les railleries des Hiérosolymites, le jeune Galiléen ne se faisait que de rares disciples. « Il viendra un temps », dit-il un jour en sortant de Jérusalen, « où l'on n'adorera plus ni sur cette montagne ni à Jérusalem, mais où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en réalité. » Jésus n'était plus seulement alors celui qui avait apporté « la bonne nouvelle », l'évangile; il était l'adversaire, le destructeur de la loi ancienne. Les petits, les pauvres, les Galiléens, des Hellènes, des Gentils même s'attachèrent d'autant plus à lui. Il était le fils du vrai Dieu, du Père de tous les hommes, celui qui recherche les humbles et les pécheurs pour les élever et les purifier. Ceux qui l'aimaient, qui l'entendaient, le touchaient, ne savent plus sous quel nom le nommer lui-même : « fils de l'homme! » « fils de David! » « fils de Dieu ! » ce n'est point assez. Ils voient en lui l'homme promis depuis longtemps, l'envoyé, le Messie, celui qui annonce le règne de Dieu. Jésus ne s'en défend pas. Ce qu'il refuse seulement, c'est la puissance; il ne veut pas du titre de roi d'Israël.

Cette tentation du démon, il la chasse de son cœur, comme il consent à chasser le démon du corps des possédés. « Son royaume n'est pas de ce monde. » Il n'est juge, roi, à la droite de son père, qu'au jour du grand jugement, quand, après la grande angoisse et l'orage qui déchire la nue, il apparaîtra dans toute sa gloire. Mais il prépare comme fils de Dieu l'avènement du royaume de son père, où il y aura d'un côté les joies des élus et de l'autre les pleurs et les grincements de dents des réprouvés. « Et le temps est proche. » C'est là la mort, mais aussi la renaissance; la fin du monde ancien, mais le commencement du nouveau; après la nuit, l'aurore d'une nouvelle cité!

Mais le fils de Dieu n'est-il pas en révolte contre les hommes, et le royaume de Dieu en contradiction avec la loi politique? Jésus exige qu'on quitte pour le suivre son père et sa mère, sa femme, ses enfants, qu'on renonce à tout ce qu'on possède. Voilà des paroles qui mettent hors de l'humanité l'idéal de son enseignement. Cette petite société rêve le royaume de Dieu : elle l'attend peut-être d'un cataclysme prochain; elle sent, elle croit avoir en elle l'Esprit saint, « le souffle de Dieu »; composée d'humbles, de rebutés, elle ne met sa confiance ni dans les cérémonies extérieures, ni dans le culte officiel, mais dans son maître nouveau, et se suffit à elle-même. N'est-elle pas hors de l'orthodoxie? Or, le judaïsme est moins un État, une nation, qu'une religion, une secte; la loi n'y est pas civile, mais toute religieuse. La lutte commence, surtout quand Jésus est avec les siens à Jérusalem.

Alors le charme pacifiant du prédicant galiléen fait place à l'âpreté de la dispute qui aigrit. Jésus était onctueux, il devient ironique. Jésus avait des grâces, il a maintenant des foudres. « Malheur à vous, scribes et pharisiens, qui avez pris la clef de la science et ne vous en servez que pour fermer aux hommes le royaume des cieux! Insensés et aveugles, qui payez la dîme pour un brin de menthe et de cumin et qui négligez des commandements bien plus graves : la justice, la pitié, la bonne foi! Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! Car vous ressemblez à des sépul-

cres blanchis qui du dehors paraissent beaux, mais qui au dedans sont pleins d'os de morts et de toute sorte de pourriture. En apparence vous êtes justes; mais au fond vous êtes remplis de feinte et de péché. » Les pharisiens, les docteurs, les habitants même de Jérusalem, ne se rendent point; ils s'irritent, ils se serrent contre le temple, objet de leur culte, source de leurs richesses. « Jérusalem, Jérusalem! » s'écrie Jésus, « toi qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois j'ai essayé de rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses petits sous ses ailes; et tu n'as pas voulu. » Et un jour il s'emporte jusqu'à dire du temple : « Cet édifice bâti de main d'homme, je pourrais, si je voulais, le détruire; et en trois jours j'en rebâtirais un autre non construit de main d'homme. »

Jérusalem avait alors pour grand prêtre Kaïphe, d'une famille de sadducéens qui avait accaparé l'administration du temple. Jésus était particulièrement en horreur aux sadducéens, rigides et étroits observateurs de la loi. Il avait trente-trois ans quand il vint pour la dernière fois passer les fêtes de Pâques à Jérusalem. Les disciples qu'il y avait et ceux qui l'accompagnaient alors lui avaient préparé une sorte de triomphe. Monté sur une ânesse, il était entouré d'une foule qui portait des rameaux verts et en jonchait le sol sous ses pas, en criant : « Hosannah au fils de David qui vient au nom du Seigneur! » Cette petite manifestation exaspéra les intendants du temple, les ennemis de Jésus. Ils cherchèrent un jour à le compromettre en lui demandant s'il fallait payer le tribut à l'empereur, au maître de la Judée : « Rendez à César ce qui est à César, dit Jésus, et à Dieu ce qui est à Dieu ». Il faisait ainsi, avec une simplicité profonde, entre la religion et la politique, les choses de la foi et de celles de la loi, une distinction d'où est sortie la différence la plus caractéristique entre la civilisation moderne et celle de l'antiquité. Les ennemis de Jésus ne pouvaient le compromettre; ils résolurent de le perdre quand même : « Il vaut mieux », se dirent-ils entre eux, « qu'un homme meure pour tous. »

Le jeudi de la semaine de Pâques (2 avril 33), Jésus avait fait la cène avec ses disciples, selon son habitude, aux environs de Jérusalem, à Béthanie, plus triste seulement et préoccupé qu'à l'ordinaire. Pierre et Jean avaient eu toutes ses préférences : il avait jeté un regard et une parole de doute sur Judas. Il reposait alors au pied du mont des Oliviers, à Gethsemani, quand des gardes du temple, sur l'ordre du grand prêtre, l'arrêtèrent et le conduisirent immédiatement chez Kaïphe où était rassemblé le tribunal ou Sanhédrin. Il était accusé de « séduction » et de « blasphème », parce qu'il s'était dit fils de Dieu et l'avait voulu persuader aux hommes : crime puni de mort par la loi. Condamné à l'avance, Jésus garda le silence : seulement, quand on l'adjura de dire s'il était le Messie, il confessa qu'il l'était en effet. Il fallait l'autorisation du procurateur de la Judée, résidant à Jérusalem, Pontius Pilatus, pour exécuter la sentence de mort prononcée par le Sanhédrin. Le lendemain matin, Jésus fut donc conduit au tribunal public de Pontius Pilatus, comme un homme qui prétendait être « roi des Juifs ».

On ne pouvait présenter un coupable à un magistrat romain sous un plus mauvais jour. Pontius Pilatus était incapable de saisir toute la subtilité du débat soulevé entre la mission de Jésus et l'ancienne loi. Il comprenait seulement qu'il était en Judée le gardien de la domination romaine. Bien disposé même, par esprit de tolérance et par compassion, pour la victime qu'on lui amenait, il eût voulu la sauver. Il se contenta de demander à Jésus s'il était réellement le « roi des Juifs ». Jésus répondit qu'il l'était, mais que « son royaume n'était point ici », et que « son règne était celui de la vérité ». Pilatus ne comprit point. Trouvant qu'il n'y avait pas de crime en cet homme, il voulait profiter du droit de grâce que lui donnait le jour où l'on était pour le renvoyer absous. Soulevés par les prêtres, les Juifs qui étaient présents demandèrent la grâce du voleur Barabas, également condamné, et s'écrièrent en montrant Jésus : « Crucifiez-le ! » Le jour même, en effet, à midi, Jésus fut conduit par le centurion et les soldats romains sur le mont Golgotha,

dépouillé de ses vêtements, et mis en croix, les pieds et les mains cloués au bois infamant réservé aux esclaves et aux malfaiteurs; il était entre deux brigands avec cette inscription : « Jésus roi des Juifs ». La foule stupide qui assiste ordinairement aux exécutions était là, insultant à sa royauté et à sa mort. Les disciples avaient fui. Jean seul, le plus jeune, et quelques femmes, Marie la Magdaléenne et Marie, fille de Simon le lépreux, Jeanne et Salomé, qu'il avait connues à Jérusalem, se tenaient à quelque distance, ne le quittant pas des yeux. Au bout de trois heures il poussa un grand cri : tout était consommé. La loi juive était satisfaite; une loi nouvelle, une ère nouvelle allaient commencer.

(Zeller, *Entretiens sur l'histoire du Moyen âge*, première partie; Perrin et Cie, éditeurs.)

AUGUSTE GEFFROY

Auguste Geffroy, né à Paris mort en 1895.

Gustave III et la Cour de France, 1867 : *Rome et les Barbares*, 1874 ; *Madame de Maintenon*, 1887.

A une érudition solide, pénétrante, ingénieuse, Geffroy allie un esprit élevé, que l'histoire intéresse surtout pour sa signification politique et morale.

LE GÉNIE CLASSIQUE ET LES BARBARES

Rien d'étonnant si, du milieu de cette Germanie hostile, de terribles visions s'étaient dressées au-devant des Romains envahisseurs. Ils avaient franchi les premiers obstacles à la voix de leurs chefs, et s'étaient courageusement avancés au travers du pays inconnu ; mais, quand ils parvinrent aux rives de l'Elbe et qu'ils s'apprêtèrent à le franchir, le jeune et ardent Drusus, frère de Tibère, qui les commandait, vit apparaître en avant du fleuve une femme d'une taille plus qu'humaine ; elle lui dit en langue latine, suivant l'expresse et naïve remarque de Suétone, que son insatiable ambition devait avoir un terme, qu'il était parvenu à la fin de sa course et à la fin de sa vie. Quelques jours après, Drusus, qui s'était immédiatement résigné au retour, tomba de cheval, se blessa et mourut. Nul ne douta dans l'armée que la Germanie ne lui eût apparu elle-même pour défendre l'accès de ses solitudes et revendiquer son indépendance. Après avoir parcouru le vaste pays du Rhin à l'Elbe, après avoir construit quelques places et une ligne fortifiée qui devait s'étendre bientôt

d'Augsbourg, sur le Danube, à Cologne, sur le Rhin, les légions se retirèrent. On se contenta de découper dans la circonscription même de la Gaule Belgique, sur la rive occidentale du Rhin, deux étroits territoires qu'on décora des noms de Germanies supérieure et inférieure; on avait ainsi, au lieu de l'immense contrée qu'on avait cru conquérir, deux soi-disant provinces nouvelles, prises tout entières en réalité sur le précédent domaine de l'empire, sauf quelques points de la rive orientale du fleuve. Rome comptait-elle faire illusion de la sorte aux autres et à elle-même, ou bien n'était-ce pas l'indice d'un changement de conduite traduisant une transformation de son propre génie?

Les Romains avaient toujours été un peuple d'esprit pratique. Le pays barbare qu'ils n'avaient pu dompter par les armes, ils s'appliquèrent à l'exploiter au profit de leur commerce. La volupté romaine fut très ingénieuse à profiter des ressources inattendues que lui offrait la région rhénane. Les matrones achetèrent avidement les chevelures dorées des femmes germaines, ou, pour teindre leurs propres cheveux, les pommades fabriquées dans le pays des Mattiaques. Les légions se familiarisèrent avec le voisinage de leur ancien ennemi : Pline rapporte que sur les bords du Rhin les officiers avaient grand'peine à empêcher leurs soldats de poursuivre une espèce de canards dont la plume faisait d'excellents oreillers et le foie d'excellents pâtés. On ouvrit les mines et les carrières du Siebengebirge et de l'Abnoba. Nul n'ignore enfin avec quel empressement les Romains voulurent jouir des abondantes eaux minérales qu'ils rencontraient dans le Taunus. La contrée se couvrit de villes florissantes, dont les ruines ou de précieux débris nous rappellent aujourd'hui l'ancienne richesse. Leurs inscriptions, qui subsistent en grand nombre, nous montrent particulièrement non pas un mélange des deux civilisations germanique et romaine, encore si inégales et si distinctes, mais déjà cependant l'admission de quelques divinités barbares en même temps que des divinités orientales et celtiques. L'Hercule Saxanus par exemple, qui n'est autre que le *Sachsnôt*, c'est-à-dire Tyr ou Zio, mentionné par une

célèbre formule d'abjuration à côté de Thor et d'Odin, figure sur les tombeaux romains de la région rhénane aussi bien que Taranus et Mithra.

C'était le présage de concessions presque involontaires et inconscientes marquant un changement dans les idées romaines. Plus de trois siècles avant Jésus-Christ, Alexandre professait déjà qu'on devait, non pas diviser les hommes en Grecs et barbares, mais distinguer ceux qui font le bien de ceux qui commettent le mal. L'esprit grec, sur ce point comme sur tant d'autres, devançait les temps et marquait les cimes lointaines à atteindre. La Rome impériale n'en était pas là; toutefois son orgueil s'abaissait. Moins exclusive, moins égoïste qu'au temps de ses éclatantes victoires, elle ressentait des scrupules; elle en venait à admettre qu'il y eût place pour l'indépendance de ces peuples étrangers, puisqu'ils ne se laissaient pas vaincre. Avec l'horizon visuel, comme il arrive d'ordinaire, l'horizon intellectuel et moral s'était agrandi. L'imagination romaine n'avait jamais été active ni féconde : on se rappelle ce proconsul dont parle Cicéron, qui, ennuyé des discussions philosophiques des Grecs et de leurs incessantes définitions du souverain bien, leur proposa de prendre jour pour un congrès où l'on arrêterait une solution définitive. L'imagination romaine avait toujours vu se placer entre elle et l'aspect direct de la nature le vieux panthéisme oriental, qui, créant à sa manière tout un monde, voilait ou déformait la réalité vivante. La mer agitée, c'était Neptune en courroux; dans certains tableaux de Pompéi, les rivages et les montagnes sont représentés par des personnages symboliques. L'ouverture du monde germanique, avec ses motifs d'étonnement et de terreur, rendit ce service aux esprits romains de les ramener en face de la nature. Les dieux du vieil Olympe n'exerçaient plus là leur empire, et, quant aux divinités barbares, leur action, comme leur essence même, était par trop obscure. Nous avons assisté, grâce à des témoignages directs, c'est-à-dire en relisant les pages émues des écrivains de l'antiquité, aux vives impressions que l'aspect d'un monde nouveau avait fait naître; nous avons vu combien de

spectacles merveilleux ou terribles, jusque-là non soupçonnés, avaient dû remuer jusqu'à leurs profondeurs la conscience et l'intelligence des peuples classiques, déplacer pour ainsi dire l'axe de l'esprit humain, et lui montrer des chemins encore non frayés.

C'est d'ailleurs le temps où le commerce pénètre depuis la Méditerranée jusqu'en Chine et jusqu'aux Indes; Strabon a recueilli des informations jusque sur l'Afrique équatoriale; Pline l'Ancien et lui ont repris celles de Pythéas sur la Baltique et peut-être sur le haut Nord. Mille échos arrivent des pays et des temps les plus divers; avec Lucien et Apulée commencent les récits romanesques; avec Pline et Sénèque se montre une insatiable curiosité interrogeant la nature. C'est le temps où l'esprit antique, qu'avait déjà honoré, il est vrai, dans cette voie un Aristote, s'ouvre clairement à la doctrine de la science. « Il reste beaucoup à faire, s'écrie Sénèque, et, cela accompli, il restera beaucoup à faire, et, après le travail de mille siècles, ceux qui viendront pourront ajouter encore. » C'est le temps où le stoïcisme, aidé de la paix romaine, a proclamé les grandes idées de patrie, d'humanité, de liberté morale et de communs devoirs. C'est le temps enfin où, avec les esprits, les âmes vont s'ouvrir à la vraie lumière, grâce au christianisme. Il n'a pas pu être d'un inutile concours à ce principal moment de l'histoire que la barbarie germanique se révélât alors, et que fût soulevé en ce temps même un coin du voile qui couvrait le Cosmos.

Ainsi se rapprochaient à leur insu, mais non jusqu'à se confondre jamais, deux génies profondément distincts. Le génie classique, résumant la civilisation de l'Orient et de la Grèce, s'est nourri de presque toute la sève indo-européenne. Il a eu pour privilèges la conception et la diffusion des idées générales. Ces idées, il les a traduites, en morale et en philosophie, par des systèmes élevés ayant pour bases une intelligence théorique de la communauté des droits et des devoirs et une vue spiritualiste de la nature; en politique, par des ébauches savantes d'administration centralisée, qui n'ont toutefois jamais atteint la pratique ni la doctrine du gouvernement représentatif tel que l'a compris l'esprit

moderne. Elles l'ont conduit à une claire perception et à une expression parfaite du beau dans les arts plastiques, parce qu'elles lui révélaient un type idéal. Elles lui ont inspiré en même temps l'élégance et la précision littéraire : l'enseignement rhétorique, phénomène très considérable et d'une grande portée dans l'histoire de la pensée grecque ou romaine, n'a été que la prédication constante, jamais interrompue, de ces idées générales, faites pour une propagande au service de laquelle nul peuple n'a montré plus d'esprit et d'invention que les Grecs, et nul plus de ferme raison que les Romains, créateurs du droit écrit. Par elle le génie classique a dominé tout l'ancien monde et règne en partie sur le monde moderne, domination légitime, qui doit cependant tenir compte de certains éléments nouveaux.

Le génie germanique se montrera déjà dans Tacite par quelques-uns de ses traits particuliers. Le plus saillant est sa tendance à l'individualisme : ce n'est pas le lieu d'insister sur un sujet que nous retrouverons en parlant des institutions barbares. Tacite marquera ce premier trait d'une manière intéressante en disant la répugnance des Germains pour les villes, leur goût pour les habitations éparses, selon que les invitait la lisière d'une forêt, ou le bord d'un lac, ou le voisinage d'une source agréable. Ce n'est plus ici l'unique besoin d'isolement qui se manifeste, c'est un sens de la nature peut-être plus direct, et l'habitude d'un commerce plus intime avec elle. Il faut saisir dans toute sa portée la précieuse indication de l'historien romain, sa vue à la fois ingénieuse et profonde. Le monde classique reposait sur la cité, que constituaient dès le premier jour en Grèce et à Rome les mêmes éléments, c'est-à-dire le temple, la forteresse et le groupe des chefs de *gentes* réunis sur un haut lieu, Acropole, Palatin ou Capitole. De son bâton recourbé l'augure étrusque a tracé et découpé dans les cieux une figure à quatre angles droits, que, par la vertu de son art, il abaisse sur la terre, et qui y inscrira au nom des dieux les limites sacrées de la ville future. Le fondateur ou premier roi vient ensuite, qui, du soc de sa charrue, creuse le fossé de *Roma quadrata*, d'où sortiront l'*agger* et le mur; le mur

s'étendra ensuite, par une fiction religieuse et légale quand les frontières de l'État se reculeront par la conquête. L'État, dès l'origine, est là tout formé : il enveloppe, réunit et condense toutes les forces. Combien donc est différente dès sa première ébauche la société germanique, mieux faite, ce semble, pour la fédératio que pour une centralisation sociale et politique! Le seul groupe naturel de la famille y sert de base fondamentale; encore les liens en sont-ils peu étroitement serrés. Le besoin de la défense commune ou de la commune attaque, avec le dévouement de l'homme à l'homme et la solidarité de péril, telles sont les causes de rapprochement entre les pères de famille pendant la guerre; la délibération sur les intérêts de tous les réunit pendant la paix, avec une entière égalité de droits. De l'assemblée générale ils retournent à leurs habitations séparées, à leur vie solitaire, moins fréquemment en commerce avec les hommes qu'avec la nature. Lorsque, au XVIII[e] siècle, les philosophes disciples de Rousseau, et la mode à leur suite, soutiendront contre les jardins français le parti des jardins anglais, jaloux d'imiter les prairies et les bois, et de se confondre avec tout le paysage d'alentour, ce sera le curieux témoignage d'une diversité de génies survivant chez un peuple de double formation, comme est la France, et reparaissant après des siècles jusque dans les appréciations de goût, jusque dans les délicatesses et les caprices d'une civilisation raffinée.

Un second trait principal auquel se reconnaîtra le primitif génie germanique, trait cette fois encore admirablement traduit par Tacite, c'est ce sentiment religieux qui, sans le secours importun des formes matérielles, dans le silence et dans l'ombre des grands bois, se recueille et adore : *lucos ac nemora consecrant, deorumque nominibus appellant secretum illud, quod sola reverentia vident.* On a dit, — Jacques Grimm lui-même, — qu'il fallait voir dans ces expressions de Tacite un clair pressentiment de la réforme protestante. Soit, si l'on parle de l'étonnement douloureux que ressentit Luther en face des scandales religieux de son temps, ou bien de la répugnance à admettre la profusion des

images et le culte des saints: mais une telle interprétation cesse, à notre avis, d'être juste si l'on songe que le mysticisme ou bien l'ardeur de l'adoration solitaire et contemplative, éléments religieux qu'on devine, ce semble, derrière les expressions de Tacite, ne sont pas précisément ceux qu'a exaltés la réforme. Le mysticisme, avec un profond sentiment de l'indéfini, on le retrouve en certaine mesure, il est vrai, dans la poésie germanique, dans la peinture allemande avant le XVI[e] siècle, dans la musique allemande de notre temps; mais, quant aux sublimes essors de l'élévation religieuse, ils ne sauraient prendre naissance que dans la sphère de la grande imagination, où les peuples héritiers du génie classique sont, tout compte fait, restés les maîtres. Avec Homère, Eschyle, Platon, Aristote, Phidias, Virgile, Dante, la pensée humaine avait atteint les plus hautes cimes. Qu'au nom d'un Shakspeare et d'un Luther, organes d'une différente conception de l'idée religieuse et de la poésie, au nom d'un Gœthe, symbole d'une fusion cosmopolite, on réserve l'avenir, cela doit être permis à qui veut les vastes espérances : mais qu'ils sont lents à paraitre, qu'ils sont prompts à s'effacer quand on croit les saisir, les signes d'une conciliation sincère et profonde qui serait la vraie force du génie moderne!

(*Rome et les Barbares*; Perrin, éditeur.)

ALBERT DE BROGLIE

Albert de Broglie, né à Paris en 1821, mort en 1901. *L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle*, 1856-1866; *Frédéric II et Marie-Thérèse*, 1882; *Frédéric II et Louis XV*, 1884; *le Secret du Roi*, *Marie-Thérèse impératrice*, 1888; *Histoire et Diplomatie*, 1889; *Histoire de la Politique extérieure de Louis XV*, 1899.

Albert de Broglie étudia particulièrement l'histoire diplomatique au XVIIIe siècle; on lui doit surtout d'avoir éclairé d'un nouveau jour la politique extérieure de Louis XV. Ses ouvrages, documentés avec beaucoup de diligence, sont écrits avec une rare dictinction.

LA « RÉVOLUTION DIPLOMATIQUE » DE 1756

Le changement de front inattendu qui sépara en 1756 la France de la Prusse pour la jeter dans les bras de l'Autriche, qui renversa ainsi toutes les traditions européennes, et qui fut l'origine de la terrible guerre de Sept ans, est un fait dont les conséquences ont eu une portée incalculable, dont la cause première n'est pas impossible à déterminer, mais dont les détails demeurent enveloppés de mystère. La plupart des négociations qui précédèrent cette célèbre révolution diplomatique s'étant traitées à huis clos sans laisser de trace dans aucune archive, l'histoire, à sa honte, en est encore réduite à emprunter le récit fait en l'air par un littérateur agréable et la justification suspecte d'une des parties intéressées. Nous en sommes toujours aux ouï-dire rapportés par Duclos dans son *Histoire secrète du règne de Louis XV*,

et à l'exposé présenté trente ans après l'évènement par Frédéric II dans ses mémoires, deux documents aussi peu dignes l'un que l'autre d'une foi complète, et qui ont de plus l'inconvénient de s'accorder assez mal ensemble....

En premier lieu, il est un point qui ne souffre pas même la discussion, c'est l'offre de concours que Frédéric est supposé avoir faite à la France et que la France est censée avoir refusée. Là-dessus le témoignage de Frédéric est positif et ne permet pas de réplique. S'il eût fait à la France une avance de cette nature, s'il eût eu le désagrément de la voir sèchement repoussée, il n'eût pas manqué de faire sonner très haut ce grief dans ses mémoires, où il n'est occupé qu'à rejeter sur la France la responsabilité de la rupture. Cependant il ne dit rien de pareil, et il affirme énergiquement que son principal motif pour s'écarter de l'alliance française fut qu'à propos d'une querelle coloniale et purement maritime, nous voulions engager à notre suite le continent, l'Europe et lui-même dans une guerre générale où il ne lui plaisait pas de figurer.

On peut donc bien accorder à Duclos que l'Autriche, par les raisons qu'il suppose, fut empressée d'offrir son alliance à la France dès le milieu de 1755, sauf à se méfier de la couleur romanesque qu'il donne aux incidents du récit; mais il est certain en même temps que, si ces propositions furent faites, l'Autriche eut l'initiative de la bonne grâce, et ne fut devancée à Versailles par aucune invitation pareille venue de Berlin. De plus, les dates ici ont une extrême importance, et Duclos indique le 21 septembre 1755 comme le premier jour où fut débattue à Babiole la proposition autrichienne. Or il résulte de documents tirés tout dernièrement des archives de Berlin que, dès le mois d'août de la même année, l'alliance anglaise était offerte à la Prusse et prise en considération par elle, de telle sorte que, pendant l'automne de cette année critique, entre Louis XV et Frédéric l'infidélité fut au moins réciproque; les deux alliés cherchaient sourdement à se faire pièce l'un à l'autre, et, tout compte fait, le roi

de Prusse mit tous les torts de son côté en éclatant le premier.

En second lieu, il résulte du récit de Duclos lui-même qu'aucune parité n'existe entre le mauvais procédé dont Frédéric crut avoir à se plaindre de la part de la France et celui dont il se rendit coupable envers elle. Duclos convient en effet que le traité d'alliance proposé par l'Autriche, et auquel la France, suivant lui, était sur le point d'adhérer, ne contenait autre chose que la confirmation du *statu quo* territorial de l'Europe, c'est-à-dire le résultat du traité d'Aix-la-Chapelle, dont Frédéric assurément n'avait pas lieu d'être mécontent. Il ajoute que Louis XV insista énergiquement pour faire comprendre en termes formels dans cette garantie la monarchie prussienne avec toute l'étendue que lui avaient apportée ses dernières conquêtes. Quel tort était donc réellement fait aux intérêts de Frédéric? Tout au plus pouvait-il s'inquiéter pour l'avenir de l'intimité diplomatique établie entre son ancien allié et son ennemi d'hier: mais c'était aussi pour lui un avantage qu'une nouvelle adhésion solennellement donnée par l'Autriche, sous les yeux de la France, à la perte de la Silésie. L'alliance de la Prusse avec l'Angleterre avait un caractère tout autre et de bien plus graves conséquences pour nous, car cette alliance survenait au milieu d'une guerre engagée, et, en assurant au gouvernement britannique la tranquillité de ses possessions continentales, elle lui permettait de concentrer contre les flottes françaises toutes ses forces financières et militaires. En un mot, Louis XV venait consoler dans sa disgrâce l'ennemi vaincu, subjugué, humilié, de Frédéric : c'était peut-être un léger tort d'amitié; mais Frédéric courtisait l'ennemi présent, puissant, presque vainqueur de Louis XV. C'était un perfide abandon et une hostilité traîtresse à peine déguisée.

Aucun tort de forme ne manqua d'ailleurs pour envenimer le fond déjà si amer de l'injure. Frédéric y mit vraiment un plaisir de bravade et un luxe d'insolence, car il choisit pour faire éclater sa défection le jour même où Louis XV lui offrait, par un noble et sûr organe, le renouvellement public de leur vieille union.

C'est un fait que Duclos lui-même ne mentionne qu'avec embarras. Au mois de novembre 1755, M. le duc de Nivernais, pair de France, grand d'Espagne, allié très proche du secrétaire d'État de la guerre, le maréchal de Belle-Isle, et, comme tel, placé très avant dans les bonnes grâces de madame de Pompadour, fut envoyé à Berlin en grande cérémonie, chargé de la mission ostensible de renouer avec la Prusse tous les traités existants et en particulier de s'assurer de son concours dans la guerre avec l'Angleterre. Un négociateur de si haut parage n'était pas un homme de paille. Il ne s'exposait pas assurément lui-même et on ne l'exposait pas à son insu à être convaincu publiquement de duplicité ou de duperie. En tout cas, si Frédéric persistait à douter de la bonne foi de Louis XV, si les relations mystérieuses, vraies ou supposées, du cabinet de Versailles avec l'Autriche lui inspiraient une invincible méfiance, c'était le cas d'attendre jusqu'à ce qu'on eût pu couler à fond tout le différend par une franche explication. Frédéric préféra devancer la venue de l'ambassadeur pour lui faire trouver le traité anglais déjà conclu, signé et ratifié à son débotté. On prétend même qu'il assaisonna cette communication d'un trait épigrammatique des moins raffinés. A sa qualité de grand seigneur, le duc joignait celle d'amateur littéraire, auteur de quelques écrits de bon goût qui lui avaient valu l'entrée à l'Académie française. Frédéric II se fit, dans sa première audience, réciter par lui quelques vers de son cru, puis il ajouta en riant : « Je vous montrerai sous peu, moi aussi, une pièce de ma façon ». Cette pièce n'était autre que le fameux traité, produit ainsi grossièrement au jour sous les yeux, presque à la barbe de l'envoyé extraordinaire, qui était en même temps, d'un commun accord, le plus galant homme de son pays et de son temps.

Il est donc certain que Frédéric eut son parti pris dès le premier jour, et le traité de Westminster, avec toutes les suites politiques qui en découlèrent, demeure son œuvre propre, dont il répond seul devant l'histoire. La vérité vient ainsi, j'en suis fâché pour la morale, à la décharge de madame de Pompadour. Maintenant,

est-il nécessaire de fouiller les archives, d'écouter à la porte des cabinets et même des boudoirs, et de se perdre en conjectures pour deviner quels mobiles influèrent sur les acteurs de ce drame historique. et se rendre ainsi un compte naturel de leurs actes? Il me semble au contraire qu'il suffit de jeter les yeux sur une carte et d'interroger le cœur humain. Les comparaisons les plus vulgaires ne sont pas les moins saisissantes. Les rapports de la France et de la Prusse dans cet instant décisif m'ont toujours paru ressembler à ce que deviennent aisément les relations d'un tuteur et d'un pupille quand, l'un ayant vieilli et l'autre grandi, le mineur redemande ses comptes et sa liberté. Au fond, le lien que le traité de Westphalie avait établi entre la France et les membres du corps germanique. et qui s'étendait à la Prusse comme à tout autre, était beaucoup moins un lien d'amitié que de protection. Les petits États d'Allemagne cherchaient un point d'appui en France contre l'ambition envahissante de la maison d'Autriche, qui, peu satisfaite de présider à un empire fédératif, tendait toujours à les englober tous dans une monarchie unitaire. La France leur accordait d'autant plus volontiers cet appui, que son intérêt sur ce point était tout pareil au leur, et que la formation d'une grande unité monarchique sur le Rhin, à soixante lieues de notre capitale et sur notre frontière la plus découverte, a toujours paru aux politiques français doués de quelque sens le plus grand danger qui pût menacer notre grandeur et même notre indépendance nationale: mais la condition pour que cet échange de bons offices pût se prolonger, c'était évidemment qu'aucun des États ainsi protégés ne fût assez fort pour faire ses affaires lui-même, et surtout ne le devînt assez pour aspirer à remplacer l'Autriche dans ses vues de prépondérance et d'unité.

Or c'est précisément cette hypothèse dont l'ambition ardente de Frédéric tendait visiblement de jour en jour à faire une réalité. Qu'il eût conçu le projet de porter d'un seul coup la Prusse au point de grandeur où il la vit avant de mourir, et surtout au degré où nous la voyons nous-mêmes aujourd'hui, c'est ce qu'on n'ose-

rait affirmer. Il est rare que les calculs humains, même les plus réfléchis, aient cette précision; mais il était dans l'âge de l'orgueil et de l'espérance, porté par l'ascendant du génie, et décidé à épuiser les faveurs de la fortune. Il ne voulait surtout à aucun prix être contrôlé et surveillé dans l'usage des forces nouvelles qu'il venait d'acquérir. Toute clientèle donne un droit de conseil à celui qui l'exerce, et impose un devoir de déférence à celui qui la subit. Frédéric était résolu à secouer, dans ses rapports avec la France, la gêne de ce rôle subalterne. De là ses plaisanteries amères sur le compte du gouvernement français, plus dignes d'un écolier émancipé qui se raille de son maître que d'un souverain qui traite un frère en royauté. De là ces plaintes hautaines qu'il exprime dans ses mémoires sur les habitudes impérieuses du cabinet de Versailles, qui « comptait, dit-il, la Prusse à l'égard de la France comme le despote de Valachie à l'égard de la Porte ». De là enfin chez lui une tendance à faire bande à part à la première occasion, peut-être seulement pour faire preuve d'indépendance. De son côté, la France, satisfaite d'avoir créé sur les derrières de l'Autriche une puissance capable de tenir son ancienne adversaire en échec, n'avait aucune raison de compromettre cet heureux résultat en le poussant trop loin. L'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche suffisait à son repos. Son intérêt était désormais de tenir l'équilibre entre ces deux rivales, non d'agrandir démesurément l'une aux dépens de l'autre. Or l'équilibre, dans toutes les balances du monde, ne s'établit qu'en penchant alternativement dans l'un et l'autre sens.

Un certain éloignement pour la Prusse et une certaine sympathie pour l'Autriche étaient donc des sentiments très naturels, bien que nouveaux, dans les conseils du cabinet français. Et, quant à l'Autriche elle-même, en faisant taire toutes ses anciennes répugnances pour ne songer qu'à l'ennemi domestique qui s'attachait désormais à ses flancs, elle obéissait au plus impérieux instinct de défense.

C'est ainsi que, sans qu'il y ait grand reproche à faire à personne, chacun suivit en cette occurrence la

pente de sa situation dans la mesure de son caractère, Marie-Thérèse avec l'ardeur et la perspicacité de la jalousie féminine, Louis XV avec la timidité irrésolue d'un vieil enfant, Frédéric avec la hautaine et impétueuse détermination du génie.

(*Le Secret du Roi*; Calmann-Lévy, éditeur.)

CAMILLE ROUSSET

Camille Rousset, né à Paris en 1821, mort en 1892.

Histoire de Louvois, 1861-1863; *les Volontaires de 1791*, 1876; *Histoire de la Guerre de Crimée*, 1877; *la Conquête d'Alger*, 1879; *la Conquête de l'Algérie de 1841 à 1857*, 1889.

Les ouvrages de Camille Rousset doivent surtout leur valeur à l'usage qu'il y fait de documents jusqu'alors inconnus; mais on peut louer son habileté à mettre ces documents en œuvre et la bonne tenue de son style.

CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ

On gagne ainsi le 2 février; ce jour-là, Louis XIV quitte brusquement Saint-Germain. Suivi, cette fois, d'un fort léger bagage, après avoir fait à cheval, par des chemins détournés et détestables, quatre-vingts lieues en cinq jours, il arrive, le 7, à Dijon. Les opérations militaires étaient commencées depuis quatre jours. Le 3, le prince de Condé, suivant à la lettre les instructions de Louvois, avait fait déclarer aux députés comtois, par le comte de Chamilly, que le roi n'entendait pas se laisser amuser en négociations « pour gagner le temps de l'arrivée des troupes de l'Empereur », et que, puisqu'ils n'avaient pas voulu le satisfaire, il donnait ordre à M. le Prince d'entrer immédiatement en Franche-Comté. Aussitôt cette déclaration faite, et laissant les députés ébahis, M. de Chamilly part d'Auxonne

avec une avant-garde de cavalerie, fait occuper Pesme par un détachement, et s'établit, le 4, à Rochefort sur le Doubs. S'il redoute quelque retard dans l'exécution des ordres, qui sont avant tout d'aller vite, ce n'est pas la rigueur de la saison ni la difficulté des chemins qu'il déplore, encore moins la pénurie des ressources; c'est leur excès au contraire et la richesse du pays : « Tous les villages sont pleins de toutes choses, écrit-il au prince de Condé; il y a surtout une si grande abondance de vin que l'on ne peut empêcher les soldats de s'en donner, en sorte que l'on a bien de la peine à les mener dans l'état où ils se mettent. Cela, et la viande qu'ils trouvent, leur fait néanmoins oublier toutes leurs peines. » Le 5, M. le Prince arrive à Rochefort; le lendemain il est devant Besançon, qu'il somme aussitôt de se rendre. En vain Besançon exhume de ses archives ses vieux titres de ville impériale: M. le Prince n'est pas là pour discuter une question d'histoire; ses soldats ont devant eux une place espagnole; ils s'impatientent, ils demandent l'assaut : Besançon se soumet. Le même jour, Salins se rend au duc de Luxembourg, après lui avoir tiré quelques coups de canon. Louvois, qui avait pris les devants sur Louis XIV, se hâte de lui porter, à Dijon, les capitulations de Besançon et de Salins. Le 8, les troupes se rabattent de part et d'autre sur Dole, investi déjà par le détachement laissé à Rochefort.

Louis XIV arrive au camp, le 9. Pendant deux jours on parlemente sans succès; mais ce temps n'a pas été perdu; Louis XIV, assisté de Vauban, a reconnu les abords de la place, qui est forte. On se décide, comme a fait Turenne pour Alost, à tenter sur les dehors une attaque directe sans travaux d'approche; si la tentative échoue, on rentrera dans la règle, on ouvrira la tranchée. Dans la nuit du 10 au 11, le signal est donné : trois colonnes s'élancent; le régiment des gardes s'empare du chemin couvert et d'une demi-lune, s'y loge et s'y maintient contre les retours offensifs de l'ennemi, dont la résistance est vigoureuse. Le succès du siège est certain, mais il peut être retardé. Le 12, un courtisan, un fou spirituel, le comte de Gramont, s'offre à

Louis XIV pour « prendre Dole avec des mots ». Louis XIV sourit et consent. Le comte s'approche d'une porte; on lui crie de s'éloigner: il s'éloigne un instant et revient; un soldat le couche en joue; il répond à la menace par une plaisanterie; le soldat relève son arme; il lui répugne de tirer sur un homme singulièrement brave: quelques-uns de ses camarades arrivent; ils trouvent le spectacle et l'homme amusants; pendant quatre heures, ils font assaut de quolibets: l'homme leur tient tête à tous; il a soif: il récompense magnifiquement celui qui lui donne à boire; enfin un tambour lui ouvre la porte: il se fait mener aux principaux bourgeois; il les embrasse comme de vieilles connaissances; il se nomme: il exalte la puissance du roi, ses vertus magnanimes et sa redoutable colère; il peint les horreurs de l'assaut et ses suites : « N'est-ce pas, s'écrie-t-il, une épouvantable opération que d'être passé tout vif au fil de l'épée? et comme Besançon se réjouira de la prise, de la ruine de Dole! » Le comte s'arrête; il a touché juste; les Dolois ont quelque courage, mais ils ont, avant tout, la haine de Besançon. L'idée de voir transférer à cette rivale odieuse leurs privilèges et leur parlement, les émeut; ils demandent à délibérer; le lendemain, ils capitulent. Le comte de Gramont a tenu sa promesse.

N'était l'originalité du principal personnage, cette scène de comédie n'aurait rien de remarquable, car elle se jouait partout, dans toute la province. Elle s'était jouée à Besançon et à Salins, elle se jouait au fort de Joux, que le marquis d'Yenne, gouverneur de la Franche-Comté, rendait, sans hasarder un coup de mousquet, à cent vingt hommes : elle se jouait au fort Sainte-Anne, dont le commandant s'engageait à suivre le sort du fort de Joux; elle allait enfin se jouer à Gray. Le 16, Louis XIV arrive en vue de cette place, investie depuis la veille: on parlemente, inutilement d'abord, comme à Dole; quelques coups de canon sont même tirés sur l'armée royale; mais, le 18, la bourgeoisie, soulevée par deux nobles Francs-Comtois, l'abbé de Watteville et le marquis d'Yenne lui-même, qui se sont introduits dans la ville, paralyse l'action

du commandant militaire sur sa faible garnison, et capitule. Enfin cette épidémie de capitulation cessa, n'ayant plus où se prendre : en quinze jours, la Franche-Comté tout entière était soumise.

(*Histoire de Louvois*; Didier et Cie, éditeurs.)

GASTON BOISSIER

Gaston Boissier, né à Nîmes en 1823, mort en 1908. *Cicéron et ses amis*, 1865 ; *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, 1874 : *l'Opposition sous les Césars*, 1875 : *Promenades archéologiques*, 1880 ; *Nouvelles Promenades archéologiques*, 1886 : *la Fin du Paganisme*, 1891 ; *la Conjuration de Catilina*, 1905.

G. Boissier

Gaston Boissier s'est fait une place à part comme historien de l'ancienne Rome en l'étudiant surtout dans sa vie intellectuelle et sociale. Diligent érudit, il est aussi un écrivain des plus diserts et un très délicat moraliste.

LE CÉSARISME

Il n'est pas si aisé qu'on le pense de définir exactement ce qu'on a nommé le *césarisme*. Le mot est fort répandu, il retentit à chaque instant dans nos luttes politiques, mais je ne crois pas qu'on ait en général une idée vraie de la chose. On se figure d'ordinaire le césarisme comme une sorte de despotisme démocratique, c'est-à-dire comme un de ces gouvernements absolus exercés au nom du peuple par un homme qui

prétend en être le représentant et le délégué. Cette définition n'est juste qu'en partie. César était sans doute le favori et le défenseur de la démocratie romaine. Il se donnait volontiers pour le continuateur des Gracques, et il aimait à dire, quand il avait besoin d'un prétexte pour envahir l'Italie : « Je viens délivrer le peuple romain d'une faction qui l'opprime ». S'il avait eu le temps de créer un établissement solide, il est probable qu'il l'aurait appuyé sur les suffrages et les sympathies populaires; mais son habile neveu, qui fut le véritable fondateur de l'empire, a suivi un système différent. Il se rattacha plutôt à l'aristocratie, et prétendit en continuer la politique. Il la comblait d'égards et de faveurs. La conquête d'un grand seigneur qui se tenait à l'écart lui semblait une victoire importante, et on le vit un jour supplier Pison de vouloir bien accepter le consulat qu'il lui offrait. Il affectait de ne paraître gouverner que par le Sénat et pour lui; il voulait être seulement le premier des sénateurs (*princeps*), et ce titre, par lequel on le désignait, indiqua le caractère qu'il entendait donner à son pouvoir. Son successeur Tibère était un aristocrate de naissance et d'humeur, le dernier des Appii Claudii, en qui revivait tout l'orgueil de cette race indomptable. Le peuple lui répugnait; il ne prit même plus la peine de l'amuser, comme avait fait Auguste, et se montra fort négligent des jeux publics. Il avait un dégoût profond pour toutes ces foules prosternées qui attendaient son passage le long des routes de l'Italie, et fit un édit pour ordonner aux habitants des municipes de rester chez eux quand il voyageait. C'est avec lui que le peuple cesse de tenir aucune place dans le gouvernement: malgré sa complaisance inépuisable, on lui enlève la nomination des magistrats pour la donner aux sénateurs. Les empereurs nouveaux ne lui demandent plus, à leur avènement, une sorte de confirmation de leur pouvoir, qu'il se serait bien gardé de refuser, et c'est le sénat qui est seul chargé de donner à l'élu de la violence ou de la fraude une apparence d'investiture. Il n'est donc pas exact de dire que les empereurs gouvernaient au nom du peuple, et d'appeler,

comme on le fait ordinairement, le césarisme une tyrannie démocratique.

C'était plutôt un gouvernement monarchique qui se cachait sous des formes républicaines. Ce mélange des deux principes différents avait été imaginé par Auguste, et il était si fier de son œuvre, qu'il a pris soin de nous apprendre à quel moment ce régime fut institué : « Pendant mon sixième et mon septième consulat, dit-il, les guerres civiles étant terminées, je renonçai au pouvoir que le consentement de tous les citoyens m'avait confié, et je remis la république aux mains du peuple et du sénat ». Gardons-nous de prendre ces mots à la lettre. Ce n'était pas l'ancien gouvernement, détruit par César et par Octave, qui, l'an 726 de Rome, recommença d'exister: ce n'en était que l'apparence; mais cette apparence au moins, Auguste voulut qu'elle fût respectée. Il ne demanda plus pour lui aucun pouvoir extraordinaire; il refusa obstinément la dictature ou le consulat perpétuel, et gronda le peuple qui, au théâtre, lui avait un jour donné le nom de maître; il l'était pourtant, sans en porter le nom, et ces titres qu'il refusait n'auraient guère ajouté à sa puissance. Quoique rien ne parût changé, rien n'était resté le même. En conservant les magistrats anciens, le prince ne leur avait laissé que l'ombre du pouvoir, il en avait pris pour lui la réalité. Il y avait encore des tribuns du peuple, mais le prince s'était fait donner la puissance tribunitienne. La sénat nommait des gouverneurs dans les provinces soumises à son autorité, mais le prince surveillait les mandataires du sénat comme les siens. Il levait et commandait les armées, il décidait de la paix et de la guerre, il était dispensé d'obéir aux lois qui gênaient ses pouvoirs exceptionnels, il avait enfin « le droit de faire, dans les choses privées ou publiques, humaines ou sacrées, tout ce qu'il jugeait utile à l'intérêt de l'État ». Voilà de quelle façon Auguste avait « remis la république aux mains du sénat et du peuple ». Les flatteurs ou les sots pouvaient seuls se laisser tromper par l'apparence et prétendre qu'il avait fait revivre l'ancien gouvernement. Les autres savaient bien quel nom il fallait donner à

ce régime nouveau, et ils disaient avec Tacite que l'empire, malgré ses formes républicaines, n'était au fond qu'une monarchie, *haud alia re romana quam si unus imperitet.*

Ce n'était pas nécessairement une monarchie absolue. Elle pouvait le devenir et l'est en fait très souvent devenue, mais en principe elle ne devait pas l'être. C'est l'opinion de Tacite et des esprits les plus sages de ce temps. « Il ne faut pas confondre, disait Pline, le principat avec le despotisme. » Aujourd'hui il nous est bien difficile de les séparer, et l'empire romain nous paraît un des types les plus accomplis du gouvernement despotique. Nous ne comprenons guère que ceux qui le voyaient de près et qui en avaient souffert l'aient autrement jugé que nous. Il nous paraît fort étrange que Tacite fasse dire a Galba, après Tibère et Néron, « que les Romains ne peuvent supporter ni la pleïne liberté ni la pleine servitude ». Nous ne sommes pas moins étonnés d'entendre dire à Dion Cassius que l'on voyait avec peine Caligula fréquenter les petits despotes de l'Orient qui se trouvaient alors à Rome, « parce qu'on craignait qu'il n'apprit d'eux à devenir tyran ». Avait-il donc besoin qu'on le lui enseignât, et ne lui suffisait-il pas, pour le devenir, d'imiter l'exemple de Tibère? Mais les Romains entendaient par tyrannie, et même quelquefois par royauté, un gouvernement qui n'a de lois que les caprices du maître, où tous les crimes deviennent non seulement possibles, mais permis, dès que le maître le veut; où c'est l'ordinaire que les princes « détruisent les villes, tuent leurs frères, leurs femmes et leurs parents ». Assurément Rome connaissait ces crimes, les empereurs se les étaient plus d'une fois permis, et l'empire les avait supportés: mais en les supportant on les condamnait; ils blessaient l'opinion publique, qui les détestait en secret, en attendant de pouvoir les flétrir tout haut. Cet esclavage résigné de certains peuples de l'Orient, en proie à des despotes fantasques qui pouvaient tout se permettre sans rencontrer une résistance ni soulever un murmure, c'est précisément ce que Tacite appelait « la pleine servitude »; et il ne lui semblait pas que

Rome fût jamais descendue aussi bas. Ainsi, au delà de la tyrannie des Césars, qui était souvent si lourde, les Romains en apercevaient une autre, plus pesante et plus dure encore, où il n'y avait plus de lois ni d'opinion, où cet état violent qu'ils traversaient sous de méchants princes et qu'ils regardaient comme une crise passagère, était la situation ordinaire et normale. C'est ce qui les rendait un peu moins sévères pour le régime sous lequel ils avaient le malheur de vivre; c'est ce qui explique que, tandis que nous le rangeons sans hésiter parmi les gouvernements despotiques, ils étaient plutôt disposés à le regarder comme un gouvernement libre, ou tout au moins comme une monarchie tempérée.

Il est certain qu'il pouvait l'être. En face du prince il restait assez de forces vives pour le contraindre à s'observer. Ces magistrats qu'il n'avait pas tous nommés et qui l'aidaient à gouverner l'empire, ce sénat dont l'autorité était plus vieille que la sienne, cette opinion publique, perspicace et railleuse, ces traditions, ces usages, ces souvenirs d'un passé glorieux qui commandaient le respect par leur antiquité, pouvaient servir de limites et de frein à son pouvoir envahissant et en modérer les excès. Malheureusement ces limites n'avaient rien de fixe. Autant les réformes administratives d'Auguste étaient nettes et précises, autant ses innovations politiques restèrent vagues. L'empire s'était un jour glissé dans la république, suivant le mot spirituel de Sénèque, mais, en s'y établissant, il n'avait pas pris la précaution de dire ce qu'il entendait garder pour lui et ce qu'il voulait bien laisser aux anciens possesseurs. Les vieilles magistratures qu'on avait conservées ne savaient plus jusqu'où s'étendait leur compétence. Si le pouvoir de l'empereur n'était pas tout à fait illimité, il était au moins mal limité : de là vint tout le mal. Dans le monument d'Ancyre, Auguste prétend qu'il n'a pas plus de puissance réelle que les autres magistrats, et il s'attribue seulement au-dessus d'eux une sorte d'autorité ou d'influence morale (*dignitas*). En apparence c'était peu de chose, en réalité c'était tout. Cette autorité mal définie et incertaine,

rendue plus puissante par son obscurité même, paralysait tout le reste. Le sénat, qui la sentait toujours au-dessus de lui, n'osait rien entreprendre, ou n'agissait que par boutades, quand par hasard une voix un peu libre secouait pour un moment la servilité générale. Les princes eux-mêmes n'étaient pas exempts des inquiétudes qu'ils causaient aux autres : obligés, pour rester fidèles à leur système, de conserver ces semblants de liberté, ils craignaient toujours qu'on ne finît par les prendre au sérieux. On voit bien qu'ils n'avaient pas cette assurance tranquille que donne au monarque le sentiment de ses droits dans un État bien réglé. Ces alternatives de violence et d'hypocrisie qui se remarquent dans leur conduite trahissent une autorité qui se méfie d'elle-même et ne connaît pas bien ses limites. Néron avait raison de dire que ses prédécesseurs ne savaient pas exactement ce qu'il leur était permis de faire. C'est ainsi que les sujets et le maître, objets d'effroi les uns pour les autres, vivaient entre eux dans un état de défiance mutuelle et de terreur réciproque. De là sont venus les malheurs qui ont affligé Rome pendant des siècles. Ce pouvoir souverain, qui n'était pas sûr de lui-même et qui s'effrayait de tout, devenait inévitablement cruel, car il n'y a rien qui rende féroce comme la peur.

(*L'Opposition sous les Césars*; Hachette et C[ie], éditeurs.)

RENAN

Ernest Renan, né à Tréguier en 1823, mort en 1892.

Les Origines du Christianisme, 1863-1881; *l'Histoire du Peuple d'Israël*, 1887-1892.

Renan applique à l'histoire religieuse la méthode scientifique, mais dans un sentiment de pieuse tendresse. En retraçant l'évolution qui prépare à travers les siècles notre monde moderne, il ne montre pas seulement une rare délicatesse de sens historique; il a le don de ranimer le passé. Son œuvre ne vaut guère pour la nouveauté des solutions: il se contente de choisir entre celles des exégètes antérieurs. Ce qui en fait surtout le prix, c'est d'abord l'intelligence sympathique avec laquelle il saisit les manifestations de l'activité mentale et morale dans le domaine de la religion, c'est ensuite son génie de peintre et de poète.

Artiste plus encore que savant, il accorde beaucoup au sentiment, à l'imagination. Les textes qui lui manquent, il y supplée, et ceux que lui fournit l'histoire, il les « sollicite » ingénieusement. L'essentiel pour l'historien, dit-il, est d'écrire « une œuvre dont toutes les parties se tiennent, se commandent, s'appellent », de « mettre dans les choses l'unité que sa conscience lui révèle ». Cette méthode fait prévaloir le goût et le tact individuels sur l'objectivité critique. Aussi bien Renan ne tint jamais l'histoire que pour « une de ces petites sciences hypothétiques qui se défont sans cesse après s'être faites », et son scepticisme encouragea son dilettantisme.

Quant à l'artiste, il est, chez Renan, merveilleux. Nul ne sut comme lui fondre le vrai avec le vraisemblable, tirer du plus sec document tout un tableau de vie pit-

toresque ou psychologique, tracer des lieux, des hommes, des peuples, un portrait délicatement expressif. Son style n'a pas d'égal pour l'élégance, la suavité, la fluide exactitude. Aucune rhétorique ; rien d'artificiel, rien qui sente le travail. Infiniment divers et nuancé, il se plie avec une exquise souplesse aux plus délicates inflexions d'un esprit ondoyant et chatoyant entre tous.

Beyrouth, 20 janvier 1865

Cher Monsieur,

Voulez-vous avoir la bonté de me faire expédier à Smyrne toutes les lettres qui m'arriveraient désormais. Agréez d'avance mes remerciements, et croyez aux sentiments de considération très-distinguée avec lesquels je suis,

Votre tout dévoué serviteur

E. Renan

LE GÉNIE HÉBREU

Gloire au génie hébreu, qui a désiré, appelé avec une force sans égale la fin du mal, et vu se lever à l'horizon, au milieu des effroyables ténèbres du monde assyrien, ce soleil de justice seul capable de faire cesser la guerre entre les hommes! C'était là assurément une immense utopie. Les hommes de paix rêvés par le prophète devaient être plus funestes au monde que les hommes de guerre les plus brutaux. Pour éviter ce grand mal d'être obligé « d'apprendre la guerre », mal cruel à coup sûr, Isaïe et Michée fondent la théocratie. Or, Iahvé ne pouvant exercer un gouvernement direct, le règne de Iahvé eût été le règne du parti iahvéiste, règne d'autant plus tyrannique qu'il se fût exercé au nom du ciel. L'autorité est d'autant plus dure que l'origine en est crue divine. Mieux vaut le soldat que le prêtre; car le soldat n'a aucune prétention métaphysique. Au point de vue de la philosophie de l'histoire, on ne peut donc accepter qu'avec une forte réserve la politique sacrée d'Isaïe. Mais, la théocratie une fois écartée, il reste la bonté et la raison: il reste cette vérité que la science et la justice, s'appliquant au gouvernement du monde, peuvent beaucoup l'améliorer. Cette espérance que les sibyllistes d'Alexandrie relèvent ardemment, qui réchauffe et soutient le tendre et défaillant Virgile, où Jésus et son entourage puisent l'affirmation de l'apparition prochaine du royaume de Dieu, a pour père Isaïe ou plutôt l'école, obstinée dans son optimisme, qui la première jeta dans l'humanité le cri de justice, de fraternité et de paix.

C'est ici une des origines de l'idéalisme, et il faut s'incliner. La victoire des prophètes compte entre les rares victoires que les hommes de l'esprit ont remportées. A côté de la Grèce du ve siècle, mettons Israël du VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Israël, dès cette époque reculée, vit admirablement l'absurdité de l'idolâtrie, cette faute énorme dont la race aryenne ne sut pas se défendre au moment où elle se trouva en contact avec des races pratiquant les arts plastiques. La sottise

de l'homme « se prosternant devant l'œuvre de ses mains, adorant ce que ses doigts ont fabriqué », parut aux Israélites éclairés le comble de l'absurde. Le ridicule des petits bons dieux, traînant parmi les bibelots de la tente ou de la maison, les frappa. Les sages s'en moquaient et conseillaient de jeter tout cela dans le trou aux ordures, en la compagnie des rats et des chauves-souris. L'idée que le *nabi* tenait son inspiration de Iahvé devait aussi expulser les ineptes pratiques de la sorcellerie. C'est là une des grandes différences du développement aryen et du développement sémitique. Chez les Grecs, chez les Romains, chez les peuples modernes, jusqu'au XVIe siècle, l'aristocratie montra une faiblesse extrême envers les superstitions et les opinions grossières de la foule. Chez les Hébreux, les chefs selon l'esprit firent à la superstition une guerre à mort et finirent par l'emporter. En Europe, un tel mouvement ne se vit qu'à la Réforme: or, la Réforme du XVIe siècle doit être considérée comme une recrudescence de l'esprit hébreu, produite par la lecture de la Bible. C'est la dernière poussée de l'esprit dont l'école d'Isaïe fut la plus haute et la plus claire manifestation.

Le sacrifice était la tache honteuse que l'humanité gardait de ses folles terreurs primitives, de son sot et bas empressement à apaiser des dieux chimériques. Nous avons vu Isaïe traiter cette pratique fondamentale de la religion avec une sorte de dedain. Michée n'est pas moins formel. Le Iahvé d'Osée, nous l'avons vu, est un être complètement moral; celui d'Isaïe et de Michée a déjà les tendresses du Père céleste des chrétiens. En même temps, naît la vraie prière. L'homme pieux prend en horreur les contorsions, les convulsions, les danses frénétiques, ces incisions au front, ces façons de se taillader avec des rasoirs qu'affectionnaient les prêtres de Baal et de Camos. Le nouveau Dieu est si essentiellement le Dieu du bien, que toute âme pure se trouve naturellement en commerce avec lui. Il aime les hommes sincères et honnêtes; il les écoute. Il est douteux que nous ayons des psaumes de ce temps. Mais l'esprit de méditation intime qui a fait des psaumes le

livre de prière de l'humanité existe déjà. Cet esprit se résume dans les nuances diverses du mot *siah*, signifiant à la fois méditer, parler bas, parler avec soi-même, s'entretenir avec Dieu, se perdre dans les vagues rêveries de l'infini.

C'est surtout par la conception de la Providence et de la justice sociale que le développement hébreu se sépara nettement de celui de nos races. Nos races se contentèrent toujours d'une justice assez boiteuse dans le gouvernement de l'univers. Leur assurance d'une autre vie fournissait aux iniquités de l'état actuel d'amples compensations. Le prophète hébreu, au contraire, ne fait jamais appel aux récompenses ni aux châtiments d'outre-tombe. Il est affamé de justice et de justice immédiate. Selon lui. c'est ici-bas que la justice de Iahvé s'exerce. Un monde injuste est à ses yeux une monstruosité. Quoi! Iahvé ne serait donc pas tout-puissant! De là une tension héroïque. un cri permanent, une attention perpétuelle aux événements du monde, tenus tous pour des actes d'un Dieu justicier. De là surtout une foi ardente dans une réparation finale, dans un jour de jugement, où les choses seront rétablies comme elles devraient être. Ce jour sera le renversement de ce qui existe. Ce sera la révolution radicale, la revanche des faibles, la confusion des forts. Le miracle de la transformation du monde s'opérera à Sion. Sion sera la capitale d'un monde régénéré, où la justice régnera.

(*Histoire du Peuple d'Israël*; Calmann Lévy, éditeur.)

PRÉDICATIONS DU LAC; LE ROYAUME DE DIEU CONÇU COMME L'AVÈNEMENT DES PAUVRES

Tel était le groupe qui, sur le bord du lac de Tibériade, se pressait autour de Jésus. L'aristocratie y était représentée par un douanier et par la femme d'un régisseur. Le reste se composait de pêcheurs et de simples gens. Leur ignorance était extrême: ils avaient l'esprit faible, ils croyaient aux spectres et aux esprits. Pas un élément de culture hellénique n'avait pénétré dans ce

premier cénacle; l'instruction juive y était aussi fort incomplète; mais le cœur et la bonne volonté y débordaient. Le beau climat de la Galilée faisait de l'existence de ces honnêtes pêcheurs un perpétuel enchantement. Ils préludaient vraiment au royaume de Dieu, simples, bons, heureux, bercés doucement sur leur délicieuse petite mer, ou dormant le soir sur ses bords. On ne se figure pas l'enivrement d'une vie qui s'écoule ainsi à la face du ciel, la flamme douce et forte que donne ce perpétuel contact avec la nature, les songes de ces nuits passées à la clarté des étoiles, sous un dôme d'azur d'une profondeur sans fin. Ce fut durant une telle nuit que Jacob, la tête appuyée sur une pierre, vit dans les astres la promesse d'une postérité innombrable, et l'échelle mystérieuse par laquelle les Elohim allaient et venaient du ciel à la terre. A l'époque de Jésus, le ciel n'était pas fermé, ni la terre refroidie. La nue s'ouvrait encore sur le fils de l'homme; les anges montaient et descendaient sur sa tête; les visions du royaume de Dieu étaient partout: car l'homme les portait en son cœur. L'œil clair et doux de ces âmes simples contemplait l'univers en sa source idéale; le monde dévoilait peut-être son secret à la conscience divinement lucide de ces enfants heureux, à qui la pureté de leur cœur mérita un jour de voir Dieu.

Jésus vivait avec ses disciples presque toujours en plein air. Tantôt, il montait dans une barque, et enseignait ses auditeurs pressés sur le rivage. Tantôt il s'asseyait sur les montagnes qui bordent le lac, où l'air est si pur et l'horizon si lumineux. La troupe fidèle allait ainsi, gaie et vagabonde, recueillant les inspirations du maître dans leur première fleur. Un doute naïf s'élevait parfois, une question doucement sceptique : Jésus, d'un sourire ou d'un regard, faisait taire l'objection. A chaque pas, dans le nuage qui passait, le grain qui germait, l'épi qui jaunissait, on voyait le signe du royaume près de venir; on se croyait à la veille de voir Dieu, d'être les maîtres du monde; les pleurs se tournaient en joie; c'était l'avènement sur terre de l'universelle consolation.

« Heureux, disait le maître, les pauvres en esprit;

car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieux !

« Heureux ceux qui pleurent; car ils seront consolés !

« Heureux les débonnaires ; car ils posséderont la terre !

« Heureux les miséricordieux; car ils obtiendront miséricorde !

« Heureux ceux qui ont le cœur pur; car ils verront Dieu !

« Heureux les pacifiques ; car ils seront appelés enfants de Dieu !

« Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice ; car le royaume des cieux est à eux ! »

Sa prédication était suave et douce, toute pleine de la nature et du parfum des champs. Il aimait les fleurs et en prenait ses leçons les plus charmantes. Les oiseaux du ciel, la mer, les montagnes, les jeux des enfants, passaient tour à tour dans ses enseignements. Son style n'avait rien de la période grecque, mais se rapprochait beaucoup plus du tour des parabolistes hébreux, et surtout des sentences des docteurs juifs, ses contemporains, telles que nous les lisons dans le *Pirké Aboth*. Ses développements avaient peu d'étendue, et formaient des espèces de surates à la façon du Coran, lesquelles, cousues ensemble, ont composé plus tard ces longs discours qui furent écrits par Mathieu. Nulle transition ne liait ces pièces diverses ; d'ordinaire, cependant, une même inspiration les pénétrait et en faisait l'unité. C'est surtout dans la parabole que le maitre excellait. Rien dans le judaïsme ne lui avait donné le modèle de ce genre délicieux. C'est lui qui l'a créé. Il est vrai qu'on trouve dans les livres bouddhiques des paraboles exactement du même ton et de la même facture que les paraboles évangéliques. Mais il est difficile d'admettre qu'une influence bouddhique se soit exercée en ceci. L'esprit de mansuétude et la profondeur de sentiment qui animèrent également le christianisme naissant et le bouddhisme suffisent peut-être pour expliquer ces analogies.

Une totale indifférence pour la vie extérieure et pour le vain appareil de « confortable » dont nos tristes pays nous font une nécessité, était la conséquence de la

vie simple et douce qu'on menait en Galilée. Les climats froids, en obligeant l'homme à la lutte perpétuelle contre le dehors, font attacher beaucoup de prix aux recherches du bien-être et du luxe. Au contraire, les pays qui éveillent des besoins peu nombreux sont les pays de l'idéalisme et de la poésie. Les accessoires de la vie y sont insignifiants auprès du plaisir de vivre. L'embellissement de la maison y est superflu; on se tient le moins possible enfermé. L'alimentation forte et régulière des climats peu généreux passerait pour pesante et désagréable. Et, quant au luxe des vêtements, comment rivaliser avec celui que Dieu a donné à la terre et aux oiseaux du ciel? Le travail, dans ces sortes de climats, paraît inutile; ce qu'il donne ne vaut pas ce qu'il coûte. Les animaux des champs sont mieux vêtus que l'homme le plus opulent, et ils ne font rien. Ce mépris, qui, lorsqu'il n'a pas la paresse pour cause, sert beaucoup à l'élévation des âmes, inspirait à Jésus des apologues charmants.

La troupe heureuse, se reposant sur le Père céleste pour la satisfaction de ses besoins, avait pour première règle de regarder les soucis de la vie comme un mal qui étouffe en l'homme le germe de tout bien. Chaque jour, elle demandait à Dieu le pain du lendemain. A quoi bon thésauriser? Le royaume de Dieu va venir. « Vendez ce que vous possédez et donnez-le en aumône, disait le maître. Faites-vous au ciel des sacs qui ne vieillissent pas, des trésors qui ne se dissipent pas. » Entasser des économies pour des héritiers qu'on ne verra jamais, quoi de plus insensé? Comme exemple de la folie humaine, Jésus aimait à citer le cas d'un homme qui, après avoir élargi ses greniers et s'être amassé du bien pour de longues années, mourut avant d'en avoir joui. Le brigandage, qui était très enraciné en Galilée, donnait beaucoup de force à cette manière de voir. Le pauvre, qui n'en souffrait pas, devait se regarder comme le favori de Dieu, tandis que le riche, ayant une possession peu sûre, était le vrai déshérité. Dans nos sociétés établies sur une idée très rigoureuse de la propriété, la position du pauvre est horrible; il n'a pas à la lettre sa

place au soleil. Il n'y a de fleurs, d'herbe, d'ombrage que pour celui qui possède la terre. En Orient, ce sont là des dons de Dieu, qui n'appartiennent à personne. Le propriétaire n'a qu'un mince privilège; la nature est le patrimoine de tous.

Le christianisme naissant, du reste, ne faisait en ceci que suivre la trace des esséniens ou thérapeutes et des sectes juives fondées sur la vie cénobitique. Un élément communiste entrait dans toutes ces sectes, également mal vues des pharisiens et des sadducéens. Le messianisme, tout politique chez les Juifs orthodoxes, devenait chez elles tout social. Par une existence douce, réglée, contemplative, laissant sa part à la liberté de l'individu, ces petites Églises croyaient inaugurer sur la terre le royaume céleste. Des utopies de vie bienheureuse, fondées sur la fraternité des hommes et le culte pur du vrai Dieu, préoccupaient les âmes élevées et produisaient de toutes parts des essais hardis, sincères, mais de peu d'avenir.

Jésus, dont les rapports avec les esséniens sont très difficiles à préciser (les ressemblances, en histoire, n'impliquant pas toujours des rapports), était ici certainement leur frère. La communauté des biens fut quelque temps de règle dans la société nouvelle. L'avarice était le péché capital: or, il faut bien remarquer que le péché d'avarice, contre lequel la morale chrétienne a été si sévère, était alors le simple attachement à la propriété. La première condition pour être disciple de Jésus était de réaliser sa fortune et d'en donner le prix aux pauvres. Ceux qui reculaient devant cette extrémité n'entraient pas dans la communauté. Jésus répétait souvent que celui qui a trouvé le royaume de Dieu doit l'acheter au prix de tous ses biens, et qu'en cela il fait encore un marché avantageux. « L'homme qui a découvert l'existence d'un trésor dans un champ, disait-il, sans perdre un instant, vend ce qu'il possède et achète le champ. Le joaillier qui a trouvé une perle inestimable, fait argent de tout et achète la perle. » Hélas! les inconvénients de ce régime ne tardèrent pas à se faire sentir. Il fallait un trésorier. On choisit pour cela Judas de Kerioth. A tort ou à raison, on l'accusa

de voler la caisse commune; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fit une mauvaise fin.

Quelquefois le maître, plus versé dans les choses du ciel que dans celles de la terre, enseignait une économie politique plus singulière encore. Dans une parabole bizarre, un intendant est loué pour s'être fait des amis parmi les pauvres aux dépens de son maître, afin que les pauvres, à leur tour, l'introduisent dans le royaume du ciel. Les pauvres, en effet, devant être les dispensateurs de ce royaume, n'y recevront que ceux qui leur auront donné. « Les pharisiens, qui étaient des avares, dit l'évangéliste, entendaient cela, et se moquaient de lui. » Entendirent-ils aussi la redoutable parabole que voici? « Il y avait un homme riche, qui était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui tous les jours faisait bonne chère. Il y avait aussi un pauvre, nommé Lazare, qui était couché à sa porte, couvert d'ulcères, désireux de se rassasier des miettes qui tombaient de la table du riche. Et les chiens venaient lécher ses plaies! Or, il arriva que le pauvre mourut, et qu'il fut porté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi et fut enterré. Et, du fond de l'enfer, pendant qu'il était dans les tourments, il leva les yeux, et vit de loin Abraham, et Lazare dans son sein. Et, s'écriant, il dit : « Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, « afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt et « qu'il me rafraîchisse la langue, car je souffre cruelle- « ment dans cette flamme. » Mais Abraham lui dit : « Mon fils, songe que tu as eu ta part de bien dans la « vie, et Lazare sa part de mal. Maintenant, il est con- « solé, et tu es dans les tourments. » Quoi de plus juste? Plus tard, on appela cela la parabole du « mauvais riche ». Mais c'est purement et simplement la parabole du « riche ». Il est en enfer, parce qu'il est riche, parce qu'il ne donne pas son bien aux pauvres, parce qu'il dîne bien, tandis que d'autres à sa porte dînent mal. Enfin, dans un moment où, moins exagéré, Jésus ne présente l'obligation de vendre ses biens et de les donner aux pauvres que comme un conseil de perfection, il fait encore cette déclaration terrible : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une

aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu ».

Un sentiment d'une admirable profondeur domina en tout ceci Jésus, ainsi que la bande de joyeux enfants qui l'accompagnaient, et fit de lui pour l'éternité le vrai créateur de la paix de l'âme, le grand consolateur de la vie. En dégageant l'homme de ce qu'il appelait « les sollicitudes de ce monde », Jésus put aller à l'excès et porter atteinte aux conditions essentielles de la société humaine; mais il fonda ce haut spiritualisme qui, pendant des siècles, a rempli les âmes de joie à travers cette vallée de larmes. Il vit avec une parfaite justesse que l'inattention de l'homme, son manque de philosophie et de moralité viennent le plus souvent des distractions auxquelles il se laisse aller, des soucis qui l'assiègent et que la civilisation multiplie outre mesure. L'Évangile, de la sorte, a été le suprême remède aux ennuis de la vie vulgaire, un perpétuel *sursum corda*, une puissante distraction aux misérables soins de la terre, un doux appel comme celui de Jésus à l'oreille de Marthe : « Marthe, Marthe, tu t'inquiètes de beaucoup de choses; or, une seule est nécessaire ». Grâce à Jésus, l'existence la plus terne, la plus absorbée par de tristes ou humiliants devoirs, a eu son échappée sur un coin du ciel. Dans nos civilisations affairées, le souvenir de la vie libre de Galilée a été comme le parfum d'un autre monde, comme une « rosée de l'Hermon », qui a empêché la sécheresse et la vulgarité d'envahir entièrement le champ de Dieu.

Ces maximes, bonnes pour un pays où la vie se nourrit d'air et de jour, ce communisme délicat d'une troupe d'enfants de Dieu, vivant en confiance sur le sein de leur père, pouvaient convenir à une secte naïve, persuadée à chaque instant que son utopie allait se réaliser. Mais il est clair qu'elles ne pouvaient rallier l'ensemble de la société. Jésus comprit bien vite, en effet, que le monde officiel de son temps ne se prêterait nullement à son royaume. Il en prit son parti avec une hardiesse extrême. Laissant là tout ce monde au cœur sec et aux étroits préjugés, il se tourna vers les simples. Une vaste substitution de race aura lieu. Le royaume de Dieu est fait : 1° pour les enfants et pour ceux qui leur res-

semblent; 2° pour les rebutés de ce monde, victimes de la morgue sociale, qui repousse l'homme bon, mais humble; 3° pour les hérétiques et schismatiques, publicains, samaritains, païens de Tyr et de Sidon. Une parabole énergique expliquait cet appel au peuple et le légitimait : Un roi a préparé un festin de noces et envoie ses serviteurs chercher les invités. Chacun s'excuse; quelques-uns maltraitent les messagers. Le roi alors prend un grand parti. Les gens comme il faut n'ont pas voulu se rendre à son appel : eh bien, ce seront les premiers venus, des gens recueillis sur les places et les carrefours, des pauvres, des mendiants, des boiteux, n'importe; il faut remplir la salle, « et, je vous le jure, dit le roi, aucun de ceux qui étaient invités ne goûtera mon festin ».

Le pur *ébionisme*, c'est-à-dire la doctrine que les pauvres (ébionim) seuls seront sauvés, que le règne des pauvres va venir, fut donc la doctrine de Jésus. « Malheur à vous, qui êtes maintenant rassasiés, car vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, car vous gémirez et vous pleurerez. » — « Quand tu fais un festin, disait-il encore, n'invite pas tes amis, tes parents, tes voisins riches; ils te réinviteraient, et tu aurais ta récompense. Mais, quand tu fais un repas, invite les pauvres, les infirmes, les boiteux, les aveugles ; et tant mieux pour toi s'ils n'ont rien à te rendre, car le tout te sera rendu dans la résurrection des justes. » C'est peut-être dans un sens analogue qu'il répétait souvent : « Soyez de bons banquiers », c'est-à-dire : Faites de bons placements pour le royaume de Dieu, en donnant vos biens aux pauvres, conformément au vieux proverbe : « Donner au pauvre, c'est prêter à Dieu. »

Ce n'était pas là, du reste, un fait nouveau. Le mouvement démocratique le plus exalté dont l'humanité ait gardé le souvenir (le seul qui ait réussi, car seul il s'est tenu dans le domaine de l'idée pure), agitait depuis longtemps la race juive. La pensée que Dieu est le vengeur du pauvre et du faible contre le riche et le puissant se retrouve à chaque page des écrits de l'Ancien Testament. L'histoire d'Israël est, de toutes

les histoires, celle où l'esprit populaire a le plus constamment dominé. Les prophètes, vrais tribuns, et en un sens les plus hardis tribuns, avaient tonné sans cesse contre les grands et établi une étroite relation, d'une part entre les mots de « riche, impie, violent, méchant », de l'autre entre les mots de « pauvre, doux, humble, pieux ». Sous les Séleucides, les aristocrates ayant presque tous apostasié et passé à l'hellénisme, ces associations d'idées ne firent que se fortifier. Le livre d'Hénoch contient des malédictions plus violentes encore que celles de l'Évangile contre le monde, les riches, les puissants. Le luxe y est présenté comme un crime. Le « fils de l'homme », dans cette Apocalypse bizarre, détrône les rois, les arrache à leur vie voluptueuse, les précipite dans l'enfer. L'initiation de la Judée à la vie profane, l'introduction récente d'un élément tout mondain de luxe et de bien-être, provoquaient une furieuse réaction en faveur de la simplicité patriarcale. « Malheur à vous qui méprisez la masure et l'héritage de vos pères! Malheur à vous qui bâtissez vos palais avec la sueur des autres! Chacune des pierres, chacune des briques qui les composent est un péché. » Le nom de « pauvre » (*ebion*) était devenu synonyme de « saint », d' « ami de Dieu ». C'était le nom que les disciples galiléens de Jésus aimaient à se donner; ce fut longtemps le nom des chrétiens judaïsants de la Batanée et du Hauran (Nazaréens, Hébreux) restés fidèles à la langue comme aux enseignements primitifs de Jésus, et qui se vantaient de posséder parmi eux les descendants de sa famille. A la fin du IIe siècle, ces bons sectaires, demeurés en dehors du grand courant qui avait emporté les autres Églises, sont traités d'hérétiques (*ébionistes*), et on invente, pour expliquer leur nom un prétendu hérésiarque *Ebion*.

On entrevoit sans peine, en effet, que ce goût exagéré de pauvreté ne pouvait être bien durable. C'était là un de ces éléments d'utopie comme il s'en mêle toujours aux grandes fondations, et dont le temps fait justice. Transporté dans le large milieu de la société humaine, le christianisme devait un jour très facilement consentir à posséder des riches dans son sein, de même

que le bouddhisme, exclusivement monacal à son origine, en vint très vite, dès que les conversions se multiplièrent, à admettre des laïques. Mais on garde toujours la marque de ses origines. Bien que vite dépassé et oublié, l'*ébionisme* laissa dans toute l'histoire des institutions chrétiennes un levain qui ne se perdit pas. La collection des discours de Jésus se forma dans le milieu ébionite de la Batanée. La « pauvreté » resta un idéal dont la vraie lignée de Jésus ne se détacha plus. Ne rien posséder fut le véritable état évangélique: la mendicité devint une vertu, un état saint. Le grand mouvement ombrien du XIIIe siècle, qui est, entre tous les essais de fondation religieuse, celui qui ressemble le plus au mouvement galiléen, se passa tout entier au nom de la pauvreté. François d'Assise, l'homme du monde qui, par son exquise bonté, sa communion délicate, fine et tendre avec la vie universelle, a le plus ressemblé à Jésus, fut un pauvre. Les ordres mendiants, les innombrables sectes communistes du moyen âge (pauvres de Lyon, bégards, bons-hommes, fraticelles, humiliés, pauvres évangéliques, etc.), groupés sous la bannière de « l'Évangile éternel », prétendirent être et furent en effet les vrais disciples de Jésus. Mais, cette fois encore, les plus impossibles rêves de la religion nouvelle fureut féconds. La mendicité pieuse, qui cause à nos sociétés industrielles et administratives de si fortes impatiences, fut, à son jour et sous le ciel qui lui convenait, pleine de charme. Elle offrit à une foule d'âmes contemplatives et douces le seul état qui leur plaise. Avoir fait de la pauvreté un objet d'amour et de désir, avoir élevé le mendiant sur l'autel et sanctifié l'habit de l'homme du peuple, est un coup de maître dont l'économie politique peut n'être pas fort touchée, mais devant lequel le vrai moraliste ne peut rester indifférent. L'humanité, pour porter son fardeau, a besoin de croire qu'elle n'est pas complètement payée par son salaire. Le plus grand service qu'on puisse lui rendre est de lui répéter souvent qu'elle ne vit pas seulement de pain.

Comme tous les grands hommes, Jésus avait du goût pour le peuple et se sentait à l'aise avec lui.

L'Évangile dans sa pensée est fait pour les pauvres; c'est à eux qu'il apporte la bonne nouvelle du salut. Tous les dédaignés du judaïsme orthodoxe étaient ses préférés. L'amour du peuple, la pitié pour son impuissance, le sentiment du chef démocratique, qui sent vivre en lui l'esprit de la foule et se reconnaît pour son interprète naturel, éclatent à chaque instant dans ses actes et ses discours.

Il n'avait aucune affectation extérieure, ni montre d'austérité. Il ne fuyait pas la joie, il allait volontiers aux divertissements des mariages. Un de ses miracles fut fait pour égayer une noce de petite ville. Les noces en Orient ont lieu le soir. Chacun porte une lampe; les lumières qui vont et viennent font un effet fort agréable. Jésus aimait cet aspect gai et animé, et tirait de là des paraboles. Quand on comparait une telle conduite à celle de Jean-Baptiste, on était scandalisé. Un jour que les disciples de Jean et les pharisiens observaient le jeûne : « Comment se fait-il, lui dit-on, que, tandis que les disciples de Jean et des pharisiens jeûnent et prient, les tiens mangent et boivent? — Laissez-les, dit Jésus; voulez-vous faire jeûner les paranymphes de l'époux, pendant que l'époux est avec eux? Des jours viendront où l'époux leur sera enlevé; ils jeûneront alors. » Sa douce gaieté s'exprimait sans cesse par des réflexions vives, d'aimables plaisanteries. « A qui, disait-il, sont semblables les hommes de cette génération, et à qui les comparerai-je? Ils sont semblables aux enfants assis sur les places, qui disent à leurs camarades.

Voici que nous chantons,
Et vous ne dansez pas.
Voici que nous pleurons,
Et vous ne pleurez pas.

« Jean est venu, ne mangeant ni ne buvant, et vous dites : « C'est un fou ». Le fils de l'homme est venu, vivant comme tout le monde, et vous dites : « C'est un « mangeur, un buveur de vin, l'ami des douaniers et « des pêcheurs ». Vraiment, je vous l'assure, la sagesse n'est justifiée que par ses œuvres. »

Il parcourait ainsi la Galilée au milieu d'une fête perpétuelle. Il se servait d'une mule, monture en Orient si bonne et si sûre, et dont le grand œil noir, ombragé de longs cils, a beaucoup de douceur. Ses disciples déployaient quelquefois autour de lui une pompe rustique, dont leurs vêtements, tenant lieu de tapis, faisaient les frais. Ils les mettaient sur la mule qui le portait, ou les étendaient à terre sur son passage. Quand il descendait dans une maison, c'était une joie et une bénédiction. Il s'arrêtait dans les bourgs et les grosses fermes, où il recevait une hospitalité empressée. En Orient, la maison où descend un étranger devient aussitôt un lieu public. Tout le village s'y rassemble; les enfants y font invasion; les valets les écartent, ils reviennent toujours. Jésus ne pouvait souffrir qu'on rudoyât ces naïfs auditeurs; il les faisait approcher de lui et les embrassait. Les mères, encouragées par un tel accueil, lui apportaient leurs nourrissons pour qu'il les touchât. Des femmes venaient verser de l'huile sur sa tête et des parfums sur ses pieds. Ses disciples les repoussaient parfois comme importunes; mais Jésus, qui aimait les usages antiques et tout ce qui indique la simplicité du cœur, réparait le mal fait par ses amis trop zélés. Il protégeait ceux qui voulaient l'honorer. Aussi les enfants et les femmes l'adoraient. Le reproche d'aliéner de leur famille ces êtres délicats, toujours prompts à être séduits, était un de ceux que lui adressaient le plus souvent ses ennemis.

La religion naissante fut ainsi, à beaucoup d'égards, un mouvement de femmes et d'enfants. Ces derniers faisaient autour de Jésus comme une jeune garde pour l'inauguration de son innocente royauté, et lui décernaient de petites ovations auxquelles il se plaisait fort, l'appelant « fils de David », criant *Hosanna*, et portant des palmes autour de lui. Jésus était bien aise de voir ces jeunes apôtres, qui ne le compromettaient pas, se lancer en avant et lui décerner des titres qu'il n'osait prendre lui-même. Il les laissait dire, et, quand on lui demandait s'il entendait, il répondait d'une façon évasive que la louange qui sort de jeunes lèvres est la plus agréable à Dieu.

Il ne perdait aucune occasion de répéter que les petits sont des êtres sacrés, que le royaume de Dieu appartient aux enfants, qu'il faut devenir enfant pour y entrer, qu'on doit le recevoir en enfant, que le Père céleste cache ses secrets aux sages et les révèle aux petits. L'idée de ses disciples se confond presque pour lui avec celle d'enfants. Un jour qu'ils avaient entre eux une de ces querelles de préséance qui n'étaient point rares, Jésus prit un enfant, le mit au milieu d'eux, et leur dit : « Voilà le plus grand : celui qui est humble comme ce petit est le plus grand dans le royaume du ciel ».

C'était l'enfance, en effet, dans sa divine spontanéité, dans ses naïfs éblouissements de joie, qui prenait possession de la terre. Tous croyaient à chaque instant que le royaume tant désiré allait poindre. Chacun s'y voyait déjà assis sur un trône à côté du maître. On s'y partageait les places; on cherchait à supputer les jours. Cela s'appelait la « bonne nouvelle » : la doctrine n'avait pas d'autre nom. Un vieux mot, *paradis*, que l'hébreu, comme toutes les langues de l'Orient, avait emprunté à la Perse, et qui désigna d'abord les parcs des rois achéménides, résumait le rêve de tous : un jardin délicieux où l'on continuerait à jamais la vie charmante que l'on menait ici-bas. Combien dura cet enivrement? On l'ignore. Nul, pendant le cours de cette magique apparition, ne mesura plus le temps qu'on ne mesure un rêve. La durée fut suspendue; une semaine fut comme un siècle. Mais, qu'il ait rempli des années ou des mois, le rêve fut si beau, que l'humanité en a vécu depuis, et que notre consolation est encore d'en recueillir le parfum affaibli. Jamais tant de joie ne souleva la poitrine de l'homme. Un moment, dans cet effort, le plus vigoureux qu'elle ait fait pour s'élever au-dessus de sa planète, l'humanité oublia le poids de plomb qui l'attache à la terre, et les tristesses de la vie d'ici-bas. Heureux qui a pu voir de ses yeux cette éclosion divine, et partager, ne fût-ce qu'un jour, cette illusion sans pareille! Mais plus heureux encore, nous dirait Jésus, celui qui, dégagé de toute illusion, reproduirait en lui-même l'apparition céleste, et, sans

rêve millénaire, sans paradis chimérique, sans signes dans le ciel, par la droiture de sa volonté et la poésie de son âme, saurait de nouveau créer en son cœur le vrai royaume de Dieu!

(*Les Origines du Christianisme*; Calmann-Lévy, éditeurs.)

NÉRON

La manie furieuse de Néron était arrivée à son paroxysme. C'était la plus horrible aventure que le monde eût jamais courue. L'absolue nécessité des temps avait tout livré à un seul, à l'héritier du grand nom légendaire de César. Un autre régime était impossible, et les provinces, d'ordinaire, se trouvaient assez bien de celui-ci; mais il recélait un immense danger. Quand le césar perdait l'esprit, quand toutes les artères de sa pauvre tête, troublée par un pouvoir inouï, éclataient en même temps, alors c'étaient des folies sans nom. On était livré à un monstre. Nul moyen de le chasser; sa garde, composée de Germains, qui avaient tout à perdre s'il tombait, s'acharnait autour de lui; la bête acculée se baugeait et se défendait avec rage. Pour Néron, ce fut quelque chose à la fois d'épouvantable et de grotesque, de grandiose et d'absurde. Comme le césar était fort lettré, sa folie fut principalement littéraire. Les rêves de tous les siècles, tous les poèmes, toutes les légendes, Bacchus et Sardanapale, Ninus et Priam, Troie et Babylone, Homère et la fade poétique du temps, ballottaient comme un chaos dans un pauvre cerveau d'artiste médiocre, mais très convaincu, à qui le hasard avait confié le pouvoir de réaliser toutes ses chimères. Qu'on se figure un homme à peu près aussi sensé que les héros de M. Victor Hugo, un personnage de mardi-gras, un mélange de fou, de Jocrisse et d'acteur, revêtu de la Toute-puissance et chargé de gouverner le monde. Il n'avait pas la noire méchanceté de Domitien, l'amour du mal pour le mal; ce n'était pas non plus un extravagant comme Caligula: c'était un romantique consciencieux, un empereur d'opéra, un mélomane tremblant devant le parterre et le faisant

trembler, ce que serait de nos jours un bourgeois dont le bon sens aurait été perverti par la lecture des poètes modernes et qui se croirait obligé d'imiter dans sa conduite Han d'Islande et les Burgraves. Le gouvernement étant la chose pratique par excellence, le romantisme y est tout à fait déplacé. Le romantisme est chez lui dans le domaine de l'art. En ce qui touche à l'éducation d'un prince surtout, le romantisme est funeste. Sénèque, sous ce rapport, fit bien plus de mal à son élève, par son mauvais goût littéraire, que de bien par sa belle philosophie. C'était un grand esprit, un talent hors de ligne, et un homme au fond respectable, malgré plus d'une tache, mais tout gâté par la déclamation et la vanité littéraire, incapable de sentir et de raisonner sans phrases. A force d'exercer son élève à exprimer des choses qu'il ne pensait pas, à composer d'avance des mots sublimes, il en fit un comédien jaloux, un rhéteur méchant, disant des paroles d'humanité quand il était sûr qu'on l'écoutait. Le vieux pédagogue voyait avec profondeur le mal de son temps, celui de son élève et le sien propre, quand il s'écriait dans ses moments de sincérité : *Litterarum intemperantia laboramus.*

Ces ridicules parurent d'abord chez Néron assez inoffensifs: le singe s'observa quelque temps et garda la pose qu'on lui avait apprise. La cruauté ne se déclara chez lui qu'après la mort d'Agrippine: elle l'envahit bien vite tout entier. Chaque année maintenant est marquée par ses crimes : Burrhus n'est plus, et tout le monde croit que Néron l'a tué : Octavie a quitté la terre abreuvée de honte; Sénèque est dans la retraite, attendant son arrêt à chaque heure, ne rêvant que tortures, endurcissant sa pensée à la méditation des supplices, s'évertuant à prouver que la mort est une délivrance. Tigellin maître de tout, la saturnale est complète. Néron proclame chaque jour que l'art seul doit être tenu pour chose sérieuse, que toute vertu est un mensonge, que le galant homme est celui qui est franc et avoue sa complète impudeur, que le grand homme est celui qui sait abuser de tout, tout perdre, tout dépenser. Un homme vertueux est pour lui un hypocrite, un séditieux, un personnage dangereux et surtout un rival;

quand il découvre quelque horrible bassesse qui donne raison à ses théories, il éprouve un accès de joie. Les dangers politiques de l'enflure et de ce faux esprit d'émulation, qui fut dès l'origine le ver rongeur de la culture latine, se dévoilaient. Le cabotin avait réussi à se donner droit de vie et de mort sur son auditoire ; le *dilettante* menaçait les gens de la torture s'ils n'admiraient ses vers. Un monomane grisé par la gloriole littéraire, qui tourne les belles maximes qu'on lui a fait apprendre en plaisanteries de cannibale, un gamin féroce visant aux applaudissements des turlupins de carrefour, voilà le maître que l'empire subissait. On n'avait pas encore vu de pareille extravagance. Les despotes de l'Orient, terribles et graves, n'eurent point de ces fous rires, de ces débauches d'esthétique perverse. La folie de Caligula avait été courte ; ce fut un accès ; et puis Caligula était surtout un bouffon ; il avait vraiment de l'esprit ; au contraire, la folie de celui-ci, d'ordinaire niaise, était parfois épouvantablement tragique. Ce qu'il y avait de plus horrible était de le voir, par manière de déclamation, jouer avec ses remords, en faire des matières de vers. De cet air mélodramatique qui n'appartenait qu'à lui, il se disait tourmenté par les Furies, citait des vers grecs sur les parricides. Un dieu railleur paraissait l'avoir créé pour se donner l'horrible charivari d'une nature humaine où tous les ressorts grinceraient, le spectacle obscène d'un monde épileptique, comme doit être une sarabande des singes du Congo ou une orgie sanglante d'un roi du Dahomey.

(*Ibid.*)

LANFREY

Pierre Lanfrey, né à Chambéry en 1828, mort en 1877. *L'Eglise et les Philosophes au XVIIIe siècle*, 1855; *Essai sur la Révolution française*, 1858; *Histoire de Napoléon Ier*, 1867-1874.

Quoique les livres de Lanfrey soient très bien documentés, nous y sentons le pamphlétaire sous l'historien. Mais c'est un esprit vigoureux, et il a dans le style une forte précision.

ARRESTATION, PROCÈS ET EXÉCUTION DU DUC D'ENGHIEN

Le 15 mars 1804, un détachement de dragons, parti de Schelestadt au milieu de la nuit, sous les ordres du colonel Ordener, franchit le Rhin, enveloppa Ettenheim et cerna la maison où se trouvait le duc. Le premier mouvement du duc d'Enghien fut de répondre à la sommation, d'ouvrir en faisant feu sur ses agresseurs : il en fut détourné par un officier allemand qui se trouvait auprès de lui et qui, lui ayant demandé « s'il était compromis », sur sa réponse négative, lui fit remarquer l'inutilité de la résistance ; il se rendit prisonnier pour ne pas exposer ses amis. On s'empara alors de tous ses papiers, et on le conduisit à la citadelle de Strasbourg, où il fut enfermé avec le marquis de Thumery et les personnes qu'on avait trouvées chez lui. De toutes ces personnes, qui étaient au nombre de huit, le marquis seul et le colonel Grunstein appartenaient à l'émigration militante, les autres étaient des ecclésiastiques et

des domestiques. On eut ainsi sur-le-champ la preuve de la fausseté des rapports et sur la présence de Dumouriez et sur la complicité du duc avec la conspiration de Paris dont il n'y avait pas trace dans ses papiers, et même sur le rôle militaire qu'on lui attribuait en prévision de la prochaine guerre, car il vivait là en simple particulier, et les rassemblements d'émigrés qui étaient censés se grouper autour de lui étaient purement imaginaires.

Mais la perte de l'infortuné jeune homme était résolue, et d'autant plus inévitable qu'elle se liait à un calcul politique. Dès le 12 mars, Bonaparte va s'enfermer à la Malmaison où il sera à la fois à l'abri de sollicitations qu'il était décidé à ne pas écouter, et éloigné du théâtre du crime, car il ne veut pas que sa personne paraisse dans un acte où sa volonté est tout. C'est Murat qu'il vient de nommer gouverneur de Paris, Réal le chef de sa police, Savary son homme d'exécution, qui figureront en première ligne dans un drame où ils ne sont que ses instruments. Dès le 15 mars, il écrit à Réal de faire tout préparer au château de Vincennes. Le 17 mars il a dans les mains toute la correspondance du duc d'Enghien : il la renvoie deux jours après à Réal, en lui recommandant « d'empêcher qu'on ne tienne aucun propos sur le plus ou moins de charges que contiennent ces papiers ». Il sait que toutes ces charges se réduisent à une seule, au tort d'avoir servi dans l'armée des émigrés et d'être prêt à y servir de nouveau, tort qu'il a amnistié chez tant de milliers d'hommes infiniment moins excusables que l'héritier d'une famille si cruellement frappée par la Révolution ; il sait que tous les soupçons qu'on a pu avoir contre lui n'ont aucun fondement. La fable impudente de Savary relative à la confusion « avec ce personnage mystérieux » devient ici tellement insoutenable que ses continuateurs sont obligés de convenir que Bonaparte ne pouvait plus avoir cette fausse idée ; mais, disent-ils, il craignait de « s'exposer à provoquer un rire de mépris de la part des royalistes ». Singulière raison pour immoler un innocent ! Bonaparte n'avait d'ailleurs rien de semblable à craindre de la part d'un parti terrifié. Il n'avait plus

ni crainte ni illusion, il agissait en parfaite connaissance de cause. Il reçoit, le 18 mars, une dépêche de M. de Massias, notre ministre à Bade. qui atteste « que la conduite du duc a toujours été innocente et mesurée ». D'après la légende consacrée, cette dépêche aurait été interceptée par M. de Talleyrand : mais cette activité dans une haine sans motifs paraît bien peu conciliable avec les passions nonchalantes de cet homme d'État. M. de Massias fit plus ; il alla à Strasbourg avertir le préfet, M. Shée, qu'il n'y avait à Ettenheim ni conspiration ni rassemblements d'émigrés. Faut-il croire que M. Shée avait fait comme Talleyrand le serment de perdre le duc? La conduite et les intentions du duc d'Enghien importaient fort peu à Bonaparte ; ce qu'il voulait c'était se défaire de lui. Sur tous ces points sa conviction est si bien formée que, dans le projet d'interrogatoire qu'il envoie à Réal le 20 mars au matin (et plus probablement le soir du 19), le grief de complicité dans la conspiration n'est même pas mentionné : on ne l'accuse plus « que d'avoir porté les armes contre sa patrie », et de faits accessoires, liés à ce fait principal ; on se borne à lui faire demander en dernier lieu « s'il a eu connaissance d'un complot, et si, *ce complot ayant réussi*, il ne devait pas entrer en Alsace. » On ne prend plus la peine d'invoquer de faux prétextes, on se contente du motif qui suffit pour l'envoyer à la mort, car c'est là tout ce que l'on veut.

Pendant que tout se prépare pour un dénoûment tragique, Bonaparte reste enfermé à la Malmaison, inaccessible à tout le monde, excepté à ses familiers les plus intimes. Il leur récite, dit-on, des vers de nos grands poètes sur la clémence, pour prévenir leurs supplications en faisant croire à des sentiments qui n'étaient pas dans son cœur. Les hommes d'exécution, Réal et Savary, ont avec lui des communications de chaque instant ; ils règlent ensemble toutes les mesures à prendre. Aucun homme connu ne se souciant d'apposer son nom à un arrêt déshonorant, on fera juger le prince par une commission composée des colonels de la garnison de Paris, hommes tout dévoués et peu capables de discerner la gravité de l'acte qu'on leur demande.

Réal lui-même ne se compromettra pas dans un interrogatoire fait pour la forme : il sera suppléé par un capitaine rapporteur que choisit Murat. Dans le cas où le prisonnier demandera à voir Bonaparte, on ne tiendra aucun compte de sa réclamation. Le Premier Consul ordonne que le jugement *sera exécuté* sur-le-champ, formule sinistre qui disait assez la nature de ce jugement. En dépit de tous les mensonges qu'on a entassés sur cet incident de sa vie, il n'y a pas trace d'un fait qui prouve qu'il ait éprouvé un seul instant d'hésitation; tout démontre au contraire que jamais meurtre n'a été plus froidement consommé. On l'a dépeint se promenant seul pendant des heures entières dans les allées de la Malmaison, inquiet, incertain, et l'esprit troublé. « La preuve de ses agitations, a-t-on écrit, est dans son oisiveté même, *car il ne dicta presque pas une lettre pendant les huit jours de son séjour à la Malmaison*, exemple d'oisiveté unique dans sa vie! » Un simple coup d'œil jeté sur sa correspondance, du 15 au 23 mars, suffit pour démontrer la complète inexactitude de cette allégation; dans ce court espace de temps il dicte *vingt-sept* lettres, dont quelques-unes très volumineuses, et relatives à des affaires de tout genre. Dans la seule journée du 20 mars, où ses agitations ont dû apparemment être portées au paroxysme, il en dicte jusqu'à *sept*, et, dans le nombre, il s'en trouve une écrite à Soult et d'une longueur exceptionnelle, où il n'est question que du calibre des mortiers à placer à Boulogne et au fort Rouge, des modifications à donner à la plate-forme des bateaux canonniers, des péniches, de la flottille batave, et enfin *des ballots de coton empoisonnés que les Anglais ont vomis sur nos côtes pour empester le continent!* idée qui paraîtrait ridicule dans toute autre circonstance et qui est d'une imagination singulièrement assombrie, mais nullement d'un esprit tourmenté par le remords.

Le duc d'Enghien arriva à Paris, le 20 mars, vers onze heures du matin : on le retint à la barrière jusqu'à quatre heures du soir, évidemment pour attendre de nouveaux ordres de la Malmaison. De là il fut conduit par les boulevards extérieurs au donjon de Vincennes où Bonaparte avait placé comme gouverneur un *homme*

de confiance tout à fait digne de la tâche à laquelle il allait présider. C'était ce même Harel qui lui avait livré les têtes innocentes d'Arena, Ceracchi, Topino-Lebrun et Demerville, pour un crime dont il était le seul instigateur et le seul artisan. Le prince put alors prendre un peu de nourriture et de repos. Il résulte de l'enquête minutieuse qu'on fit plus tard sur ce lugubre événement, qu'à l'heure où le duc d'Enghien arriva à Vincennes pour y être jugé, sa fosse était déjà creusée. Vers minuit il est réveillé par le capitaine Dautancourt qui vient procéder à un interrogatoire préliminaire, comme rapporteur de la commission. Ses réponses sont simples, pleines de noblesse et de modestie, d'une grande netteté et parfaitement véridiques. Il convient qu'il a fait toute la guerre, d'abord comme volontaire, ensuite comme commandant de l'avant-garde du corps de Bourbon; qu'il reçoit un traitement de l'Angleterre et n'a que cela pour vivre. Mais il nie avoir jamais connu Dumouriez ni Pichegru. Au moment de signer le procès-verbal il écrit de sa main sur la minute « qu'il fait avec instance la demande d'avoir une audience particulière du Premier Consul. Mon nom, mon rang, ma façon de penser et *l'horreur de ma situation*, ajoute-t-il, me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande. » Le choix seul de l'heure indiquait que son sort était décidé. C'est cette requête d'un mourant, renouvelée quelques instants après devant la commission, et non seulement prévue, mais rejetée à l'avance, comme l'attestent à la fois Hullin et Savary, qui se transforme dans les relations de Sainte-Hélène en une *lettre* que retient Talleyrand toujours altéré du sang des Bourbons. « Le duc, dit Napoléon, m'avait écrit une lettre *dans laquelle il m'offrait ses services et me demandait le commandement d'une armée*, et ce scélérat de Talleyrand ne me la remit que deux jours après la mort du prince! » Il y a ici une double et honteuse calomnie, l'une contre Talleyrand, l'autre contre le duc d'Enghien, et celle-ci est particulièrement odieuse : elle est comme le soufflet dont le bourreau frappait le visage de la victime après l'avoir décapitée. Le duc n'écrivit pas de lettre ni à plus forte raison une lettre aussi déshonorante; mais

l'eût-il écrite, soit de Strasbourg, soit de Vincennes, elle n'eût été dans aucun cas remise à M. de Talleyrand. Elle eût été, comme tous ses autres papiers, envoyée directement à la Malmaison, ou, dans le cas bien invraisemblable d'une confusion, au grand juge ou à Réal, chargé de la police, ou encore à Murat, gouverneur de Paris. Il n'y avait aucune possibilité qu'elle fût adressée à M. de Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères. A supposer qu'il fût le monstre de cruauté qu'un tel acte dénoterait, Talleyrand était trop souple, trop avisé pour se le permettre envers un homme comme Bonaparte. Cette anecdote ne peut faire tort qu'à la mémoire de celui qui l'a inventée et à l'intelligence de ceux qui l'adoptent.

A deux heures du matin, le prince est introduit devant la commission militaire que préside le général Hullin. A la physionomie morne et impassible de ces hommes habitués à l'obéissance passive, il est facile de voir qu'ils ont une consigne, et la condamnation de l'accusé est écrite d'avance sur leur visage sévère et triste. Tout en eux et autour d'eux dénonce le rôle lugubre qu'ils ont accepté; les ténèbres dont ils s'environnent, le mystère avec lequel ils procèdent, le silence et l'isolement de cette heure nocturne, l'absence des témoins, du public, des défenseurs qu'on ne refuse pas au dernier des assassins, le déni de toutes les formes protectrices des accusés, l'empressement furtif avec lequel ils expédient leur besogne, toutes ces choses muettes ont une voix terrible qui crie : Ce ne sont pas là des juges! En voyant leur attitude, le prisonnier a deviné le sort qui l'attend. Le noble jeune homme se redresse, il répond avec une dignité simple et virile aux questions sommaires que lui adresse Hullin. Ces questions faites pour la forme ne sont que la reproduction abrégée de celles du capitaine rapporteur : elles ne constatent d'autre fait que celui d'avoir porté les armes contre la république, fait qui n'était pas contesté par l'accusé. On dit que, lorsque Hullin lui demanda s'il avait trempé dans un complot contre la vie du Premier Consul, le sang des Condé se révolta en lui et qu'il repoussa le soupçon avec une rougeur de colère et d'indignation;

mais les dures invectives que vingt ans après Savary plaça dans la bouche de Hullin sont dépourvues de toute vraisemblance, car les juges étaient plus embarrassés que le coupable. Hullin, qui est beaucoup plus digne de foi, assure au contraire s'être efforcé de suggérer au prisonnier des réticences qui pouvaient le sauver et qu'il repoussa avec une noble indignation comme indignes de lui. L'interrogatoire terminé, le prince renouvelle sa demande d'un entretien avec le Premier Consul. Alors Savary, qui jusque-là s'était tenu silencieusement devant la cheminée et derrière le fauteuil du président : « Maintenant, dit-il, cela me regarde! » Après une demi-heure de huis clos nécessaire à un semblant de délibération et à la rédaction d'un arrêt *signé en blanc*, on vient chercher le prisonnier. Harel se présente un flambeau à la main, il le conduit à travers un sombre passage jusqu'à un escalier donnant sur les fossés du château. Arrivés là, ils se trouvent en présence d'une compagnie de gendarmes de Savary, rangés en bataille; on lit au prince sa sentence à côté de la fosse creusée d'avance où son corps va être jeté. Une lanterne déposée près de la fosse prête sa lueur sinistre à cette scène de meurtre. Le condamné, s'adressant alors aux assistants, leur demande si quelqu'un d'eux peut se charger du message suprême d'un mourant. Un officier sort des rangs; le duc lui confie un paquet de cheveux destinés à une personne aimée. Quelques instants après il tombe sous les balles des soldats.

Tel fut ce guet-apens, un des plus lâches qui aient été commis dans tous les temps.

(*Histoire de Napoléon I*er; Fasquelle, éditeur.)

———

TAINE

Hippolyte Taine, né à Vouziers (Ardennes) en 1828, mort en 1893.

Les Origines de la France contemporaine, 1876-1890.

Taine applique à l'histoire la même méthode qu'à la critique littéraire. D'ailleurs la critique littéraire n'avait guère été pour lui que de l'histoire. Et, ne les séparant point l'une de l'autre, il les faisait également servir à la connaissance de l'homme. Si la *Littérature anglaise* par exemple consiste en une enquête sur la race anglo-saxonne, *les Origines de la France contemporaine* sont une psychologie et une physiologie du peuple français.

On retrouve dans ce livre toutes les qualités du critique. Entre les œuvres de Taine, c'est la plus considérable et la plus forte, soit pour l'importance du sujet en lui-même, soit pour l'unité de la composition, soit pour la puissance avec laquelle il y subordonne une multitude innombrable de faits à quelques lois essentielles. Mais nous y retrouvons aussi les défauts d'un esprit rationaliste à l'excès et d'une doctrine purement mécanique. Par exemple, résumant d'un seul trait ses personnages, il croit exprimer tout Robespierre en disant que Robespierre fut un cuistre et tout Marat en disant que Marat fut un fou. Ces formules, incomplètes et tranchantes, accusent le vice de sa méthode et nous rendent l'historien non moins suspect que le critique.

Aussi bien *les Origines* sont l'œuvre d'un polémiste encore plus que d'un historien. Nous y sentons d'un bout à l'autre une thèse : contre l'homme en général, chez lequel Taine prend à tâche de retrouver le « gorille » primitif; contre les hommes de la Révolution,

qui lui fait horreur et dont il ne montre que les excès.

On peut dire que la valeur de ce livre consiste surtout dans le style, qui trahit sans doute le labeur, qui laisse voir l'art ou même l'artifice, mais qui n'en est pas moins admirable de vigueur, d'éclat, de gravité concise et brillante.

Menthon St Bernard
Hte Savoie 25 Juillet
1884. Vendredi

Mon cher Monsieur,

Voici les deux premiers chapitres, en un paquet recommandé. – Je vous prie de m'accuser tout de suite réception du paquet.

Je vous enverrai le 3e et le 4e chapitre vers le milieu de la semaine prochaine.

Je vais avoir un copiste pour le reste. J'espère que vous aurez en main le manuscrit complet pour le 15 août, et, selon mon habitude, très probablement il suffira d'un seul placard.

Tout à vous

H. Taine

LA RAISON CLASSIQUE AU XVIIIe SIÈCLE

I

Aux approches de 1789, il est admis qu'on vit « dans le siècle des lumières », dans « l'âge de raison », qu'auparavant le genre humain était dans l'enfance, qu'aujourd'hui il est devenu « majeur ». Enfin la vérité s'est manifestée et, pour la première fois, on va voir son règne sur la terre. Son droit est suprême, puisqu'elle est la vérité. Elle doit commander à tous, car, par nature, elle est universelle. Par ces deux croyances, la philosophie du XVIIIe siècle ressemble à une religion, au puritanisme du XVIIe, au mahométisme du VIIe. Même élan de foi, d'espérance et d'enthousiasme, même esprit de propagande et de domination, même raideur et même intolérance, même ambition de refondre l'homme et de modeler toute la vie humaine d'après un type préconçu. La doctrine nouvelle aura aussi ses docteurs, ses dogmes, son catéchisme populaire, ses fanatiques, ses inquisiteurs et ses martyrs. Elle parlera aussi haut que les précédentes, en souveraine légitime à qui la dictature appartient de naissance, et contre laquelle toute révolte est un crime ou une folie. Mais elle diffère des précédentes en ce qu'elle s'impose au nom de la *raison*, au lieu de s'imposer au nom de Dieu.

En effet l'autorité était nouvelle. Jusqu'alors, dans le gouvernement des actions et des opinions humaines, la raison n'avait eu qu'une part subordonnée et petite. Le ressort et la direction venaient d'ailleurs; la croyance et l'obéissance étaient des héritages; un homme était chrétien et sujet parce qu'il était né chrétien et sujet. Autour de la philosophie naissante et de la raison qui entreprend son grand examen, il y a des lois observées, un pouvoir reconnu, une religion régnante; dans cet édifice, toutes les pierres se tiennent et chaque étage s'appuie sur le précédent. Mais quel est le ciment commun, et où se trouve le fondement premier? Toutes ces règles civiles auxquelles sont

assujettis les mariages, les testaments, les successions, les contrats, les propriétés et les personnes, règles bizarres et parfois contradictoires, qui les autorise? D'abord la coutume immémoriale, différente selon la province, selon le titre de la terre, selon la qualité et la condition de l'individu; ensuite la volonté du roi qui a fait écrire et qui a sanctionné la coutume. Cette volonté elle-même, cette souveraineté du prince, ce premier des pouvoirs publics, qui l'autorise? D'abord une possession de huit siècles, un droit héréditaire semblable à celui par lequel chacun jouit de son champ, une propriété fixée dans une famille et transmise d'aîné en aîné, depuis le premier fondateur de l'État jusqu'à son dernier successeur vivant; ensuite la religion qui ordonne aux hommes de se soumettre aux pouvoirs établis. Cette religion enfin, qui l'autorise? D'abord une tradition de dix-huit siècles, la série immense des témoignages antérieurs et concordants, la croyance continue des soixante générations précédentes; ensuite, à l'origine, la présence et les instructions du Christ, puis, au delà, dès l'origine du monde, le commandement et la parole de Dieu. Ainsi, dans tout l'ordre social et moral, le passé justifie le présent: l'antiquité sert de titre, et si, au-dessous de toutes ces assises consolidées par l'âge, on cherche dans les profondeurs souterraines le dernier roc primordial, on le trouve dans la volonté divine. Pendant tout le XVII[e] siècle, cette théorie subsiste encore au fond de toutes les âmes sous forme d'habitude fixe et de respect inné: on ne la soumet pas à l'examen. On est devant elle comme devant le cœur vivant de l'organisme humain; au moment d'y porter la main, on recule; on sent vaguement que, si l'on y touchait, peut-être il cesserait de battre. Les plus indépendants, Descartes en tête, « seraient bien marris » d'être confondus avec ces spéculatifs chimériques qui, au lieu de suivre la grande route frayée par l'usage, se lancent à l'aveugle, en ligne droite, « à travers les montagnes et les précipices ». Non seulement, quand ils livrent leurs croyances au doute méthodique, ils exceptent et mettant à part, comme en un sanctuaire, « les vérités de

la foi », mais encore le dogme qu'ils pensent avoir écarté demeure en leur esprit, efficace et latent, pour les conduire à leur insu, et faire de leur philosophie une préparation ou une confirmation du christianisme. En somme, au XVIIe siècle, ce qui fournit les idées mères, c'est la foi, c'est la pratique, c'est l'établissement religieux et politique. Qu'elle l'avoue ou qu'elle l'ignore, la raison n'est qu'un subalterne, un orateur, un metteur en œuvre, que la religion et la monarchie font travailler à leur service. Sauf La Fontaine qui, je crois, est unique en cela comme dans le reste, les plus grands et les plus indépendants, Pascal, Descartes, Bossuet, La Bruyère, empruntent au régime établi leur conception première de la nature de l'homme, de la société, du droit, du gouvernement. Tant que la raison se réduit à cet office, son œuvre est celle d'un conseiller d'État, d'un prédicateur extraordinaire que ses supérieurs envoient en tournée et en mission dans le département de la philosophie et de la littérature. Bien loin de détruire, elle consolide : en effet, jusqu'à la Régence son principal emploi consiste à faire de bons chrétiens et de fidèles sujets.

Mais voici que les rôles s'intervertissent : du premier rang, la tradition descend au second, et du second rang, la raison monte au premier. D'un côté la religion et la monarchie, par leurs excès et leurs méfaits sous Louis XIV, par leur relâchement et leur insuffisance sous Louis XV, démolissent pièce à pièce le fond de vénération héréditaire et d'obéissance filiale qui leur servait de base et qui les soutenait dans une région supérieure, au-dessus de toute contestation et de tout examen; c'est pourquoi, insensiblement, l'autorité de la tradition décroît et disparaît. De l'autre côté la science, par ses découvertes grandioses et multipliées, construit pièce à pièce le fond de confiance et de déférence universelle qui, de l'état de curiosité intéressante, l'élève au rang de pouvoir public; ainsi, par degrés, l'autorité de la raison grandit et prend toute la place. Il arrive un moment où, la seconde autorité ayant dépossédé la première, les idées mères que la tradition se réservait tombent sous les prises de la raison. L'examen pénètre

dans le sanctuaire interdit. Au lieu de s'incliner, on vérifie, et la religion, l'État, la loi, la coutume, bref, tous les organes de la vie morale et de la vie pratique, vont être soumis à l'analyse pour être conservés, redressés ou remplacés, selon que la nouvelle doctrine l'aura prescrit.

II

Rien de mieux, si la doctrine eût été complète, et si la raison, instruite par l'histoire, devenue critique, eût été en état de comprendre la rivale qu'elle remplaçait. Car alors, au lieu de voir en elle une usurpatrice qu'il fallait expulser, elle eût reconnu en elle une sœur aînée à qui l'on doit laisser sa part. Le préjugé héréditaire est une sorte de raison qui s'ignore. Il a ses titres aussi bien que la raison elle-même: mais il ne sait pas les retrouver; à la place des bons, il en allègue d'apocryphes. Ses archives sont enterrées: il faut pour les dégager des recherches dont il n'est pas capable: elles subsistent pourtant, et aujourd'hui l'histoire les remet en lumière. Quand on le considère de près, on trouve que, comme la science, il a pour source une longue accumulation d'expériences: les hommes, après une multitude de tâtonnements et d'essais, ont fini par éprouver que telle façon de vivre ou de penser était la seule accommodée à leur situation, la plus praticable de toutes, la plus bienfaisante, et le régime ou dogme qui aujourd'hui nous semble une convention arbitraire a d'abord été un expédient avéré de salut public. Souvent même il l'est encore: à tout le moins, dans ses grands traits, il est indispensable, et l'on peut dire avec certitude que, si, dans une société les principaux préjugés disparaissaient tout d'un coup, l'homme, privé du legs précieux que lui a transmis la sagesse des siècles, retomberait subitement à l'état sauvage et redeviendrait ce qu'il fut d'abord, je veux dire un loup inquiet, affamé, vagabond et poursuivi. Il fut un temps où cet héritage manquait; aujourd'hui encore il y a des peuplades où il manque entièrement. Ne pas manger de chair humaine, ne pas tuer les vieillards

inutiles ou incommodes, ne pas exposer, vendre ou tuer les enfants dont on n'a que faire, être le seul mari d'une seule femme, avoir horreur de l'inceste et des mœurs contre nature, être le propriétaire unique et reconnu d'un champ distinct, écouter les voix supérieures de la pudeur, de l'humanité, de l'honneur, de la conscience, toutes ces pratiques, jadis inconnues et lentement établies, composent la civilisation des âmes. Parce que nous les acceptons de confiance, elles n'en sont pas moins saintes, et elles n'en deviennent que plus saintes lorsque, soumises à l'examen et suivies à travers l'histoire, elles se révèlent à nous comme la force secrète qui, d'un troupeau de brutes, a fait une société d'hommes. En général, plus un usage est universel et ancien, plus il est fondé sur des motifs profonds, motifs de physiologie, d'hygiène, de prévoyance sociale. Tantôt, comme dans la séparation des castes, il fallait conserver pure une race héroïque ou pensante, en prévenant les mélanges par lesquels un sang inférieur lui eût apporté la débilité mentale et les instincts bas. Tantôt, comme dans l'interdiction des spiritueux ou des viandes, il fallait s'accommoder au climat qui prescrivait un régime végétal ou au tempérament de la race pour qui les boissons fortes étaient funestes. Tantôt, comme dans l'institution du droit d'aînesse, il fallait former et désigner d'avance le commandant militaire auquel obéirait la bande, ou le chef civil qui conserverait le domaine, conduirait l'exploitation et soutiendrait la famille. S'il y a des raisons valables pour légitimer la coutume, il y en a de supérieures pour consacrer la religion. Considérez-la, non pas en général et d'après une notion vague, mais sur le vif, à sa naissance, dans les textes, en prenant pour exemple une de celles qui maintenant règnent sur le monde, christianisme, brahmanisme, loi de Mahomet ou de Bouddha. A certains moments critiques de l'histoire, des hommes, sortant de leur petite vie étroite et routinière, ont saisi par une vue d'ensemble l'univers infini; la face auguste de la nature éternelle s'est dévoilée tout d'un coup; dans leur émotion sublime, il leur a semblé qu'ils apercevaient son principe; du

moins ils en ont aperçu quelques traits. Et, par une rencontre admirable, ces traits étaient justement les seuls que leur siècle, leur race, un groupe de races, un fragment de l'humanité fût en état de comprendre. Leur point de vue était le seul auquel les multitudes échelonnées au-dessous d'eux pouvaient se mettre. Pour des millions d'hommes, pour des centaines de générations, il n'y avait d'accès que par leur voie aux choses divines. Ils ont prononcé la parole unique, héroïque ou tendre, enthousiaste ou assoupissante, la seule qu'autour d'eux et après eux le cœur et l'esprit voulussent entendre, la seule qui fût adaptée à des besoins profonds, à des aspirations accumulées, à des facultés héréditaires, à toute une structure mentale et morale, là-bas à celle de l'Indou ou du Mongol, ici à celle du Sémite ou de l'Européen, dans notre Europe à celle du Germain, du Latin ou du Slave : en sorte que ses contradictions, au lieu de la condamner, la justifient, puisque sa diversité produit son adaptation, et que son adaptation produit ses bienfaits. Cette parole n'est pas une formule nue. Un sentiment si grandiose, une divination si compréhensive et si pénétrante, une pensée par laquelle l'homme, embrassant l'immensité et la profondeur des choses, dépasse de si loin les bornes ordinaires de sa condition mortelle, ressemble à une illumination ; elle se change aisément en vision, elle n'est jamais loin de l'extase, elle ne peut s'exprimer que par des symboles, elle évoque les figures divines. La religion est de sa nature un poème métaphysique accompagné de croyance. C'est à ce titre qu'elle est efficace et populaire ; car, sauf pour une élite imperceptible, une pure idée n'est qu'un mot vide, et la vérité, pour devenir sensible, est obligée de revêtir un corps. Il lui faut un culte, une légende, des cérémonies, afin de parler au peuple, aux femmes, aux enfants, aux simples, à tout homme engagé dans la vie pratique, à l'esprit humain lui-même dont les idées, involontairement, se traduisent en images. Grâce à cette forme palpable, elle peut jeter son poids énorme dans la conscience, contrebalancer l'égoïsme naturel, enrayer l'impulsion folle des passions brutales, emporter la

volonté vers l'abnégation et le dévouement, arracher l'homme à lui-même pour le mettre tout entier au service de la vérité ou au service d'autrui, faire des ascètes et des martyrs, des sœurs de charité et des missionnaires. Ainsi, dans toute société, la religion est un organe à la fois précieux et naturel. D'une part, les hommes ont besoin d'elle pour penser l'infini et pour bien vivre ; si elle manquait tout d'un coup, il y aurait dans leur âme un grand vide douloureux et ils se feraient plus de mal les uns aux autres. D'autre part, on essayerait en vain de l'arracher : les mains qui se porteraient sur elle n'atteindraient que son enveloppe ; elle repousserait après une opération sanglante ; son germe est trop profond pour qu'on puisse l'extirper. — Si enfin, après la religion et la coutume, nous envisageons l'État, c'est-à-dire le pouvoir armé qui a la force physique en même temps que l'autorité morale, nous lui trouvons une source presque aussi noble. En Europe du moins, de la Russie au Portugal, et de la Norvège aux Deux-Siciles, il est par origine et par essence un établissement militaire où l'héroïsme s'est fait le champion du droit. Çà et là, dans le chaos des races mélangées et des sociétés croulantes, un homme s'est rencontré qui, par son ascendant, a rallié autour de lui une bande de fidèles, chassé les étrangers, dompté les brigands, rétabli la sécurité, restauré l'agriculture, fondé la patrie et transmis comme une propriété à ses descendants son emploi de justicier héréditaire et de général-né. Par cette délégation permanente, un grand office public est soustrait aux compétitions, fixé dans une famille, séquestré en des mains sûres ; désormais la nation possède un centre vivant, et chaque droit trouve une protection visible. Si le prince se renferme dans ses attributions, s'il est retenu sur la pente de l'arbitraire, s'il ne verse pas dans l'égoïsme, il fournit au pays l'un des meilleurs gouvernements que l'on ait vus dans le monde, non seulement le plus stable, le plus capable de suite, le plus propre à maintenir ensemble vingt ou trente millions d'hommes, mais encore l'un des plus beaux, puisque le dévouement y ennoblit le commandement et

l'obéissance, et que, par un prolongement de la tradition militaire, la fidélité et l'honneur rattachent de grade en grade le chef à son devoir et le soldat à son chef. Tels sont les titres très valables du préjugé héréditaire: on voit qu'il est, comme l'instinct, une forme aveugle de la raison. Et ce qui achève de le légitimer, c'est que, pour devenir efficace, la raison elle-même doit lui emprunter sa forme. Une doctrine ne devient active qu'en devenant aveugle. Pour entrer dans la pratique, pour prendre le gouvernement des âmes, pour se transformer en un ressort d'action, il faut qu'elle se dépose dans les esprits à l'état de croyance faite, d'habitude prise, d'inclination établie, de tradition domestique, et que, des hauteurs agitées de l'intelligence, elle descende et s'incruste dans les bas-fonds immobiles de la volonté; alors seulement elle fait partie du caractère et devient une force sociale. Mais, du même coup, elle a cessé d'être critique et clairvoyante; elle ne tolère plus les contradictions ou le doute, elle n'admet plus les restrictions ni les nuances; elle ne sait plus ou elle apprécie mal ses preuves. Nous croyons aujourd'hui au progrès indéfini à peu près comme on croyait jadis à la chute originelle: nous recevons encore d'en haut nos opinions toutes faites, et l'Académie des Sciences tient à beaucoup d'égards la place des anciens conciles. Toujours, sauf quelques savants spéciaux, la croyance et l'obéissance seront irréfléchies, et la raison s'indignerait à tort de ce que le préjugé conduit les choses humaines, puisque, pour les conduire, elle doit elle-même devenir un préjugé.

III

Par malheur, au XVIIIe siècle, la raison était classique, et les aptitudes aussi bien que les documents lui manquaient pour comprendre la tradition. D'abord on ignorait l'histoire: l'érudition rebutait parce qu'elle est ennuyeuse et lourde; on dédaignait les doctes complications, les grands recueils de textes, le lent travail de la critique. Voltaire raillait les Bénédictins. Pour faire passer son *Esprit des lois*, Montesquieu faisait de

l'esprit sur les lois. Raynal, afin de donner la vogue à son histoire du commerce dans les Indes, avait le soin d'y coudre les déclamations de Diderot. L'abbé Barthélemy devait étaler l'uniformité de son vernis littéraire sur la vérité des mœurs grecques. La Science était tenue d'être épigrammatique ou oratoire; le détail technique ou cru aurait déplu à un public de gens du monde; le beau style omettait ou faussait les petits faits significatifs qui donnent aux caractères anciens leur tour propre et leur relief original. Quand même on aurait osé les noter, on n'en aurait pas démêlé le sens et la portée. L'imagination sympathique était absente; on ne savait pas sortir de soi-même, se transporter en des points de vue distants, se figurer les états étranges et violents de l'esprit humain, les moments décisifs et féconds pendant lesquels il enfante une créature viable, une religion destinée à l'empire, un État qui doit durer. L'homme n'imagine rien qu'avec son expérience, et dans quelle portion de leur expérience les gens de ce monde auraient-ils trouvé des matériaux pour imaginer les convulsions de l'accouchement? Comment des esprits aussi policés et aussi aimables auraient-ils pu épouser les sentiments d'un apôtre, d'un moine, d'un fondateur barbare ou féodal, les voir dans le milieu qui les explique et les justifie, se représenter la foule environnante, d'abord des âmes désolées, hantées par le rêve mystique, puis des cerveaux bruts et violents, livrés à l'instinct et aux images, qui pensaient par demi-visions, et qui pour volonté avaient des impulsions irrésistibles? La raison raisonnante ne concevait pas de pareilles figures; pour les faire rentrer dans son cadre rectiligne, il fallait les réduire et les refaire; le Macbeth de Shakespeare devenait celui de Ducis, et le Mahomet du Coran, celui de Voltaire. Par suite, faute de voir les âmes, on méconnaissait les institutions; on ne soupçonnait pas que la vérité n'avait pu s'exprimer que par la légende, que la justice n'avait pu s'établir que par la force, que la religion avait dû revêtir la forme sacerdotale, que l'État avait dû prendre la forme militaire, et que l'édifice gothique avait, aussi bien qu'un autre, son architecture, ses

proportions, son équilibre, sa solidité, son utilité et même sa beauté. Par suite encore, faute de comprendre le passé, on ne comprenait pas le présent. On n'avait aucune idée juste du paysan, de l'ouvrier, du bourgeois provincial ou même du petit noble de campagne; on ne les apercevait que de loin, demi-effacés, tout transformés par la théorie philosophique et par le brouillard sentimental. « Deux ou trois mille » gens du monde et lettrés faisaient le cercle des honnêtes gens et ne sortaient pas de leur cercle. Si parfois, de leur château et en voyage, ils avaient entrevu le peuple, c'était en passant, à peu près comme leurs chevaux de poste ou les bestiaux de leurs fermes, avec compassion sans doute, mais sans deviner ses pensées troubles et ses instincts obscurs. On n'imaginait pas la structure de son esprit encore primitif, la rareté et la ténacité de ses idées, l'étroitesse de sa vie routinière, machinale, livrée au travail manuel, absorbée par le souci du pain quotidien, confinée dans les limites de l'horizon visible, son attachement au saint local, aux rites, au prêtre, ses rancunes profondes, sa défiance invétérée, sa crédulité fondée sur l'imagination, son incapacité de concevoir le droit abstrait et les événements publics, le sourd travail par lequel les nouvelles politiques se transformaient dans sa tête en contes de revenant ou de nourrice, ses affolements contagieux pareils à ceux des moutons, ses fureurs aveugles pareilles à celles d'un taureau, et tous ces traits de caractère que la Révolution allait mettre au jour. Vingt millions d'hommes et davantage avaient à peine dépassé l'état mental du moyen âge: c'est pourquoi, dans ses grandes lignes, l'édifice social qu'ils pouvaient habiter devait être du moyen âge. Il fallait assainir celui-ci, le nettoyer, y percer des fenêtres, y abattre des clôtures, mais en garder les fondements, le gros œuvre et la distribution générale; sans quoi, après l'avoir démoli et avoir campé dix ans en plein air, à la façon des sauvages, ses hôtes devaient être forcés de le rebâtir presque sur le même plan. Dans les âmes incultes qui ne sont point arrivées jusqu'à la réflexion, la croyance ne s'attache qu'au symbole corporel et l'obéissance ne se produit que par la

contrainte physique ; il n'y a de religion que par le curé et d'État que par le gendarme. Un seul écrivain, Montesquieu, le mieux instruit, le plus sagace et le plus équilibré de tous les esprits du siècle, démêlait ces vérités, parce qu'il était à la fois érudit, observateur, historien et jurisconsulte. Mais il parlait comme un oracle, par sentences et en énigmes : il courait comme sur des charbons ardents, toutes les fois qu'il touchait aux choses de son pays et de son temps. C'est pourquoi il demeurait respecté, mais isolé, et sa célébrité n'était point une influence. La raison classique refusait d'aller si loin pour étudier si péniblement l'homme ancien et l'homme actuel. Elle trouvait plus court et plus commode de suivre sa pente originelle, de fermer les yeux sur l'homme réel, de rentrer dans son magasin de notions courantes, d'en tirer la notion de l'homme en général, et de bâtir là-dessus dans les espaces. Par cet aveuglement naturel et définitif, elle cesse de voir les racines antiques et vivantes des institutions contemporaines; ne les voyant plus, elle nie qu'il y en ait. Pour elle, le préjugé héréditaire devient un préjugé pur; la tradition n'a plus de titres, et sa royauté n'est qu'une usurpation. Voilà désormais la raison armée en guerre contre sa devancière, pour lui arracher le gouvernement des âmes et pour substituer au règne du mensonge le règne de la vérité.

(*Les Origines de la France contemporaine* ;
Hachette et Cie, éditeurs.)

LA RÉVOLUTION

L'Anarchie spontanée.

Le moment fatal est arrivé : ce n'est pas un gouvernement qui tombe pour faire place à un autre, c'est tout gouvernement qui cesse pour faire place au despotisme intermittent des pelotons que l'enthousiasme, la crédulité, la misère et la crainte lanceront à l'aveugle et en avant. Comme un éléphant domes-

tique qui tout d'un coup redeviendrait sauvage, le peuple, d'un geste, jette à bas son cornac ordinaire, et les nouvaux guides qu'il tolère, juchés sur son cou, ne sont là que pour la montre; dorénavant il marche à sa guise, affranchi de leur raison, livré à ses sensations, à ses instincts et à ses appétits. — Visiblement, on n'a voulu que prévenir ses écarts : le roi a interdit toute violence, les commandants défendent aux troupes de tirer; mais l'animal surexcité, farouche, prend toutes les précautions pour des attentats: à l'avenir, il entend se conduire lui-même, et, pour commencer, il écrase ses gardiens. — Le 12 juillet, vers midi, à la nouvelle du renvoi de Necker, un cri de fureur s'élève au Palais-Royal; Camille Desmoulins monte sur une table, annonce que la cour médite « une Saint-Barthélemy de patriotes ». On l'embrasse, on prend la cocarde verte qu'il a proposée, on oblige les salles de danse et les théâtres à fermer en signe de deuil, on va chez Curtius prendre les bustes du duc d'Orléans et de Necker, et on les promène en triomphe. — Cependant les dragons du prince de Lambesc, rangés sur la place Louis XV, trouvent à l'entrée des Tuileries une barricade de chaises, et sont accueillis par une pluie de pierres et de bouteilles. Ailleurs, sur le boulevard, devant l'hôtel Montmorency, des gardes françaises, échappées de leurs casernes, font feu sur un détachement fidèle de Royal-Allemand. — De toutes parts, le tocsin sonne, les boutiques d'armuriers sont pillées, l'Hôtel de ville est envahi: quinze ou seize électeurs de bonne volonté qui s'y rencontrent décident que les districts seront convoqués et armés. — Le nouveau souverain s'est montré : c'est le peuple en armes et dans la rue.

Aussitôt la lie de la société monte à la surface. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, « toutes les barrières depuis le faubourg Saint-Antoine jusqu'au faubourg Saint-Honoré, outre celles des faubourgs Saint-Marcel et Saint-Jacques, sont forcées et incendiées ». Il n'y a plus d'octroi, la ville demeure sans revenu, juste au moment où elle est obligée à des dépenses plus fortes; mais peu importe à la populace, qui, avant tout, veut le vin à bon marché. « Des brigands armés de piques

et de bâtons, se portent partout en plusieurs divisions, pour livrer au pillage les maisons dont les maîtres sont regardés comme les ennemis du bien public. » « Ils vont de porte en porte, criant : Des armes et du pain! — Durant cette nuit effrayante, la bourgeoisie se tenait enfermée, chacun tremblant chez soi pour soi et pour les siens. » — Le lendemain 13, la capitale semble livrée à la dernière plèbe et aux bandits. Une bande enfonce à coups de hache la porte des Lazaristes, brise la bibliothèque, les armoires, les tableaux, les fenêtres, le cabinet de physique, se précipite dans les caves, défonce les tonneaux et se soûle : vingt-quatre heures après, on y trouva une trentaine de morts et de mourants, noyés dans le vin, hommes et femmes, dont une enceinte de neuf mois. Devant la maison, la rue est pleine de débris et de brigands qui tiennent à la main, les uns « des comestibles, les autres un broc, forcent les passants à boire et versent à tout venant. Le vin coule en talus dans le ruisseau, l'odorat en est frappé »; c'est une kermesse. Cependant on enlève le grain et les farines que les religieux étaient tenus par édit d'avoir toujours en magasin, et on en conduit cinquante-deux voitures à la Halle. Une autre troupe vient à la Force délivrer les prisonniers pour dettes, une troisième pénètre dans le Garde-Meuble, y enlève des armes et des armures de prix. Des attroupements s'amassent devant l'hôtel de M. de Breteuil et le Palais-Bourbon qu'on veut dévaster pour punir les propriétaires. M. de Crosne, un des hommes les plus libéraux et les plus respectés de Paris, mais pour son malheur lieutenant de police, est poursuivi, s'échappe à grand'peine, et son hôtel est saccagé. — Pendant la nuit du 13 au 14, on pille des boutiques de boulangers et de marchands de vin; « des hommes de la plus vile populace, armés de fusils, de broches et de piques, se font ouvrir les portes des maisons, donner à boire, à manger, de l'argent et des armes ». Vagabonds, déguenillés, plusieurs « presque nus », « la plupart armés comme des sauvages, d'une physionomie effrayante », ils sont « de ceux qu'on ne se souvient pas d'avoir rencontrés au grand jour »; beaucoup sont des étrangers, venus on

ne sait d'où. On dit qu'il y en a 50 000, et ils se sont emparés des principaux postes.

Pendant ces deux jours et ces deux nuits, dit Bailly, « Paris courut risque d'être pillé, et ne fut sauvé des bandits que par la garde nationale ». Déjà en pleine rue, « des créatures arrachaient aux citoyennes leurs boucles d'oreilles et de souliers », et les voleurs commençaient à se donner carrière. — Heureusement la milice s'organise; les premiers habitants, des gentilshommes s'y font inscrire: 48 000 hommes se forment en bataillons et en compagnies; les bourgeois achètent aux vagabonds leur fusil pour 3 livres, leur épée, sabre ou pistolet pour 12 sous. Enfin l'on pend sur place quelques malfaiteurs, on en désarme beaucoup d'autres, et l'insurrection redevient politique. — Mais, quel que soit son objet, elle reste toujours folle, parce qu'elle est populaire. Son panégyriste Dussaulx avoue qu'il « a cru assister à la décomposition totale de la société ». Point de chef, nulle direction. Les électeurs qui se sont improvisés représentants de Paris semblent commander à la foule, et c'est la foule qui leur commande. Pour sauver l'Hôtel de ville, l'un d'eux, Legrand, n'a d'autre ressource que de faire apporter six barils de poudre, et de déclarer aux envahisseurs qu'il va faire tout sauter. Le commandant qu'ils ont choisi, M. de Salles, a, pendant un quart d'heure, vingt baïonnettes sur la poitrine, et, plus d'une fois, tout le comité est près d'être massacré. Figurez-vous, dans l'enceinte où ils parlementent et supplient, « une affluence de quinze cents hommes pressés par cent mille autres qui s'efforcent d'entrer », les boiseries qui craquent, les banquettes qui se renversent les unes sur les autres, l'enceinte du bureau qui est repoussée jusque sur le siège du président, un tumulte à faire croire que c'est « le jour du jugement dernier », des cris de mort, des chansons, des hurlements, « des gens hors d'eux-mêmes, et, pour la plupart, ne sachant pas où ils sont ni ce qu'ils veulent ». — Chaque district est aussi un petit centre, et le Palais-Royal est le plus grand de tous. De l'un à l'autre roulent les motions, les accusations, les députations, avec le torrent humain qui s'engorge ou se précipite, sans autre

conduite que sa pente et les accidents du chemin. Un flot s'amasse ici, puis là : leur stratégie consiste à pousser et à être poussés. Encore n'entrent-ils que parce qu'on les introduit. S'ils pénètrent dans les Invalides, c'est grâce à la connivence des soldats. — A la Bastille, de dix heures du matin à cinq heures du soir, ils fusillent des murs hauts de quarante pieds, épais de trente, et c'est par hasard qu'un de leurs coups atteint sur les tours un invalide. On les ménage comme des enfants à qui l'on tâche de faire le moins de mal possible : à la première demande, le gouverneur fait retirer ses canons des embrasures ; il fait jurer à la garnison de ne point tirer, si elle n'est attaquée ; il invite à déjeuner la première députation ; il permet à l'envoyé de l'Hôtel de ville de visiter toute la forteresse ; il subit plusieurs décharges sans riposter, et laisse emporter le premier pont sans brûler une amorce. S'il tire enfin, c'est à la dernière extrémité, pour défendre le second pont, et après avoir prévenu les assaillants qu'on va faire feu. Bref, sa longanimité, sa patience, sont excessives, conformes à l'humanité du temps. — Pour eux, ils sont affolés par la sensation nouvelle de l'attaque et de la résistance, par l'odeur de la poudre, par l'entraînement du combat ; ils ne savent que se ruer contre le massif de pierres, et leurs expédients sont au niveau de leur tactique. Un brasseur imagine d'incendier ce bloc de maçonnerie, en lançant dessus avec des pompes de l'huile d'aspic et d'œillette injectée de phosphore. Un jeune charpentier, qui a des notions d'archéologie, propose de construire une catapulte. Quelques-uns croient avoir saisi la fille du gouverneur, et veulent la brûler, pour obliger le père à se rendre. D'autres mettent le feu à un avant-corps de bâtiment rempli de paille, et se bouchent ainsi le passage. « La Bastille n'a pas été prise de vive force, disait le brave Elie, l'un des combattants ; elle s'est rendue, avant même d'être attaquée », par capitulation, sur la promesse qu'il ne serait fait de mal à personne. La garnison, trop bien garantie, n'avait plus le cœur de tirer sans péril sur des corps vivants, et, d'autre part, elle était troublée par la vue de la foule immense. Huit ou neuf cents hommes seule-

ment attaquaient, la plupart ouvriers ou boutiquiers du faubourg, tailleurs, charrons, merciers, marchands de vin, mêlés à des gardes françaises. Mais la place de la Bastille et toutes les rues environnantes, étaient combles de curieux qui venaient voir le spectacle; parmi eux, dit un témoin, « nombre de femmes élégantes et de fort bon air, qui avaient laissé leurs voitures à quelque distance ». Du haut de leurs parapets, il semblait aux cent vingt hommes de la garnison que Paris tout entier débordait contre eux. — Aussi bien ce sont eux qui baissent le pont-levis, qui introduisent l'ennemi : tout le monde a perdu la tête, les assiégés comme les assiégeants, ceux-ci encore davantage, parce qu'ils sont enivrés par la victoire. A peine entrés, ils commencent par tout briser, et les derniers venus fusillent les premiers, au hasard : « chacun tire sans faire attention ni où ni sur qui les coups portent ». La toute-puissance subite et la licence de tuer sont un vin trop fort pour la nature humaine: le vertige vient, l'homme *voit rouge*, et son délire s'achève par la férocité.

Car le propre d'une insurrection populaire, c'est que, personne n'y obéissant à personne, les passions méchantes y sont libres autant que les passions généreuses, et que les héros n'y peuvent contenir les assassins. Elie, qui est entré le premier, Cholat, Hulin, les braves qui sont en avant, les gardes françaises qui savent les lois de la guerre, tâchent de tenir leur parole; mais la foule qui pousse par derrière ne sait qui frapper, et frappe à l'aventure. Elle épargne les Suisses qui ont tiré sur elle et qui, dans leur sarrau bleu, lui semblent des prisonniers. En revanche, elle s'acharne sur les invalides, qui lui ont ouvert la porte; celui qui a empêché le gouverneur de faire sauter la forteresse a le poignet abattu d'un coup de sabre, est percé de deux coups d'épée, pendu, et sa main, qui a sauvé un quartier de Paris, est promenée dans les rues en triomphe. On entraîne les officiers, on en tue cinq, avec trois soldats, en route et sur place. Pendant les longues heures de la fusillade, l'instinct meurtrier s'est éveillé, et la volonté de tuer, changée en idée fixe, s'est répandue au loin dans la foule qui n'a pas agi. Sa seule cla-

meur suffit à la persuader; à présent, c'est assez pour elle qu'un cri de haro; dès que l'un frappe, tous veulent frapper. « Ceux qui n'avaient point d'armes, dit un officier, lançaient des pierres contre moi; les femmes grinçaient des dents et me menaçaient de leurs poings. Déjà deux de mes soldats avaient été assassinés derrière moi.... J'arrivai enfin, sous un cri général d'être pendu, jusqu'à quelques centaines de pas de l'Hôtel de ville, lorsqu'on apporta devant moi une tête perchée sur une pique, laquelle on me présenta pour la considérer, en me disant que c'était celle de M. de Launay », le gouverneur. — Celui-ci, en sortant, avait reçu un coup d'épée dans l'épaule droite; arrivé dans la rue Saint-Antoine, « tout le monde lui arrachait les cheveux et lui donnait des coups ». Sous l'arcade Saint-Jean, il était déjà « très blessé ». Autour de lui, les uns disaient : « Il faut lui couper le cou »; les autres : « Il faut le pendre »; les autres : « Il faut l'attacher à la queue d'un cheval ». Alors, désespéré et voulant abréger son supplice, il crie : « Qu'on me donne la mort », et, en se débattant, lance un coup de pied dans le bas-ventre d'un des hommes qui le tenaient. A l'instant, il est percé de baïonnettes, on le traîne dans le ruisseau, on frappe sur son cadavre, en criant : « C'est un galeux et un monstre qui nous a trahis; *la nation* demande sa tête pour la montrer au public », et l'on invite l'homme qui a reçu le coup de pied à la couper lui-même. — Celui-ci, cuisinier sans place, demi-badaud qui est « allé à la Bastille pour voir ce qui s'y passait », juge que, puisque tel est l'avis général, l'action est *patriotique*, et croit même « mériter une médaille en détruisant un monstre ». Avec un sabre qu'on lui prête, il frappe sur le col nu; mais, le sabre mal affilé ne coupant point, il tire de sa poche un petit couteau à manche noir, et « comme, en sa qualité de cuisinier, il sait travailler les viandes », il achève heureusement l'opération. Puis, mettant la tête au bout d'une fourche à trois branches, et accompagné de plus de deux cents personnes armées, « sans compter la populace », il se met en marche, et, rue Saint-Honoré, il fait attacher à la tête deux inscriptions pour bien indiquer à qui elle

était. — La gaieté vient : après avoir défilé dans le Palais-Royal, le cortège arrive sur le Pont-Neuf; devant la statue de Henri IV on incline trois fois la tête, en lui disant : « Salue ton maître ». — C'est la plaisanterie finale : il y en a dans tout triomphe, et, sous le boucher, on voit apparaître le gamin.

Cependant, au Palais-Royal, d'autres gamins, qui, avec une légèreté de bavards, manient les vies aussi librement que les paroles, ont dressé dans la nuit du 13 au 14 une liste de proscription dont ils colportent les exemplaires; ils prennent soin d'en adresser un à chacune des personnes désignées, le comte d'Artois, le maréchal de Broglie, le prince de Lambesc, le baron de Bezenval, MM. de Breteuil, Foulon, Berthier, Maury, d'Espréménil, Lefèvre d'Amécourt, d'autres encore; une récompense est promise à qui apportera leurs têtes au café du Caveau. Voilà des noms pour la foule lâchée; il suffira maintenant qu'une bande rencontre l'homme dénoncé; il ira jusqu'à la lanterne du coin, mais non au delà. — Toute la journée du 14, le tribunal improvisé siège en permanence, et achève ses arrêtés par ses actes. — M. de Flesselles, prévôt des marchands et président des électeurs à l'Hôtel de ville, s'étant montré tiède, le Palais-Royal le déclare traître, et l'envoie prendre: dans le trajet, un jeune homme l'abat d'un coup de pistolet, les autres s'acharnent sur son corps, et sa tête, portée sur une pique, va rejoindre celle de M. de Launay. — Des accusations aussi meurtrières et aussi proches de l'exécution flottent dans l'air et de toutes parts. « Sous le moindre prétexte, dit un électeur, on nous dénonçait ceux que l'on croyait contraires à la Révolution, ce qui signifiait déjà ennemis de l'Etat. Sans autre examen, on ne parlait de rien moins que de saisir leurs personnes, d'abîmer leurs maisons, de raser leurs hôtels. Un jeune homme s'écria : « Qu'à l'instant « on me suive, et marchons chez Bezenval! » — Les cerveaux sont si effarouchés et les esprits si défiants qu'à chaque pas dans la rue « il faut décliner son nom, déclarer sa profession, sa demeure et son vœu.... On ne peut plus entrer dans Paris ou en sortir sans être sus-

pect de trahison. » Le prince de Montbarrey, partisan des nouvelles idées, et sa femme, arrêtés dans leur voiture à la barrière, sont sur le point d'être mis en pièces. Un député de la noblesse, allant à l'Assemblée nationale, est saisi dans son fiacre, conduit à la Grève : on lui montre le cadavre de M. de Launay, en lui annonçant qu'on va le traiter de même. — Toute vie est suspendue à un fil, et, les jours suivants, quand le roi a éloigné ses troupes, renvoyé ses ministres, rappelé Necker, tout accordé, le danger reste aussi grand. Livrée aux révolutionnaires et à elle-même, la multitude a toujours les mêmes soubresauts meurtriers, et les chefs municipaux qu'elle s'est donnés, Bailly, maire de Paris, Lafayette, commandant de la garde nationale, sont forcés de ruser avec elle, de l'implorer, de se jeter entre elle et les malheureux sur lesquels elle s'abat.

Le 15 juillet, dans la nuit, une femme, déguisée en homme, est arrêtée dans la cour de l'Hôtel de Ville, et si maltraitée qu'elle s'évanouit ; Bailly, pour la sauver, est obligé de feindre contre elle une grande colère et de l'envoyer sur-le-champ en prison. Du 14 au 22 juillet, Lafayette, au péril de sa vie, sauve, de sa main, dix-sept personnes en divers quartiers. — Le 22 juillet, sur les dénonciations qui se propagent autour de Paris comme des traînées de poudre, deux administrateurs du premier rang, M. Foulon, conseiller d'Etat, et M. Berthier, son gendre, sont arrêtés, l'un près de Fontainebleau, et l'autre près de Compiègne. M. Foulon, maître sévère, mais intelligent et utile, a dépensé soixante mille francs, l'hiver précédent, dans sa terre, pour donner de l'ouvrage aux pauvres. M. Berthier, homme appliqué et capable, a cadastré l'Ile-de-France pour égaliser la taille, ce qui a réduit d'un huitième, puis d'un quart, les cotes surchargées. Mais tous deux ont réglé les détails du camp contre lequel Paris s'est soulevé ; tous deux sont proscrits publiquement, depuis huit jours, par le Palais-Royal, et, dans un peuple effaré par le désordre, exaspéré par la faim, affolé par le soupçon, un accusé est un coupable. — Pour Foulon, comme pour Réveillon, une légende s'est faite marquée au même coin, sorte de monnaie courante à l'usage du peuple et que le peuple

a fabriquée lui-même en rassemblant dans un mot tragique l'amas de ses souffrances et de ses ressentiments : « Il a dit que nous ne valions pas mieux que ses chevaux et que, si nous n'avions pas de pain, nous n'avions qu'à manger de l'herbe ». — Le vieillard de soixante-quatorze ans est conduit à Paris, une botte de foin sur la tête, un collier de chardons au cou, et la bouche pleine de foin. En vain le bureau des électeurs commande, pour le sauver, qu'il soit mis en prison; la foule crie : « Jugé et pendu », et, d'autorité, elle nomme des juges. En vain Lafayette supplie et insiste par trois fois pour que le jugement soit régulier et que l'accusé aille à l'Abbaye: un nouveau flot de peuple arrive, et un homme « bien vêtu » s'écrie : « Qu'est-il besoin de jugement pour un homme jugé depuis trente ans? » — Foulon est enlevé, traîné sur la place, accroché à la lanterne; la corde casse deux fois, et deux fois il tombe sur le pavé; rependu avec une corde neuve, puis décroché, sa tête est coupée et mise au bout d'une pique. — Pendant ce temps, Berthier, expédié de Compiègne par la municipalité qui n'osait le garder dans sa prison toujours menacée, arrivait en cabriolet sous escorte. Autour de lui, on portait des écriteaux chargés d'épithètes infamantes; aux relais, on jetait du pain noir et dur dans sa voiture en lui disant : « Tiens, malheureux, voilà le pain que tu nous faisais manger! » Arrivé devant l'église de Saint-Merry, une tempête effroyable d'outrages éclate contre lui. « Quoiqu'il n'ait jamais acheté ni vendu un seul grain de blé », on l'appelle accapareur; aux yeux de la multitude, qui a besoin d'expliquer le mal par un méchant, il est l'auteur de la famine. Conduit à l'Abbaye, son escorte est dispersée; on le pousse vers la lanterne. Alors, se voyant perdu, il arrache un fusil aux meurtriers et se défend en brave. Mais un soldat de Royal-Cravate lui fend le ventre d'un coup de sabre; un autre lui arrache le cœur. Par hasard, le cuisinier qui a coupé la tête de M. de Launay se trouvant là, on lui donne le cœur à porter, le soldat prend la tête, et tous deux vont à l'Hôtel de ville pour montrer ces trophées à M. de Lafayette. De retour au Palais-Royal et attablés dans un cabaret, le peuple leur

demande ces deux débris ; ils les jettent par la fenêtre, et achèvent de souper, tandis qu'au-dessous d'eux on promène le cœur dans un bouquet d'œillets blancs. — Voilà les spectacles que présente ce jardin où, l'année précédente, « la bonne compagnie en grande parure » venait causer au sortir de l'Opéra, et parfois, jusqu'à deux heures du matin, sous la molle clarté de la lune, écoutait tantôt le violon de Saint-Georges, tantôt la voix délicieuse de Garat.

Désormais il est clair qu'il n'y a plus de sécurité pour personne : ni la nouvelle milice, ni les nouvelles autorités ne suffisent à faire respecter la loi. « On n'osait pas, dit Bailly, résister au peuple qui, huit jours auparavant, avait pris la Bastille ». — En vain, après les deux derniers meurtres, Bailly et Lafayette indignés menacent de se retirer; on les oblige à demeurer; leur protection, telle quelle, est la seule qui reste, et, si la garde nationale n'empêche pas tous les meurtres, du moins elle en empêche quelques-uns. On vit ainsi, comme on peut, sous l'attente continuelle de nouveaux coups de main populaires. « *Pour tout homme impartial*, écrit Malouet, *la Terreur date du 14 juillet.* »

(*Ibid.*)

FUSTEL DE COULANGES

Numa-Denis Fustel de Coulanges, né à Paris en 1830, mort en 1889.

Polybe ou *la Grèce conquise par les Romains*, 1858; *la Cité antique*, 1864; *Histoire des Institutions politiques de l'ancienne France*, 1875-1889; *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, *Questions historiques*, 1885, 1891, 1895.

Par la solidité de son savoir et la rigueur de sa discipline, Fustel de Coulanges peut être considéré comme le type des historiens scientifiques. Il n'usait des textes qu'après les avoir scrupuleusement contrôlés. Quant aux ouvrages de ses prédécesseurs, il se faisait une règle de les tenir en suspicion. Aussi bien il réprimait avec un soin jaloux ses sympathies et ses préventions personnelles. Il répudiait l'esprit de système comme l'esprit de parti, bannissait tout ce qui peut donner à la vérité l'air d'une thèse.

Ce n'est pas à dire que Fustel s'interdît les vues générales. L'histoire l'avait attiré tout d'abord non par des scènes dramatiques ou de minutieuses analyses, mais par des généralisations abstraites. Ses études les plus particulières dénotent quelque vue d'ensemble ou aboutissent à quelque conclusion de haute portée. Il est philosophe autant qu'historien, et le philosophe, chez lui, ne se sépare pas de l'historien. Telle qu'il la conçoit, l'histoire n'a pas d'autre objet que l'âme de l'homme, animal politique. Cette conception donne à son œuvre un intérêt d'ordre supérieur, en même temps qu'elle en fait l'unité.

Écrivain, il y a chez lui beaucoup d'art. C'est un art discret et secret, qui se dérobe à l'admiration, qui veut,

non pas signaler le talent de l'auteur, mais mettre la vérité dans tout son jour. Son style, simple, grave et fort, n'a d'autre élégance que sa fine précision et d'autre vernis que sa netteté.

LE CHRISTIANISME CHANGE LES CONDITIONS DU GOUVERNEMENT

La victoire du christianisme marque la fin de la société antique. Avec la religion nouvelle s'achève cette transformation sociale que nous avons vue commencer six ou sept siècles avant elle.

Pour savoir combien les principes et les règles essentielles de la politique furent alors changés, il suffit de se rappeler que l'ancienne société avait été constituée par une vieille religion dont le principal dogme était que chaque dieu protégeait exclusivement une famille ou une cité, et n'existait que pour elle. C'était le temps des dieux domestiques et des divinités poliades. Cette religion avait enfanté le droit : les relations entre les hommes, la propriété, l'héritage, la procédure, tout s'était trouvé réglé, non par les principes de l'équité naturelle, mais par les dogmes de cette religion et en vue des besoins de son culte. C'était elle aussi qui avait établi un gouvernement parmi les hommes : celui du père dans la famille, celui du roi ou du magistrat dans la cité. Tout était venu de la religion, c'est-à-dire de l'opinion que l'homme s'était faite de la divinité. Religion, droit, gouvernement s'étaient confondus et n'avaient été qu'une même chose sous trois aspects divers.

Nous avons cherché à mettre en lumière ce régime social des anciens, où la religion était maîtresse absolue dans la vie privée et dans la vie publique, où l'État était une communauté religieuse, le roi un pontife, le magistrat un prêtre, la loi une formule sainte, où le patriotisme était de la piété, l'exil une excommunication, où la liberté individuelle était inconnue, où l'homme était asservi à l'Etat par son âme, par son

corps, par ses biens, où la haine était obligatoire contre l'étranger, où la notion du droit et du devoir, de la justice et de l'affection s'arrêtait aux limites de la cité, où l'association humaine était nécessairement bornée dans une certaine circonférence autour d'un prytanée, et où l'on ne voyait pas la possibilité de fonder des sociétés plus grandes. Tels furent les traits caractéristiques des cités grecques et italiennes pendant la première période de leur histoire.

Mais peu à peu, nous l'avons vu, la société se modifia. Des changements s'accomplirent dans le gouvernement et dans le droit, en même temps que dans les croyances. Déjà, dans les cinq siècles qui précèdent le christianisme, l'alliance n'était plus aussi intime entre la religion d'une part, le droit et la politique de l'autre. Les efforts des classes opprimées, le renversement de la caste sacerdotale, le travail des philosophes, le progrès de la pensée avaient ébranlé les vieux principes de l'association humaine. On avait fait d'incessants efforts pour s'affranchir de l'empire de cette vieille religion, à laquelle l'homme ne pouvait plus croire; le droit et la politique, comme la morale, s'étaient peu à peu dégagés de ses liens.

Seulement, cette espèce de divorce venait de l'effacement de l'ancienne religion: si le droit et la politique commençaient à être quelque peu indépendants, c'est que les hommes cessaient d'avoir des croyances; si la société n'était plus gouvernée par la religion, cela tenait surtout à ce que la religion n'avait plus de force. Or, il vint un jour où le sentiment religieux reprit vie et vigueur, et où, sous la forme chrétienne, la croyance ressaisit l'empire de l'âme. N'allait-on pas voir alors reparaître l'antique confusion du gouvernement et du sacerdoce, de la foi et de la loi?

Avec le christianisme, non seulement le sentiment religieux fut ravivé, il prit encore une expression plus haute et moins matérielle. Tandis qu'autrefois on s'était fait des dieux de l'âme humaine ou des grandes forces physiques, on commença à concevoir Dieu comme véritablement étranger, par son essence, à la nature humaine d'une part, au monde de l'autre. Le divin fut

décidément placé en dehors de la nature visible et au-dessus d'elle. Tandis qu'autrefois chaque homme s'était fait son dieu, et qu'il y en avait eu autant que de familles et de cités, Dieu apparut alors comme un être unique, immense, universel, seul animant les mondes, et seul devant remplir le besoin d'adoration qui est en l'homme. Au lieu qu'autrefois la religion, chez les peuples de la Grèce et de l'Italie, n'était guère autre chose qu'un ensemble de pratiques, une série de rites que l'on répétait sans y voir aucun sens, une suite de formules que souvent on ne comprenait plus, parce que la langue en avait vieilli, une tradition qui se transmettait d'âge en âge et ne tenait son caractère sacré que de son antiquité, au lieu de cela, la religion fut un ensemble de dogmes et un grand objet proposé à la foi. Elle ne fut plus extérieure; elle siégea surtout dans la pensée de l'homme. Elle ne fut plus matière; elle devint esprit. Le christianisme changea la nature et la forme de l'adoration : l'homme ne donna plus à Dieu l'aliment et le breuvage; la prière ne fut plus une formule d'incantation; elle fut un acte de foi et une humble demande. L'âme fut dans une autre relation avec la divinité : la crainte des dieux fut remplacée par l'amour de Dieu.

Le christianisme apportait encore d'autres nouveautés. Il n'était pas la religion domestique d'aucune famille, la religion nationale d'aucune cité ni d'aucune race. Il n'appartenait ni à une caste ni à une corporation. Dès son début, il appelait à lui l'humanité entière. Jésus-Christ disait à ses disciples : « Allez et instruisez *tous les peuples* ».

Ce principe était si extraordinaire et si inattendu que les premiers disciples eurent un moment d'hésitation; on peut voir dans les Actes des apôtres que plusieurs se refusèrent d'abord à propager la nouvelle doctrine en dehors du peuple chez qui elle avait pris naissance. Ces disciples pensaient, comme les anciens Juifs, que le Dieu des Juifs ne voulait pas être adoré par des étrangers ; comme les Romains et les Grecs des temps anciens, ils croyaient que chaque race avait son Dieu, que propager le nom et le culte de ce dieu c'était se

dessaisir d'un bien propre et d'un protecteur spécial, et qu'une telle propagande était à la fois contraire au devoir et à l'intérêt. Mais Pierre répliqua à ces disciples : « Dieu ne fait pas de différence entre les gentils et nous ». Saint Paul se plut à répéter ce grand principe en toute occasion et sous toute espèce de forme : « Dieu, dit-il, ouvre aux gentils les portes de la foi. Dieu n'est-il Dieu que des Juifs? non, certes, il l'est aussi des gentils.... Les gentils sont appelés au même héritage que les Juifs. »

Il y avait en tout cela quelque chose de très nouveau. Car partout, dans le premier âge de l'humanité, on avait conçu la divinité comme s'attachant spécialement à une race. Les Juifs avaient cru au Dieu des Juifs, les Athéniens à la Pallas athénienne, les Romains au Jupiter capitolin. Le droit de pratiquer un culte avait été un privilège. L'étranger avait été repoussé des temples; le non-Juif n'avait pas pu entrer dans le temple des Juifs; le Lacédémonien n'avait pas eu le droit d'invoquer Pallas athénienne. Il est juste de dire que, dans les cinq siècles qui précédèrent le christianisme, tout ce qui pensait s'insurgeait déjà contre ces règles étroites. La philosophie avait enseigné maintes fois, depuis Anaxagore, que le Dieu de l'univers recevait indistinctement les hommages de tous les hommes. La religion d'Eleusis avait admis des initiés de toutes les villes. Les cultes de Cybèle, de Sérapis et quelques autres avaient accepté indifféremment les adorateurs de toutes nations. Les Juifs avaient commencé à admettre l'étranger dans leur religion, les Grecs et les Romains l'avaient admis dans leurs cités. Le christianisme, venant après tous ces progrès de la pensée et des institutions, présenta à l'adoration de tous les hommes un Dieu unique, un Dieu universel, un Dieu qui était à tous, qui n'avait pas de peuple choisi, et qui ne distinguait ni les races, ni les familles, ni les États.

Pour ce Dieu il n'y avait plus d'étrangers. L'étranger ne profanait plus le temple, ne souillait plus le sacrifice par sa seule présence. Le temple fut ouvert à quiconque crut en Dieu. Le sacerdoce cessa d'être héré-

ditaire, parce que la religion n'était plus un patrimoine. Le culte ne fut plus tenu secret; les rites, les prières, les dogmes ne furent plus cachés; au contraire, il y eut désormais un enseignement religieux, qui ne se donna pas seulement, mais qui s'offrit, qui se porta au-devant des plus éloignés, qui alla chercher les plus indifférents. L'esprit de propagande remplaça la loi d'exclusion.

Cela eut de grandes conséquences, tant pour les relations entre les peuples que pour le gouvernement des États.

Entre les peuples, la religion ne commanda plus la haine; elle ne fit plus un devoir au citoyen de détester l'étranger, il fut de son essence, au contraire, de lui enseigner qu'il avait envers l'étranger, envers l'ennemi, des devoirs de justice et même de bienveillance. Les barrières entre les peuples et les races furent ainsi abaissées; le *pomærium* disparut; « Jésus-Chrit, dit l'apôtre, a rompu la muraille de séparation et d'inimitié ». — « Il y a plusieurs membres, dit-il encore; mais tous ne font qu'un seul corps. Il n'y a ni gentil, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe. Tout le genre humain est ordonné dans l'unité. » On enseigna même aux peuples qu'ils descendaient tous d'un même père commun. Avec l'unité de Dieu, l'unité de la race humaine apparut aux esprits; et ce fut dès lors une nécessité de la religion de défendre à l'homme de haïr les autres hommes.

Pour ce qui est du gouvernement de l'État, on peut dire que le christianisme l'a transformé dans son essence, précisément parce qu'il ne s'en est pas occupé. Dans les vieux âges, la religion et l'Etat ne faisaient qu'un; chaque peuple adorait son dieu, et chaque dieu gouvernait son peuple; le même code réglait les relations entre les hommes et les devoirs envers les dieux de la cité. La religion commandait alors à l'État, et lui désignait ses chefs par la voix du sort ou par celle des auspices; l'État, à son tour, intervenait dans le domaine de la conscience et punissait toute infraction aux rites et au culte de la cité. Au lieu de cela, Jésus-Christ enseigne que son empire n'est pas de ce monde.

Il sépare la religion du gouvernement. La religion n'étant plus terrestre, ne se mêle plus que le moins qu'elle peut aux choses de la terre. Jésus ajoute : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ». C'est la première fois que l'on distinguait si nettement Dieu de l'État. Car César, à cette époque, était encore le grand pontife, le chef et le principal organe de la religion romaine : il était le gardien et l'interprète des croyances ; il tenait dans ses mains le culte et le dogme. Sa personne même était sacrée et divine : car c'était précisément un des traits de la politique des empereurs, que, voulant reprendre les attributs de la royauté antique, ils n'avaient garde d'oublier ce caractère divin que l'antiquité avait attaché aux rois-pontifes et aux prêtres-fondateurs. Mais voici que Jésus-Christ brise cette alliance que le paganisme et l'empire voulaient renouer : il proclame que la religion n'est plus l'État, et qu'obéir à César n'est plus la même chose qu'obéir à Dieu.

Le christianisme achève de renverser les cultes locaux ; il éteint les prytanées, brise définitivement les divinités poliades. Il fait plus : il ne prend pas pour lui l'empire que ces cultes avaient exercé sur la société civile. Il professe qu'entre l'État et la religion il n'y a rien de commun ; il sépare ce que toute l'antiquité avait confondu. On peut d'ailleurs remarquer que, pendant trois siècles, la religion nouvelle vécut tout à fait en dehors de l'action de l'État ; elle sut se passer de sa protection et lutter même contre lui. Ces trois siècles établirent un abîme entre le domaine du gouvernement et le domaine de la religion. Et, comme le souvenir de cette glorieuse époque n'a pu s'effacer, il s'en est suivi que cette distinction est devenue une vérité vulgaire et incontestable que les efforts mêmes d'une partie du clergé n'ont pas pu déraciner.

Ce principe fut fécond en grands résultats. D'une part, la politique fut définitivement affranchie des règles strictes que l'ancienne religion lui avait tracées. On put gouverner les hommes sans avoir à se plier à des usages sacrés, sans prendre avis des auspices ou des oracles, sans conformer tous les actes aux croyances et

aux besoins du culte. La politique fut plus libre dans ses allures, aucune autre autorité que celle de la loi morale ne la gêna plus. D'autre part, si l'État fut plus maître en certaines choses, son action fut aussi plus limitée. Toute une moitié de l'homme lui échappa. Le christianisme enseignait que l'homme n'appartenait plus à la société que par une partie de lui-même, qu'il était engagé à elle par son corps et par ses intérêts matériels, que, sujet d'un tyran, il devait se soumettre, que, citoyen d'une république, il devait donner sa vie pour elle, mais que, pour son âme, il était libre et n'était engagé qu'à Dieu.

Le stoïcisme avait marqué déjà cette séparation ; il avait rendu l'homme à lui-même, et avait fondé la liberté intérieure. Mais, de ce qui n'était que l'effort d'énergie d'une secte courageuse, le christianisme fit la règle universelle et inébranlable des générations suivantes ; de ce qui n'était que la consolation de quelques-uns, il fit le bien commun de l'humanité.

Si maintenant on se rappelle ce qui a été dit plus haut sur l'omnipotence de l'État chez les anciens, si l'on songe à quel point la cité, au nom de son caractère sacré et de la religion qui était inhérente à elle, exerçait un empire absolu, on verra que ce principe nouveau a été la source d'où a pu venir la liberté de l'individu. Une fois que l'âme s'est trouvée affranchie, le plus difficile était fait, et la liberté est devenue possible dans l'ordre social.

Les sentiments et les mœurs se sont alors transformés aussi bien que la politique. L'idée qu'on se faisait des devoirs du citoyen s'est affaiblie. Le devoir par excellence n'a plus consisté à donner son temps, ses forces et sa vie à l'État. La politique et la guerre n'ont plus été le tout de l'homme ; toutes les vertus n'ont plus été comprises dans le patriotisme, car l'âme n'avait plus de patrie. L'homme a senti qu'il avait d'autres obligations que celles de vivre et de mourir pour la cité. Le christianisme a distingué les vertus privées des vertus publiques. En abaissant celles-ci, il a relevé celles-là ; il a mis Dieu, la famille,

la personne humaine au-dessus de la patrie, le prochain au-dessus du concitoyen.

Le droit a aussi changé de nature. Chez toutes les nations anciennes, le droit avait été assujetti à la religion et avait reçu d'elle toutes ses règles. Chez les Perses et les Hindous, chez les Juifs, chez les Grecs, les Italiens et les Gaulois, la loi avait été contenue dans les livres sacrés ou dans la tradition religieuse. Aussi chaque religion avait-elle fait le droit à son image. Le christianisme est la première religion qui n'ait pas prétendu que le droit dépendît d'elle. Il s'occupa des devoirs des hommes, non de leurs relations d'intérêts. On ne le vit régler ni le droit de propriété, ni l'ordre des successions, ni les obligations, ni la procédure. Il se plaça en dehors du droit, comme en dehors de toute chose purement terrestre. Le droit fut donc indépendant; il put prendre ses règles dans la nature, dans la conscience humaine, dans la puissante idée du juste qui est en nous. Il put se développer en toute liberté, se réformer et s'améliorer sans nul obstacle, suivre les progrès de la morale, se plier aux intérêts et aux besoins sociaux de chaque génération.

L'heureuse influence de l'idée nouvelle se reconnaît bien dans l'histoire du droit romain. Durant les quelques siècles qui précédèrent le triomphe du christianisme, le droit romain travaillait déjà à se dégager de la religion et à se rapprocher de l'équité et de la nature; mais il ne procédait que par des détours et par des subtilités, qui l'énervaient et affaiblissaient son autorité morale. L'œuvre de régénération du droit, annoncée par la philosophie stoïcienne, poursuivie par les nobles efforts des jurisconsultes romains, ébauchée par les artifices et les ruses du Préteur, ne put réussir complètement qu'à la faveur de l'indépendance que la nouvelle religion laissait au droit. On put voir, à mesure que le christianisme conquérait la société, les codes romains admettre les règles nouvelles, non plus par des subterfuges, mais ouvertement et sans hésitation. Les pénates domestiques ayant été renversés et les foyers éteints, l'antique constitution de la famille disparut pour toujours, et avec elle les règles qui en avaient découlé.

Le père perdit l'autorité absolue que son sacerdoce lui avait autrefois donnée, et ne conserva que celle que la nature même lui confère pour les besoins de l'enfant. La femme, que le vieux culte plaçait dans une position inférieure au mari, devint moralement son égale. Le droit de propriété fut transformé dans son essence ; les bornes sacrées des champs disparurent; la propriété ne découla plus de la religion, mais du travail ; l'acquisition en fut rendue plus facile, et les formalités du vieux droit furent définitivement écartées.

Ainsi, par cela seul que la famille n'avait plus sa religion domestique, sa constitution et son droit furent transformés; de même que, par cela seul que l'État n'avait plus sa religion officielle, les règles du gouvernement des hommes furent changées pour toujours.

(*La Cité antique*; Hachette et Cie, éditeurs.)

LA MONARCHIE FRANQUE

Les documents et l'histoire scientifique.

Cet aperçu que nous venons de donner des documents divers d'âge mérovingien, si court et si réduit que nous ayons dû le faire, montre au moins que nous ne manquons pas de ressources pour connaître la vérité sur cette époque. Cette société nous a laissé assez de soi pour que nous puissions retracer sa vie publique. Ne disons donc pas, comme on le fait quelquefois, que nous ne connaissons les Francs que par Grégoire de Tours, qui était un Romain et qui « n'a pas pu connaître les Francs ». D'abord Grégoire connaissait les Francs; ensuite nous possédons beaucoup d'autres sources que les livres de Grégoire. Ne disons pas non plus que cette histoire « ne nous a été transmise que par des moines ». Car les moines sont ceux qui ont le moins écrit. S'ils ont écrit une forte moitié des Vies des Saints, ils n'ont écrit ni les livres historiques, ni les lois, ni les chartes.

On peut regretter sans doute que nos textes ne soient pas encore plus nombreux. La grande perte est celle

des archives du palais, et aussi celle des archives de famille des particuliers laïques. A cause de cela, plusieurs points resteront toujours obscurs. Une autre perte sensible est celle des registres municipaux; elle nous condamne à ignorer presque complètement l'état de la population urbaine, et c'est peut-être pour cela que plusieurs historiens modernes ont écrit cette histoire comme si les villes n'existaient pas.

Il faut aussi faire une distinction entre l'histoire des événements et celle des institutions. Les documents mérovingiens sont par leur nature plutôt favorables à la seconde qu'à la première. La série des événements qui nous sont connus est fort incomplète. Nous ignorons souvent la date de la mort d'un roi, et la série même des rois ne peut pas être établie avec une pleine sûreté. Il en est de même pour beaucoup de guerres au dedans ou au dehors. Des faits auxquels les contemporains ont peut-être attribué une importance capitale sont absolument perdus pour nous. D'autres faits nous sont signalés sans nulle explication. D'autres paraissent nettement décrits, mais ils le sont par une des parties intéressées ; nous ne connaissons l'histoire de Brunehaut que par ses ennemis; de la longue lutte entre saint Léger et Ebroïn, nous ne savons que ce qu'en disent les amis de saint Léger. Il en est autrement pour les institutions. Elles se dégagent très bien de tant de sources diverses, de récits où l'auteur décrit les choses tout naturellement et presque sans y penser, de lois qui étaient faites pour l'application, de chartes qui sont l'expression d'usages réels et de pratiques vivantes. Sur la nature de la royauté, sur les pouvoirs qu'elle exerçait, sur l'organisation de son palais, sur son système d'administration, sur les impôts, sur la procédure judiciaire et la pénalité, sur les rapports de l'Église et de l'État, nos renseignements sont nombreux et suffisamment clairs.

Lois, chartes, formules, chroniques et histoires, il faut avoir lu toutes ces catégories de documents sans en avoir omis une seule. Car aucune d'elles, prise isolément, ne donne une idée exacte de la société. Elles se complètent ou se rectifient l'une l'autre. Celui qui croi-

rait connaître l'époque mérovingienne d'après ses lois seules ou ses chartes commettrait une erreur aussi grave que celui qui ne la connaîtrait que par les récits de Grégoire de Tours. Il faut avoir étudié tout avec une égale attention; car l'historien doit être en état de dire en toute sûreté, non seulement quelles choses sont dans les textes, mais encore quelles choses n'y sont pas; et c'est surtout cette seconde obligation qui le force à avoir tout étudié. Nous rencontrerons dans le cours de ces études plusieurs opinions modernes qui ne s'appuient pas sur les documents; nous devrons être en état d'affirmer qu'elles ne sont conformes à aucun texte, et pour cette raison nous ne nous croirons pas le droit d'y adhérer.

La lecture même des documents ne servirait à rien si on la faisait avec des idées préconçues; et voilà le mal le plus ordinaire de notre époque. C'est particulièrement sur cette partie de l'histoire, c'est-à-dire sur les origines de la France, que les idées préconçues et les partis pris se sont donné carrière. Les anciens érudits voulaient y trouver les titres de la monarchie, Boulainvilliers y voulait voir ceux de la noblesse, et Montesquieu ceux de la liberté. Les amis du régime parlementaire ont cru très sincèrement y trouver un système d'assemblées nationales et presque toute la pratique du parlementarisme. D'autres ont voulu y voir les origines du jury moderne ou quelque chose de plus démocratique encore. C'est que l'on porte dans l'étude des faits les idées qu'on a en soi-même. Il y a surtout une idée qui depuis cent cinquante ans s'est insensiblement enracinée dans les esprits et a faussé l'histoire : c'est celle qui représente l'empire romain comme un despotisme pur et la vieille Germanie comme la pure liberté. De ces deux propositions, la première est à moitié inexacte, la seconde n'a jamais été démontrée. Toutes les deux ont pourtant la force d'axiomes et sont maîtresses des esprits. De là vient que l'érudition française ne parle guère de l'empire romain qu'avec une certaine répugnance, loue au contraire la Germanie, exalte et grossit l'invasion, et suppose volontiers que le régime de l'État Franc a dû être fort libéral. L'érudition alle-

mande a eu aussi ses préventions; c'est le patriotisme allemand qui lui a donné sa marque. On sait que la devise des *Monumenta Germaniæ* est : *Sanctus amor patriæ dat animum.* La devise est belle, mais ce n'est peut-être pas celle qui convient à la science. Sans doute le sentiment qu'elle exprime n'est pas dangereux quand il ne s'agit que d'éditer d'anciens textes; mais il le devient pour l'historien qui les interprète. Regardez les historiens allemands depuis un demi-siècle, et vous serez frappé de voir à quel point leurs théories historiques sont en parfait accord avec leur patriotisme. Vous serez alors amené à vous demander si leurs systèmes ont été engendrés par la lecture des textes, ou s'ils ne l'ont pas été plutôt par ce sentiment inné qui était antérieur chez eux à la lecture des textes. Ainsi, pendant que les érudits français portaient surtout dans cette histoire leur esprit de parti, les Allemands y ont surtout porté leur amour de leur patrie et de leur race, ce qui vaut peut-être mieux moralement, mais ce qui altère autant la vérité. Le patriotisme est une vertu, l'histoire est une science; il ne faut pas les confondre.

Quelques érudits commencent par se faire une opinion, soit qu'ils l'empruntent hâtivement à des ouvrages de seconde main, soit qu'ils la tirent de leur imagination ou de leur raisonnement, et ce n'est qu'après cela qu'ils lisent les textes. Ils risquent fort de ne pas les comprendre, ou de les comprendre à faux. C'est qu'en effet entre le texte et l'esprit prévenu qui le lit il s'établit une sorte de conflit inavoué; l'esprit se refuse à saisir ce qui est contraire à son idée: et le résultat ordinaire de ce conflit n'est pas que l'esprit se rende à l'évidence du texte, mais plutôt que le texte cède, plie, s'accommode à l'opinion préconçue par l'esprit. Peut-être serait-il trop facile d'être érudit, si l'érudition ne présentait cette suprême difficulté d'exiger un esprit absolument indépendant et libre surtout à l'égard de soi-même. Mettre ses idées personnelles dans l'étude des textes, c'est la méthode subjective. On croit regarder un objet, et c'est sa propre idée que l'on regarde. On croit observer un fait, et ce fait prend tout de suite la couleur et le sens que l'esprit veut qu'il ait. On croit lire

un texte, et les phrases de ce texte prennent une signification particulière suivant l'opinion antérieure qu'on s'en était faite. Cette méthode subjective est ce qui a jeté le plus de trouble dans l'histoire de l'époque mérovingienne. Elle a produit ces singulières divergences que l'on remarque entre des historiens également érudits, également sincères, mais diversement prévenus. C'est qu'il ne suffisait pas de lire les textes, il fallait les lire avant d'avoir arrêté sa conviction.

Plusieurs pensent pourtant qu'il est utile et bon pour l'historien d'avoir des préférences, des « idées maîtresses », des conceptions supérieures. Cela, dit-on, donne à son œuvre plus de vie et plus de charme ; c'est le sel qui corrige l'insipidité des faits. Penser ainsi, c'est se tromper beaucoup sur la nature de l'histoire. Elle n'est pas un art, elle est une science pure. Elle ne consiste pas à raconter avec agrément ou à disserter avec profondeur. Elle consiste, comme toute science, à constater des faits, à les analyser, à les rapprocher, à en marquer le lien. Il se peut sans doute qu'une certaine philosophie se dégage de cette histoire scientifique ; mais il faut qu'elle s'en dégage naturellement, d'elle-même, presque en dehors de la volonté de l'historien. Il n'a, lui, d'autre ambition que de bien voir les faits et de les comprendre avec exactitude. Ce n'est pas dans son imagination ou dans sa logique qu'il les cherche ; il les cherche et les atteint par l'observation minutieuse des textes, comme le chimiste trouve les siens dans des expériences minutieusement conduites. Son unique habileté consiste à tirer des documents tout ce qu'ils contiennent et à n'y rien ajouter de ce qu'ils ne contiennent pas. Le meilleur des historiens est celui qui se tient le plus près des textes, qui les interprète avec le plus de justesse, qui n'écrit et même ne pense que d'après eux.

(*Histoire des Institutions politiques de l'Ancienne France* ;
Hachette et Cie, éditeurs.)

THUREAU-DANGIN

Paul Thureau-Dangin, né à Paris, en 1837.

Le Parti libéral sous la Restauration, 1876; *Histoire de la Monarchie de Juillet*. 1886-1892; *Histoire de la Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*, 1897-1903.

Très estimables par la sûreté des informations, les ouvrages de M. Thureau-Dangin ne le sont pas moins par un style auquel manque l'éclat mais qui a beaucoup de justesse et de fermeté.

GUIZOT A L'ÉPOQUE DU MINISTÈRE CASIMIR PÉRIER

Agé de quarante-trois ans, M. Guizot avait seulement quelques années de moins que M. Dupin. L'éclat de son enseignement à la Faculté des lettres, le rôle politique qu'il avait joué pendant la Restauration à côté de ses amis les doctrinaires, son passage au Ministère de l'intérieur après 1830, tout contribuait à le mettre en vue. Cependant, entré dans la Chambre seulement en janvier 1830, il y était encore trop nouveau pour être en pleine possession de son talent oratoire. De ses années de professorat, il avait gardé, avec un ensemble de connaissances qu'on eût vainement cherché chez ses rivaux politiques, des habitudes de parole qui ne convenaient pas toutes aux débats du Parlement. Il y a loin, en effet, d'un monologue en Sorbonne, préparé à loisir, écouté avec déférence, au dialogue imprévu et violemment contredit de la tribune. M. Guizot s'en aperçut, et, tout en s'étudiant à une transformation dont il sentait la nécessité mieux qu'il n'en avait peut-être

précisé d'abord toutes les conditions, il se tenait un peu sur la réserve, tâtait le terrain avant de s'engager, et ne faisait pas emploi de tous les trésors d'éloquence qu'il possédait, mais que lui-même ne connaissait pas encore complètement. Il n'en était pas moins, dès cette époque, l'un des premiers orateurs de la Chambre, laissant voir en germe ces qualités rares qui s'épanouiront bientôt, ce je ne sais quoi de sévère et de passionné, cette voix et cette action si belles, ce don de tout généraliser et de tout élever, cet accent qui dominait l'auditoire, non par une énergie impétueuse et emportée comme celle de Casimir Périer, mais par une assurance austère et dogmatique.

La place de M. Guizot était naturellement marquée parmi les défenseurs du Ministère. Dès le lendemain de la révolution, après quelques incertitudes, il s'était posé en champion de la politique de résistance; il avait commencé le 25 septembre 1830 lors du débat sur les clubs, et avait ensuite marqué davantage cette attitude, à mesure qu'avec M. Laffitte apparaissaient plus manifestes les périls et les misères du laisser-aller [1]. Il a raconté plus tard l'évolution qui s'était alors accomplie dans son esprit; il a dit comment il avait été épouvanté et illuminé au spectacle des suites de Juillet, de « cette société attaquée de toutes parts, impuissante à se défendre et près de se dissoudre », à la vue de ce « vaste flot d'idées insensées, de passions brutales, de velléités perverses, de fantaisies terribles, s'élevant, grossissant de minute en minute, et menaçant de tout submerger

1. « La liberté, s'écriait alors M. Guizot, est née quelquefois après les révolutions, et je ne doute pas qu'elle ne vienne après la nôtre, de même que l'ordre est venu quelquefois après le despotisme; mais l'esprit de révolution, l'esprit d'insurrection est un esprit radicalement contraire à la liberté. » Il montrait la cause de cette « anarchie croissante de la société et des esprits » dans « ces restes d'idées, de passions et d'habitudes anarchiques, venues soit de la Révolution française, soit des tentatives continuelles de complots, de conspirations contre le gouvernement déchu ». (Discours des 28 novembre, 29 décembre 1830, et 27 janvier 1831.) Quelques mois auparavant, le ministère dont M. Guizot était un des membres importants, s'était associé officiellement à une manifestation en place de Grève, qui était une réparation solennelle faite à la mémoire des « sergents de la Rochelle » condamnés, en 1822, pour conspiration.

sur un sol qu'aucune digue ne défendait plus », à « cette révélation soudaine des abîmes sur lesquels vit la société, des frêles barrières qui l'en séparent, et des légions destructives qui en sortent dès qu'ils s'entr'ouvrent » : « c'est à cette heure, ajoutait-il, que j'ai appris les conditions vitales de l'ordre social, et la nécessité de la résistance pour le salut [1] ». Dès lors il ne les oubliera plus, sauf en 1839, pendant le malheureux intermède de la coalition. Sous le ministère Périer, nul ne dénonçait avec un accent plus alarmé le péril social et l' « anarchie croissante [2] » ; nul ne prenait plus hardiment à partie la faction révolutionnaire et républicaine [3] ; nul ne defendait plus vigoureusement la paix contre les témérités belliqueuses [4] ; nul ne posait plus nettement la question entre les deux politiques, entre la timidité qui menage le mauvais parti et la franchise qui le combat ouvertement [5].

Au milieu des conservateurs qui étaient alors presque tous plus ou moins empiriques et hommes d'expédient, M. Guizot avait cette originalité, qu'il se préoccupait des principes. Il déclarait redouter plus encore l'anarchie des idées que celle des faits, ne croyait pas tout fini quand on s'était attaqué à la seconde, estimait que « le premier devoir d'un gouvernement » était de « résister, non seulement au mal, mais au principe du mal, non seulement au désordre, mais aux passions et aux idées qui enfantent le désordre ». Ne pouvant supprimer la revolution de Juillet ni répudier toutes ses conséquences, il aurait voulu au moins faire entre celles-ci un depart et en conserver le moins possible [6].

1. *La Democratie en France* (1849).
2. Discours du 5 octobre 1831.
3. M. Guizot définit ainsi ce parti : « *Caput mortuum* de ce qui s'est passé chez nous de 1789 à 1830, collection de toutes les idées fausses, de toutes les mauvaises passions, de tous les intérêts illégitimes qui se sont alliés à notre glorieuse révolution et qui l'ont corrompue quelque temps, pour la faire échouer aussi quelque temps ». (Discours du 11 août 1831.)
4. Discours du 20 septembre 1831.
5. Discours du 11 août 1831.
6. M. Guizot devait écrire plus tard : « Un peuple qui a fait une révolution n'en surmonte les périls et n'en recueille les fruits que lorsqu'il porte lui-même sur les principes, les intérêts, les passions,

Il s'efforçait surtout de dégager la royauté nouvelle de l'origine élective que ses amis eux-mêmes semblaient disposés à lui attribuer. Dans la prétention des bourgeois qui croyaient avoir créé une dynastie et se rengorgeaient en parlant du « Roi de leur choix », il ne voulut voir que « l'illusion d'une badauderie vaniteuse ». Avec quelle ingénieuse persévérance ne cherchait-il pas à imaginer une théorie plus monarchique qui pût s'adapter au compromis révolutionnaire de 1830, montrant dans Louis-Philippe non pas un roi « élu » ou « choisi », mais « un prince, heureusement trouvé près du trône brisé, que la nécessité avait fait roi », et qui, dès lors, héritait des droits historiques de la branche aînée [1] ! C'est ce qu'on a pu appeler, d'un mot que M. Guizot se défendait du reste d'avoir jamais employé, la théorie de la « quasi-légitimité ». Sans doute, en pure logique, cette théorie avait bien des côtés critiquables, et il était malaisé de se maintenir sur un terrain si étroit et si fragile, entre les royalistes d'un côté, les révolutionnaires de l'autre. On avait donné prise aux attaques des uns et aux exigences des autres, le jour où l'on était une fois sorti du droit héréditaire. M. Guizot gémissait de cette faiblesse : « Ce qui nous manque, disait-il, c'est un point d'arrêt, une force indépendante qui se sente appelée à dire au mouvement révolutionnaire : Tu iras jusque-là, et pas plus loin. » Il doutait que la « royauté nouvelle » pût suffire à cette tâche, « parce qu'elle était elle-même d'origine révolutionnaire [2] ». « Que faisons-nous depuis quinze mois? disait-il encore. Nous cherchons péniblement à retrouver les principes du gouvernement, les bases les plus simples du pouvoir. Cette révolution si légitime est si grave, qu'elle a ébranlé tous les fondements de l'édifice politique et que nous avons grand'peine

les mots qui ont présidé à cette révolution, la sentence du jugement dernier, séparant le bon grain de l'ivraie et le froment de la paille destinée au feu. Tant que ce jugement n'est pas rendu, c'est le chaos; et le chaos, s'il se prolongeait au sein d'un peuple, ce serait la mort. » (*La Démocratie en France*, 1849.)

1. Voyez notamment le discours du 21 décembre 1831.
2. Discours du 5 octobre 1831.

à le rasseoir[1]. » Ces difficultés, douloureusement avouées, montrent, sans doute, une fois de plus, le prix dont il faut payer les révolutions : mais, n'est-ce pas un spectacle intéressant que celui des efforts par lesquels M. Guizot, presque seul alors avec le duc de Broglie et quelques intelligences d'élite, tâchait ainsi d'arracher le gouvernement aux conséquences de son origine, ou tout au moins de les limiter? Ce n'est certes pas la tentative d'un esprit médiocre, et mieux vaut en louer le courage que se donner le facile plaisir d'y signaler quelques contradictions.

Cette tentative n'eut pas tout d'abord grand succès. Les vainqueurs de Juillet étaient plus portés à voir dans la monarchie nouvelle un compromis avec la révolution que l'héritière par substitution de la légitimité. La théorie de M. Guizot offusquait leurs petits instincts non moins que leurs grandes passions, leur vanité bourgeoise autant que leur orgueil démocratique. Aussi la dénonçaient-ils comme un retour à la Restauration ; accusation alors redoutable et qu'on cherchait à rendre plus plausible en rappelant sans cesse les services rendus aux Bourbons par l'ami de M. Royer-Collard et de M. de Serre, le fameux voyage à Gand en 1815 et le concours donné aux ministres de Louis XVIII. M. Guizot ne semblait d'ailleurs rien faire pour retenir ou regagner la faveur publique. L'austérité simple de son intérieur, la dignité de sa tenue en imposaient aux plus ennemis : mais une sorte de sécheresse calviniste, plus visible à cette époque qu'elle ne le sera dans la sérénité de sa vieillesse, une roideur à laquelle il s'appliquait comme à une des conditions de la fermeté, tenaient les autres à distance ; ceux-ci, même quand il cherchait à les élever jusqu'à lui, ne se sentaient pas pleinement à l'aise. On eût dit parfois qu'il mettait son point d'honneur à exposer avec une opiniâtreté dédaigneuse les idées qui étaient le moins dans le courant général, et son hautain dogmatisme irritait plus la gauche, effarouchait plus le centre, que les emportements agressifs de Périer. Il était alors admis par tous que M. Guizot était impo-

1. Discours du 21 décembre 1831.

pulaire. Les conservateurs, dont nous connaissons la timidité de caractère et l'incertitude de doctrine, tout en l'admirant de braver ainsi le sophisme révolutionnaire, avouaient volontiers qu'ils le trouvaient un peu absolu et compromettant. On lui en voulait de signaler trop haut et trop tôt des périls qu'on eût voulu oublier, ou au moins taire, et il entendait souvent murmurer à ses oreilles, — c'est lui qui le raconte dans ses mémoires, — les paroles de Prusias à Nicomède : « Ah! ne me brouillez pas avec la république! »

Le Roi, qui, de lui-même et au début, n'avait pas cru possible de placer aussi haut l'origine de sa royauté, était trop intelligent pour ne pas comprendre de quel intérêt ce serait pour lui de voir prévaloir les idées de M. Guizot; et plus tard il lui dira sans cesse : « Vous avez mille fois raison, c'est au fond des esprits qu'il faut combattre le mal révolutionnaire; c'est là qu'il règne ». Mais, vers 1831, par crainte d'aliéner beaucoup de ses partisans, il n'osait approuver ouvertement le grand doctrinaire; il se bornait à lui témoigner son estime et à lui donner plus ou moins clairement à entendre qu'au fond ils étaient du même avis.

(*Histoire de la Monarchie de Juillet*; Plon-Nourrit, éditeurs.)

L'histoire devrait être l'éducatrice des hommes d'État. Ceux-là seuls peuvent avoir des vues d'avenir qui ont appris à regarder le passé.

P. Thureau-Dangin

LAVISSE

Ernest Lavisse, né à Nouvion-en-Thiérache en 1842. *Etudes sur l'Histoire de Prusse*, 1879; *Essai sur l'Allemagne impériale*, 1887; *Trois Empereurs d'Allemagne*, 1888; *la Jeunesse du grand Frédéric*, 1891; *le grand Frédéric avant l'avènement*, 1893.

Ce qui intéresse M. Lavisse dans l'histoire, ce sont les exemples, les règles, les leçons qu'elle peut fournir. Il est surtout un politique et un moraliste. Esprit ferme, net, décisif, il excelle à ordonner les faits, à en dégager le sens, à les résumer par de lumineux raccourcis. Son style a beaucoup de force, de gravité tout ensemble et de mouvement.

LA PRUSSE EST UNE ARMÉE

Parmi les principautés qui vivaient de la substance allemande, il en était une qui ne ressemblait pas aux autres : c'était la Prusse. Elle avait fait son apparition au XVII[e] siècle, quand les Hohenzollern groupèrent sous leur domination des duchés rhénans, une principauté entre l'Elbe et l'Oder, un duché au delà de la Vistule. Ces deux derniers pays étaient des terrains de combat : le Brandebourg, entre l'Elbe et l'Oder, avait été conquis au moyen âge sur des Slaves qui avaient été à peu près exterminés : la Prusse avait été conquise sur les Prussiens, un petit peuple, qui avait été tout à fait détruit. Ainsi l'Etat brandebourgeois-prussien procédait de la conquête et de la destruction. Brandebourg est le nom germanisé d'une ville slave ; Prusse, le nom

d'un peuple lithuanien. Ces origines lointaines sont des morts de peuples.

Un hasard ou plutôt une série de hasards réunit ces territoires sous le sceptre des Hohenzollern. C'était au temps des luttes politiques et religieuses, issues de la Réforme. Sur les pays du Rhin, entre Elbe et Oder, sur la Vistule, la guerre sévit avec fureur pendant trente années. Les Hohenzollern furent piétinés par elle, sans défense, sans revanche possible. La description de la misère où les trouva la paix de Westphalie est invraisemblable. Du moins cette paix les laissa maîtres des trois tronçons, et même elle leur donna sur la route de l'Elbe au Rhin quelques territoires qui marquaient des étapes. Elle leur donna mieux encore : l'impuissance de l'Allemagne.

L'effroyable guerre, les affronts subis, les maux endurés, tous ces souvenirs poussaient à l'action et commandaient l'effort continu : l'anarchie allemande laissait le champ libre. Nécessité d'agir, liberté d'agir, voilà les deux causes de la fortune prussienne.

De la foule des princes, les Hohenzollern se sont distingués par le titre royal, obtenu en 1700, après avoir été mérité. Par qui ? par l'armée.

Après la paix de Westphalie, le Hohenzollern Frédéric-Guillaume, tout ruiné qu'il fût, n'avait pas désarmé. Ses sujets se plaignaient, se lamentaient, lui citaient l'exemple des princes ses voisins et de l'empereur lui-même, qui déposaient casque et cuirasse, se mettaient à table et s'y assoupissaient. Il répondait : « Mon Etat est dans la balance, sur le point de monter très haut ou de descendre très bas », ou bien encore : « Je veux me faire considérable ». Ils invoquaient les privilèges du pays, mais il répliquait : « La nécessité ne connaît pas de privilèges ». Il eut une armée, une des meilleures du temps. Il la mena contre Turenne et contre Wrangel, contre la France et contre la Suède, les deux vainqueurs de la guerre de Trente ans. Il envoya des régiments contre les Turcs. Comme lui fit son fils Frédéric, le premier roi. Dans les batailles livrées aux infidèles et sur tous les points où se heurtaient les

forces de la France et de l'Europe, pendant vingt années de guerre, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Angleterre, il y a des Prussiens, et qui se battent bien, et qui rentrent au pays avec des *satisfecit* décernés par Guillaume III, par le prince Eugène et par Marlborough. Les Prussiens agissent en sous-ordre : ils ne mènent pas la politique, ils la suivent ; mais le caractère de la Prusse est déjà marqué : elle est un soldat. A l'appel de toutes les batailles, elle répond : Présent.

Trouverait-on dans une autre histoire ce surnom de sergent donné au second roi de Prusse? Trouverait-on dans une autre maison royale un prince qui n'a fait de folies que pour des grenadiers? et cette bizarrerie d'une avarice qui thésaurise des régiments? A père avare fils prodigue. Le fils du sergent est un capitaine, un des plus grands que le monde ait connus. Il dépense cette force en victoires inouïes, et la Prusse, qui avait vaincu les grandes puissances du monde, passe grande puissance en demeurant petit Etat.

Si l'on compte le nombre des habitants et si l'on mesure le territoire, même après la conquête de la Silésie, même après la spoliation de la Pologne, qu'était la Prusse auprès de l'Autriche impériale et royale, si puissante encore dans le sud de l'Allemagne et en Italie et maîtresse des Pays-Bas belges, ou de la Russie dont l'œil européen ne savait point sonder les profondeurs, de la France enfin, dont le roi, au dire du grand Frédéric, avait pouvoir de permettre ou de défendre aux rois, ses frères, l'usage des armes à feu?

Mais, peu importe le nombre des habitants et des kilomètres carrés. — La Prusse était une armée.

Voulez-vous, autour d'un point central fixe, grouper l'histoire de la Prusse? Prenez l'armée. L'Angleterre a son parlement, et la France, les conseils du roi : la Prusse, l'armée. Née dans les convulsions de la grande guerre européenne du XVIIe siècle, elle a été destinée à la guerre. C'est pour payer ses régiments que le grand électeur, Frédéric-Guillaume, a rendu l'impôt perpétuel. Ses agents financiers ont été ses commissaires des guerres. C'est de la sollicitude des princes pour l'armée

qu'est sortie l'ingéniosité à trouver des bases meilleures pour l'impôt, à tirer tout le parti possible des ressources existantes, à créer des ressources nouvelles, à combler les vieilles ornières pour ouvrir des routes, à capter dans un sol misérable toutes les sources de la richesse, enfin cette habileté rare qui consiste à laisser au sujet exploité la liberté de mouvement nécessaire pour qu'il soit productif. Dans la Prusse du XVIII[e] siècle, le despotisme éclairé, ce grand effort des princes avant la Révolution, a porté ses meilleurs fruits. Singulier contraste! La Prusse de Frédéric, où la volonté du prince est partout présente et partout active, a des airs de pays libre.

De l'Allemagne, la Prusse n'a cure. Elle est la Prusse, c'est-à-dire un être qui a en lui-même sa raison de vivre. Après les victoires de Frédéric, le Prussien dit : *Ich bin Preusse*, aussi fièrement que le Romain disait : *Sum civis romanus*. De très haut, il regarde ses voisins des petites principautés endormies. Il se sent autre, meilleur, plus fort et plus grand. Mais l'Allemagne regarde la Prusse avec admiration. Frédéric méprise sa langue, sa science et sa philosophie. Il écrit en français, avec des Français vit son esprit. N'importe! Elle lui sait gré d'avoir battu les Français, les Russes et cette Autriche qui la laisse croupir dans l'impuissance. Au moment où elle prend conscience de son génie dans le domaine de l'intelligence, elle salue les premières victoires de la force allemande, car elle a toujours admiré la force. Le premier des grands philosophes qui ont proposé au monde ces beaux systèmes hypothétiques et poétiques d'explication des choses, Leibniz, a rêvé la grandeur et la puissance de l'Allemagne. Il a détesté la France. Il a fait, en même temps que de la métaphysique, de la politique. Il a combattu avec la plume : il aurait, avec respect, baisé l'épée du grand Frédéric.

C'est que l'Allemagne a été, de tout temps, une terre de soldats. Elle a recruté les armées de l'empire romain avant de le renverser. Elle a été la grande mercenaire de Rome avant de succéder à Rome : les rois germains, lieutenants de l'empereur qui se partagent l'empire,

ressemblent aux émirs turcs qui se distribuent le khalifat de Bagdad. L'Allemagne a bataillé pendant tout le moyen âge contre elle-même, contre nous, contre les Slaves, contre les Scandinaves. Dans les temps modernes, elle a été le théâtre des plus grandes guerres. La guerre est devenue une de ses industries : le métier militaire est organisé chez elle, avec ses degrés dans l'apprentissage, ses règles et ses diplômes. Elle travaille pour l'exportation. Il y a des soldats allemands au service de tous les princes, de toutes les factions, dans les deux camps français pendant nos guerres civiles du XVIe siècle. Ils sont grossiers, violents, terribles, mais ils servent bien : dans les plus épaisses fumées de l'ivresse, c'est Montluc qui en fait la remarque, ils retrouvent le mot d'ordre et le chemin du quartier. Au XVIe siècle, au XVIIe encore, l'Allemagne est un marché où l'on s'approvisionne de soldats. On achetait des Allemands comme aujourd'hui des chevaux. Cette vente de chair à canon était un des meilleurs revenus de maint prince ecclésiastique et laïque.

Si toutes ces forces avaient été mises au service de l'Allemagne, il y a longtemps qu'elle aurait été maîtresse du monde. Comme elle aurait aimé sa grande armée nationale ! Car elle aimait tout ce qui était chose de guerre, les hautes murailles flanquées de tours, les fossés, les ponts-levis, les herses, les lances, les casques, les cuirasses, les chevaliers et les chevaux bardés de fer. Albert Dürer a construit les murailles de Nuremberg. Il a peint ou dessiné des hommes et des scènes de guerre, auxquels il donne je ne sais quel caractère religieux de grandeur, une réalité puissante dans une atmosphère mystique, comme il sied à l'imagination de cette Allemagne qui a composé, avec des souvenirs de tueries, des épopées, — et mis tant de poésie douce et vaporeuse à côté de tant de brutalité dans ses chansons de soldats.

L'idéaliste Allemagne pouvait donc s'entendre avec la Prusse réaliste. L'entente se fit quand, vaincues l'une et l'autre, écrasées ensemble, elles se relevèrent d'un commun effort. 1813, c'est l'Allemagne apportant ses idées à la Prusse, qui donne ses bataillons. C'est Stein

et Schleiermacher qui font pénétrer l'air et la liberté dans les hypocrisies du despotisme éclairé. C'est l'impératif catégorique de Kant ennoblissant jusqu'au sublime l'impératif militaire. C'est le *Sursum corda*, le « Haut les cœurs » précédant le *Vorwärts*, le « En avant » de Blücher. C'est l'union de la force prussienne et de l'âme allemande, l'incarnation de cette âme dans cette force.

(*Trois Empereurs d'Allemagne*; A. Colin, éditeur.)

LA CRÉATION DE LA FORCE PRUSSIENNE

Alors même que Frédéric-Guillaume aurait requis toute la population de son royaume pour le service militaire, il n'aurait pu en tirer cette armée de grande puissance qu'il voulait donner à sa petite Prusse; mais il n'avait garde de tarir les forces productives de ses pays. Dans le très simple système qu'il avait conçu, il devait, d'abord, faire de l'argent, et ensuite accroître ses troupes en proportion des ressources nouvelles, dont il déduisait une partie pour constituer le fonds de réserve de la monarchie. Il fallait donc qu'il laissât des bras à l'industrie et à l'agriculture. Pourtant, il était dans la logique de toute son œuvre de créer une armée nationale. Ce problème difficile était compliqué encore par l'incohérence des institutions militaires, où des usages modernes étaient greffés sur des restes de la féodalité. En cherchant la solution, Frédéric-Guillaume finit par arriver, après beaucoup d'essais et de tâtonnements, à un régime mixte, dont certaines parties sont d'un esprit tout moderne.

Du moyen âge procédaient les milices, c'est-à-dire des troupes d'occasion, pour qui le service militaire était une corvée heureusement exceptionnelle. Le roi, vrai troupier comme il était, avait une telle horreur de cette garde nationale, qu'il en voulut abolir jusqu'au nom. Le principal mode de recrutement était l'enrôlement volontaire obtenu par le racolage; Frédéric-Guillaume a été un des plus extraordinaires enrôleurs de soldats que connaisse l'histoire.

Sa manie « de grands hommes » est demeurée célèbre. Il essaya d'en produire chez lui; il mariait, par ordre, des géants avec des géantes. Quand il apprenait que d'une de ces unions était né un enfant à grandes mains et à grands pieds, il se réjouissait, et demandait qu'on lui expédiât la mère et la progéniture tout de suite, même en pleine rigueur d'hiver, et quand il fallait que l'accouchée fît le voyage de Clèves à Berlin. Cet élevage de grands hommes ne donnant que de maigres résultats, il en chercha dans les pays producteurs de géants, Suède, Ukraine, Irlande, Basse-Hongrie, et partout où il s'en rencontrait. Lui, si économe, il a dépensé les thalers par millions pour satisfaire sa fantaisie. Ses recruteurs ne savaient pas l'existence du droit des gens, et il essuya plus d'une représentation diplomatique au sujet d'actes de brigandage commis par eux. Il était extrêmement sensible aux incidents de cette sorte, s'emportait et se désolait : « On veut me déshonorer », disait-il, car il croyait de son honneur de n'avoir que des géants, au moins dans son premier régiment des grenadiers de Potsdam. Il fut un jour tout près d'une guerre avec le Hanovre, qui avait sévi contre ses recruteurs. La meilleure façon de lui faire sa cour était de lui fournir de grands hommes; ses ministres et son fils Frédéric vont jusqu'à dire que sa fidèle amitié pour l'Autriche s'explique par le soin qu'avait l'empereur de flatter sa passion. Lui-même disait : « De me procurer la plus belle femme ou fille du monde, me serait indifférent; mais les soldats, c'est là, pour moi, le défaut de la cuirasse, et l'on peut, avec cela, me mener aussi loin qu'on voudra ». Le défaut coûtait si cher en argent, en ennuis et en dangers, que la gigantomanie du roi de Prusse était regardée comme une folie proprement dite, et qui ne serait expliquée, disait un ministre étranger, que « par quelque anatomie future ».

Cette bizarrerie ne doit pas cacher le reste de l'œuvre. Frédéric-Guillaume a recruté hors de ses États et enrôlé plus de quarante mille hommes, et il a tiré de chez lui une égale quantité de soldats. C'est ici qu'il a rencontré une idée d'avenir. Depuis longtemps chaque

régiment avait un district assigné à son recrutement, où les racoleurs du colonel et des capitaines avaient seuls le droit d'exercer leur industrie; mais les régiments empiétaient les uns sur les autres, et l'institution, mal réglée, produisait des conflits et du désordre. Frédéric-Guillaume dessina sur toute l'étendue du territoire ces circonscriptions militaires, qui furent déterminées par le nombre de feux; 5 000 feux pour un régiment d'infanterie, 1 500 pour un régiment de cavalerie; le district était subdivisé en cantons, un pour chaque compagnie. L'enrôlement volontaire fut aboli. Des catégories de personnes furent exemptées du service militaire et réservées aux métiers et au labourage, qui étaient encore, pour Frédéric-Guillaume, des services publics; ces exemptions ne portaient pas atteinte au principe ainsi exprimé : « Tous les sujets sont nés pour les armes, *für die Waffen geboren*, et obligés au régiment, *dem Regiment obligat*, dans le district duquel ils sont nés ».

Peu importe que Frédéric-Guillaume ne soit arrivé que peu à peu et par des voies indirectes à l'expression de cette idée du devoir militaire. Les idées suivent le chemin qu'elles peuvent, à travers tant d'obstacles. D'ailleurs, elles ne naissent jamais de rien. Il y avait dans l'esprit de Frédéric-Guillaume, serviteur passionné de l'État, et qui se vantait d'être à sa façon un vrai républicain, *ein wahrer Republikaner*, une prédisposition à retrouver l'idée de l'obligation du service militaire envers la *Civitas*. Les effets d'une pareille déclaration de principe devaient être considérables. Voilà un peuple averti qu'il est né pour les armes; tout enfant y apprend, en même temps que le nom de son village celui du régiment « auquel il est obligé ». Cette obligation relève et ennoblit le plus humble des sujets. Le paysan, dont la condition était, dans les pays de Frédéric-Guillaume, celle d'une bête de labour, devient membre de l'État, et d'un État où l'habit de soldat était en grand honneur; le fils du roi, lorsque la disgrâce paternelle l'aura frappé, demandera en grâce « à la Majesté de son père », de le réhabiliter en lui rendant l'uniforme des grenadiers.

A l'armée prussienne, Frédéric-Guillaume voulut donner pour cadres la noblesse de Prusse. Jusqu'à lui, nombre d'étrangers parvenaient aux grades élevés en Prusse, et des nobles prussiens allaient chercher fortune au dehors; il résolut de garder ses nobles pour son service, et son service pour ses nobles. Il ne fit que commencer cette grande réforme, mais il la recommanda à ses successeurs : « Mon successeur doit faire que tous les nobles de toutes les provinces soient employés dans l'armée et placés parmi les cadets. Par là, il se rendra *formidable....* Si vous avez des officiers pris parmi *les enfants de votre pays*, vous avez une vraie armée permanente, un corps permanent d'officiers, et cela aucun potentat ne le possède, *und kein Potentat das hat.* » L'homme qui a écrit ces lignes voyait l'avenir de l'armée prussienne, et il achevait de déterminer le caractère de l'État prussien. Tous les sujets de roture nés pour servir, tous les sujets nobles nés pour commander sous les ordres du roi : la hiérarchie sociale transportée dans l'État; la noblesse utilisée et disciplinée; la vanité du hobereau transformée en orgueil d'officier, tout cela, qui est si considérable et ne se retrouve « chez aucun potentat », procède en grande partie de Frédéric-Guillaume.

La cohésion de l'armée, enclose dans des cadres royaux, est assurée par la discipline et l'exacte attention de tous au service. Pour le roi de Prusse, il n'y a pas, dans le militaire, de minutie. Lorsqu'il enverra son fils, en 1734, à l'armée du Rhin, il prescrira qu'il soit instruit « complètement et avec soin du détail, pas seulement du grand service, mais de tout le détail; qu'il apprenne comment doivent être faits les souliers du soldat, combien de temps il les peut porter.... Le prince ira ainsi du plus petit détail concernant le soldat au plus grand, du soulier au canon de grosse artillerie. Il passera ensuite au grand service, pour s'élever jusqu'aux *dispositiones generalissimini* [1] ». Tout le détail — pour répéter un mot qu'il a dit tant de fois, —

1. L'instruction pour le prince royal se rendant à l'armée est dans Förster, I, pp. 397 et suivantes.

Frédéric-Guillaume l'a réglé, depuis la longueur de la manchette, la largeur du col, le nombre de boutons de la bottine. Il a vraiment créé la tenue prussienne, rigide, propre, luisante, qui faisait sourire autrefois, mais qui est une des manifestations de l'obéissance de milliers d'hommes à une volonté unique, par laquelle tout a été prévu.

Frédéric-Guillaume ne se contentait pas de commander et de surveiller de haut son armée; il s'y était assigné une place et des devoirs quotidiens. Il était, lui aussi, un colonel du roi de Prusse, celui qui avait l'honneur de commander les grands grenadiers de Potsdam. Tous les jours, il assiste à la parade et aux exercices. Il se soumet à tous les règlements. Une fois, au printemps, il ordonne une saignée du régiment, compagnie par compagnie; il se fait saigner le premier, en plein air, par un froid de neige. Un autre jour, il est à Berlin, très malade; un colonel dit par hasard devant lui que le lendemain était le jour où tous les colonels en congé devaient avoir rejoint leur régiment. Le lendemain, malgré les instances des médecins, il veut partir; on le voit traverser la ville, le corps empaqueté, la tête couverte d'un bonnet de nuit, au-dessous duquel il avait mis une capote fourrée. Arrivé aux portes, il monte dans une chaise, où l'on avait étendu un matelas.

C'est à Potsdam que s'accomplit dans la perfection l'exercice à la prussienne. Les mouvements nouveaux, les réformes dans le maniement d'armes y sont essayés avant d'être ordonnés. De toute l'armée, des délégations d'officiers sont mandés pour s'instruire, comme dira plus tard le prince royal, à « l'Université de Potsdam ». C'est là qu'ils voient comment, par l'extrême soin donné au plus petit détail, par l'acharnement dans la patience, on obtient de l'infanterie « qu'elle charge ses armes avec la plus grande rapidité, qu'elle s'avance serrée, qu'elle mette bien en joue, et qu'elle voie bien dans le feu, le tout dans le plus profond silence ». Pour façonner l'armée entière à cette perfection, le roi emploie les grandes revues et les inspections. Il est l'inspecteur général de l'armée prussienne. Tous les ans, au mois de mai, il passe en revue la garnison de

Berlin, c'est-à-dire six régiments d'infanterie, un régiment de gendarmes à cheval et six escadrons de hussards. Chaque régiment ou chaque escadron a son jour. Chacune des compagnies est disposée sur quatre rangs, entre lesquels le roi passe. Il examine les hommes, un à un, adressant la parole à la plupart : « Mon fils, reçois-tu exactement ce qui t'est dû? » Ou bien : « Comment te trouves-tu à mon service? » Et il écoutait les plaintes avec douceur, surtout quand il avait trouvé les choses en ordre, et que personne n'avait bronché dans les cinquante-quatre mouvements dont se composait l'exercice. Le dernier jour, après toutes ces revues spéciales, la revue générale. Le roi montait à cheval à deux heures du matin, et, à part quelques moments de repos pour le déjeuner, il restait en selle jusqu'au soir. Les inspections répétaient dans les provinces ce grand examen militaire. Elles étaient fréquentes et inattendues. Par elles, le roi obtenait que les choses se passassent partout « comme si j'étais présent, dit-il, *als Ich beständig wäre* », et que les garnisons fussent toujours dans l'état d'esprit d'une troupe qui a l'ennemi sur les bras ou qui l'attend.

Il surveille de toute la force de son attention son corps d'officiers. Dans les revues et les inspections, partout où il les rencontre, il se les fait présenter ou les aborde; il cause avec eux, exige qu'ils le regardent comme il les regarde lui-même, dans le blanc des yeux. Il consulte leur feuille de conduite, la *Conduiten Liste*, qui tient un compte exact de leurs vertus et de leurs vices, de leurs qualités et de leurs défauts. Il est le censeur de leurs mœurs et de leurs habitudes ; il leur défend « de chamarrer d'or et d'argent les livrées de leurs domestiques », et leur ordonne de porter tous et toujours l'uniforme. Il est très sévère pour ceux qui « ne comptent pas avec leur bourse » et s'endettent. Il interdit le luxe de la table : « A quoi bon faire tant de façons ?... Un verre de bière doit être accepté aussi bien qu'un verre de vin. » Il s'enquiert des sentiments religieux, car il veut que ses officiers soient aussi bons chrétiens que bons soldats. En un mot, il leur propose pour modèle le colonel du premier régiment de grenadiers de

Potsdam. Il appelle vers lui tous leurs regards. Il a si bien donné le ton à ce corps d'officiers et à toute l'armée, que ses successeurs, aujourd'hui encore, répètent ses paroles, mot pour mot.

Considérons à présent que l'armée du roi de Prusse s'élève de 38 459 hommes à 44 792, l'année même de l'avènement, en 1713; à 53 999 en 1719; à 69 892 en 1729; à 83 486 en 1739. Or la France a 160 000 soldats; l'Autriche, à peine 100 000; l'armée française est divisée en garnisons nombreuses; l'armée autrichienne, éparpillée dans de vastes provinces. Ni l'armée autrichienne, ni même l'armée française n'est si bien organisée, armée, équipée que celle du roi de Prusse; en Prusse enfin, le service des rares forteresses n'exige pas plus de 10 000 hommes. Ainsi 70 000 hommes, au bas mot, sont toujours prêts à marcher, *marschbereit*, prêts à se battre, *schlagfertig*. Voilà l'explication de l'avenir.

(*La Jeunesse du Grand Frédéric*;
Hachette et Cie, éditeurs.)

ALBERT SOREL

Albert Sorel, né à Honfleur (Calvados) en 1842, mort en 1906.

Histoire diplomatique de la Guerre franco-allemande, 1875; *Essais d'histoire et de critique*, 1882 sqq; *l'Europe et la Révolution française*, 1885-1903.

Disciple de Taine, Albert Sorel, s'il ne l'égale sans doute ni pour la puissance de synthèse, ni pour la vigueur et le relief du style, est plus libre d'esprit, moins systématique, moins préoccupé de l'effet. Son principal ouvrage, *l'Europe et la Révolution française*, très remarquable par l'ampleur des vues et la fermeté des jugements, ne vaut pas moins par ses qualités proprement littéraires, par l'élégante concision et le sobre éclat de la forme.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EUROPE

I

La Révolution, imminente dans presque toute l'Europe, éclate en France parce que l'ancien régime y est plus usé et en même temps plus insupportable, plus détesté et plus facile à détruire qu'ailleurs; parce que le gouvernement a rendu nécessaires des réformes qu'il est incapable d'accomplir; parce que le pouvoir, impuissant à diriger l'opinion, n'a plus la force de la réprimer; parce que la déroute de l'autorité accompagne la banqueroute des finances; parce que les changements semblent inévitables, et que toutes les avenues s'ouvrent

aux novateurs; parce qu'enfin les doctrines de la philosophie, plus populaires qu'en tout autre pays, ont pénétré davantage la nation et sont plus conformes à son génie. C'est ce génie qui imprime un caractère si particulier à la Révolution française : ce caractère, dans ses traits essentiels, est celui de toute l'histoire de France.

L'esprit classique, qui dirige la Révolution, et le gouvernement absolu, qui en fournit l'occasion, en réunit les éléments et en détermine le cadre, se sont développés parallèlement en France; ils résultent d'une même conception de l'homme, de la société, de l'Etat, de la philosophie et de l'art. Les hommes qui firent la Révolution française pensaient naturellement selon cet esprit. Ils furent portés à propager au dehors leurs principes politiques et leur système de gouvernement. Ce n'est pas tant le caractère universel de leurs idées qui les entraîna, que leur propre caractère. Les mêmes idées étaient répandues à Londres, à Vienne, à Berlin : une assemblée nationale qui s'y serait réunie aurait peut-être mis en tête de ses lois, à l'imitation des Américains, une déclaration des droits de l'homme; elle n'aurait jamais songé à en faire l'évangile de l'humanité, encore moins à entreprendre une croisade pour la conversion et la délivrance des nations. En prétendant offrir, puis imposer à l'Europe le type rationnel d'une société démocratique, les Français de la fin du XVIII[e] siècle subissaient l'impulsion qui avait fait de leurs ancêtres les semeurs par excellence de la civilisation moderne. Ils renouvelaient, selon l'esprit des temps, l'œuvre que leurs penseurs, leurs légistes, leurs artistes avaient accomplie pour l'humanité au Moyen Age, à la Renaissance, au XVII[e] siècle. Ils accomplissaient pour le peuple ce que leurs pères avaient accompli pour l'État, et continuaient d'exercer ainsi sur l'Europe cette « magistrature, que l'histoire semblait leur avoir destinée ».

Mais justement parce qu'ils restaient si conséquents avec eux-mêmes et si constants dans leurs traditions, leurs idées demeuraient « toutes nationales et toutes passionnées » : en s'appropriant les nouvelles doctrines,

ils en modifièrent profondément le sens et la portée. Les termes étaient abstraits : la pensée resta concrète et toute française. L'esprit national altéra très promptement le caractère universel des principes. Tant qu'il n'y eut qu'à discourir, on demeura dans le vague, dans les déductions, dans la métaphysique; lorsqu'il fallut agir, on rentra dans la réalité, c'est-à-dire dans l'histoire de France. On le vit, et dès l'abord, pour une notion essentielle dans la doctrine et dans la pratique de la Révolution : l'idée de patrie.

Le roi, sous l'ancien régime, était considéré comme l'État même: il présentait aux Français l'image vivante de la France, et l'amour de la patrie se confondait avec le dévouement au roi. Lorsqu'on transporta au peuple la souveraineté, la nation prit la place du roi, et l'amour de la patrie se confondit avec le respect des lois. Cependant, comme la loi devait reposer sur la justice, que la justice devait être fondée sur la raison, que la Révolution devait en établir le règne, et qu'elle se faisait non pour un seul peuple, mais pour l'humanité, la notion de la patrie se généralisa comme celle de la loi. Il y eut une patrie pour l'humanité: on la plaça partout où régnait la raison : le patriotisme se confondit avec l'attachement aux *Droits de l'homme*. Le patriote fut le citoyen du monde. Cette grande notion de la patrie, que les siècles avaient, pour ainsi dire, incarnée dans chaque Français, se subtilisa en abstractions et sembla perdre à la fois sa raison d'être et sa réalité.

Tandis que quelques-uns des Français, répudiant tout le passé de leur race, concevaient ainsi une patrie sans frontières, sans pays, sans nation, sans souvenirs et sans tombeaux, d'autres, partant d'une extrémité tout opposée, mais poussés cependant par le même souffle, substituaient à cette patrie universelle et insaisissable une sorte de patrie personnelle et nomade que chacun emportait en tous lieux avec soi. Égarés par le même esprit d'abstraction et de logique qui entraînait les révolutionnaires à confondre l'idée de la patrie avec l'idée de la révolution, les émigrés la confondirent avec l'idée de la royauté. Concevant, à leur tour, une royauté

sans royaume, un roi sans État, un État sans nation, une nation sans territoire, ils se forgèrent une France chimérique, une « vraie France » qui les suivait partout, et qu'ils opposèrent à la France réelle, la France de la nature et de l'histoire, qu'ils étaient contraints d'abandonner.

Il suffit d'un coup de canon pour dissiper ces sinistres billevesées. La grande masse des Français n'y comprenait rien et ne s'en souciait pas. Elle voyait dans la Révolution une chose très pratique et très réelle, l'abolition du régime féodal, ce qui en était bien le fond; elle vit dans l'émigration armée, ce qui en était bien le fond aussi, une tentative pour rétablir par la force ce régime exécré. La Révolution se faisait pour assurer aux Français la libre jouissance de la terre de France; l'invasion étrangère se faisait pour détruire la Révolution, démembrer la France et assujettir les Français; ils identifièrent tout naturellement l'amour de la France avec l'amour de la Révolution, comme ils l'avaient naguère identifié avec l'amour du roi. Le vieux patriotisme se réveilla dans les cœurs aussi simple, aussi vivant, aussi fort et efficace qu'aux temps de la guerre des Anglais et des grands désastres de la fin de Louis XIV. Il n'y entrait pas le moindre appoint d'abstraction : c'était un instinct, un sentiment, une passion qui vivait dans chaque Français avec le sang de sa race et vibrait, pour ainsi dire, sous chaque battement de son cœur. La patrie resta pour eux ce qu'elle avait toujours été pour leurs pères : le pays où ils étaient nés, où ils voulaient mourir, le lieu de toutes leurs affections, de tous leurs souvenirs, de toutes leurs espérances, la France, en un mot, qu'ils voulaient garder indépendante[1].

1. En août 1792, un paysan, fils de paysan, jardinier de moines qui lui avaient appris à lire et à écrire, s'enrôla comme volontaire : « Combien de fois, dit-il dans son *Journal*, j'avais entendu par les papiers la nouvelle que notre armée française avait été repoussée et battue partout.... Je me disais souvent en moi-même : « Est-il donc possible que je n'entende que du malheur? Oui! il me semblait que, si j'avais été présent, le mal n'aurait pas été aussi grand. Je ne me serais pas dit meilleur soldat que mes compatriotes, mais je me sentais du courage, et je pensais que, avec du courage,

Ces idées firent toute la force de la Révolution. Elles en firent aussi l'excès, l'égarement et la perte.

L'horreur de l'émigration et des étrangers livra la France aux terroristes. Ils usurpèrent la République sous prétexte de la défendre, et la plus noble des causes servit de manteau à la plus exécrable des tyrannies. Ils ne se bornèrent pas à profaner la liberté, ils la rendirent odieuse en l'associant au souvenir de leurs forfaits. De la grande œuvre tentée en 1789, le peuple ne retint que les réformes civiles; dès que le succès lui en parut assuré, il montra autant d'aversion pour l'anarchie qu'il en avait manifesté pour l'invasion, et l'horreur des terroristes le livra aux chefs d'armée. Il laissa proscrire les révolutionnaires comme il les avait laissé régner. Les jacobins avaient ouvert eux-mêmes toutes les avenues de la République au despotisme militaire; il s'établit d'autant plus aisément que la Révolution, en détournant les passions nationales de la liberté politique, les avait poussées vers la gloire et les conquêtes.

L'invasion avait ramené l'idée de patrie à ses données naturelles et primitives; la victoire réveilla dans les âmes, où ils dormaient confusément, tous les instincts anciens de gloire, de croisade, d'éclat et d'aventures, ce goût de l'extraordinaire, cette soif de l'impossible, ce fond de roman de chevalerie et de chanson de geste que porte en soi chaque Français, et que chaque siècle renouvelle de sa légende.

Les républicains français se croient cosmopolites, ils ne le sont que dans leurs discours; ils sentent, ils pensent, ils agissent, ils interprètent leurs idées universelles et leurs principes abstraits avec les traditions d'une monarchie conquérante qui depuis huit cents ans

on vient à bout de bien des choses! » Voilà le patriotisme à l'état pur et primitif, et le principal secret des victoires de la Révolution. On trouva dans les papiers de ce même soldat une « prière du soldat français républicain »; on y lisait ceci : « Dieu de toute justice, Etre éternel et suprême souverain, arbitre de la destinée de tous les hommes... prends sous ta protection sainte une nation généreuse qui ne combat que pour l'égalité.... (Loredan Larchey, *Mémoires patriotiques. Journal de marche du sergent Fricasse*, Paris, 1882.)

travaille à façonner la France à son image[1]. Ils identifient l'humanité avec leur patrie, leur cause nationale avec la cause de toutes les nations. Ils confondent, par suite et tout naturellement, la propagation des doctrines nouvelles avec l'extension de la puissance française, l'émancipation de l'humanité avec la grandeur de la République, le règne de la raison avec celui de la France, l'affranchissement des peuples avec la conquête des États, la Révolution européenne avec la domination de la Révolution française en Europe. Ils suivent en réalité les impulsions de toute l'histoire de France, et cela est si vrai que les pays qu'ils songent d'abord à délivrer, puis à conquérir, puis à annexer, qu'ils réunissent en effet et fondent si aisément avec le corps de l'ancienne France, sont précisément ceux dont les rois réclamaient depuis des siècles l'héritage et préparaient méthodiquement la réunion. L'humanité s'y approprie les titres de la monarchie et en revendique les droits. Au delà, ils établissent des républiques subalternes et subordonnées, qu'ils tiennent en une sorte de tutelle, appliquant, avec les précédents des suzerainetés féodales, cette maxime des républiques anciennes, que les citoyens, étant seuls libres, sont faits pour gouverner les peuples environnants.

La Révolution dégénère en propagande armée, puis en conquête; le gouvernement militaire prévaut sur le civil: la République est conduite à asseoir son règne sur la puissance extérieure et à vivre par les armées.

1. « Ce mot de patrie que les hommes de la Révolution firent retentir plus bruyamment qu'aucune génération, ce n'est autre chose que le nom de l'idée sur laquelle toute l'histoire de France s'est bâtie pièce à pièce pendant les huit cents ans de règne de cette maison royale qui représenta l'ancien régime en face de la Révolution. L'idée de patrie avait donc un sens pour nos révolutionnaires alors même que leurs doctrines la niaient implicitement. Ils la portaient vivante en eux comme un sentiment héréditaire; naïvement ils transportèrent à l'idée nouvelle dont ils s'étaient épris le nom du fait qui leur était familier et cher.... Patrie et Révolution se confondirent ainsi et devinrent synonymes pour un temps, celui de la période héroïque.... Si cette confusion, bienfaisante à beaucoup d'égards, a été possible, c'est qu'il y avait dans tout révolutionnaire un homme de l'ancien régime. » (E. Montégut, *la Démocratie et la Révolution; la Transformation de l'idée de patrie. Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1871).

Finalement, les armées envahissent la République et s'en emparent. Ces égarements étaient depuis bien longtemps familiers à la nation. En remontant dans son histoire, on s'étonne moins de la voir, à si peu d'années de distance, se précipiter avec une égale passion dans des voies si opposées, montrer tant de constance à se défendre et tant d'imprudence à conquérir, compromettre et ruiner les grands résultats de la défense par les excès de la conquête. Si l'on se souvient des guerres de « magnificence » si vantées au XV[e] siècle, si l'on se rappelle que c'est au lendemain de la guerre de Cent ans que les rois de France entreprennent les guerres d'Italie, on s'explique mieux comment Bonaparte, acclamé par le peuple pour avoir vaincu les étrangers, conclu la paix, rétabli l'ordre dans l'État, affermi la révolution civile et assuré dans de magnifiques frontières l'indépendance de la République, fascine la France tout en lui ravissant ses libertés, et l'entraîne jusqu'au fond de la Russie à la poursuite d'un idéal insensé d'éclat et de grandeur.

II

La France fit mieux que de vaincre l'Europe : elle la convertit. La civilisation française, qui avait préparé les victoires des armées, y survécut. Elle avait percé les avenues par lesquelles nos armées s'élancèrent en Europe; nos armées, en se retirant, ouvrirent à la Révolution française des routes plus larges et plus profondes. Victorieux jusque dans leur défaite, les Français gagnèrent à leurs idées les nations mêmes qui s'étaient révoltées contre leur domination. Ils ne cessèrent de bouleverser par leur politique les vieilles frontières que pour transformer par leurs principes les anciennes lois. Les princes les plus hostiles, les plus ardents à refouler la Révolution en France, afin de l'y écraser d'un seul coup, virent, en revenant de cette croisade, cette révolution germer, pour ainsi dire, dans le sol de leurs États, labouré si longtemps par les armées françaises et fécondé de leur sang. La Révolution française ne cessa d'être une cause de lutte entre la France et

l'Europe, que pour engendrer sur le continent une révolution politique et sociale qui a changé, en moins d'un demi-siècle, la face du monde européen.

III

Mais, dans ces succès mêmes, la Révolution trouva son tempérament et la puissance française sa limite.

Toute la force de la Révolution, en France, provenait de son caractère national; elle prit le même caractère et en reçut la même force chez les peuples étrangers. Le même sentiment qui avait fait vaincre les Français tendait, partout où ils propageaient leurs principes, à susciter des nations avides d'indépendance, et, par suite, rebelles au joug de l'étranger, même à celui de leurs libérateurs, aussi jalouses de leurs prérogatives, aussi impatientes de gloire, aussi inquiètes de leurs intérêts, de leur honneur et de leur prestige que l'était la France.

Aucun de ces peuples, quand on lui parla des droits de l'homme et de la souveraineté nationale, ne considéra l'homme abstrait, l'homme sans corps et sans âme, la nation idéale, sans territoire et sans habitants; nul ne se perdit à poursuivre dans les brouillards d'une humanité insaisissable le fantôme d'une liberté métaphysique. Chaque peuple, à l'imitation du peuple français qui avait lancé dans le monde ces grandes idées, les conçut avec les notions accumulées dans les esprits, se les représenta avec les images amassées dans les mémoires par les générations dont il était sorti; il les nourrit de son sang, en quelque sorte, et ne leur donna la vie que pour les animer de toutes les passions de sa race.

Par le conflit des prétentions et des intérêts historiques, des nécessités mêmes de la vie et de la trempe des caractères, ces passions s'opposaient les unes aux autres depuis des siècles; les luttes que les nations poursuivaient sourdement sous le couvert des rivalités de leurs souverains, se continuèrent entre elles directement, personnelles pour ainsi dire à chaque citoyen, et, par suite, plus formidables qu'elles ne l'avaient

jamais été. C'est ainsi qu'une révolution qui se réclamait de l'humanité et ne conviait à sa cité idéale que des citoyens du monde, substitua à l'Europe relativement cosmopolite du XVIIIe siècle l'Europe si ardemment nationale, mais si profondément divisée, du XIXe. La France en a souffert dans ses intérêts et jusque dans sa gloire. Il s'est élevé autour d'elle des nations rivales, qui, après lui avoir disputé l'empire, ont entrepris contre elle une concurrence formidable. Comme la langue est un des principaux témoignages de la nationalité, on a vu, par l'effet même de la propagation des idées françaises, l'influence et le prestige de la langue française diminuer en Europe, et l'opposition des langues nationales déclarer le conflit des nations.

Mais cette Révolution de l'Europe n'était que l'envers de la Révolution française. Il y manquait ce qui précisément avait fait l'originalité de la France en cette prodigieuse aventure, ce qui restait le motif de sa grandeur en même temps que l'excuse de ses aberrations, je veux dire l'enthousiasme, l'élan généreux et la croyance que l'on travaille pour l'humanité. Les imitateurs n'ont pensé qu'à eux-mêmes : quelque légitimes qu'aient été leurs vœux d'indépendance, quelque dévouement que les individus aient mis au service des passions nationales, ces passions ont gardé je ne sais quoi de jaloux et d'âpre, un fond de rancune, un ferment de convoitise qui les rabaisse et les obscurcit : il y manque le rayon de désintéressement. Sans doute ce rayon n'a lui en France que dans l'aurore d'un jour plein de ténèbres, d'orages et de tempêtes; mais, si courte et passagère qu'ait été cette lumière, il en reste un reflet qui anime toute cette histoire et fait qu'elle restera toujours un des plus prestigieux épisodes de l'histoire de l'humanité. C'est l'honneur et la consolation de la France de penser que, lors même qu'ils se ruaient sur elle, la détestaient ou la reniaient, les peuples de l'Europe subissaient, malgré eux, son ascendant et lui arrachaient pour ainsi dire des mains les armes dont ils se servaient pour la combattre. Dans le moment même où ils retournaient contre elle les idées

d'indépendance nationale et de liberté qu'elle avait semées dans le monde, ils suivaient encore l'impulsion généreuse de son génie.

Et d'ailleurs, ces amères déconvenues, ces méprises cruelles, ce retour offensif et ce mouvement tournant de la Révolution contre la France, n'avaient rien de nécessaire en eux-mêmes. Rien dans le large courant qui emportait la pensée française n'appelait ce reflux désordonné des eaux. Rien dans les grandes propositions de 1789 n'était incompatible avec la paix du monde; rien n'empêchait de concevoir une France puissante, prospère et libre, au milieu d'une Europe conviée pacifiquement par elle à suivre son exemple. La France, avant 1789, était l'État le plus peuplé, le plus riche, le mieux formé du continent; elle allait en devenir le plus libre et consacrer, par l'exemple des plus bienfaisantes réformes, la noble magistrature qu'elle exerçait sur l'Europe. Son prestige ne pouvait que s'accroître. C'est ce qu'attendait Mirabeau lorsqu'il écrivait, en 1790, ces lignes qui résument les plus belles espérances des contemporains : « L'influence tôt ou tard irrésistible d'une nation forte de vingt-quatre millions d'hommes parlant la même langue et ramenant l'art social aux notions simples de liberté et d'équité, qui, douées d'un charme irrésistible pour le cœur humain, trouvent dans toutes les contrées du monde des missionnaires et des prosélytes, l'influence d'une telle nation conquerra sans doute l'Europe entière à la vérité, à la modération, à la justice, mais non pas toute à la fois, non pas en un seul jour, non pas en un seul instant [1]. »

Les idées, par elles-mêmes et de leur seul essor, devaient conquérir le monde. Ce dessein excluait toute pensée de guerre. Sur ce point essentiel, les principes de la Révolution s'accordaient avec l'expérience des plus pénétrants et des plus sages politiques. C'est ce que comprirent les hommes de 1789 lorsqu'ils établirent, comme une des lois fondamentales de l'État, que la France n'attaquerait pas et renonçait à entreprendre

1. Discours du 25 août 1790, *Moniteur*, t. V, p. 480.

désormais aucune guerre de conquête. La Révolution de 1789 était très conciliable avec la politique de Henri IV et celle de Richelieu : elle ne l'était pas avec celle de Louis XIV et de Louvois. C'était l'étrange destinée de la Révolution française de se retourner contre la France dès que les Français en fausseraient eux-même le principe et en feraient un instrument de conquête et de domination.

(*L'Europe et la Révolution française*;
Plon-Nourrit, éditeurs.)

Monsieur,

M. le Cte de Chaudordy me charge de vous transmettre les extraits ci-joints de journaux suisses que vous lui avez offert de faire traduire dans vos bureaux lorsque les nôtres seraient insuffisants pour ce travail. M. de Chaudordy vous prie de vouloir bien nous renvoyer le texte et la traduction de ces articles que nous utiliserons pour la presse française et étrangère.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Albert Sorel
Secrétaire d'ambassade

F. MASSON

Frédéric Masson, né à Paris en 1847.

Les Diplomates de la Révolution, 1883; *le Cardinal de Bernis depuis son ministère*, 1884; *Napoléon et les Femmes*, 1893; *Napoléon chez lui*, 1894; *Napoléon inconnu*, 1895; *Napoléon et sa famille*, 1897 sqq; *Napoléon et son Fils*, 1903.

M. Frédéric Masson a écrit une vingtaine de volumes sur Napoléon et son entourage. Ces *Études napoléoniennes*, qui descendent jusqu'aux plus minces détails, nous montrent sous son vrai jour une figure jusqu'alors faussée par les inventions de la légende, par les panégyriques ou les pamphlets, et la font aussi paraître à nos yeux dans l'habitude de sa vie intime.

JOURNÉES DES 18 ET 19 BRUMAIRE

Dans la journée du 18, on gagna, sans combat, la première manche. Nul ne pouvait contester que les Anciens, aux termes des articles 102 et 103 de la Constitution, n'eussent le droit de transférer les deux Conseils de Paris à Saint-Cloud, et, si certains membres, qui, par hasard, étaient de la minorité, n'avaient point reçu à temps leur convocation, ils n'avaient à s'en prendre qu'aux huissiers. A la vérité, à ce décret, parfaitement légal, les Anciens en avaient ajouté un autre qui constituait le coup d'État, l'usurpation du pouvoir exécutif : ils avaient nommé le général Bonaparte pour commander en chef la 17e division militaire, la Garde du Corps législatif et les gardes nationales sédentaires

— ce à quoi Bonaparte avait ajouté de sa main, dans son ordre du jour, la Garde du Directoire; — mais la prise de commandement s'était effectuée sans difficulté; tous les chefs de corps, qu'ils fussent ou non prévenus et gagnés, étaient venus se ranger près du Général en chef. D'ailleurs, il n'y avait plus de gouvernement, car il n'y avait plus de majorité directoriale, Sieyès et Roger-Ducos étant volontairement démissionnaires, et Barras s'étant, à peu près de bonne grâce, soumis à signer la lettre rédigée par Talleyrand qui le compromettait d'une façon définitive.

C'était bien taillé, mais il fallait coudre.

Il restait les Conseils à convaincre ou à dissoudre, et c'était Napoléon qui devait faire l'un ou l'autre. Sur sa proposition, il fallait que les Anciens, dont on était sûr, prissent l'initiative des mesures de salut public, déclarassent la vacance du gouvernement, nommassent les Consuls provisoires, décrétassent leur propre ajournement: que cette résolution fût portée, ou tout au moins appuyée par lui aux Cinq-Cents; qu'il y parût et enlevât le vote. Or si, le 18, aux Anciens, devant une assemblée qui paraissait unanime, qui était toute prête à l'applaudir, qui venait de lui conférer la dictature, il avait montré un embarras, une timidité, un manque d'à-propos singuliers, que serait-il, le lendemain, devant une réunion tumultueuse et hostile, dont on avait tout à craindre, et où les violents, comme de juste, écarteraient et réduiraient au silence les modérés, — à moins encore que, comme il y en eut tant d'exemples, ls ne les entraînassent à leur suite?

Tout soldat véritable, en face d'un parlement assemblé, s'emporte ou s'abaisse : pour manœuvrer, ruser, discuter, faire un discours, il faut une autre âme que celle qu'il a de naissance. Habitué au passif silence dans les rangs, toute interruption lui paraît insultante, toute contradiction insupportable. Un *Imperator* qui ne commande pas, c'est un non-sens. Le titre même dont il est revêtu, la qualité suprême qu'il doit posséder, il faut qu'il les abdique. S'il ne se montre pas tel que, par nature, par éducation, par orgueil de son grade, il faut qu'il soit, comme un donneur d'ordres, un disper-

seur d'émeutes « qui va chercher la garde si l'on fait trop de bruit dans la maison »; si, de sa main crispée par la colère, il n'a point la tentation formidable de saisir et de brandir l'épée, alors nulle alternative : c'est l'effarement, l'ahurissement; ses idées se confondent, sa bouche se sèche, sa voix s'altère, ses mots lui manquent. Rien de la peur qu'un lâche éprouve au feu; mais cette folie de terreur qui envahit l'acteur inaccoutumé aux planches et le paralyse à son entrée en scène; un tremblement, qui d'une des extrémités se communique à tout l'être, fait vibrer tous les nerfs ensemble et, devant une foule, dont chaque membre est individuellement un imbécile ou un criminel, paralyse à ce point un homme de cœur ou un homme de génie que, coupée net, la parole s'arrête dans son gosier, et que, pour un peu, il pleurerait de désespoir et de honte. Cette sensation, rien n'en triomphe, et, si elle est inexplicable pour les gens de parole, — ceux qui en font métier ou qui en ont le don, — elle demeure insurmontable pour les autres et plus peut-être pour les hommes d'action et les hommes d'épée.

Aussi, le 19, dès son entrée dans la galerie de Saint-Cloud où siègent les Anciens, bien que l'immense majorité soit à lui, bien que tout soit préparé à son gré, bien que, après la lettre de démission de Barras, on vienne de lire une lettre de Lagarde, secrétaire général du Directoire, annonçant faussement que *quatre* membres sur cinq ont donné leur démission, Napoléon, aussitôt qu'il prend la parole, est troublé, et les mots qu'il dit, même figés par l'impression, s'entendent hésitants, indécis, sans suite. Ce sont des justifications qu'il invoque, c'est une apologie qu'il balbutie, ce sont des menaces qu'il lance, et tout cela sonne faux, décèle le tremblement, jusqu'à la dernière phrase, pourtant apprise, il semble, par cœur : « Souvenez-vous que je marche accompagné du dieu de la Guerre et du dieu de la Fortune ». Cela lancé, il veut se retirer; mais on le retient, on veut qu'il donne des explications, et c'est alors une déroute, car, pour les fournir, il faudrait sortir des généralités ou les présenter avec ces

accents et cette mimique qui, dans les assemblées où l'on se pique d'éloquence, provoquent, à des moments, cette sorte de délire qui étouffe toute discussion et enlève les votes.

Il sort enfin dans un grand et terrible silence. Les Anciens n'ont point rendu le décret, ni fait les propositions qui sans retard doivent être transmises à l'autre Conseil. Ils n'ont désigné aucune députation pour accompagner le général, et lui pourtant, d'un pas automatique, comme oubliant ce qui a été convenu, se dirige vers l'Orangerie où siègent les Cinq-Cents.

Là, depuis que la séance est ouverte, Lucien, qui préside, lutte vainement, malgré sa hardiesse parlementaire, l'habitude qu'il a des tempêtes des clubs, contre un courant qui, dès le début, se dessine et entraîne peu à peu même les conjurés de la veille. Gaudin, le premier inscrit, qui, selon le plan arrêté, doit s'étendre en paroles, tenir la tribune jusqu'au moment où arrivera le décret des Anciens, s'arrête intimidé au bout de quelques phrases courtes et vagues, incapable de conclure. Un tumulte s'élève : la gauche propose que chaque député vienne renouveler à la tribune le serment de fidélité à la Constitution de l'an III. Lucien saisit la motion, la fait voter : le serment à la tribune, c'est du temps qu'ils gagne et que les autres perdent. Pendant qu'on jurera, arrivera le décret des Anciens. On fait l'appel nominal. On a prêté le serment : point de messager d'État. Une lettre est remise au président, celle de Barras. Il en donne lecture : avec les interruptions, les exclamations, les insultes à Barras, c'est encore quelques minutes. Les Anciens ne peuvent se faire attendre davantage. La porte s'ouvre, c'est Bonaparte qui paraît, entouré uniquement de quatre grenadiers de la Garde des Conseils, mais suivi de tout un peloton de généraux et d'officiers. Alors, une clameur furieuse sur tous les bancs, une tempête de hurlements : « Hors la loi ! A bas le tyran ! A bas le dictateur ! » Napoléon ne peut prononcer un mot. On le presse, on le menace, on le pousse ; les grenadiers se serrent autour de lui et l'entraînent.

Lucien reste seul avec ces fous déchaînés, et seul il lutte contre eux. « Hors la loi! hors la loi! Aux voix, président, le *hors la loi*! » Il quitte le fauteuil, s'approche de la tribune, glisse un mot au général Frégeville, qui, au milieu du tumulte, sort sans être aperçu. Il attend, laisse quelques parleurs développer des motions furibondes, puis, lorsqu'il suppose que les soldats que Frégeville est allé chercher approchent, il escalade la tribune. Sa voix vibrante et profonde domine l'assemblée parvenue au paroxysme de la violence et de l'insulte : « Il n'y a plus ici de liberté, dit-il. N'ayant plus le moyen de me faire entendre, vous verrez au moins votre président, en signe de deuil, déposer ici les marques de la magistrature populaire! » Il se dépouille de sa toge et de son écharpe, les jette sur la tribune, puis lentement en descend l'escalier, au bas duquel ses amis se sont groupés; entouré par eux, il marche vers la porte, et, au moment où il y arrive, paraît la garde qu'il a requise. Il sort alors, il se précipite dans la cour, il s'élance sur un cheval, il fait battre un ban, il harangue les troupes et, sous le coup de son émotion, avec une éloquence passionnée, il demande, il requiert, il commande le dispersement des *représentants du poignard*. Bonaparte donne l'ordre, les tambours battent la charge et, Leclerc et Murat en tête, les grenadiers, baïonnette basse, entrent dans l'Orangerie.

Dans ce même lieu, le même jour, à neuf heures du soir, la majorité des Cinq-Cents est réunie sous la présidence de Lucien. Elle proclame que Bonaparte et ses troupes ont bien mérité de la patrie; elle décrète qu'il n'y a plus de Directoire; que soixante et un *individus* ne sont plus membres de la représentation nationale; elle crée une Commission consulaire provisoire composée de Sieyès, Roger-Ducos, ex-directeurs, et de Bonaparte, général, et charge deux commissions, chacune de vingt-cinq membres, de préparer les changements à apporter à la Constitution de l'an III. Le Conseil des Anciens approuve la résolution, les nouveaux Consuls appelés prêtent serment; les Commissions

intermédiaires sont élues et les Conseils se préparent.

Ainsi le coup d'État parlementaire, le coup d'État qu'on avait prétendu entourer de formes quasi-légales; le coup d'État dirigé par l'immense majorité des Conseils contre une minorité de soixante et un membres, ce coup d'État, combiné entre toutes les fortes têtes du Directoire et du Parlement, assuré de tous les bons vouloirs, garanti par la complicité universelle, avait, on peut le dire, misérablement échoué : atermoiements qui seraient incompréhensibles de la part des Anciens, si l'on n'y soupçonnait la pensée de se réserver, la crainte de l'insuccès, la défiance des forces et de l'énergie de Napoléon: attribution forcée à celui-ci d'un rôle que lui seul *doit* jouer, et qu'il ne *sait*, ni ne *peut* jouer; panique des conjurés dans les deux salles, ce terrible « hors la loi! » qui a tué Robespierre et tant d'autres, sonnant à leurs oreilles; c'en a été assez pour que, contre une fiction de légalité, se brisât presque la volonté de la Nation qui, sans se soucier le moindrement des formes, acclame Napoléon pour son chef. — Et cela a ainsi tourné parce qu'on a eu confiance aux parlementaires, qu'on a suivi leurs directions, adopté leurs plans et embrassé leurs idées. Au 10 août, au 31 mai, au 9 thermidor, au 13 vendémiaire, au 18 fructidor, toujours et partout, les parlementaires en face du péril ont perdu la tête, ont été incapables d'action; et, lorsqu'ils ont été sauvés comme lorsqu'ils ont été proscrits, ils l'ont été par un homme qui n'était point un parlementaire, qui était un révolutionnaire comme Henriot ou un soldat comme Barras, mais ils ne se sont jamais sauvés eux-mêmes, pas plus qu'ils n'ont à eux seuls combiné et exécuté un coup d'État. Il y a une exception : le 30 floréal, mais c'étaient parlementaires contre parlementaires.

Par son à-propos, par son activité, par sa résolution froide au milieu du flux bouillonnant de ses propres paroles, Lucien a tout sauvé — et cela parce que, malgré ses deux années de députation, il est resté un révolutionnaire, un clubiste, ne s'est, pas plus qu'à

d'autres jougs, soumis à la discipline parlementaire. Mais si, devant l'imminent danger, la nécessité de vaincre ou de périr, l'abîme ouvert pour lui et pour les siens, il s'est déterminé, a, en une seconde, trouvé et employé le seul moyen de sortir de l'impasse, l'expédient légal qui a justifié l'intervention de la force armée, on peut croire qu'il l'a fait à contre-cœur. Ce n'est plus là son programme : l'intervention des soldats, qu'il a été obligé de provoquer, transforme radicalement, et à son détriment à lui-même, le plan convenu, donne l'influence aux soldats et la retire aux avocats, — ces *avocats* dont il a suffi de parler à Lefebvre pour qu'il vît rouge, dont l'évocation seule a précipité les grenadiers, la baïonnette en avant, dans la salle de l'Orangerie. Dans sa combinaison, Lucien agréait sans doute un homme de main, un général, son frère, puisque l'opinion l'imposait : mais, à la condition que l'élément civil primât, absorbât le militaire ; que, dans le gouvernement, le soldat se trouvât lié par les mille formules légales qui peu à peu brisent sa volonté, détruisent son autorité et anéantissent son prestige. Que Lucien eût ou non adopté sincèrement ce que lui avait laissé voir, de ses théories d'ailleurs fort séduisantes, Sieyès, le grand maître en constitutions, ce qu'il voulait, c'était le pouvoir pour lui-même, et à brève échéance. Il comprenait bien la nécessité que Sieyès et Roger-Ducos, ex-directeurs, fissent le pont en quelque sorte entre la constitution détruite et celle à faire, mais il entendait que, ensuite, une des places fût pour lui, et certes il la rêvait prépondérante. L'entrée en jeu de l'élément militaire dans de telles conditions renversait toutes les proportions, infériorisait tout civil, le rejetait personnellement au dernier plan, — bien en arrière de son frère, qui ne l'admettrait jamais pour son égal et ne partagerait certes point avec lui le pouvoir suprême.

Si le programme avait été régulièrement exécuté, c'est-à-dire si les Anciens avaient envoyé à temps leurs propositions et que les Cinq-Cents les eussent votées, le rêve de Lucien se réalisait tout entier : la constitution de Sieyès entrait tout entière en exercice ; par suite, le

pouvoir exécutif, où l'élément militaire se trouvait en minorité et n'avait plus qu'un rôle secondaire, était subordonné au pouvoir législatif. Le Sénat, ayant, en même temps que le droit d'élire les Consuls, celui de les absorber, — c'est-à-dire de les destituer sans phrases, sans motifs, sans raison, sur une simple inquiétude, — se recrutant lui-même, ayant à la fois pour attributions de sanctionner les lois et d'élire les députés et les hauts fonctionnaires, eût de fait réuni tous les pouvoirs, anéanti toute initiative de la part de l'exécutif, brisé le seul ressort par lequel il peut tenter et réaliser de grandes choses, introduit dans l'administration la lutte permanente entre des fonctionnaires d'origines différentes ; le système de Sieyès en vigueur, c'était Napoléon avortant avec les réformes qu'il apportait et le grand mouvement national qu'il incarnait, ou c'était Napoléon obligé de recourir à un nouveau coup d'État, purement militaire celui-là, qui eût écarté, non pas seulement les parleurs inutiles, mais les penseurs, les administrateurs, les grands fonctionnaires qui allaient accomplir l'œuvre de réparation et, dans la France pacifiée, élever, sous une direction féconde, parce qu'elle est unique, l'édifice de ses institutions modernes.

Pour la nation, ce fut donc un bonheur si le coup d'État dévia comme il fit : car, grâce à cette déviation, si, le soir du 19 brumaire, pour les parlementaires qui aiment le compliqué, il y a un gouvernement composé de trois pouvoirs, — un exécutif, les trois Consuls ; un délibératif, la commission des Cinq-Cents ; un approbatif, la commission des Anciens, — pour le peuple, qui est simpliste et qui incarne toujours en un homme ses espérances, ses rêves et ses passions, il y a Napoléon Bonaparte. Cela est si vrai que, aux yeux de tous, même de la plupart des historiens, c'est à cette date que commencent son règne, sa puissance incontestée, sa prépotence presque sans limite, — alors que, en réalité, il y eut un mois et demi de tâtonnements, un espace de quarante-cinq jours, durant lequel les idées constitionnelles de Sieyès, d'abord prépondérantes, se dispersent, se diluent, se volatilisent heure par heure,

sous la pression chaque jour plus forte de la nation, lasse des ambiguïtés parlementaires et réclamant pour le Général-Consul un pouvoir plus indépendant, plus responsable, plus directorial.

(*Napoléon et sa famille*; Ollendorff, éditeur.)

Pour les hommes même de ma génération qui pourtant ont encore, dans leur enfance, connu & fréquenté des contemporains de l'Empereur, des soldats qui l'avaient acclamé & qui avaient donné leur sang pour lui, des pages qui l'avaient servi, des femmes qui l'avaient aimé, la figure de Napoléon apparaît légendaire, mystérieuse, colossale, irréelle : Que sera-ce dans cinquante ans ? Comme la petite fille qui s'approchait de Bonaparte au bal des Relations extérieures en l'an VI et qui disait à sa mère : « Maman, c'est un homme ! » j'ai voulu moi aussi m'approcher de lui, pour le mieux voir, le mieux connaître & le mieux aimer. Mais au contraire de la petite fille de l'Hôtel Galliffet oserai-je dire : « C'est un homme ! »

Frédéric Masson

H. HOUSSAYE

Henry Houssaye, né à Paris en 1848.

Histoire d'Alcibiade, 1873; *1814*, 1888; *1815*, 1893; *Waterloo*, 1899; *Napoléon, homme de guerre*, 1904; *la Seconde Abdication, la Terreur blanche*, 1905.

Les principaux ouvrages de M. Henry Houssaye ont pour sujet la chute du premier Empire. Ils abondent en détails, en petits faits caractéristiques, qui leur prêtent beaucoup d'intérêt. Mais ils se recommandent aussi soit par leur belle ordonnance, leur mouvement continu et ample, soit par un style précis, nerveux, sobrement coloré.

L'INVASION (1814)

Tandis que ces batailles gagnées élevaient les cœurs et ranimaient les esprits à Paris et en province, dans les départements envahis, les forfaits des Cosaques et des Prussiens excitaient les colères vengeresses. En franchissant le Rhin, les Alliés avaient lancé les plus rassurantes proclamations, et, aux premiers jours de l'invasion, ils avaient en effet maintenu la discipline. Mais déjà la jactance des officiers, leurs propos blessants, leurs façons de dire qu'ils étaient venus pour « museler » la France, offensaient les habitants, exaspérés d'ailleurs par l'énormité des réquisitions....

Les réquisitions, c'était bien pour faire vivre et même pour habiller l'armée à peu de frais; ce n'était pas assez pour contenter les soldats. A mesure que les

coalisés pénétrèrent plus avant dans le pays, et surtout à leurs premiers revers, ils marchèrent avec le pillage, le viol et l'incendie. « — Je croyais, dit un jour le général York à ses officiers, avoir l'honneur de commander un corps d'armée prussien; je ne commande qu'une bande de brigands. » Souvent, il faut le reconnaître, la soldatesque agissait à l'encontre des proclamations et des ordres du jour des généraux, et malgré les efforts des officiers. Par malheur, ces belles proclamations et ces sévères ordres du jour étaient imprimés en français. Les Cosaques, les Baskirs, les Kalmouks n'entendaient pas cette langue, et les affiliés du *Tugendbund* affectaient de l'avoir oubliée. D'autre part, au milieu de cette foule d'hommes de différentes nations et en raison des divisions qui régnaient entre eux, les sauvegardes écrites n'étaient point respectées et l'autorité des officiers était presque nulle, souvent même tout à fait méconnue. Après la bataille de Fère-Champenoise, la femme d'un colonel français, tué dans l'action, tomba aux mains des Cosaques. Le propre aide de camp de sir Charles Stewart, qui voulut la délivrer, fut à moitié assommé, et depuis on n'entendit jamais plus parler de la malheureuse. Détail moins tragique, un maire des environs de Pont-sur-Yonne, mandé chez un général, fut dépouillé de ses souliers par le factionnaire, à la porte même du quartier général, et dut entrer nu-pieds dans le salon. Le prince de Metternich affectait de s'apitoyer sur les misères de cette campagne; il écrivait à Caulaincourt : « Les Mesgrigny ont le bonheur de me posséder dans leur hôtel, bonheur véritable, car je ne les mange pas. C'est une vilaine chose que la guerre, mon cher duc, et surtout quand on la fait avec 50 000 Cosaques et Baskirs. » Les officiers d'une armée rejetaient tous les excès et toutes les violences sur les troupes des autres armées, et ils refusaient d'intervenir quand ce n'étaient pas leurs propres soldats qui étaient en cause. A Moret, un général autrichien répondit au maire, qui le conjurait d'arrêter le pillage de la ville par les Cosaques : « — Ils sont Russes; je n'ai aucun droit sur eux. » A Chaumont, le grand-duc Constantin, ému par les larmes

d'un malheureux jardinier dont on dévalisait la maison, l'accompagna pour chasser les pillards. Il reconnut de loin l'uniforme autrichien : « — Ah! ah! dit-il en riant. ce sont les soldats du *papa beau-père*! je n'ai point à commander ici. »

Que de fois, au reste, c'était par ordre exprès des généraux que cités et villages étaient saccagés! On portait à la connaissance des troupes que le pillage était autorisé pour deux heures, quatre heures, une journée entière. Les soldats, cela se conçoit, en prenaient toujours plus qu'on ne leur en accordait. Troyes, Epernay, Nogent, Sens, Soissons, Château-Thierry, plus de deux cents villes et villages furent littéralement mis à sac. « Les généraux alliés, disent des témoins oculaires, regardaient le pillage comme une dette qu'ils acquittaient à leurs troupes. »

Tantôt les soldats se ruaient à la curée avec des élans sauvages, tantôt ils procédaient de sang-froid, calmement, méthodiquement. Parfois ils daignaient rire. Un de leurs divertissements favoris consistait à mettre nus hommes et femmes et à les chasser à coup de fouet dans la campagne couverte de neige. Ils ne s'amusaient pas moins quand ils faisaient courir autour d'une table, le nez pris dans des pincettes, les notables du village, le maire, le curé, le médecin, ou encore lorsque, dans la cour d'un collège, devant les élèves assemblés, ils donnaient la schlague au principal, dépouillé de tous ses vêtements.

Simples jeux que tout cela, bons à occuper les loisirs de la garnison. Mais quand, le soir d'une bataille gagnée, le lendemain d'une défaite ou même à la suite d'un mouvement quelconque, Cosaques ou Prussiens pénétraient dans une ville, dans un village, dans une ferme, dans un château, toutes les épouvantes y entraient avec eux. Ils ne cherchaient pas seulement le butin; ils voulaient faire la ruine, le deuil, la désolation. Ils étaient gorgés de vin et d'eau-de-vie, leurs poches étaient pleines de bijoux (on trouva cinq montres sur le cadavre d'un Cosaque), leurs havresacs et leurs fontes étaient bondés d'objets de toute sorte, les chariots qui suivaient leurs colonnes étaient chargés de

meubles, de bronzes, de livres, de tableaux. Ce n'était pas assez. Comme ils ne pouvaient cependant tout emporter, il fallait que la destruction achevât l'œuvre du pillage. Ils brisaient les portes, les fenêtres, les glaces, hachaient les boiseries, déchiraient les tentures, incendiaient les granges et les meules, brûlaient les charrues et en dispersaient les ferrements, arrachaient les arbres fruitiers et les pieds de vigne, faisaient des feux de joie avec les meubles, cassaient les outils des artisans, jetaient au ruisseau les fioles et les bocaux des pharmaciens, défonçaient les barriques de vin et d'eau-de-vie et en inondaient les caves....

En exaspérant la population, ces exploits de Bachi-Bouzouks et de chauffeurs ramenaient à Napoléon les plus hostiles et armaient les moins belliqueux. Un professeur nommé Dardenne, ardent républicain, écrivait de Chaumont : « Admirez la versatilité de mes opinions. Vous savez combien peu j'aimais ce guerrier farouche à qui, jusqu'à ce jour, ont été soumis les destins de la France.... Eh bien! aujourd'hui, je prie les dieux pour la prospérité de ses armes, tant la honte de voir mon pays au pouvoir de ces odieux Cosaques l'emporte sur tous mes autres sentiments. » Le général Allix écrivait d'Auxerre : « L'esprit parmi le peuple va toujours en s'exaspérant, et les fauteurs de l'ennemi n'osent plus élever la voix ». Enfin le préfet de Seine-et-Marne, résumait l'opinion générale par ces mots : « Les habitants se consoleront des malheurs passés et sont prêts à de nouveaux sacrifices, pourvu qu'il soit fait justice des Cosaques ».

Et lorsque les paysans, si cruellement désabusés sur les promesses des proclamations, s'écriaient qu'ils étaient prêts « à poursuivre les ennemis comme des bêtes féroces », ce n'étaient point de vaines menaces. Lorrains, Comtois, Bourguignons, Champenois, Picards saisissaient les fourches, les vieux fusils de chasse échappés aux réquisitions préfectorales comme aux perquisitions des Alliés, ramassaient sur les champs de bataille, les fusils des morts et couraient sus à l'ennemi, s'il ne se présentait pas en trop grande force

ou s'il battait en retraite. A Montereau, à Troyes, dans la dernière heure du combat, les habitants firent pleuvoir des tuiles, des meubles sur la tête des Autrichiens, les fusillèrent à travers les volets et les soupiraux des caves. A Château-Thierry, des ouvriers amenèrent sous les balles prussiennes des barques aux soldats de la garde. Pendant le sac de Soissons, une servante blessa deux Prussiens qui lui voulaient faire violence; et un boucher, s'étant posté, armé d'un coutelas, au bas de l'escalier d'une cave, saignait dans l'ombre les pillards. Les riverains de la basse Marne arrêtèrent en quatre jours 250 Russes et Prussiens. Le lendemain de Champaubert, un enfant de treize ans amena aux avant-postes du 6e corps deux grenadiers russes. « — Ces gaillards-là voulaient broncher, dit-il, en brandissant un grand couteau d'équarisseur, mais je les ai bien fait marcher. » Sur la route de Chaumont à Langres, un parti de paysans délivra 400 soldats d'Oudinot pris à la bataille de Bar-sur-Aube. Entre Montmédy et Sézanne, sur une étendue de plus de quarante lieues à vol d'oiseau, les villages étaient complètement désertés par les habitants, qui faisaient dans les bois la guerre d'embuscade. En Bourgogne, en Dauphiné, dans les Ardennes, qui étaient en pleine insurrection, dans l'Argonne, dont 2 000 partisans gardaient les défilés, en Nivernais, en Brie, en Champagne, les paysans, organisés en compagnies franches ou accourant au son du tocsin, combattaient à côté des troupes régulières.

Le curé de Pers, près Montargis, se fit chef de partisans. A la tête d'une dizaine d'hommes armés de fusils à deux coups, il défendait son village, dressait des embuscades au loin, arrêtait les convois. En sa qualité de commandant, il marchait à cheval, la soutane retroussée, le sabre au côté et le fusil en bandoulière; mais, à la moindre alerte, il mettait pied à terre, et, pour encourager ses hommes, il tirait toujours le premier coup de feu. Dans les environs de Piney, la ferme des Gérandots fut appelée le tombeau des Cosaques. On leur faisait bon accueil, on leur servait à boire à discrétion, et, quand ils cuvaient leur eau-de-vie, le fermier, ses fils et ses valets de charrue les

fusillaient à travers les croisées. Aucun ne sortit des Gérandots pour raconter ce qui s'y passait. Une jeune veuve qui habitait, non loin d'Essoyes, une grande maison isolée donna à coucher à soixante Cosaques après les avoir enivrés. La nuit venue, elle réunit ses domestiques, et, se faisant aider par eux, elle mit le feu à sa propre demeure. Près de Bar-sur-Ornain, les paysans massacrèrent un général prussien resté en arrière avec une petite escorte. Un garde-chasse de Sauvage, nommé Louis Aubriot, avise en face de sa maison quatre dragons prussiens dont deux sont descendus de cheval. Il sort armé, abat de ses deux coups de fusil les deux cavaliers et tombe à coups de crosse sur les deux autres dragons, qui restent à demi assommés. « Les quatre chevaux et trois prisonniers sont près de moi, écrit le général Vathiez; l'autre dragon est mort. » — Un contre quatre! Horace conquit à moins sa renommée. — L'Egorgeur de Vailly (c'est le surnom que garda un manouvrier du village, ancien soldat d'une force herculéenne) ne s'attaquait qu'à trois hommes à la fois. Il s'offrait pour guide aux Alliés égarés quand ils n'excédaient pas ce nombre, et il les tuait chemin faisant. Une servante de Presles éventra avec sa fourche deux Cosaques endormis dans une grange. A Crandelain, les habitants assaillirent pendant la nuit un poste de Cosaques et les exterminèrent. Longtemps dans le Laonnois, les paysans ne voulurent point boire de l'eau des puits où tant de cadavres avaient été cachés.

Les officiers alliés prisonniers avouaient que leurs soldats étaient terrifiés par la prise d'armes des paysans, « les Prussiens surtout, qui avaient l'expérience de ce que peut produire l'exaspération patriotique ». Les détachements ennemis n'osaient plus cantonner dans les villages; ils se faisaient apporter les réquisitions au bivouac. Dans la peur d'être massacrés par les habitants, des soldats restés en arrière vinrent se rendre prisonniers aux avant-postes français. Les bois, les lisières des forêts, les bords des rivières et des étangs, les chemins encaissés, devenaient des coupe-gorge. Des bandes de dix, de vingt, de cinquante, de trois cents individus armés de fusils de chasse, de

fourches, de haches, se tenaient en embuscade, prêts à se jeter sur les détachements, prompts à fuir en se dispersant si passaient des colonnes. « Il fallait, dit un historien allemand, des escortes considérables aux convois et cent cavaliers pour accompagner un courrier. » Malheur aux traînards, aux isolés, aux vedettes, aux patrouilles, aux convoyeurs! La chasse était ouverte.

(*1814*; Perrin et Cie, éditeurs.)

AULARD

Alphonse Aulard, né à Montbron (Charente) en 1849.

Les Orateurs de l'Assemblée constituante, 1882; *les Orateurs de la Législative et de la Convention*, 1885-1886: *Études et leçons sur la Révolution française*, 1894, 1898; *Histoire politique de la Revolution française*, 1901; *Taine, historien de la Révolution*, 1907.

Nul autre historien n'a mieux mérité que M. Aulard de la science historique. Son œuvre la plus importante, préparée par vingt ans de travail, l'*Histoire politique de la Révolution française*, est une œuvre capitale. Connaissant à fond les sources, n'émettant aucune assertion qui ne s'appuie sur des documents valables, il y restitue avec une impartialité vraiment scientifique le tableau d'une époque jusqu'alors défigurée par la passion et par la légende. Ce livre du reste ne mérite pas moins d'éloges pour la clarté de l'exposition et pour la justesse du style.

LES CHEFS DE LA MONTAGNE [1]

Ces trois hommes, Marat, Robespierre, Danton, représentent bien les tendances diverses qui existent alors, de septembre 1792 à juin 1793, dans ce parti de la Montagne en apparence uni.

Nous avons vu Marat, avant le 10 août, incertain entre la monarchie et la république, mais plutôt monarchiste. Il faisait bon marché de ce qu'il appelait

1. Les notes ont été supprimées.

des rêveries métaphysiques. Journaliste ou député, il n'a qu'une idée nette et fixe : c'est que le peuple, ce peuple qu'il aime et qu'il méprise, doit être à la fois libre et mené; il lui faut un guide, un chef, un dictateur acclamé par lui, et tout-puissant tant que l'assentiment général le soutiendra. Rapide et bon justicier, ce dictateur défendra le peuple contre ses ennemis, pendant que chacun vaquera à ses affaires. La tribune, les comités, les débats de la Convention font rire Marat de pitié : qu'on élise un homme et qu'il gouverne. Marat est donc encore royaliste? Non : il a accepté la république, il la soutient, il ne veut plus d'un pouvoir héréditaire; ce pouvoir sera commis pour un temps, ce sera une dictature plébiscitaire. Voilà la politique de Marat : il est seul à la soutenir dans la Montagne, et c'est cette politique, alors désavouée par tous les dirigeants, qui triomphera après le 18 brumaire.

Le peuple, d'après Marat, aurait dû tuer ses ennemis dès le début. Sous la Constituante, quelques têtes auraient suffi. On ne l'a pas écouté. Maintenant cent mille, deux cent mille têtes suffiront à peine, non pas à la vengeance, mais à la sûreté nationale Il n'est pas l'inventeur de ces conseils : les journalistes contre-révolutionnaires avaient les premiers demandé que l'on tuât les « patriotes ». Mais il est le seul, dans le parti de la Révolution, à demander ces larges effusions de sang, surtout à les croire utiles.

Député de Paris à la Convention, il était très populaire. Robespierre, Danton le désavouèrent, quand il réclamait des têtes, quand il demandait un dictateur. Il se vantait de marcher seul, disant que *les dindons vont en troupe*. Le peuple de Paris se gardait bien d'ailleurs de suivre son conseil essentiel : ce peuple, alors, ne voulait pas de dictateur, et je ne crois pas que cette idée de la dictature ait été exprimée favorablement dans aucune des manifestations populaires d'alors. Cependant Marat avait été écouté, à un moment, quand il avait conseillé au peuple de se former en cour prévôtale pour juger ses ennemis, et les massacres de septembre n'auraient peut-être pas

eu lieu, s'il ne les avait conseillés. Maintenant, sous la Convention, il voit que le peuple a de nouveaux ennemis, et il propose un nouveau massacre. Le peuple ne l'écoute pas. Dans la période des succès militaires, de septembre 1792 à mars 1793, son influence est médiocre, ses colères contre les Girondins semblent injustes, prématurées. L'émeute du 25 février 1793, où quelques boutiques d'épiciers sont pillées par des ouvriers qui ont peur de la famine, semble provoquée par son journal, mais elle avorte. Surviennent nos revers militaires (fin mars) et aussitôt Marat redevient très influent. N'a-t-il pas eu raison d'avance? N'a-t-il pas été prophète? Le voilà qui prêche au peuple la politique parisienne et montagnarde contre la politique départementale et girondine. Dumouriez trahit : il persuade au peuple que les Girondins sont complices de cette trahison. Il provoque la campagne « patriotique » des sections contre les Girondins.

Son prodigieux et subit accroissement d'influence est attesté par son élection à la présidence du club des Jacobins, le 5 avril 1793. Les Jacobins, le jour même, proclament la nécessité de proscrire les Girondins, dans une circulaire (signée Marat, président) où on lisait : « ... De tels délégués (les membres girondins de la Convention) sont des traîtres, des royalistes ou des hommes ineptes. La république réprouve les amis des rois. Ce sont eux qui la morcellent, la ruinent et ont juré de l'anéantir. Oui, citoyens, ce sont eux qui ont formé cette faction criminelle et désastreuse. Avec eux, c'en est fini de votre liberté, et par leur prompte expulsion la patrie est sauvée!!! » Dumouriez, d'accord avec les Girondins, va faire marcher les Autrichiens sur Paris. « Aux armes, républicains! Volez à Paris : c'est là le rendez-vous de la France. Paris doit être le quartier général de la République. »

C'est à ce propos que, le 13 avril 1793, profitant de l'absence d'un grand nombre de Montagnards, les Girondins firent décréter Marat d'accusation, par 220 voix sur 360 votants. Ils forcèrent ainsi une grande partie des Montagnards à faire cause commune avec un individu qu'ils n'aimaient pas, mais dont la popu-

larité à Paris était formidable, à tel point que voter alors contre Marat, c'était voter contre Paris, c'était abdiquer au profit de la Gironde. Quand l'adresse des Jacobins, signée de Marat, fut lue à la tribune, la gauche affecta de l'applaudir, et beaucoup de Montagnards voulurent la signer. Le Girondin Gorsas a ainsi raconté cette scène dans son *Courrier* : « David, à la tête de la phalange, se précipite sur le bureau pour signer cette provocation à la guerre civile. La petite poignée d'hommes épars sur la Montagne applaudit avec fureur, déclarant qu'elle y adhère, et vole apposer sa signature. Chemin faisant, ils invitent leurs voisins à les seconder, et ramassent quelques prosélytes. Danton et Delacroix restent immobiles. Robespierre s'avance à pas comptés vers le bureau, et s'en retourne sans signer. » Le nombre de ceux qui signèrent fut de 96, appartenant à toutes les nuances de la Montagne, entre autres Levasseur (de la Sarthe), Panis, Baudot, Monestier (du Puy-de-Dôme), Fabre d'Eglantine, Robespierre jeune, Audouin, Granet, Vadier, David, Camille Desmoulins, Dubois-Crancé, Rühl, Bentabole, Romme.

Dès lors, il semble y avoir un parti maratiste, et cet homme, hier isolé dans la Convention et dont pas un conventionnel n'approuvait les projets de dictature et les conseils de meurtre, le voilà qui se présente au Tribunal révolutionnaire avec le prestige d'un chef de parti. Acquitté, ramené en triomphe à la Convention, « il est porté, dit Gorsas, jusqu'au sommet de la Montagne, où il reçoit l'accolade de tous les siens », et de là à la tribune, où il s'exprime avec modestie et simplicité. Aux Jacobins, il reçoit une couronne des mains du président ; il monte à la tribune, où un enfant de quatre ans lui présente une autre couronne. Il dit : « ..... Ne nous occupons point de couronnes : défendons-nous de l'enthousiasme, laissons tous ces enfantillages, et ne pensons qu'à écraser nos ennemis » (26 avril).

Nos ennemis, ce ne sont pas pour lui, à cette époque, les soldats de l'Europe monarchique, mais les Girondins. Contre eux sa rancune est franche, inexorable, et il ne cache pas sa soif de vengeance : « Je propose, dit-il, le 19 mai, que la Convention décrète la liberté

illimitée des opinions, afin que je puisse envoyer à l'échafaud la faction des hommes d'État qui m'a décrété d'accusation ». Il est le chef de l'insurrection qui se prépare, et que les mauvaises nouvelles de la Vendée et de Lyon semblent rendre nécessaire. Il ne se borne pas à des articles de journaux, à des conseils, à des paroles : il agit. C'est lui qui, le 1er juin 1793, monte au clocher de l'Hôtel de Ville, et, de sa main, sonne le tocsin. Sans Marat, il est probable que le peuple de Paris s'en serait tenu à sa manifestation pacifique du 31 mai. Sans Marat, il est probable que ce peuple n'aurait pas, le 2 juin, forcé la Convention à décréter les Girondins d'arrestation.

Ce Marat, aux opinions excentriques, à demi ridicule d'abord, influa donc, par les moyens d'action que lui donnait sa popularité, sur les événements, contribua à la défaite des Girondins, fut en réalité un des politiques dirigeants de la Montagne, qu'il décida à frapper impitoyablement ses adversaires. Assassiné par Charlotte Corday (13 juillet 1793), il eut une influence posthume plus importante, plus large, qui s'étendit sur toute la France, en ce sens qu'il personnifia la patrie poignardée ; et le culte de Marat, qui ne fut autre chose que le culte de la Patrie, exalta, concilia les courages contre l'ennemi du dehors, contribua au succès de la défense nationale.

Ce n'est qu'après sa mort que Marat devint ainsi populaire dans toute la France. De son vivant sa popularité avait été presque entièrement confinée dans Paris, surtout dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau.

Au contraire, Robespierre était populaire dans toute la France. Partout on voyait en lui l'apôtre, l'initiateur de la démocratie. C'est lui qui, en avril 1791, quand il demanda le suffrage universel, donna aux hommes politiques l'exemple de parler du peuple amicalement, honorablement, avec un véritable sentiment d'égalité, de fraternité. Le peuple eut d'autres avocats, d'autres amis, mais il n'en eut pas qui fît paraître une estime aussi vive, aussi imperturbable, des vertus du peuple. Le démocrate Condorcet croyait que le peuple serait

bon, quand on l'aurait instruit; le démocrate Marat tenait le peuple pour frivole et le traitait en enfant : Robespierre croyait le peuple majeur, raisonnable, vertueux ; il disait même que toute raison, toute vertu résident dans le peuple. Il proclamait que le peuple n'a jamais tort. C'était son thème oratoire, aux Jacobins et à la Convention. Et il était sincère, et il voyait le peuple ainsi, vivant chez des ouvriers irréprochables, instruits, généreux, les Duplay. Cette sincérité, sa parfaite probité, son austérité faisaient de lui, aux yeux du peuple, l'incorruptible.

Sa tenue contribuait à sa popularité. Le peuple aimait son costume correct de petit rentier de l'ancien régime, ses cheveux poudrés, lui savait gré d'éviter le débraillé, le bonnet rouge, la carmagnole. Le peuple aimait son éloquence sérieuse, compassée, ses longues périodes prudentes, son accent imperturbablement sérieux, son horreur du rire, son style académique.

Les petites gens l'adoraient, quand ils l'entendaient dire que le riche est vicieux, qu'avec plus de 3 000 livres de rente on ne peut guère être honnête : c'est dans la médiocrité qu'est la vertu.

La vertu! Toute la politique, selon Robespierre, doit tendre à établir le règne de la vertu, à confondre le vice. Il raisonne ainsi : ceux qui se trompent sont vicieux, ceux qui sont vertueux ont raison ; l'erreur est une corruption du cœur, l'erreur ne peut pas être sincère, l'erreur est toujours mensonge. Il n'y a que deux partis : les bons et les mauvais citoyens. Conclusion : il faut éliminer de la cité ceux qui ne pensent pas comme nous : ce sont des méchants, des insociables. Éliminons aujourd'hui les Girondins : demain nous éliminerons les Hébertistes, les Dantonistes.

Il y a une vérité politique. Quiconque s'en écarte, si peu que ce soit, est ennemi du peuple. Et comment distinguer cette vérité, cette ligne ténue? On la verra, si on est honnête. Et d'ailleurs Robespierre la montre au peuple : il n'y a qu'à suivre Robespierre : il est, il doit être le ministre de la vérité, le dictateur de la vérité.

Telles étaient, à l'époque où nous sommes arrivés, la politique, la popularité de Robespierre.

Il se donnait l'air immuable, et il changeait. Monarchiste avant le 10 août, républicain après le 22 septembre, il suivait les mouvements populaires bien plus qu'il ne les dirigeait. C'est en cela que sa démagogie nous paraît aujourd'hui hypocrite : en ceci encore qu'il indique le bien, non le possible, qu'il dit ce qu'on devrait faire, mais presque jamais comment on devrait le faire.

Il aime la patrie, l'humanité; il est prêt à mourir pour le peuple. Mais il adore, il exhibe son *moi*. Ses rancunes sont éternelles, aussi inexorables que celles de Mme Roland. Si cette femme magnanime empêcha les Girondins de se réconcilier avec les Montagnards, on peut dire que cet homme magnanime empêcha les Montagnards de se réconcilier avec les Girondins.

Il avait été blessé dans sa conscience religieuse par les Girondins. Il n'avait pas oublié qu'en mars 1792 Guadet s'était moqué de lui, à propos de la Providence. Ces moqueries se renouvellent. Dans la *Chronique de Paris* du 9 novembre 1792, il paraît un portrait à la plume de Robespierre, attribué par les uns à Condorcet, par les autres à Rabaut Saint-Etienne : « ..... Il a tous les caractères, non pas d'un chef de religion, mais d'un chef de secte : il s'est fait une réputation d'austérité qui vise à la sainteté : il monte sur les bancs ; il parle de Dieu et de la Providence ; il se dit l'ami des pauvres et des faibles : il se fait suivre par les femmes et les faibles d'esprit; il reçoit gravement leur adoration et leurs hommages ; il disparaît avant le danger, et l'on ne voit que lui quand le danger est passé : Robespierre est un prêtre et ne sera jamais que cela. » Les Girondins, en riant, semblaient deviner les projets de pontificat de Robespierre, ces projets qui n'étaient peut-être encore que des rêves de son imagination. Son idéal est comme démasqué. Furieux, il combat les Girondins à mort, au nom de la vertu. Il les calomnie atrocement. Il empêche, tout comme Marat, cette réconciliation qui aurait peut-être changé les destinées de la France.

Marat et Robespierre, si différents de caractère et d'idéal, représentent donc alors, dans la Montagne, la

tendance intransigeante, la politique violente qui consistait à détruire matériellement le parti adverse.

Danton paraissait d'accord avec eux : mais, en réalité, il suivait une politique tout autre, une politique de conciliation, en vue de former, avec les éléments sages de la Gironde et de la Montagne, un tiers parti qui, aidé du centre, aurait eu la majorité dans la Convention et aurait gouverné.

Caractère et idées. Danton formait un contraste très tranché avec Robespierre.

En Robespierre, le fond de l'homme, c'était la croyance au néo-christianisme de Rousseau, à la religion du *Vicaire savoyard*, et son but suprême, alors secret, c'était de faire de cette religion la religion de la France. Danton n'a pas l'air de croire à l'immortalité de l'âme, un de ces dogmes essentiels, selon son rival, à la société. Plutôt athée, il dit au Tribunal révolutionnaire : « Ma demeure sera bientôt dans le néant ». S'il parle une ou deux fois du « Dieu de l'univers » et de « l'Être suprême », on sent qu'il s'agit du Dieu « élargi » de Diderot. Il ne philosophe pas. Il ne songe pas, comme Robespierre, à changer l'âme de la nation. Laisser au peuple ses prêtres, empêcher que ceux-ci ne fassent trop de mal à l'État, répandre l'instruction, s'en fier au temps, et, en attendant, puisque la masse de la nation est catholique, ne pas blesser le sentiment religieux, même par la séparation de l'Eglise et de l'État, qui, bonne en soi, serait prématurée en 1792 ou en 1793.

En politique, Danton n'a pas de système, si ce n'est de se conduire selon la raison, ou plutôt selon la raison éclairée par l'histoire. Il est démocrate, mais ne propose aucun autre programme d'organisation de la démocratie que l'instruction publique. Il ne devance jamais l'opinion. C'est un républicain du lendemain. Puisque la république existe, acceptons-la, sauvons par elle la patrie et la Révolution. Sa méthode est d'agir au jour le jour, en résolvant immédiatement les difficultés, d'une manière empirique, à mesure qu'elles se présentent.

Chassons d'abord les Prussiens, et puis après on

verra. Les Prussiens sont chassés, la Belgique est conquise : négocions avec la Prusse, avec l'Autriche. La guerre est déclarée à l'Angleterre : négocions tout de même avec l'Angleterre. La propagande brissotine effraie l'Europe : désavouons la propagande, et changeons d'un coup toute la politique étrangère de la Révolution. Danton fait rendre le décret du 13 avril 1793 par lequel la Convention déclare qu'elle ne s'immiscera dans les affaires intérieures d'aucun peuple.

A l'intérieur. empêcher à tout prix la discorde, par des concessions, par de faux-semblants au besoin, par une alliance avec les hommes de bonne volonté de tous les partis, en vue de constituer un gouvernement homogène et solide, qui donne à l'Europe et aux factions contre-révolutionnaires l'impression que les républicains sont d'accord : tout sacrifier, même parfois la vérité, pour que cette impression se propage et triomphe : opposer aux passions individuelles la patrie, non pas une patrie vague et mystique, mais la patrie réelle, tangible : voilà la politique de Danton. Il ignore la haine, la rancune. Calomnié publiquement, il ne prend pas le temps de se défendre. Il sacrifie sa réputation, son honneur, en se laissant appeler « buveur de sang ». Il croit à la toute-puissance des moyens matériels, de l'or. Non vénal, il semble vénal, et cela lui est indifférent.

Son éloquence sobre et claire invite à agir tout de suite : il ne laisse pas une seconde ses auditeurs dans l'incertitude de ce qu'il faut faire, des moyens de le faire ; homme d'action et de combat, il donne des conseils précis et rapides, non motivés sur des principes, mais aussi conformes que possible à l'esprit de la Révolution.

La politique de Danton est bien celle qu'on a appelée de nos jours « opportunisme », si on peut prendre ce mot dans un sens favorable. Danton procède de Mirabeau, comme Gambetta procédera de Danton.

Sa popularité est moindre que celle de Marat, que celle de Robespierre. Sa parole nue, simple, brusque, nullement académique, faisait peut-être l'admiration de quelques délicats, mais manquait des ornements qui

plaisent au peuple. Le faubourg Saint-Antoine a gardé longtemps, par tradition orale, le souvenir de Robespierre et de Marat : il a vite oublié Danton. Cependant celui-ci fut à un moment l'homme national, si on peut dire, le chef de la défense militaire, le héraut du patriotisme, surtout en septembre 1792. Il n'eût tenu qu'à lui, quoique son éloquence ne fût pas de celles qui remuent le peuple illettré, de se faire une popularité durable, étendue, à Paris et dans les départements. Il ne daigna pas s'en occuper, par sincérité, par simplicité, et aussi par nonchalance; il tombait dans une sorte d'apathie, manquant de suite dans l'activité.

Ces trois hommes, Marat, Robespierre, Danton, si divers de caractère et d'attitude, furent les plus considérables, les plus influents, on peut presque dire les chefs de la Montagne.

(*Histoire politique de la Révolution française*; Colin, éditeur.)

La vertu ! Toute la politique, selon Robespierre, doit tendre à établir le règne de la vertu, à confondre le vice. Il raisonne ainsi : ceux qui se trompent sont vicieux, ceux qui sont vertueux ont raison ; l'erreur est une corruption du cœur, l'erreur ne peut pas être sincère, l'erreur est toujours mensonge. Il n'y a que deux partis : les bons et les mauvais citoyens.

A. Aulard

CHUQUET

Arthur Chuquet, né à Rocroi en 1853.

Les Guerres de la Révolution (11 volumes avec différents titres), 1886-1895; *la Guerre (1870-1871)*, 1895; *la Jeunesse de Napoléon*, 1897-1899; *Dugommier*, *la Légion germanique*, 1904.

M. Chuquet a le premier écrit, d'après les documents, l'histoire militaire de la Révolution française. Érudit des plus diligents, il est en même temps un très sûr critique et un écrivain très exact.

LA SORTIE DE MAYENCE

Le même jour (23 juillet), les Prussiens prenaient possession de Kastel et des ouvrages extérieurs. Le lendemain, 24 juillet, dans l'après-midi, la première colonne de la garnison, commandée par Dubayet et Kléber, sortait de la ville. Les compagnies franches de Marigny ouvraient la marche; elles étaient l'élite de l'armée, et aucune troupe n'avait mieux fait son devoir, aucune ne les avait surpassées en courage comme en discipline et en bonne tenue; aussi méritaient-elles de former l'avant-garde de ceux qu'on devait appeler désormais les *Mayençais*; elles étaient les premières à l'honneur après avoir été les premières à la peine. Puis arrivèrent au pas accéléré les bataillons de volontaires. « Je n'ai jamais rien vu, rapporte le comte de Deux-Ponts, ni de plus insolent ni de plus sale que ces fils de la liberté. » Gœthe les qualifie de Marseillais : « Ils étaient, dit-il, petits, noirs, bariolés, déguenillés; on

aurait cru que le roi Edwin avait ouvert sa montagne et lâché sa joyeuse armée de nains. » Quelques-uns étaient ivres, d'autres s'écartaient des rangs, mais des cavaliers, des grenadiers semonçaient les turbulents et ramenaient les traînards. La plupart annonçaient sur un ton sérieux qu'ils reviendraient bientôt sur les bords du Rhin et rentreraient dans Mayence avant trois mois. Ils avaient le visage satisfait et comme triomphant; ils saluaient la foule, serraient la main aux Prussiens, chantaient, plaisantaient, riaient aux éclats, semblables, selon le mot d'un témoin oculaire, à des gens qui n'ont plus de souci ou qui s'élancent à la conquête de l'univers. Plusieurs avaient joint à leur cocarde tricolore ou mis au bout de leur fusil de petits bonnets rouges. Ils prirent le landgrave de Hesse-Darmstadt pour le roi de Prusse. « Tiens, disaient-ils tout haut, vois-tu celui-là avec son crachat? Est-ce que c'est leur roi, ça? » Des jeunes filles, gaies, alertes, marchaient à côté d'eux; c'étaient des Mayençaises heureuses d'accompagner leur amant et d'aller en France. Le peuple, amassé sur le chemin, leur faisait des adieux moqueurs : « Bon voyage, mademoiselle Lisette; vous avez donc eu le temps d'étudier le français et vous voulez courir le monde, vous aussi! Attention! vos semelles sont encore neuves, elles s'useront bientôt! » Elles ne répondaient pas ou se contentaient de sourire en regardant leurs compagnons de route, et les vieilles matrones, dans leur étonnement, se chuchotaient les unes aux autres que ces Français avaient un charme pour conquérir les cœurs. Après les volontaires, défilèrent les bataillons de ligne, Bassigny, Saintonge, fiers, un peu chagrins et renfrognés, mais ne donnant pas la moindre marque d'humiliation ou d'abattement; et tous ceux qui les virent louèrent leurs bonnes façons, leur prestance, leur aspect imposant, la propreté de leur uniforme et de leurs armes. Vinrent ensuite les chasseurs à pied : les chasseurs de Paris, dont les Prussiens admirèrent la belle contenance et l'air assuré; les chasseurs de Kastel, aux gestes résolus, à la figure audacieuse; ils avaient montré sur la rive droite du Rhin autant de vaillance que les Francs de Marigny sur la rive gauche; ils

emmenaient avec eux le corps de Meusnier et avaient à leur tête l'aide de camp Damas, qui montait le cheval du général et portait son épée. La cavalerie suivait l'infanterie. Elle se composait de détachements de chasseurs qui s'avançaient en silence. Soudain la musique fit entendre la *Marseillaise*. « Avec quelque entrain qu'on l'exécute, dit Gœthe, ce *Te Deum* révolutionnaire a déjà quelque chose qui remplit l'âme d'une mystérieuse tristesse. Cette fois, on le jouait tout doucement, comme pour se conformer à l'allure lente des chevaux. L'effet fut saisissant, terrible; et quel grave spectacle que celui de ces cavaliers longs et maigres, tous d'un certain âge, tous d'une mine qui répondait à ces accents! Chacun d'eux ressemblait à Don Quichotte; tous ensemble et en masse inspiraient le plus profond respect. » Enfin parurent, avec Dubayet, les commissaires de la Convention et du pouvoir exécutif, Merlin de Thionville et Reubel, Simon, Meyenfeld et leur suite. Merlin attirait l'attention par son costume d'artilleur, par son écharpe tricolore, par sa lévite de velours vert, par sa martiale attitude, par ses épaisses moustaches, par son regard hardi, presque farouche. A ses côtés marchait le colonel des clubistes, Rieffel, vêtu d'un habit de chasseur à cheval, le shako surmonté d'un grand panache. Les Mayençais le reconnurent : « Rieffel, Rieffel! Voilà le brigand, voilà le scélérat! » et ils se précipitèrent sur lui. L'hôtelier du *Roi d'Angleterre* eût été jeté par terre et sûrement assommé; mais Dubayet et Merlin intervinrent. « Prenez garde, cria Merlin d'une voix tonnante, je suis représentant de la nation française, et je saurai venger toute insulte; je vous conseille la modération: ce n'est pas la dernière fois que vous me voyez ici! » Et, s'adressant aux officiers prussiens, il invoqua la parole de leur roi : « Est-ce ainsi qu'on tient la capitulation! » Dubayet joignit ses protestations à celles de Merlin. « Je compte, dit-il à trois reprises, je compte sur la loyauté du roi de Prusse. » Déjà les soldats qui l'escortaient murmuraient, s'agitaient, croisaient la baïonnette et menaçaient de repousser la force par la force. Le duc de Weimar se détacha du groupe des officiers et assura qu'on ne

ferait aucun mal à Rieffel. La foule se tut, interdite; personne n'osa plus bouger. Dubayet se tourna vers la colonne : « Silence, pas ordinaire, avancez! », et tous les patriotes mayençais qui s'étaient, comme Rieffel, revêtus de l'uniforme français et confondus dans les rangs de la garnison, passèrent sans être inquiétés. Plusieurs furent encore reconnus, hués, couverts d'injures; aucun, dit un de nos officiers, ne fut soustrait à notre protection.

Le jour suivant, 25 juillet, sortait la seconde colonne, sous les ordres de Schaal. Cette fois, les clubistes ne s'en tirèrent pas si heureusement. Les émigrés, affamés de vengeance, soulageant par des cris de malédiction leur pauvre cœur ulcéré, s'excitant les uns les autres à ne pas faire grâce, s'étaient postés partout, au bord et dans les fossés de la route. Pas un patriote n'échappa. Une jeune dame passait dans un très beau carrosse à trois chevaux, et ne cessait de se montrer à la portière, d'envoyer en tous sens des sourires et des saluts. On ne se laissa pas abuser par ces démonstrations d'amitié; on enlève les brides au postillon; on ouvre la voiture; on y trouve, à côté de le dame, le fameux Georges Böhmer. Böhmer, oui, c'est bien Böhmer, cet homme à la taille courte et ramassée, au visage large et gravé de petite vérole. On le tire par les pieds, on le traine dans le champ voisin, on le frappe, on le piétine, on l'aurait tué si des Prussiens, saisis de pitié, ne s'étaient interposés. Böhmer, tout meurtri, entièrement méconnaissable, fut transporté dans une maison de paysan et couché sur une poignée de paille. Mais là encore il n'était pas à l'abri des insultes. Plus d'un Mayençais vint se moquer du matador et lui lancer à la face l'injure et l'outrage. Comme Georges Böhmer, tous les clubistes furent arrêtés : comme lui, tous furent déchirés de coups par une multitude implacable. Les volontaires n'essayèrent pas de les défendre; ils eurent même la lâcheté de les dénoncer par un geste ou un clin d'œil et de les pousser en souriant dans les bras de leurs bourreaux. *Clubiste! Clubiste!* criait la foule, et aussitôt le malheureux était arraché des rangs et terrassé. Plus d'un patriote aurait péri, sans les cavaliers qui se

tenaient devant les portes; ils laissaient gourmer et rosser le clubiste, puis, quand la fureur populaire leur semblait un peu apaisée, ils le recueillaient au milieu d'eux.

Des scènes semblables se passaient dans la ville, et déjà commençait la réaction contre le système français, contre la « farce de la liberté que les nouveaux Francs et leurs singes avaient jouée dix mois durant sur les bords du Rhin ». Quelques clubistes avaient refusé de quitter Mayence et croyaient qu'on ne leur ferait pas de mal. Ils furent appréhendés dans leur domicile et jetés en prison, après avoir subi mille sévices. On tira de son lit le vieil Eckel et l'on cloua sa perruque à l'un des gibets dressés par Custine. On traîna dans les rues Zech et sa femme, Rulffs, Razen, le vitrier Müller, le mercier Endlich, le tonnelier Herrchen, d'autres encore, plus morts que vifs, et qui n'arrivèrent à la grande garde que le visage ensanglanté, les vêtements déchirés et les poches vides. On mit à sac les maisons des clubistes absents, de Patocki, de Bittong, et les dégâts furent tels qu'il ne demeura que les quatre murs. Ceux qui pillaient la maison de Bittong, versaient le vin par les fenêtres dans la bouche de leurs camarades restés en dehors. « J'ai vu ici, écrit un médecin français, de nombreux exemples de la vengeance la plus raffinée; la dernière colonne de notre armée n'avait pas encore quitté les murs, que les persécutions les plus inouïes ont été exercées sur les clubistes; avant-hier matin on a découvert le pauvre Hafelin qui s'était caché dans sa cave; les sbires électoraux scrutent tous les coins et recoins de la ville. »

Les patriotes incarcérés devaient être échangés contre les otages mayençais détenus à Belfort. Mais les représentants à l'armée du Rhin refusèrent de reconnaître la capitulation, et, lorsque les otages arrivèrent à Strasbourg, ils les renvoyèrent à Nancy. Un grand nombre de clubistes restèrent en prison, les uns à Königstein, les autres à Erfurt; ils ne recouvrèrent la liberté que le 9 février 1795, après que les otages de Nancy eurent été relaxés.

Mais la persécution donna du prestige aux patriotes

et lava, pour ainsi dire, leurs souillures. Les avanies, les vexations dont ils étaient l'objet, leur ramenèrent les cœurs. On les plaignit: on ne songea qu'à leurs souffrances; on les regarda comme de glorieux martyrs, comme d'héroïques soldats qui subissaient les plus rudes épreuves pour une cause sacrée. On se désaffectionna de l'ancien régime qui reparaissait sans avoir rien appris ni rien oublié. On se rappela les maximes de justice et d'humanité qu'avait proclamées la Révolution; on apprécia les bienfaits qu'elle portait avec elle. L'Electeur de Mayence ne faisait aucune réforme. La plupart des hommes éclairés se rejetèrent de nouveau vers la France, ou du moins, sans souhaiter le retour des nationaux, accueillirent froidement et avec une secrète hostilité le gouvernement électoral. Jusqu'à la paix qui devait céder Mayence à la République, les âmes demeurèrent telles que Jean de Müller les avait trouvées au lendemain de la capitulation du 23 juillet : « Tout, disait l'historien, est dans une silencieuse fermentation, chacun levant la main et ouvrant la bouche contre l'autre, tous misérables et dans un état de malaise et d'oppression, tous mécontents des amis et des ennemis, de l'ancienne constitution comme de la nouvelle ».

(*Les Guerres de la Révolution*;
Plon-Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs.)

Monsieur

Je vous accorde volontiers l'autorisation de publier le morceau que vous désirez insérer dans votre Anthologie, et je vous en suis très obligé.

Bien vôtre

A. Chuquet

HANOTAUX

Gabriel Hanotaux, né à Beaurevoir (Aisne) en 1853.

Origines de l'Institution des Intendants des provinces, 1884: *Histoire du Cardinal de Richelieu*, 1893 sqq.: *Histoire de la France contemporaine*, 1903 sqq.

M. Hanotaux, ancien élève de l'École des Chartes, et qui fut pendant plusieurs années ministre des Affaires étrangères, écrit l'histoire en savant et en homme d'État. Il a d'ailleurs un style concis, ferme, direct, illustré par endroits d'images pittoresques.

AUX ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1614 ; ULTRAMONTAINS ET GALLICANS

Nous arrivons au point culminant des délibérations de cette assemblée, au débat de principes où se heurtèrent les opinions des deux seuls partis d'action représentés dans les États, le parti papiste et espagnol, le parti politique et gallican. La victoire resta indécise, mais la lutte fut si vive et les opinions soutenues des deux parts, si tranchées, que le pays s'éclaira soudain sur ses propres sentiments; ce conflit d'idées eut pour effet d'orienter, pour près de deux siècles, la politique de la France monarchique.

Il s'engagea à propos de la rédaction de l'article premier du cahier du tiers état. Cet ordre et surtout les partisans de Condé avaient compris qu'ils n'avaient de chance de briser l'union redoutable du clergé et de la cour qu'en portant l'attaque sur un point où le clergé et la cour ne pouvaient s'accorder. En agissant ainsi,

les meneurs de la campagne voulaient regagner une sorte de popularité et s'assurer le concours ardent de la bourgeoisie, surtout de la bourgeoisie parisienne.

Les hommes de robe en France n'ont jamais aimé Rome. Cette hostilité, née de la concurrence des prétoires, dans les ténèbres de la basoche médiévale, s'était nourrie, à travers les siècles, de toutes les rancunes accumulées par la rivalité des intérêts et des doctrines, par l'alternative des succès et des revers. Elle n'a pas peu contribué à déterminer un des principaux caractères de la politique française. La royauté très chrétienne eût eu, plutôt, une certaine tendance à vivre en bon accord avec la papauté. Mais les ministres des rois, fils et petit-fils de bourgeois, ne négligeaient aucune occasion d'aigrir le levain de discorde qui existe toujours entre deux pouvoirs rivaux. D'ailleurs, s'ils s'oubliaient, l'opinion ne s'oubliait pas : se donner à Rome eût été, pour la royauté, le plus sûr moyen de s'aliéner la France.

Dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, Rome ayant pris ostensiblement le parti de l'Espagne, la thèse gallicane s'était fortifiée de l'adhésion du sentiment national. Le débat de doctrines s'était précisé dans les termes suivants : Le pape a-t-il une autorité quelconque sur la couronne de France? Si le roi de France devient hérétique, le pape peut-il le détrôner? Si le trône devient vacant, le pape peut-il, dans une certaine mesure, en disposer? A ces questions, la démagogie de la Ligue avait répondu par l'affirmative. Elle avait même soutenu, écrit, prêché, enseigné que, si le roi commettait des fautes graves, s'il devenait un péril pour la religion. alors, sur un mot de condamnation ou d'excommunication prononcé par le pape, il perdait non seulement son autorité, mais son inviolabilité; le premier venu, se sentant inspiré de Dieu, pouvait le tuer comme un chien. Et cette opinion n'était pas restée enfermée dans les arcanes des discussions théologiques. Jacques Clément avait tué Henri III; Jean Châtel avait failli tuer Henri IV; et Ravaillac, enfin, ne l'avait pas manqué.

Ainsi la thèse qui reconnaissait au pape un pouvoir

direct ou tout au moins indirect sur les rois, enseignée ouvertement par les Jésuites, devenait un véritable danger pour l'ordre public. Des esprits violents, mal conseillés, ou trop bien conseillés, pouvaient s'en faire une fausse conscience qui les pousserait aux plus noirs attentats. Ce n'était plus seulement la rancune des anciennes querelles, le sentiment de l'indépendance nationale, le souci de la sécurité publique, c'était la réprobation unanime de toutes les âmes honnêtes qui exigeait la condamnation publique d'une doctrine si imprudemment soutenue et si redoutable. La mort de Henri IV était présente à tous les esprits. La grandeur de l'attentat, le doute qui avait plané et qui planait encore sur les complices de Ravaillac, l'étendue et la diversité des soupçons, les points obscurs du procès, les légendes qui s'étaient répandues, l'impunité de ceux que l'on considérait comme les vrais coupables, tous ces sentiments s'exaspéraient à la fois en présence de cette cour où le père Cotton, d'Epernon, Concini triomphaient, et qui étalait l'impudeur des alliances espagnoles, quatre ans après la mort du grand roi qui, au moment où il avait été frappé, partait en guerre contre l'Espagne.

Les habiles de l'opposition comprirent le parti qu'ils pouvaient tirer de cet état d'esprit. Un conseiller au Parlement, Claude Le Prêtre, « homme recommandable par ses vertus et capacités », fut chargé de rédiger une déclaration destinée à être insérée d'abord dans le cahier de la ville de Paris, pour être soumise ensuite aux délibérations du tiers. Cet article, discuté par un certain nombre de députés et même d'ecclésiastiques, fut montré à Richer qui défendait alors, avec une acrimonie ténébreuse, les principes gallicans dans l'Université de Paris. Quoique Richer fût partisan du prince de Condé, il conseilla, paraît-il, de s'abstenir. Mais on passa outre, et, dans la séance du 15 décembre, on lut, devant le tiers, le texte définitif qui devait être inséré en tête du cahier. Cet article demandait qu'il fût arrêté, *comme loi fondamentale de l'État*, « que le roi est souverain en France: qu'il ne tient sa couronne que de Dieu seul et qu'il n'y a aucune puissance sur

terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume, ni qui puisse en priver la personne sacrée du roi, ni dispenser ou délier les sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent pour quelque cause ou prétexte que ce soit ». Il demandait également « que l'opinion contraire, à savoir qu'il est permis de tuer ou déposer les rois, s'élever et rebeller contre eux, secouer le joug de leur obéissance, pour quelque occasion que ce soit, est impie, détestable, contre vérité et contre l'établissement de l'état de la France qui ne dépend immédiatement que de Dieu ».

A la grande majorité, le tiers état se prononça pour l'insertion de l'article en tête des cahiers, sans même consulter les deux ordres supérieurs. La nouvelle de cette décision produisit, dans le corps du clergé, une « émotion et un abattement extraordinaires » et mit la cour dans un embarras extrême.

Dans le clergé, les avis les plus divers se firent jour. Quoique l'opinion gallicane y eût des partisans, ils ne se sentaient pas en majorité et laissaient les ultramontains agir à leur guise. Ceux-ci étaient étranglés entre Rome, intraitable sur la doctrine, et le sentiment français, si passionnément prononcé contre elle.

On essaya d'abord des voies de la conciliation. L'archevêque d'Aix, personnage sympathique, fut envoyé vers le tiers pour lui dire, sur le ton le plus doux, « avec des paroles de soie », comme dit un contemporain, « que, s'il se trouvait d'aventure, dans les cahiers du tiers, quelques articles qui concernassent la piété, la religion et la doctrine de la foi, ce corps voulût bien les communiquer à celui du clergé, versé en ces matières ». Miron, président du tiers, feignant de ne pas comprendre un langage si réservé, répondit qu'il ne s'était encore présenté aucun article de cette sorte, depuis qu'on délibérait.

Le clergé tenta une autre démarche par l'intermédiaire de la noblesse; elle devait être et fut également infructueuse. Il revint alors directement à la charge, et ce fut l'un de ses plus éloquents prélats, Fenouillet, évêque de Montpellier, qui vint user, sur l'obstination du tiers, le fil de ses plus étincelantes métaphores. Mais il eut beau

invoquer le « métal de Sparte » et « le temple de Salomon », le « firmament » et « l'équinoxe », les « furies » et les « flammes », rien n'y fit. Le tiers restait immuable, aussi heureux de l'effet de sa manœuvre que persuadé de son bon droit.

Le clergé ne savait plus à quel saint se vouer. Duperron, indisposé, s'abstenait de paraître aux séances. Tout le monde pourtant sentait qu'il était l'homme de la situation, que lui seul avait une autorité suffisante pour se faire écouter dans le tumulte soulevé par l'incident.

Au bout de quinze jours, l'ardeur des vœux qui se tournaient vers lui finit par l'émouvoir....

Le surlendemain, 2 janvier 1615, Duperron se fit transporter sur une chaise dans la chambre du tiers. Il était accompagné, cette fois, non seulement d'un grand nombre d'ecclésiastiques, mais de plus de soixante gentilshommes, députés de la noblesse, venus pour l'assister. L'annonce de son discours avait attiré un tel concours qu'on eût dit, en voyant une si importante compagnie, que les trois ordres étaient assemblés.

Il parla trois heures durant et, avec une richesse et une variété d'arguments, avec une pompe de style et un luxe débordant de métaphores qui faisaient honneur à son imagination et à sa mémoire plus encore qu'à son goût et à son jugement.

Le tiers état avait ressenti vivement l'honneur que lui faisait Duperron en venant, dans cette circonstance solennelle, plaider lui-même la cause de son ordre. Aussi, le président Miron exprima le sentiment de ses collègues, en remerciant le cardinal et en lui déclarant le grand effet produit par sa présence et par son discours. Mais il fut aussi l'interprète des pensées de la grande majorité du tiers en déclarant que l'article resterait dans le cahier. Pourtant, à titre de concession, il s'offrit à faire des modifications de forme. Il poussa même l'esprit de conciliation jusqu'à déclarer, avec une ironie grave, que, si le clergé voulait prendre la peine de rédiger un article ayant le même objet et la même portée, le tiers serait heureux de l'examiner et de l'accepter, s'il était possible. Le clergé se jeta

sur cette déclaration comme sur une dernière chance d'arrangement. Il rédigea donc, en grande hâte, un autre article qui impliquait uniquement le renouvellement et la publication de la quinzième session du Concile de Constance. Cette rédaction, présentée au tiers par un des lieutenants de Duperron, Dinet, évêque de Mâcon, fut rejetée.

L'effort oratoire du cardinal avait échoué. De part et d'autre, il fallait recourir à d'autres moyens. Le tiers avait déjà reçu un appui précieux; c'était celui du Parlement. Ce corps suivait alors l'impulsion de l'avocat général Servin, gallican, ami de Richer, ennemi personnel des jésuites. Dès le 31 décembre, il avait pris l'initiative de réunir la cour, toutes chambres assemblées; il lui avait soumis l'article, et, le 2 janvier, au moment même où Duperron parlait devant le tiers, le Parlement rendait un arrêt confirmatif des doctrines formulées dans le texte.

Nouvel orage. Pouvait-on admettre cette ingérence d'une cour de justice dans les délibérations des États? Il fut décidé qu'on dénoncerait au roi l'attitude du Parlement et qu'on lui soumettrait toute la querelle de l'article. Il n'y avait plus dans le royaume qu'une seule autorité capable de trancher le différend, et c'était précisément celle dont le sort était en cause.

Mais, avant d'agir, il fallait s'assurer encore du concours de la noblesse. Duperron ne voulait pas s'exposer lui-même. Il laissait agir ses lieutenants, et c'est ainsi que Richelieu, évêque de Luçon, fut envoyé, le 5 janvier, près de la chambre noble pour lui exposer l'état de la question, et réclamer sa présence à l'audience qui devait avoir lieu au Louvre. Il réussit dans cette mission. La noblesse protesta de son zèle, et, le même jour, Miron, évêque d'Angers, fut délégué pour présenter au roi les doléances et les plaintes du clergé. Il vint à la cour, accompagné d'un grand nombre d'ecclésiastiques « témoignant de leur douleur par leur présence » et attestant qu'il n'y avait plus d'autre recours que l'autorité du roi.

L'évêque parla avec véhémence; Arnaud d'Andilly dit : « avec une insolence effroyable ». Il était heureux

de saisir cette occasion de le prendre de haut avec la cour. Les passions étaient surexcitées. Les protestants ayant à leur tête Bouillon, les mécontents obéissant à Condé, soutenaient le tiers. D'ailleurs, le roi ne pouvait en vouloir à des gens qui, en somme, ne se donnaient tant de mal que pour défendre sa personne et l'autorité de sa couronne. Mais le clergé était là, désolé, suppliant. Duperron avait obtenu sous main des engagements. D'Epernon, les Guise, Concini, le confesseur Cotton, le nonce Ubaldini, poussaient la reine et les ministres. Une altercation très vive eut lieu en plein conseil. Condé dit au cardinal de Sourdis, président du clergé : « Vous avez la tête bien légère, Monsieur ». Le cardinal lui répondit : « Je n'irai pas, Monsieur, chercher du plomb dans la vôtre ».

Effrayés de ces violences, tiraillés en sens divers, les ministres biaisèrent encore pendant quelques semaines. Ils firent rendre un arrêt du conseil qui évoquait « l'affaire de l'article » à la personne du roi et qui suspendait l'arrêt du Parlement. Mais, quand le roi, du consentement unanime, fut reconnu l'arbitre suprême sur une question si grave, il n'osa la trancher. On recourut à un subterfuge. Pour être agréable au clergé, on décida que l'article serait « retiré du cahier par ordre exprès du roi ». Pour ne pas mécontenter le tiers, on promit « de lui donner bientôt réponse sur l'article ». Mais cet avis que la royauté devait émettre solennellement sur sa propre autorité fut toujours réservé. Les ministres éteignirent, dans le secret des délibérations du conseil, un conflit de doctrines qui, d'ailleurs, trouvait naturellement, et sans débat, sa solution dans les faits. Les plus ardents, parmi les membres du tiers, auraient voulu pousser plus loin et traquer les ministres jusque dans le silence où ils abritaient leurs hésitations. Les plus sages conseillèrent de s'en tenir là, et leur voix fut écoutée. Le clergé remporta ainsi officiellement la victoire. Le tiers dut se contenter du succès qu'il obtenait auprès de l'opinion.

Ce succès fut grand. L'article, en effet, avait proclamé la doctrine du droit divin avec son corollaire, la puissance absolue des rois. Dans un esprit d'autonomie

ombrageuse et de méfiance à l'égard des influences extérieures, la nation donnait au pouvoir qui la représentait une force dont il pouvait se servir contre elle-même. Ainsi que l'observe l'historien de Richer, si l'article du tiers ne fut pas inscrit parmi les lois fondamentales du royaume, il fut gravé désormais dans le cœur de tous les Français, et, par le triomphe des idées gallicanes, les maximes qu'il contenait devinrent, pour le pays, pour la royauté, pour le clergé lui-même, la pierre de touche du patriotisme et de la fidélité au service du prince.

(*Histoire du Cardinal de Richelieu*;
Firmin-Didot, éditeur.)

Il n'y a qu'un honneur, c'est le travail; il n'y a qu'une noblesse, c'est le travail; il n'y a qu'un repos, c'est le travail.

G. Hanotaux

VANDAL

Albert Vandal, né à Paris en 1853, mort en 1910.

Louis XV et Élisabeth de Russie, 1882; *l'Alliance russe sous Napoléon Ier*, 1891-1896; *l'Avènement de Bonaparte*, 1902.

Vandal s'est appliqué surtout à l'histoire diplomatique. Remontant toujours aux sources sans faire étalage d'érudition, il sait mettre ses documents en œuvre, ordonner les faits, les exposer avec une précision élégante, les subordonner aux vues générales qui s'en dégagent.

APRÈS L'ENTREVUE D'ERFURT

Lorsque Napoléon eut vu s'éloigner les équipages russes, il revint vers Erfurt, au pas, sans parler, et on le vit s'absorber dans une méditation nuancée de tristesse. Vers quels horizons se portait sa pensée ardente, inquiète et profonde? Était-ce vers l'Espagne, qui l'attirait et le repoussait tout à la fois, où il sentait la nécessité d'aller en personne, où il répugnait pourtant à s'enfoncer, comme si un pressentiment l'eût engagé à se défier de cet abime? Ou bien, se remémorant les incidents d'Erfurt, repassant l'œuvre de la veille, se prenait-il, sans en méconnaître la valeur, à en constater l'imperfection?

L'entrevue d'Erfurt avait resserré momentanément nos liens avec la Russie : tranchant par une série de transactions les différends soulevés entre les deux cours, elle écartait de leurs rapports toute cause de mésintelligence immédiate; elle garantissait à l'Empereur que la Russie ne s'unirait point à nos ennemis pour nous

prendre à revers tandis que la Grande-Armée s'engagerait sur le chemin de Madrid; elle rendait moins dangereuse l'hostilité grandissante de l'Autriche, la haine farouche de la Prusse, la sourde révolte de l'Allemagne; elle prévenait momentanément tout danger d'universelle coalition.

Avait-elle rempli le but plus élevé encore que lui avaient assigné solennellement les empereurs? avait-elle préparé sérieusement, par un grand effort à deux, la paix avec l'Angleterre et le repos du monde? Cette terminaison de son œuvre, Napoléon l'avait attendue pendant six mois d'un colloque décisif avec le Tsar : amener l'Angleterre à traiter, telle était la pensée obstinée, persistante, qu'il avait apportée à Erfurt; elle éclatait dans toutes ses conversations intimes, avait frappé les personnes de son entourage : « D'après ce que je pus remarquer alors, dit l'une d'elles, l'Empereur tenait par-dessus tout à faire la paix : pour y arriver, il paraissait réellement disposé à beaucoup de concessions ». Au sortir d'Erfurt, il désirait toujours la paix, mais n'y croyait plus; l'entrevue avait trompé ses espérances en réduisant le concert de mesures contre l'Angleterre à une manifestation vaine, en laissant subsister sur le continent toutes les chances de guerre que les derniers événements y avaient accumulées.

Au moins, l'entrevue aurait-elle pour résultat de donner aux rapports entre la France et la Russie une base fixe et solide, de rendre possible entre Napoléon et Alexandre un retour de confiance et d'opérer dans leurs sentiments respectifs une sincère rénovation? Si cet effet se produisait, Napoléon, mieux assuré de la Russie, se trouverait plus fort pour résister aux assauts de ses ennemis, briser des coalitions partielles, développer ses moyens de guerre maritime, et peut-être la prolongation de l'alliance formée à Tilsit, consacrée à Erfurt, le conduirait-elle lentement à son but, à cette paix qu'il ne pouvait plus attendre que de la lassitude et de l'épuisement de sa rivale.

Certes, Alexandre avait lieu de quitter Erfurt satisfait. Il avait gagné deux provinces aussi vastes qu'un royaume, les plus utiles, les mieux situées, les plus

précieuses que la Russie pût désirer pour l'accomplissement de ses desseins traditionnels. Établie définitivement sur le Danube, maîtresse de cette frontière effleurée par Pierre le Grand, conquise et abandonnée par Catherine II, la Russie distançait en Orient toutes prétentions rivales, et marquait une étape importante, peut-être décisive, sur le chemin de Constantinople. Mise désormais en contact avec les parties vives et centrales de la Turquie, elle presserait d'un poids plus fort sur cet empire désagrégé, se trouverait toujours à portée de le dominer ou de le conquérir, de l'assujettir à son influence ou d'en recueillir les dépouilles. Si plus tard Alexandre n'eût point renoncé spontanément aux bénéfices de l'entrevue, on peut croire que l'histoire de notre siècle eût changé; peut-être le problème oriental eût-il été tranché par l'établissement définitif de la prépondérance russe; peut-être verrions-nous le Tsar régner sur des contrées qu'il n'a pu que partiellement affranchir.

La vive intelligence d'Alexandre percevait très nettement ces avantages, s'en réjouissait, mais son imagination avait rêvé plus et se sentait déçue. Pendant plusieurs mois, il avait vécu avec une grande espérance, celle de procurer dès à présent à la Russie la conquête qui la ferait maîtresse de l'Orient. Cette espérance, il ne l'avait pas spontanément embrassée; elle lui avait été inspirée et suggérée par Napoléon; il y avait résisté d'abord, puis s'y était abandonné, s'y était passionnément attaché. C'était elle qui le soutenait dans les amertumes du présent; s'il suivait Napoléon par des chemins obscurs, dangereux, c'était que Constantinople restait à l'horizon, éclairant la voie, montrant le but, rayonnant au loin d'une splendeur mystique. Aujourd'hui que l'image enchanteresse s'était définitivement dérobée, revenu de lui-même à la réalité, Alexandre la trouvait belle encore, mais inférieure à ce qu'il s'était promis; il regrettait le songe évanoui, et son âme slave souffrait de ne plus pouvoir rêver.

D'ailleurs, quelque prix qu'il reconnût au présent des Principautés, une réflexion contrariait l'élan de sa reconnaissance. Ces provinces qu'on lui octroyait aujour-

d'hui, ne les lui avait-on pas refusées opiniâtrement pendant une année? car c'était les lui refuser que de mettre à leur abandon des conditions inadmissibles. Si Napoléon cédait à la fin, c'était que les événements contraignaient sa volonté : il cédait, pensait Alexandre, parce que ses revers au delà des Pyrénées, avec leur contre-coup en Allemagne, l'obligeaient de ménager à tout prix la Russie; et la gratitude du Tsar allait à l'Espagne révoltée plus qu'à Napoléon, se refusait à tenir compte d'une complaisance tardive et forcée.

Charmé des avantages obtenus, Alexandre se retirait mécontent de celui qui les lui avait accordés, confirmé définitivement dans son doute sur la loyauté et les intentions de son allié. Ce doute, nous l'avons suivi dans sa marche ascendante et ses progrès successifs. Nous l'avons surpris en germe à Tilsit; nous l'avons vu croître sous l'empire d'une brusque révolte, lorsque Napoléon avait proposé une deuxième mutilation de la Prusse; nous lui avons vu prendre son développement nouveau au printemps de 1808, lorsque l'Empereur, après avoir offert le partage, en avait retardé l'exécution, lorsque l'immensité, l'extrême complication de ses projets, son entreprise d'Espagne, point de départ de tous les événements qui devaient entraîner sa perte, lui avaient fait éluder les demandes et les satisfactions de la Russie. C'était l'Espagne encore, l'Espagne fatale, qui, montrant en lui le spoliateur des dynasties légitimes, le ravisseur de couronnes, avait fait franchir à Alexandre une troisième étape dans la voie de la désaffection. C'était elle enfin, cause première des terreurs ressenties et des armements opérés à Vienne, qui avait jeté entre les deux empereurs cette question autrichienne sur laquelle l'accord n'avait pu qu'imparfaitement s'opérer, après des débats où Alexandre avait cru surprendre de nouveau chez son allié des intentions attentatoires à la dignité et à l'indépendance des États. Ce quatrième sujet de crainte et de suspicion avait porté au comble les inquiétudes d'Alexandre, et Erfurt, où tout devait s'éclaircir et se concilier, avait vu s'opérer le phénomène inverse de celui qui s'était accompli à Tilsit. Sur les bords du Niémen, c'était la confiance qui l'avait

emporté dans l'esprit du Tsar, refoulant des sentiments contraires sans les détruire; à Erfurt, la défiance avait repris définitivement le dessus, comprimant un reste d'inclination. Si l'empereur Alexandre n'était pas d'ores et déjà résolu à se détacher de nous aussitôt qu'il aurait terminé la guerre turque, s'il ne fixait pas dès à présent l'instant de la rupture, le moindre froissement, tout changement en Europe qui dérangerait l'équilibre instable des rapports, tout événement qui lui ferait paraître Napoléon plus menaçant et plus redoutable encore, suffirait à déterminer sa défection, à le rejeter vers nos ennemis; et l'alliance ne survivrait pas à une nouvelle épreuve.

Or, cette crise suprême, elle approchait, accourait du fond de l'horizon: c'était cette guerre avec l'Autriche que l'entrevue d'Erfurt eût pu conjurer peut-être, et qu'elle allait, au contraire, précipiter.

(*Napoléon et Alexandre Ier*; Plon et Nourrit, éditeurs.)

Monsieur

Si vous étiez libre jeudi matin vers onze heures, je serais charmé de me mettre à votre entière disposition.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Albert Vandal

LENOTRE

Théodore Gosselin, dit Georges Lenôtre, né au château de Pépinville, près de Metz, en 1857.

Paris révolutionnaire, 1893 ; *la Guillotine*, 1894 ; *la Captivité et la mort de Marie-Antoinette*, *Tournebut*, 1900 ;

Certains professent que toute l'histoire est dans les documents d'archives et que nous en savons assez quand, par eux, nous sommes renseignés des faits et des dates. Oui, mais ils ne nous montrent que le cadavre du passé ; si l'historien doit borner son effort à cette exhumation, il faut, pour rendre l'âme à ce corps inanimé que le lecteur dégage de ces froides constatations tout ce qu'elles évoquent de souffrances, de passions, de pensées et de vie.

G. Lenotre

Vieilles maisons, vieux papiers, 1900, 1903, 1906 ; *le Drame de Varennes*, 1905.

M. Lenôtre a trouvé dans les vieux papiers et mis à profit un grand nombre de renseignements nouveaux,

en particulier sur les hommes et les choses de la Révolution française. Sa « petite histoire », comme il l'appelle, n'est point inutile pour l'intelligence de la grande. Et il la raconte d'ailleurs avec un vif agrément.

TROIS JOURNÉES DE CHARLOTTE CORDAY

C'est donc le jeudi 11 juillet, vers midi, que Charlotte descendit de voiture dans la cour des messageries ; *un des hommes qui etaient au bureau* lui indiqua l'*hôtel de la Providence*; un commissionnaire, nommé Lebrun, chargea sur son épaule le bagage de la jeune femme, et la conduisit, à travers les rues, jusqu'à l'hôtel.

Elle demanda une chambre; Louis Bonnot, portier de l'hôtel, appela le garçon François Feuillard, et lui adressa la phrase traditionnelle : *conduisez la citoyenne au n°* 7. Charlotte suivit le garçon qui s'était emparé de la malle; on monta un étage, une porte s'ouvrit, François déposa la malle et sortit. Mlle de Corday resta seule. De toute la journée elle ne sortit pas; cette sorte de retraite où elle se retrancha a paru très suggestive à bon nombre d'historiens : on a représenté l'héroïne se mettant en présence de son crime, se jugeant elle-même, philosophant et monologuant comme l'aurait pu faire un personnage de tragédie. La réalité est plus simple : Charlotte, fatiguée par deux nuits passées en diligence, se coucha et dormit sans doute. On sait, en tout cas, par la déposition du garçon de l'hôtel, qu'elle se fit immédiatement faire un lit. Vers le soir, elle descendit au bureau de l'hôtel, et, en véritable provinciale qui se croit toujours dans une petite ville, elle demanda à la mère Grollier si Marat allait tous les jours à la Convention. En Parisienne, Mme Grollier lui répondit qu'elle n'en savait rien : peut-être bien n'avait-elle que très vaguement entendu parler de l'Ami du peuple. Charlotte n'insista pas et remonta à sa chambre. On ignore où elle prit son repas.

Le lendemain, 12 juillet, elle se rendit, dans la matinée, chez le conventionnel Duperret, 41, rue Saint-

Thomas-du-Louvre. C'était sa première sortie dans Paris qu'elle ne connaissait pas : eut-elle la curiosité, bien naturelle, de prêter quelque attention aux monuments, au mouvement des rues, de voir en passant le Louvre et les Tuileries ? Rien ne l'indique, et il est fort probable qu'elle n'y songea pas. Elle venait à Paris *pour affaire* : en femme pratique, elle ne se laissa pas distraire, un seul instant, par autre chose. Son but était d'approcher Marat et de le tuer : très froidement, très habilement, — étant donné qu'elle ne connaissait rien de la vie et des habitudes parisiennes et qu'elle était réduite à se diriger elle-même pour ne compromettre personne et ne pas éveiller les soupçons, — elle combina tous ses préparatifs. Deux fois dans la journée elle vint trouver Duperret, espérant qu'il la ferait entrer à la Convention où elle pourrait trouver Marat ; ses démarches ont été maintes fois racontées par le détail : nous n'y insisterons donc pas. Dès qu'elle eut compris qu'elle faisait fausse route et qu'aux Tuileries — en supposant qu'il s'y rendît — Marat serait inabordable, elle résolut d'aller chez lui le lendemain : elle rentra à l'hôtel et se coucha.

Le samedi, 13 juillet, à six heures du matin — car elle fut provinciale jusqu'au bout — elle sortit, se fit indiquer le chemin du Palais-Royal : là, trouvant tous les magasins fermés, elle fit plusieurs fois le tour des galeries, et s'assit sur un des bancs de pierre qui garnissaient jadis le pied des pilastres entre chaque arcade. A sept heures, les boutiquiers commencèrent à ouvrir leurs volets : Charlotte entra chez un coutelier et acheta pour deux francs un énorme couteau de cuisine, qu'on lui livra enveloppé dans une gaine de gros papier, *façon chagrin*.

En sortant du Palais-Royal, elle se dirigea, par la rue Croix-des-Petits-Champs, vers la place des Victoires-Nationales, où elle avait remarqué une station de fiacres. Elle s'approcha de l'un d'eux et dit au cocher de la conduire *chez Marat* : le cocher ignorait où demeurait l'Ami du peuple — « Informez-vous », reprit la jeune fille.

Vers neuf heures, la voiture s'arrêtait dans l'étroite

et sombre rue des Cordeliers, devant la maison qu'habitait Marat. — Charlotte sauta légèrement du fiacre, rejeta la portière, et, traversant la voûte, monta l'escalier et sonna au premier étage. Une femme vint ouvrir la porte. — « Le citoyen Marat? » demanda la visiteuse. La femme la dévisagea et répondit que Marat ne pouvait recevoir. Charlotte insista; mais elle comprit vite qu'elle se heurtait à une volonté inébranlable : elle remit une lettre qu'elle avait écrite d'avance, redescendit, remonta en voiture et regagna son hôtel.

Rentrée dans sa petite chambre, elle s'assit devant la table et se mit à écrire : bien certaine maintenant que le jour ne s'achèverait pas sans qu'elle eût réussi dans son entreprise vengeresse, elle rédigea cette page étrange qu'on trouva sur elle après le crime, et qu'elle intitula : « Appel à la Postérité » ; elle s'attendait à ne pas sortir vivante de la maison de Marat : elle l'espérait peut-être. Elle passa ainsi toute sa journée à l'*hôtel de la Providence*; elle était très calme évidemment, puisque son attitude n'éveilla aucun soupçon. Vers six heures, elle changea de robe, sortit de nouveau, arrêta un cocher, et, mieux instruite que le matin, donna l'adresse : « 20, rue des Cordeliers ».

Il était sept heures du soir quand la voiture s'arrêta devant la maison de Marat.

En descendant de voiture, Charlotte pénétra sous le porche, et passa : la concierge n'était pas à sa loge. Charlotte tira de sa main gantée le cordon de sonnette : sans doute son noble cœur battait un peu en ce moment; Jeannette ouvrit la porte : elle tenait à la main une cuillère que Catherine Evrard venait de lui demander pour écraser des petit morceaux de terre glaise dans une carafe d'eau d'amande. Cette singulière potion avait, paraît-il, été recommandée à Marat. La citoyenne Aubin se trouvait là également, occupée au pliage des journaux. Mlle de Corday entra dans l'antichambre et se trouva en présence des trois femmes. Jeannette rentra dans sa cuisine, Catherine continua à écraser la terre glaise; la concierge, elle, dévisageait de son œil unique cette élégante jeune fille, tenant en main un

éventail, vêtue d'un déshabillé moucheté, coiffée d'un chapeau à haute forme orné d'une cocarde noire et de trois cordons verts.

En ce moment arrivait un jeune homme, M. Pillet, devenu depuis le chef d'un des principaux établissements typographiques et le fondateur du *Journal des villes et des campagnes*. Il venait présenter une facture à Marat et accompagnait le nommé Laurent Bas, commissionnaire. Ce dernier se tenait ordinairement au coin de la rue des Cordeliers et aidait fréquemment à l'expédition de l'*Ami du peuple*. Il apportait ce jour-là une charge de papier provenant des magasins de Boichard et destinée à l'impression de la feuille de Marat, qui se faisait chez l'auteur lui-même. On le fit entrer. Marat était dans le bain. Tout en examinant la facture, il pria le jeune homme d'entr'ouvrir la fenêtre du cabinet, puis il approuva le compte et le lui rendit.

M. Pillet est la dernière personne qui ait parlé à Marat avant que Mlle de Corday eût été introduite auprès de lui. En sortant, il vit la jeune fille que la portière, tout en pliant ses feuilles, s'efforçait de convaincre de l'inutilité de sa démarche, malgré ses vives instances pour parler au député. Au bruit de l'altercation, Simonne Evrard sortit du cabinet. Quand elle sut que Charlotte était la visiteuse déjà venue le matin, elle consentit à aller s'informer si elle pouvait être reçue. Presque aussitôt elle reparut apportant une réponse affirmative. Elle guida Charlotte à travers la salle à manger, lui ouvrit le cabinet de bain, l'y fit entrer et referma la porte. Puis elle revint à l'antichambre.

L'étrange visite de cette inconnue inspira-t-elle des soupçons à Simonne Evrard? Non, sans doute, puisqu'elle introduisit elle-même Charlotte près de Marat : elle a assuré cependant qu'elle éprouva une sorte d'instinctive méfiance. N'était-ce pas plutôt une mesquine jalousie de femme, et ses soupçons ne visaient-ils pas plutôt Marat que Charlotte? Il est certain qu'elle chercha à se rendre compte de ce qui se passait dans ce cabinet où son amant était enfermé avec une étrangère, jeune et jolie. Au bout d'un instant elle rouvrit la

porte. Charlotte était assise, le dos à la fenêtre, près de la baignoire. Simonne entra, tenant à la main la carafe et consulta Marat sur la quantité de terre glaise mêlée à l'eau d'amande. Marat répondit « qu'il n'y en avait pas trop, mais qu'elle pouvait en ôter un petit morceau ». Au moment où Simonne allait se retirer, elle se ravisa, et voyant, sur la fenêtre, deux plats sur lesquels il y avait des ris de veau et des cervelles destinés au repas du soir, elle prit ces deux plats et les emporta, fermant de nouveau la porte derrière elle.

Elle venait à peine de poser les plats sur la table de la cuisine qu'elle entendit le bruit d'un sanglot rauque. Elle accourut.

« A moi! ma bonne amie », cria Marat, et tout aussitôt sa tête retomba sur la tablette de la baignoire dont l'eau devint toute rouge. Un énorme jet de sang — gros comme le pouce — sortait de la poitrine nue de Marat, et faisait déjà une rigole sur le carrelage légèrement déclive de la pièce, jusqu'à la porte de la chambre à coucher. Charlotte, très pâle, se tenait immobile contre la fenêtre; le couteau était posé sur la tablette parmi des papiers et des journaux tout humides de sang.

On peut difficilement se faire une idée du spectacle qne présentèrent les différentes pièces de l'appartement pendant les instants qui suivirent le meurtre. Les quatre femmes, Simonne et Catherine Evrard, Jeannette, la citoyenne Aubin, poussaient des cris d'affolement et de douleur. Charlotte, le coup porté, avait profité du premier moment de stupeur pour gagner l'antichambre, où le commissionnaire Laurent Bas, resté là après le départ de M. Pillet, se jeta sur elle et la terrassa.

Bas, en entrant, avait laissé la porte de l'appartement ouverte : un chirurgien-dentiste, Clair Michon-Delafondée, principal locataire de la maison, accourut au bruit; en traversant l'antichambre, il voit Charlotte étendue par terre et Bas la frappant à coups de poing; il enjambe le groupe sans s'arrêter, passe à la salle à manger, pénètre dans la salle de bain. Marat faisait de vains efforts pour remuer la langue et prononcer quelques mots; les derniers battements du cœur ren-

voyaient le sang à gros bouillons par la plaie béante.

Delafondée prit le mourant à bras le corps, et, le sortant de la baignoire, le transporta dans la chambre voisine, tandis que la femme Aubin courut chercher le Dr Pelletan, membre du conseil de santé. C'est par elle qu'on apprit dans la rue le drame qui venait de se passer.

En quelques instants, la maison fut pleine de monde. Du sang partout. Les pas en avaient porté sur tous les parquets, le transport du corps dans la chambre à coucher en avait inondé les boiseries, l'eau sanglante jaillie hors de la baignoire ou dégouttée du cadavre ruisselait jusque dans la cuisine : c'était un indescriptible tableau qui glaçait d'effroi ceux mêmes que la simple curiosité attirait. Dans l'antichambre, Charlotte, que deux hommes maintenaient par les poignets, paraissait résignée et calme. Quand arriva Gaillard-Dumesnil, commissaire de police, on la poussa dans le salon pour y procéder à son interrogatoire.

Au dehors la foule s'amassait : le fiacre qui avait amené Charlotte Corday stationnait encore devant la porte; on questionnait Joseph Hénoque, le cocher; par lui on sut que l'assassin était une femme, une jeune fille élégante, une aristocrate, et les curieux se transmettaient ces détails avec stupeur.

L'étonnement, après cent ans, dure encore.

Aucun fait, dans aucune histoire, n'a plus vivement frappé l'imagination des hommes. Cette jeune fille de bonne race, pieusement élevée, très *femme*, apportant de sa province à Paris le projet dès longtemps prémédité de tuer un homme, exécutant son crime froidement, sans une hésitation, puis se livrant, avec le même sang-froid, à la mort horrible qu'elle attend sans faiblir, trois jours entiers.... Voilà qui dépasse Cinna et fait pâlir Brutus. Il s'en est fallu de bien peu que l'acte de Charlotte Corday ne fondât en France la religion de l'assassinat. Des poètes l'ont chantée; son nom est devenu synonyme d'héroïne, son crime a inspiré mille artistes, peintres ou sculpteurs.

(*Paris révolutionnaire* : Perrin et Cie, éditeurs.)

MACDONALD

Alexandre Macdonald, duc de Tarente, né à Sancerre en 1765, mort en 1840.

Souvenirs de Macdonald, 1892.

Macdonald ne voulait que retracer ses souvenirs et raconter sa vie. Il n'a aucune prétention à être un écrivain. Mais son livre est très intéressant par la richesse des détails, et très dramatique en maints passages soit par la grandeur des événements auxquels le narrateur a assisté, soit par l'émotion sincère et vibrante avec laquelle il les rapporte.

LA BATAILLE DE LEIPZIG

Une partie des forces alliées était déjà en position à deux lieues environ de Leipzig; c'était le 16 octobre, je me rappelle cette date. Nous les attaquâmes avec plus de vigueur que d'ensemble; une de mes divisions enleva à la baïonnette une position nommée la Redoute suédoise; il fallait la soutenir; ma cavalerie arriva à temps et fit très bien, mais les carabiniers se comportèrent fort mal; je vis de mes yeux, à dix portées de sabre, un escadron ennemi leur faire la barbe. Chacun des deux partis resta à peu près dans ses positions à la fin du combat.

Le lendemain 17, quoique nous fussions en présence à portée de canon, pas un coup ne fut tiré, pas même un coup de fusil; mais nous pûmes voir les renforts prenant leur rang dans la ligne ennemie, et nous entendions distinctement les cris de oie de leurs soldats. La

nuit fut également tranquille. Tout se disposait de part et d'autre pour une sanglante bataille.

Le 18, de grand matin, l'Empereur resserra son armée : l'ennemi était déjà en marche pour nous attaquer. J'eus l'ordre de ne me retirer que très lentement, ce que je fis, non sans grandes pertes, entre autres le général Aubry, commandant l'artillerie de mon corps ; enfin j'entrai en ligne. La canonnade était si vive, si multipliée, si outrée, qu'on pouvait la comparer à un feu d'infanterie de deux rangs et très nourri ; je perdis encore beaucoup de monde, beaucoup de mes chevaux d'artillerie ; une partie de mes pièces étaient démontées, mes munitions consommées ; je fis alors mettre mon infanterie à l'abri dans des ravins et derrière des accidents de terrain. Je restai ainsi dans l'inaction quelques heures, pendant que la bataille continuait avec la même vivacité qu'elle avait commencé, exposé au feu de l'ennemi auquel je ne pouvais plus répondre.

L'armée formait alors, en avant de Leipzig, un croissant dont les extrémités s'appuyaient à l'Elster. Je faisais presser l'Empereur de remplacer mon artillerie : il détacha enfin une compagnie de sa garde qui m'arriva très à propos, car l'ennemi, remarquant que de ce point on ne répondait plus à son feu, jugea qu'il avait éteint le mien, et, comme il n'apercevait pas de troupes, il pensa pouvoir s'établir sur l'endroit culminant où j'étais ; je ne tardai pas à le détromper. Pendant qu'il se présentait avec assurance, mes troupes se montrèrent tout à coup, protégées par la batterie qui m'était arrivée ; il rétrograda, et son feu d'artillerie recommença, mais moins vivement ; il ménageait ses munitions ou bien il avait eu aussi une partie de ses pièces démontées.

Je me promenais sous ce feu avec le colonel Bougars, déplorant ensemble le grand nombre de victimes étendues à nos pieds ; préoccupé seulement de ce qui se passait sous nos yeux et de la triste issue que je prévoyais, je regrettais alors que le canon m'épargnât, tandis que tant de braves en étaient atteints. Pendant que nous discourions sur ces tristes circonstances, je vis à ma gauche l'ennemi rétrograder et le corps du

général Reynier, formé sur deux lignes, se porter en avant; la première était composée du contingent saxon, la seconde de Français. Je fis préparer mes troupes pour les porter en avant; mais quelle ne fut point ma douleur en voyant cette première ligne s'arrêter sur la position que l'ennemi venait de quitter, se retourner et faire feu sur la seconde! Jamais l'histoire n'a signalé une semblable trahison; lorsque j'éprouvai, l'année précédente, la défection des Prussiens, au moins eurent-ils pour le moment la pudeur de ne pas faire feu sur nous. Étonnée, surprise, la seconde ligne lâcha pied et fut poursuivie immédiatement par cette même première ligne, qui, un instant avant, était sous nos drapeaux. Comme il y avait connivence, l'ennemi appuya ce mouvement, et il eût été décisif pour lui, si l'Empereur ne fût accouru sur ce point pour l'arrêter et rallier la seconde ligne.

Il commençait à se faire tard; le feu se ralentissait des deux côtés et finit par s'éteindre. Chacun conservait ses positions, au moins sur le point où j'étais depuis le matin: mais notre gauche avait été poussée plus près de Leipzig. Nous passâmes ainsi la nuit dans la plus grande surveillance, prévoyant de notre côté une retraite trop tardive, mais ne nous attendant pas à la catastrophe du lendemain.

Un officier me fut envoyé du quartier général pour me donner l'ordre de me retirer sur le faubourg de Leipzig où aboutit la grande route de Dresde, mais il s'égara et ne m'arriva qu'à sept heures du matin[1]. Un brouillard épais couvrait heureusement les positions, et je pus me replier sans être aperçu; les autres corps de l'armée avaient opéré le même mouvement rétrograde; nous formâmes une nouvelle ligne. Les parcs ne pouvant être évacués, on les faisait sauter; rien n'était plus propre à donner l'éveil à l'ennemi sur une retraite décidée, dont il ne manqua pas de profiter, en s'avançant sur les hauteurs qui me dominaient. Les jardins du faubourg étaient fermés par des clôtures en terre; elles pouvaient servir à la chicane contre l'infanterie et

1. Le 19 octobre.

la cavalerie, mais étaient incapables de résister au canon. Nous avions barricadé toutes les issues, crénelé des murs, mais tout cela nous fut de peu de secours contre une grêle de boulets qui faisaient de grands ravages dans les maisons et parmi les troupes. L'ennemi vint en colonnes serrées; nous l'arrêtâmes momentanément. Le feu était très vif, lorsque le général Girardin, alors aide de camp du prince de Neuchâtel, m'apporta l'ordre d'envoyer sur-le-champ une division à l'extrême-droite, au secours du maréchal Augereau : « Voyez, lui dis-je, si je puis me dégarnir; j'ai bien plutôt besoin de renfort; allez reporter cela à l'Empereur. — J'ai rempli ma mission, dit-il; vous ferez ce que vous voudrez » ; et il partit. Je n'avais pas même assez de troupes pour faire face partout; mais, réfléchissant que, si le corps du maréchal Augereau, et, par suite, les intermédiaires entre nous deux étaient forcés, moi, qui formais une pointe, je serais tourné et coupé, je me déterminai à envoyer, non une division, mais une brigade de la division hessoise.

Pendant ce temps, quoique nous défendissions le terrain pied à pied et que le faubourg eût été pris et repris plusieurs fois, nous étions acculés sur le boulevard de la ville. On me rendit compte alors que la brigade hessoise revenait, n'ayant trouvé ni amis ni ennemis sur le point désigné, ce qui me surprit étrangement. Pressé en front, j'invitai le prince Poniatowski à tenter, avec le peu de cavalerie qui nous restait, une dernière charge, pendant que je ferais replier l'infanterie sur le pont, afin d'y passer l'Elster. La division hessoise, pendant ce temps, entrait dans la ville; je crus que le général Marchand, qui la commandait, lui en avait donné l'ordre; mais, au lieu d'aller passer l'Elster par la grande rue qui aboutissait au pont, elle monta sur les remparts et commença à faire feu sur nous. Cette nouvelle trahison acheva de décourager nos troupes; elles se replièrent en confusion, et, malgré mes efforts pour rétablir l'ordre, elles m'entraînèrent avec elles. Pour combler nos infortunes, j'appris alors que le pont, notre unique communication, avait sauté!

Cette affreuse nouvelle, que l'on chercha inutilement

à cacher, jeta partout la consternation; sur les figures se peignaient la stupeur, la rage, le désespoir, et je n'étais pas des moins animés. Avant, pendant et après la bataille, aucune précaution n'avait été prise pour franchir l'Elster et le défilé jusqu'à Lindenau, quoiqu'il eût été facile de pratiquer un grand nombre de passages pour les différentes armes et même pour les divers corps sur une rivière aussi étroite. Aucune troupe n'avait été non plus portée sur la rive gauche, au cas que le pont fût resté intact ou qu'on en eût établi d'autres; cependant le grand quartier général et l'Empereur lui-même étaient alors à Markranstadt. Je ne sais encore comment qualifier cette coupable indifférence : ineptie, lâcheté, ou absence de tout sentiment, de tout regret de sacrifier tant de monde à la fois!

Il y avait quelques heures que le pont était anéanti, mais le bruit du canon, la fusillade, les caissons qui sautaient, les parcs que l'on détruisait, empêchèrent d'entendre le bruit de l'explosion. On voulut mettre à la charge d'un officier supérieur du génie la responsabilité d'un tel événement, mais on n'osa pas le faire passer devant un conseil de guerre, car il est resté évident qu'il n'avait reçu aucun ordre et qu'au contraire il avait proposé au major général de pratiquer des passages pendant la bataille, et que celui-ci avait répondu qu'il serait temps lorsque l'Empereur le prescrirait. Voici la version la plus probable de cette catastrophe : on fit miner le pont, on y laissa un malheureux caporal et quelques artilleurs ou sapeurs, avec l'ordre de le faire sauter s'ils apercevaient l'ennemi. Ces pauvres gens savaient, entendaient, voyaient qu'une partie de l'armée était encore sur la rive droite, mais ils ignoraient s'il n'y avait pas d'autres passages; ils aperçurent quelques tirailleurs ennemis; il n'en fallut pas davantage pour leur faire exécuter leur mission. On a dit depuis que, lors même que le pont fût resté intact, on n'aurait pu en faire usage, attendu qu'il était, ainsi que ses abords, encombré d'artillerie et d'équipages : cela peut être, mais du moins l'infanterie eût cherché à traverser; les cavaliers eussent abandonné leurs chevaux, et l'on eût pu ainsi sauver beaucoup de monde. L'encombre-

ment provenait de ce que l'on n'avait exercé aucune surveillance, donné aucun ordre pour régulariser le passage de ce défilé; deux colonnes de voitures filaient à droite et à gauche des boulevards de Leipzig, une troisième par la grande rue de la ville; toutes trois débouchaient à l'entrée du pont; c'était à qui passerait; les voitures s'accrochèrent, l'encombrèrent, et notre malheureux sort fut décidé.

J'échappai cependant, avec une ferme résolution de ne point tomber entre les mains de l'ennemi; plutôt me faire tuer ou me noyer. Entraîné comme je l'ai dit, je traversai avec la foule deux petits bras de l'Elster, l'un sur un ponceau, me tenant au garde-fou, car mes pieds ne touchaient pas le plancher; j'étais soulevé; dix fois je faillis être culbuté; l'autre sur un cheval qui me fut prêté par un maréchal des logis dont je regrette d'avoir oublié le nom, — mais je lui ai rendu service depuis. — Je me trouvai dans une grande prairie, toujours environné de la foule; j'y errais; elle me suivait toujours, persuadée que je devais connaître des passages; ma carte cependant n'en indiquait aucun. Restait le bras principal. Lauriston, qui m'accompagnait, dès avant le passage des petits cours d'eau, fut séparé de moi. Des aides de camp du prince Poniatowski vinrent me dire qu'il était noyé; je le croyais encore derrière moi. Je l'avais prié, comme je l'ai dit, d'exécuter une charge et je ne l'avais pas vu de retour; la charge n'avait pas eu lieu; les cavaliers, apprenant la catastrophe du pont, ne l'avaient pas suivi et ne songèrent qu'à leur salut. Ces aides de camp étaient en larmes en me racontant la perte de leur prince : il s'était jeté à l'eau avec son cheval, mais il n'avait pu gravir la rive opposée trop raide; le cheval s'était renversé sur lui et le courant très rapide les avait entraînés.

Pendant ce récit, l'un de mes aides de camp, Beurnonville, saisissant la bride de mon cheval, me dit : « Monsieur le maréchal, il ne s'agit pas de cela; il faut vous sauver », et, m'entraînant au galop pour me délivrer de la foule des malheureux qui m'environnaient toujours, il me dit que le colonel du génie Marion, qui commandait cette arme dans mon corps d'armée, avait

pu passer de l'autre côté; il avait fait couper deux arbres, les avait fait jeter à travers la rivière et réunir avec des portes, des volets, des planches. Nous y courûmes, mais l'endroit était encore encombré de troupes. On me dit que les maréchaux Augereau et Victor avaient traversé ce frêle pont avec leurs chevaux, malgré toutes les représentations; que, les extrémités n'en étant pas encore fixées et les deux arbres s'étant écartés, tout le plancher avait croulé. Il ne restait donc plus que les deux troncs, mais personne n'osait passer. Je pris mon parti et me hasardai; je mis donc pied à terre avec grand'peine, à cause de la gêne de la foule, et me voilà jambe de ci, jambe de là, et sous moi l'abîme. Il faisait un vent violent; je portais un ample manteau à manches; craignant que le vent ne me fît perdre l'équilibre ou que quelqu'un ne m'accrochât, je m'en débarrassai. J'étais parvenu déjà aux trois quarts du passage, lorsque des hommes se déterminèrent à me suivre; de leurs pieds mal assurés ils ébranlèrent les deux troncs et je tombai à l'eau. Je trouvai pied heureusement, mais la rive était escarpée, la terre grasse et mouvante; je me débattais vainement pour atteindre la berge; des tirailleurs ennemis avaient passé je ne sais où; ils tirèrent sur moi presque à bout portant et me manquèrent; quelques-uns des nôtres, qui étaient non loin de là, les éloignèrent et m'aidèrent à sortir de l'eau.

J'étais mouillé de la tête aux pieds et en même temps ruisselant de sueur par les efforts que j'avais faits; j'en avais presque perdu la respiration. Le duc de Raguse, qui était passé depuis le matin, m'ayant aperçu sur l'autre rive, vint à moi et me fit donner un cheval; j'avais plus besoin de changer de vêtements, mais je n'avais rien. Un de mes palefreniers, nommé Naudet, qui était chargé de mon portefeuille, n'osant point franchir l'obstacle, remit le portefeuille à un soldat qui se déshabilla et se mit à la nage avec sa charge. Je n'avais pas d'argent pour le récompenser; le maréchal Marmont me prêta sa bourse, que je lui donnai. — Il nous accompagna trois lieues tout nu et moi toujours mouillé. — Pendant que nous étions encore au bord de l'Elster, les tirailleurs ennemis revinrent en plus grand nombre;

je pris une trentaine d'hommes faisant partie d'un détachement établi non loin de là pour protéger une pièce de canon : je les chargeai, ils s'éloignèrent.

De l'autre côté de l'Elster le feu continuait; il s'éteignit tout à coup. Nos malheureuses troupes étaient ramenées en foule sur la rivière; des pelotons entiers s'y précipitaient et étaient entraînés; des cris de désespoir éclataient sur l'autre rive; les soldats m'apercevaient; malgré les clameurs et le tumulte, j'entendais distinctement ces mots : « Monsieur le maréchal, sauvez vos soldats! sauvez vos enfants! » Et je ne pouvais rien pour eux! Tour à tour agité par la rage, la colère, la fureur, je pleurais!

Hors d'état de donner aucun secours à ces infortunés, je quittai ce lieu de désolation. Des personnes qui m'avaient vu tomber dans la rivière me crurent noyé; le bruit de ma mort se répandit rapidement, avec celle du prince Poniatowski, parmi les débris de l'armée qui avaient repassé l'Elster, et au grand quartier général. En me revoyant vivant, on montra beaucoup de joie : on m'embrassait : chacun désirait connaître les détails de l'épouvantable catastrophe et de mon salut miraculeux. L'Empereur voulut me voir; on vint me chercher, mais je refusai d'y aller, tant j'étais indigné : cependant on me sollicita, on me pressa si vivement, dans l'intérêt même de l'armée et de la France, pour donner des conseils, crainte de nouvelles folies, que je cédai enfin.

Il y avait assez de monde chez l'Empereur, entre autres le comte Daru. Il était assis près d'une table, une carte déployée dessus, la tête appuyée sur une main. Je fis, en pleurant, le récit de ce qui s'était passé. Longtemps après même, j'ai eu cet affreux tableau devant les yeux, et ces cris : « Monsieur le maréchal, sauvez vos enfants! sauvez vos soldats! » excitent encore aujourd'hui en moi de vives émotions pour ces infortunés que je vois toujours se précipitant dans les flots, et préférant la chance certaine de périr plutôt que d'être massacrés ou prisonniers! L'Empereur écoutait sans interrompre; les auditeurs étaient diversement agités, dans une attitude qui marquait leur douleur. Je terminai en ajoutant que les pertes de l'armée étaient

immenses en personnel et matériel, et que, pour sauver ses débris et regagner le Rhin, il n'y avait pas un moment à perdre. Nous étions alors à Markranstadt; j'avais fait trois lieues à pied, encore mouillé, j'étais très fatigué: l'Empereur s'en aperçut et me dit froidement : « Allez vous reposer ».

(*Souvenirs du Maréchal Macdonald*; Plon et Nourrit, éditeur.)

PASQUIER

Étienne Pasquier, né à Paris en 1767, mort en 1862. *Mémoires*, 1893 sqq.

Pasquier est un observateur très perspicace, que ses fonctions mirent à même de connaître le dessous et l'envers de l'histoire officielle. Il mérite une entière confiance, ne s'étant proposé, comme lui-même le dit, d'autre but que la vérité. Sa manière d'écrire, simple, unie et fine, a beaucoup de charme.

FOUCHÉ ET TALLEYRAND

Deux hommes dans le ministère, MM. Fouché et Talleyrand, ont partagé ou exploité la confiance du premier Consul et de l'Empereur. Les autres ministres, fort importants chacun dans la partie de l'administration qui leur était assignée, n'ont presque jamais eu qu'une influence restreinte sur les résolutions de la haute politique.

M. Fouché, conventionnel, ayant voté la mort du Roi, l'un des proconsuls les plus violents du temps de la Terreur, a été longtemps le véritable représentant de la Révolution auprès de Bonaparte. C'était lui qui stipulait pour elle, et le droit lui en était bien acquis, car il n'était étranger à presque aucun de ses crimes. Il s'y était associé froidement, sans passion, sans but arrêté, vivant au jour le jour au milieu de ces horreurs, n'ayant pas dès lors perdu la présence d'esprit nécessaire pour tout voir, tout observer et se souvenir de tout.

Le directeur Barras, avec qui ses liaisons avaient

été fort intimes, l'avait tiré des rangs des Jacobins, dans lesquels il s'était enrôlé à l'occasion du mouvement de prairial an III, et, après lui avoir successivement donné à remplir quelques missions diplomatiques, apparemment pour lui laisser le temps de perdre ses trop mauvaises habitudes, en avait fait définitivement un ministre de la police. La journée du 18 brumaire l'avait trouvé à ce poste, et, quoiqu'elle se fût accomplie sans son concours, et même sous quelques rapports à son insu, toujours prêt à se ranger du côté du victorieux, il n'avait pas hésité à offrir ses services à l'heureux général. Celui-ci n'hésita pas davantage à les accepter, et, en maintenant M. Fouché au ministère de la police, il voulut tout à la fois accorder au parti détrôné une garantie qui lui était promise, se donner à lui-même un moyen de gouverner ce parti, en s'y ménageant des intelligences, et se donner contre les tentatives du parti royaliste un surveillant dont le zèle ne serait pas douteux.

Cependant la défiance naturelle de Bonaparte l'avait averti qu'il ne fallait jamais se reposer entièrement sur un tel homme, et qu'il serait nécessaire de surveiller avec soin celui qui allait être chargé de surveiller les autres. C'est à dater de cette époque qu'il commença à avoir plusieurs polices se contrôlant réciproquement, s'efforçant presque toujours de renchérir les unes sur les autres, et semant ainsi dans son esprit, à l'envi l'une de l'autre, des préventions dont les conséquences ont toujours été graves.

M. Fouché avait un rôle difficile, mais c'est le seul dont il fût capable. Dénué de toute instruction solide, incapable de suite dans ses idées et d'application suivie, il n'aurait jamais pu remplir un ministère autre que celui de la police, qui se fait par les causeries plus que par le travail du cabinet. Il suffit de connaître les intrigues courantes et leurs ramifications; il fallait surtout, à cette époque, savoir beaucoup de noms et particulièrement ceux des hommes dont la vie passée faisait préjuger ce dont ils étaient capables pour l'avenir. Sous ce rapport, les antécédents de M. Fouché lui donnaient toutes sortes d'avantages. J'ai déjà dit qu'il

avait tout vu, tout su; j'ajoute qu'il ne tenait sérieusement à rien. Sans affection pour personne, d'une fausseté et d'une perfidie qui n'eurent jamais d'égales, capable de sacrifier pour le moindre intérêt celui qui pouvait la veille se regarder comme son meilleur ami, possédant au suprême degré, sinon l'habileté, du moins l'impudence du mensonge, d'un esprit léger, superficiel, souvent heureux dans ses reparties, et conservant toujours les dehors d'un imperturbable sang-froid, il lui en coûtait peu de tromper tous ceux qui avaient affaire à lui, à commencer par Bonaparte, bien qu'il l'ait servi, dans la première période de son élévation, avec une fidélité qui avait toutes les appaiences du dévouement.

Comme le meilleur moyen de se soutenir, auprès d'un maître aussi difficile et aussi ombrageux, sera toujours de se rendre ou de se faire croire nécessaire, on peut aisément se former une idée de tous les faux rapports, de toutes les perfides suggestions dont M. Fouché a dû pendant longtemps, et dans les premières années surtout, envelopper le premier Consul. Combien de mauvaises résolutions ne lui sont-elles pas dès lors imputables, et combien de bonnes mesures n'a-t-il pas retardées, quand il ne les a pas empêchées? Cet homme avait, il faut en convenir, un art incomparable pour faire des dupes, et il n'a jamais exercé cet art avec plus de cynisme que sur les émigrés et sur les royalistes. Pendant nombre d'années, j'ai vu les uns et les autres obstinément convaincus que les rigueurs exercées à leur égard l'étaient malgré sa volonté, que tout était l'œuvre du chef du gouvernement, qu'il était leur seul défenseur; et, quand j'ai été plus tard dans le cas de connaître les rapports sortis de son cabinet, les ordres qu'il avait donnés, qu'ai-je trouvé? Des faits en contradiction avec ses assertions, c'est-à-dire presque toujours des rapports propres à envenimer les affaires les plus simples, des ordres d'une extrême rigueur, le tout revêtu de sa signature.

Dès l'origine du Consulat, M. Fouché avait rencontré dans la personne de M. de Talleyrand un antagoniste fort redoutable, et cette circonstance avait eu sur sa conduite une influence très marquée. Il restait d'autant

plus attaché au parti révolutionnaire que son rival avait paru disposé à s'en rendre plus indépendant. Entre deux hommes de cette trempe, on doit bien penser que le débat ne roulait pas sur les principes, ni même sur les opinions : il y avait longtemps que l'un et l'autre avaient pris leur parti de n'en avoir que d'appropriés aux circonstances. Ce qu'ils se disputaient, c'était l'influence dans les affaires et auprès du chef du gouvernement; c'étaient l'occasion et les moyens de le gouverner, de l'enlacer dans leurs rets, et d'en tirer, à leur profit, le meilleur parti possible. Ils n'avaient pas encore eu le temps d'apprendre à quel point cette entreprise était difficile, pour ne pas dire impossible. Dans leur erreur commune, M. Fouché fut celui des deux qui se trompa le plus grossièrement et le plus longtemps. Il crut, avec une naïveté étrange, que le premier Consul pouvait n'être qu'un Directeur mieux établi, plus solidement constitué que ses prédécesseurs. Il crut que le gouvernement consulaire pouvait n'être qu'une prolongation du gouvernement de la Révolution, mieux entendu, mieux pratiqué, et que les instruments qui avaient servi dans le cours de cette Révolution devaient encore, à quelques exceptions près, être seuls employés.

La perspicacité naturelle de M. de Talleyrand, l'avantage, qu'il devait aux anciennes habitudes de sa vie, d'avoir vu les choses de plus haut, de les pénétrer, de les juger d'un œil plus exercé, lui avaient bientôt fait reconnaitre qu'un victorieux de l'espèce de Bonaparte ne se trainerait pas sur les ignobles voies de ceux qu'il avait remplacés; qu'il avait des vues plus élevées; qu'il pouvait bien lui convenir d'être l'héritier de la Révolution, mais nullement de s'en faire le continuateur. Une fois fixé sur ce point, l'habile courtisan, car M. de Talleyrand l'est redevenu de ce jour, ne négligea rien de ce qui était propre à le bien établir dans la confiance de celui qu'il voulait gagner et séduire. Entrant sans effort, mais jamais trop brusquement, dans ce qu'il pouvait savoir ou deviner de ses vues les plus secrètes, il lui aplanissait la route, sans avoir l'air de la lui tracer. Cette conduite eut un plein succès, et valut à celui qui la pratiquait une influence incontestée. La

séduction qu'il exerçait était d'autant plus puissante qu'elle était revêtue de formes plus rares à cette époque. A son esprit naturel et toujours empreint d'une piquante originalité, M. de Talleyrand joignait les façons distinguées et faciles de l'homme de cour, de l'ancien grand seigneur; il a beaucoup contribué au goût que son maître n'a pas tardé à prendre pour ces manières. Sous ce rapport, il avait encore le mérite de se présenter, et peut-être plus qu'il ne l'était réellement, comme un intermédiaire naturel et commode entre la France ancienne et la France nouvelle, entre l'ancien et le nouveau régime. Il est au moins certain qu'on pouvait sans danger l'employer à cet usage, et qu'on ne devait pas craindre qu'il allât jamais trop loin. Il eût été difficile de trouver un homme plus en garde que lui contre un retour vers l'ancien ordre des choses.

M. de Talleyrand pouvait s'accommoder d'un premier Consul jouant le rôle de César, mais la maison de Bourbon était à ses yeux trop redoutable pour qu'il ne mît pas tous ses soins à écarter de l'esprit du premier Consul tout ce qui aurait pu le conduire à accepter un rôle semblable à celui que Monk avait joué, de l'autre côté du détroit. Le ministère des affaires étrangères lui donnait de grandes facilités pour parer à ce danger. Il y trouvait de continuelles occasions de causer, de disserter sur la situation politique de la France, sur la force de cette situation, sur ce qu'elle pouvait devenir, exploitée par un génie aussi rare et soutenue par un bras toujours victorieux [1], et, comme l'art de la conversation est l'art où il excelle, comme il sait y amener tout ce qu'il veut dire, je ne fais aucun doute que, dans le but d'éviter le péril qu'il redoutait alors, il n'ait beaucoup trop exalté, dans les premières années, le

1. Pour se faire une complète idée de l'art et de l'espèce d'abandon avec lesquels M. de Talleyrand savait flatter Napoléon, il faudrait lire une lettre que je viens d'avoir sous les yeux qu'il lui écrivait à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. Elle est datée des eaux de Bourbonne; il est surtout question d'un voyage que l'Empereur venait de faire avec l'Impératrice dans les provinces du nord de la France. Il reprochait aux journalistes de n'avoir su parler de ce voyage, auquel on ne trouvait rien de semblable dans l'histoire, que comme ils auraient parlé de celui de Louis XVI en Normandie. Il leur reprochait encore

génie ambitieux qu'il a eu depuis la prétention de retenir, et qui s'est joué si rudement de ses impuissants efforts.

Le portrait de M. de Talleyrand n'est pas aisé à faire. Comment parvenir à rendre des couleurs aussi changeantes? Plus on étudie son caractère, moins peut-être on le comprend. C'est que, dans la réalité, il est difficile de trouver en lui quoi que ce soit d'arrêté. Éminemment doué par certains côtés de l'esprit, on ne sait quelle qualité de l'âme ou du cœur il serait possible de lui accorder. Capable de désirs immodérés plutôt que de passions violentes, susceptible de toutes les impressions, accessible à tous les goûts, même les plus méprisables, aucun moyen ne lui a répugné pour satisfaire ses désirs et contenter ses goûts.

Il n'a peut-être jamais existé dans le monde un homme plus dénué de ce qu'on appelle délicatesse dans les sentiments, plus incapable d'être arrêté par une idée morale. Jamais personne ne s'est joué comme lui de l'opinion. Il l'a constamment bravée dans sa vie publique et dans sa vie privée, dans ses mœurs comme dans sa conduite politique. Le désir de secouer les gênes d'un état qu'il n'avait embrassé qu'à regret, auquel il avait été condamné par une difformité de naissance, et le besoin d'une licence effrénée paraissent l'avoir jeté dans la Révolution plus qu'aucun de ces sentiments libéraux dont il a essayé quelquefois de faire parade et qu'il a bien plus souvent foulés aux pieds. Évêque et grand seigneur en 1789, il lui en coûta peu d'être un des premiers déserteurs de sa caste, de l'ordre dans lequel il s'était engagé, et nul ne marcha dans cette route la tête plus haute et plus assurée, sacrifiant à la Révolution, avec une égale facilité, les

d'avoir distrait l'attention publique de ce grand événement en parlant des tournées dans les départements de quelques conseillers d'Etat, de celle, entre autres, qui avait été faite par M. Regnaud, accompagné de sa femme. « Ah! s'écrie-t-il à ce sujet, comme les livres et les journaux ont besoin de censure! » La lettre se termine par les protestations habituelles de respect et de dévouement; mais il demande la permission d'y ajouter l'expression d'un attachement qu'il ose qualifier de tendre. C'est une licence qu'il hasarde dans un jour qui lui semble permettre plus d'abandon. (Note écrite en octobre 1829.)

biens de l'un, les honneurs et les privilèges de l'autre. Et cependant, s'il est des sentiments qui aient survécu en lui à toutes les ruines dont il s'est entouré, c'est la vanité de sa naissance et du rang qu'il avait occupé dans l'Église, ce qui n'a pas empêché que tout en lui, jusqu'à son caractère épiscopal, n'ait été mis au service de la Révolution. Depuis 1789, il ne s'est servi en effet de ce caractère sacré que pour le transmettre, contre tout droit, aux nouveaux évêques qui ne craignirent pas de violer les règles de l'antique Église de France, puis aussi pour dire au Champ de Mars la messe de la première fédération.

J'ai dit tout à l'heure qu'il manquait de délicatesse dans les sentiments; il n'a pas même celle qui serait nécessaire pour garder longtemps le ressentiment d'une offense : cette juste fierté qui naît dans l'homme de sa dignité offensée n'existe pas chez lui, et sa personne morale tout entière semble revêtue d'une enveloppe dure et polie sur laquelle l'injure et le mépris glissent sans pénétrer. Aussi n'y a-t-il pas d'affront dont il ne puisse consentir à perdre la mémoire, du moment qu'il entrevoit le moindre avantage à se rapprocher de celui qui devrait être l'objet de son ressentiment. Cela lui paraît si naturel que son étonnement est toujours nouveau quand il lui arrive de voir ses avances repoussées; cela prouve à ses yeux le peu d'intelligence de celui qui les repousse. Mais, s'il manque de cette organisation délicate de l'âme et du cœur, il est une autre délicatesse à laquelle il peut avoir des prétentions fondées, c'est celle du goût. On cite de lui une foule de mots, de phrases qui dénotent le tact le plus fin et le plus sûr: c'est par là qu'il a commencé sa réputation dans le monde.

Je lui reconnaîtrai donc ce mérite, mais en le renfermant toutefois dans les cas où son langage et ses phrases ont pu être préparés, car, s'il vient à être pris au dépourvu par quelque circonstance irritante, ou s'il n'est pas averti de se tenir en garde contre sa colère, elle s'exhale alors par les mots les plus grossiers.

Nombreuses sont les occasions dans lesquelles il a

blessé toutes les convenances. En tête de toutes, il faut placer son mariage, et c'est en même temps la plus inexplicable, car on ne saurait imaginer quelle espèce de séduction a pu l'y conduire. Épouser sa vieille maîtresse, qui avait été celle de vingt autres, l'épouser lorsque les traces de sa beauté sont presque effacées, lorsqu'il ne lui reste qu'une sottise avérée, éclatante, de nature à la couvrir d'un ineffaçable ridicule!

On doit se demander comment cet homme a pu jouer, pendant de si longues années, un rôle si important. C'est qu'il a eu le bonheur de venir en son temps, au milieu de tous les désordres et de la plus complète désorganisation sociale. En d'autres temps, son esprit, tout brillant qu'il puisse être, ne lui aurait probablement valu que les succès éphémères que les salons peuvent offrir, et surtout ne l'aurait jamais mis dans le cas de diriger les affaires dans un ordre de choses où des talents solides et consciencieux, où le respect de soi-même et du public auraient été les conditions nécessaires de toute grande existence politique.

Ajoutez que cet esprit, que je lui accorde si largement et dont je ne conteste pas l'éclat, n'est cependant fortifié par aucune étude, n'est guère susceptible d'application et ne saurait s'assujettir à un travail suivi et obstiné. Possédant à un haut degré l'art des conversations rapides, il serait incapable de garder la parole dans une assemblée publique pendant un quart d'heure, en cela tout à fait semblable à son collègue et rival M. Fouché; mais ce qu'il sait admirablement, c'est se saisir d'une idée, qu'elle lui soit venue, ou qu'elle lui ait été fournie par autrui; il s'en empare, il la retourne sous toutes ses faces, et en fait jaillir, en traits nombreux et variés, tout ce qu'elle peut avoir de brillant; il vit longtemps sur cette pensée, il l'épuise jusqu'à satiété. C'est qu'il est, j'ose le dire, beaucoup moins riche de son propre fonds qu'on ne le suppose généralement. Mais il a, comme compensation, le talent d'exploiter avec une rare adresse tout ce qui le sert, tout ce qui l'entoure. Des gens qui doivent bien le connaître m'ont assuré qu'il avait employé des plumes

étrangères, même pour la rédaction de quelques parties de ses *Memoires*. Il supplée donc très habilement au travail qu'il ne fait pas par celui qu'il commande, et a un tact plein de finesse pour ôter le mot qui doit être retranché, ou ajouter celui qui manque à l'ouvrage qui lui est présenté.

Avec le premier Consul, avec l'Empereur, qui abondait en idées, il était tout à fait à sa place, n'ayant qu'à bien écouter, à saisir avec discernement, à combattre avec finesse et mesure ce que les idées pouvaient avoir d'insolite et d'excessif. C'était une lutte où les adresses du langage, dans lesquelles il excellait [1], le servaient admirablement. Quand, après avoir conféré avec l'Empereur, il recevait les ministres étrangers, il avait par devers lui le fonds le plus riche à exploiter. Naturellement il lui suffisait d'adoucir des paroles trop dures, en leur donnant de meilleures formes, et les grâces de sa conversation le tiraient aisément de cette difficulté; on n'ignorait pas qu'il avait souvent à la surmonter, et on lui savait gré de la brillante facilité avec laquelle il s'en jouait.

Napoléon a toujours lui-même apprécié son mérite sur ce point, et c'est ce qui lui faisait dire encore, après s'en être séparé, que c'était un excellent ministre pour les conférences. Rien ne saurait mieux expliquer comment sa réputation s'est si généralement établie, et comment elle a été pendant si longtemps toujours grandissant. Nous le verrons plus tard livré à ses propres conceptions et ayant à se tenir au niveau de la plus grande, de la plus inespérée des situations; c'est alors qu'on pourra décider, avec pleine connaissance de cause, si le jugement que j'en porte, est suffisamment justifié.

(*Mémoires du Chancelier Pasquier*;
Plon-Nourrit, éditeur.)

---

1. J'ai entendu dire à un homme d'esprit, M. de Narbonne, que, si M. de Talleyrand avait quelquefois exprimé des vérités assez fortes à l'Empereur, il le fallait bien moins attribuer au sentiment de l'utilité dont elles devaient être, qu'au plaisir qu'il trouvait à les faire passer, grâce à son art de bien dire et à l'adresse de ses expressions.

THIÉBAULT

Dieudonné Thiébault, né à Berlin en 1769, mort en 1846.

Mémoires du Général baron Thiébault, 1893.

On trouve dans les *Mémoires* de Thiébault bien du bavardage. Mais il écrit avec une familiarité vive et pittoresque; et, si l'on peut lui reprocher quelque malveillance envers ses plus illustres compagnons d'armes, cela ne l'empêche pas d'exprimer très fidèlement les mœurs, les figures et l'esprit des armées impériales.

EN CERCLE AUTOUR DE L'EMPEREUR.

Je me trouvais dans le salon de jeu qui terminait les pièces consacrées aux réceptions; l'Impératrice faisait sa partie, et, pendant que tant de rois, d'archiducs, de princes, d'étrangers du plus haut rang, et tant de Français illustres, suivaient l'Empereur des yeux et guettaient ses moindres mouvements, lui échangeait quelques paroles avec l'un, honorait un autre d'un signe de tête, allait d'une table de jeu à l'autre, et adressait aux dames des mots plus piquants que galants.

Sa tournée faite, se trouvant près de la porte qui séparait cette salle de jeu du salon qui la précédait, il en franchit le seuil, et à l'instant un cortège immense se précipita sur ses pas. Tout en se dandinant, il arrive au centre du salon, s'arrête, croise les bras sur sa poitrine, fixe le parquet à six pieds devant lui et ne bouge plus. Les rois, l'archiduc Ferdinand, oncle de

l'Impératrice, et les autres éminents personnages qui suivaient, s'arrêtent aussitôt; les uns reculent, les autres s'écartent, tous se serrent, et il se forme autour de l'Empereur un assez grand cercle, dont il occupe le centre en une immobilité que chacun imite, en un silence que rien n'interrompt. On avait commencé par éviter même de se regarder; peu à peu on leva les yeux et on les porta chacun autour de soi. Quelques instants encore, et ces regards échangés prirent un caractère si interrogatif, que tous semblaient se demander ce que ce jeu de scène préparait; question tacite et qui, en présence de tant et de tels étrangers, mettait mal à l'aise tout ce qui était Français. Et en effet un recueillement si subit, mais aussi bizarre que déplacé, pouvait, pendant trois ou quatre minutes, être attribué de la part de l'Empereur au besoin de se rendre compte d'une pensée importante et dont il avait été inopinément saisi; mais, après cinq, six, sept, huit minutes, personne n'était en état d'y trouver un sens; et pourtant il restait évident qu'avec un maître altier et superbe, dans un moment où il lui plaisait de se donner si singulièrement en spectacle, la chose à faire était de ne rien faire. Par malheur, le maréchal Masséna, qui se trouvait au premier rang, et en arrière de qui je m'étais placé, en jugea différemment; j'ai même été convaincu que cet homme, qui sur le champ de bataille avait l'inspiration si heureuse, le coup d'œil si sûr, mais qui ne conservait à la cour aucun de ses avantages, avait cru rendre service à Napoléon en lui offrant une manière naturelle de finir une scène ridicule, et dans son genre la plus ridicule que j'aie vue de ma vie; il ne comprit pas qu'en fournissant un moyen de le mortifier à un chef « de sa gloire offensé », il le tirait également d'affaire, mais en substituant une cruauté à une jonglerie. En conséquence, et alors que personne au monde ne bougeait et ne songeait à bouger, il quitta sa place, pénétra dans le cercle qu'un malfaisant génie semblait avoir tracé pour qu'il y vînt chercher un affront, puis à pas lents s'avança vers l'Empereur..... L'étonnement et la curiosité se peignirent sur toutes les figures; la mienne ne put exprimer que la crainte;

l'attente, au reste, ne fut pas longue; car à peine quelques mots, dits trop bas pour être entendus, eurent-ils été proférés par le maréchal que, sans lever ou détourner les yeux, sans faire un mouvement, l'Empereur articula d'une voix de tonnerre : « De quoi vous mêlez-vous? » Et ce vieux maréchal, qui, en dépit de sa gloire et de ses dignités, venait d'être humilié en face de l'Europe entière, au lieu de partir de suite et de rentrer chez lui cacher sa honte, regagna sa place sans répliquer, et, ce qui acheva de me confondre, la regagna à reculons.

Jamais je ne me suis senti plus mortifié, jamais le despote ne m'est apparu dans Napoléon avec plus d'arrogance et d'impudence; c'était aussi gratuitement que cruellement insulter la France dans l'un de ses plus anciens et de ses plus illustres défenseurs. Quant à Napoléon, après ce prix décerné pour de si grands services, il continua sa scène de statue encore quelques instants; puis, comme sortant d'un rêve, il leva la tête, décroisa ses bras, jeta un coup d'œil examinateur sur tout ce qui l'entourait, se retourna sans rien dire à personne et rentra dans la salle de jeu. Sur un signe, l'Impératrice jeta les cartes et se leva; toutes les parties cessèrent et tout le monde fut debout. En passant devant Marie-Louise, il lui dit d'un ton assez sec : « Allons, Madame... » et continua à marcher, pendant qu'elle le suivait à trois pas en arrière de lui. Dès qu'il approcha de la porte des appartements intérieurs, cette porte s'ouvrit, et, du moment où l'Impératrice l'eut dépassée, elle se referma sur eux. Il n'était pas neuf heures et demie, mais Napoléon toussait beaucoup et paraissait fatigué. Tel est le tableau que j'aurai sans cesse devant les yeux. J'en cherche encore la signification.

(*Mémoires de Thiébault*; Plon-Nourrit, éditeurs.)

COIGNET

Jean-Roch Coignet, né à Druyes-les-Belles-Fontaines (Yonne) en 1776, mort vers 1860.

Les Cahiers du Capitaine Coignet, 1851 et 1887.

Coignet ne sut même pas lire avant sa trente-cinquième année. Ce qui fait l'intérêt de ses mémoires, c'est la vivacité pittoresque avec laquelle il raconte des choses vues. Aucun autre livre ne nous renseigne mieux sur tous les détails de la vie militaire pendant le Consulat et l'Empire.

LA JOURNÉE DE MARENGO.

Le lendemain, après avoir réglé nos comptes avec les Autrichiens, nous couchâmes sur le champ de bataille, car nous ne leur donnions pas le temps de se reconnaître. Le 10, au matin, on bat le rappel. Lannes et Murat partirent avec leur avant-garde pour souhaiter le bonjour aux Autrichiens, mais ils ne les trouvèrent pas, ils n'avaient pas dormi et avaient marché toute la nuit. Notre demi-brigade finit de ramasser les blessés autrichiens et français que nous n'avions pas trouvés la nuit; nous les portâmes à l'ambulance, et nous ne partîmes du champ de bataille que très tard.

Nous fûmes toute la nuit en marche dans des chemins de traverse. Sur le minuit, M. Lepreux, notre colonel, fit faire halte et passa dans les rangs, disant : « Faites le plus grand silence, il faut un silence absolu ». Et il fit commencer le mouvement par notre premier bataillon. Nous sortîmes, et l'on nous mit

dans les terres labourées : il fut encore défendu de faire du bruit et de faire du feu; il fallut se coucher entre des grosses mottes de terre, la tête sur le sac, et attendre le jour.

Le matin, on nous fit lever, et rien dans le ventre! On part pour descendre dans des villages tout ravagés, on traverse des fossés, des marécages, un gros ruisseau et des villages remplis de bosquets. Pas de vivres, toutes les maisons étaient désertes; nos chefs étaient accablés de fatigue et de faim. Nous partîmes de ces bas-fonds pour remonter à gauche, dans un village entouré de vergers et d'enclos; nous y trouvâmes de la farine, un peu de pain, quelques bestiaux. Il était temps : nous serions morts de faim.

Le 12, nos deux demi-brigades vinrent appuyer notre droite, et voilà notre division réunie; on nous dit que ce village se nommait le village de Marengo. Le matin, on fit battre la breloque. Quelle joie! Il venait d'arriver 17 fourgons de pain. Quel bonheur pour des affamés! Tout le monde voulait aller à la corvée. Mais quel fut notre désappointement! il se trouvait tout moisi et tout bleu.... Enfin, il fallut s'en contenter.

Le 13, au point du jour, on nous fit marcher en avant dans une grande plaine, et à deux heures on nous mit en bataille. On forma les faisceaux; il arriva des aides de camp qui venaient de notre droite et qui volaient de tous côtés. Voilà un mouvement qui se fait partout, et l'on détache la 24e demi-brigade en avant à la découverte. Elle marcha très loin, découvrit les Autrichiens et eut une affaire sérieuse; ils perdirent du monde. Il n'y eut plus de doute que les Autrichiens étaient devant nous, dans la ville d'Alexandrie.

Toute la nuit sous les armes. On plaça des avant-postes le plus loin possible, et des petits postes avancés. Le 14, à trois heures du matin, ils surprirent deux de nos petits postes de quatre hommes, et les égorgèrent. Ce fut le signal du réveille-matin, et nous prîmes les armes. A quatre heures, fusillade sur notre droite; on bat la générale sur toute la ligne, et les aides de camp vinrent nous faire prendre nos lignes de bataille. On nous fit rétrograder un peu en arrière,

derrière une belle pièce de blé qui se trouvait sur une petite éminence qui nous masquait, et nous attendîmes un peu de temps. Tout à coup, leurs tirailleurs sortirent de derrière des saules et des marais, et puis l'artillerie commence. Un obus éclate dans la première compagnie et tue sept hommes ; il arrive un boulet qui tue le gendarme en ordonnance près du général Chambarlhac qui se sauve à toute bride. Nous ne le revîmes pas de la journée.

Arrive un petit général qui avait de belles moustaches : il vient trouver notre colonel et demande où est notre général. On lui répond : « Il est parti. — Eh bien ! je vais prendre le commandement de la division. »

Et il prit de suite la compagnie de grenadiers dont je faisais partie, et nous mena pour l'attaque, sur un rang. Nous commençâmes le feu. « Ne vous arrêtez pas en chargeant vos armes, dit-il. Je vous ferai rentrer par un rappel. »

Et il court rejoindre sa division. Il ne fut pas sitôt à son poste que la colonne des Autrichiens débusque de derrière des saules, se déploie devant nous, fait un feu de bataillon, et nous crible de mitraille. Notre petit général répond, et nous voilà entre deux feux sacrifiés.

Je cours derrière un gros saule ; je m'appuie contre et tirai dans cette colonne, mais je ne pus y tenir.... Les balles venaient de toutes parts, et je fus contraint de me coucher la tête par terre pour me garantir de cette mitraille qui faisait tomber les branches sur moi ; j'en étais couvert. Je me voyais perdu.

Heureusement, toute la division avance par bataillon. Je me relevai et me trouvai dans une compagnie du bataillon ; j'y restai toute la journée, car il ne restait plus que quatorze de nos grenadiers sur cent soixante-quatorze : le reste fut tué ou blessé. Nous fûmes obligés de venir reprendre notre première position, criblés par la mitraille. Tout tombait sur nous, qui tenions la gauche de l'armée, contre la grande route d'Alexandrie ; et nous avions la position la plus difficile à soutenir. Ils voulaient toujours nous tourner et il fallait toujours appuyer pour les empêcher de nous prendre par derrière.

Notre colonel se multiplie partout derrière la demi-

brigade pour nous maintenir; notre capitaine, qui avait perdu sa compagnie et qui était blessé au bras, faisait les fonctions d'aide de camp près de notre intrépide général. On ne se voyait plus dans la fumée. Les canons mirent le feu dans la grande pièce de blé, et ça fit une révolution dans les rangs. Des gibernes sautèrent, on fut obligé de rétrograder en arrière, pour nous réformer le plus vite possible. Cela nous fit beaucoup de tort, mais ça fut rétabli par l'intrépidité des chefs qui veillaient à tout.

Au centre de la division, se trouvait une grange entourée de grands murs, où un régiment de dragons autrichiens était caché; ils fondirent sur un bataillon de la 43ᵉ demi-brigade et l'entourèrent; il fut fait prisonnier tout entier, et ce beau bataillon fut conduit dans Alexandrie. Heureusement, le brave général Kellermann est accouru avec ses dragons pour rétablir l'ordre. Ses charges firent faire silence à la cavalerie autrichienne, et l'ordre fut rétabli.

Cependant leur nombreuse artillerie nous accablait, et nous ne pouvions plus tenir. Nos rangs se dégarnissaient à vue d'œil; de loin, on ne voyait que blessés, et les soldats qui les portaient ne revenaient pas dans leurs rangs; ça nous affaiblit beaucoup. Il fallut céder du terrain, et personne pour nous soutenir! Leurs colonnes se renouvelaient, personne ne venait à notre secours. A force de brûler des cartouches, il n'était plus possible de les faire descendre dans le canon de notre fusil. Il fallut pisser dans nos canons pour les décrasser, puis les sécher en y brûlant de la poudre sans la bourrer.

Nous recommençâmes à tirer et à battre en retraite, mais en ordre. Les cartouches allaient nous manquer, et nous avions déjà perdu une ambulance, lorsque la garde consulaire arriva avec huit cents hommes chargés de cartouches dans leurs sarraux de toile; ils passèrent derrière les rangs et nous donnèrent des cartouches. Cela nous sauva la vie.

Alors le feu redoubla et le Consul parut. Nous fûmes une fois plus forts : il fit mettre sa garde en ligne au centre de l'armée et les fit marcher en avant. Ils arrê-

tèrent l'ennemi de suite, formant le carré et marchant en bataille. Les beaux grenadiers à cheval arrivèrent au galop, et chargèrent de suite l'ennemi : ils culbutèrent leur cavalerie. Ah ! ça nous fit respirer un moment, ça nous donna de la confiance pour une heure.

Mais, ne pouvant pas tenir contre les grenadiers à cheval consulaires, ils rabattent sur notre demi-brigade et enfoncent les premiers pelotons qu'ils sabrent. Je reçus un coup de sabre si fort sur le cou que ma queue fut coupée à moitié. Heureusement que j'avais la plus forte de tout le régiment. Mon épaulette fut coupée avec l'habit, la chemise, et la chair un peu atteinte. Je tombai à la renverse, dans un fossé.

Les charges de cavalerie furent terribles. Kellermann en fit trois de suite avec ses dragons : il les menait et les ramenait. Toute cette cavalerie sautait par-dessus moi qui étais étourdi dans le fossé. Je me débarrassai de mon sac, de ma giberne et de mon sabre ; je pris la queue du cheval d'un dragon qui était en retraite, laissant tout mon fourniment dans le fossé. Je faisais des enjambées derrière ce cheval qui m'emportait, et je tombai roide, ne pouvant plus souffler. Mais, Dieu merci ! j'étais sauvé. Sans ma chevelure (que j'ai encore à soixante-douze ans), j'avais la tête à bas.

J'eus le temps de retrouver un fusil, une giberne et un sac (la terre en était couverte), et je repris mon rang dans la deuxième compagnie de grenadiers qui me reçurent avec amitié. Le capitaine vint me serrer les mains : « Je vous croyais perdu, mon brave, dit-il, vous avez reçu un fameux coup de sabre, car vous n'avez plus de queue et votre épaulette a bien du mal. Vous devriez vous mettre en serre-file. — Je vous remercie, j'ai une giberne pleine de cartouches et je vais bien me venger sur les cavaliers que je pourrai joindre ; ils m'ont trop fait de mal, ils me le payeront. »

Nous battions en retraite, en bon ordre, mais les bataillons se dégarnissaient à vue d'œil, tout prêts à lâcher pied, si ce n'avait été la bonne contenance des chefs. Nous arrivâmes à midi sans être ébranlés. Regardant derrière, nous vîmes le Consul assis sur la levée du fossé de la grande route d'Alexandrie, tenant son che-

val par la bride, faisant voltiger des petites pierres avec sa cravache. Les boulets qui roulaient de la route, il ne les voyait pas. Quand nous fûmes près de lui, il monte sur son cheval et part au galop derrière nos rangs : « Du courage, soldats, dit-il, les réserves arrivent. Tenez ferme. »

Et il fut sur la droite de l'armée. Les soldats de crier : « Vive Bonaparte! » Mais la plaine était jonchée de morts et de blessés, car on n'avait pas le temps de les ramasser; il fallait faire face partout. Les feux de bataillon par échelons en arrière les arrêtaient, mais ces maudites cartouches ne voulaient plus descendre dans nos canons de fusil; il fallait encore pisser dedans pour pouvoir les décrasser. Ça nous faisait perdre du temps.

Mon brave capitaine Merle passe derrière le deuxième bataillon, et le capitaine lui dit : « J'ai un de vos grenadiers, il a reçu un fameux coup de sabre. — Où est-il! faites-le sortir que je le voie? Ah! c'est vous, Coignet! — Oui, mon capitaine. — Je vous croyais au rang des morts, je vous avais vu tomber dans le fossé. — Ils m'ont donné un fameux coup de sabre. — Tenez, dans mon sac, prenez mon sauve-la-vie et vous boirez un coup de rhum pour vous remettre; ce soir, si nous y sommes, je viendrai vous chercher. — Me voilà sauvé pour la journée, mon capitaine, je vais joliment me battre. »

L'autre capitaine dit : « J'ai voulu le mettre en serre-file; il n'a pas voulu. — Je le crois; il m'a sauvé la vie à Montebello. »

Ils me prirent la main. Que c'est donc beau, la reconnaissance! J'en sentirai le prix toute ma vie.

En attendant nous avions beau faire; nous baissions l'oreille. Il était deux heures. « La bataille est comme perdue », dirent nos officiers, lorsqu'arrive un aide de camp ventre à terre, qui crie : « Où est le premier Consul? Voilà la réserve qui arrive, du courage! vous allez avoir du renfort de suite, dans une demi-heure. » Et voilà le Consul qui arrive : « Tenez ferme! dit-il en passant, voilà ma réserve! » Nos pauvres petits pelotons regardaient du côté de la route de Montebello, à tous les demi-tours que l'on nous faisait faire.

Enfin cris de joie : « Les voilà! les voilà! »

Cette belle division venait l'arme au bras ; c'était comme une forêt que le vent fait vaciller. La troupe arrivait sans courir, avec une belle artillerie dans les intervalles des demi-brigades, et un régiment de grosse cavalerie qui fermait la marche.

Arrivés à leur hauteur, ils se trouvaient comme si on l'avait choisie pour se mettre en bataille. Sur notre gauche, à gauche de la grande route, une haie très élevée les masquait : on ne voyait même pas la cavalerie, et nous battions toujours en retraite. Le Consul donnait ses ordres, et les Autrichiens venaient comme s'ils faisaient route pour aller chez eux, l'arme sur l'épaule ; ils ne faisaient plus attention à nous, ils nous croyaient tout à fait en déroute.

Nous avions dépassé la division du général Desaix de trois cents pas, et les Autrichiens étaient prêts aussi à dépasser la ligne, lorsque la foudre part sur leur tête de colonne.... Mitraille, obus, feux de bataillon pleuvent sur eux, et on bat la charge partout! Tout le monde fait demi-tour. Et de courir en avant! On ne criait pas, on hurlait....

L'intrépide 9e demi-brigade passe comme des lapins au travers de la haie ; ils fondent sur les grenadiers hongrois à la baïonnette, et ne leur donnent pas le temps de se reconnaître. Les 30e et 59e fondent à leur tour sur l'ennemi et font quatre mille prisonniers. Le régiment de grosse cavalerie tombe sur toute la masse. Voilà toute leur armée en pleine déroute. Tout le monde fit son devoir, mais la 9e par-dessus tout. Notre autre cavalerie se réunit à celle-là, et se jette comme une masse sur la cavalerie autrichienne qu'ils mirent dans une telle déroute qu'ils se sauvèrent à toute bride dans Alexandrie. Une division autrichienne venant de l'aile droite vient sur nous à la baïonnette, et nous courûmes aussi baïonnette croisée : nous les renversâmes, et je reçus une petite incision dans le cil de l'œil droit, en parant le coup que me portait un grenadier. Je ne le manquai pas, mais le sang me bouchait l'œil ; ils en voulaient à ma tête ce jour-là. C'était peu de chose. Je continuai de marcher et je ne sentais pas mon mal ; nous les poursuivîmes

jusqu'à neuf heures du soir, nous les jetâmes dans les fossés pleins d'eau. Leurs corps servaient de pont pour laisser passer les autres. C'était affreux de voir ces malheureux se noyer et le pont tout embarrassé. On n'entendait que des cris; ils ne pouvaient plus rentrer en ville, et nous prenions les voitures, les canons. A dix heures, mon capitaine m'envoie chercher par son domestique pour me faire souper avec lui, et mon œil fut pansé, ma chevelure fut remise en état.

Nous couchâmes sur le champ de bataille, et le lendemain, à quatre heures du matin, il sort de la ville des parlementaires; ils demandaient une suspension d'armes, et ils allaient au quartier général du premier Consul; ils furent bien escortés.

(*Les Cahiers du capitaine Coignet;*
Hachette et Cie, éditeurs.)

Mme DE RÉMUSAT

Claire-Élisabeth de Vergennes, comtesse de Rémusat, née à Paris en 1780, morte en 1821.

Mémoires. 1879-1880.

L'intérêt essentiel de ces *Mémoires* consiste dans les indications qu'ils renferment sur le caractère de Napoléon et sur les hommes et les choses de la cour impériale. Mme de Rémusat est une observatrice très clairvoyante; elle écrit avec beaucoup de finesse et de grâce.

PREMIÈRES VELLÉITÉS DE DIVORCE.

Depuis que l'on avait appris que le pape viendrait à Paris pour le couronnement, la famille de l'empereur était fort empressée à empêcher que Mme Bonaparte n'eût sa part d'une si grande cérémonie. La jalousie de nos princesses s'était fort échauffée sur cet article. Il leur semblait qu'un pareil honneur mettrait trop de différence entre elles et leur belle-sœur, et, d'ailleurs, la haine n'a pas besoin d'un motif d'intérêt qui lui soit personnel pour être blessé de ce qui satisfait l'objet haï. L'impératrice désirait vivement son couronnement, il devait à ses yeux consolider son rang, et elle s'inquiétait du silence de son époux. Il paraissait hésiter sur ce point. Joseph Bonaparte n'épargnait rien pour l'engager à ne faire de sa femme qu'un témoin de la cérémonie du sacre. Il allait même jusqu'à renouveler la question du divorce: il conseillait de profiter de l'événement qu'on préparait pour s'y déterminer. Il démontrait l'avantage de s'allier à quelque princesse étrangère, ou,

au moins, à quelque héritière d'un grand nom en France; il présentait habilement l'espoir qu'un autre mariage donnerait d'une succession directe, et il se faisait d'autant mieux écouter sur ce point qu'en même temps il faisait valoir le désintéressement avec lequel il poussait à une détermination qui devait personnellement l'éloigner du trône.

L'empereur, harcelé sans cesse par sa famille, semblait prêter l'oreille à ces discours, et quelques paroles qui lui échappaient jetaient sa femme dans un trouble extrême. L'habitude qu'elle avait de me confier ses peines me rendit toutes ses confidences. J'étais assez embarrassée à lui donner un bon conseil, et je craignais d'être un peu compromise dans un si grand démêlé. Un incident inattendu pensa hâter le coup que nous redoutions. Depuis un temps; Mme Bonaparte croyait s'apercevoir d'un redoublement d'intimité entre son époux et Mme ***. En vain, je la conjurais de ne point fournir à l'empereur le prétexte d'une querelle dont on tirerait parti contre elle; trop animée pour se montrer prudente, elle épiait, malgré mes avis, l'occasion de se convaincre de ce qu'elle soupçonnait. A Saint-Cloud, l'empereur occupait l'appartemeut qui donne sur le jardin et qui est de plain-pied avec lui. Au-dessus de cet appartement, il avait fait meubler un petit logement particulier qui communiquait avec le sien par un escalier dérobé; l'impératrice avait quelque raison de craindre la destination de cette retraite mystérieuse. Un matin qu'il se trouvait assez de monde dans son salon (Mme *** étant établie depuis quelque jours à Saint-Cloud), l'impératrice, la voyant sortir tout à coup de l'appartement, se lève peu d'instant après son départ, et, me prenant dans l'embrasure d'une fenètre : « Je vais, me dit-elle, éclaircir tout à l'heure mes soupçons; demeurez dans ce salon avec tout mon cercle, et, si on cherche ce que je suis devenue, vous direz que l'empereur m'a demandée ». J'essayai de la retenir; mais elle était hors d'elle-même, et ne m'écouta point; elle sortit au même moment, et je demeurai très inquiète ce ce qui allait se passer. Au bout d'une demi-heure d'absence, elle rentra brusquement par la porte de son apparte-

ment opposée à celle par où elle était sortie; elle paraissait fort émue et pouvait à peine se contraindre; elle se rassit à un métier qui était dans le salon. Je me tenais loin d'elle, occupée à quelque ouvrage, et évitant de la regarder; mais je m'apercevais facilement de son trouble à la précipitation de tous ses mouvements, habituellement si doux.

Enfin, comme elle était incapable de garder en silence une forte émotion, quelle qu'elle fût, elle ne put demeurer longtemps dans cette contrainte, et, m'appelant à haute voix, elle m'ordonna de la suivre, et, dès qu'elle fut dans sa chambre : « Tout est perdu! me dit-elle: ce que j'avais prévu n'est que trop avéré. J'ai été chercher l'empereur dans son cabinet, et il n'y était point; alors je suis montée par l'escalier dérobé dans le petit appartement; j'en ai trouvé la porte fermée, et, à travers la serrure, j'ai entendu la voix de Bonaparte et de Mme ***. J'ai frappé fortement en me nommant. Vous concevez le trouble que je leur ai causé; ils ont fort tardé à m'ouvrir, et, quand ils l'ont fait, l'état dans lequel ils étaient tous deux, leur désordre, ne m'a pas laissé le moindre doute. Je sais bien que j'aurais dû me contraindre; mais il ne m'a pas été possible, j'ai éclaté en reproches. Mme *** s'est mise à pleurer. Bonaparte est entré dans une colère si violente, que j'ai eu à peine le temps de m'enfuir pour échapper à son ressentiment. En vérité, j'en suis encore tremblante, car je ne sais à quel excès il l'aurait porté. Sans doute, il va venir, et je m'attends à une terrible scène. »

L'émotion de l'impératrice excita la mienne, comme on peut bien le penser. « Ne faites pas, lui dis-je, une seconde faute; car l'empereur ne vous pardonnerait pas d'avoir mis qui que ce soit dans votre confidence. Laissez-moi vous quitter, madame. Il faut l'attendre; qu'il vous trouve seule, et tâchez de l'adoucir et de réparer une si grande imprudence. » Après ce peu de mots, je la quittai et je rentrai dans le salon où je trouvai Mme *** qui lança sur moi des yeux inquiets. Elle était fort pâle, ne parlait que par mots entrecoupés, et cherchait à deviner si j'étais instruite. Je me remis à mon ouvrage le plus tranquillement que je pus, mais

il était assez difficile que Mme ***, en me voyant sortir de cet appartement, ne comprît pas que je venais d'y recevoir une confidence. Tout le monde dans ce salon se regardait et ne comprenait rien à ce qui se passait.

Peu de temps après, nous entendîmes un grand bruit dans l'appartement de l'impératrice, et je compris que l'empereur y était, et quelle scène violente se passait. Mme *** avait demandé ses chevaux et elle partit pour Paris. Cette absence subite ne devait pas adoucir l'orage. J'y devais retourner dans la soirée. Avant mon départ, l'impératrice me fit appeler, et m'apprit, avec beaucoup de larmes, que Bonaparte, après l'avoir outragée de toutes manières, et avoir brisé dans sa fureur quelques-uns des meubles qui s'étaient rencontrés sous sa main, lui avait signifié qu'il fallait qu'elle se préparât à quitter Saint-Cloud, et que, fatigué d'une surveillance jalouse, il était décidé à secouer un pareil joug et à écouter désormais les conseils de sa politique, qui voulait qu'il prît une femme capable de lui donner des enfants. Elle ajouta qu'il avait envoyé à Eugène de Beauharnais l'ordre de venir à Saint-Cloud, pour régler les circonstances du départ de sa mère, et qu'elle se voyait perdue sans ressources. Elle m'ordonna d'aller voir sa fille dès le lendemain à Paris, et de lui faire le récit de ce qui s'était passé.

En effet, je me rendis chez Mme Louis Bonaparte. Elle venait de voir son frère, qui arrivait de Saint-Cloud. L'empereur lui avait signifié sa résolution de divorcer, qu'Eugène avait reçue avec sa soumission accoutumée, et en refusant tous les dédommagements personnels qui lui avaient été offerts comme consolation, déclarant qu'il n'acceptait rien, au moment où un tel malheur allait tomber sur sa mère, et qu'il la suivrait dans la retraite qu'on lui donnerait, fût-ce à la Martinique même, sacrifiant tout au besoin qu'elle aurait d'une pareille consolation. Bonaparte avait paru frappé de cette résolution généreuse, et l'avait écouté dans un farouche silence. Je trouvai Mme Louis moins émue de cet événement que je ne m'y étais attendue. « Je ne puis me mêler de rien, me dit-elle; car mon mari m'a positivement défendu la moindre démarche. Ma mère a été bien imprudente;

elle va perdre une couronne, mais au moins elle aura du repos. Ah! croyez-moi, il y a des femmes plus malheureuses. » Elle prononça ces mots avec une tristesse qui faisait deviner toute sa pensée; mais, comme elle ne permettait jamais un mot sur sa situation personnelle, je n'osais plus lui répondre de manière à lui prouver que je l'eusse comprise. « Au reste, me dit-elle, en finissant, s'il y a une chance de raccommodement dans cette affaire, cette chance se trouvera dans l'empire que la douceur et les larmes de ma mère exercent sur Bonaparte; il faut les laisser à eux-mêmes, éviter de se trouver entre eux, et je vous conseille de ne point aller à Saint-Cloud, d'autant plus que M[me] *** vous a nommée, et croit que vous donneriez des conseils violents. »

Et voilà, pour le dire en passant, comme il est assez souvent impossible d'être mieux comprise dans les cours, et comme des circonstances, puériles en apparence, nous mettent dans une évidence dont on n'est pas maître de se débarrasser.

Je demeurai deux jours sans me montrer à Saint-Cloud, pour suivre les avis de M[me] Louis Bonaparte; et, le troisième, j'allai retrouver mon impératrice dont le sort m'inquiétait profondément.

Elle était hors d'une partie de ses angoisses. Ses larmes et sa soumission avaient, en effet, désarmé Bonaparte; il n'était plus question de son courroux, ni de ce qui l'avait causé. Mais, après un tendre raccommodement, l'empereur venait de mettre sa femme dans une nouvelle agitation, en lui montrant de quelle importance le divorce était pour lui. « Je n'ai pas le courage lui disait-il, d'en prendre la dernière résolution, et, si tu me montres trop d'affliction, si tu ne fais que m'obéir, je sens que je ne serai jamais assez fort pour t'obliger à me quitter; mais j'avoue que je désire beaucoup que tu saches te résigner à l'intérêt de ma politique, et que, toi-même, tu m'évites tous les embarras de cette pénible séparation. » En parlant ainsi, l'impératrice ajoutait qu'il avait répandu beaucoup de larmes.

Tandis qu'elle me parlait, je me souviens encore que

je concevais intérieurement pour elle le plan d'un grand et généreux sacrifice. Croyant alors le sort de la France irrévocablement attaché à celui de Napoléon, je pensais qu'il y aurait une véritable grandeur d'âme à se dévouer à tout ce qui devait l'affermir, et que, si j'avais été la femme à qui on eût adressé un pareil discours, j'aurais été fortement tentée d'abandonner ce poste si brillant où l'on ne me voyait qu'avec une sorte de regret, pour me retirer dans une solitude où j'aurais vécu paisiblement, et satisfaite de mon sacrifice. Mais, en considérant le trouble dont les paroles impériales avaient laissé les traces sur le visage de Mme Bonaparte, je me rappelai, ce que j'avais souvent entendu dire à ma mère, que, pour donner un conseil utile, il fallait toujours le mesurer au caractère de la personne à qui on l'adressait. Je jugeai en même temps de l'effroi que la retraite inspirerait à l'impératrice, à son goût pour le luxe et l'éclat, à l'ennui qui la dévorerait, quand elle aurait rompu avec le monde; et alors, revenant du sentiment exalté qui s'était emparé de moi un moment, je lui dis que je ne voyais pour elle que deux partis à prendre : ou se dévouer avec dignité et résolution à ce qu'on exigeait d'elle, et, dans ce cas, dès le lendemain matin, partir pour la Malmaison, d'où elle écrirait à l'empereur qu'elle lui rendait sa liberté; ou bien, si elle voulait demeurer, se montrer incapable de rien décider de son sort, toujours prête à obéir, mais déclarer bien positivement qu'elle attendrait des ordres directs pour descendre du trône où on l'avait fait monter.

Ce dernier conseil fut celui qu'elle adopta, et, avec une douceur adroite et tendre, prenant toute l'attitude d'une victime soumise, elle parvint à émousser, encore pour cette fois, les traits que la jalousie de sa famille avait lancés contre elle. Triste, complaisante, entièrement soumise, mais adroite à profiter de l'ascendant qu'elle exerçait sur son époux, elle le réduisit à un état d'agitation et d'incertitude dont il ne pouvait sortir.

Enfin, harcelé un peu trop vivement par ses frères, et s'apercevant de la joie que les Bonapartes laissèrent voir en se croyant arrivés au but de leurs vœux, touché

de la comparaison intérieure qu'il fit de la conduite de sa femme et de ses enfants, et, autant que je puis m'en souvenir, blessé de l'air de triomphe des siens, qui eurent l'imprudence de se vanter de l'avoir amené à leurs fins, éprouvant un secret plaisir à déjouer le plan qu'il voyait ourdi autour de lui, après une longue hésitation pendant laquelle l'impératrice se livrait à de mortelles inquiétudes, tout à coup, il lui déclara un soir que le pape allait arriver, qu'il les couronnerait tous les deux, et qu'elle pouvait s'occuper sérieusement des préparatifs de cette cérémonie.

DEUX BONAPARTES

L'Empire d'Autriche conquis, les armées réunies des deux premiers souverains de l'Europe fuyant devant la nôtre, la retraite du czar, la demande de la paix faite par l'empereur François en personne, cette paix qui portait encore un caractère de modération, ces rois créés par nos victoires, ce mariage d'un simple gentilhomme français avec la fille d'une tête couronnée, enfin ce prompt retour du vainqueur qui permettait de concevoir l'espoir d'un solide repos, et peut-être ce besoin de conserver des illusions sur son maître, besoin inspiré par la vanité humaine qui n'aime point à rougir de celui auquel elle s'est soumise; tout cela excita de nouveau les admirations nationales, et ne favorisa que trop l'ambition du vainqueur.

En effet, l'empereur s'aperçut du progrès qu'il avait fait, et il conclut, avec quelque apparence de probabilité, que la gloire nous dédommagerait de toutes les pertes que le despotisme allait nous imposer. Il crut que les Français ne murmureraient point pourvu que leur esclavage fût brillant, et que nous ferions volontiers échange de toutes les libertés que la Révolution nous avait si péniblement acquises, contre les succès éblouissants qu'il parviendrait à nous procurer.

Enfin, et ce fut là le plus grand mal, il entrevit dans la guerre le moyen de nous distraire des réflexions que sa manière de gouverner devait tôt ou tard nous

inspirer, et il se la réserva pour nous étourdir, ou du moins nous réduire au silence. Comme il y était très habile, il n'en craignait pas les chances, et, quand il put la faire avec de si nombreuses armées et une artillerie si formidable, il n'y voyait plus guère de dangers qui lui fussent personnels; aussi, je me trompe peut-être, mais je crois qu'après la campagne d'Austerlitz, la guerre a plutôt été le résultat de son système que l'entraînement de son goût. La première, la véritable ambition de Napoléon a été le pouvoir, et il eût préféré la paix, si la paix avait dû accroître son autorité. Il y a dans l'esprit humain une tendance à perfectionner tout ce dont il s'occupe incessamment. L'empereur, toujours appliqué vers l'idée de grandir son pouvoir, l'a porté par tous les moyens possibles au plus haut degré, et, s'habituant à l'exercice continu de ses volontés, il devint bientôt de plus en plus ombrageux de la moindre opposition. Sa fortune renversant peu à peu devant lui toutes les phalanges européennes, il ne douta plus que son destin ne l'appelât à régler à son gré les intérêts de toutes les cours du continent. Dédaignant le mouvement général des opinions de son siècle, ne regardant plus la Révolution française, ce grand avertissement pour les rois, que comme un événement dont il pouvait exploiter les résultats à son profit, il parvint à mépriser ce cri de liberté que, par intervalle, les peuples avaient laissé échapper depuis vingt ans. Il crut, du moins, qu'il leur donnerait le change en achevant de détruire ce qui avait existé, pour le remplacer par des créations subites qui satisferaient, en apparence, cette ardeur pour l'égalité qu'il croyait, avec assez de fondement, la passion dominante du temps. Il tenta de faire de la Révolution française un simple jeu de fortune, une commotion inutile qui n'aurait déplacé que les individus. Combien de fois ne s'est-il pas servi de cette phrase spécieuse pour détourner les inquiétudes : « La Révolution française n'a rien à craindre, puisque c'est un soldat qui occupe le trône des Bourbons ». En même temps, il se présentait aux rois comme le protecteur des trônes : « car, disait-il, j'ai détruit les républiques ». Et cependant, son imagi-

nation rêvait je ne sais quel plan, à demi féodal, dont l'exécution, toujours dangereuse, puisqu'elle le forçait à la guerre, eut encore l'inconvénient de diminuer l'intérêt qu'il devait prendre à la France. Notre pays ne lui apparut bientôt qu'une grande province de l'empire qu'il voulait soumettre à sa puissance. Moins occupé de notre prospérité que de notre grandeur, qui dans le fond n'était que la sienne, il conçut le projet de rendre chacun des souverains étrangers feudataire de sa propre souveraineté. Il crut y parvenir en établissant sa famille sur différents trônes qui ressortissaient alors véritablement de lui, et on se convaincra de son projet si on veut lire attentivement la teneur des serments qu'il exigeait des rois ou des princes qu'il créait. « Je veux, disait-il quelquefois, arriver au point que les rois de l'Europe soient forcés d'avoir tous un palais dans l'enceinte de Paris, et qu'à l'époque du couronnement de l'empereur des Français, ils viennent l'habiter, assister à la cérémonie, et la rendre plus imposante par l'hommage qu'ils lui offriront. » Il me semble que c'était assez clairement annoncer l'intention de renouveler en 1806 l'empire de Charlemagne. Mais les temps étaient changés, et les lumières en s'étendant donnaient aux peuples des moyens de juger la manière dont ils seraient gouvernés. Aussi l'empereur s'aperçut-il que jamais la noblesse ne pourrait reprendre sur eux le crédit qui fut autrefois souvent un obstacle à l'autorité de nos rois, et il conçut rapidement l'idée. que c'était aujourd'hui des empiétements populaires qu'il fallait se défendre, et que la disposition des esprits devait le porter à suivre la route inverse à celle que, depuis quelques siècles, ne cessaient de tracer les rois. En effet si autrefois les grands avaient presque toujours gêné l'autorité royale, à présent cette même autorité avait besoin, au contraire, d'une création intermédiaire qui, dans le siècle libéral où nous nous trouvons, vint tout naturellement se ranger autour du souverain, pour réprimer la marche des prétentions populaires devenues nationales. De là, le rétablissement d'une noblesse, les majorats, le retour de quelques privilèges toujours prudemment répartis entre le grand seigneur pris dans

la véritable noblesse et le bourgeois qu'une volonté impériale anoblissait.

Tout démontre donc que l'empereur conçut ce projet d'une nouvelle féodalité façonnée d'après ses idées particulières. Mais, outre les obstacles que l'Angleterre ne cessa d'apporter à ses progrès, il se présenta encore une difficulté absolument inhérente à l'une des parties de son caractère. Il semble qu il y ait eu deux hommes réunis en lui. L'un, sans doute, plus gigantesque que grand, mais enfin prompt à concevoir, aussi prompt à exécuter et jetant à divers intervalles les bases du plan qu'il avait formé. Celui-là, mû par une pensée unique, semblait dégagé de toutes les impressions secondaires qui pouvaient arrêter ses projets; celui-là, si son but eût été le bien de l'humanité, avec les facultés qu'il déployait, serait devenu le plus grand homme qui ait paru sur la terre; mais encore, par l'étendue de sa pénétration et la ténacité de sa volonté, il en est demeuré le plus extraordinaire.

Le second Bonaparte, intimement attaché à l'autre comme une sorte de mauvaise conscience, dévoré d'inquiétude, sans cesse agité de soupçons, esclave des passions intérieures qui le pressaient toujours, et défiant, craignant tous les pouvoirs, redoutant même ceux qu'il avait créés. Si la nécessité des institutions se démontrait à lui, il était en même temps frappé des droits qu'elles donnaient aux individus, et, comme il arrivait à avoir peur de son propre ouvrage, il ne pouvait résister à la tentation de le détruire brin à brin. On lui a entendu dire, lorsqu'il eut refait les titres et donné des majorats à ses maréchaux : « Voilà des gens que j'ai faits indépendants; mais je saurai bien les retrouver, et les empêcher d'être ingrats ». Ainsi, quand la défiance qu'il avait des hommes agissait sur lui, alors entièrement livré à elle, il ne songeait plus qu'à les isoler les uns des autres. Il affaiblissait les liens des familles; il s'appliquait à favoriser les intérêts individuels au préjudice des intérêts généraux. Centre unique d'un cercle immense, il eût voulu que ce cercle contînt autant de rayons qu'il avait de sujets, afin qu'ils ne se touchassent qu'en lui. Ce soupçon jaloux dont il fut

incessamment poursuivi, s'accola, comme un ver rongeur, à toutes ses entreprises, et l'empêcha de fonder d'une manière solide aucune des créations que son imagination naturellement improvisatrice inventait continuellement.

Quoi qu'il en soit, après la campagne d'Austerlitz, enflé de ses succès et du culte que les peuples moitié éblouis, moitié soumis, lui rendirent, son despotisme commença à se développer avec plus d'intensité encore que par le passé. On sentit quelque chose de plus pesant dans le joug qu'il plaçait avec soin sur chaque citoyen; on baissait presque forcément la tête devant sa gloire: mais on s'aperçut, après, qu'il avait pris ses précautions pour qu'il ne fût plus permis de la relever. Il s'environna d'une pompe nouvelle qui devait mettre une plus grande distance entre lui et les autres hommes. Il prit, des usages allemands qu'il venait d'observer, toute l'étiquette des cours, qu'il considéra comme un esclavage journalier, et personne ne fut à l'abri de la dépendance minutieuse qu'il perfectionna avec soin. Il faut dire, à la vérité, que, sitôt après une campagne, il était en quelque sorte obligé de prendre ses précautions pour imposer silence aux prétentions qu'élevaient autour de lui les compagnons de ses succès, et, quand il était parvenu à les soumettre, il ne croyait pas devoir traiter avec plus de ménagements les autres classes de citoyens, d'une bien moindre importance à ses yeux. Les militaires, encore tout animés par la victoire, se plaçaient eux-mêmes dans une région orgueilleuse dont il était difficile de les faire descendre. J'ai conservé une lettre de M. de Rémusat, datée de Schönbrunn, qui peint fort bien l'enflure des généraux et les précautions qu'il fallait prendre pour vivre en paix avec eux. « Le métier de la guerre, me disait-il, donne au caractère une certaine sincérité, un peu crue, qui met à découvert les passions les plus envieuses. Nos héros, accoutumés à combattre ouvertement leurs ennemis, prennent l'habitude de ne plus rien voiler, et voient comme une bataille dans toutes les oppositions qu'ils rencontrent, de quelque genre qu'elles soient. C'est une chose curieuse que de les entendre parler de

qui n'est pas militaire et même ensuite les uns des autres; dépréciant les actions, faisant la part du hasard énorme pour autrui, déchirant les réputations que nous autres spectateurs croyons les mieux établies, et à notre égard si boursouflés de leur gloire encore toute chaude, qu'il faut bien de l'adresse et beaucoup de sacrifice de vanité, et de vanité même un peu fondée, pour parvenir à être supporté par eux. »

L'empereur s'aperçut de cette attitude un peu belligérante que rapportaient les officiers de l'armée. Il s'inquiétait peu qu'elle froissât la partie civile des citoyens, mais il ne voulait pas qu'elle vînt jusqu'à le gêner. Aussi, étant encore à Munich, il se crut obligé de réprimer l'arrogance de ses maréchaux, et, cette fois, son intérêt personnel le porta à employer vis-à-vis d'eux le langage de la raison. « Songez, leur dit-il, que je prétends que vous ne soyez militaires qu'à l'armée. Le titre de *Maréchal* est une dignité purement civile qui vous donne dans ma cour le rang honorable qui vous est dû, mais qui n'entraine après lui aucune autorité. Généraux sur le champ de bataille, soyez grands seigneurs autour de moi, et tenez à l'État par les liens purement civils que j'ai su vous créer, en vous décorant du titre que vous portez. »

Cet avertissement eût produit un plus solide effet, si l'empereur l'eût terminé par ces paroles : « Dans les camps, dans une cour, songez que partout votre premier devoir est d'être citoyens ». Il aurait tenu un pareil langage à toutes les classes dont il devait être le protecteur, en même temps que le maître, il aurait parlé la même langue à tous les Français et les aurait unis par cette nouvelle égalité qui ne s'oppose point aux distinctions accordées à la valeur. Mais Bonaparte, nous l'avons vu, a toujours craint les liens naturels et généreux, et la chaîne du despotisme est la seule qu'il ait cru pouvoir employer, parce qu'elle *serre* pour ainsi dire les hommes isolément sans leur laisser aucune relation entre eux.

(*Mémoires de Mme de Rémusat*; Calmann-Lévy, éditeurs.)

MARBOT

Marcelin de Marbot, né à La Rivière (Corrèze) en 1782, mort en 1854.

Mémoires du général baron de Marbot, 1891.

Marbot raconte très souvent des choses qu'il n'a pas vues, et parfois des choses inexactes, de pures inventions. Ce qui a fait le grand succès de ses *Mémoires*, ce sont les qualités propres du narrateur, la verve, l'esprit, le mouvement, la couleur, le sens de la réalité pittoresque, le don de la vie.

ÉPISODE D'INSPECTION

Les inspections générales rétablies par le premier Consul approchaient, et j'étais dans l'obligation d'être monté promptement, d'autant plus que nous devions être inspectés par le célèbre général Bourcier, qui avait une très grande réputation de sévérité. Je fus commandé pour aller au-devant de lui, avec un piquet de trente hommes. Il me reçut très bien, et me parla de mon père qu'il avait beaucoup connu, ce qui ne l'empêcha pas de me camper aux arrêts dès le lendemain. Voici à quel sujet: l'affaire est plaisante.

Un de nos capitaines, nommé B..., fort beau garçon, aurait été un de nos plus beaux hommes de l'armée, si ses mollets eussent été en harmonie avec le reste de sa personne: mais ses jambes ressemblaient à des échasses, ce qui était fort disgracieux avec le pantalon étroit, dit à la hongroise, que portaient alors les chasseurs. Pour parer à cet inconvénient, le capi-

taine B... s'était fait confectionner d'assez gros coussinets en forme de mollets, ce qui complétait sa belle tournure. Vous allez voir comment ces faux mollets me valurent des arrêts; mais ils n'en furent pas seuls la cause.

Les règlements prescrivaient aux officiers de laisser leurs chevaux à tous crins, comme ceux de la troupe. Notre colonel, M. Moreau, était toujours parfaitement monté; mais tous ses chevaux avaient la queue coupée; et, comme il craignit que le général Bourcier, conservateur sévère des règlements, ne lui reprochât de donner un mauvais exemple à ses officiers, il avait, pour le temps de l'inspection, fait attacher à tous ses chevaux de fausses queues si bien ajustées, qu'il fallait le savoir pour ne pas les croire naturelles. C'est à merveille. Nous allons à la manœuvre, à laquelle le général Bourcier avait convoqué le général Suchet, inspecteur d'infanterie, ainsi que le général Gudin, commandant la division territoriale, qu'accompagnait un nombreux et brillant état-major.

La séance fut très longue : presque tous les mouvements, exécutés au galop, se terminèrent par plusieurs charges des plus rapides. Je commandais un peloton du centre, faisant partie de l'escadron de M. B..., auprès duquel le colonel vint se placer. Ils se trouvaient donc à deux pas devant moi, lorsque les généraux s'avancèrent pour complimenter M. Moreau de la belle exécution des manœuvres. Mais que vois-je alors?... L'extrême rapidité des mouvements que nous venions de faire avait dérangé la symétrie de l'accessoire ajouté à la tenue du capitaine et du colonel. La fausse queue du cheval de celui-ci s'étant en partie détachée, le tronçon, composé d'un tampon de filasse, traînait presque à terre en forme de quenouille, tandis que les faux crins se trouvaient en l'air, à quelques pieds plus haut, et s'étalaient en éventail sur la croupe du cheval, lequel paraissait avoir une énorme queue de paon! Quant aux faux mollets de M. B..., pressés par les quartiers de la selle, ils avaient glissé en avant sans qu'il s'en aperçût et se dessinaient en ronde bosse sur les os des jambes, ce qui produisait un effet des plus bizarres, pendant

que le capitaine, se redressant fièrement sur son cheval, avait l'air de dire : « Regardez-moi, voyez comme je suis beau ! »

On a fort peu de gravité à vingt ans ; la mienne ne put résister au grotesque spectacle que j'avais là sous les yeux, et, malgré la présence imposante de trois généraux, je ne pus retenir un fou rire des plus éclatants. Je me tordais sur ma selle, je mordais la manche de mon dolman, rien n'y faisait ! Je riais, je riais à en avoir mal au côté. Alors l'inspecteur général, ignorant le motif de mon hilarité, me fait sortir des rangs pour me rendre aux *arrêts forcés*. J'obéis : mais, obligé de passer entre les chevaux du colonel et du capitaine, mes yeux se reportèrent malgré moi sur cette maudite queue, ainsi que sur ces mollets d'un nouveau genre, et me voilà repris d'un rire inextinguible que rien ne put arrêter.... Les généraux durent croire que j'étais devenu fou ! Mais dès qu'ils furent partis, les officiers du régiment, s'approchant du colonel et du capitaine B..., surent bientôt à quoi s'en tenir, et rirent comme moi, mais du moins plus à leur aise.

Le commandant Blancheville se rendit le soir au cercle de Mme Gudin. Le général Bourcier, qui s'y trouvait, ayant parlé de ce qu'il appelait mon équipée, M. Blancheville expliqua les motifs de mes irrésistibles éclats de rire. A ce récit, les généraux, les dames et tout l'état-major rirent aux larmes, et leur gaieté redoubla en voyant entrer le beau capitaine B..., qui, ayant convenablement replacé ses faux mollets, venait se pavaner dans cette brillante société, sans se douter qu'il était une des causes de cette hilarité. Le général Bourcier comprit que, s'il n'avait pu s'empêcher de rire aux éclats, au simple exposé du tableau que j'avais eu sous les yeux, il était naturel qu'un jeune sous-lieutenant n'eût pu se contenir, lorsqu'il avait été témoin d'un spectacle aussi ridicule. Il leva donc mes arrêts et m'envoya chercher à l'instant.

Dès que j'entrai dans le salon, l'inspecteur général et toute l'assemblée partirent d'un immense éclat de rire, auquel mes souvenirs du matin me firent prendre une large part, et la gaieté devint frénétique lorsqu'on vit

M. B..., qui seul en ignorait la cause, aller de l'un à l'autre demander de quoi il s'agissait, tandis que chacun regardait ses mollets.

(*Mémoires de Marbot*: Plon-Nourrit et Cie, éditeurs.)

ÉPISODE DE LA BATAILLE D'EYLAU

Je n'ai pas voulu interrompre la narration de la bataille d'Eylau pour vous dire ce qui m'advint dans ce terrible conflit; mais, pour vous mettre à même de bien comprendre ce triste récit, il faut que je remonte à l'automne de 1805, au moment où les officiers de la Grande Armée, faisant leurs préparatifs pour la bataille d'Austerlitz, complétaient leurs équipages. J'avais deux bons chevaux, j'en cherchais un troisième meilleur, un *cheval de bataille*. La chose était difficile à trouver, car, bien que les chevaux fussent infiniment moins chers qu'aujourd'hui, leur prix était encore fort élevé, et j'avais peu d'argent; mais le hasard me servit merveilleusement. Je rencontrai un savant allemand, nommé M. d'Aister, que j'avais connu lorsqu'il professait à Sorèze; il était devenu précepteur des enfants d'un riche banquier suisse, M. Schérer, établi à Paris et associé de M. Finguerlin. M. d'Aister m'apprit que M. Finguerlin, alors fort opulent et menant grand train, avait une nombreuse écurie, dans laquelle figurait au premier rang une charmante jument appelée Lisette, excellente bête du Mecklembourg, aux allures douces, légère comme une biche et si bien dressée qu'un enfant pouvait la conduire. Mais cette jument, lorsqu'on la montait, avait un défaut terrible et heureusement fort rare : elle mordait comme un bouledogue et se jetait avec furie sur les personnes qui lui déplaisaient, ce qui détermina M. Finguerlin à la vendre. Elle fut achetée pour le compte de Mme de Lauriston, dont le mari, aide de camp de l'Empereur, avait écrit de lui préparer un équipage de guerre. M. Finguerlin, en vendant la jument ayant omis de prévenir de son défaut, on trouva le soir même sous ses pieds un palefrenier auquel elle avait arraché les entrailles à belles

dents !... Mme de Lauriston, justement alarmée, demanda la rupture du marché. Non seulement elle fut prononcée, mais, pour prévenir de nouveaux malheurs, la police ordonna qu'un écriteau, placé dans la crèche de Lisette, informerait les acheteurs de sa férocité, et que tout marché concernant cette bête serait nul, si l'acquéreur ne déclarait par écrit avoir pris connaissance de l'avertissement.

Vous concevez qu'avec une pareille recommandation, la jument était très difficile à placer : aussi M. d'Aister me prévint-il que son propriétaire était décidé à la céder pour ce qu'on voudrait lui en donner. J'en offris mille francs, et M. Finguerlin me livra Lisette, bien qu'elle lui en eût coûté cinq mille. Pendant plusieurs mois, cette bête me donna beaucoup de peine : il fallait quatre ou cinq hommes pour la seller, et l'on ne parvenait à la brider qu'en lui couvrant les yeux et en lui attachant les quatre jambes ; mais, une fois qu'on était placé sur son dos, on trouvait une monture vraiment incomparable....

Cependant, comme, depuis qu'elle m'appartenait, elle avait déjà mordu plusieurs personnes et ne m'avait point épargné, je pensais à m'en défaire, lorsque, ayant pris à mon service François Woirland, homme qui ne doutait de rien, celui-ci, avant d'approcher Lisette, dont on lui avait signalé le mauvais caractère, se munit d'un gigot rôti bien chaud, et, lorsque la bête se jeta sur lui pour le mordre, il lui présenta le gigot qu'elle saisit entre ses dents ; mais, s'étant brûlé les gencives, le palais et la langue, la jument poussa un cri, laissa tomber le gigot et dès ce moment fut soumise à Woirland qu'elle n'osa plus attaquer. J'employai le même moyen et j'obtins un pareil résultat. Lisette, docile comme un chien, se laissa très facilement approcher par moi et par mon domestique : elle devint même un peu plus traitable pour les palefreniers de l'état-major, qu'elle voyait tous les jours ; mais malheur aux étrangers qui passaient auprès d'elle ! Je pourrais citer vingt exemples de sa férocité, je me bornerai à un seul.

Pendant le séjour que le maréchal Augereau fit au

château de Bellevue, près de Berlin, les domestiques de l'état-major, s'étant aperçus que lorsqu'ils allaient dîner, quelqu'un venait prendre les sacs d'avoine laissés dans l'écurie, engagèrent Woirland à laisser près de la porte Lisette détachée. Le voleur arrive, se glisse dans l'écurie, et déjà il emportait un sac, lorsque la jument, le saisissant par la nuque, le traîne au milieu de la cour, où elle lui brise deux côtes en le foulant aux pieds. On accourt aux cris affreux poussés par le voleur, que Lisette ne voulut lâcher que lorsque mon domestique et moi l'y contraignîmes, car, dans sa fureur, elle se serait ruée sur tout autre. La méchanceté de cet animal s'était accrue depuis qu'un officier de housards saxons, dont je vous ai parlé, lui avait traîtreusement fendu l'épaule d'un coup de sabre sur le champ de bataille d'Iéna.

Telle était la jument que je montais à Eylau, au moment où les débris du corps d'armée du maréchal Augereau, écrasés par une grêle de mitraille et de boulets, cherchaient à se réunir auprès du grand cimetière. Vous devez vous souvenir que le 14ᵉ de ligne était resté seul sur un monticule qu'il ne devait quitter que par ordre de l'Empereur. La neige ayant cessé momentanément, on aperçut cet intrépide régiment qui, entouré par l'ennemi, agitait son aigle en l'air pour prouver qu'il tenait toujours et demandait du secours. L'Empereur, touché du magnanime dévouement de ces braves gens, résolut d'essayer de les sauver, en ordonnant au maréchal Augereau d'envoyer vers eux un officier chargé de leur dire de quitter le monticule, de former un petit carré et de se diriger vers nous, tandis qu'une brigade de cavalerie marcherait à leur rencontre pour seconder leurs efforts.

C'était avant la grande charge faite par Murat; il était presque impossible d'exécuter la volonté de l'Empereur, parce qu'une nuée de Cosaques nous séparant du 14ᵉ de ligne, il devenait évident que l'officier qu'on allait envoyer vers ce malheureux régiment serait tué ou pris avant d'arriver jusqu'à lui. Cependant, l'ordre étant *positif*, le maréchal dut s'y conformer.

Il était d'usage, dans l'armée impériale, que les aides de camp se plaçassent en file à quelques pas de leur général, et que celui qui se trouvait en tête marchât le premier, puis vînt se placer à la queue lorsqu'il avait rempli sa mission, afin que, chacun portant un ordre à son tour, les dangers fussent également partagés. Un brave capitaine de génie, nommé Froissard, qui, bien que n'étant pas aide de camp, était attaché au maréchal, se trouvant plus près de lui, fut chargé de porter l'ordre du 14ᵉ. M. Froissard partit au galop : nous le perdîmes de vue au milieu des Cosaques, et jamais nous ne le revîmes ni ne sûmes ce qu'il était devenu. Le maréchal, voyant que le 14ᵉ de ligne ne bougeait pas, envoya un officier nommé David : il eut le même sort que Froissard, nous n'entendîmes plus parler de lui !... Il est probable que tous les deux, ayant été tués et dépouillés, ne purent être reconnus au milieu des nombreux cadavres dont le sol était couvert. Pour la troisième fois le maréchal appelle : « L'officier à marcher ! » — C'était mon tour !...

En voyant approcher le fils de son ancien ami, et, j'ose le dire, son aide de camp de prédilection, la figure du bon maréchal fut émue, ses yeux se remplirent de larmes, car il ne pouvait se dissimuler qu'il m'envoyait à une mort presque certaine : mais il fallait obéir à l'Empereur ; j'étais soldat, on ne pouvait faire marcher un de mes camarades à ma place, et je ne l'eusse pas souffert : c'eût été me déshonorer. Je m'élançai donc ! Mais, tout en faisant le sacrifice de ma vie, je crus devoir prendre les précautions nécessaires pour la sauver. J'avais remarqué que les deux officiers partis avant moi avaient mis le sabre à la main, ce qui me portait à croire qu'ils avaient le projet de se défendre contre les Cosaques qui les attaqueraient pendant le trajet, défense irréfléchie selon moi, puisqu'elle les avait forcés à s'arrêter pour combattre une multitude d'ennemis qui avaient fini par les accabler. Je m'y pris donc autrement, et, laissant mon sabre au fourreau, je me considérai comme un cavalier qui, voulant gagner un prix de course, se dirige le plus

rapidement possible et par la ligne la plus courte vers le but indiqué, sans se préoccuper de ce qu'il y a, ni à droite ni à gauche, sur son chemin. Or, mon but étant le monticule occupé par le 14e de ligne, je résolus de m'y rendre sans faire attention aux Cosaques, que j'annulai par ma pensée.

Ce système me réussit parfaitement. Lisette, plus légère qu'une hirondelle, et volant plus qu'elle ne courait, dévorait l'espace, franchissant les monceaux de cadavres d'hommes et de chevaux, les fossés, les affûts brisés, ainsi que les feux mal éteints des bivouacs. Des milliers de Cosaques éparpillés couvraient la plaine. Les premiers qui m'aperçurent firent comme des chasseurs dans une traque, lorsque, voyant un lièvre, ils s'annoncent mutuellement sa présence par les cris : « A vous ! à vous !... » Mais aucun de ces Cosaques n'essaya de m'arrêter, d'abord à cause de l'extrême rapidité de ma course, et probablement aussi parce qu'étant en très grand nombre, chacun d'eux pensait que je ne pourrais éviter ses camarades placés plus loin. Si bien que j'échappai à tous et parvins au 14e de ligne, sans que moi ni mon excellente jument eussions reçu la moindre égratignure !

Je trouvai le 14e formé en carré sur le haut du monticule ; mais, comme les pentes de terrain étaient fort douces, la cavalerie ennemie avait pu exécuter plusieurs charges contre le régiment français, qui, les ayant vigoureusement repoussées, était entouré par un cercle de cadavres de chevaux et de dragons russes, formant une espèce de rempart, qui rendait désormais la position presque inaccessible à la cavalerie, car, malgré l'aide de nos fantassins, j'eus beaucoup de peine à passer par-dessus ce sanglant et affreux retranchement. J'étais enfin dans le carré ! — Depuis la mort du colonel Savary, tué au passage de l'Ukra, le 14e était commandé par un chef de bataillon. Lorsque, au milieu d'une grêle de boulets, je transmis à ce militaire l'ordre de quitter sa position pour tâcher de rejoindre le corps d'armée, il me fit observer que l'artillerie ennemie, tirant depuis une heure sur le 14e, lui avait fait éprouver de telles pertes que la poignée

de soldats qui lui restait serait infailliblement exterminée si elle descendait en plaine ; qu'il n'aurait d'ailleurs pas le temps de préparer l'exécution de ce mouvement puisqu'une colonne d'infanterie russe, marchant sur lui, n'était plus qu'à cent pas de nous.

« Je ne vois aucun moyen de sauver le régiment, dit le chef de bataillon : retournez vers l'Empereur, faites-lui les adieux du 14e de ligne, qui a fidèlement exécuté ses ordres, et portez-lui l'aigle qu'il nous avait donnée et que nous ne pouvons plus défendre ; il serait trop pénible en mourant de la voir tomber aux mains des ennemis ! » Le commandant me remit alors son aigle, que les soldats, glorieux débris de cet intrépide régiment, saluèrent pour la dernière fois des cris de : *Vive l'Empereur !...* eux qui allaient mourir pour lui ! C'était le *Cæsar, morituri te salutant !* de Tacite : mais ce cri était ici poussé par des héros !

Les aigles d'infanterie étaient fort lourdes, et leur poids se trouvait augmenté d'une grande et forte hampe en bois de chêne, au sommet de laquelle on les fixait. La longueur de cette hampe m'embarrassait beaucoup, et, comme ce bâton, dépourvu de son aigle, ne pouvait constituer un trophée pour les ennemis, je résolus, avec l'assentiment du commandant, de le briser pour n'emporter que l'aigle ; mais, au moment où, du haut de ma selle, je me penchais le corps en avant pour avoir plus de force pour arriver à séparer l'aigle de la hampe, un des nombreux boulets que nous lançaient les Russes traversa la corne de derrière de mon chapeau à quelques lignes de ma tête !... La commotion fut d'autant plus terrible que mon chapeau, étant retenu par une forte courroie de cuir fixée sous le menton, offrait plus de résistance au coup. Je fus comme anéanti, mais ne tombai pas de cheval. Le sang me coulait par le nez, les oreilles et même par les yeux ; néanmoins j'entendais encore, je voyais, je comprenais et conservais toutes mes facultés intellectuelles, bien que mes membres fussent paralysés au point qu'il m'était impossible de remuer un seul doigt !...

Cependant, la colonne d'infanterie russe que nous

venions d'apercevoir abordait le monticule; c'étaient des grenadiers, dont les bonnets garnis de métal avaient la forme de mitres. Ces hommes, gorgés d'eau-de-vie, et en nombre infiniment supérieur, se jetèrent avec furie sur les faibles débris de l'infortuné 14[e], dont les soldats ne vivaient, depuis quelques jours, que de pommes de terre et de neige fondue; encore, ce jour-là n'avaient-ils pas eu le temps de préparer ce misérable repas!... Néanmoins nos braves Français se défendirent vaillamment avec leurs baïonnettes, et, lorsque le carré eut été enfoncé, ils se groupèrent en plusieurs pelotons et soutinrent fort longtemps ce combat disproportionné.

Durant cette affreuse mêlée, plusieurs des nôtres, afin de n'être pas frappés par derrière, s'adossèrent aux flancs de ma jument, qui, contrairement à ses habitudes, restait fort impassible. Si j'eusse pu remuer, je l'aurais portée en avant pour l'éloigner de ce champ de carnage; mais il m'était absolument impossible de serrer les jambes pour faire comprendre ma volonté à ma monture!... Ma position était d'autant plus affreuse que, ainsi que je l'ai déjà dit, j'avais conservé la faculté de voir et de penser.... Non seulement on se battait autour de moi, ce qui m'exposait aux coups de baïonnette, mais un officier russe, à la figure atroce, faisait de constants efforts pour me percer de son épée, et, comme la foule des combattants l'empêchait de me joindre, il me désignait du geste aux soldats qui l'environnaient et qui, me prenant pour le chef des Français, parce que j'étais seul à cheval, tiraient sur moi par-dessus la tête de leurs camarades, de sorte que de très nombreuses balles sifflaient constamment à mes oreilles. L'une d'elles m'eût certainement ôté le peu de vie qui me restait, lorsqu'un incident terrible vint m'éloigner de cette affreuse mêlée.

Parmi les Français qui s'étaient adossés au flanc gauche de ma jument, se trouvait un fourrier que je connaissais pour l'avoir vu souvent chez le maréchal, dont il copiait les états de situation. Cet homme, attaqué et blessé par plusieurs grenadiers ennemis, tomba sous le ventre de Lisette et saisissait ma jambe

pour tâcher de se relever, lorsqu'un grenadier russe, dont l'ivresse rendait les pas fort incertains, ayant voulu l'achever en lui perçant la poitrine, perdit l'équilibre, et la pointe de sa baïonnette mal dirigée vint s'égarer dans mon manteau gonflé par le vent. Le Russe, voyant que je ne tombais pas, laissa le fourrier pour me porter une infinité de coups d'abord inutiles, mais dont l'un, m'atteignant enfin, traversa mon bras gauche, dont je sentis avec un plaisir affreux couler le sang tout chaud.... Le grenadier russe, redoublant de fureur, me portait encore un coup, lorsque, la force qu'il y mit le faisant trébucher, sa baïonnette s'enfonça dans la cuisse de ma jument, qui, rendue par la douleur à ses instincts féroces, se précipita sur le Russe et d'une seule bouchée lui arracha avec ses dents le nez, les lèvres, les paupières, ainsi que toute la peau du visage, et en fit une *tête de mort vivante* et toute rouge!... C'était horrible à voir! Puis, se jetant avec furie au milieu des combattants, Lisette, ruant et mordant, renverse tout ce qu'elle rencontre sur son passage!... L'officier ennemi qui avait si souvent essayé de me frapper ayant voulu l'arrêter par la bride, elle le saisit par le ventre, et, l'enlevant avec facilité, elle l'emporta hors de la mêlée, au bas du monticule, où, après lui avoir arraché les entrailles à coups de dents et broyé le corps sous ses pieds, elle le laissa mourant sur la neige!... Reprenant ensuite le chemin par lequel elle était venue, elle se dirigea au triple galop vers le cimetière d'Eylau. Grâce à la selle à la housarde dans laquelle j'étais assis, je me maintins à cheval.

(*Ibid.*)

ASSAUT DE RATISBONNE

Le maréchal Lannes ayant été prévenu que tout était prêt pour l'attaque, nous retournâmes vers Ratisbonne, pendant que l'Empereur remontait sur le monticule d'où il pouvait être témoin de l'assaut. Les divers corps d'armée rangés autour de lui attendaient en silence ce qui allait se passer.

Notre artillerie ayant complètement abattu la maison du rempart, ses débris tombés dans le fossé formaient un talus assez praticable, mais dont le sommet était encore de huit à dix pieds moins élevé que le mur du côté de la ville : il fallait donc placer des échelles sur ces décombres pour gagner le haut du rempart. Elles étaient aussi nécessaires pour descendre de la promenade dans le fossé, car il n'existait aucune rampe de ce côté, En arrivant à la grange derrière laquelle la division Morand, commandée pour l'attaque, était abritée du feu de la place, le maréchal Lannes ayant demandé cinquante hommes de bonne volonté pour marcher à la tête de la colonne et planter les échelles, afin de monter les premiers à l'assaut, il s'en présenta un nombre infiniment supérieur, qu'il fallut réduire à celui prescrit par le maréchal. Ces braves, conduits par des officiers choisis, partent avec une ardeur admirable; mais, à peine ont-ils dépassé les murs de la grange qui les abritait, qu'assaillis par une grêle de balles, ils furent presque tous couchés par terre!... Quelques-uns seulement parvinrent à descendre de la promenade dans le fossé; mais le canon les mit bientôt hors de combat, et les débris de cette première colonne vinrent, tout sanglants, rejoindre la division derrière la grange protectrice....

Cependant à la voix du maréchal Lannes et du général Morand, cinquante nouveaux volontaires se présentent, prennent les échelles et marchent vers les fossés; mais dès que, arrivés sur la promenade, ils sont aperçus par l'ennemi, un feu plus terrible encore que le premier détruit presque entièrement cette seconde colonne!... Ces deux échecs consécutifs ayant refroidi l'ardeur des troupes, personne ne bougea plus lorsque, pour la troisième fois, le maréchal demanda des hommes de *bonne volonté*! Il aurait pu commander à une ou plusieurs compagnies de marcher, et certainement elles eussent obéi; mais il savait par expérience l'énorme différence qui existe entre ce que le soldat fait par obéissance et ce qu'il fait par élan. Pour braver cet immense péril, des *volontaires* étaient infiniment préférables à une troupe *commandée*. Mais vainement le

maréchal renouvelle son appel aux plus *braves* de la *brave* division Morand; vainement il leur fait observer que l'Empereur et toute la grande armée les contemplent; on ne lui répond que par un morne silence, tant chacun avait la conviction que dépasser les murs de la grange, sous les feux de l'ennemi, c'était courir à une mort *certaine*!... Alors l'intrépide Lannes s'écrie : « Eh bien! je vais vous faire voir qu'avant d'être maréchal j'ai été grenadier et le suis encore!... » Il saisit une échelle, l'enlève, et veut la porter vers la brèche.... Ses aides de camp cherchent à l'en empêcher, mais il résiste et s'indigne contre nous! .. Je me permis alors de lui dire : « Monsieur le maréchal, vous ne voudriez pas que nous fussions déshonorés, et nous le serions si vous receviez la plus légère blessure en portant une échelle contre le rempart, avant que tous vos aides de camp aient été tués!... » Alors, malgré ses efforts, je lui arrachai le bout de l'échelle qu'il tenait et le plaçai sur mon épaule, pendant que de Viry prenait l'autre extrémité et que nos camarades, se réunissant par couples, prenaient aussi des échelles.

A la vue d'un maréchal de l'Empire disputant avec ses aides de camp à qui monterait le premier à l'assaut, un cri d'enthousiasme s'éleva dans toute la division! Officiers et soldats voulurent marcher en tête, et, réclamant cet honneur, ils nous poussaient, mes camarades et moi, en cherchant à s'emparer des échelles; mais, en les cédant, nous aurions eu l'air d'avoir joué une comédie pour exciter l'élan des troupes : *le vin etait tiré, il fallait le boire*, quelque amer qu'il pût être!... Le maréchal le comprit et nous laissa faire, bien qu'il s'attendît à voir exterminer une grande partie de son état-major qui devait marcher en tête de cette périlleuse attaque!...

Je vous ai déjà dit que mes camarades, quoique tous fort braves, manquaient d'expérience et principalement de ce qu'on nomme le *tact militaire*. Je m'emparai donc sans façon du commandement de la petite colonne : la gravité des circonstances m'y autorisait, et il ne me fut refusé par personne. J'organisai derrière la grange le détachement qui devait nous suivre. J'avais attribué

la destruction des deux premières colonnes à l'imprudence avec laquelle ceux qui les conduisaient avaient aggloméré les soldats dont elles se composaient, circonstance qui présentait un double inconvénient : d'abord, elle facilitait le tir des ennemis, toujours infiniment plus meurtrier sur une masse que sur des hommes isolés ; en second lieu, nos grenadiers, chargés d'échelles, n'ayant formé qu'un seul groupe, et s'étant embarrassés les uns les autres, leur marche n'avait pu être assez rapide pour les soustraire promptement au feu des Autrichiens. En conséquence, je décidai que de Viry et moi, qui portions la première échelle, partirions d'abord seuls en courant : que la seconde échelle nous suivrait à vingt pas de distance, et ainsi de suite pour les autres ; qu'arrivés sur la promenade les échelles seraient placées à cinq pieds l'une de l'autre, afin d'éviter la confusion ; que, descendus dans le fossé, on laisserait les échelles numéros *pairs* dressées contre le mur de la promenade, pour que les troupes pussent nous suivre sans retard ; que les échelles numéros *impairs* seraient enlevées et portées rapidement sur la brèche, où nous les poserions seulement à un pied de distance entre elles, tant à cause du peu de largeur du passage que pour aborder avec plus d'ensemble le haut du rempart et repousser les assiégés qui voudraient nous précipiter en bas. Ces explications bien données et bien comprises, le maréchal Lannes, qui les approuvait, s'écria : « Partez, mes enfants, et Ratisbonne est enlevé !... »

A ce signal, de Viry et moi nous élançons, traversons la promenade en courant, et plongeons notre échelle dans le fossé, où nous descendons. Nos camarades et cinquante grenadiers nous suivent.... En vain le canon de la place tonne, la fusillade roule, les biscaïens frappent les arbres et les murs ; comme il est fort difficile d'ajuster des individus isolés, allant très rapidement et espacés de vingt en vingt pas, nous arrivâmes dans le fossé sans qu'aucun des hommes de la petite colonne fût blessé !... Les échelles désignées d'avance étant enlevées, nous les portons au sommet des décombres de la maison abattue, et, les appuyant contre

le parapet, nous nous élançons vers le rempart!...

Je montais en tête d'une des premières échelles; Labédoyère, qui gravissait celle à côté de moi, sentant que la base en était mal assujettie sur les décombres, me prie de lui donner la main pour le soutenir, et nous parvenons enfin tous les deux sur le haut du rempart, à la vue de l'Empereur et de toute l'armée, qui nous salue d'une immense acclamation!... Ce fut un des plus beaux jours de ma vie!... MM. de Viry et d'Albuquerque nous joignirent en un instant, ainsi que les autres aides de camp et les cinquante grenadiers; enfin, un régiment de la division Morand se dirigeait vers le fossé au pas de course.

Les chances de la guerre sont parfois bizarres!... Les deux premières colonnes françaises avaient été détruites avant d'arriver au pied de la brèche, tandis que la troisième n'éprouva aucune perte: mon ami de Viry seul fut atteint par une balle qui enleva un bouton de sa pelisse. Cependant, si les ennemis placés sur le parapet eussent conservé assez de présence d'esprit pour fondre la baïonnette en avant sur Labédoyère et sur moi, il est plus que probable qu'ils nous eussent accablés par leur nombre et tués ou rejetés dans le fossé: mais les Autrichiens perdent très facilement la tête : notre audace et la vivacité de l'attaque les étonnèrent tellement, qu'en nous voyant courir sur la brèche, ils ralentirent d'abord leur feu et cessèrent bientôt de tirer. Non seulement pas une de leurs compagnies ne marcha contre nous, mais toutes s'éloignèrent dans la direction opposée au point que nous venions d'enlever!...

(*Ibid.*)

Mon cher Général

si je n'avais pris des engagements
je serais heureux de recevoir
un aide de camp de votre main.
mais je ne le puis –
j'irai demain vous voir à 11 h.
avant d'entrer au comité –
on m'a chargé à Neuilly de
vous parler d'une affaire très
simple, mais à laquelle on attache
de l'importance. il s'agit d'une
autorisation de remplacement.

tout à vous

Gal Marbot

Mardi 27 Mai

II

ÉCRIVAINS ET ORATEURS POLITIQUES

PROUDHON

Pierre-Joseph Proudhon, né à Besançon en 1809, mort en 1865.

La Philosophie de la Misère, 1846; *les Idées révolutionnaires*, 1849; *de la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, 1858; *la Guerre et la Paix*, 1861.

Proudhon combattit le socialisme autoritaire en y opposant, d'une part, le mutualisme, et, de l'autre, l' « anarchisme. » Pour lui, la société idéale consiste en associations libres, substituées à l'État et organisées de telle façon que tout gouvernement politique soit aboli. Dialecticien très vigoureux, très subtil, et qui ne craint ni le paradoxe, ni même le sophisme, son œuvre fut surtout critique et destructive. Comme écrivain, il a beaucoup de nerf et d'éclat, mais, bien souvent, un style et un ton de déclamateur.

Paris 13 mars 854.

Monsieur d'Alton-Shée,

J'ai à faire un travail assez important sur l'exploitation des chemins de fer. Il ne s'agit ni d'une critique, ni d'une reprise par l'État : je ne dois m'occuper que des économies à réaliser sur le mode d'exploitation, et cela, dans l'intérêt le plus grand des Cies et de leurs actionnaires, et s'il y a lieu, du public.

J'ai donc pensé que vous pourriez peut-être m'aider à obtenir les renseignements dont j'ai besoin, en tant du moins que cette communication ne vous semblera pas incompatible avec vos devoirs d'administrateur.

Si vous aviez l'obligeance de m'assigner un rendez-vous, je vous présenterais le détail des questions que j'aurais à poser ; questions toutes de statistique, et roulant sur des faits et des chiffres, la plupart déjà acquis à la publicité.

En me procurant ces documents, vous me rendrez un service essentiel, et peut-être ne serez-vous pas moins utile à la cause générale du progrès.

Je vous demande pardon de mon importunité et suis, en attendant votre réponse, votre tout dévoué

P.-J. Proudhon.

LA RÉVOLUTION FONDE L'IMMANENCE ET LA RÉALITÉ DE LA JUSTICE

§

Point de religion, point de morale, a dit la raison des peuples dans la période religieuse de l'histoire; et nous venons de voir comment la religion, faisant de Dieu le sujet de la morale, aboutit à la négation de l'humanité.

Or, point d'humanité, point de morale; il ne reste que le symbolisme du culte, l'arbitraire de l'Église et l'ignominie de sa discipline. Et nous pouvons dès à présent comprendre comment la période de religion a dû être la période de l'immoralité.

Sous le paganisme, la religion se bornait à donner caution d'une morale qui n'était définie nulle part; et, faute d'une science des mœurs, la société antique a succombé.

Depuis l'établissement du christianisme, la religion s'est efforcée de suppléer par l'office de pénitence cette science toujours ignorée: et nous sommes témoins que la civilisation s'affaisse de nouveau.

En vain, pour la refaire, jurisconsultes et philosophes, savants et lettrés, mystiques et utilitaires, lui apportent le tribut de leurs veilles; en vain, pour séduire les consciences par l'attrait de la rationalité, ils simplifient la théodicée ou la suppriment. Comme ils ne sortent pas du système, comme c'est toujours une Justice divine ou une Justice d'État qu'ils proposent, on ne les écoute pas; ils ennuient.

Le moment ne serait-il pas venu de changer l'hypothèse, de chercher la règle et la garantie des mœurs non plus dans une révélation transcendante, mais dans la considération de nous-mêmes, et, après l'avoir trouvée, de nous résigner à être honnêtes sans motif de religion, ne fût-ce que pour le plaisir de l'honnêteté?

Ce qui motive ma foi à la Révolution, c'est que je la trouve logique, comme le christianisme le fut à l'heure de son institution, comme le polythéisme l'avait été

2 000 ans avant lui. La Révolution est mieux que logique, elle est vraie. Fondée sur l'expérience de l'histoire, dégagée de tout illuminisme, elle possède tous les caractères de la certitude, la réalité, l'universalité et l'observabilité.

Considérez sa marche, et la manière dont elle a fait son entrée dans le monde.

§

Après un traitement de dix-huit siècles, le christianisme avait laissé la société dans un état aussi déplorable que celui où il l'avait prise; on peut même dire que la situation s'était aggravée de tout ce que l'impuissance religieuse prêtait de ténacité au désordre. Ce que le Christ n'a pu faire, quel homme oserait l'entreprendre?

Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Il faut que la conscience humaine soit robuste, vous l'avouerez, pour résister à une si longue déception. Dix-huit siècles, après les vingt du polythéisme gréco-latin, et les cinquante ou soixante des Égyptiens et des Mages !...

Ce n'est pas l'humanité qui a manqué à la foi, se dit la Révolution : c'est la foi qui a manqué à l'humanité. Cessons d'attribuer plus longtemps à une cause interne l'immoralité qui nous tue; cette cause est autre que nous, elle est accidentelle et externe. Cessons pareillement d'attendre d'une sagesse surhumaine la lumière que notre gouverne réclame : l'homme et la société ne sont pas plus difficiles à pénétrer que la nature.

Et la voilà qui d'emblée met le vice et le crime sur le compte de l'ignorance, de la superstition, de la misère, de la mauvaise économie, des mauvais gouvernements, et qui appelle de la révélation à la Raison.

« Considérant, dit la déclaration du 3 septembre 1791, que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, etc. »

Les déclarations du 24 juin 1793 et de 1848 répètent la même chose. Celles de juillet-août 1789, 15 et 16 fé-

vrier 1793, 5 fructidor an III (25 août 1795) renferment implicitement les mêmes idées. Quant aux constitutions du consulat et de l'empire, quant à la charte de 1814 et à celle de 1830, si elles ne les ont pas reproduites, c'est qu'il ne pouvait leur convenir de faire la critique des gouvernements.

Pour moi, j'avoue que cette façon de procéder me semble décisive autant que rationnelle. *A priori*, ainsi qu'il résulte de la notion de l'être et de ses modes, il implique contradiction que l'homme et la société ne possèdent pas en eux-mêmes la loi de leurs mœurs (Déf. 1re); — *a posteriori*, l'hypothèse qui attribue au sujet humain la corruption de lui-même, et qui règne, suivant le calcul des Egyptiens et des Orientaux, depuis plus de 8 000 ans, n'a engendré que corruption et hypocrisie. Donc, *conclusum est adversus theologos*, il faut changer de système.

La source du mal reportée du dedans au dehors, reste à trouver le remède. A qui s'adresse la Révolution?

Le clergé accusait les révolutionnaires d'athéisme. C'était soulever une question dangereuse, insoluble, et qui faisait perdre de vue la véritable. Comment une assemblée de législateurs formés à l'école de la science et de la philosophie expérimentale eût-elle pu s'engager dans une discussion théologique, dire s'il y avait ou s'il n'y avait pas un Être suprême, quel était cet Être, et quels rapports l'humanité soutenait avec lui?... La Révolution écarta donc l'idée théologique, mais sans la nier ni l'admettre, et sauf à y revenir ultérieurement, s'il y avait lieu, et sous bénéfice d'inventaire.

C'est ce qui résulte de l'ensemble des déclarations. Celles des 3 septembre 1791, 24 juin 1793 et 25 août 1795 se placent sous l'invocation de l'Être suprême: mais celles de juillet-août 89, 13 décembre 99, n'en disent mot. Quand aux constitutions de l'empire, de 1814 et 1830, elles se bornent, en salariant le culte, à appliquer le principe de la liberté religieuse, sans faire la moindre mention de la divinité.

Cela même, direz-vous, est de l'athéisme. — Entendons-nous. La Révolution, en écartant avec le péché originel l'hypothèse de Dieu, ne la nie pas en elle-même :

interprète du droit social et de la raison scientifique, elle ne se croit pas qualité suffisante pour nier ou affirmer ce qui dépasse la raison et l'expérience. Restant dans la sphère des manifestations humaines, elle se borne à dire que l'idée de Dieu est étrangère à la morale humaine, qu'elle est même nuisible à la morale : non que Dieu soit mauvais en soi, qu'y a-t-il de mauvais en soi? mais parce que son intervention dans les affaires de l'humanité n'y produit que du mal, par les conséquences, les abus, les superstitions et le relâchement qu'elle entraîne.

La Révolution était trop sage pour toucher à des idées de cette espèce. Elle savait qu'avant elle tous les fondateurs et réformateurs de sociétés s'étaient attachés, dans l'intérêt de la morale, à épurer l'idée divine. Tel est le Dieu, disait-on, telle sera la société. N'est-ce pas ce que font encore aujourd'hui les religionnaires dissidents, qui, jugeant le Dieu-Christ au-dessous de l'époque actuelle, poursuivent une détermination théologique plus en rapport avec la susceptibilité de leur raison et l'étendue de leurs lumières? La Révolution avait observé, au contraire, que la qualité ou perfection du sujet divin est chose à peu près insignifiante ; qu'il peut être indifféremment ange, homme, étoile ou phallus, pourvu qu'il obtienne le respect ; que c'est par le respect ou la religion qu'il inspire qu'il exerce son action sur la morale : et c'est contre la religion en tant qu'élément de moralité que la Révolution se prononçait.

En résumé, la Révolution a positivement entendu affranchir la morale de tout mélange mystique : par là elle s'est radicalement séparée, non seulement du christianisme, mais de toute religion, passée, présente et à venir. Il faut que la rage de théologiser soit grande, pour que des zélateurs de cette Révolution aient pu y découvrir qu'elle émanait en droite ligne du dogme chrétien !

§

L'homme reste donc ; à lui de nous fournir le sujet de la Justice, principe, règle et sanction de ses mœurs.

Placé en face de la nature, l'homme, par sa supériorité morale et le déploiement de ses facultés, engendre de lui-même son droit sur les choses;

Par son activité, il crée son droit à l'exploitation de la terre, dont il fait son domaine, et par le travail son droit à l'appropriation;

Par sa raison, il crée son droit à la science et à la manifestation de sa pensée.

Par les affections de son cœur, il crée son droit à la famille et aux affections qui en découlent.

Mais, placé en face de l'homme, quel sera le droit de l'homme? que peut-il être? Ce ne sera pas une action, comme celle que l'homme exerce sur les choses et sur les animaux eux-mêmes; une telle action produirait aussitôt le conflit, constaterait le néant de son droit.

Le droit de l'homme vis-à-vis de l'homme ne peut être que le droit au respect.

Mais qui déterminera, dans le cœur, ce respect?

La crainte de Dieu, répond le législateur antique.

L'intérêt de la société, répondent les novateurs modernes, athées ou non athées.

C'est toujours placer la cause du respect, partant le principe du droit et de la Justice, hors de l'homme, et conséquemment nier ce principe même, en détruire la condition *sine qua non*, l'innéité, l'immanence. Une Justice qui se réduit pour l'homme à l'obéissance sort de la vérité; c'est une fiction.

Que reste-t-il donc, puisque nous ne pouvons nous passer de Justice, puisque cette Justice doit être en nous quelque chose d'immanent et de réel, et que, d'après les manifestations de la conscience universelle et les axiomes de la science (ax. 2, 3, 6), il ne se peut que la Justice ne soit quelque chose?

Il reste que la Justice soit la première et la plus essentielle de nos facultés; une faculté souveraine, pour cela même la plus difficile à connaître, la faculté de sentir et d'affirmer notre dignité, par conséquent de la vouloir et de la défendre, aussi bien en la personne d'autrui qu'en notre propre personne.

Il reste, dis-je, que l'homme soit constitué de telle façon que, nonobstant les passions qui l'agitent et dont

sa destinée est de se rendre maître, nonobstant les motifs de sympathie, d'intérêt commun, d'amour, de rivalité, de haine, de vengeance même, qu'il peut avoir vis-à-vis de tel ou tel individu, il éprouve en sa présence, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, un certain respect que son orgueil même ne saurait vaincre.

Sentir et affirmer notre dignité, d'abord dans tout ce qui nous est propre, puis dans la personne du prochain, et cela sans retour d'égoïsme comme sans considération aucune de divinité ou de communauté ; voilà le *droit*.

Être prêt en toute circonstance à prendre avec énergie, et au besoin contre soi-même, la défense de cette dignité : voilà la *Justice*.

§

Sentir son être dans les autres, au point de sacrifier à ce sentiment tout autre intérêt, d'exiger pour autrui le même respect que pour soi-même, et de s'irriter contre l'indigne qui souffre qu'on lui manque, comme si le soin de sa dignité ne le regardait pas seul, une telle faculté semble au premier abord étrange.

En y réfléchissant, nous trouverons que les choses doivent se passer ainsi, que, s'il en était autrement, nous ne serions plus des natures morales, — je prends ici la morale au point de vue de l'individualisme, — nous mentirions à notre dignité, ce qui est contradictoire.

C'est une loi de la création et de la raison que les êtres se distinguent les uns des autres par leurs différences, et réciproquement que l'identité d'attributs implique l'identité d'essence ; en sorte que, l'essence paraissant surtout dans la généralité, se conservant par la généralité, se définissant d'autant mieux que la généralité est plus nombreuse, les individus que séparent leurs différences se confondent, par l'essence qui leur est commune, en une existence unique.

Or tout homme tend à déterminer et à faire prévaloir son essence, qui est sa dignité (déf. 5).

Il en résulte que, l'essence étant identique et une pour tous les hommes, chacun de nous se sent tout à la fois

comme personne et comme collectivité; que l'injure commise est ressentie par l'offenseur comme par l'offensé, et par la collectivité tout entière; qu'en conséquence, la protestation est commune : ce qui est précisément la Justice.

Pour me servir du langage théologique, qui consiste à mettre des réalités transcendantes là où la science se borne à mettre des concepts, quand la Justice fait entendre dans notre âme sa voix impérieuse, c'est le *verbe*, *Logos*, âme commune de l'humanité, dont chacun de nous est une incarnation et un organe, qui nous appelle et nous somme de le défendre.

L'analyse psychologique nous apporte donc ici son témoignage. Elle démontre, *a priori*, que la Justice, ou la faculté de sentir notre dignité dans les autres comme en nous-mêmes, par suite la volonté de la défendre, est en nous chose essentielle; reste à l'expérience à prouver à son tour que c'est chose réelle.

J'essaierai plus tard d'établir directement la réalité de notre faculté juridique : qu'il me suffise quant à présent de rappeler les faits principaux qui rendent cette hypothèse plausible.

§

1. C'est un fait que, malgré toutes les iniquités qui la déshonorent, la société ne subsiste que par la Justice, que la civilisation ne marche qu'appuyée sur elle, et qu'elle est le principe de tout le bien-être dont jouit notre espèce.

Il y a donc dans l'humanité un principe, une force qui la soutient, qui lui communique la vie. Ce principe, quel qu'il soit, n'est pas un néant (ax. 3).

2. Ce principe ne vient pas, par une sorte d'infusion, d'une essence supérieure à l'humanité, comme le disent les mythes religieux; il ne peut pas en venir. D'un côté en effet la religion tend à l'avilissement de la dignité humaine, base et objet de la Justice; elle ne subsiste qu'en raison de cet avilissement. D'autre part le mouvement religieux est inverse du mouvement juridique; tandis que la foi s'affaiblit graduellement et perd de

son influence, l'intelligence du droit et sa pratique se développent, s'emparent de toutes les positions. De quelque manière que nous les envisagions, la religion et la Justice nous apparaissent contradictoires : le rapport qui les unit, et que nous aurons à déterminer, ne saurait être un rapport de causalité.

3. La Justice ne vient pas davantage de l'être collectif humanitaire, du *vrai Grand Etre*, comme le nomme M. Auguste Comte. Elle n'est pas la sympathie, ni la sociabilité, ni le penchant à l'assistance.

D'abord, il en serait de ce naturalisme comme de l'hypothèse transcendante elle-même; pour la gloire du *Grand Etre* il ravalerait l'individu, il tuerait en lui le sens moral et anéantirait la Justiee.

Puis, c'est un fait non moins bien attesté par l'histoire que celui que nous venons de relater à propos de la religion, que le mouvement de la Justice parmi les nations est parallèle à celui de la liberté et inverse du communisme, du gouvernementalisme et de toutes les formules qui tendent à absorber l'initiative personnelle dans la société ou l'État.

Enfin, il est manifeste que la Justice ne peut être rapportée à la sympathie, ou sociabilité, sentiment de pur instinct, qu'il est utile et louable de cultiver, mais qui, par lui-même, loin d'engendrer le respect de la dignité dans l'ennemi, que commande la Justice, l'exclurait énergiquement.

Parmi les espèces animales qui peuplent le globe, il en est plusieurs qui se distinguent par leur sociabilité. L'homme fait-il partie de ces espèces? Oui et non. On peut le définir tout aussi bien un animal de combat qu'un animal sociable. Ce qui est sûr, au moins, c'est qu'il répugne à l'association telle que la sentent et la pratiquent les bêtes, et qui est le pur communisme. L'homme, être libre par excellence, n'accepte la société qu'à la condition de s'y trouver libre : condition qui ne peut être obtenue qu'à l'aide d'un sentiment particulier, différent de la sociabilité et supérieur à elle : ce sentiment est la Justice.

Quant à l'assistance, dont le devoir, antérieur à tout droit, constituerait selon M. Oudot la Justice, c'est une

vertu de *conseil*, non de *précepte*, comme parlent les casuistes ; fort bonne en elle-même, comme la charité dont elle relève, mais tellement étrangère à la Justice, que l'objet de celle-ci est de l'annuler, en la rendant inutile.

La Justice, ne nous lassons pas de le rappeler, est le sentiment de notre dignité en autrui. Or, c'est le propre de notre dignité de nous passer de l'assistance des autres ; conséquemment, de désirer que le prochain se passe de la nôtre ; qui plus est, de vouloir qu'il s'en abstienne. Le christianisme, qui a conçu l'amour par charité, *debitum conjugale*, ne pouvait pas manquer de faire aussi de la Justice une dépendance de la charité. En cela il était fidèle à son principe et à son rôle. Mais qui se serait attendu à voir cette théorie, dont notre fierté se révolte, ramassée par des philosophes sortis de la Révolution, et qui se présentent comme ses interprètes ? Et n'est-ce pas chose étrange que les mêmes écrivains qui, pour rendre la Justice plus sacrée à nos yeux, commencent par la rapporter au Ciel, la faisant supérieure à l'homme, la rabaissent ensuite au-dessous de l'homme en la déduisant des affections de la pure animalité ?

4. Puisque la critique nous a conduits à parler de l'animalité, comparons ce qui se passe dans le cœur de l'homme, lorsqu'il se trouve en relation avec ses semblables, avec ce qu'il éprouve dans ses rapports avec les animaux.

L'homme fait la chasse aux bêtes : c'est une de ses prérogatives. A ces êtres d'ordre inférieur, il tend des pièges ; il use à leur égard de violence et de perfidie ; il les traite en despote, selon son bon plaisir ; il les dépouille, les exploite, les vend, les mange : tout cela sans crime ni remords ; sa conscience n'en murmure point, ni son cœur ni son esprit n'en souffrent ; pour lui il n'y a pas d'injustice. Et la raison, s'il vous plaît ? La raison est qu'il ne reconnaît pas de dignité aux animaux, ou, pour parler rigoureusement, qu'il ne sent pas sa dignité, si j'ose ainsi dire, dans leur personne.

Il y a pourtant entre l'homme et la bête une certaine

sympathie, fondée sur le sentiment confus de la vie universelle, à laquelle tous les êtres vivants participent. De tout temps cette sympathie a fait l'objet des spéculations théologiques et philosophiques: de tout temps, quelques rêveurs ont cherché à en déduire une je ne sais quelle parenté entre l'homme et le règne animal. On connaît la discipline de Pythagore et des Brahmines, fondée sur le dogme de la métempsycose. Maintenant que la notion du droit et du devoir entre nous autres humains s'est obscurcie, quelques moralistes ont jugé à propos de nous parler de nos devoirs envers les animaux, et je trouve dans la *Revue de Paris*, 15 juin 1856, un article où le retour de la *grande alliance*, de l'*antique alliance* de la *charité universelle*, est annoncé comme un des caractères de l'ère nouvelle.

J'en demande pardon à la *loi Grammont*, ainsi qu'à l'hospitalité orientale pour les chevaux et les ânes, mais je ne puis voir en tout cela qu'un verbiage panthéistique, un des signes les plus déplorables de notre décadence morale et intellectuelle. *L'antique alliance*, conservée à Singapour, parmi les Arabes et les Turcs, n'est autre chose que l'état primitif et bestial de l'humanité. A mesure que l'homme s'élève, il s'éloigne des bêtes: et, s'il perd ses inclinations de chasseur et de bourreau, en revanche il prend vis-à-vis d'elles les habitudes de l'exploiteur le plus endurci.

Que signifie, je vous le demande, le *retour à l'antique alliance*, aux sentiments pythagoriques, avec cette immense consommation de *laines*, de *cuirs*, de *cornes*, de *bleu de Prusse*, de *beurre*, de *fromages*, de *viande fraîche* ou *salée*? Notre *philozoïe* se réduira toujours à la pratique anglaise : bien nourrir les animaux, les bien soigner, les bien croiser, afin d'en obtenir plus de lait, de graisse, de poil, de viande, et moins d'os, c'est-à-dire afin de les manger. Et, de quelque douceur que nous usions à leur égard, ce n'est point, sachons-le bien, par considération de leurs personnes, c'est par souci de notre délicatesse.

C'est tout autre chose vis-à-vis de l'homme blanc, jaune, rouge ou noir. Pour peu que je prenne avec lui les façons que je me permets avec les brutes, je l'offense, et,

ce qui est plus extraordinaire, je m'offense moi-même en l'offensant.

Si je tiens à mon prochain un discours faux je manque à sa dignité, je le trompe ; de plus je manque à la mienne, je mens. Double méfait : par la nature de la Justice, le crime est toujours double.

Si je le fais esclave, que je lui prenne sa femme, son enfant, son bien, si je le tue, je suis tyran, voleur, assassin, adultère. Je sens que je me suis mis au-dessous de l'humanité qui est en lui et en moi, ce qui veut dire que je me reconnais digne de mort.

Que signifie tout cela, si ce n'est qu'entre l'homme et l'homme, outre le sentiment de bienveillance et de fraternité, il en est un autre de considération et de respect, qui sort du cercle ordinaire de la sympathie naturelle à tous les êtres vivants, et ne se trouve plus entre l'homme et les animaux : en d'autres termes, qu'entre l'homme et la bête s'il y a lieu quelquefois à affection, il n'existe rien de ce que nous appelons Justice, et que c'est là un des traits qui distinguent tranchément notre espèce, comme la parole, la poésie, la dialectique, l'art ?

§

La Justice expliquée dans sa cause, séparée de la religion, distinguée de l'amour, reste à voir comment elle intervient pour la constitution de la société.

La Révolution seule a conçu et défini le *Contrat social*.

A ce mot, on se récrie : l'association est spontanée ; il n'y a jamais eu de contrat social. — Non, pas plus qu'il n'y a eu de contrat grammatical. Cela empêche-t-il que la grammaire ne soit donnée *a priori* comme charte de la parole, par la nature même de l'esprit ?

Il existe donc un contrat ou constitution de la société, donné *a priori* par les formes de la conscience, qui sont la liberté, la dignité, la raison, la Justice, et par les rapports de voisinage et d'échange que soutiennent fatalement entre eux les individus. C'est l'acte par lequel des hommes, se formant en groupe, déclarent, *ipso facto*, l'identité et la solidarité de leurs dignités respectives, se

reconnaissent réciproquement et au même titre souverains et se portent l'un pour l'autre garants.

Ainsi la Justice, cette haute prérogative de l'homme que la Rome païenne avait placée sous la garde de ses dieux, que la Rome chrétienne a fait disparaître dans la sainteté de sa triade, la Justice a pour garantie et sanction la Justice. De sorte que les membres de la société nouvelle, se garantissant les uns les autres, se servent réciproquement de dieux tutélaires et de Providence : conception qui efface tout ce que la raison des peuples avait produit jusqu'alors de plus profond. Jamais pareille glorification n'avait été faite de notre nature, jamais aussi les doctrines de transcendance ne furent plus près de leur fin.

D'après les transcendantalistes, l'homme étant incapable par lui-même d'obéir à la loi et de sacrifier à la Justice son intérêt propre, la religion intervient pour le contraindre au nom de la majesté divine.

Le devoir dans ce système préexiste donc au droit; pour mieux dire, le devoir, étant la condition de l'homme, ne lui laisse pas de droit.

Le contrat social met à néant cette théologie. Suivant le principe révolutionnaire, l'homme constitué en état de société par la Justice, qui lui est immanente, n'est plus le même qu'à l'état d'isolement. Sa conscience est autre, son moi est changé. Sans qu'il abandonne la règle du bien-être, il la subordonne à celle du juste, d'autant mieux qu'il découvre dans le respect du contrat une félicité supérieure, et que, par le laps de temps, il s'en est fait une habitude, un besoin, une seconde nature. La Justice devient ainsi un autre égoïsme. C'est cet égoïsme, antithèse du premier, qui constitue la probité.

Un ami me remet en dépôt une somme considérable, puis vient à mourir. Personne n'a connaissance du dépôt, dont le propriétaire n'a pas même exigé de reçu. Rendrai-je la somme?

Ce serait ne pas connaître le cœur humain, de nier que le premier mouvement ne fût de la garder. Le défunt n'a que des parents éloignés, riches eux-mêmes, indignes, qu'il n'aimait pas. J'ai lieu de croire que, s'il eût prévu

sa fin, il m'aurait institué son légataire; sa confiance même m'en est un témoignage. Qui frusterai-je, d'ailleurs? des étrangers, à qui cette fortune du hasard arrivera comme tombée du ciel! Pourquoi ne tomberait-elle pas plutôt sur moi? Qui m'en demandera compte? Qui en saura rien ?...

Je réfléchis, il est vrai, que la loi établie n'est nullement d'accord avec ma convoitise, qu'une circonstance inattendue peut faire découvrir le secret, qu'alors je suis déshonoré, que ce ne serait même pas un petit embarras d'expliquer une telle richesse, etc.

Tout cela me tient fort perplexe. Enfin ma conscience se soulève : je me dis qu'une semblable méditation est déjà une honte; que, si la loi est imparfaite, si la prudence humaine est fautive, si le hasard qui enrichit les uns et frustre les autres est absurde, si ce concours de circonstances est immoral, en résultat je n'ai pas droit, et que toutes les jouissances de la richesse mal acquise ne valent pas un quart d'heure de ma propre estime.

Bref, je restitue l'argent.

Vous voyez, s'écrie La Rochefoucauld, que vous avez été honnète homme par égoïsme!...

Entendons-nous : oui, par égoïsme de Justice, ce qui est une contradiction dans les termes, et renverse de fond en comble votre inculpation.

Comment ne pas voir qu'il existe ici un être que la considération de la Justice, le sentiment de sa dignité dans les autres, a dénaturé au point de lui faire prendre parti pour les autres contre lui-mème; que, sous cette obsession du droit, il s'est formé en lui, au-dessus de sa volonté première, une volonté juridique, que j'appellerai même *sur-naturelle*, non que je la rapporte à une cause transcendante ou divine, mais parce qu'elle exprime un état nouveau, supérieur à l'*état de nature*, et qui tend de plus en plus à l'effacer?

Que l'égoïsme se développe donc dans cette sphère tant qu'il voudra : loin que je me l'impute à crime, je prétends en faire le titre de ma sainteté. Oui, je reculerai devant la dégradation publique, je ferai par respect humain une bonne action ; je pousserai l'hypocrisie

jusqu'à recommencer ce rôle, si je puis, tous les jours; je mettrai mon égoïsme à me créer sans cesse des droits nouveaux à la considération de mes frères; à force de me livrer à cette égoïste habitude, je m'en ferai une seconde nature; je me complairai dans mon honorabilité; je finirai par montrer autant d'allégresse à suivre les suggestions de mon amour-propre sociétaire que je mettais jadis d'emportement à assouvir mes passions privées. C'est précisément en cela, et rien qu'en cela, que consiste désormais ma *vertu*.

Dites à présent que mes motifs ne sont pas *purs*, puisqu'il s'y trouve un intérêt : ce n'est plus qu'une misérable équivoque, indigne d'un homme de sens. La bonne action qui dans le système de la Justice transcendantale devait se rapporter à Dieu, par conséquent à l'égoïsme, vous êtes forcé à cette heure de la rapporter à la pure Justice, immanente dans tous les hommes. Certes, il est pour les œuvres de la Justice une délectation de conscience, comme il est une volupté pour la jouissance des sens. Je ne serais plus moral si je ne ressentais cette délectation. Les théologiens enseignent que l'amour de Dieu dans le ciel est inséparable de la béatitude, qu'il est la béatitude elle-même. C'est justement ce que dit la théorie de l'immanence. Le sacrifice de Justice est inséparable de la félicité; il est la félicité même, non plus cette félicité égoïste dont la Justice exige le sacrifice, mais une félicité supérieure, telle que la suppose l'élévation du sujet à la dignité sociale. Que peuvent exiger de plus La Rochefoucauld, Pascal, La Bruyère, Port-Royal et toute l'Église?

§

Nous pouvons maintenant donner la définition de la Justice; plus tard, nous en constaterons la *réalité*.

1. L'homme, en vertu de la raison dont il est doué, a la faculté de sentir sa dignité dans la personne de son semblable comme dans sa propre personne, et d'affirmer, sous ce rapport, son identité avec lui.

2. La *Justice* est le produit de cette faculté : *c'est le respect, spontanément éprouvé et réciproquement garanti,*

de la dignité humaine, en quelque personne et dans quelque circonstance qu'elle se trouve compromise, et à quelque risque que nous expose sa défense.

3. Ce respect est au plus bas degré chez le barbare, qui y supplée par la religion : il se fortifie et se développe chez le civilisé, qui pratique la Justice pour elle-même et s'affranchit incessamment de tout intérêt personnel et de toute considération divine.

4. Ainsi conçue, la Justice est adéquate à la béatitude, principe et fin de la Destinée de l'homme.

5. De la définition de la Justice se déduit celle du *droit* et du *devoir*.

Le droit est pour chacun la faculté d'exiger des autres le respect de la dignité humaine dans sa personne ; — le devoir, l'obligation pour chacun de respecter cette dignité en autrui.

Au fond, droit et devoir sont termes identiques, puisqu'ils sont toujours l'expression du respect, exigible ou dû ; exigible parce qu'il est dû, dû parce qu'il est exigible : ils ne diffèrent que par le sujet, moi ou toi, en qui la dignité est compromise.

6. De l'identité de la raison chez tous les hommes et du sentiment de respect qui les porte à maintenir à tout prix leur dignité mutuelle, résulte l'*égalité* devant la Justice.

(*De la Justice dans la Révolution et dans l'Église* ; Garnier frères, éditeurs.)

J. FAVRE

Jules Favre, né à Lyon en 1809, mort en 1880.

Discours parlementaires, 1881 ; *Plaidoyers politiques et judiciaires*, 1882.

L'éloquence de Jules Favre se caractérise surtout par son ampleur et son élévation. Elle a plus de gravité que de relief : elle est toujours mesurée, noble, harmonieuse, même dans le pathétique et jusque dans l'invective.

LE POUVOIR ET LA LIBERTÉ

(15 mars 1866, Corps législatif.)

J'ai le dessein d'établir, si mes forces me le permettent, que le pouvoir ne peut vivre que par la liberté, parce que le pouvoir ne sort que de la liberté et qu'il ne peut y avoir de combat entre ces deux puissances, car elles ne représentent que la même affirmation ; si bien, — et c'est là ma première proposition, — qu'en remontant à la nature des choses et au principe philosophique sur lequel reposent, à la fois, et le pouvoir et la liberté, nous arrivons à cette conclusion, que ces deux forces sont identiques, qu'elles doivent marcher du même pas à la conquête ou au soutien de la civilisation.

Je dis, en second lieu, et c'est là une proposition qui s'enchaîne historiquement et logiquement à l'autre, que ce grand principe qui, pour ma part, me semble élémentaire, qui est justifié par notre histoire comme par nos institutions, a été textuellement consacré par la constitution en 1852. Je ne demande que l'application

de cette constitution, je demande qu'on ne fasse pas plus longtemps échec à ses dispositions fondamentales; et j'ajoute, — c'est la troisième proposition, — que malheureusement cette constitution de 1852 se fait encore attendre, qu'elle n'a reçu aucune réalisation, qu'elle est une simple promesse. Or, de ce qu'elle est une simple promesse, de ce que la France en attend vainement la réalisation, naissent à la fois et le trouble moral qui souvent a été énoncé dans cette enceinte, et la dissidence politique sur laquelle j'insistais tout à l'heure, trouble et dissidence qui ne peuvent cesser que par les lumières et par le patriotisme de la Chambre.

Ainsi, identité de la liberté et du pouvoir, et nécessité de leur coexistence; ainsi, la liberté, comme le pouvoir, garantie par la constitution de 1852; ainsi, la constitution de 1852 désertée pour une pratique qui n'est pas elle et qui la fausse; ainsi et enfin, nécessité, pour rendre à la France sa vie morale, sa dignité et sa force, de rentrer dans la constitution de 1852, et, par là même, de rentrer dans les principes éternels qu'elle a proclamés, mais que violent ceux qui prétendent l'exécuter. (*Marques d'assentiment autour de l'orateur. Rumeurs sur un grand nombre de bancs.*)

Voilà le dessein des observations que je prie la Chambre de vouloir bien entendre avec quelque indulgence; je serai aussi bref que possible.

Quant à la première question, messieurs, est-ce que, en l'abordant, je ne cours pas, tout d'abord, le risque de me heurter à cette métaphysique politique que je voulais écarter? Est-ce que je ne rencontre pas des nuages qui doivent obscurcir ma pensée?

Je ne le crois pas, et il me paraît que les idées que j'ai brièvement à exprimer devant vous sont à la fois si claires, si précises, si saisissantes, que quelques mots y suffiront.

D'abord, messieurs, chacun reconnaîtra qu'on n'a jamais davantage disserté sur la politique générale que depuis le jour où il a été convenu qu'on n'en parlerait plus, qu'elle était désormais fixée par la sagesse des constitutions, et qu'il était fort inutile de s'en occuper.

Ainsi, nous avons tous été les témoins d'une discussion brillante à la suite de laquelle on a affirmé que si, en 1789, on avait fondé la liberté, on avait oublié de fonder l'autorité : que cette lacune avait été comblée par la constitution de 1852, et qu'il fallait maintenir, dans cette constitution, surtout ce qui se rattachait à l'autorité.

D'autres docteurs politiques représentent le pouvoir et la liberté comme deux héros d'Homère qui descendent dans l'arène pour s'y disputer la victoire, ou comme deux fleuves qui sont non égaux, mais hostiles, et qu'il faut contenir dans des digues afin qu'ils puissent mutuellement féconder, sans se rencontrer jamais, le sol qui les contient et qui les supporte.

Si je ne me trompe, cette dualité est une chimère.

Mais elle n'est pas seulement une théorie fausse, elle est un danger politique ; elle accoutume les esprits à voir une hostilité radicale et profonde entre deux entités qui réellement n'en forment qu'une, le pouvoir et la liberté.

Qu'est-ce, en effet, que le pouvoir pour les sociétés organisées ? C'est le droit qui appartient à quelques-uns de dicter des règles de gouvernement obligatoires pour toute la nation.

Voilà le pouvoir.

Et quant à la liberté.... Mais la liberté, c'est l'homme lui-même, c'est son âme immortelle, c'est le principe divin qui est en lui et qui le sépare de la création entière, du monde extérieur et de tout ce qui n'est pas lui ; c'est ce qui lui apprend à connaître Dieu, à l'adorer, à l'aimer, à être fraternel pour ses semblables ; c'est surtout la possibilité de choisir entre le bien et le mal. Là est l'essence de la liberté. (*Très bien ! très bien ! sur plusieurs bancs.*)

Dieu a placé l'homme sur la terre pour qu'il pût y développer ses facultés physiques et morales, d'après ses desseins éternels : mais en même temps il lui a donné la possibilité de vouloir, c'est-à-dire de choisir, après avoir comparé : si bien que nous n'avons qu'à nous connaître nous-mêmes, qu'à interroger notre conscience pour y trouver les véritables règles d'un gouvernement acceptable. (*Mouvement.*)

Que faisons-nous nous-mêmes? Mais nous nous conformons à ces règles, mais nous ne nous laissons pas aller au fol entraînement de toutes nos facultés, nous les refrénons; et, quand nous sommes sages, quand nous sommes vraiment dignes du nom d'homme qui nous a été donné, c'est avec la raison que nous imposons silence aux passions qui pourraient nous mal conduire.

Eh bien, d'où vient la force de ce frein que nous nous imposons à nous-mêmes ; car, s'il n'était pas imposé au dedans de nous-mêmes, — et c'est Dieu qui l'a voulu, — comment se ferait la révolte? Et, si nous avions la pensée que c'est pour nous opprimer, pour nous contraindre, pour arrêter l'effort de nos facultés, que ce frein nous est ainsi imposé, nous le maudirions d'abord et nous chercherions à le secouer ensuite. De là résulte, suivant moi, de la manière la plus invincible, que la liberté doit nécessairement être l'origine du pouvoir.

Que veulent, en effet, ceux qui, d'après ma définition de tout à l'heure, ont pour mission d'imposer des règles à leurs semblables? Ils veulent les conduire au bien ; ils veulent développer en eux toutes leurs facultés, suivant la raison, suivant la justice, suivant la morale. Et, de même que l'homme n'a que cet intérêt, la société n'en a pas d'autre; de même que l'homme n'accepte que le joug de sa raison, la société n'en peut pas vouloir d'autre. Si bien que le pouvoir n'est légitime qu'à la condition de venir du libre consentement, c'est-à-dire de la liberté.

Le pouvoir n'est légitime qu'à la condition de ne vouloir que le respect de la dignité humaine et le développement de toutes les facultés de l'homme. (*Approbation autour de l'orateur.*)

Envisagée dans ces généralités, qu'il n'est pas inutile de regarder un instant, vous le voyez, l'identité du pouvoir et de la liberté vous apparaît comme une affirmation nécessaire. Ce qui ne veut pas dire que dans tous les temps, à tous les âges, le pouvoir ait eu cette origine. Nous savons à merveille que les sociétés ont longtemps obéi à un principe différent, — non pas

toutes les sociétés : je ne veux pas ici me lancer dans des digressions d'origine où je me perdrais tout d'abord et qui, d'ailleurs, m'éloigneraient de mon sujet, — mais ce que j'affirme, parce que c'est là un lieu commun accepté par tous, c'est que le pouvoir a deux grandes origines consacrées par l'histoire : la révélation et le libre consentement.

Et il ne faut pas dire, messieurs, parce qu'un pouvoir sort du libre consentement, qu'il ne puisse pas être despotique; il ne faut pas dire non plus qu'un pouvoir issu de la révélation ne puisse pas être tutélaire. Il se peut faire, — et l'histoire nous en offre des exemples que je n'ai pas besoin de signaler à votre attention, — il se peut qu'un pouvoir qui descend de la révélation protège la liberté, et qu'un pouvoir qui vient du libre consentement opprime les facultés de l'homme et devienne tyrannique.

Mais il y a, entre ces deux pouvoirs, cette différence capitale, que le premier, ne relevant que de Dieu, se croit tout permis, qu'il peut être représenté par un grand homme aujourd'hui, demain par un tyran infâme, tandis que dans l'autre pouvoir le libre consentement proteste toujours contre l'usurpation, car l'homme ne peut aliéner son principe immatériel; il ne consent jamais à la servitude que quand elle lui est imposée par une surprise. Il a toujours le droit de la briser. (*Très bien! autour de l'orateur.*)

Ainsi, messieurs, vous le voyez, alors que nous interrogeons les origines du pouvoir et de la liberté, nous arrivons à cette conséquence indiscutable : qu'un pouvoir ne peut être légitime qu'à la condition d'être accepté; qu'un pouvoir ne peut être légitime qu'à la condition d'avoir pour but unique le développement de toutes les libertés humaines.

Et, s'il en est ainsi au point de vue philosophique, je demande si l'histoire de France, si son génie ne sont pas de tout point conformes à ces considérations.

Je me borne à toucher ces choses sans les développer; et, quand je me rappelle l'effort de la monarchie pour absorber en France le pouvoir absolu sur les ruines de la féodalité, qui défendait sur son sol la part de préro-

gatives qui lui appartenait, et la monarchie absolue succombant cependant à la peine devant l'explosion de l'esprit philosophique et libéral, je n'ai pas besoin de démontrer, devant la France de Descartes, de Pascal, de Rousseau, quel a été son rôle dans l'histoire! Elle a tendu les mains à la liberté, elle a touché son idole, lorsqu'en 89 la vieille monarchie est tombée, et qu'au milieu d'orages lamentables sans doute, elle a pu cependant écrire dans sa constitution, en son style lapidaire, — permettez-moi de me servir de l'expression de l'honorable M. Thiers, — les principes éternels qui doivent garantir les sociétés humaines. (*Très bien! autour de l'orateur.*)

Nous voici donc, après avoir franchi cette première proposition, arrivés à cette conséquence, que rien n'est plus faux, n'est plus dangereux, que de proposer aux hommes l'autorité comme indépendante de la liberté, ayant sa raison d'être par elle-même, ses prérogatives personnelles, devant se défendre contre l'homme qu'elle opprime quelquefois, qu'elle conseille, dont elle se constitue le tuteur officiel, malgré lui. Non! non, messieurs, dans la France du XIXe siècle, il ne peut y avoir qu'un pouvoir accepté, délégué : nous n'avons plus de maître, nous n'avons qu'un mandataire, et, quelque auguste que soit son rang, il n'a pas d'autre pouvoir sur la nation que ceux qu'il tient de la nation elle-même; il les exerce en son nom, il doit être son âme, il doit être sa volonté.

PLUSIEURS MEMBRES. — C'est vrai! — Très bien.

M. JULES FAVRE. — Et, s'il en est ainsi, je le répète, il n'y a pas combat et antagonisme entre la liberté et le pouvoir; il y a identité de but, identité de mission. Et, quand nous examinons, les faits sous les yeux, et la constitution de 1852 interrogée, si ces grands principes ont été méconnus par le législateur qui l'a proposée au consentement du peuple, évidemment nous arrivons à cette conclusion : qu'il a été l'homme de son temps, qu'il en a reconnu les nécessités, qu'il a fait avec la nation un pacte solennel, qu'ils sont l'un à l'autre réciproquement liés, qu'il lui a demandé un pouvoir sorti légitimement de la liberté, afin de garantir, de perfec-

tionner et de développer cette liberté elle-même.

Et, puisque je touche ici à la seconde partie de mon argumentation, permettez-moi de vous dire que ce qui caractérise le mieux, non plus dans la sphère philosophique, que j'abandonne bien volontiers, mais dans la pratique, que ce qui caractérise le mieux la liberté, c'est la séparation même des pouvoirs. Et comme, en réalité, dans son ensemble, dans tous ses différents moyens d'action, le pouvoir est multiple, comme il garantit différentes facultés de l'homme, il a été nécessaire de le diviser, et, partout où cette division est observée, la liberté est plus ou moins garantie ; partout au contraire où elle est méconnue, quelles que soient les formes qu'on emploie, c'est le despotisme qui règne.

(*Discours du Bâtonnat* ; Hetzel, éditeur.)

LABOULAYE

Édouard de Laboulaye, né à Paris en 1811, mort en 1883.

Le Parti libéral, 1854; *Paris en Amérique*, 1863; *l'Etat et ses limites*, *Lettres politiques*, 1864; *le Prince Caniche*, 1868; *la Liberté religieuse*, 1875.

Pour Laboulaye, le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins, qui assure le plus de liberté. *Paris en Amérique* et *le Prince Caniche*, où il exprimait ses idées dans un cadre fictif et sous une forme piquante, eurent beaucoup de succès. Par ses autres ouvrages, il mérite une des premières places entre nos publicistes. Intelligence supérieurement ouverte, hardie en même temps et avisée, c'est aussi un écrivain très délicat, très vif, très personnel.

MON FILS ET MA FILLE

[Le docteur Lefebvre vient d'être transporté subitement, par un magicien, de Paris aux États-Unis. Sa femme et ses enfants ont « laissé leur mémoire dans l'ancien monde », et sont devenus des Yankees pur sang; quant à lui-même, il conserve tous ses souvenirs et tous ses préjugés.]

Tandis que Zambo se fatiguait à dormir, que ma femme et Martha préparaient la table et servaient le déjeuner, je me mis à lire le *Paris-Telegraph*, énorme journal à bon marché, qui portait pour devise ces mots stupides : *The world is governed too much* : le monde est trop gouverné. Le ton grossier de cette feuille me déplut. Dieu merci! on nous donne une meilleure

éducation ; ce n'est pas à nous qu'un gouvernement protecteur du bon goût laisserait prendre l'odieuse habitude d'appeler *un chat un chat, et Rollet un fripon.* Qui croirait, par exemple, que le *Paris-Telegraph* osait flétrir du nom de voleur et même d'assassin un honnête millionnaire qui, par une erreur, excusable sans doute, avait fourni à l'armée du Nord soixante mille paires de souliers dont les semelles étaient en carton et avaient mal résisté à l'humidité des bivouacs ! Faites donc des affaires dans un pays où l'on respecte aussi peu la grande spéculation !

Tout le journal était sur ce ton déplorable. Rien n'échappait aux invectives de cet insolent folliculaire, de ce misérable gazetier. Telle loi était abominable, parce qu'elle empiétait sur la libre action des citoyens ; tel magistrat était un Jeffries et un Laubardemont, parce qu'il faisait tomber dans un piège innocent le coquin qui se fiait à la justice ; tel maire était un Verrès ou un sot, parce qu'il concédait à des actionnaires bien pensants un monopole avantageux pour tout le monde, comme sont toujours les monopoles. Prenez donc la peine de gouverner les hommes, pour essuyer journellement de pareilles avanies !

« Malheureux pamphlétaire, m'écriai-je, si tu avais l'honneur de vivre chez le peuple le plus aimable et le plus éclairé de la terre, tu saurais de naissance que critiquer la loi, le juge ou le fonctionnaire, c'est un crime de lèse-majesté sociale ! Le premier dogme d'un peuple civilisé, c'est l'infaillibilité de l'autorité. Maudit soit l'inventeur du journal, et surtout du journal libre et à bon marché ! La presse, c'est le gaz, une lumière qui vous brûle les yeux et vous empoisonne du même coup.

— Pourquoi ne déjeune-t-on pas ? demandai-je brusquement à ma femme afin de secouer des idées déplaisantes. Où sont les enfants ? Pourquoi ne descendent-ils point ?

— Ils sont sortis, mon ami, et ne tarderont pas à rentrer. Henri fait ce soir son premier discours à l'*Académie des jeunes lecteurs* ; il a voulu s'assurer de la sonorité de la salle avant de parler en public.

— Et sur quel sujet pérorera ce soir notre Cicéron de seize ans!

— Voici son brouillon », dit Jenny, en me tendant avec l'orgueil d'une mère un papier rempli de mots soulignés, d'interjections, de pauses et d'exclamations. Le titre, écrit en gros caractères, me parut plus respectable que clair :

De la moralisation des femmes,
considérées comme éducatrices du genre humain.

« Pends-toi, Chérubin, m'écriai-je; le monde finira à force de vertu! A seize ans, si nous songions à quelque chose, ce n'était certes pas, comme monsieur mon fils, à moral....

— Mon ami, me dit Jenny.... »

Cette voix m'arrêta court, et tellement à propos, que je me mordis la langue au milieu du mot, et me sentis rougir malgré moi.

« Mon ami, continua ma femme, qui ne s'aperçut pas de mon trouble, je crois qu'il se prépare un changement dans la situation de Henri. Tous les jours il me répète qu'il y a trop longtemps qu'il est à notre charge, que cela doit ennuyer le gouverneur....

— Qu'est-ce que c'est que le gouverneur?

— Vous le savez, c'est le nom d'amitié que nos enfants donnent à leur père; en deux mots, Henri veut prendre un état.

— Patience, madame Smith, nous avons le temps; ce soin me regarde.

— Mon ami, notre fils a déjà seize ans; tous ses camarades ont une position, il faut qu'il fasse son chemin. Causez-en avec lui, il a en vous une pleine confiance, nul ne peut mieux le diriger que vous! »

Je me mis à me promener de long en large, tandis que ma femme regardait à la fenêtre si nos enfants arrivaient.

« O mon fils! pensai-je, oui, le soin de t'établir me regarde. Il y a longtemps que j'ai tout disposé pour ton succès. Ce n'est pas en vain qu'il y a seize ans je t'ai choisi pour parrain mon ami Regelman, alors sous-

chef, et aujourd'hui chef de bureau au ministère des finances, section des douanes. Oui, mon cher Henri, déjà, sans le savoir, tu es candidat à l'aspirance au surnumérariat du ministère des finances. Dans deux ans tu seras bachelier, dans trois ans, si tu passes heureusement trois ou quatre concours, et si tu es vigoureusement protégé, *tu Marcellus eris*! Je te vois déjà, à trente-cinq ans, sous-chef, appointé de deux mille quatre cents francs, et décoré, comme le fut ton parrain; je te vois, comme ton modèle, doux, humble, poli, complaisant avec tes chefs, sévère, roide, majestueux avec tes subordonnés, et t'élevant de degré en degré jusqu'à la direction du personnel. A cinquante ans, si rien ne trompe l'orgueilleuse illusion d'un père, tu seras la terreur et l'espoir de dix mille habits verts. Quelle fortune et quel avenir!

— Voilà Henri, s'écria ma femme, toujours à la fenêtre. Il cause avec M. Green; je suis sûre qu'il lui demande un bon conseil, et peut-être mieux que cela.

— Que dites-vous, ma chère? Green l'épicier? Est-ce que mon fils parle à ces petites gens?

— Petites gens? reprit ma femme d'un air surpris. M. Green est un honnête homme, un bon chrétien, universellement respecté. Il *vaut* trois cent mille dollars, et fait le plus bel usage de la fortune qu'il doit à son travail.

— Très bien! m'écriai-je. Heureux pays où les épiciers sont millionnaires, donnent des consultations comme les avocats, sinon même des places comme les ministres. Que mon fils sollicite donc Son Excellence le seigneur des Pruneaux et de la Mélasse. Mais appelez Suzanne: je ne suppose pas qu'elle attende rien de l'honorable M. Green.

— Suzanne est à sa leçon d'hygiène et d'anatomie.

— D'anatomie, grand Dieu! Ma fille à dix-neuf ans apprend l'anatomie! Elle dissèque peut-être?

— Qu'avez-vous, mon ami? reprit ma chère femme avec une tranquillité qui me ramena sur la terre. Suzanne aura un jour des enfants. Voulez-vous qu'elle les élève et les soigne à l'aveugle, sans rien connaître de leur constitution? N'avez-vous pas dit cent fois devant elle

que l'étude du corps humain fait partie nécessaire d'une bonne éducation?

— Et quel est le médecin à la prudence duquel on confie le soin d'enseigner l'anatomie à des jeunes filles?

— C'est Mme Hope, une de nos célébrités médicales.

— Des femmes médecins! Molière, où es-tu? Quoi! dans ce pays fait à l'envers de tous les autres, ce ne sont pas des hommes qui soignent nos mères, nos épouses et nos filles? Ce sont des femmes peut-être qui accouchent les femmes de la bonne société? Cela ne se fait nulle part; cela est indécent, madame Smith; cela est indécent.

— J'aurais cru le contraire, mon ami; mais vous en savez plus que moi. Ainsi donc, si jamais notre fille avait une de ces indispositions, graves ou non, qu'une femme dans sa pudeur ose à peine s'avouer à elle-même, vous aimez mieux que je fasse venir un médecin?

— Point du tout; vous me comprenez mal, chère amie. Je voulais dire seulement qu'il y a d'anciens usages qui sont respectables comme toutes les vieilles erreurs. C'est-à-dire, non; je vous expliquerai cela un autre jour. Qui est-ce qui accompagne Suzanne à cette leçon d'anatomie?

— Personne.

— Comment personne? A dix-neuf ans, et belle comme un ange, ma fille court les rues, seule et sans chaperon?

— Pourquoi ferait-elle autrement que ses compagnes? Quel danger y a-t-il pour elle? Vous imaginez-vous qu'en Amérique il y ait un homme assez criminel ou assez fou pour manquer au respect qu'il doit à la jeunesse et à l'innocence? Pères, maris, frères ou fils, tous les bras se lèveraient pour frapper le misérable; mais jamais pareille indignité ne s'est vue dans ce noble pays, Ce sont des misères et des vices qu'il faut laisser au vieux continent.

— D'ailleurs, ajouta ma femme avec son doux sourire, je crois Suzanne bien gardée. Alfred, le dernier fils de M. Rose, est revenu des Indes; je l'ai vu hier

qui se promenait avec son père et ses huit frères. Or, vous savez que Suzanne et lui sont engagés depuis longtemps.

— Engagés! ma fille amoureuse du neuvième fils d'un apothicaire? Et c'est sa mère qui m'annonce froidement une nouvelle de cette espèce?

— Pourquoi n'épouserait-elle pas celui qu'elle aime? me dit Jenny en fixant sur moi ses beaux yeux bleus. Mon ami, n'est-ce pas ce que j'ai fait? En suis-je fâchée? le regrettez-vous?

— Mais quel état, quelle fortune a ce jeune homme?

— Soyez tranquille, mon ami; Alfred est un galant homme: il n'épousera Suzanne que lorsqu'il aura une position à lui offrir. Suzanne attendra dix ans, s'il le faut.

— Et la dot, madame Smith, avez-vous pensé à la dot? Savez-vous ce que veut ce jeune galant qui compromet notre fille? Savez-vous ce que nous pouvons faire, et quelle part de notre petit avoir il nous faut sacrifier?

— Je ne vous comprends pas, Daniel. Est-ce que nous vendons notre enfant? Est-ce qu'il faut payer un jeune homme, un amoureux, afin qu'il se décide à accepter pour compagne une charmante fille dont la vue réjouit les yeux, et qui est aussi bonne que belle? Où avez-vous pris ces idées étranges, dont j'entends parler pour la première fois?

— Sans dot! m'écriai-je, dans un pays où du soir au matin chacun est à genoux devant un dollar!

— En Amérique, mon ami, on s'aime, on se marie parce qu'on s'aime, et on est heureux toute la vie en se répétant l'un à l'autre qu'on s'est choisi par amour. Chacun apporte en dot son cœur, et j'espère que, chez une nation libre, jeune et généreuse comme la nôtre, on ne connaitra jamais d'autre dot que celle-là.

— Sans dot! pensai-je, sans dot! Harpagon n'a pas tort, cela change les choses. Le mariage n'est plus une affaire. Riche ou pauvre, la fiancée est sûre qu'on l'aime ; c'est pour elle et non pour son argent qu'on l'épouse; le père qui donne sa fille en tremblant ne craint pas du moins de la livrer à quelque ignoble spé-

culateur. Sans dot! Les peuples barbares ont quelquefois, sans le savoir, de ces délicatesses qui feraient honneur à notre civilisation.

— Voici Suzanne, cria ma femme, qui avait repris son poste d'observation. Alfred est avec elle; je l'avais deviné. »

Je courus à la porte. Ma fille, ma chère Suzanne, elle était plus belle que jamais! Ses grands cheveux blonds, qui lui tombaient en boucles sur les épaules, son regard souriant, son air confiant, sa démarche mutine, lui donnaient un charme nouveau. C'était l'innocence d'une enfant et la grâce d'une femme. Elle se jeta à mon cou comme une folle; je la serrai sur mon cœur avec transport, et l'emportai entre mes bras jusque dans la salle à manger.

Là seulement je m'aperçus que Suzanne n'était pas entrée seule à la maison. Il était auprès d'elle, le monstre qui venait me ravir ma joie et mon bonheur; Suzanne le prit par la main et me le présenta de la façon la plus naturelle.

« M. Alfred Rose, cher papa; vous ne le reconnaissez pas? »

Je ne le reconnaissais que trop; il était charmant, le misérable! Je soupirai, et donnai une poignée de main à ce futur gendre qui voulait bien me faire l'honneur de me choisir pour beau-père, sans prendre la peine de me consulter. Sans dot! cela suffisait pour qu'il se crût le droit d'épouser la femme qu'il aimait. Parlez donc de convenances à ces brutaux qui vont toujours droit devant eux!

(*Paris en Amérique*; Charpentier et Cie, éditeurs.)

ROUHER

Eugène Rouher, né à Riom en 1814, mort en 1884.

Rouher ne manque pas de vigueur, de mouvement, de relief: mais son éloquence est superficielle et déclamatoire. Et d'ailleurs il use d'une langue souvent impropre, vulgaire presque toujours, parfois incorrecte.

SUR LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT (26 février 1867, Corps législatif).

[Par le décret du 24 novembre 1860, Napoléon III avait donné quelques libertés. Par celui du 19 janvier 1867, il en donnait de nouvelles. En particulier, il rétablissait le droit d'interpellation en supprimant l'adresse. — Dans le Discours ci-après, Rouher répond à Jules Favre et à Pelletan, qui venaient d'exprimer leur défiance à l'égard du nouveau décret.]

... Le langage qu'on vous a tenu hier est emprunté à d'autres temps et à d'autres circonstances. Lorsqu'on était en face d'une Charte descendant d'en haut et reposant sur un principe que je n'entends point discuter ici, lorsqu'on était en présence d'une charte improvisée en quelques heures, sous l'empire d'urgentes nécessités d'ordre public, on pouvait dire : Le peuple n'a pas consenti le contrat, il n'a pas ratifié le pacte; vis-à-vis de cette Constitution, nous avons des droits qui ne peuvent avoir été compromis par la volonté de quelques-uns. Mais, quand le peuple tout entier a voté à deux reprises, lorsqu'il a posé les bases des institutions, lorsqu'il a défini leur responsabilité respective, dire qu'on a un droit dont on demande la restitution, c'est

tout simplement protester, comme le faisait tout à l'heure l'honorable M. Pelletan, non pas contre le prince, mais contre le peuple.

Et maintenant, si ces principes sont vrais, qu'est-ce donc que le décret du 24 novembre 1860? Ai-je à le discuter devant vous? Ai-je à déterminer le pas considérable qu'il a fait faire au développement de nos libertés publiques et de vos prérogatives, lorsqu'il a organisé la publicité de vos débats, cette publicité qui élargissait d'une manière si considérable votre influence, lorsqu'il a invoqué votre intervention plus active et plus énergique dans le contrôle des affaires publiques, de la politique intérieure et extérieure du Gouvernement? Quoi! vous chercherez à ce décret du 24 novembre 1860, œuvre spontanée du souverain, résultat de ses méditations, résultat d'appréciations profondes qu'il a faites des besoins et des intérêts du pays, vous chercherez à ce décret je ne sais quelle cause équivoque tirée d'un isolement politique, d'une charge trop lourde pesant sur sa tête, alors qu'à ce moment la situation de la France était splendide, alors que nous sortions des victoires d'Italie, alors que l'influence française avait atteint le degré le plus élevé, alors que la majorité du Corps législatif entourait de son affection, de ses sympathies, de son dévouement, le chef de l'État! Quoi! c'est à ce moment que vous cherchez des mobiles puérils et secondaires à des résolutions élevées, désintéressées, grandioses!...

Le décret de 1867, les mesures qui l'accompagnent ne sont rien autre chose, messieurs, selon nos honorables contradicteurs qu'une manifestation de faiblesse et d'impuissance? Sous le poids des fautes que nous aurions commises, nous n'avons pas osé aborder la discussion générale d'une adresse? C'est bien là votre opinion?

C'est bien votre opinion; je la traduis avec une bien rigoureuse exactitude.

Comment! au moment où nous élevons plus haut encore le drapeau des libertés publiques, au moment où nous brisons les barrières qui peuvent arrêter l'essor de la presse, au moment où nous détruisons tout ce qu'il pouvait y avoir de disproportionné, de discordant,

au point de vue de la liberté de la presse, dans le décret de 1853; au moment où nous allons organiser le droit de réunion, où nous allons porter dans la lutte électorale un flambeau, une lumière et peut-être une agitation de plus... à ce moment, vous venez nous dire que, lorsque nous provoquons toutes les discussions, toutes les délibérations, lorsque la presse peut discuter plus librement qu'elle ne l'a fait jamais les prétendues fautes que nous aurions commises, lorsque nous accueillons toutes les interpellations, lorsque, dans un sentiment de prudence, de précaution et de garantie, dans l'instant même où paraît au *Moniteur* le décret du 19 janvier 1867, nous déclarons que nous sommes tout prêts à accepter, aussitôt qu'elles se produiront, les interpellations annoncées sur les affaires étrangères, vous venez dire que nous reculons, pâles et pusillanimes, inquiets, redoutant la lumière et ses rayonnements importuns! Eh quoi! ne sommes-nous pas disposés à répondre à toutes les articulations, à examiner tous les griefs, à discuter toutes les propositions? Des inquiétudes! Mais, si des inquiétudes avaient troublé notre esprit, ébranlé notre courage, compromis notre crédit personnel, nous aurions maintenu le décret de 1852, nous nous serions refusés à l'expansion, à l'expression des pensées libérales qui se sont agitées dans cette enceinte à votre dernière session, et que beaucoup d'entre vous ne croyaient pas devoir se réaliser d'une manière si rapide.

Comment! nous sommes des timides, des pusillanimes, nous avons peur de la discussion publique, lorsque nous la rendons européenne, universelle, lorsque nous acceptons tous les organes de la presse dans leur liberté d'action et dans leur indépendance, lorsque nous venons provoquer l'opinion jusque dans le sein du suffrage universel! Il y a dans ces accusations quelque chose de si étrange, qu'en vérité je ne crois pas devoir insister davantage.

Et cependant elles s'expliquent : elles s'expliquent par ces injustices aveugles, qui toujours, de ce côté de cette assemblée, ont accueilli les actes et la conduite du Gouvernement, elles s'expliquent parce que, laissez-moi vous le dire sincèrement, vous n'avez jamais compris

ni le Gouvernement contre lequel vous luttez, ni le prince qui nous gouverne. Agités dès la première époque de la fondation de l'Empire par je ne sais quelles irritations qui vous ont fait croire que le despotisme s'installait en France, qu'il allait y prendre racine, que les libertés publiques étaient à jamais condamnées, vous avez toujours vu le Gouvernement sous l'obsession de ces préventions, vous l'avez toujours jugé sous l'empire de vos souvenirs, sous l'influence de ces irritations du premier jour.

Vous avez cru que le souverain, qui cependant n'avait pas passé la majeure partie de sa vie sur les marches du trône d'un despote pour y gagner ces tristes sentiments et s'en pénétrer, que le souverain, qui, avant d'être l'élu de la nation, avait été l'élu de l'exil et du malheur, n'avait pas le sentiment des nécessités d'une grande société et d'une haute civilisation. Vous l'avez toujours envisagé comme devant se cramponner à son pouvoir, à ses prérogatives, à ses attributions, sans s'inquiéter du bruit plus ou moins lointain que le monde produisait autour de lui. Vous vous l'êtes figuré comme un despote dominé par la passion du pouvoir et ne voulant jamais marcher en avant. Eh bien, vous l'avez complètement méconnu !...

Le droit d'interpellation, prétend-on, est bien inférieur au droit d'Adresse; ce droit est réglementé, il est entravé; il est à peine un acte de courtoisie de la majorité vis-à-vis de la minorité; et puis enfin, si on trouvait que le droit d'interpellation était quelque chose de bon et d'utile, pourquoi supprimer l'Adresse?

« Pourquoi, disait l'honorable M. Jules Favre, ne pas les laisser coexister l'un et l'autre? Je vous pose cette simple question et je vous défie d'y répondre. »

Je considère sincèrement que le droit d'interpellation est, au point de vue pratique et au point de vue politique du pays, un droit plus actif, plus énergique, plus vigoureux que le droit de voter une Adresse. Le droit d'interpellation prend l'acte au moment où il s'accomplit, il le prend au moment où il va naître; il s'exerce quelquefois sur une volonté, même sur une simple intention, sur une vague velléité.

L'opposition soupçonne dans le Gouvernement un projet, une idée, une intention : elle l'interpelle et elle demande compte de cette pensée qui est à peine éclose, à peine développée. Elle n'attend pas le fait accompli; dans sa surveillance, dans sa vigilance, dans sa sollicitude, un peu passionnée quelquefois, elle émet incessamment, à toute heure, à cette tribune, les questions les plus difficiles et les plus ardues; elle le fait dans des conditions quelquefois redoutables, car elle a souvent pour aiguillons et pour véhicule les passions du moment et les entraînements fébriles de l'opinion.

Le droit d'interpellation n'est pas un droit actif et énergique? C'est à mes yeux, et je l'ai entendu dire dans une autre enceinte, le droit d'ingérence directe, absolue, dans les prérogatives du pouvoir exécutif. C'est la manière la plus vigoureuse, la plus prompte, la plus sérieuse et la plus efficace de faire intervenir votre contrôle dans les actes et dans les pensées du Gouvernement. L'Adresse, que devait-elle être? L'Adresse devait être l'investigation loyale, sincère de tous les actes qui s'étaient accomplis dans l'intervalle des deux sessions. Elle a rempli ce but, elle l'a rempli souvent avec gloire et autorité, je ne le nie pas; mais, permettez-moi de vous le dire, le but a été quelquefois dépassé. Il est dans les souvenirs de cette assemblée que, loin de discuter simplement, comme le voulait le texte du décret, les événements qui s'étaient accomplis dans l'intervalle de deux sessions, on en est venu à quoi faire? A mettre le siège devant le gouvernement, devant ses lois organiques, devant sa constitution, on en est venu parfois à enfiévrer le pays par des discussions qui n'appartenaient pas légitimement à cette enceinte.

Est-ce cet abus que vous regrettez? Regrettez-vous cette faculté de passionner ainsi le pays deux mois, un mois entier, pour être plus exact, en sortant des termes mêmes du décret de 1860, en lui donnant une extension imprévue, et en faisant comparaître à cette barre, chaque année, les institutions fondamentales sur lesquelles reposent la prospérité, la sécurité et la grandeur de la nation?

Donc, l'examen sérieux, attentif, démontre que le droit d'interpellation a utilement, salutairement, équitablement remplacé et compensé le droit d'Adresse....

J'arrive, et c'est par là que je termine, à un reproche qui a plus d'apparence de fondement, qui peut inquiéter davantage les hommes sincères et de bonne foi, c'est le reproche de l'instabilité. On vous dit : Ce qu'un décret a donné, un décret pourra le retirer. Les prérogatives du pouvoir législatif sont donc subordonnées. Nous sommes, disait l'honorable M. Jules Favre, nous sommes *in manu*, et le pouvoir législatif s'incline, humilié, devant l'autorité du chef de l'État.

N'y a-t-il pas là simplement une apparence, et les garanties contre cette inviolabilité prétendue ne sont-elles pas dans toutes les organisations, ici, au dehors, dans toutes les institutions qui nous régissent? Est-ce que tout le passé du souverain n'est pas une garantie? Mais vos prerogatives, n'en sont-elles pas une autre? Ah! le jour où une tentative serait faite contre votre autorité, contre votre pouvoir, vos prérogatives souveraines domineraient cette tentative. N'est-ce pas à vous qu'on doit venir demander les lois nécessaires pour diriger le pays, les finances nécessaires pour l'administrer? Vous avez toutes les sanctions : les lois, le vote des impôts, le vote des dépenses, vous avez tout entre les mains, et vous seriez *in manu*! Si jamais un gouvernement imprudent cherchait, par une réaction malheureuse, à briser les garanties qui vous sont nécessaires, les représailles pourraient s'exercer à l'instant même, et vous aboutiriez au conflit.

Les garanties, elles ne sont pas seulement dans le pouvoir exécutif et dans son harmonie nécessaire avec le pouvoir législatif, elles sont dans les libertés publiques nouvellement constituées.

C'est au moment où nous donnons à la presse toutes les facilités qui lui permettent de ne relever que de la loi et de l'autorité judiciaire, que l'instabilité vous préoccuperait? Cette instabilité n'est nulle part dans le Gouvernement; il marche, il ne recule pas. Il a fait le décret du 19 janvier 1867. Il vous a fourni, comme

caution de la réalité de cette concession, sa parole d'abord, votre droit ensuite, et puis de nouvelles libertés publiques; et ce qu'il a donné par-dessus tout, ce qui est la consécration souveraine des intérêts de tous et des intérêts de chacun, c'est cette concorde à laquelle en terminant je fais appel, cette concorde qui réunit dans des sentiments communs, dans des appréciations uniformes, et la majorité des élus du pays, et les représentants du pouvoir exécutif.

(*Moniteur officiel.*)

JULES SIMON[1]

Jules Simon, né à Lorient en 1814, mort en 1896.

La Politique radicale, 1868; *le Gouvernement de la Défense nationale*, 1874; *Opinions et Discours*, 1888.

L'art de Jules Simon est parfois trop visible. Mais aucun orateur ne connut mieux que lui toutes les ressources et toutes les adresses de la parole, n'eut une éloquence plus diverse, plus nuancée et plus insinuante, plus habile tantôt à charmer par sa douceur et sa grâce, tantôt à émouvoir par son pathétique, toujours à captiver et à séduire.

SUR L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

(8 avril 1865, Corps législatif.)

... On nous reproche de blesser la liberté de conscience, et de compromettre la liberté, la dignité du père de famille.

Je déclare que, quand on nous accuse ainsi, on ne tient pas compte de nos amendements, de nos écrits, de nos paroles; on se crée je ne sais quels fantômes tout exprès pour les combattre, et pour se donner le droit, comme on le faisait tout à l'heure par des allusions et des sous-entendus, de nous transformer en communistes.

Laissez là ces chimères dont on a trop abusé, et, puisque vous nous combattez, combattez-nous nous-mêmes.

1. Pour J. Simon philosophe, cf. le troisième volume de l'*Anthologie des Prosateurs*.

Le dirai-je, messieurs? Si la liberté de conscience me paraissait menacée par notre amendement et par notre doctrine, si aujourd'hui quelqu'un se levait dans cette enceinte, et portait la conviction dans mon esprit, je donnerais à l'instant, un grand exemple : après avoir, pendant vingt ans, défendu le principe de l'instruction obligatoire, dans la chaire, à la tribune, dans mes écrits, le jour où elle me paraîtrait contraire à la liberté de conscience ou à la dignité du père de famille, je dirais hautement : Je me suis trompé! (*Très bien! Très bien!*)

S'il y a une chose au monde dont je me sente absolument incapable, c'est de faire un pas contre la dignité et l'autorité du père de famille. (*Très bien! Très bien!*)

Mais veuillez examiner ce que nous vous demandons: faites-nous la grâce de nous prendre au pied de notre parole: si nous avions une demande à faire, nous la ferions sans hésiter, quelle qu'elle fût. C'est notre coutume; vous le savez bien: nous nous faisons un orgueil d'aller toujours aussi loin que notre pensée.

Nous blessons la liberté de conscience! Oui, je connais ces attaques et je sais d'où elles viennent. Elles viennent de ceux que nous avons entendus, en 1846 et en 1847, parler des écoles de l'État en les appelant des écoles de pestilence. J'étais alors, messieurs, un de ces maîtres dont on calomniait l'enseignement.

Je ne veux défendre ni l'ancienne université, à laquelle j'ai appartenu pendant vingt ans et à laquelle j'appartiens encore du fond de mon cœur, ni l'université nouvelle, que je crois uniquement dévouée à ses devoirs, intelligente de la liberté et intelligente de l'ordre. J'en connais l'esprit, je l'ai reçu de mes anciens; je l'ai enseigné à mon tour, je l'ai vu pratiquer autour de moi, et j'ose dire qu'il n'y a pas de corps en France qui mérite plus que celui-là d'être honoré pour ses doctrines, pour son enseignement, pour sa conduite, pour son amour loyal et intelligent de la liberté et de l'ordre, pour son dévouement et son abnégation. (*Applaudissements sur plusieurs bancs.*)

Mais est-ce que nous vous demandons, est-ce que nous pensons seulement à vous demander de rendre à

aucun degré l'école obligatoire? Où est celui qui a fait cette demande? Qui donc a voulu que tous les enfants fussent envoyés dans les écoles publiques? Qui a dit cela? Qui a parlé d'une obligation de ce genre? C'est vous qui en parlez, vous qui comptez les quarante mille procès-verbaux, les gendarmes en réquisition, les prisons pleines de pères de famille! Soyez donc justes : nous ne demandons rien de tout cela, nous ne consentons à rien de semblable. Nous faisons une demande, en vérité bien simple pour être ainsi combattue : prenez-la simplement comme nous la faisons. Nous voulons que, quand il est établi par la notoriété publique qu'un père manque à ses devoirs, et que, pouvant donner l'instruction à son fils, il ne la lui donne pas, alors, alors seulement, la société puisse intervenir, et encore dans quelle limite? dans quelle douce et modeste limite!

Ce n'est pas seulement notre amendement qu'il faut entendre; l'honnête homme qui vous parlait à la fin de la séance d'hier et dont je suis fier d'être l'ami depuis si longtemps a été un moment ministre de l'instruction publique. (*Interruption.*) Il a apporté à la représentation nationale un projet de loi qui a été discuté, sinon voté. J'ai été moi-même alors un des commissaires, et, je crois, le rapporteur de la loi devant la Chambre. Eh bien! avons-nous demandé alors cette inquisition dont on fait un épouvantail? Rappelez-vous le langage de M. Carnot à la séance d'hier. Il ne vous parlait pas même d'une répression; il vous parlait d'un avantage à donner à ceux qui auraient fait instruire leurs enfants. C'est une idée qui depuis longtemps a préoccupé de très bons esprits, et je pourrais vous citer des manufacturiers dont les noms sont bien connus de plusieurs de nos collègues et qui ont fait des efforts précisément pour que, dans la loi sur le recrutement militaire, on vînt en aide par des exemptions et des réductions de service à la loi sur l'instruction publique.

M. Havin a été plus loin; il a été jusqu'à vous proposer une pénalité, qui n'est ni la prison, ni l'amende, une pénalité qu'il a regardée comme plus douce et qui

est peut-être aussi sévère. Pour moi, je l'avoue, ce n'est pas sans émotion que je me déterminerai à faire intervenir dans une loi la privation des droits politiques. Je crois qu'il faut habituer les populations à regarder l'exercice de ces droits comme le symbole même et la plus parfaite expression de la dignité du citoyen. Disons-le donc franchement, cette pénalité est grave. Seulement, nous ne l'appliquons qu'après avoir épuisé les voies de douceur, en donnant au coupable le temps et les moyens de s'amender. en l'entourant de toutes les protections de la loi. Quand la notoriété publique signale la négligence d'un père, faisons-nous intervenir aussitôt une autorité administrative chargée de prononcer sur lui cette condamnation redoutable de la *diminutio capitis*? Non, certes, et jamais nous n'admettrons qu'à notre corps défendant, et comme battus et vaincus, l'existence d'une autorité administrative qui prononce une peine.

Avant de prononcer aucune peine, nous faisons comparaître le père prévaricateur devant ses juges, qui, pour cette fois, ne prononcent aucune peine. Ce n'est pas que nous respections en lui sa propre dignité de père, puisqu'il s'en est dépouillé lui-même, mais nous rendons cet hommage à la dignité des autres pères de famille, qui s'étend encore sur lui et qui le protège. Nous voulons donc qu'il soit d'abord appelé, et que là, en présence du magistrat de la commune, en présence des hommes élus par leurs concitoyens, il explique comment il se fait que, pouvant donner l'éducation à son fils, il manque à un devoir si sacré. On commencera par lui apprendre son devoir : combien d'hommes ont besoin qu'on fasse pénétrer la lumière dans leur conscience! S'il invoque sa misère, l'éloignement de l'École, l'indignité du maître, on entrera dans ses raisons; on les réfutera, s'il se trompe; s'il est dans le vrai, on lui viendra fraternellement en aide. Doutez-vous que ces magistrats, ces amis, ces voisins, ces pères de famille, devenus juges, ne s'empressent d'unir tous leurs efforts, de recourir à la persuasion, et, s'il le faut, aux sacrifices, pour lui rendre possible, et même facile, l'accomplissement de son devoir?

Ce n'est qu'après un long délai, après la démonstration absolue d'un mauvais vouloir invincible, que l'autorité protectrice de l'enfant et de l'État, avec publicité, avec débats contradictoires, avec recours, pourra prononcer enfin cette peine de l'interdiction des droits politiques. La voilà dans son horreur, cette législation draconienne! Et cette peine de l'interdiction des droits politiques, où la prenons-nous, je vous prie? Dans le caractère même du délit. Rappelez-vous, messieurs, ce que je disais tout à l'heure de l'intérêt d'un pays gouverné par le suffrage universel. Est-ce que vous le niez? Est-il quelqu'un qui puisse le nier? Personne n'y songe depuis le premier jusqu'au dernier d'entre vous. S'il est vrai qu'il importe à l'État que tous ceux qui ont le droit de voter en aient la capacité, c'est une conséquence naturellement indiquée que de priver de son droit politique le citoyen qui, par sa faute, non par la faute de l'État, condamne à l'incapacité son propre fils. C'est la logique elle-même, c'est la nature, c'est le bon sens qui parlent pour nous.

Je ne puis pas me dissimuler en effet que, si l'instruction primaire n'a pas été suffisamment aidée et favorisée, il y a un mouvement considérable dans tous les esprits, et dans les hommes du gouvernement comme parmi nous, pour demander qu'on fasse enfin à l'intérieur la guerre contre l'ignorance.

PLUSIEURS MEMBRES. — Très bien! Très bien!

M. JULES SIMON. — Je trouve dans les ateliers un élan superbe. Je vois partout les ouvriers, ceux qui savent lire, et ceux mêmes qui ne savent pas, demander qu'on les instruise. J'ai vu pleurer des hommes de soixante ans en me disant qu'ils ne savaient pas lire. (*Mouvements en sens divers.*) J'ai vu des ouvriers qui savaient lire demander à grands cris qu'on multiplie les cours publics et qu'on en ouvre sur toute la surface de la France. L'élan est donné. Loin de marchander les éloges à ceux qui entrent dans cette carrière, je suis heureux de pouvoir élever la voix au milieu de vous pour les en glorifier et pour les en remercier.

Mais il ne faut pas s'arrêter en chemin; il faut que ces cours puissent dans quelques années attirer tous

les ateliers et se répandre dans les campagnes comme dans les villes.

Ce sera, croyez-moi, la part de notre génération et de notre siècle. Nous n'avons pas eu la joie d'assister comme nos pères à la grande réforme sociale, nous n'avons pas eu, comme eux, à renverser la Bastille; nous n'avons pas eu, comme eux, à triompher des préjugés séculaires; nous n'avons pas eu, comme eux, à établir qu'il n'y a point de classes et qu'il n'y a plus que des hommes et des citoyens: mais nous avons vu d'autres merveilles. Chacun sa part, et notre siècle n'est pas le moins riche! Si je racontais les miracles que la science a accomplis de nos jours, si je montrais ces locomotives qui dévorent l'espace, ces machines qui remuent des mondes, ce fil électrique qui conduit la pensée en une minute d'un bout de l'Europe à l'autre, voilà, vous dirais-je, le triomphe de la pensée sur la matière, voilà la grande gloire de notre temps, son grand bonheur que nos descendants nous envieront.

Ce n'est plus le sang, c'est la science qui nous le donne! Eh bien! il reste une autre gloire à conquérir : c'est d'écouter ces mille voix qui sortent des ateliers, et qui demandent que l'education soit versée à pleins bords, et que, dans ce grand pays, qui si longtemps a mené le monde, il ne reste plus d'ignorants que ceux qui le seront par leur faute. Faisons cela, messieurs; donnons, ayons la gloire de donner ce couronnement, je ne dis pas à l'édifice de la constitution, non, à l'édifice de la Révolution française. (*Vives marques d'approbation sur plusieurs bancs. — Applaudissements autour de l'orateur.*)

LES ÉGLISES LIBRES DANS L'ÉTAT LIBRE

(3 décembre 1867, Corps législatif.)

... La doctrine à laquelle j'appartiens est la doctrine de la séparation complète du temporel et du spirituel, selon la formule de M. de Cavour : « L'Église libre dans l'État libre », avec cette seule modification : « Les Églises libres dans l'État libre ». On ne peut se dissi-

muler qu'une pareille doctrine appelle en grand nombre les objections ; j'en veux signaler trois, sans y insister ; les voici :

La première, c'est que les concordats et la portion d'intolérance qu'ils renferment encore ne nous gênent plus guère aujourd'hui, et que la tolérance a fait tant de progrès, qu'on peut la considérer comme complète ; la seconde, c'est que, si l'Église se sépare absolument du pouvoir temporel, elle n'aura plus en elle-même des éléments suffisants de puissance et de durée ; et la troisième, qui est tout l'opposé de la seconde, c'est que l'Église ainsi séparée de l'État devient trop forte pour que les gouvernements et les peuples puissent la supporter.

De ces trois objections, la première est la plus redoutable. Quand, il y a quelques années, j'ai fait une campagne en faveur de la liberté de conscience, l'objection que je rencontrais partout, était celle-ci : que nous avions assez de liberté, que personne ne souffrait réellement de ce qui nous manquait, et que nous faisions une agitation inutile.

Le plus grand malheur qui puisse arriver à ceux qui revendiquent une liberté, c'est d'être en présence de gens qui n'en sentent pas le défaut et qui répondent à vos plaintes par l'indifférence.

J'aime mieux avoir devant moi des passions hostiles, parce qu'alors on peut lutter : mais, devant l'indifférence, on se sent soi-même envahi par une sorte de désespérance et de dégoût de sa tâche.

M. JULES FAVRE. — Très bien !

M. JULES SIMON. — Je m'empresse de le reconnaître, il n'est plus question en France de ce genre d'intolérance qui a tant contribué à la Révolution Française et qui est vaincu pour jamais. Mais ce qu'on ne peut pas me nier non plus, c'est qu'il existe encore des difficultés pour enseigner, par le livre et par la parole, quand on a des opinions opposées aux dogmes de l'Église catholique. C'est un fait, et un fait parfaitement incontestable, que nous ne jouissons pas, soit pour les livres, soit pour la parole, de la pleine et entière liberté nécessaire à l'expansion de la pensée. Pour moi, messieurs, quand

même sur tous les points mes opinions seraient d'accord avec le dogme et la morale de l'Église catholique, je n'en supporterais pas avec moins d'indignation que des interdictions fussent prononcées contre des opinions contraires aux miennes. J'y verrais une offense à ma dignité, un attentat contre la sainteté de mes croyances. La science est quelque chose d'entier, de sacré. *(Très bien, à la gauche de l'orateur.)* Il faut qu'elle puisse se développer dans la plénitude de sa force avec la plus complète indépendance, il faut que l'esprit puisse y vivre et s'y mouvoir librement; il le faut pour que la science soit forte, pour qu'elle soit sérieuse, pour qu'elle soit sainte; il le faut pour qu'elle soit efficace. Toute restriction apportée à l'étude et à la propagation de la science, même quand elle a l'air de profiter à la vérité, lui est contraire. *(Très bien! à la gauche de l'orateur.)*

Je voudrais qu'un prêtre de l'Église catholique prît en main cette thèse et vînt nous dire que, par respect pour le dogme catholique, il demande qu'on efface de nos lois tout ce qui le protège, afin que désormais la doctrine qu'il est chargé d'enseigner ne puisse être appuyée que sur sa propre force. Quand il s'agit de science et de conscience, c'est à la raison et à elle seule, c'est à la persuasion qu'il faut en appeler. Toute protection n'est qu'une honte et qu'un obstacle. *(Marques d'approbation à la gauche de l'orateur.)* Arrière cette indifférence servile, qui n'a peur que des supplices sanglants et ne comprend pas ce que coûte le silence à une conviction ardente! Nous n'aurons plus rien à demander en faveur de la liberté de conscience le jour où il n'y aura plus dans nos constitutions et dans nos lois une seule gêne imposée à la pensée, le jour où les religions ne seront plus protégées comme les dynasties par des tribunaux et des cours d'assises. *(Très bien! à la gauche de l'orateur.)*

Quant à ce que nous coûtent les restes de l'intolérance à Rome, ils nous coûtent en vérité bien cher. Ils nous coûtent le sang de nos soldats, ils nous coûtent l'argent de notre trésor; ils nous coûtent le regret de combattre contre nos alliés et de défendre les alliés de

nos ennemis; ils nous coûtent de voir la France engagée dans des guerres où elle pourrait ne pas rencontrer ce que, grâce à Dieu, nos armées sont accoutumées à rencontrer sur les champs de bataille. (*Mouvement.*)

Quand on a vu dernièrement commencer cette triste expédition de Rome, ce n'est pas nous, membres de l'opposition, c'est le pays tout entier qui a frémi. (*Vives réclamations sur quelques bancs.*)

Vous le niez, messieurs; avez-vous la mémoire si courte? ne vous souvenez-vous pas qu'il y a quelques mois tout le pays croyait à une guerre contre la Prusse? Je n'ai pas partagé ces alarmes; je n'ai jamais cru la guerre imminente; mais le gouvernement l'a cru puisqu'il n'a pas craint de nous donner une armée de 1 200 000 hommes.

Quoi! Vous craignez la guerre au Nord, et vous mettez votre armée au service du pape, au risque de précipiter la collision, et d'être attaqués à la fois aux deux extrémités de l'Europe! Ne savez-vous donc pas ce qui fait la force des armées? Ce qui fait les armées invincibles, ce n'est pas le nombre, ce n'est pas votre chiffre de 1 200 000 hommes, ce n'est pas même l'énergie et l'ardeur des soldats, ce n'est pas le fusil Chassepot. (*Exclamations.*) C'est le drapeau, c'est l'idée, c'est le cœur du soldat au moment de la bataille, c'est le sentiment de défendre la liberté et les destinées de la France. (*Vive approbation à la gauche de l'orateur.*)

Assurément nous pouvions avec une faible armée, affronter toutes les forces de l'Europe, quand les guerres étaient nationales; mais je ne serais pas aussi tranquille pour une guerre qui commencerait par une lutte en faveur de la papauté, parce que je ne saurais pas si le cœur de la France est avec nous. (*Oh! Oh! — Rumeurs diverses.*)

Voilà ce que je voulais dire sur la première objection.

Quant à celle qui consiste à soutenir que le gouvernement spirituel des âmes a besoin de l'intervention de la force et ne peut y renoncer sans périr, je ne veux pas y insister. L'honorable M. Chesnelong en a parlé lui-même, tout à l'heure, avec une sorte de dédain. Il

n'est pas permis à une Église qui se dit éternelle d'attacher sa destinée à la possession d'un lambeau de terre qui diminue tous les jours, qui déjà ne lui appartient plus qu'à titre temporaire, qui tout à l'heure ne lui appartiendra pas. Est-il possible qu'on n'ouvre pas les yeux en présence de cette éventualité menaçante que les meilleurs amis de l'Église romaine ne peuvent pas ne pas voir, et qu'on parle encore à la dernière heure de ces droits à demi disparus comme d'une nécessité de la foi!

Je ne veux pas accepter de pareilles raisons : je ne veux pas entendre dire, par exemple, que la durée du clergé catholique tient à la possession de cette portion de notre budget que nous lui donnons. Je ne l'admets pas, par respect pour ceux que je combats en ce moment.

Je serais bien plus frappé de la dernière objection. Oui, si le pape abandonnait le pouvoir temporel, il deviendrait très puissant, tellement puissant qu'il pourrait nous faire tous trembler. (*Mouvement.*)

Cette objection est grave.

Oui, je le dis parce que je le crois : si le pape, qui à cette heure est à la fois le chef spirituel de l'Église catholique et le prince malheureux....

M. GRANIER DE CASSAGNAC. — Pourquoi malheureux?

M. JULES SIMON. — ... d'un petit État de l'Italie, l'allié par des concordats de la France, de l'Espagne, de l'Autriche, de la Bavière; si le pape venait à prendre cette résolution héroïque de déchirer lui-même les traités qui le lient à la puissance temporelle, s'il sortait du Vatican, laissant là les splendeurs et abandonnant la garde qui l'environne et les ambassadeurs que les puissances catholiques entretiennent près de lui, s'il venait dans le monde comme un apôtre, avec la simplicité d'un chef de doctrine qui n'a plus autre chose à soutenir que la vérité de sa foi, qui ne demande rien que le droit de convaincre les âmes et d'opérer leur salut, je crois qu'il serait alors, non pas une des plus grandes forces du monde, mais, je le dis sans difficulté, la plus grande force que le XIXe siècle puisse voir : je crois que nos prêtres affranchis, n'invoquant plus que la

vérité éternelle, et faisant en conscience leur métier d'apôtre sans rien accepter de personne, se trouveraient investis d'une force redoutable; je le crois, je le sais. (*Approbation à la gauche de l'orateur.*)

Et malgré cela, je consens dès à présent à la séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel; je la veux parce que je crois à la vertu de propagation de la liberté; parce que je suis convaincu que, si la religion catholique avait le courage d'accepter pour elle-même la liberté, aussitôt que cette grande affranchie serait dans le monde, la nécessité d'affranchir absolument la pensée se ferait jour, et qu'il n'y aurait plus d'entraves ni pour la parole parlée, ni pour la parole écrite. Je la veux, parce que la liberté de l'Église catholique serait le commencement de la liberté totale; je la veux parce que, du moment où nous aurions la liberté totale, maîtres de discuter et d'enseigner sans entraves, nous rendrions à la vérité sa toute-puissance. Celui-là n'a pas la foi qui n'invoque pas la liberté. Pour moi, c'est parce que je suis animé par une foi profonde, que je n'ai jamais abandonnée et que je n'abandonnerai jamais, c'est parce que j'y crois fermement et que je donnerais jusqu'à ma vie pour elle, que je demande la liberté, la liberté totale, quand on devrait la donner d'abord à mes adversaires. Tel est mon vœu et tel sera mon vœu jusqu'à mon dernier soupir. (*Vive approbation à la gauche de l'orateur. — L'honorable M. Jules Simon reçoit les félicitations de ceux de ses collègues au milieu desquels il siège.*)

(*La Politique radicale*; Librairie internationale.)

EMILE OLLIVIER

Émile Ollivier, né à Marseille en 1825.

Démocratie et Liberté, 1867; *le Ministère du 2 janvier*, 1875; *Du Régime de la Presse*, 1892; *l'Empire libéral*, 1895 sqq.

M. Émile Ollivier a une abondance un peu diffuse, un peu molle, de la verve, de la chaleur, une facilité brillante et spécieuse.

LE MOMENT EST VENU POUR L'EMPIRE DE DONNER LA LIBERTÉ

(27 mars 1865, Corps législatif.)

J'ouvris la discussion générale de l'Adresse; tous les journaux du temps témoignent de la curiosité impatiente avec laquelle mon discours était attendu.

Je débutai en caractérisant les élections de 1863. « Voici ce que dit alors la grande voix du peuple : Pas de révolution! acceptation sincère du gouvernement actuel, mais la paix et la liberté.

« Placé ainsi entre ceux que j'appellerai les conseillers dangereux et ceux que j'appellerai les conseillers sages, qu'a fait le Gouvernement? Il a complètement écarté l'avis des conseillers dangereux; il a même réalisé un certain nombre de réformes libérales : au premier rang, la loi sur les coalitions, aujourd'hui jugée; depuis plusieurs mois elle fonctionne; elle a produit des résultats, tantôt bons, tantôt mauvais, ainsi que nous nous y

attendions tous. Mais, d'une part, l'ordre n'a pas été troublé, comme le prédisaient les uns, et aucun piège n'a été tendu à personne, comme le craignaient les autres! (*Très bien! très bien!*) Une loi sur les associations coopératives donnera à cette loi un des compléments qu'elle appelle. M. le Ministre de l'Instruction publique, pour le zèle qu'il apporte au développement de l'instruction populaire, a préparé un autre progrès, et des plus importants.

« Aussi ne pourrai-je m'associer à l'amendement présenté par un certain nombre de nos collègues de la gauche, dans lequel ils affirment que, loin de marcher vers la liberté, le Gouvernement s'en éloigne. Cette appréciation tient sans doute à l'opinion contenue dans un autre amendement ; « que c'est une illusion de chercher le progrès ailleurs que dans la liberté politique ». La liberté politique n'est qu'une garantie. Là où les libertés civiles, sociales, n'existent pas, les libertés politiques ne sont que des dangers et des inutilités. (*Très bien! très bien!*) Les libertés politiques, messieurs, ce sont les remparts qui protègent une vieille ville; mais, s'il n'y a pas de ville, à quoi servent les remparts? (*Très bien!*) Il me semble dès lors qu'en développant les libertés civiles, en développant les libertés individuelles, le Gouvernement se rapproche de la liberté plus qu'il ne s'en éloigne. (*Mouvement marqué d'approbation.*) Seulement, je pense qu'il a tort, puisque ses réformes nous ont donné quelque chose à garantir, de ne pas se résoudre à faire pour les libertés politiques autant qu'il a fait pour la liberté civile et sociale. Je regrette profondément qu'après avoir repoussé les conseillers dangereux, il n'ait pas écouté complètement les conseillers sages. Depuis le décret du 24 novembre, la situation n'a subi aucune modification, ni au point de vue de la législation de la presse, ni au point de vue des rapports entre la Chambre et le Gouvernement, ni au point de vue des élections. Sous tous ces rapports l'immobilité a été complète. » Et je développai chacune de ces affirmations avec preuves à l'appui : « Que résulte-t-il de cette persistance dans l'immobilité? L'appréhension que nos institutions restent organisées de telle façon qu'elles

ne puissent être mises harmonieusement en mouvement que par une volonté toujours sûre d'elle-même et toujours dans sa plénitude. Le pays désirerait être associé davantage à l'action impulsive, afin de pouvoir au besoin en suppléer les défaillances. Et ce désir ne naît pas d'une défiance irréfléchie contre le pouvoir, car il n'est aucun esprit sage qui ne comprenne qu'à une démocratie aussi puissante, mais aussi inexpérimentée que la nôtre, il faut le contre-poids d'un pouvoir énergique et concentré... (*Assentiment sur plusieurs bancs.*) Ce désir naît d'une pensée de prévoyance et d'un sentiment de fierté. La génération qui a vu la chute de Louis-Philippe, a traversé les épreuves de la République, assisté au coup d'État et à l'inauguration du régime impérial, disparaît ou se fatigue. A sa place surgissent des générations nouvelles pleines de vigueur, d'illusions, de force, n'ayant pas traversé ces épreuves qui nous ont été une leçon peut-être trop dure; ces générations demandent à vivre, à entrer à leur tour dans l'arène, et elles étouffent sous les contraintes du régime politique actuel. (*Mouvement.*) Ah! Messieurs, vous n'êtes pas éternels, et il me semble que depuis quelque temps la mort se charge de nous le rappeler bien souvent! Songez à vous préparer des successeurs. Dans l'oisiveté où elle vit, la jeunesse se corrompt ou s'irrite. Dans l'activité où la liberté l'appellera, elle s'apaisera et repoussera les tentations qui la troublent. (*Mouvements divers.*)

On me dit : « Vos idées sont généreuses, mais elles ne sont pas pratiques : si le Gouvernement se rendait aux conseils que vous donnez, il s'engagerait dans une voie fatale : résister, voilà le principe de l'art de gouverner. » — Je crois exactement le contraire, et je suis assuré que gouverner, c'est l'art de céder, l'art de céder sans paraître obéir, l'art de céder à propos aux légitimes aspirations d'un peuple. Si Louis XVI n'avait pas sacrifié Turgot à l'égoïsme de sa cour, si plus tard il avait écouté les conseils que Mirabeau lui donnait dans ses notes admirables, il aurait pu prévenir ou diriger la Révolution. Si la Révolution elle-même s'était arrêtée avant les journées maudites de septembre; si elle avait écouté Bailly ou Vergniaud : si elle ne s'était pas laissé

emporter à des excès dont le souvenir nous afflige encore, elle eût abouti à la liberté et non à une dictature, et Bonaparte, malgré tout son génie, n'aurait pu être qu'un Washington! Si Napoléon, après avoir charmé et conquis la France et le monde, avait voulu s'attacher ceux qu'il avait séduits, si, au lieu de répondre comme il le faisait à Mayence, même après Bautzen : « Tant que cette épée pendra à mon côté, vous n'aurez pas la liberté après laquelle vous soupirez! » s'il eût donné l'Acte additionnel avant l'île d'Elbe, avant la campagne de Russie, au lieu de s'éteindre dans les tortures de Sainte-Hélène, il aurait fini à Paris au milieu d'un peuple satisfait. Si Charles X n'avait pas tenté un coup d'État contre sa propre constitution; si, en 1829, il avait repris la belle politique de 1819; si, au lieu de suivre Polignac, il avait écouté Chateaubriand, Royer-Collard ou Guizot, il n'aurait pas appris une deuxième fois combien est amer le pain de l'étranger. (*Mouvement.*) Si Louis-Philippe n'avait pas gâté tant de nobles qualités par une obstination sénile; s'il ne s'était pas refusé à l'adjonction des capacités, à la réforme électorale, à l'abaissement du cens; s'il avait été plus soucieux de la gloire française et aussi des souffrances et des droits populaires, il n'aurait pas retrouvé dans ses dernières années les épreuves de sa jeunesse, et tout le mouvement de 1847 et 1848 se serait terminé par un ministère Odilon-Barrot et Thiers et non par une Révolution. — Seulement, pas d'exagération. Céder ne suffit pas; il faut céder à propos, ni trop tôt, ni trop tard. (*Chuchotements.*) Quand on cède trop tôt, on accorde à une agitation superficielle ce qui ne doit être concédé qu'à un mouvement profond. Les nouveautés ne doivent pas être trop aisément accueillies; il faut les obliger à un stage : quand une opinion ne sait pas attendre, quand elle ne peut pas survivre aux premiers refus, elle ne mérite pas d'être prise en considération. (*Très bien!*) Mais il ne faut pas non plus céder trop tard. Quand on cède trop tard, messieurs, à la colère s'ajoute le mépris; la chute n'en est que plus profonde, et elle est sans dignité. Pour l'Empire, il n'est pas trop tôt : il n'est pas trop tôt et il n'est pas trop tard : c'est le moment.

(*Mouvement.*) S'il cède, savez-vous ce qui arrivera?... (*Interruption.*) Oh! je sais que je touche à des questions brûlantes, mais je persisterai à m'y avancer d'un pas ferme. (*Très bien! très bien!*) Savez-vous ce qui arrivera lorsqu'un nouveau décret du 24 novembre sera venu réjouir les amis de la liberté? Aujourd'hui, en présence du Gouvernement, se déploie une coalition qui crie : « Liberté! » Mais tous ceux qui répètent ce mot sont loin d'y attacher le même sens et surtout d'avoir des intentions identiques. (*Mouvements divers.*) Il en est qui demandent la liberté parce qu'ils l'aiment ou qu'ils la considèrent comme le moyen le plus efficace de fortifier le Gouvernement: il en est qui la désirent parce qu'ils l'estiment l'arme la meilleure pour le renverser. (*Rires approbatifs sur un grand nombre de bancs.*) Cependant, tant que rien n'aura été obtenu, cette coalition ira sans cesse en grossissant: successivement tous les hommes attachés aux principes libéraux s'y enrôleront et il en résultera tôt ou tard une force impuissante pour édifier, mais toute-puissante, sinon pour détruire, écartons, si vous le voulez, ces mauvais augures, du moins pour embarrasser et arrêter.

« Supposez, au contraire, le couronnement de l'édifice opéré : à l'instant même cette coalition se dissout et se divise en deux groupes bien distincts : ceux qui estiment le bien irréalisable en dehors d'une certaine forme de gouvernement demeureront toujours hostiles; ceux qui pensent que la question de gouvernement est d'un intérêt secondaire, que ce qui importe surtout, ce sont les institutions fondamentales et les œuvres populaires, ceux-là, en restant indépendants, deviendront favorables. Mais il y aura entre les deux groupes cette différence que, derrière le premier, il n'y aura presque personne, tandis que la nation entière sera derrière le second. (*Très bien! très bien!*) Aussitôt il se formera en faveur du Gouvernement une coalition semblable à celle qui existe en ce moment contre lui. Quant à moi, le jour où le Souverain entrera dans la voie libérale politique avec autant de décision qu'il est entré dans la liberté civile et sociale, ce jour-là je ne serai pas du premier groupe, mais du second; je ne serai pas hos-

tile, je serai favorable. Car, je n'hésite pas à le déclarer hautement dès aujourd'hui, mon vœu le plus sincère, mon vœu le plus ardent, est que le Gouvernement de l'Empereur se consolide par la liberté. (*Bravos répétés sur un grand nombre de bancs.*)

« J'ai cru, pendant un temps, que la forme du Gouvernement importait au plus haut point, et qu'elle primait toutes les autres questions : c'était une erreur. Le meilleur Gouvernement est celui qui existe, dès que la nation l'a accepté. (*Très bien! très bien! c'est vrai!*) La raison profonde qui m'a entraîné si résolument dans ce sentiment est que lorsque, par malheur, on subordonne le progrès à une forme de Gouvernement déterminée, qui n'existe pas, fût-on l'esprit le plus modéré, on est obligé d'avoir recours aux moyens révolutionnaires ; et par les moyens révolutionnaires je n'entends pas seulement les séditions et les violences auxquelles certains esprits ne se décident jamais, j'entends aussi le dénigrement, l'exagération des griefs et l'amoindrissement des réparations, la critique pour déconsidérer et non pour redresser, ces mille manœuvres subalternes à l'usage, dans tous les temps, de ceux qu'animent des hostilités implacables. (*Très bien! très bien!*) Or, je suis convaincu que, si la bonne cause, en Europe et en France, a subi tant d'échecs, c'est par suite de cette habitude fatale de toujours discuter révolutionnairement. (*Assentiment sur un grand nombre de bancs.*) Il en résulte ceci : si le Gouvernement l'emporte, sa victoire le laisse irrité, enclin à tomber dans l'arbitraire. Si le Gouvernement succombe, les vainqueurs, ne pouvant gouverner avec les moyens dont ils se sont servis pour vaincre, sont obligés de se contredire, d'appeler à leur aide les mauvais expédients pour masquer leur faiblesse, pour retarder, à peine d'un instant, leur chute, qui malheureusement devient aussi celle de la liberté. (*Très bien! très bien!*) — Pour donner à ces sentiments la confirmation d'un acte, quoique je n'approuve pas complètement le projet d'Adresse, quoique j'eusse désiré plus de force et de netteté dans l'expression d'aspirations libérales qu'il indique, je ferai ce que je n'ai pas encore fait depuis que je suis entré dans cette Assemblée, je

voterai pour l'Adresse. Mon vote aura une double signification : — A votre égard, messieurs de la majorité, ce sera un vote de réciprocité. Vous avez, l'an dernier, choisi un membre de la minorité comme rapporteur d'une loi importante; cette année, vous avez également pris dans cette minorité un de vos secrétaires: vous avez donné un exemple de tolérance, de conciliation et de vrai libéralisme. Je tiens à vous prouver que je n'ai point été insensible à un tel procédé. Je serai heureux chaque fois que mes convictions et l'honneur me permettront de marcher avec vous. (*Très bien! très bien!*) — A l'égard du Gouvernement, mon vote, vous le comprenez sans peine après mes critiques, ne peut pas être un vote de satisfaction entière. Je n'ai pas une autorité suffisante pour dire que c'est un vote d'encouragement; je me bornerai à dire que c'est un vote d'espérance. Cette espérance se réalisera-t-elle? Beaucoup en doutent. Messieurs, je ne partage pas cette impression. L'Empereur dans son discours nous a dit qu'il maintiendrait les bases de la Constitution, mais qu'il était prêt à accueillir toutes les réformes que l'expérience démontrerait justes et que l'opinion publique accepterait.

« Or, l'expérience démontre qu'au XIX[e] siècle une nation ne peut vivre sans liberté, et l'opinion non seulement accepte, mais demande l'extension des franchises publiques. — L'Empereur a ajouté qu'il voulait susciter en France l'esprit d'initiative individuelle et d'association. Or, la loi est impuissante à cela : elle ne peut que détruire les entraves; la liberté seule peut susciter l'initiative individuelle et l'esprit d'association. Il est démontré que, même dans les affaires privées, l'initiative individuelle et l'esprit d'association sont d'autant plus développés que les libertés purement politiques le sont davantage. — L'Empereur a encore dit : « Fermons « le temple de la guerre! » Cette parole a été accueillie dans toute l'Europe avec bénédiction. Mais comment en méconnaîtrait-on l'influence sur notre politique intérieure? La paix est la sœur aînée de la liberté. — En 1862, l'Empereur a écrit à M. Thouvenel : « Nous allons « en Italie pour concilier la religion et la liberté. » On ne conciliera pas, en Italie, la religion et la liberté,

tant qu'on n'aura pas préalablement en France uni l'Empire et la liberté. Où la paix existe, la liberté ne peut tarder à arriver. En 1863, l'Empereur, dans un discours celèbre aux exposants, nous a présenté comme modèle la liberté sans restrictions dont jouit le peuple anglais. Il est impossible qu'il emploie toute sa force à nous empêcher d'atteindre l'idéal que lui-même nous a montré. — Pour motiver mon espérance, j'invoque plus que des paroles, j'invoque des actes. L'Empereur est le premier souverain qui ait déclaré sa Constitution perpétuellement modifiable; et il ne s'est pas contenté de l'écrire, il a agi en conséquence, et déjà il ne reste presque plus rien de la Constitution primitive. L'Empereur est le premier aussi qui n'ait jamais hésité à accorder satisfaction à toute expression vive d'un sentiment public. Puis-je oublier qu'il est allé en Italie avec le dessein d'établir une fédération et qu'il y a laissé l'unité? Puis-je oublier qu'après avoir débuté en protectionniste, il a fait le traité de commerce? Puis-je oublier que, tandis que son premier ministre de l'Instruction publique semblait avoir pour mission de comprimer l'instruction populaire, son ministre actuel, M. Duruy, en a porté l'amour jusqu'au superflu! (*Hilarité et mouvements divers.*) Puis-je oublier qu'après avoir méconnu au Mexique et en Italie le principe de non-intervention, aujourd'hui il le revendique plus encore que l'Angleterre? Puis-je oublier qu'après avoir fait soutenir que la loi contre les coalitions était parfaite, qu'une loi sur les associations ouvrières était inutile, qu'une enquête sur la banque serait dangereuse, il nous a fait présenter une loi qui autorise les coalitions, il nous a promis une loi qui favorise les associations ouvrières, et il a ordonné une enquête sur la banque?

« Enfin, messieurs, si l'Empereur n'est pas entraîné par ses paroles, par ses actes antérieurs, est-il possible qu'il reste plus longtemps insensible à ce que lui conseille sa propre tradition? Ah! je comprends très bien que les contempteurs de Napoléon Ier prétendent que l'Acte additionnel n'était que la ruse d'un tyran aux abois; que les conversations de Sainte-Hélène ne sont que les hypocrisies d'un vaincu qui, après avoir échoué

dans le présent, essaie de séduire et de tromper l'Histoire. Mais ceux qui sont les héritiers de son nom ne peuvent pas penser ainsi. Pour eux, l'Acte additionnel doit être la pensée organique du grand homme, tout ce qui a précédé n'étant considéré que comme une concession faite aux nécessités passagères de la guerre. Or, l'Acte additionnel contient toutes les garanties que nous réclamons, et, comme l'a dit l'honorable M. Thiers, c'est la meilleure Constitution que la France ait obtenue dans la longue série de ses révolutions. (*M. Thiers : C'est vrai!*) — Je veux donc espérer. Si je me trompe, messieurs, si la défiance qui perd l'emporte sur la confiance qui sauve, si nous avons encore le douloureux spectacle d'une nation qui s'impatiente, puis qui s'irrite, en présence d'un Gouvernement qui reste inerte, puis qui s'obstine, si de nouveau nous devons opter entre la force qui comprime et la force qui renverse, si ces mauvais jours doivent revenir où les amis de la justice, ne trouvant plus de place tenable entre les extrêmes, sont obligés de se retirer de la lutte ou de s'abandonner à un courant dont ils ne sont plus les maîtres, si nous devons voir encore notre pays passer de la fatigue des mouvements trop lents à la rapidité trompeuse des mouvements déréglés, si nous devons encore être ballottés du trop au trop peu, de l'action à la réaction, du désordre à l'arbitraire, si cette déception nous est réservée, mon âme en sera déchirée. Mais, même alors, je ne regretterai pas la tentative que je poursuis avec obstination depuis 1861 ; je ne regretterai pas — dussé-je pendant un temps être considéré par les uns comme un politique naïf, par les autres comme un ambitieux vulgaire — je ne regretterai pas d'avoir employé toutes les forces de ma volonté à provoquer la conclusion paisible d'une alliance durable entre la démocratie et la liberté par la main d'un pouvoir fort et national. » (*Très bien! très bien! applaudissements.* L'orateur reçoit les félicitations de ses collègues. La séance est suspendue pendant dix minutes.)

(*L'Empire libéral*; Garnier frères, éditeurs.)

Les défaillances, les

[redacted], les abaissements [redacted] les trahisons qui

suivirent nos premiers revers en 1870

ont dépassé les hontes de 1814

et de 1815.

Emile Ollivier.

CHALLEMEL-LACOUR

Paul-Armand Challemel-Lacour, né à Avranches en 1827, mort en 1896.

Œuvres oratoires. 1897.

En devenant homme politique, Challemel-Lacour resta un philosophe. Il ne prenait guère la parole que pour traiter des questions de principe. Son éloquence magistrale et hautaine manque, non point certes de mouvement ni même d'éclat, mais d'abandon. C'est un orateur dont les discours peuvent être lus sans y rien perdre: ils unissent la noblesse, l'ampleur et la gravité de la forme à l'élévation de la pensée.

LES CAUSES DU « BOULANGISME » ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE

(19 décembre 1888. Sénat.)

... Le mécontentement, disais-je, a pris, à partir de ce moment et sur certains points, un caractère de gravité véritablement menaçant.

Et pourquoi? Par deux causes qui sautent aux yeux.

La première, c'est que le radicalisme, et, sous son nom, la République, a vu se dresser contre elle ou se détacher d'elle en même temps et ceux que les programmes du radicalisme avaient alarmés parce qu'ils ne pouvaient voir dans ces programmes que rêveries, menaces de désorganisation, et ceux que le radicalisme avait depuis longtemps entraînés par des promesses

prodiguées sans prudence, accueillies sans réflexion, et dont les esprits à la fois impatients et crédules réclamaient l'impossible réalisation. (*Très bien! très bien! à gauche et au centre.*)

Voilà la première raison. La seconde, messieurs, c'est que le radicalisme, en se donnant pour le représentant inflexible, dans les Assemblées, de prétendus vœux populaires qu'il avait lui-même dictés, en ne tolérant les cabinets qu'à proportion de leurs complaisances pour ses chimères (*Très bien! très bien! au centre et à gauche*), et en les renversant les uns sur les autres avec le concours de quelles alliances, vous le savez... (*Approbation sur les mêmes bancs*), c'est que le radicalisme a fatigué, excédé le pays au point de lui faire prendre en défiance, sinon en dégoût, le régime parlementaire lui-même. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Nous assistons, messieurs, depuis que ce mécontentement est devenu une préoccupation publique presque universelle, nous assistons à un spectacle vraiment inattendu et que je ne crains pas de qualifier de prodigieux. Ceux qui fomentent ce mécontentement et qui comptent l'exploiter vont criant, et rien n'est plus naturel : « Tout va mal, c'est la faute de la Constitution! » (*Sourires.*)

Et ceux qui sont chargés de défendre cette Constitution, qui ont en elle leur dernier rempart (*Bravos et applaudissements à gauche et au centre*), auxquels le malaise actuel inspire, je ne dis pas de l'effroi — rien ne les effraye — (*Rires approbatifs*), mais au moins, je le crois, quelque inquiétude, ceux-là répètent comme un écho : « C'est la faute de la Constitution! »

Et les partisans, à quelque degré ou sous quelque dénomination que ce soit, de la dictature, anciens césariens, fauteurs du régime du sabre ou fauteurs d'anarchie, ceux-là tirent immédiatement la conséquence et disent avec une singulière unanimité : « C'est la condamnation du régime parlementaire! » (*Très bien! très bien!*)

Un tel mot devrait au moins donner l'éveil à ceux qui, tout en voulant modifier la Constitution, ne veulent cependant pas la détruire; il arrive, par un phé-

nomène étrange, qu'au lieu de les arrêter ce mot paraît redoubler leur ardeur. (*Approbation.*)

Je n'ai pas, messieurs, à défendre en ce moment la Constitution de 1875; on ne sera pas, je crois, très embarrassé pour démontrer, quand le moment sera venu, que la Constitution de 1875, cette Constitution attaquée dans ses origines, dans ses dispositions, toute défigurée qu'elle est par des modifications peu heureuses... (*Applaudissements à droite et au centre.*) que cette Constitution en butte à tant de critiques ne laisse pas cependant de donner au pouvoir, pour peu qu'il sache en user (*Nouveaux applaudissements*), de suffisantes garanties et à la liberté les plus fortes garanties qu'elle ait. (*Applaudissements.*

Mais, messieurs, en serions-nous réduits à défendre le régime parlementaire lui-même? S'imaginerait-on, par hasard, qu'il a jamais existé dans le passé ou qu'il existe aujourd'hui dans quelque pays une Constitution qui dispense les hommes d'avoir au moins quelque degré d'intelligence et de raison? Se figurerait-on qu'il existe dans la région des possibles un mécanisme constitutionnel qui, par son action en quelque sorte automatique, prévienne tous les périls et tous les inconvénients, produise tous les biens imaginables? ou bien, croirait-on que le régime parlementaire puisse être jugé et condamné indépendamment des hommes chargés de le pratiquer? (*Applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Il faut y prendre garde, et il faut que la France y prenne garde. Si le déchaînement contre le régime parlementaire était justifié, la chose serait grave. On peut, en effet, imaginer bien des Constitutions, en varier à l'infini les formes et les détails : c'est un jeu auquel les républicains se sont livrés de tout temps avec une complaisance, une superstition dont ils ne se sont pas encore tous guéris. (*Sourires.*) Mais, messieurs, quelque ingénieuses que soient ces conceptions, il faut bien reconnaître que, dans l'état présent de la France et même du monde, il n'y a que deux gouvernements possibles : le gouvernement personnel et le gouvernement parlementaire.

Il importe donc beaucoup d'examiner, et de très près, avant de prononcer, si les fautes dont on se plaint ou dont on triomphe sont celles du gouvernement parlementaire, ou si elles ne sont pas celles des hommes. (*Applaudissements à gauche et au centre.*)

Car si, par malheur, il pouvait être établi que le régime parlementaire est impossible en France, que les hommes y sont incapables de ce degré de bon sens, d'intelligence, de désintéressement sans lesquels il ne peut fonctionner, encore une fois, les conséquences seraient graves. Cela voudrait dire, messieurs, que tout ce que la France a souffert d'agitations et de déchirements depuis cent ans a été en pure perte! Cela voudrait dire qu'après avoir voulu ardemment la liberté, qu'après avoir cru la saisir et la posséder, elle la voit s'abîmer soudain dans un dernier naufrage et se voit elle-même vouée sans remède au despotisme! Cela voudrait dire qu'après avoir rompu tragiquement, il y a un siècle, avec une maison dont la grandeur était sans égale dans l'histoire... (*Très bien! très bien! à droite et au centre*), elle se voit condamnée à tomber épuisée, n'en pouvant plus, non pas entre les bras, mais sous les pieds du plus audacieux et du dernier des aventuriers. (*Applaudissements prolongés et répétés.*)

Mais, messieurs, la France n'est heureusement pas réduite encore à ce honteux aveu.

Non, le gouvernement parlementaire n'est pas coupable des crimes dont on le charge. Les fautes qu'on lui reproche, elles ne sont pas les siennes : elles sont celles d'un parti qui en a méconnu les conditions, faussé les ressorts et ignoré la nature. (*Très bien! très bien! au centre et à gauche.*)

On peut dire en effet, — et, si cette considération est faite pour nous affliger, elle doit nous assurer aussi de mettre le Gouvernement hors de cause, — on peut dire que depuis six ans et davantage le gouvernement parlementaire n'a jamais été sincèrement pratiqué.

UN GRAND NOMBRE DE SÉNATEURS. — C'est vrai! c'est vrai!

M. CHALLEMEL-LACOUR. — Qu'on repasse, en effet l'histoire de ces dix dernières années, et qu'on cherche

quel jour, à quelle date, pendant quelle période on a vu un ministère vraiment homogène et solidaire, avec une politique déterminée dont il était résolu à ne point se départir, et en face de ce ministère une majorité reconnaissant en lui sa propre pensée, lui laissant le pouvoir comme la responsabilité, et décidée à le soutenir sans fantaisie et sans défaillance. (*Très bien! très bien! à gauche et au centre.*)

Cela ne s'est, on peut l'affirmer, jamais vu depuis six ans: cela ne s'est point rencontré, et cela ne pouvait pas se rencontrer, du moment où les plus qualifiés parmi les membres du parti radical avaient posé en principe que dans le Gouvernement il ne fallait pas voir un guide, mais leur serviteur, du moment où ils avaient érigé en loi qu'au lieu de se prêter courageusement aux nécessités du régime parlementaire et de regarder, non pas leurs électeurs, mais la France, les députés avaient pour devoir de s'en tenir obstinément, sans en abandonner une syllabe, au mandat dont ils avaient subi la nécessité ou dont ils avaient eux-mêmes formulé les termes. (*Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.*)

On a vu dès lors les candidats condamnés, pour gagner et pour retenir les électeurs, à la surenchère des promesses! (*Très bien! très bien! et rires.*) On a vu les programmes s'allonger indéfiniment, embrassant toutes les questions, politiques, sociales, financières, même les questions métaphysiques (*Rires*); et on a vu les députés élus sur ces programmes venir à la Chambre avec le parti pris, la résolution inébranlable de culbuter, sans se soucier du pays et du repos public, tous les cabinets, jusqu'à ce qu'il s'en trouvât un assez hardi, ou assez servile, ou assez niais pour se charger de liquider leurs engagements. (*Bravos et applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

On a vu les cabinets, composés d'éléments disparates, obligés de compter avec ces programmes, de s'incliner devant ces illusions, de transiger avec ces mensonges et de trahir ainsi peu à peu, comme malgré eux, leur propre pensée, dans l'espoir toujours déçu d'un avenir qui ne leur a jamais été accordé. (*Très bien! très bien!*)

C'est ainsi qu'on a vu le régime parlementaire tomber

peu à peu dans le discrédit; les gouvernements dépourvus non seulement de force, mais d'autorité; l'administration sans direction dans un profond désarroi, cherchant sa voie à tâtons, sous des ministères sans lendemain; la loi sans cesse violée et souvent impunément violée. (*Mouvement prolongé.*)

M. Oudet. — C'est vrai!

M. Challemel-Lacour. — De là, messieurs, les colères de ceux qu'on avait enivrés en leur versant à plein verre le vin des promesses et qui viennent aujourd'hui demander raison à la République des déceptions que le radicalisme leur a préparées.

De là la lassitude et le mécontentement du nombre immense des hommes laborieux et paisibles qui aiment la liberté, sans doute, mais qui ont un impérieux besoin de repos et de sécurité! (*Approbation sur un grand nombre de bancs.*)

Et ce n'est pas tout encore, messieurs, il faut ajouter un dernier trait. Du moment où il a suffi, non pas même d'avoir, mais d'afficher des opinions avancées, radicales, pour être accueilli dans la République, pour y être recommandé comme candidat, comme fonctionnaire, comme magistrat et, oh! humiliation! comme général, que dis-je, y être accueilli? pour y être placé d'emblée au premier rang, vous devinez, messieurs, ce que des hommes sans scrupules et sans aveu, des ambitieux équivoques, des gens au service d'on ne sait quelle cause, ont trouvé de facilités dans cet étrange système; et nous pouvons voir aujourd'hui au bord de quel abîme ces favoris du radicalisme, qui ont longtemps arboré son drapeau, parlé son langage, usé de ses moyens, profité de sa popularité, ont amené la République et la France. (*Applaudissements prolongés.*)

Ainsi, messieurs, s'est développé ce mouvement que le prestige du cabinet actuel devait, à ce qu'assuraient ses amis, enrayer dès le premier jour et refouler victorieusement, et qu'au contraire, à en juger, du moins, par les élections qui se sont faites depuis dix mois, césariennes ou démagogiques, et par bien d'autres indices encore, son apparition n'a fait que précipiter. (*C'est vrai! Très bien! à gauche et au centre.*)

Si ce mouvement, messieurs, atteignait le but qu'on se propose et qu'on annonce insolemment, je ne crois pas qu'on puisse imaginer pour la France une révolution grosse de plus effroyables conséquences. Est-ce que nous nous laisserons périr, je ne dis pas sans nous défendre, sans défendre la République, je dis sans défendre l'honneur de la France et son avenir? Est-ce que nous n'essayerons pas d'arrêter ce peuple, las, mécontent, mais abusé et enivré, sur la pente qui l'entraîne à des agitations sans fin, à des désastres sans nom? (*Très bien! très bien! et applaudissements à gauche et au centre.*) Est-ce que nous laisserons recommencer la série des révolutions, ce jeu de hasard qui énerve et qui déprave? Est-ce qu'on ne se réunira pas pour dire à ce peuple que, si la République ne jouit plus de la même confiance qu'il y a dix ans, elle n'en est pas moins, à l'heure qu'il est, le gouvernement le plus capable, le seul capable de réparer les fautes qu'il a commises, de restaurer l'autorité, de rétablir le règne de la loi, de faire rentrer l'ordre dans les finances, la discipline dans l'administration, d'inspirer à ce peuple ce sentiment de sa force qui lui est nécessaire rien que pour envisager les perspectives qu'il a devant lui, pour voir de loin ces événements que chaque jour rapproche de nous, et pour l'aider à porter son fardeau?

Messieurs, il y a en France bien des hommes de bonne volonté dans tous les partis, dans toutes les Assemblées, dans le Gouvernement; je veux dire par ce mot des hommes résolus à subordonner leurs griefs, leurs rancunes, de justes rancunes peut-être, à l'intérêt souverain de la patrie. (*Applaudissements.*)

Eh bien, messieurs, est-ce que ces hommes de bonne volonté ne s'associeront pas pour tenter un effort et pour conjurer les chances d'une révolution qui, préparée au grand jour par de tels moyens et avec de tels instruments, ne pourrait, si elle s'accomplissait, aboutir qu'au despotisme démagogique le plus abject dont l'histoire fasse mention? (*Bravos et applaudissements.*)

(*Œuvres oratoires*; Ch. Delagrave, éditeur.)

FREYCINET

Charles de Saulce de Freycinet, né à Foix en 1828. Supérieur par ses talents d'homme de science, d'organisateur, de diplomate, M. de Freycinet ne l'est pas moins comme orateur. Son éloquence a pour caractères essentiels la lucidité dans l'exposition, l'ingéniosité de l'argumentation, la justesse élégante de la parole.

DISCOURS SUR L'EXPULSION DES PRINCES
(mars 1880, Sénat.)

... Est-il vrai, est-il exact, que la loi qui vous est proposée soit une violation des règles essentielles de la justice et de la liberté, qui doivent être les fondements de l'ordre républicain? Est-il vrai qu'en vous présentant une loi d'exception, nous commettions une infraction aux principes éternels que tout gouvernement doit respecter et le nôtre plus qu'aucun de ceux qui l'ont précédé?

Messieurs, l'histoire tout entière proteste contre une pareille assertion....

De ce qu'en 1871, l'Assemblée chargée du gouvernement de la France croyait pouvoir abroger la loi d'exil, non seulement vous ne pouvez rien conclure contre ce que fait aujourd'hui le Gouvernement républicain, mais je dis que vous y voyez précisément une justification de sa conduite; car, dans des circonstances diamétralement contraires, sa conduite aussi devait être contraire.

Depuis 1871, on a répété souvent qu'une des gloires, un des grands honneurs de la République a été de pouvoir vivre en supportant sur son territoire ceux

qu'elle veut éloigner aujourd'hui.... Je ferai remarquer que, depuis 1871 jusqu'à une époque rapprochée de nous, les prétendants, les véritables prétendants, ceux qui se réclamaient des monarchies déchues, ceux qui aspiraient à remonter sur le trône, n'étaient pas en France. Par suite de la fusion qui s'était opérée entre les branches d'Orléans et de Bourbon, le prétendant monarchique n'était pas le comte de Paris, mais le comte de Chambord : et le comte de Chambord vivait hors de nos frontières. Je n'examine pas la question de savoir si c'était parce que, à vos yeux, l'exil le grandissait ou le diminuait. J'ignore les motifs qui le guidaient à cet égard ; mais ce que j'affirme, c'est que le comte de Chambord vivait hors de France parce qu'il comprenait que, lorsqu'on veut proclamer son droit et monter sur le trône, on ne doit pas réclamer l'hospitalité de la République.

Je reconnais le droit de tous : je reconnais aux partis monarchiques le droit de préparer l'avènement de la monarchie ; je leur reconnais le droit d'y travailler par une propagande pacifique et légale. Jamais je ne m'élèverai contre les hommes politiques qui croient de leur devoir de préparer l'avènement d'un règne qu'ils estiment être le mieux approprié au bonheur du pays. Je reconnais également aux princes qui se croient appelés à régner le droit d'affirmer leur prétentions. Mais je leur dis : Le jour où vous affirmerez vos prétentions, vous devrez imiter le comte de Chambord.

Si, au contraire, vous voulez vivre sur le territoire de la République, si vous voulez profiter de son hospitalité, vous ne pourrez pas faire tout ce que font les simples citoyens : mais vous serez tenus à beaucoup plus de réserve, parce que vous aurez à faire oublier votre origine, à faire oublier les prétentions qu'on vous prête, si vous ne les avez pas vous-mêmes : vous aurez à éloigner de vous tout ce cortège de souvenirs, d'espérances, d'illusions ; vous aurez à empêcher ce groupement des mécontents ; vous devrez éviter que, même à votre insu, même ne le voulant pas, vous ne deveniez le centre de conspirations incessantes.

Je dis que vous, princes, qui vivez sur le territoire

de la République, vous avez des devoirs particuliers à remplir, plus grands, plus nobles que ceux des simples citoyens.

Je le demande à vous tous, messieurs, je le demande à vos consciences! Croyez-vous que si, à un moment donné, la République avait à rappeler les princes sur son territoire, elle pourrait leur tenir ce langage : « Je vous convie à vous asseoir à mon foyer; venez, et vous pourrez employer tous les moyens à votre disposition pour me renverser; vous pourrez, vous, chefs d'anciennes dynasties, qui vous en proclamez les héritiers et qui aspirez à remonter sur le trône, vous pourrez faire entendre votre voix, vos inspirations à des millions d'électeurs, vous pourrez tout faire tourner, en un mot, à la destruction du régime qui vous appelle auprès de lui? » Dites, le croyez-vous? Croyez-vous qu'il y ait un seul gouvernement assez imprudent, assez insensé pour faire un semblable contrat?

Croyez-vous qu'il y ait une dynastie qui ait pu dire à une dynastie rivale : « Venez vous asseoir à mes côtés et vous emploierez tous vos efforts pour vous substituer à moi? » Non, je crois que jamais un pareil calcul n'a pu entrer dans l'esprit d'aucun gouvernement, et que la République, même celle de 1871, même cette République de fait, même cette République dont ceux qui la gouvernaient espéraient faire bientôt un régime différent, je dis que même cette République, en laissant les princes rentrer sur son territoire, y a mis la condition tacite qu'ils y vivraient comme de simples citoyens, c'est-à-dire qu'ils ne deviendraient, à aucun moment, le centre d'une action dirigée contre le gouvernement établi.

Jamais, si cette condition tacite n'avait existé dans l'esprit de ceux qui accordaient cette faveur et dans l'esprit de ceux qui la réclamaient, jamais les lois d'exil n'auraient été abrogées....

La question est posée, et il ne dépend ni du gouvernement qui est ici, ni de celui qui le remplacera demain, ni d'aucun gouvernement, ni de la Chambre des députés, ni de vous, de l'empêcher de rester

ouverte : elle renaîtra — je ne veux pas adresser au Sénat des sommations irrespectueuses, ne voyez rien dans mes paroles qui puisse avoir un pareil caractère — mais elle renaîtra parce que c'est dans la force des choses qu'elle renaisse, parce que, au point où nous sommes arrivés, vous ne pouvez pas l'écarter; et, si vous ne la résolvez pas aujourd'hui, tout le monde dira que c'est un triomphe pour les partis monarchiques.

Je sais bien, messieurs, que ce ne sont pas les intentions de ceux qui m'écoutent, et je suis certain que, s'ils le croyaient, ils voteraient tout de suite comme moi ; je connais leurs principes, leurs opinions, mais je fais un dernier appel à leur sagesse, à leur esprit de réflexion ; je leur dis : Rentrez en vous-mêmes ; au lendemain de ce vote qui, aujourd'hui vous paraît être un vote purement législatif, quelle sera la situation ?

Songez aux conséquences diverses qui découleraient du rejet de la loi : songez au parti qu'on en tirerait autour de vous ; dites-vous si le vote pourra être interprété d'une autre façon que celle-ci, à savoir que c'est la République qui a succombé, que c'est la monarchie qui a triomphé.

Après la tentative faite en 1883 et qui a avorté, après le débat qui s'est ouvert il y a trois mois et que je suis parvenu à étouffer, après le vote qui vient d'avoir lieu à la Chambre des députés et qui amène le projet devant vous, après ces longues et émouvantes discussions qui se sont poursuivies sous toutes les formes dans la presse, est-ce que vous croyez que la question ne restera pas ouverte et ne pèsera pas sur la République ?

Est-ce que vous croyez que la solution négative qui sera intervenue ne créera pas au gouvernement, quel qu'il soit, — à nous ou à nos successeurs, — un embarras de tous les instants ? Car enfin, messieurs, supposez que, dans quelques jours, dans quelques mois, quand les Chambres ne seront plus là, supposez, dis-je, que le Gouvernement se trouve en présence de menées qui lui paraissent de véritables provocations contre le régime républicain, et en face d'actes, de faits, de manifestations qui lui paraissent nécessiter une mesure, quelle sera l'attitude de ce Gouvernement, que vous aurez mis

dans l'impossibilité d'agir ou dans la nécessité de recourir à des moyens que vous qualifiez aujourd'hui d'arbitraires?...

Telle est, messieurs, la considération suprême que je soumets à vos consciences; en dehors et au-dessus de toute l'argumentation à laquelle on peut se livrer pour ou contre le projet de loi, en laissant de côté les questions juridiques, les antécédents historiques, en un mot toutes les raisons d'ordre secondaire, il y a, comme en toutes choses, une raison essentielle de vous déterminer; cette raison essentielle, qui doit faire disparaître toutes les autres et que je vous supplie d'envisager, est celle-ci :

Quel sera le résultat de votre vote pour la République? (*Applaudissements répétés et prolongés à gauche. — M. le président du Conseil, de retour à son banc, reçoit les félicitations d'un grand nombre de ses collègues.*)

La question d'Égypte

L'Égypte a de tout temps fixé l'attention des puissances européennes. Sans remonter aux croisades, on les voit, dès le XVIe siècle, chercher à y développer leur influence et à se ménager des avantages pour leurs nationaux. Dans cette lutte d'ailleurs pacifique, dont le commerce est surtout le prix, la France est au premier rang. Les capitulations que François Ier obtient du Sultan Soliman II en 1535, lui créent une situation privilégiée, dont les autres peuples réclament à leur tour le bénéfice. Elle conserve cependant une prépondérance marquée : son pavillon est celui qui dans ces parages inspire le plus de respect . . .

C. de Freycinet

PRÉVOST-PARADOL [1]

Anatole Prévost-Paradol, né à Paris en 1829, mort en 1870.

La France nouvelle, 1868.

Prévost-Paradol, dans *la France nouvelle*, se proposait de montrer que la démocratrie française, sous peine d'une irrémédiable déchéance, devait se prémunir contre les dangers et les vices du régime démocratique. Bien des pages y dénotent une rare clairvoyance. Pourtant ses jugements n'ont pas toujours assez de précision ou de décision, et le mérite principal de ce remarquable ouvrage est dans le style, un peu apprêté, mais des plus élégants.

DU GOUVERNEMENT DÉMOCRATIQUE ET DES DANGERS QUI LE MENACENT. — DE L'ANARCHIE

Il ne faut point s'irriter contre les choses, a dit je ne sais quel sage, car cela ne leur fait rien. Il serait inutile de s'affliger de voir les sociétés humaines incliner avec plus ou moins de vitesse vers l'état démocratique, car ce mouvement leur est aussi naturel qu'il l'est à l'homme, une fois entré dans la vie, de s'avancer vers l'âge adulte, vers la vieillesse et vers la mort. Mais une société qui devient démocratique approche tous les jours davantage d'un redoutable problème : elle aspire instinctivement à établir un gouvernement à son image, à se constituer en démocratie, elle éprouve, tant qu'elle n'a pas

1. Pour Prévost-Paradol critique littéraire, cf. le troisième volume de l'*Anthologie des Prosateurs*.

atteint ce genre de gouvernement, un certain malaise qui la rend de plus en plus incapable de supporter les gouvernements tempérés ; et, lorsqu'elle touche enfin à ce gouvernement démocratique, qui semble le seul port dans lequel il lui soit possible de trouver le repos, elle découvre une mer nouvelle, plus agitée et plus périlleuse que tous les parages qu'elle a traversés.

Si le gouvernement démocratique n'était pas exposé, comme toutes les productions de la terre et toutes les productions de l'esprit humain, à la corruption et à la mort, s'il n'était même pas en butte à des infirmités particulières et à des périls qui semblent par leur grandeur proportionnés à sa beauté et à la séduction qu'il exerce sur le cœur de l'homme, nul doute qu'il ne fallût voir dans ce genre de gouvernement le dernier mot de la civilisation et le moyen le moins imparfait d'assurer la paix et le bonheur d'une société politique. Quoi de plus équitable, une fois l'égalité introduite dans les mœurs et fortement établie dans les esprits, que d'attribuer à chaque citoyen une voix dans les affaires publiques, par cela seul qu'il est homme, et une part dans leur direction proportionnée à son seul mérite, sans aucun égard à sa naissance ou à sa fortune? Nul homme dans cet état n'est absolument privé de pouvoir, et chacun exerce sa part d'influence sur la destinée commune, tandis que la plus grande somme d'influence et de pouvoir s'accumule autour de ceux qui, ayant reçu le don de persuader, attirent librement à eux la confiance générale. La puissance publique venant de tous, pouvant être incessamment reprise par tous, obtenue de tous par quelques-uns, au moyen de la seule persuasion, et concentrée ainsi, pour un temps, dans la main des plus capables et des meilleurs, quel spectacle! et quel état heureux serait celui du monde si la démocratie pouvait constamment l'offrir!

Mais un tel spectacle réjouit bien rarement les yeux du sage, et, si la terre l'a vu parfois se produire, il n'a jamais duré : *Optimi corruptio pessima est.* Le gouvernement démocratique est ordinairement prompt à se corrompre et à se dissoudre ; l'anarchie est le signe

de sa décomposition rapide, et le despotisme sort presque aussitôt de ses débris comme une plante vigoureuse et malsaine.

Le gouvernement démocratique succombe, comme tous les autres gouvernements qu'ont imaginés les sociétés humaines, parce qu'il repose comme tous les autres sur un mélange de vérité et de fiction, et que la fiction qu'il contient, éclatant tôt ou tard, entraîne sa ruine. Le gouvernement monarchique, personnel ou absolu, repose sur cette idée qu'une même famille enfante à chaque génération un homme capable d'exercer le souverain pouvoir avec sagesse, et cela n'est pas vrai; le gouvernement aristocratique repose sur cette autre idée, que certaines familles, une fois mises par les lois ou par les mœurs au-dessus de la déchéance et du besoin, produisent d'une manière régulière l'élite intellectuelle et politique de la nation, et cela n'est pas vrai non plus: enfin le gouvernement démocratique repose sur cette idée, que le plus grand nombre des citoyens fait un usage raisonnable de son vote et voit toujours avec discernement ce qui est conforme à la justice et avantageux à l'intérêt commun, et cela n'est pas vrai davantage. Le gouvernement démocratique périt donc comme les autres aussitôt que cette partie fragile de son fondement s'écroule.

Deux mobiles, en effet, ou causes d'action peuvent porter les hommes à se conduire avec sagesse : l'amour du bien ou la vertu, et un certain degré de culture, ou, comme on dit généralement, des lumières. La vertu sans lumières ne suffit point, même dans le cercle étroit des affaires privées, pour éviter de graves erreurs et d'irréparables fautes. Des intentions pures, accompagnées d'ignorance et d'aveuglement, ont souvent causé plus de maux que les mauvaises passions, contenues et dirigées dans le sens de l'intérêt bien entendu, par un certain degré de lumières. Mais c'est surtout dans le jugement des affaires publiques que la vertu, dénuée de lumières, est impuissante et peut devenir funeste. En supposant donc, ce qui est douteux, que l'amour du bien ou la vertu anime toujours le plus grand nombre des hommes; en supposant, ce qui est le plus douteux encore, qu'une vie

indigente et pénible n'éveille dans une âme simple aucune pensée injuste, et laisse toujours subsister intact le désir de rendre à chacun ce qui lui est dû, il n'en reste pas moins évident que le plus grands nombre des citoyens préoccupés, dès le début de la vie, de la nécessité de subvenir aux besoins du corps, est très imparfaitement éclairé, et, si la multitude ne manque pas certainement de vertu, elle manque certainement de lumières.

Or, le gouvernement démocratique confie au plus grand nombre, exceptionnellement, le soin de décider par un vote direct certaines questions fondamentales, et, régulièrement, le soin de choisir à époques fixes des représentants investis de la puissance publique. Qu'on se figure des actes de cette importance accomplis sans discernement, faute de lumières, et l'on verra aussitôt comment un gouvernement démocratique succombe et comment l'anarchie vient le dissoudre. Qu'on suppose en effet deux citoyens, l'un sage et honnête, l'autre insensé ou pervers, venant briguer concurremment le mandat populaire, et qu'on suppose la foule appelée à se prononcer entre eux avec une entière liberté (car je ne parle pas ici de ces simulacres d'élection qui font nécessairement partie de l'appareil du despotisme démocratique, et dont il sera question dans le chapitre suivant): qu'on suppose ces deux citoyens en présence, et l'on sentira aussitôt combien leurs chances de succès sont inégales, et quel avantage donne au moins recommandable d'entre eux le défaut de lumières chez le plus grand nombre de ceux qui sont chargés de les juger pour choisir. Tandis que celui des deux qui parle le langage de la conscience et de la raison n'exagère ni ses propres mérites ni la facilité pratique du bien qu'il voudrait accomplir, tandis qu'il n'affirme que ce qu'il sait et ne promet que ce qu'il espère, l'autre, qui n'est retenu ni par la raison ni par la conscience, prodigue avec emphase les plus magnifiques promesses, se fait fort de satisfaire tous les vœux, flatte toutes les espérances, ne tient compte ni des leçons de l'expérience ni des lois de la nature, et invoque, pour s'en faire un appui, toutes les illusions innocentes ou coupables que l'ignorance et la passion peuvent enfanter chez des

esprits simples. Il l'emporte donc, et si, plus tard, ayant déçu trop grossièrement la confiance populaire, il perd son crédit et son mandat, il fait place à quelque autre fourbe ou à quelque autre fou, encore plus imprudent ou plus dangereux que lui.

Le gouvernement démocratique est alors sur le chemin de l'anarchie, et le premier signe de sa corruption, c'est le dégoût croissant qu'éprouvent les honnêtes gens à se mêler des affaires publiques. Renonçant, en effet, à lutter d'influence avec les innombrables et ardents flatteurs de la multitude, ils leur laissent presque entièrement le champ libre et se retirent de plus en plus, les uns dans la conduite de leur affaires privées et dans le soin d'augmenter leur fortune, les autres dans le plaisir d'élever leurs enfants, d'autres encore dans les douces retraites de la science et de la philosophie. Mais ils ne tardent guère à sentir qu'on ne peut impunément se dérober aux devoirs du citoyen et se rendre étranger aux destinées de sa patrie. En effet, le désordre qui règne dans l'État devient bientôt intolérable et menace de tout envahir; les affaires privées se ressentent des épreuves publiques; la multitude abreuvée de folles espérances et incessamment déçue s'agite avec colère; ses flatteurs usent du reste de leur crédit pour la tourner contre ceux qu'ils détestent ou redoutent; la sécurité disparait, et le pouvoir est impuissant à la garantir, parce que, n'étant ni aimé ni estimé, il est encore trop contenu par les lois de la démocratie pour avoir les moyens de se faire craindre. Tout chancelle alors, et la puissance publique semble une proie offerte à qui osera la prendre. L'heure du despotisme démocratique est venu.

(*La France nouvelle*; Calmann-Lévy, éditeur.)

DU DESPOTISME DÉMOCRATIQUE

On ferait aisément un beau portrait du despotisme démocratique, de l'hypocrisie qui en est inséparable, de ses ruses toujours semblables à travers les siècles, de ses procédés pour s'établir et se maintenir : procédés

uniformes, puisqu'ils dérivent moins du caractère des hommes que de la nature des choses. Mais cette peinture nous entraînerait trop loin de notre sujet, et elle n'est pas nécessaire à l'objet que nous nous proposons dans ce livre.

Le despotisme théocratique repose sur des croyances superstitieuses, sur la crainte de la divinité qui est censée l'avoir établi par sa volonté et l'animer encore de son souffle: le despotisme monarchique repose sur le respect presque religieux d'un peuple pour une famille plus illustre que toutes les autres, si étroitement et si anciennement associée aux destinées de la patrie, qu'elle est devenue, aux yeux de tous, le symbole de l'existence nationale. Quant au despotisme démocratique, il repose sur un fondement moins élevé, mais solide encore : il s'appuie simplement sur la nécessité vraie ou supposée de son existence pour assurer le maintien de l'ordre public et le salut de la société.

L'obéissance est, en effet, le lien des sociétés humaines, et, quand ce lien se relâche, elles semblent sur le point de se dissoudre. Si cette obéissance est renfermée dans des limites raisonnables et réglée par des lois sages, l'État est libre autant que prospère, et la sûreté commune est garantie sans qu'il en coûte rien à la dignité humaine. Si la limite de l'obéissance raisonnable est franchie, cette obéissance prend le nom de servitude; l'ordre qu'elle maintient n'est qu'apparent, et, en même temps qu'elle ne protège plus qu'imparfaitement la sûreté des citoyens, elle humilie ceux qu'elle protège. Or, la limite qui sépare, selon chaque temps et chaque pays, l'obéissance raisonnable de l'obéissance servile est facile à reconnaître et les hommes éclairés ne s'y trompent guère. Mais, s'ils ont vu, par la corruption trop prompte du gouvernement démocratique, l'ordre se relâcher et la société menacée de se dissoudre, s'ils ont éprouvé plusieurs fois ou récemment la difficulté de concilier l'ordre et la liberté dans une société démocratique, ils désespèrent de distinguer et de séparer l'obéissance nécessaire qu'ils accorderaient volontiers aux lois de l'obéissance déréglée qu'on leur impose; ou bien encore, sans désespérer tout à fait de la possi-

bilité d'accomplir cette noble et pénible tâche, ils n'ont plus la force ni le cœur de l'entreprendre, et, croyant avoir assez payé à la patrie leur dette d'efforts et de souffrances, ils lèguent ce soin à des générations plus heureuses. Ils se résignent donc à leur situation présente, et c'est dans cette résignation des gens éclairés et dans le découragement d'un grand nombre de bons citoyens que le despotisme démocratique trouve tout d'abord sa principale sécurité. C'est, à vrai dire, la base sur laquelle il repose. Cependant, pour durer et pour prospérer, il lui faut quelque chose de plus, il a besoin de l'assentiment de la multitude. Cet assentiment peut s'obtenir sans beaucoup de peine. Lors même que la multitude aurait un certain attachement pour les libertés politiques, elle n'aurait pas lieu de se plaindre du despotisme démocratique, qui est dans l'usage de conserver avec soin les formes extérieures des plus importantes de ces libertés, comme Auguste avait conservé à Rome des simulacres d'élection et des ombres de magistratures. Or, distinguer entre la forme et le fond des institutions politiques exige un certain degré de lumière, et, tout en sentant qu'il y a quelque chose de changé dans la somme des libertés publiques, la multitude, qui a les mêmes apparences sous les yeux, ne peut jamais comprendre combien ce changement est considérable. De plus, elle n'est point avide de libertés politiques, mais de bien-être; et, si elle paraît parfois attacher une certaine importance aux droits politiques, c'est seulement lorsqu'on lui a persuadé que ces droits pouvaient lui servir à conquérir le bien-être. Mais le despotisme démocratique se déclare toujours particulièrement et exclusivement chargé du bien-être de la multitude; bien plus, il s'efforce d'attirer à lui, comme vers leur centre naturel et vers leur seul point d'appui, les vagues espérances et les illusions infinies qui couvent toujours dans l'imagination populaire, soit que ces espérances se tournent vers les conquêtes et vers la gloire militaire, soit qu'elles tendent vers une répartition plus égale de la richesse et vers une rénovation de la société. Ainsi chargé d'une sorte de mandat illimité, quant au temps et quant aux moyens, pour assurer le

bonheur général, investi par les lois d'un pouvoir immense sur les hommes et par l'imagination populaire d'un pouvoir infini sur les choses, le despotisme démocratique s'avance avec une force irrésistible et une pompe insolente, jusqu'au jour inévitable où, étourdi par sa prospérité même et saisi d'une sorte d'ivresse, il se heurte à quelque misérable obstacle et s'écroule au milieu d'une anarchie pire que celle qui lui a servi de berceau.

(*Ibid.*)

---

et je vous prie
d'agréer ces quelques
lignes bien insuffisantes
comme un témoignage
sincère de la sympathie
que m'inspirent les
écrits et l'écrivain.

Veuillez me croire
toujours votre bien
dévoué confrère.

Puvis-Paradal.

JULES FERRY

Jules Ferry, né à Saint-Dié en 1832, mort en 1893.
Discours et Opinions, 1893-1895.

Il y a souvent dans les discours de Jules Ferry quelque embarras, quelque lourdeur, je ne sais quoi de tendu, de rude, d'abrupt. Mais son éloquence s'impose par la vigueur de la pensée, par la robuste franchise des convictions, par la puissance de la dialectique; et, n'ayant rien d'un artiste, il n'en est pas moins un orateur de premier ordre.

DISCOURS PRONONCÉ AU CONGRÈS PÉDAGOGIQUE DANS LA SÉANCE DE CLOTURE, 2 AVRIL 1880.

Messieurs les directeurs d'écoles normales et mesdames les directrices, je voudrais vous dire, avant de vous quitter, ce qui est assurément dans vos esprits, ce qui est dans vos cœurs, ce que vous sentez, et sentez comme moi, et ce qui doit pourtant vous être dit par celui qui a le suprême honneur de diriger en ce moment l'enseignement national. Ce que nous attendons de vous, le point de vue dominant, le but élevé pour lequel nous faisons appel à tout votre zèle, à toute votre passion généreuse pour le progrès et la lumière, le voici : nous voulons que vous nous fassiez, non seulement des instituteurs, mais des éducateurs! (*Applaudissements.*)

Nous voulons que ce type d'instituteur, que critiquait si finement, il y a peu d'années, M. Michel Bréal, dans un beau livre que vous avez tous lu, — cet instituteur qui, disait-il, ressemble bien moins à un maitre qu'à

un sous-officier instructeur, car, ainsi que le sous-officier a la théorie, il a, lui, le manuel, et, au lieu de l'onction du maître, le ton du commandement et l'allure impérative, — nous voulons que, grâce à vous, messieurs (et nous sommes, il faut le dire, en grand progrès depuis dix ans, sous ce rapport), ce type disparaisse complètement. (*Applaudissements.*)

Nous voulons des éducateurs! Eh quoi! est-ce donc être trop ambitieux? Est-ce un rêve que nous faisons là? Est-ce que l'on pourra dire éternellement que, pour être un éducateur, il faut revêtir un certain caractère, porter une certaine robe, et qu'il n'existe pas d'éducateurs laïques? Ah! messieurs, ce n'est pas possible! (*Applaudissements prolongés.*)

Et vous allez voir que ce n'est pas vrai. Je n'en veux pour preuve que la direction actuelle de la pédagogie, que les méthodes nouvelles qui ont pris tant de développement, qui tendent à se répandre et à triompher; ces méthodes qui consistent, non plus à dicter comme un arrêt la règle à l'enfant, *mais à la lui faire trouver*; qui se proposent avant tout d'exciter et d'éveiller la spontanéité de l'enfant, pour en surveiller, en diriger le développement normal, au lieu de l'emprisonner dans des règles toutes faites auxquelles il n'entend rien, au lieu de l'enfermer dans des formules dont il ne retire que de l'ennui, et qui n'aboutissent qu'à jeter dans ces petites têtes des idées vagues et pesantes, et comme une sorte de crépuscule intellectuel. Ces méthodes, qui sont celles de Frœbel et de Pestalozzi, celles que vous appliquez tous les jours, mesdames et messieurs, ne sont praticables qu'à une condition : à savoir, que le maître, le professeur, entrera en communication intime et constante avec l'élève. Les leçons de choses, est-ce que l'on peut les donner convenablement, si l'on n'a pas une sympathie profonde et l'amour vrai de l'enfant? On pouvait se passer de ces sentiments, de ce perpétuel don de soi-même avec les manuels et les vieilles méthodes. Mais, pour appliquer ces méthodes nouvelles, ces méthodes excitatrices de la pensée, pour donner de vraies leçons de choses, intelligentes et fructueuses, il faut y dépenser son intelligence, y mettre tout son cœur, mon-

trer l'homme enfin, au lieu de la férule : et, quand l'homme appparaît, voilà l'éducateur! (*Applaudissements.*)

Aussi, messieurs, ce que nous vous demandons à tous, c'est de nous faire des hommes avant de nous donner des grammairiens! (*Nouveaux applaudissements.*) Développez donc de préférence chez vos élèves la culture générale : assurément, c'est là, dès aujourd'hui, la tendance dominante; j'en ai vu la trace dans le deuxième vœu qui a été lu tout à l'heure. Oui, vous avez compris qu'il faut dans les programmes réduire la part des matières qui y tiennent une place excessive; vous avez compris qu'aux anciens procédés, qui consument tant de temps en vain, à la vieille méthode grammaticale, à la dictée — à l'abus de la dictée, — il faut substituer un enseignement plus libre, plus vivant et plus substantiel. (*Adhésion.*)

Je ne fais donc que devancer vos désirs, prévenir et formuler ce qui est dans vos esprits à tous, en vous disant : C'est une bonne chose assurément, et même une chose essentielle, pour les maîtres adjoints, que d'apprendre l'orthographe. Mais il y a deux parts à faire dans ce savoir éminemment français : qu'on soit mis au courant des règles fondamentales : mais épargnons ce temps si précieux qu'on dépense trop souvent dans les vétilles de l'orthographe, dans les pièges de la dictée, qui font de cet exercice une manière de tour de force et une espèce de casse-tête chinois. (*Vive approbation.*)

L'enseignement en France, aussi bien dans l'ordre primaire que dans l'ordre secondaire, a été longtemps, on peut le dire, la proie des fausses méthodes, des fausses méthodes grammaticales et des fausses méthodes scientifiques. J'appelle fausses méthodes grammaticales celles qui ne tirent pas la règle de l'exemple... (*Très bien!*) ; celles qui ne procèdent pas du concret à l'abstrait, et qui, au rebours du bon sens, de la raison, de l'expérience, au rebours de la contexture même du cerveau humain, commencent par l'abstrait pour arriver au concret, et par la règle avant l'expérience. (*Nouvelle approbation.*)

Dans le rapport que M. Boutan a rédigé à la suite de

sa visite aux écoles normales primaires, il donne un exemple curieux, messieurs, de cet empire des fausses méthodes. La question de l'enquête était celle-ci : Où en sont les études scientifiques dans les écoles normales? Et la commission nous répond : « Elles sont aussi mauvaises que possible! Nous avons trouvé l'enseignement de la physique, l'enseignement des sciences naturelles, établi tant bien que mal un peu partout; mais il est au rebours même de ce qu'il devrait être. » — Comment, en effet, sont généralement enseignées la physique et les sciences naturelles? Les collections manquent (les écoles sont trop pauvres; c'est un peu notre faute, messieurs, nous tâcherons de la réparer). Et puis, au lieu de produire devant l'élève les faits dont l'explication mène aux principes, les principes n'étant autre chose que les lois recueillies et déduites d'un grand nombre de faits, on commence par les lois et non par les faits. Il en est de la physique comme de la grammaire : on procède par principes généraux, par règles *a priori*; on ne fait pas d'expériences. En un mot, le maître adjoint chargé d'enseigner la physique ou les sciences naturelles se contente d'apprendre, la veille, dans le manuel du baccalauréat ès sciences, la leçon qu'il fera le lendemain.

Messieurs, il faut changer ces habitudes d'esprit dans les écoles normales, si l'on veut les modifier dans l'école primaire.

En résumé, messieurs les directeurs, votre devoir est de rétablir les diverses connaissances dans leur véritable ordre d'importance. Veillez surtout à la culture générale, tenez-en plus de compte que des succès particuliers. Le premier service que vous puissiez rendre d'abord aux maîtres adjoints et aux maîtresses adjointes, et puis à vos élèves — les uns et les autres vous en seront reconnaissants toute leur vie — c'est de leur inspirer le goût de la lecture. Qu'ils aient des livres, et qu'ils les aiment; laissez-leur le temps de les lire; faites mieux, provoquez-les à lire; et, quand ils auront contracté le goût et l'habitude de lire, ils pourront se défendre contre ce mal moral qui est le grand écueil de nos instituteurs : l'isolement! (*Adhésion.*)

Messieurs, par les mêmes raisons, je désire que, dans vos écoles, vous accordiez un peu plus de liberté, un peu plus d'activité, non seulement aux esprits, mais aux corps. (*Adhésion.*) Vous êtes, je le vois, dans cette idée; vous avez émis à cet égard un vœu formel; je m'y associe de toutes mes forces, et j'espère que ce vœu, dont la réalisation dépend de vous, ce vœu, approuvé ici, solennellement, par le ministre et ses collaborateurs, va bientôt devenir une réalité. Il y a un règlement à faire; nous le proposerons aussi au Conseil supérieur; mais, en attendant que ce règlement soit publié, il y a façon d'entendre la conduite qu'un directeur d'école normale doit tenir avec ces grands jeunes gens qui vont devenir des maîtres dans quelques mois. Après trois ans d'études, ils sortiront de vos mains, ils se trouveront jetés seuls au milieu du monde, aux prises avec toutes les difficultés, tout l'inconnu et toutes les tentations de la vie; et l'on pourrait penser que le meilleur moyen de les préparer à ces épreuves, c'est de les cloîtrer pendant trois ans? Mais ce serait le contre-pied du bon sens et de la raison! Cloîtrons-les donc le moins possible, laissons les sorties se faire, sous des garanties sérieuses, bien entendu, mais ne nous en effrayons pas. Laissons-leur voir, au moins par un coin, la vie réelle dans laquelle ils vont tomber, imprévoyants et aveugles!... Et puis, messieurs, donnez-leur, laissez-leur prendre aussi la liberté de leur esprit. Laissez une place aux études personnelles, comme cela se fait à l'École normale supérieure; un peu plus de liberté de lecture! Enfin, formez des hommes, et non pas de grands enfants, élevés tout exprès pour leur en confier de plus petits! (*Applaudissements.*) Surtout, vivez avec eux le plus que vous pourrez; faites avec eux des promenades scientifiques, des explorations; menez-les à la découverte!

Vous êtes tous en rapport avec ces laborieuses sociétés qui fouillent le sol de nos provinces; souvenez-vous que, dans cet ordre d'idées, il n'y a pas de petits faits, de petites trouvailles : le moindre caillou historique, le moindre objet sorti de terre est un événement pour la jeunesse née sur ce sol; et c'est le seul moyen de la rat-

tacher au passé, à ce passé de la France qu'il faut connaître et respecter, car il est la racine même et le fondement de la France moderne. (*Applaudissements.*)

Entrez dans cette voie, voie de mouvement, de vie et de lumière; il ne faut pas que vos écoles soient des cloîtres, messieurs, car vous n'avez pas des moines à élever, mais des instituteurs à former. (*Nouveaux applaudissements.*)

Tout cela constitue une si grande œuvre, et si belle, qu'il me semble, permettez-moi de le dire, que, pour remplir ces hautes fonctions de directeur et de directrice d'école normale, il n'y aura jamais, dans une tête bien organisée, trop de savoir; jamais dans un caractère professionnel, trop de grandeur; jamais surtout, dans un cœur bien né, trop d'amour, trop de dévouement, trop de passion pour le bien et pour le progrès. Vous pouvez vous dire, avec justice, que vous remplissez une des plus grandes et des plus saintes fonctions de la société. Vous formez des éducateurs; c'est plus beau, j'oserai le dire, plus beau encore que de former des médecins ou des officiers : vous formez des éducateurs! Est-ce qu'il y a, est-ce que vous pouvez concevoir un moyen plus noble et plus sûr de contribuer au relèvement et à la grandeur de la France? (*Vifs applaudissements.*)

Maintenant, messieurs les inspecteurs, laissez-moi vous parler aussi. Il est bon de vous avoir associés dans ces conférences à MM. les directeurs d'écoles normales. Ce que le directeur a formé, c'est à vous de le conserver, de le développer; vous êtes des inspecteurs, mais je n'aime pas beaucoup ce titre, car vous devez être quelque chose de plus que des surveillants; vous devez être des appuis, des collaborateurs, des supports bienveillants; vous devez être — j'ai dit le mot et je le reprends — des amis vigilants pour l'instituteur. (*Applaudissements.*) Quel est le danger pour l'instituteur? Quelle est son épreuve? Je le disais tout à l'heure : c'est l'isolement. Tombé dans un petit village, très jeune, à l'âge où l'on n'est pas encore chef de famille, il est bien seul, messieurs! — beaucoup d'entre vous le savent, ayant passé par là, — et la solitude,

c'est bien vite la lassitude de l'esprit; c'est l'ennui profond, couvrant de je ne sais quelle teinte grise et sombre le métier qu'on vient d'adopter, et qui est pourtant un si noble et si grand métier. Quoi! pas d'échange d'idées, pas de livres, pas de lien! Bien vite on se lasse du travail solitaire; bien vite la pensée se fatigue, s'use, s'atrophie, quand elle ne peut pas se communiquer et se renouveler. Eh bien, c'est là que commence votre œuvre, messieurs les inspecteurs; c'est là qu'est votre office; c'est là qu'est votre devoir! Vous devez être le lien entre les instituteurs et le monde pensant, vous devez être la lumière qui périodiquement leur arrive du côté de l'Orient (*applaudissements*); vous êtes là pour rappeler à la vie intellectuelle ceux qui commencent à s'engourdir. Trop souvent, chez l'instituteur primaire, on voit s'évanouir en fumée toutes les connaissances acquises à l'école normale, et même ce goût de la lecture qui seul pourrait combattre le vide de l'esprit. En insistant sur les côtés difficiles de la profession, je marque en même temps, messieurs, ce qui en fait la noblesse : car, s'il n'était pas un peu méritoire d'être instituteur de campagne, ce ne serait ni si honorable ni si honoré.

Cela est méritoire, précisément parce que c'est difficile, et que, parmi les hommes intelligents qui s'y adonnent, plusieurs ont dû entrevoir la vie sous un jour plus brillant, nourrir d'autres ambitions. Ah! je sais bien comment on triomphe dans cette épreuve : on triomphe par le cœur, par une certaine tendresse d'âme: on triomphe parce qu'on aime son métier, parce qu'on aime l'enfant.... Ah! si l'on n'aime pas l'enfant, il ne faut pas se faire instituteur! (*Applaudissements.*) Mais enfin, il faut, dans la vie de ce monde, d'autres soutiens que le sentiment : au meilleur d'entre nous, il faut des appuis: ces appuis, vous les avez dans les mains, messieurs les inspecteurs. C'est à vous de multiplier les bibliothèques pédagogiques: elles sont faites précisément pour les instituteurs. Nous vous donnerons des livres et vous n'en manquerez pas! Mais il faut que ces bibliothèques s'organisent partout, que vous en preniez partout l'initiative, et qu'elles deviennent des

cabinets de lecture incessamment visités par les instituteurs. Voilà un lien puissant avec le monde extérieur, avec le monde des idées, dont ils peuvent trop souvent se croire exilés. A côté des bibliothèques, organisez des conférences pédagogiques. Je l'ai déjà dit : nous voulons rendre ces conférences obligatoires : elles peuvent d'ailleurs être cantonales, ou d'arrondissement, mais il faut, messieurs les inspecteurs, que vous présidiez les unes et les autres : vous seuls pouvez leur donner la première impulsion et la direction nécessaire. Dans la solitude où vit un instituteur de hameau, on ne trouve pas, à soi tout seul, les questions intéressantes. Ces questions, c'est à vous de les proposer ; à vous d'indiquer les livres à lire, les revues pédagogiques à consulter ; à vous, d'assigner aux problèmes qui s'y trouvent exposés leur intérêt et leur portée véritables ; en un mot, vous devez être l'âme et la vie des conférences pédagogiques.

A l'heure qu'il est, ces conférences devront nous rendre un premier et très important service. Les conférences pédagogiques doivent, dans notre pensée, s'occuper, avant tout et dans le délai le plus court, du choix des livres de classe. (*C'est vrai! — Vive approbation.*) Il n'est pas possible, en effet, de laisser le choix de ces livres à l'administration centrale : elle est trop loin, elle est trop haut, et il y a trop de livres. Nous avons tenté, nos prédécesseurs ont tenté de constituer des comités d'examen, des listes de livres obligatoires ; tout cela a échoué. Donc, les livres de classe ne peuvent pas être choisis par l'autorité centrale. Faut-il en laisser la désignation aux conseils locaux? Je réponds résolument : Non! (*Vifs applaudissements.*) En cela, les conseils municipaux n'ont point de compétence. Ni les méthodes d'enseignement, ni les livres, qui sont les méthodes mêmes, les méthodes vivantes, ne relèvent des conseils municipaux. Le choix des livres, comme le choix des méthodes, ne peut relever que d'une autorité pédagogique ; il ne peut appartenir qu'aux agents compétents. Où en serions-nous, je vous le demande, si les différents conseils municipaux de France se mettaient à choisir les livres de classe, à les

expurger? (*Rires.*) Dans un pays comme le nôtre, avec la division des esprits, des croyances, des sectes philosophiques, des systèmes de toute nature, ce serait l'anarchie même, et l'unité de l'enseignement national y périrait! (*Nouvelle approbation.*)

Aussi, j'estime qu'il faut remettre ce choix aux instituteurs, aux maîtres, aux professeurs. Pourquoi? Par cette première raison qu'ils les connaissent, et par cette seconde raison qu'ils en sont responsables. Oui, messieurs les instituteurs, choisissez vos instruments de travail; choisissez-les, bien entendu, avec la garantie et sous le contrôle de l'autorité supérieure, d'un conseil formé, par exemple, de l'inspecteur d'académie et des inspecteurs primaires: choisissez vos instruments pour enseigner, puisque vous êtes responsables des résultats de l'enseignement! Quant à moi, je compte beaucoup plus sur ce sentiment de responsabilité, qui est le véritable agent de toutes les grandes choses et de toutes les bonnes choses qui se font dans le monde, que sur tous les règlements imaginables. Messieurs les inspecteurs primaires, j'arrive enfin à ce qui est votre devoir principal vis-à-vis des instituteurs. Vous n'êtes pas seulement pour eux un soutien, un support, un lien; vous êtes les garants de leur indépendance. (*Très bien! — Applaudissements.*) Vous êtes les organes immédiats, agissants, toujours présents de l'autorité, qui assure à l'instituteur la sécurité. Et qu'est-ce que la sécurité pour l'instituteur? C'est la confiance qu'il ne sera apprécié et jugé que d'après son mérite et d'après son travail. (*Vives marques d'adhésion.*)

D'autres idées, hélas! ont, à d'autres époques, qui ne sont pas si loin de nous, inspiré les pouvoirs publics. Nous portons encore, à l'heure qu'il est, l'amer fardeau de ces temps malheureux. Il a été fait des choses détestables! Les instituteurs sont devenus en quelque sorte des pions qu'on faisait mouvoir sur je ne sais quel échiquier électoral, menteur et frelaté. On les a déplacés, on les a frappés, inquiétés; on a voulu en faire ce qu'il y a de plus triste au monde : des agents d'élections. (*Vifs applaudissements.*) Eh bien, messieurs, sachez et dites-leur bien que le gouvernement de la République,

au nom duquel je parle, veut rompre d'une manière absolue avec ces déplorables procédés (*approbation*); dites-leur que nous voulons qu'ils ne relèvent désormais que d'un seul chef, et que ce chef doit être un universitaire! (*Bruyants applaudissements.*)

Dites-leur qu'ils ne doivent être ni les serviteurs, ni les chefs d'un parti; dites-leur que leur ambition doit viser plus haut qu'aux petites luttes des petits milieux dans lesquels ils sont jetés. Ils ne doivent pas faire de politique, non! Ils doivent être en dehors des partis politiques. Pourquoi? parce qu'ils sont au-dessus! (*Applaudissements.*) Parce qu'ils doivent être, parce que nous voulons qu'ils soient des éducateurs; parce que pour nous — et, si Dieu nous prête vie, la parole que je dis sera réalisée, — pour nous, République libérale et démocratique de 1880, l'éducateur sera désormais chose sacrée! (*Applaudissements répétés.*)

(*Discours et Opinions*; Armand Colin et Cie, éditeurs.)

Mon cher ami,

J'apprends, d'hier seulement, la perte cruelle que vous venez de faire. Je sais, pour avoir traversé de pareilles épreuves, ce que peut souffrir un cœur de fils, ce qu'il y a d'irrémédiable dans cette inexorable séparation, si conforme qu'elle soit à la loi de nature, produit dans toute notre vie. Il y a, je le sais aussi, dans ces heures sombres, quelque douceur à se sentir aimé, c'est pourquoi j'ai voulu vous dire combien je suis

à vous de cœur

Jules Ferry

GAMBETTA

Léon Gambetta, né à Cahors en 1838, mort en 1882.
Discours et Plaidoyers politiques, 1881-1885.

Cher collègue et ami

Obligé de sortir ce matin pour affaire urgente, je vous prie d'être assez aimable pour remettre notre rendez-vous à aujourd'hui même à 2h 1/4.

Votre dévoué

Léon Gambetta

Ce 3 mars au matin

Orateur hors de pair dans le sens propre du mot, Gambetta avait la parole à son commandement, une parole sonore, ample, fougueuse, éclatante. La langue dont il use n'est pas celle d'un écrivain. Ses discours,

à la lecture, laissent paraître bien des impropriétés, des tours pénibles, inélégants, parfois incorrects. Mais on y sent encore tout ce que son éloquence devait avoir de relief, de mouvement, de cordialité chaleureuse, d'ardent pathétique. L' « action », telle fut sa qualité principale; c'est à l'action surtout qu'il dut son incomparable puissance sur les assemblées.

DISCOURS PRONONCÉ LE 19 AVRIL 1870 AU BANQUET DE LA JEUNESSE DES ÉCOLES

Mes chers contemporains,

J'ai besoin de demander toute votre attention: dans l'état de fatigue où je me trouve, il ne me serait pas possible de dominer le tumulte. Cependant, je ne puis pas ne pas répondre aux paroles qui viennent de m'être adressées. Mais elles ont mis dans mon âme une émotion telle, que je ne pourrais qu'avec peine exprimer d'une façon vivante et sentie la joie, exempte de toute vanité et de tout orgueil, que je ressens à me trouver au milieu de la génération dont on a bien voulu me dire que je suis et que je resterai l'organe. (*Applaudissements.*)

En effet, s'il m'était permis de dire que j'ai une ambition particulière, ce serait celle de résumer et de traduire, avec fidélité, l'énergie et la sincérité d'une conscience qui a pris possession d'elle-même, vos aspirations et vos droits, et de poursuivre infatigablement la réalisation définitive de la liberté dans la forme républicaine. (*Bravos.*)

Certes, ce n'est pas moi, messieurs, qui médirai jamais de nos glorieux devanciers. Ce n'est pas moi qui, coupable d'impiété filiale, oserais accuser, non pas même leurs défaillances, mais leurs égarements. Non! non! ce passé est sacré; c'est avec leur héroïsme qu'ils nous ont permis de toucher à la terre promise de la liberté par la science.

Car je crois qu'ici je ne rencontrerai pas de contradicteurs, quand je dirai qu'à côté des sentiments et

des aspirations idéales, nous avons pour nous la démonstration rationnelle, la possession de la vérité. (*Vifs applaudissements.*)

Certes, beaucoup, — et je suis du nombre, — sont républicains par tradition, par famille et par race. C'est une noblesse aussi! (*Oui! Oui! Bravos!*) Mais le sentiment n'a pas de prise suffisante sur les autres hommes, et, pour conquérir leur adhésion, pour les réduire au silence, pour leur imposer la foi, il faut autre chose que de naturelles et éloquentes aspirations, il faut avoir pour soi cette lumineuse et décisive force qu'on appelle l'évidence. Eh bien, j'ai cette conviction absolue, et que l'on peut opposer à toutes les séductions comme à toutes les injures, comme à tous les défis des partis : c'est que seuls, à travers la mêlée et la confusion des partis rivaux, nous avons raison et nous le prouverons. (*Bravos prolongés.*)

Avoir raison, messieurs, avoir raison, c'est cesser d'être un parti; c'est prendre dans l'humanité cette place éminente où on n'est plus attaquable; c'est dire à la nation : Tu m'appartiens! tu m'appartiens parce que seul je peux réaliser ton émancipation morale et assurer sur les bases de la justice l'ordre véritable et la sécurité matérielle. (*Bruyants applaudissements.*)

Eh bien, je dis que les temps héroïques du parti républicain sont clos. Ah! non pas, entendez-le bien, que si, dans une heure de vertige ou de provocation au mépris du droit éternel, un homme osait pour la seconde fois tenter les aventures de la violence, je veuille dire qu'on ne puisse pas opposer la force à la force!... (*Salves réitérées d'applaudissements.*)

Mais, mes amis, ce suprême recours, il ne doit être que la suprême revanche du droit menacé. Jusque-là, tant que le champ reste ouvert à la discussion, à la controverse, au prosélytisme, à la propagande, tant que l'homme peut aborder l'homme, le citoyen le citoyen, tant que les âmes et les esprits peuvent s'entendre et se pénétrer, tant que l'on n'a pas mis la main de la police sur la bouche des citoyens libres, jusque-là il faut proclamer hautement que l'on méprise la force entre ses mains comme on la méprise dans les

mains des usurpateurs. (*Bruyants applaudissements.*)

Et alors, il faut se recueillir, et alors, il faut avoir un mot d'ordre; ce mot d'ordre est : travail. Et, quand je dis travail, je me sers du mot le plus complexe, afin que quiconque dans cette enceinte appartenant à des ordres différents dans la société, et, puisqu'il faut dire le mot, à des classes différentes, sache bien que le travail, quel qu'il soit, est pour moi l'objet d'une égale vénération.

Et, messieurs, puisque nous sommes réunis, nous, la génération qui a charge, sous peine de se déshonorer elle-même, de ne pas laisser se lever sur la France le centenaire de 1789 sans avoir fait quelque chose pour l'avènement de la justice sociale... (*Applaudissements*), laissez-moi dire que, si cette génération est réellement marquée pour accomplir, — ne disons pas de grandes et glorieuses œuvres, il ne faut jamais devancer le jugement de ceux qui nous succéderont, — mais pour accomplir une mission nécessaire, pour achever la Révolution française... (*Interruption d'applaudissements.*)

Laissez-moi parler, car sans cela je ne pourrais aller jusqu'au bout.... Si réellement cette génération n'était pas marquée, désignée pour accomplir et réaliser ce magnifique programme, il faudrait cesser de croire à la loi organique qui régit et règle la marche des sociétés humaines. — Car il y a une loi qui domine, qui commande, qui pousse les événements; non pas cette loi providentielle dont l'ancien régime s'est paré et s'est décoré, mais une loi immanente de justice progressive qui se développe à travers les faits heureux comme à travers les résistances funestes.

Oui, messieurs, notre génération entre dans la vie sous des signes précurseurs de sa grandeur morale; elle y entre au moment où la légende du despotisme qui avait gangrené deux générations avant nous s'est effacée, s'est dissipée au contact de la critique et de l'investigation historique. Oui, la génération qui nous a précédés, qui n'avait vu dans le 18 Brumaire qu'une espèce de syndicat protecteur de la sécurité publique contre je ne sais quelle aventure et quelle conspiration du Directoire, — cette génération tenue en tutelle,

élevée au tambour, élevée au cathéchisme impérial, corrompue par les convoitises et les excitations des appétits matériels, cette génération s'était fait, — pour elle-même, entendez-le bien, — elle s'était fait une légende, elle adorait ses propres vices dans la personne impériale. (*Applaudissements.*)

Et c'est ainsi qu'elle inocula dans les veines de la France ce virus de corruption et de mort, qu'on appelle le culte de Napoléon I[er]. (*Applaudissements.*)

Eh! messieurs, c'est là l'origine de tous nos maux. (*Nouveaux applaudissements.*)

En effet, grâce à l'éblouissement factice, à cette sorte de coopération frauduleuse de tous les vaincus de 1814 à 1848, on avait assisté à l'accouplement le plus hideux qui se puisse voir, l'alliance entre ceux qui se présentaient comme les héritiers de la Révolution française et les gardiens de la tradition de l'homme qui, bien qu'il se glorifiât d'être un Robespierre à cheval, n'était que la parodie sanglante et sinistre du césarisme byzantin. (*Bravos prolongés.*)

De cette alliance sortit une véritable dépravation du sens politique de la nation : les ouvriers, les paysans, les bourgeois que l'on trouve belliqueux à leur heure et dans leurs propos, se mirent à regretter et à pleurer le sort du martyr de Sainte-Hélène. (*On rit.*)

Ah! messieurs, que vos rires me font de bien! et qu'ils sont la preuve des bienfaits de cette triomphante critique qui a mis à néant et le *Memorial de Sainte-Hélène* et les prodigieuses doléances de ce captif... qui méritait mieux. (*Plusieurs salves d'applaudissements.*)

Et ce ne fut pas seulement le peuple qui fut ainsi trompé et égaré. Ce furent même les hommes des hautes classes, peut-être parce qu'ils avaient eu leurs représentants dans les antichambres, chambellans par-ci, domestiques par-là, et qu'ils avaient besoin de faire excuser leur servilité en la décorant d'un grand nom. Eux aussi cultivèrent la légende impériale. Ce ne fut pas tout : après la Révolution de juillet, on vit un gouvernement entier se parer devant l'Europe de cette espèce d'épopée militaire, et s'attribuer tout le bruit et toute la pompe des victoires impériales. A telles

enseignes que, de ses propres mains, ce gouvernement donna et l'argent et la faveur et les places à tous ceux qui se réclamaient du grand homme, et qu'un beau jour, au pied de cette colonne qui est devenue, comme vous le savez, une profession de foi dont nous expions cruellement le succès, un homme, un roi! (*On rit*) un roi tirait son sabre de garde national (*Nouveaux rires*), et criait aux yeux du peuple affolé et ivre de souvenirs : *Vive l'empereur!* Si bien que, si l'empereur avait pu sortir de sa tombe, comme l'a remarqué M. Littré, et entrer dans Paris, certainement il eût couché le soir même aux Tuileries. (*Rires et applaudissements.*)

Vous saisissez là, messieurs, sur le vif, la création, la construction, l'aménagement de la légende impériale; et alors, jugeant au point de vue critique, vous pouvez vous expliquer comment dans une heure d'abandon, sous le feu des canons, sous la pression de la police et sous le feu des calomnies plus redoutables encore que le canon, un peuple a appliqué la légende qu'on lui avait apprise. (*Applaudissements.*)

Eh bien, cette légende est détruite, grâce à des travailleurs consciencieux, à des érudits implacables. On a feuilleté l'histoire jour par jour, et c'est sur les aveux mêmes du coupable que l'histoire a prononcé son arrêt. Désormais on peut appliquer à cet homme le mot que l'abbé Grégoire appliquait à un roi : « C'est un monstre au moral comme les monstres le sont au physique ».

Voilà la première épreuve dont nous sommes débarrassés. Désormais le terrain est déblayé sur cette avenue; désormais nous ne rencontrerons plus devant nous la figure imposante et radieuse de l'empereur; désormais nous pouvons mettre la vérité sous les yeux du peuple, sous les yeux des classes éclairées comme des classes qui ne le sont pas, et nous pouvons leur démontrer, pièces en mains, qu'elles se sont laissé séduire, tromper, égarer, dépraver, et que, quel que soit le travestissement qu'il revête, le système reste toujours le même. (*Applaudissements.*)

Mais il y a, messieurs, une bien autre conquête, une bien autre victoire à mettre à l'actif de notre génération; c'est la compréhension, la connaissance de jour en jour

grandissante de la constitution intime de la démocratie française.

Il y a trente-cinq ans, le mot démocratie était à peine employé. On l'appliquait volontiers aux États de l'autre côté de l'Atlantique. Quant à nous, on considérait que c'était tout à fait une excentricité, de vouloir amener le gouvernement de la démocratie dans ce pays.

Il y avait bien quelques penseurs, quelques philosophes, quelques publicistes, et même des hommes beaucoup plus simples d'esprit, mais très fermes de cœur, qui avaient conservé la tradition et qui savaient ce qu'était la démocratie, ce qu'elle portait dans ses flancs, quelle serait un jour sa grandeur et quels seraient un jour ses bienfaits.

Mais c'étaient là de véritables parias dans la société : il n'en était tenu nul compte, et vous savez avec quel dédain, avec quel insolent mépris on traitait ceux qui de 1830 à 1848 réclamaient au nom du peuple l'avènement de la démocratie, c'est-à-dire de la main dirigeante du peuple dans l'avenir.

Il n'en est plus ainsi, grâce à une révolution que je trouve admirable pour ma part, non point pour ce qu'elle a fait, non point seulement pour ceux qui l'ont dirigée, qu'on me permette cette parole, mais, pour ainsi dire, parce qu'elle est sortie des entrailles mêmes du peuple, qu'elle s'est faite, malgré tout le monde, sans la participation de ces conducteurs habituels qui règlent d'avance les cérémonies révolutionnaires.

Il y a eu là comme une explosion volcanique spontanée de la conscience française, et l'on a du premier bond, du jour au lendemain, constitué une nouvelle base à l'édifice politique et social de la France. Du jour au lendemain, on a fait de ce pays, qui était entre les mains d'une classe, un pays qui est entre les mains de tous et de chacun à un égal degré.

Oh ! je reconnais que, lorsqu'on a posé de pareilles prémisses, il ne s'est trouvé personne ou d'assez fort ou d'assez heureux, ou d'assez puissant, ou d'assez bien servi par les circonstances au milieu desquelles s'agitait la création de la République, pour en faire sortir par l'application ce que comportait une mission pareille.

Mais, si cette tâche n'a pas été accomplie, si ce glorieux mouvement a ainsi avorté, il faut voir à qui en est la faute, il faut établir nettement la responsabilité, il faut surtout rechercher ce qui résulte des habiletés de nos adversaires, de nos fautes personnelles, étudier de près si l'on n'avait pas été trop fier, trop dédaigneux avec tel ou tel intérêt puissant, si on avait apporté dans le nouvel ordre de choses cet amour, cet esprit du bien, cette abnégation républicaine et démocratique sans lesquels on ne fondera jamais rien de durable dans l'ordre social. (*Applaudissements.*)

Et la question se trouve tout entière. Oui, cette République a péri sous la conjuration de ces deux forces que j'indiquais tout à l'heure : le compromis tout à fait hasardeux, tout à fait immoral que l'on avait noué pendant quarante-cinq ans, l'idée fausse que l'on avait inoculée à la conscience française; et ensuite les haines, les calomnies dont les partisans de l'ordre déchu se sont servis avec une activité redoutable contre les institutions nouvelles.

Et savez-vous ce qui les a fait triompher? C'est qu'ils ont compris dès le premier jour, dès la première heure, ce que valait le suffrage universel; ils se sont adressés à lui et ils l'ont systématiquement troublé, ils l'ont continuellement apeuré et alarmé, ils ont mis le paysan dans l'inquiétude sur la possession de sa terre, ils ont porté l'anarchie jusqu'au foyer domestique, ils ont, avec une perfidie qui n'a été égalée que par leur persévérance, distillé jour et nuit le fiel sur la République, et empoisonné la conscience de ce pays. (*Bravos.*)

A cette tactique, nos amis n'ont eu ni l'à-propos, ni l'art d'opposer une tactique analogue.

Ils avaient le suffrage universel, et ils ne le comprenaient pas, et ils n'y croyaient pas. Alors il s'est passé ce qui se passera toujours, il s'est passé que le suffrage universel s'est défié de qui se défiait de lui. On ne se livre qu'à celui qui aime ou qui a l'apparence d'aimer. (*Applaudissements.*)

Maintenant, nous savons ce qu'est le suffrage universel, nous savons que le suffrage universel c'est nous, que le suffrage universel ne peut avoir de droits,

d'intérêts, d'aspirations, de passions, de colères, qui ne soient nos intérêts, nos aspirations, nos passions, nos colères et nos droits : car nous sommes le peuple et il est le peuple. (*Applaudissements.*)

Il faut donc nous adresser au suffrage universel, il faut le guider et l'éclairer, il faut que chacun de nous, dans la mesure de ses forces, se livre à un apostolat incessant du suffrage universel.

Et voici ce que cela commande, voici ce que cela impose, surtout à la génération nouvelle. Nous sommes, ici au moins, en majorité des jeunes gens qui ont eu cette faveur du sort et de la fortune de pouvoir, les uns sans imposer des sacrifices à leurs familles, les autres, au contraire, au prix de durs labeurs, d'épargnes méritantes arrachées au patrimoine domestique, conquérir ce levier supérieur de l'indépendance qu'on appelle l'éducation et l'instruction. (*Applaudissements.*)

Je dis que, ce jour-là, nous tous, nous avons contracté une dette, un engagement que nous ne pouvons rompre sans faire outrage à la plus sacrée de toutes les lois humaines, la solidarité sociale. (*Très bien ! très bien !*)

Nous avons pris l'engagement devant nous et pour les autres, puisque nous reconnaissons la démocratie et le suffrage universel, de nous vouer incessamment à l'émancipation de ceux qui n'ont pas joui du même bénéfice de la fortune, de les attirer vers nous et de travailler à leur assurer tous les jours plus de lumière et plus de bien-être.

Nous n'aurons pas autrement, messieurs, — et c'est par là que je reviens à la politique, — nous n'aurons pas autrement dans ce pays l'ordre et la stabilité : car je tiens à l'ordre et à la stabilité. (*Bravos !*) Oui, croyez-le, si je veux, si j'appelle de toutes mes forces l'avènement de notre forme républicaine, c'est que ce sera un vrai gouvernement qui aura conscience de ses devoirs et qui saura se faire respecter.

Enfin, je proteste de tout mon pouvoir contre ceux qui, à force d'attaquer les institutions gouvernementales du pays, parce qu'elles sont placées dans les mains d'un homme qui en fait un mauvais usage, oublient que le gouvernement, dans une société démocratique,

ce serait nous-mêmes. Non pas, entendez-le bien, — car il ne faut pas d'équivoque, — non pas que le gouvernement puisse, selon moi, sortir de ses attributions, et que l'État puisse franchir le cercle légitime de ses prérogatives. Non! non! j'ai trop de respect pour l'individu, trop de confiance dans le développement naturel des forces libres et des énergies associées des citoyens, pour solliciter de l'État rien qui ressemble à une contrainte ou à une compression. Mais je ne veux cependant pas non plus bouleverser cette organisation qui tient la société en équilibre. Il faut un gouvernement! il faut notre gouvernement!

C'est pourquoi je dis que le suffrage universel émancipé, devenu majeur, éclairé par la raison, est seul capable de constituer le gouvernement qui s'imposera au respect de tous. (*Applaudissements prolongés.*)

Voilà, messieurs, quelle est notre tâche. Quant à moi, je serai particulièrement touché si, dans la poursuite de ce but, je peux compter que je rencontrerai toujours, non pas à côté de moi, mais avec moi, sans distinction, et dans l'égalité parfaite et absolue de véritables compagnons d'armes, — votre appui et votre concours.

Ce qu'il faut donc emporter d'ici, mes amis, c'est la résolution énergique de pratiquer nos doctrines, de les pratiquer non seulement dans ce for intérieur qu'on appelle la conscience, mais aussi au dehors, d'une façon expérimentale, par des actes. Par des actes! Il faut agir, messieurs! et pour cela il faut vous associer dans un but commun d'instruction et de propagande.

Et si j'avais, quant à moi, un mot d'ordre à donner ou à recevoir, je n'en accepterais pas d'autre que celui-ci : Le travail en commun. *Laboremus!* (*Vive sensation. — Applaudissements prolongés et unanimes.*)

(*Discours et plaidoyers politiques*; E. Fasquelle, éditeur.)

DISCOURS SUR LE RÉTABLISSEMENT DU SCRUTIN DE LISTE

(19 mai 1881, Chambre des Députés.)

... Je crois qu'on accomplirait la plus utile, la plus féconde, la plus efficace des réformes si on trouvait un

régime électoral qui pût soustraire l'élu à l'intimité par trop pressante de l'électeur (*Rires approbatifs*), et je pense que les plus soulagés, comme on dit, ne seraient pas ceux qu'on pense.

Eh bien, est-ce que cela est reprochable? Est-ce que c'est la faute des électeurs, est-ce que c'est la faute des élus? Nullement, messieurs, c'est la faute du régime; et la nature humaine est ainsi faite que, placée dans les conditions de la tentation, elle faillit.

Comme on dit dans le style théologique, elle est toujours en état peccamineux. (*Nouveaux rires.*)

Quelle est, en effet, la raison de cette perversion des fonctions, de cette perversion administrative et parlementaire? La raison, la voici d'un mot : c'est que le collège où l'on nait, d'où l'on dépend, est tellement restreint que les mécontentements y sont mortels. Alors, on est dans cette situation que, même au hasard, même sans distinguer entre les électeurs qui n'ont pas voté pour vous, afin de ne pas laisser entamer et ébranler une situation qu'un concurrent cantonal est toujours là pour surveiller et miner, on est conduit forcément à la démarche et à la brigue. Voilà la vérité. (*Applaudissements.*)

Et, messieurs, la conséquence d'un pareil état de choses, quelle est-elle? Je vais vous le dire, car je ne me suis pas attardé sur ces misères pour le plaisir d'en tracer le désolant tableau, mais parce que je veux en faire sortir un argument politique; la conséquence, elle est très simple : c'est que les majorités ainsi incitées, ainsi cernées, sont des majorités de soutien, des majorités dévouées aux institutions, c'est vrai, mais qu'elles sont en même temps des majorités qui présentent ce double inconvénient ou de ne pas soutenir résolument le pouvoir quand il marche, ou de ne pas savoir suffisamment l'éperonner quand il ne marche pas. (*Très bien!*)

Et alors on est dans cette singulière situation, par dévouement à la chose publique, — et vous savez si je suis avec vous contre les crises gouvernementales, — d'être obligé, pour éviter ce danger, de supporter les conditions d testables d'un régime qui vous condamne,

je ne dirai pas à la stérilité, mais du moins à une impuissance intermittente. (*Applaudissements.*)

Je dis que, si on avait un scrutin général, d'où sortirait, avec un principe politique, une collection d'hommes voulant résolument un programme restreint, très restreint, sachant où ils veulent aller et disant hautement où ils ne veulent pas aller; je dis qu'alors on donnerait à l'État républicain sa véritable autorité sur toute la population; et qu'alors on ne nous entretiendrait pas longtemps des cartes teintées que se plaisent à dresser les jeunes gens du ministère de l'intérieur.... (*Mouvements divers.*)

Oui, messieurs, et je le dis précisément pour répondre à une allusion de M. Roger! M. Roger, nous mettant au courant de cette statistique tout à fait inquiétante, prenait deux exemples. Il nous disait : « Voyez la Vienne! Dans la Vienne, tout serait perdu! on sauverait à peine quelques épaves. Voyez Maine-et-Loire! N'y touchez pas, vous compromettriez la représentation dans deux ou trois arrondissements. » Je crains bien que ce ne soit de très fraîche date que vous avez fait ce cours de géographie électorale, car vous me donnez un argument terrible contre vous. C'est justement, en effet, depuis que vous avez le scrutin d'arrondissement que vous avez perdu la Vienne et Maine-et-Loire.

Dans la Vienne, quand on votait au scrutin de liste, sous M. Thiers, on nommait M. Lepetit. Je veux bien que ce fût un peu parce qu'il était derrière M. Thiers (*Rires d'adhésion*), mais c'était aussi beaucoup parce que c'était le scrutin de liste.

Attendons.... (*Mouvement d'adhésion.*) Dans ce département de Maine-et-Loire, dis-je, M. Maillé, mon ami Maillé, un homme du peuple, battait galamment tous ses adversaires les plus héraldiques, et il était nommé.

Et depuis, dans Maine-et-Loire, même sous le maréchal de Mac-Mahon, du temps de l'homme à la circulaire confidentielle, — et l'on n'était pas tendre alors, — au scrutin de liste, dans ce beau et grand département de Maine-et-Loire, qui est la tête de pont des départements de l'Ouest, que nous enlèverons bien, j'espère....

UN MEMBRE A DROITE. — Non pas!

M. FREPPEL. — Il a été battu depuis.

M. GAMBETTA. — Oh! je suis sincère, il a été battu depuis, comme vous le dites parfaitement. mais au scrutin d'arrondissement.

Eh bien, je prie M. Roger de vouloir bien réfléchir à ces deux situations, de consulter, je ne dirai pas nos deux collègues, mais ceux d'entre nous qui ont conservé leur souvenir, car l'un d'eux malheureusement est mort, et de dire s'il ne valait pas mieux alors interroger ces deux départements au scrutin de liste qu'au scrutin d'arrondissement.

M. LE COMTE DE DE DOUVILLE-MALLEFEU ET PLUSIEURS AUTRES MEMBRES — C'est vrai! Très bien! très bien!

M. GAMBETTA. — Mais ce n'est là qu'un accident. Je crois qu'il me reste à répondre à l'honorable M. Roger sur un seul point.

Il a dit, ou du moins a laissé entendre que le scrutin de liste égorgeait les minorités, et il vous a cité des exemples. Eh bien. messieurs, savez-vous ce que je trouve véritablement d'intéressant et d'utile dans le scrutin de liste? C'est que ce scrutin donne à la fois la plus grande force à la majorité légale dans le pays, et cependant qu'il permet l'introduction des minorités qui ont une consistance suffisante pour être représentées et pour avoir le droit de parler; c'est que, par ce mode de consultation, il y a possibilité pour le pays, pour l'électeur, entendez-le bien, et non pas pour le comité, de faire sa liste, de la doser....

QUELQUES MEMBRES AU CENTRE. — Oh! oh!

M. GAMBETTA. — Vous niez, messieurs? Eh bien, laissez-moi vous citer un exemple, et vous me direz si avec le scrutin d'arrondissement vous obtiendriez un meilleur résultat.

C'était au mois de juillet 1871: Paris était sous l'état de siège; il n'y avait debout que quelques journaux républicains; le comité conservateur de la presse avait une liste; il parlait tout seul : il y a pourtant eu un comité républicain qui a présenté aussi sa liste.

Qu'est-il arrivé au milieu de cette terreur? Il est arrivé que, sur dix ou cent candidats, — vous en étiez,

monsieur Freppel, — l'électeur a fait, lui aussi, après le comité, sa liste et qu'il est passé quatre conservateurs et cinq républicains et, parmi ceux-ci, l'homme qui est devant vous, qui n'avait pour lui ni comité, ni journaux et qui, — j'ai quelque fierté et quelque regret à le dire, — a remplacé M. Freppel sur la liste.

M. FREPPEL. — Par qui vous êtes-vous fait nommer? Par vos amis!

M. GAMBETTA. — Je n'y étais pas!

M. FREPPEL. — Je n'y étais pas plus que vous. Je le répète, c'est par les soins de vos amis que vous vous êtes fait nommer.

M. GAMBETTA. — Non, monsieur, par les électeurs. Évidemment ce sont les électeurs qui ont tout fait. En voulez-vous la preuve? C'est qu'ils ne se sont jamais trompés et que c'est toujours votre nom qu'ils ont rayé. (*Hilarité. Applaudissements.*)

M. FREPPEL. — Voilà pourquoi j'ai eu 95 000 voix.

M. GAMBETTA. — C'est comme dans le ciel : beaucoup d'appelés et peu d'élus! (*Nouveaux rires.*)

M. FREPPEL. — Il n'y avait ni beaucoup d'appelés, ni beaucoup d'élus. Du reste, il est vrai de dire que vous étiez à Saint-Sébastien.

M. GAMBETTA. — Ce qu'il y a justement de notable, c'est que j'étais à Saint-Sébastien et que j'ai été élu!

M. FREPPEL. — Par l'entreprise de vos amis.

M. GAMBETTA. — Évidemment, ce n'est pas par les vôtres!

Je suis désolé d'avoir manqué à la charité et d'avoir pu provoquer la susceptibilité de notre collègue; mais je citais un fait, et je crois que je l'ai cité avec toute la modération possible. (*Interruptions à droite.*)

Je disais donc que le scrutin de liste est le scrutin politique, parce qu'il est le plus souple des instruments électoraux, parce qu'il permet, quand on a dressé la liste, de la soumettre au contrôle de l'opinion adverse, parce qu'il permet à l'électeur lui-même d'opérer sur la liste, ce que je le défie bien de faire quand il est enfermé dans un champ clos où il n'a qu'à choisir M. Pierre et M. Paul, et qu'il peut très bien se faire que ces deux noms lui déplaisent souverainement,

auquel cas il se renferme dans l'abstention. C'est donc l'élection politique, parce qu'elle admet l'esprit de conciliation, la transaction, parce qu'elle ne laisse en dehors d'elle aucune espèce de situation importante sans l'accueillir. Voilà ce qui fait qu'à toutes les époques et à quelque parti qu'ils appartiennent, les grands parlementaires ont toujours considéré le scrutin de liste comme étant à la fois la plus haute expression de la volonté nationale et la plus large garantie des minorités légitimes.

Eh bien, messieurs, je vous soumets ces considérations. Si le besoin s'en fait sentir, je vous demanderai de remonter à cette tribune; mais, avant d'en descendre, permettez-moi de vous dire que c'est dans ce pays-ci surtout qu'il faut que le régime électoral ne laisse prise à aucune revendication, ni de la part des minorités, ni de la part des déshérités, qu'il faut qu'un gouvernement d'opinion, lorsqu'il est fondé, s'inspire et se retrempe incessamment à la plus grande source de l'esprit public; et je dis qu'en dehors du suffrage universel consulté par le scrutin de liste, ce ne sont que des ruisseaux qui se perdent dans le sable avant d'arriver au pied de cette tribune. L'avenir est dans vos mains, car il dépend du régime que vous choisirez.

Il dépend de vous que la République soit féconde et progressive, ou bien qu'elle soit vacillante et chancelante entre les partis; il dépend de vous qu'il surgisse ici un véritable parti du gouvernement, compact et sérieux, pour mener la France jusqu'au bout de ses glorieuses destinées. Vous êtes les maîtres.

Oui, vous prononcerez. A votre tour, vous direz : *Beati possidentes*, ou vous reviendrez à la tradition vraie, à la tradition républicaine. Je vous y adjure. Pensez au pays. Passez en revue les vices, les abus, l'impuissance du régime auquel nous sommes condamnés, et considérez, de l'autre côté, ce torrent de forces, de puissance, d'énergies que vous pouvez recueillir à même dans le plein courant de la souveraineté nationale; et alors vous n'hésiterez pas à porter résolument la main sur un régime qui ne peut donner aucune vitalité. Vous voudrez échapper à cet amer

reproche par lequel je finis : vous ne voudrez pas encourir la sentence du poète romain : Pour sauver leur vie, ils ont perdu les sources de la vie même,

... Propter vitam vivendi perdere causas !

(*Applaudissements répétés à gauche et au centre. — L'orateur, en retournant à son banc, reçoit les vives félicitations d'un très grand nombre de ses collègues.*)

(*Ibid.*)

CLEMENCEAU[1]

Georges Clemenceau, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) en 1841.

Essentiellement idéaliste, mais ne perdant jamais contact avec les réalités, philosophe par la hauteur de ses vues, mais alliant au culte des grandes et nobles idées un sens pratique qui le prémunit contre les chimères, ce qui caractérise surtout l'éloquence de M. Clemenceau, c'est la précision, la rectitude, la netteté vigoureuse. Même quand elle se développe avec le plus d'ampleur, elle ne perd rien de sa force. S'il ne se sert de la parole que pour agir, ses discours n'en sont pas moins admirables par la forme, à la fois stricte et souple, élégante et concise, pleine et serrée.

L'ÉGLISE, LA RÉPUBLIQUE ET LA LIBERTÉ

(30 octobre 1902, Sénat.)

... Je suis remonté bien haut dans l'histoire, jusqu'à Hildebrand. Mais qu'y a-t-il de changé depuis? Est-ce qu'un pape politique, comme Léon XIII, a rien retranché du *Syllabus* de Pie IX? Est-ce qu'il est libre d'en retrancher quelque chose?

Et que dit ce *Syllabus*? Ah! il faut le savoir. Je pourrais vous en infliger de longues citations. Je m'en garderai, mais cependant il est bon de lire un paragraphe de la fameuse encyclique *Quanta cura* de 1864, qui s'explique avec une clarté admirable sur la liberté

1. Pour M. Clemenceau journaliste, cf. p. 498.

de conscience et des cultes qui vous est si chère aujourd'hui, mon cher collègue, monsieur de Cuverville. Voyons ce que dit le pape, et, si vous déniez son autorité, si vous protestez contre sa maxime, je serai très heureux d'enregistrer vos protestations,

« Contrairement à la doctrine de l'Écriture, de l'Église et des Saints Pères, certains hommes ne craignent pas d'affirmer que le meilleur gouvernement est celui où l'on ne reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer par la sanction des peines les violateurs de la religion catholique, si ce n'est lorsque la tranquillité publique le demande. En conséquence de cette idée absolument fausse du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée que notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un délire, savoir, que la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme, qui doit être proclamé et assuré dans tout État bien constitué, et que les citoyens ont le droit à la pleine liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions, quelles qu'elles soient, par la parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse la limiter. Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent pas, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent une liberté de perdition.... »

Et alors ne vous étonnez plus de l'article 15 du *Syllabus*, qui est ainsi conçu : « Anathème à qui dira : il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura réputée vraie d'après les lumières de sa raison.... »

Il me semble que la question commence à s'éclaircir et que la liberté des cultes, la liberté de conscience peuvent distinguer enfin dans cette assemblée leurs véritables défenseurs et leurs véritables adversaires. Vous ne pouvez pas me contredire ; il y a quelques jours, l'honorable président du conseil rappelait à la tribune les paroles de M. de Mun, disant : « Nous sommes les soldats d'une idée, et cette idée, c'est la contrerévolution par le *Syllabus* ». Vous venez de l'entendre, le *Syllabus*. Il glorifie les paroles de Grégoire XVI : la liberté de conscience et des cultes est un délire. Et, tout à l'heure,

quand je disais que l'Église catholique était à la fois une religion et un gouvernement, personne ne m'a demandé de le prouver, et on ne pouvait pas me le demander, parce qu'il me suffisait de citer l'article du *Syllabus* qui dit : « L'Église ne doit pas se réconcilier avec le progrès, avec le libéralisme, avec la civilisation moderne. »

Vous êtes donc un gouvernement, et c'est le malheur; car, dès que l'on ose se mettre en opposition avec quelque organe de votre gouvernement d'Église, vous criez qu'on persécute la religion.

Non, nous ne voulons persécuter personne : et, en ce qui me concerne, le jour où votre religion serait atteinte dans sa liberté légitime, vous me trouveriez à côté de vous pour la défendre, au point de vue politique, bien entendu, car au point de vue philosophique, je ne cesserai d'user de ma liberté pour vous attaquer.

Mais ce n'est pas de religion qu'il s'agit à cette heure. Le pape est le roi des rois. Les monarques sont les préfets de sa puissance. Ils sont sous sa main. Mais ils ne se sont pas toujours soumis de bonne grâce, comme je vous l'ai montré tout à l'heure. L'Église alors a bien voulu composer. Elle n'a pu imposer sa règle spirituelle et la confondre avec sa règle temporelle nulle part, si ce n'est dans les États du pape, et je n'ai jamais entendu soutenir que les États du pape eussent donné au monde un modèle de gouvernement. Partout ailleurs, dis-je, le pape, comme chef de gouvernement, a conclu des trêves, des pragmatiques sanctions, des concordats.

J'appelle votre attention, messieurs, à vous qui êtes certainement très jaloux de l'indépendance française, sur le caractère bizarre de ces traités qui font résulter la condition, le régime des citoyens français, non pas d'une loi française comme il serait bien naturel, mais d'un accord du gouvernement français avec un gouvernement étranger. Il y en a un exemple qui est commun : vous pouvez produire à votre barre le dernier curé de village et lui demander s'il reconnaît les articles organiques; il vous dira qu'il ne les reconnaît pas; et, si vous lui demandez pourquoi, il vous dira : « Le pape

ne les a pas approuvés ». C'est une loi française pourtant, et ce curé est Français. Comment se fait-il que ce curé français, pour obéir à une loi française, ait besoin de la permission du pape romain? Voilà, pour nous, le danger de ces concordats.

Mais ceci n'est qu'un côté, et un côté relativement secondaire de la question. Le point capital pour nous en ce moment est de chercher quels sont les organes de ce gouvernement romain. Vous les connaissez bien; à ce double caractère de l'Église romaine, religieuse par une face, politique par l'autre, répondent deux hiérarchies aboutissant toutes deux au Vatican, l'une plus religieuse, mais politique tout de même, le clergé séculier, l'autre plus politique, plus militante, entraînant généralement le clergé séculier à sa suite, mais religieuse malgré tout : c'est le clergé régulier, la congrégation. Cette congrégation n'est pas nouvelle dans l'État; elle a une longue histoire. A la Révolution, il y avait 60 000 moines en France, il y en a 150 000 aujourd'hui. Leur vœu de pauvreté les a rendus propriétaires d'une somme qu'on évaluait dernièrement au chiffre de un milliard, qui est certainement inférieur à la vérité.

Retirés du monde, les moines sont partout répandus dans le monde. La congrégation plonge ses racines dans tous les compartiments de l'État, dans toutes les familles. Et de toute sa puissance elle enserre pour notre malheur cette société moderne, ce progrès, ce libéralisme que le Syllabus a condamnés.

Oh! messieurs, je ne nierai ni la charité ni le dévouement dont les hommes de tout habit peuvent donner l'exemple, c'est, je le répète, l'honneur de la nature humaine; je dis seulement que les ordres monastiques exercent cette charité et ce dévouement par des moyens d'un organisme théocratique d'ancien régime, au profit d'intérêts politiques qui sont contraires à ce libéralisme, à cette civilisation moderne et à ce progrès que nous sommes résolus à faire prévaloir contre le *Syllabus*.

Et le problème, pour nous, n'est pas, comme vous paraissez le croire, de supprimer ni votre charité ni

votre dévouement, mais de faire que les vertus s'exercent selon le droit commun, dans les voies ouvertes à l'activité de tous par la liberté. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

Eh bien, messieurs, parlons de la liberté. Qui l'a donnée à ce pays-ci? A qui la doit-on? Il me semble que c'est au parti républicain.

Il n'est pas besoin d'une longue revue historique, et je n'ai garde de vous l'imposer, pour reconnaître que tous les partis monarchiques ont refusé la liberté à ce pays, et qu'aucun gouvernement n'a pu vivre avec la liberté, sauf la République. (*Vifs applaudissements à gauche.*) Et sous quelle avalanche d'outrages, d'injures et de calomnies, tous les matins!

C'est nous qui avons donné la liberté de la presse, la liberté de la parole, la liberté du Parlement et la liberté d'association, ne l'oubliez pas. C'est nous qui avons donné tout ce qui fait la liberté en France. Et notre tâche est loin d'être achevée. Aucun gouvernement ne peut prétendre à cet honneur. Il y a ici des hommes qui représentent tous ces Gouvernements qui se sont succédé dans le siècle passé; qu'ils viennent à la tribune me contredire! Personne ne pourra le faire.

Et vous croyez que, quand nous avons un tel passé derrière nous, un passé qui nous engage, qui nous oblige à poursuivre notre route dans la voie d'une liberté toujours plus grande malgré certaines hésitations bien explicables, vous croyez que nous allons ainsi du jour au lendemain, revenir sur nos pas, supprimer tout ce qui fait notre force, en gardant seulement de la liberté les moyens d'attaque dont vous disposez contre nous? C'est un enfantillage.

... Contre qui avons-nous conquis la liberté? Contre vous, messieurs de la droite, contre vous, qui êtes le parti de l'autorité, qui gouvernez par l'autorité et qui n'avez jamais eu d'autre propos que de gouverner par l'autorité. Il a fallu que vous fussiez vaincus par nous pour que tous les Français pussent jouir de la liberté, (*Très bien! et applaudissements à gauche*) non pas vous personnellement, puisque, vos amis étant au pouvoir,

la liberté pour vous, comme pour l'église romaine, n'était qu'un privilège! (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il y a quelques instants, j'entendais faire d'éloquents appels à la justice. Les orateurs parlaient des abominations qu'à leur avis M. le président du Conseil a commises, du peu de cas qu'il faisait des juges, et je me souvenais qu'autrefois — j'avais dix-huit ans — j'ai vu mon père partir pour l'Algérie sans jugement, messieurs de la droite, sans un interrogatoire! (*Vifs applaudissements à gauche.*)

M. HERVÉ DE SAISY. — C'était un attentat contre la justice, c'était abominable!

M. CLEMENCEAU. — Je n'attendais pas moins de vous, mon honorable collègue, et j'étais sûr de votre protestation; mais, permettez-moi de vous le dire, si vous aviez été sur ces bancs en 1853, vous n'auriez pas pu protester, et voilà ce que je dénonce! (*Nouveaux applaudissements à gauche.*) Alors, il n'y avait pas de liberté parlementaire, et personne ne s'est trouvé pour élever la protestation que vous faites à cette heure.

Qui est-ce qui a donné cette liberté de la presse et cette liberté parlementaire, et contre qui gagnées? Aussi, je vous l'ai dit, messieurs, je respecte votre droit; quand vous parlez de liberté, je dresse l'oreille et j'écoute, et je cherche ce qu'il peut y avoir de juste dans vos réclamations. Mais il faut admettre que, si vous avez le droit au respect de votre liberté, vous n'êtes pas le parti de la liberté, vous êtes le parti de l'autorité, de l'autorité en détresse (*Applaudissements prolongés sur les mêmes bancs*), de l'autorité vaincue, et vous faites comme Panurge qui, dans sa grande tempête, après avoir invoqué vainement tous les Saints du Paradis, invoquait le diable aussi, en se disant : Peut-être viendra-t-il à mon secours! (*Rires approbatifs à gauche.*)

Vous invoquez le diable, la liberté, la liberté que vous avez toujours condamnée; vous avez raison parce que la liberté vous entendra, et tout à l'heure, au nom de la liberté je défendrai vos réclamations dans ce qu'elles ont de légitime.

... Messieurs, nous sommes la France vaincue, mais nous sommes encore la France. Un jour, parce que nous nous obstinions follement à défendre le pouvoir temporel, certaines alliances nous manquèrent grâce auxquelles nous aurions encore aujourd'hui les provinces que, pour ma part, je refuse d'oublier. (*Applaudissements répétés sur tous les bancs.*)

Et maintenant la question se pose de savoir si les qualités primesautières qui firent de nous le premier peuple à l'avant-garde de la civilisation pourront faire place désormais aux qualités de discipline, de méthode, d'obstination résolue qui nous permettront de nous y maintenir. Serons-nous la France de Rome ou la France de la Révolution?

La question peut se poser.

L'autre jour, dans cette Bretagne que j'aime, vous m'entendez, et dont moi, Vendéen, je suis l'ami, un préfet a été tué pour avoir osé dire : « Vous êtes Français avant d'être catholiques ».

Que dire encore quand nous voyons certains de nos collègues qui protestent contre la propagation de la langue française dans ce pays? C'est la France de Rome qui se défend. Nous sommes, nous, les fils de la Révolution française, nous avons gardé la noble tradition des aïeux, nous avons hérité de la querelle de nos rois pour l'indépendance et nous l'avons magnifiquement agrandie aux proportions de l'humanité par la révolte de l'homme pour la justice et pour la liberté. La supériorité de notre cause, c'est qu'elle fera, par la liberté faillible, ce que vous n'avez pas pu faire par l'autorité infaillible. (*Sensation.*)

Nous fonderons la paix civile, qui est le but suprême, sur la tolérance des esprits, sur la justice des lois, sur l'agrandissement de la personnalité humaine. Car, messieurs, il faut que vous le sachiez, si nous sommes des soldats sans peur dans l'âpre combat où la fatalité nous engage les uns contre les autres, nous ne sommes pas des aveugles qui luttent dans la nuit. Pour toute violence, nous ne rêvons rien que de faire aux esprits fermés l'heureuse, la généreuse blessure par où s'élance la lumière, d'imposer le droit à qui prétend le dominer.

Notre collègue M. de Cuverville, en descendant de la tribune, disait que nous n'étions pas des hommes de paix. Vous ne nous connaissez pas, mon cher collègue; nous combattons pour l'idéal, et cet idéal est la grande paix humaine. La cause de l'idéal est dès à présent gagnée sur les continents de la terre. Je vous l'ai montré tout à l'heure. Mais l'idéal a encore besoin de notre grand pays. Nous combattons pour la France, nous combattons pour qu'elle garde son rang dans le monde. Il faut que vous le sachiez, et, si vous êtes capables de vous arrêter dans la lutte et de considérer les effets malheureux des dissensions qui nous affaiblissent devant l'étranger, s'il vous paraît que nous ayons assez souffert, que ne proposez-vous la paix dès aujourd'hui? Si vous n'osez le faire, c'est nous qui vous demandons la paix, nous qui sommes les plus forts, c'est nous qui vous l'offrons — mais non pas la paix de Rome, non pas la paix de domination pour les uns et de servitude pour les autres, mais la paix de la France, la paix des consciences libérées, la paix du droit égalitaire, qui veut pour tous les hommes, sans caste, sans classe, sans privilège, la plénitude, toute la plénitude de la vie.

DISCOURS DE LA ROCHE-SUR-YON, 30 SEPTEMBRE 1906, AU BANQUET OFFERT PAR SES COMPAPRIOTES VENDÉENS

... Avec le salut du gouvernement républicain à la Vendée républicaine, je vous apporte la ferme et loyale proposition de travailler tous d'un même effort à l'établissement définitif du régime de droit, c'est-à-dire de liberté politique et de justice sociale qui seul pourra fonder parmi nous la grande paix de la République française. En cette simple formule se trouve contenu en effet tout le programme du gouvernement républicain : paix extérieure dans l'indépendance, dans la dignité, paix intérieure dans les garanties du droit de chacun, paix à tous les hommes de bonne volonté.

Ne vous semble-t-il pas que c'est bien en Vendée, dans l'ancienne Vendée des paysans réfractaires aux

idées de la Révolution française, dans la Vendée pour une si grande part déjà républicanisée, qu'il convient de répéter aujourd'hui, à ceux qui le nient contre l'évidence, que notre but est de paix, que nos procédés de gouvernement sont de justice et de liberté.

C'est bien nous, les républicains, n'est-il pas vrai, qui avons revendiqué, qui avons conquis contre l'église romaine la liberté de conscience, que le pape Grégoire XVI appelait un délire. C'est bien nous dont les anciens, ici même, ont souffert, ont lutté pour nous assurer la plus précieuse conquête de l'humanité, le droit de penser librement.

Qui mieux que vous, hommes de la terre vendéenne, peut savoir de quel prix fut payé, dans ces temps légendaires dont notre enfance a recueilli les sanglants récits de la bouche même des derniers témoins, notre droit imprescriptible de penser, de croire, de vivre paisiblement selon les directions de notre conscience?

Ils disent une terrible histoire, nos chemins creux bordés de chênes centenaires, qui virent passer les héroïques bleus du drapeau tricolore, les Mayençais revenant du Rhin glorieux, pour aller tomber sous les balles françaises dans les fourrés de Torfou. Vous, dont les aïeux furent, comme les miens, en cette affreuse bataille, les bons soldats de la France nouvelle, vous savez bien que ce sang généreux ne fut pas versé vainement. Les enfants ont repris l'œuvre interrompue, et voici les bleus debout, au cœur de l'ancienne terre des Chouans, pour offrir aux frères égarés, non plus je ne sais quelles parcelles de privilèges, mais les pleines garanties pour le droit de chacun. C'est la grande victoire républicaine qui n'est la défaite de personne, où tous avec honneur peuvent et doivent se réconcilier. Car c'est aux soldats des deux camps que je m'adresse aujourd'hui, aux Chouans, ainsi que nous le disons toujours, tout comme aux champions de la Révolution française.

Au dernier Chouan je viens dire : La lutte dont tu fus le soldat s'est étendue bien au delà de ton Bocage et de ton Marais, ce ne fut qu'un moment du combat éternel pour la libération de l'homme, et tu peux découvrir

aujourd'hui que la bataille n'a pas cessé depuis que tu as déposé les armes. Partout elle continue, en France comme ailleurs, non plus nécessairement à coups de fusil, mais plus efficacement à coups de pensée par le livre, par la parole, par la leçon. Le combat n'est plus au chemin creux, il est à l'école. Homme des générations anciennes, ne t'arrête pas aux partis pris, aux préjugés d'autrefois. Interroge bravement les faits, juge-nous sur nos actes, regarde ce pays qui se couvre d'écoles, d'asiles pour les souffrants de la terre. La loi républicaine t'a donné la liberté, qu'aucune monarchie n'avait pu concéder au peuple français en des siècles d'histoire. Le législateur républicain, l'administration républicaine sont tout aux préoccupations d'assainissement, d'hygiène publique, aux entreprises d'assistance sociale, recherchant toutes mesures qui peuvent rendre la vie meilleure ; au premier rang les devoirs de solidarité, partout les ligues des particuliers et des représentants du pouvoir public contre tous les fléaux. Déjà se prépare l'assurance contre la vieillesse, contre la maladie, contre toutes les formes de la misère. Et pour commencer, au premier rang de nos occupations actuelles, le problème d'une plus juste répartition des charges publiques, qui doivent être désormais proportionnées aux forces de chacun. Compare avec l'abjection des anciens temps et prononce pour toi-même et pour ta postérité.

Ce dernier Chouan, amis, je l'ai vu, je l'ai rencontré dans les courses vagabondes de ma jeunesse, où j'apportais à son foyer les premiers essais de mon jeune talent de guérisseur. J'ai causé familièrement avec lui, parfois même j'ai vainement entrepris de faire le siège de son esprit fermé, toujours me heurtant à son redoutable silence. Mais aussi j'ai vu grandir ses enfants, j'ai vu leurs préjugés tenaces se fondre aux premiers enseignements de la société nouvelle, et, tandis qu'à cette heure ils suivent, front courbé sur le soc, le pénible sillon de leurs bœufs dans la terre rebelle de notre Bocage, qu'ils relèvent la tête et vous verrez luire en leurs yeux, grâce à nos incessants efforts, l'espérance d'un avenir meilleur, la joie d'un

avenir prochain dont ils seront eux-mêmes, grâce aux bienfaits de la démocratie républicaine, les artisans glorieux. Et moi, qui les ai suivis si souvent, moi qui à leurs côtés piquais jadis d'un aiguillon cruel les bonnes épaules de « Tète Large » et de « Farinet », moi qui suis de leur terre, moi qui sais quels trésors d'endurance, d'énergie, de vaillance se cachent en ces âmes, moi qui ne les ai quittés que pour travailler à leur affranchissement, moi qui achèverai parmi eux mes derniers jours, moi qui les aime, moi qui peux témoigner de leurs aspirations, de leurs pensées, quel intérêt pourrais-je avoir qui ne fût pas le leur? Comment n'aurais-je pas le droit d'espérer en eux, de venir leur crier que nous les attendons pour le plus grand effort de rénovation sociale sous le drapeau tricolore, qui ne fut pas celui de leurs pères, et qu'ils peuvent et qu'ils doivent venir à nous sans humiliation ni apostasie, puisque la réconciliation a pour condition première le droit égal de tous les Français?

Et qui me contestera le droit de parler ainsi? J'ai vu quelque chose du monde. Aucun spectacle des contrées et des hommes, aucune grâce de la terre, aucune splendeur du ciel, aucun champ de la plus grande histoire, n'a pu mordre en mon cœur sur l'amour du pays natal. Le charme m'avait pris, le charme m'a gardé. Plaine, Marais, Bocage, je suis resté fidèle à notre bonne terre. Comment aurais-je cessé d'aimer notre plaine mouvementée, où moutonnent dans l'aveuglante lumière les grandes vagues de moissons fauves; notre Marais tout d'herbes, d'oiseaux sauvages, de troupeaux envasés, où le bâton sautoux me lançait pardessus les perfides canaux dont plus d'une fois, à mes dépens, j'ai exploré les profondeurs: notre Bocage enfin, notre cher Bocage de granit avec ses ravins, ses eaux, ses douces vallées isolées du monde que domine la montagne des Alouettes, d'où se découvrent les tours de Nantes et les feux de La Rochelle et de Ré? Cette terre est la nôtre, nos anciens y dorment en paix, nous y avons vécu, nous y dormirons tous, après la bonne tâche accomplie. Nôtres aussi les sentiments, les idées, les volontés, non plus seulement de la grande

tourmente révolutionnaire, mais des générations qui se sont succédé sur notre sol, en pleine communion avec les sentiments, les idées, les volontés de l'ensemble desquels est sortie la France d'aujourd'hui.

Nous sommes Vendéens, mais nous sommes de la France totale qui s'est faite avec le concours de nos bras, de nos cerveaux, de nos cœurs; nous ne fûmes pas tous hier de la France républicaine, nous prétendons que chacun de nous en soit aujourd'hui. Sans doute, nous voulons garder la France, toute la France, mais nous voulons être Français avec tous les traits d'une individualité régionale qui nous est chère, nos traditions, nos mœurs, nos habitudes de penser et de faire qui ne s'opposent pas, comme on le croit trop souvent, à l'évolution des idées. Toutes les belles qualités qui font l'originalité de votre caractère, je n'aurai garde de les revendiquer pour moi-même; mais comment nier que je doive peut-être à certaines tendances du caractère vendéen le meilleur des inimitiés que j'ai pu recueillir sur mon chemin, l'instinct d'indépendance, la liberté de la critique, l'obstination têtue, la combativité? Ceux qui vous font grief de ces vertus, déplaisantes pour les oppresseurs de tous noms, ignorent peut-être que grâce à notre humeur combative nous fûmes avec nos cousins bretons le dernier bataillon carré des Celtes, des Gaulois, faisant front à la fois contre les milices de Rome et contre les hordes de la Germanie, souvent défaits, jamais soumis, nous reposant dans la lutte contre l'envahisseur de la mer, ainsi que l'attestent tous les monuments de la côte. C'est sur notre terre qu'est venue s'arrêter l'invasion des Maures. Notre vie fut de luttes contre l'envahisseur. Il n'y a pas de meilleurs Français que nous, et ce que les ignorants dénomment notre patois, qu'est-ce donc, sinon la belle jeunesse de la robuste et féconde langue d'oïl, la langue libératrice de notre Rabelais? Armorique et Vendée, nous sommes le plus pur sang des Gaules, les fils de ceux qui n'ont pas capitulé devant César.

Quel effroyable malentendu, il y a cent ans, nous jeta les uns contre les autres, nous isola des mouvements de la grande patrie! Malentendu de mots plutôt que de

pensées profondes. C'est l'histoire même d'aujourd'hui. Notre paysan muet, prompt de corps et de méditation lente, d'un idéalisme étroit peut-être mais puissant, aime avant tout la quiétude sur la terre, il veut la paix du travail, il a la défiance du dehors jusqu'à qualifier parfois d'étranger le compatriote du village voisin; il entend être libre, il n'admet pas qu'on le violente, et dans la formidable poussée de la Révolution ce qu'il vit d'abord, c'est qu'on le troublait. Jusque-là soigneusement tenu hors du mouvement des idées par l'Église et par la monarchie, quand il put croire que le perturbateur révolutionnaire était un nouvel oppresseur, il fit front contre lui, comme il avait fait toujours contre l'envahisseur, sans vouloir s'enquérir des idées qui pouvaient mouvoir à son profit les armées de la Révolution. C'est ainsi qu'ayant à cœur d'abord la liberté, il se lança dans l'aveugle bataille contre les soldats de la liberté, sans voir que cette fois il se trouvait, non plus contre Rome, mais contre sa France, contre sa Vendée. C'est qu'il ne suffit pas de vouloir être libre, si l'on n'est pas capable de discerner d'abord dans la liberté de tous la sûre garantie de la liberté de chacun. Nous savons assez que l'effort traditionnel de toutes les dominations toujours fut de brouiller les esprits là dessus.

Aujourd'hui, comme au temps de l'ancienne guerre civile, c'est la question de la liberté de conscience qui nous est posée. On ose dire que les républicains sont des persécuteurs quand ils ne font rien que de réaliser les conditions de droit par lesquelles doit s'accomplir la libération des esprits. La liberté de conscience est le principe fondamental du parti républicain. Notre gloire est d'affranchir ceux-là mêmes qui nous maudissent.

(*Les Plus belles pages de Clemenceau;*
Albert Méricant, éditeur.)

Paris 26 déc. 94

Je suis bien touché, mon cher Caffrein, de votre lettre amicale. Vous recevrez désormais la *Justice* comme par le passé. Vous avez été victime d'une mesure générale à laquelle j'étais étranger.

Croyez, mon cher Caffrein, à mes meilleurs sentiments et agréez une cordiale poignée de main

G. Clemenceau

A. DE MUN

Albert de Mun, né à Lumigny (Seine-et-Marne) en 1841.

Discours, 1888-1904.

C'est surtout aux questions d'économie sociale que s'intéresse M. de Mun. Orateur toujours élégant et noble, ses discours ont souvent une largeur et une élévation, un éclat d'images, une puissance de mouvement qui le mettent au premier rang des maîtres de la parole contemporaine.

LE CATHOLICISME ET LA DÉMOCRATIE

(Discours prononcé à Lille, 6 juin 1891.)

La célèbre encyclique du Pape aux catholiques français, par laquelle le Souverain Pontife leur demandait avec une solennelle gravité d'accepter le gouvernement établi, avait été publiée le 20 février 1892.

Depuis cette époque, les esprits étaient agités d'une émotion profonde et toujours grandissante, qu'augmentait encore le langage passionné des journaux exclusivement monarchistes.

Résolu, dès le premier jour, à obéir au Saint-Père, M. de Mun attendait, pour faire connaître publiquement ses intentions, l'occasion d'une réunion importante des Associations catholiques de jeunes gens de la région du Nord, fixée au mois de juin.

Au congrès que l'Association générale de la jeunesse tint cette année à Grenoble, et dont il clôtura les séances, le 23 mai, par un discours dont le texte n'a pas été

conservé, M. de Mun avait fait connaître son dessein en quelques mots. Le compte rendu du congrès analysant le discours rendit compte de l'incident dans les termes suivants :

« Toutefois M. de Mun ne veut pas faire de politique ; fondateur de l'Association catholique de la jeunesse française, il ne voudrait pas en transgresser le règlement ; il réserve donc les déclarations de ce genre pour une occasion prochaine, où, dit-il, il s'expliquera sur ce sujet avec les membres de la Ligue de propagande catholique et sociale, dont font partie déjà bien des membres de notre Association. A la présente assemblée, M. de Mun se borne à déclarer simplement que, résolu à suivre les conseils du Saint-Père, il se placera sur le terrain constitutionnel. Cette déclaration nette et franche est accueillie par une double salve d'applaudissements ; le sentiment qu'elle exprime en termes élevés répond bien aux sentiments que chacun de nous trouve au fond de son cœur. »

Ce compte rendu souleva dans la presse les polémiques les plus vives. Elles étaient dans toutes leur ardeur, lorsque la réunion de Lille eut lieu, le 6 juin. M. de Mun y prononça le discours suivant :

Après avoir remercié Mgr Baunard, recteur de l'Institut catholique de Lille, et M. Gervais, président de l'Association catholique de la jeunesse du Nord, M. de Mun rappelle le souvenir de la belle réunion qu'il est venu, l'année dernière, presque à pareille époque, présider à Lille.

Je vous retrouve, dit-il, plus nombreux, mieux organisés, plus unis. et je salue avec joie le progrès de vos associations ; elles sont l'espérance de la France catholique. Je vous le répète, comme je le disais il y a quinze jours à Grenoble, comme je vous le disais l'année dernière à Rome, mais avec plus d'instance que jamais : de votre développement, de votre énergie, de votre attitude vis-à-vis du peuple, dépendront l'influence, l'action que les catholiques exerceront dans le pays, la situation qu'ils prendront, et l'avenir de leur cause.

L'année dernière, presque à pareil jour, je vous montrais, il m'en souvient, le grand et émouvant spectacle offert tout à coup, au déclin de ce siècle, par la rencontre inattendue de l'Église et de la démocratie, et je vous apportais l'écho affaibli, mais qui s'échappait de mon cœur, plein de foi et de confiante espérance, de la grande voix du Vatican. (*Applaudissements.*)

Depuis, cette voix a continué de remplir le monde, et, chose étrange, qui déroute les calculs et les prévisions, dans ce siècle où l'irréligion croyait régner en maîtresse incontestée, où le divorce semblait accompli, inévitable, entre l'Église et la société civile, où il paraissait entendu que le Pape n'était plus que le chef spirituel de quelques croyants, tout à coup, voici que le nom et la parole du Pape captivent toute l'attention des hommes, voici qu'ils remplissent la presse, les réunions, les discussions publiques ou privées, et, de quelque côté que l'on se tourne ou qu'on prête l'oreille, c'est le nom du Pape et sa parole que répètent les discours, les écrits et les controverses; sujet d'enthousiasme pour les uns, de colère pour les autres, de trouble pour plusieurs, d'étonnement pour tous, ou, du moins, pour tous ceux qui n'avaient point au cœur l'ardente conviction que la papauté restait, dans notre siècle comme dans les autres, la pierre augulaire du monde. (*Vifs applaudissements.*)

Déjà, il y a un an, l'encyclique sur la condition des ouvriers avait retenti au milieu de notre temps avec le bruit strident d'un voile subitement déchiré.

La société matérialiste du XIXe siècle s'était flattée d'avoir fondé à tout jamais un ordre social établi sur l'égoïsme et le triomphe de la force, et voilà que tout à coup, au milieu du désarroi des gouvernements, du trouble des nations, du tumulte des revendications populaires, le Pape s'est levé, pour tendre la main au peuple, pour proclamer les droits des ouvriers, pour rappeler aux chefs d'empire, aux riches, aux puissants, aux maîtres du travail, leur devoir envers les petits et les faibles. (*Applaudissements.*)

Vous rappelez-vous la surprise, l'émotion, et bientôt l'acclamation universelle, surprise profonde chez tous ceux qui ne voulaient voir dans l'Église qu'une sorte de

gendarme au service de la société bourgeoise, et pour toute cette foule de satisfaits, scandalisés d'entendre la plus haute autorité du monde sanctionner des idées et des doctrines qu'hier encore ils jugeaient funestes et subversives ; émotion plus profonde encore chez tous ces ouvriers, ces hommes du peuple à qui si longtemps on avait répété qu'ils ne pouvaient attendre de Rome qu'un bras levé pour les condamner, au lieu duquel ils apercevaient soudain une main paternelle étendue pour les bénir. (*Applaudissements.*)

Puis, nos pèlerinages sont venus, et vous vous rappelez cette réception triomphale des ouvriers au Vatican, et ces honneurs princiers, et le Pape s'abandonnant aux hommes du peuple en costume de travail ; et, sur les marches de l'escalier royal, étonné de cette majesté nouvelle, la foule des travailleurs prenant la place du cortège ancien des souverains du passé. (*Double salve d'applaudissements.*) Spectacle inoubliable, dont tous ceux qui l'ont contemplé ont célébré la splendeur, mais dont tout le monde peut-être n'a pas mesuré la profondeur ; ce n'était pas seulement une grandiose manifestation, c'était la rencontre solennelle du chef de l'Eglise et des envoyés du peuple, c'était la mise en œuvre de l'encyclique et l'inauguration pratique d'un temps nouveau. (*Applaudissements.*)

De là aux événements de l'heure présente, l'enchaînement était naturel, inévitable : sur cette page écrite par la papauté comme au frontispice du siècle nouveau, il manquait un dernier mot : Léon XIII l'a écrit en invitant les catholiques français à accepter sans arrière-pensée la forme politique que la démocratie s'est donnée. (*Double salve d'applaudissements.*)

L'émotion a été vive, elle dure encore, elle n'est pas près de s'éteindre ! Ce n'est pas moi qui m'en étonnerai : trop de sentiments respectables étaient ici mis en cause. Je ne toucherai à ce sujet que d'une main délicate. Dieu me garde d'affliger, par ma parole, des cœurs qui souffrent et des consciences troublées !

Placé par mon âge entre les hommes d'hier et ceux de demain, je sais tout ce que portent avec eux de difficultés et de peines les temps de transition, et je sens,

comme dit Melchior de Vogüé dans son *Testament de Silvanus*, qu'il est toujours difficile de prendre parti entre une moitié de son âme retenue au passé et l'autre moitié entraînée vers l'avenir. (*Applaudissements.*)

Je comprends ce qu'il en coûte, et mieux que personne je sais avec quels ménagements il faut demander de tels sacrifices, alors même que je les vois nécessaires et qu'ils me semblent commandés par l'évidence des situations, la nécessité des circonstances et l'intérêt de la cause, non moins que par l'obéissance.

Pour moi, soldat dans l'armée catholique, j'ai fait ce que j'ai cru mon devoir. J'ai dit à Grenoble et je répète ici que je suis déterminé, en plaçant mon action politique sur le terrain constitutionnel, à conformer mon attitude à la direction du Souverain Pontife. (*Vifs applaudissements.*) Je n'ajouterai rien de plus, heureux si je puis, par mon exemple, aider en quelque chose à l'œuvre nécessaire, et, dans ce grand travail de la Société moderne, affamée de paix et de concorde, joindre ma main à celles qui se tendent de l'un à l'autre bord du fossé creusé par nos longues divisions, pour aider les générations nouvelles à le franchir.

Mais, si j'observe cette réserve, je puis du moins dire ce que j'aperçois dans la grande évolution dont le pape donne le signal, et pourquoi j'y entre avec un plein acquiescement de l'intelligence et de la raison.

Qu'est-ce donc que l'encyclique sur la condition des ouvriers? Qu'est-ce que l'accueil fait aux pèlerinages? Qu'est-ce que les derniers actes pontificaux, sinon le développement grandiose d'une même pensée et l'effort puissant du chef de l'Église pour briser les entraves sociales, économiques et politiques que les habitudes ou les calculs intéressés des hommes avaient formées autour d'elle, et pour entrer en communication directe avec le peuple, que la marche du temps a fait la grande puissance temporelle de notre âge?

N'est-ce pas le Pape qui dit au peuple : « On a voulu te séparer de moi, on t'a dit que, pour être puissant et libre, il te fallait rompre avec la veille foi qui t'a affranchi, qui t'a protégé jadis contre les forts et les puissants; on t'a dit que l'Église était ton ennemie

séculaire, irrémédiablement enchaînée dans les formes du passé, dans les regrets stériles et dans les conventions anciennes. On t'a trompé, et me voici, moi, le successeur des apôtres, le représentant vivant de Celui qui a béni les pauvres du haut de la montagne, qui a enseigné aux hommes la fraternité et l'égalité des enfants de Dieu; me voici; rien ne me lie, rien ne m'enchaîne: je te tends les bras; tel que tu es, avec tes faiblesses, tes égarements, tes erreurs, viens. Seul, je puis te donner ce que tu cherches, la justice et la paix!... » Messieurs, je ne crois pas qu'on ait vu un spectacle plus émouvant depuis les temps où l'Église accueillit les barbares, en face de l'empire romain épuisé. (*Applaudissements prolongés.*)

On s'est étonné, on a protesté; l'oligarchie radicale a fait rage pour empêcher ce rapprochement imprévu. Colères de pygmées! Est-ce que l'Église s'arrêtera dans son œuvre du XXe siècle? Le monde est debout, comme disait Lacordaire, et ceux mêmes qui sont encore assis sentent que, déjà, le flot mouille leurs pieds. Le monde est debout, en marche vers ses destinées nouvelles. Est-ce que l'Église, qui a les promesses éternelles, peut le laisser passer sans aller à lui et sans se mettre à sa tête? C'est une folie de l'avoir cru! (*Applaudissements.*)

Voilà ce que je vois dans la politique du Pape, et ce que je vous demande d'y voir avec moi. Contemplée de cette hauteur, elle embrasse un horizon si large, qu'en vérité les préoccupations de détail et d'attitude, les difficultés et les conjectures électorales paraissent bien peu de chose.

Il s'agit d'une œuvre de bien autre portée, et c'est au peuple qu'il faut le faire comprendre. Que la démocratie ne s'y trompe pas, c'est elle, c'est son avenir qui est en jeu. Elle est au point décisif de sa marche ascendante; c'est l'heure pour elle de s'arrêter un moment, de réfléchir à ses destinées et de choisir sa route.

Il y a dans *Hernani* une scène magnifique; don Carlos, celui qui va être Charles-Quint, s'est enfermé, pendant qu'on procède à l'élection de l'empereur, dans le tombeau de Charlemagne, et là, devinant la puissance qui

lui vient et le fardeau qu'elle va jeter sur son épaule, sentant, c'est lui qui parle, sous ses pieds,

> ... le monde tressaillir,
> ... vivre, sourdre et palpiter la terre,

courbé sur le seuil derrière lequel le grand empereur dort son éternel sommeil, il découvre le trouble de son âme :

> Puis, quand j'aurai ce globe entre mes mains... qu'en faire?
> Le pourrai-je porter seulement?...

et, prosterné, tout ému de sa grandeur et de sa faiblesse, il invoque le mort gigantesque dont il va saisir l'héritage :

> Verse-moi dans le cœur, du fond de ce tombeau,
> Quelque chose de grand, de sublime et de beau.

Messieurs, je songeais au peuple, en relisant l'autre jour ces vers grandioses.

Le voilà, comme don Carlos, maître du pouvoir suprême; et sur ce monde vieilli, tout jonché des débris des trônes écroulés, où elle sent, elle aussi, tressaillir et palpiter la terre sous son pas lourd et retentissant, la démocratie se lève, rude et violente, pour prendre possession du sceptre des rois. L'heure est solennelle et troublante.

Peuple, quand tu auras ce globe entre les mains, qu'en feras-tu? Le pourras-tu porter seulement?

Va, fais comme Charles-Quint! suspends un instant ta marche orgueilleuse, et, le front penché vers le passé qui s'enfuit, demande à la vieille France, qui devient ton héritage, le secret de sa force et de sa grandeur; demande-lui, toi aussi, de verser dans ton cœur quelque chose de grand, de sublime et de beau; et écoute sa réponse : « J'ai été grande, parce que j'ai été chrétienne! Voilà le secret de ma destinée : c'est pour y rester fidèle que j'ai semé, sur tous les rivages, tant de souvenirs héroïques et que, d'un bout du monde à l'autre, j'ai promené la croix unie à mes étendards. Si tu veux vivre, fais comme moi! » (*Bravos, acclamations.*)

Ah! Messieurs, est-ce que vous ne l'entendez pas cette vieille France, du fond du tombeau où elle dort dans sa gloire, répondre à la nouvelle qui l'interroge et qui la presse, et lui redire l'histoire de ses destins providentiels, depuis les champs de Tolbiac, où elle naquit dans un acte de foi, jusqu'à l'apparition de la vierge lorraine que, dans notre âge troublé, les partis, lassés de leurs divisions et cherchant un nom qui les rassemble enfin, acclament comme la commune patronne de leur patriotisme! (*Applaudissements prolongés.*)

Est-ce que vous ne la voyez pas, d'une main montrant son glorieux passé, et de l'autre saluant la grande figure du vieillard du Vatican qui tend ses bras à la France nouvelle comme pour lui dire : « Tes formes extérieures et tes emblèmes ont changé. Mais, sous ces dehors nouveaux, je reconnais ton cœur, c'est à lui que je parle, car tes destins sont les mêmes. » (*Applaudissements.*)

J'ai montré, messieurs, dans les actes du Pape l'enchaînement d'une grande pensée. J'y découvre autre chose. J'y vois la marque d'une singulière prédilection pour notre France! Nous avons bien souffert, nous avons connu bien des humiliations et des épreuves, et voici qu'à l'heure où se présente cette alliance nouvelle de l'Église et des peuples, que la liberté noue chaque jour plus étroitement sur le sol de la jeune Amérique. c'est vers notre vieille terre de France que le Pape se tourne encore, confiant dans l'immortelle jeunesse de son cœur, dans l'inépuisable fécondité de son génie, pour lui dire : C'est toi, la fille aînée de l'Église, qui seras encore dans le monde le héraut de l'ordre nouveau!

Vous répondrez à cet appel, messieurs, et vous serez dignes de votre mission! (*Longues acclamations.*)

Les journaux ont annoncé que je ferais ici un discours-programme. Je n'en ai plus besoin : votre programme, le voici à côté de moi, personnifié dans ce jeune homme qui soutient fièrement le drapeau national, bénit ce matin devant l'autel, et qui porte dans ses plis : « Dieu et Patrie! » (*Double salve d'applaudissements.*)

Français et catholiques, soumis au gouvernement de

votre pays, mais résolus à défendre et à conquérir vos droits et vos libertés légitimes, organisez-vous pour les luttes prochaines. Ayez des cadres solides et recueillez des ressources matérielles; la jeune Ligue qui m'a fait l'honneur de me placer à sa tête vous appelle dans ses rangs; je voudrais vous y voir entrer tous.

Quand vous serez forts matériellement et numériquement, vous pourrez tendre la main à tous ceux qui veulent, comme vous, la liberté publique et religieuse, et chercher avec eux la plate-forme d'une lutte commune.

En attendant, faites-vous connaître et aimer du peuple : allez à lui, donnez-vous à son service sans vous laisser ébranler par les déceptions inévitables ou par les insuccès passagers, ni troubler par des violences dont le vrai peuple n'est pas responsable, et qui n'empêchent pas ceux qui souffrent d'avoir droit à la justice. (*Applaudissements.*)

Il y a au Salon du Champ-de-Mars de cette année un tableau de M. Lhermitte, intitulé l'*Ami des humbles*, qui m'a beaucoup frappé et qui a soulevé bien des controverses. C'est l'apparition du Christ, dans une humble auberge de village, à deux ouvriers en costume de travail, qui le reconnaissent à la fraction du pain, et dont le visage passe tout à coup de la surprise à l'adoration. Allez voir ce tableau; on l'a critiqué à cause du costume moderne des personnages, et pour moi je l'admire comme l'image des œuvres sociales de notre temps. C'est la révélation du Christ aux travailleurs, c'est Jésus se donnant au peuple, aux petits et aux humbles, les prenant tels qu'ils sont, dans leur blouse et avec leur besace, et ne leur demandant que leur cœur en échange du sien. (*Applaudissements.*) C'est l'idée qui a fait le fond de ce discours, et c'est à elle que je vous demande de donner toutes vos forces.

Transportez dans la réalité le tableau de Lhermitte; prenez avec respect le portrait du Christ, et, en le montrant aux ouvriers, dites-leur que ce Christ ne leur demande pas plus de dépouiller leur costume que les formes politiques qu'ils ont pu choisir; dites-leur que ce qu'il veut, c'est se réconcilier avec eux dans un

suprême embrassement; dites-leur que le voilà, représenté par son Vicaire et se tournant vers les travailleurs, auxquels il ne demande d'abandonner que l'irréligion qui empoisonne leur cœur. (*Longs applaudissements. Tout l'auditoire debout acclame l'orateur.*)

(*Discours*; Poussielgue, éditeur.)

Placé par mon âge entre les hommes d'hier et ceux de demain, je sais tout ce que portent avec eux de difficultés et de peines les temps de transition, et je sens, comme dit Melchior de Vogüé dans son Testament de Silvanus, qu'il est toujours difficile de prendre parti entre une moitié de son âme tournée au passé et l'autre moitié entraînée vers l'avenir.

Discours aux associations catholiques de jeunes gens du Nord. 6 juin 1892.

A. de Mun

RIBOT

Alexandre Ribot, né à Saint-Omer en 1842.
Discours politiques.

M. Ribot traite avec une égale compétence les questions les plus diverses. Nourris de savoir et d'expérience, ses discours valent aussi par la vigueur et l'habileté de la dialectique, par la souple et ferme plénitude des développements, par la fine justesse de la parole.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE ET LE PATRIOTISME

(23 janvier 1903, Chambre des députés.)

Au cours d'une interpellation de M. Dejeante sur une circulaire du ministre de la Guerre ayant pour but d'interdire aux soldats l'entrée des Bourses du travail et d'une autre interpellation de M. Lasies sur les mesures que le ministre de la Guerre comptait prendre pour réprimer la propagande internationaliste dans l'armée, M. Jaurès crut devoir s'expliquer sur une phrase d'une lettre, écrite à un socialiste italien, dans laquelle il présentait la triple alliance comme « le contrepoids nécessaire du chauvinisme français. »

Sans répudier ouvertement les engagements et les garanties qui résultent pour la France de l'alliance contractée en 1892 avec la Russie, il s'efforça d'établir que le caractère de cette alliance s'était modifié, et qu'elle devait perdre de plus en plus de son importance, à mesure que se développaient en Europe les idées pacifiques. Il préconisa un désarmement général et simultané comme le meilleur moyen d'assurer les revanches du droit contre la force.

M. Ribot répondit au discours de M. Jaurès, qui avait produit une grande impression sur la Chambre des Députés, dans les termes suivants :

... Si vous avez oublié d'où est née la double alliance qui a servi de contrepoids à la triple alliance, per-

mettez-moi de vous dire que votre mémoire est courte. Vous vous êtes porté garant des intentions pacifiques de l'Allemagne en 1875....

M. JAURÈS. — Oh! non!

M. RIBOT. — Vous avez dit qu'à aucun moment le comte de Bismarck n'avait eu l'idée de nous attaquer. Lisez donc les deux volumes qui viennent d'être publiés par les soins pieux d'une personne qui touchait de près à M. Thiers; vous verrez dans cette histoire dramatique, si angoissante à certains jours, M. Thiers luttant dans le Parlement, essayant de maintenir une majorité, afin de libérer le territoire, et déjà préoccupé de certaines menaces que semblait provoquer notre relèvement militaire....

M. JAURÈS. — M. Thiers n'était plus là en 1875.

M. RIBOT. — Mais dès avant 1875, monsieur Jaurès, il y avait déjà quelques inquiétudes. On trouvait que notre armée se reconstituait trop vite. En 1875 s'est produite une crise; vous savez comment elle s'est dénouée, et comment nous avons assisté à l'ébauche de ce grand acte de 1891 entre la Russie et la France. (*Vifs applaudissements au centre et à droite.*) Quand a éclaté plus tard l'incident Schnæbelé qui a, pendant quelques jours, jeté un sentiment d'angoisse dans ce pays tout entier, l'alliance n'était pas encore faite, et nous sentions que nous n'avions pas dans le monde cette amitié sûre qui pouvait nous donner ce que vous avez appelé vous-même, dans des articles que j'ai là, une force incomparable.

La guerre n'a pas éclaté, c'est vrai. Mais auriez-vous pu répondre que nous ne serions pas attaqués? Auriez-vous pu vous porter garant de la sagesse de ce grand pays voisin, si pacifique qu'il soit, quelque intérêt qu'il puisse avoir à maintenir le *statu quo*?

Quelques années plus tard, à l'occasion d'incidents qui sont présents à toutes les mémoires, n'avons-nous pas eu les mêmes inquiétudes, n'avons-nous pas senti avec la même émotion poignante la nécessité de rétablir un certain équilibre de forces en Europe?

Messieurs, cela est de l'histoire et ceux qui l'ont vécue en ont gardé un souvenir tel qu'ils ne l'oublieront

de leur vie. Oui, c'est au lendemain de la visite à Paris de l'impératrice Frédéric, au lendemain de l'émotion et des incidents qu'elle avait provoqués que l'empereur Alexandre III nous a fait les offres que nous avons acceptées.

J'ai dit, et non certes dans un sentiment de vanité qui est bien loin de ma pensée, j'ai dit que j'avais pris la responsabilité de cet acte. Je l'ai prise avec M. de Freycinet, président du conseil, et avec un homme pour qui j'ai eu toujours le plus profond respect avant même que la mort l'eût consacré, le président Carnot (*applaudissements sur un grand nombre de bancs*), qui, dans sa modestie de vrai et sincère républicain, avait la notion la plus haute, la plus admirable de ses devoirs envers la France, et qui, sans ostentation, sans faire appel à une publicité inutile, a été dans toutes ces négociations le conseiller le plus vigilant et le plus hautement inspiré de la France. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Nous avons signé cette alliance. Eh bien! monsieur Jaurès, je vais vous défendre contre vous-même. Si quelqu'un a salué avec enthousiasme l'acte de Cronstadt, c'est vous.

M. JAURÈS. — Je ne l'ai pas renié.

M. RIBOT. — C'est à votre honneur, je tiens à le dire; voici ce que vous écriviez : « Oui, la République a pu faire ce que jamais ni la monarchie ni l'empire n'avaient pu faire. N'ayant d'autre intérêt que celui de la France, elle a désormais dans le monde, aux yeux de tous, la grandeur inviolable et sacrée de la France elle-même.

« Voilà pourquoi les fêtes de Cronstadt ont été si belles et si émouvantes.

« Entre les cœurs russes et français, aucun malentendu ne subsistait, aucune réserve; la France, en saluant le drapeau de la Russie, n'abaissait pas le sien, et la fierté républicaine ne s'humiliait pas devant la loyauté monarchique.

« L'Europe a compris que la Russie accueillait la France tout entière, et que ces deux nations, s'acceptant ainsi pleinement l'une et l'autre, constituaient tout à coup une force incomparable.

« Cette manifestation de Cronstadt aura des effets décisifs pour nous à l'intérieur et à l'extérieur.... » (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Ah! je ne voudrais pas vous compromettre, mais vous montriez que le premier effet de ce rapprochement serait de faciliter l'accession des ralliés à la République, d'y faire entrer définitivement la droite. (*Interruptions.*) Vous disiez :

« Après la formation timide d'une droite constitutionnelle..., le tsar de la Russie aura contribué à rallier à la République française les monarchistes attardés. » (*Applaudissements et rires au centre.*)

M. JAURÈS. — Je ne me sens pas compromis.

M. RIBOT. — Si l'un des membres qui siège au centre de cette assemblée avait tenu un pareil langage, quels reproches ne partiraient pas contre lui des bancs où siège aujourd'hui M. Jaurès? Mais vous voyez où allait le lyrisme du journaliste de 1891; il ajoutait :

« A l'extérieur, les sympathies éclatantes et réciproques de la Russie et de la France contribueront au maintien de la paix européenne, de deux façons : d'abord la triple alliance hésitera beaucoup plus à attaquer la France et la Russie amies. » (*Vifs applaudissements et rires au centre et à droite.*)

Messieurs, voilà la plus belle apologie qui ait été faite de l'acte de 1891. J'ai voulu rendre cette justice à M. Jaurès.

Je ne cherche pas à accentuer nos divisions vis-à-vis de l'étranger, et j'en appelle des paroles aujourd'hui imprudentes, hier surtout imprudentes, de M. Jaurès, à ce langage qu'il tenait en 1891. Mais M. Jaurès nous dit : « Cette alliance a consacré en quelque sorte le *statu quo* en Europe, puisqu'elle n'est pas agressive; elle est une sorte de sceau mis sur les malheurs de la France. »

Eh bien non! je ne peux pas laisser dire cela; et j'ai rectifié de mon banc; je devais le faire pour la France. Non, cette alliance n'a pas été conçue dans une pensée d'agression, mais elle n'est pas inspirée de l'esprit que vous voudriez voir se développer dans la Chambre. Nous n'y avons écrit à aucune page que nous avions

confiance dans ces idées lointaines de l'établissement de la paix par le seul respect du droit, sans l'intervention de la force. J'ai dit, comme ministre des affaires étrangères à cette tribune, ayant alors ma responsabilité, qu'on ne pouvait pas nous demander de rien oublier. (*Vifs applaudissements.*)

Je le répète aujourd'hui comme député, parce que, si un pays qui a été vaincu comme le nôtre se prêche à lui-même les résignations trop faciles, il perd quelques-unes de ces chances de réparation auxquelles vous faisiez appel dans un si magnifique langage. Il ne suffit pas de dire que le droit appartient à l'Alsace-Lorraine; il faut en même temps réserver, en restant forts, en ne les effaçant par aucune parole imprudente, toutes les chances que l'avenir peut nous réserver. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Savez-vous ce que sera l'avenir? Savez-vous quelles complications inattendues, imprévues, peuvent demain faire naître les problèmes les plus graves et les plus redoutables pour nous? Oserez-vous affirmer qu'alors nous n'aurons plus besoin d'être forts? Si pacifiques que nous soyons, pouvons-nous attendre la revanche du droit ou même la sécurité de notre pays uniquement de l'application de ces belles théories qui assurément donnent lieu au plus magnifique langage, mais qui, lorsqu'on les serre de près, contiennent dans leurs flancs les plus cruelles, les plus dangereuses déceptions pour l'avenir? (*Applaudissements au centre et à droite.*)

L'Empire était également pacifique avant 1870. Il ne voulait pas la guerre; il ne la cherchait pas, pas plus que nous la cherchons; mais il a commis la faute énorme de ne pas tenir nos forces au plus haut degré de tension; il a eu le tort aussi de subir, permettez-moi de le dire, l'effet dissolvant et singulièrement dangereux de ces théories que nous voyons reparaître à la tribune. (*Applaudissements sur les mêmes bancs au centre et à droite.*)

Les murs de cette Chambre ont gardé l'écho des discours où ces théories étaient développées avec un talent presque égal au talent merveilleux que vous possédez, monsieur Jaurès. Nous applaudissions alors, comme on

vous applaudissait tout à l'heure. Mais, quand la France a saigné, quand elle a été sous le pied de l'Étranger, nous avons senti que c'étaient là des rêveries dangereuses (*nouveaux et vifs applaudissements sur les mêmes bancs*) que c'était là de l'idéologie, et nous nous sommes dit que, tant que nous serions dans ce monde, n'oubliant pas les fautes commises, n'oubliant pas les dangers auxquels nous avions été livrés, nous ne ferions rien — rien, entendez-vous? — pour affaiblir cette idée, nécessaire encore parmi nous, que les grands conflits ne se résolvent pas uniquement par des idées morales, mais que, jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à un développement plus complet de la civilisation, ils se résolvent aussi par le sentiment que les autres ont de notre force et de la solidité de notre armée. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

(*Discours politiques*; Plon et Nourrit, éditeurs.)

Trente années de vie publique m'ont
appris que les pessimistes ont tort, même
lorsque les faiblesses ou les vices du temps paraissent
sembler leur donner raison. La France a tra-
versé des crises en apparence mortelles. Elle a fait
et fera encore l'admiration du monde par
la faculté qu'elle a de se relever et de
s'adapter à toutes les situations. La première
vertu du citoyen, c'est d'avoir une foi in-
vincible dans les destinées de son pays

A. Ribot

WALDECK-ROUSSEAU

René Waldeck-Rousseau, né à Nantes en 1846, mort en 1904.

Mon cher Monsieur Mangin,

Je vous prie, s'il est temps encore, de ne pas insérer l'article dont nous avons parlé. Je vous prie d'attendre à demain. Je suis entouré d'avis contraires qui me rendent quelques réflexions nécessaires.

Faites, en sorte, que l'article ne paraisse pas.

Votre dévoué.

Waldeck Rousseau

Discours parlementaires, 1889; *Questions sociales*, 1900: *Associations et Congrégations*, 1901; *la Défense républicaine*, 1902; *Action républicaine et sociale*, 1903.

Sévère et stricte, l'éloquence de Waldeck-Rousseau se refuse tout ornement, toute parure extérieure. Elle ne veut devoir son élégance qu'à la justesse, son éclat qu'à la clarté, son mouvement qu'à l'ordre et à la suite. Par moments nous sentons, sous la froideur apparente, une émotion contenue. Mais Waldeck-Rousseau ne fait appel qu'à la raison. Il a horreur des amplifications oratoires. Il préfère être taxé de sécheresse et de raideur plutôt que de laisser la rhétorique prévaloir sur la logique.

LE DROIT DE GRÈVE ET LE GOUVERNEMENT

(18 janvier 1900, Chambre des députés.)

Messieurs,

Je me garderai bien de reprocher à l'interpellation de l'honorable M. Dejeante d'être tardive et à celle de l'honorable M. Gay d'être prématurée (*sourires*). L'une et l'autre viennent à leur heure, puisqu'elles permettent au gouvernement de répondre d'une façon très claire et très nette, non plus à des accusations flottantes, fuyantes et surtout très tendancieuses (*Très bien! Très bien! à gauche*), mais à des reproches véritablement précis.

Ces critiques sont de nature assez contradictoire, car, tandis que M. Dejeante semble me reprocher d'avoir accordé aux industriels et aux patrons une protection trop efficace, l'honorable M. Gay me reproche de n'avoir pas suffisamment sauvegardé la liberté du travail.

Je crois, messieurs, qu'il est bon de s'expliquer sur ce que doit être la conduite du gouvernement en matière de grève. J'ai eu l'occasion de déclarer ici-même qu'à mon sens il a autant de devoirs qu'il a peu de droits.

Quels sont ces devoirs?

Ils se résument tous en un seul : une neutralité qui doit être tout à la fois très ferme et très prévoyante. Il doit respecter absolument le droit de grève, et, pour

cela, il importe que, ne cédant point toujours à certaines sollicitations trop empressées, il n'ait pas recours aux grands déploiements de forces et de troupes quand rien ne permet de croire que l'ordre soit menacé. (*Applaudissements.*)

Le gouvernement a un second devoir, qui est de faire respecter la liberté du travail soit dans la personne des ouvriers, soit dans la personne des fabricants, et d'empêcher toute atteinte à la propriété industrielle. Et pour cela encore, mais toujours avec mesure, se tenant au courant des événements et des probabilités, il doit sans exagération et sans excès se munir des forces qui, à un certain moment, pourraient être nécessaires, avec l'intention bien arrêtée de ne les faire agir que lorsqu'il y a une nécessité pressante, actuelle et justifiée. (*Très bien! très bien!*)

... Au surplus, il n'est pas inutile de s'expliquer également sur ce que doit faire un gouvernement animé de quelque prévoyance et nullement enclin à subir certaines impulsions, au point de vue des cortèges et des rassemblements sur la voie publique.

Ces rassemblements, c'est la fatalité, c'est le péril des grèves, et ce fait, je le suppose, n'a pas laissé à mes prédécesseurs un sommeil plus tranquille qu'à moi-même. Mais il faut compter avec les faits matériels et avec la nécessité qu'on pourrait qualifier d'inexorable. Quand 20 000 ouvriers sortent des usines, quand la forge s'est arrêtée, quand les hauts fourneaux se sont éteints, où sont-ils? Dans la rue, ou sur la place, ou devant les puits. Il faut donc de toute nécessité admettre et comprendre qu'il y aura des rassemblements. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

On a le choix, alors, entre deux tactiques : l'une consisterait à tout tolérer, et conduirait fatalement à des mesures excessives; l'autre consisterait à tout interdire. Oui, monsieur Gay, nous avons une loi de 1848 : elle défend les attroupements; on peut faire des sommations. Mais j'affirme, messieurs, qu'aucun gouvernement respectueux de la liberté ne manquera d'apercevoir combien il est dangereux de mettre cette loi en mouvement

quand on sait bien qu'il est impossible d'en pousser l'application jusqu'au bout. (*Très bien! très bien! à gauche.*)

Je demande quels sont ceux qui m'ont précédé au gouvernement, qui m'y suivront, et qui pourraient dire : Quand des rassemblements se formeront, on les dispersera par la force.

Sans doute, ils ne sont pas licites; mais le fait de grève n'est-t-il pas un cas de force majeure, une sorte de cas fortuit avec lequel il faut compter? (*Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.*)

C'est ce qui fait qu'il y a ici, comme partout, je crois, une mesure à observer. Il faut beaucoup de prudence, il faut beaucoup de tolérance; et il ne faut en venir aux moyens extrêmes, détestables, déplorables dans leurs effets, que lorsqu'il y a des atteintes à l'ordre matériel ou des atteintes aux personnes privées, qui ne peuvent être tolérées.

A DROITE. — Alors il est trop tard!

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Et alors ce qu'on frappera, ce n'est pas le rassemblement inévitable, et j'ose dire inoffensif, c'est l'atteinte à la propriété, c'est le délit ou le crime de droit commun. (*Très bien! très bien!*)

Seulement, dans la pratique, et lorsqu'on veut chercher quelle est l'exacte mesure où l'on peut se tenir, je reconnais qu'on est exposé à des critiques venant des points les plus différents....

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Nous avons chercher à concilier, dans la mesure où tout gouvernement s'efforcerait de le faire, le respect de la loi en même temps que l'intérêt de la paix publique.

Notre œuvre, dans cette région, a été particulièrement facile parce que là, plus qu'ailleurs peut-être, il s'est produit un mouvement intellectuel, un mouvement d'organisation: parce que là plus qu'ailleurs peut-être, on a tout de suite senti que la grève, prise en elle-même, livrée à elle-même, est une arme souvent nécessaire, toujours cruelle, et l'on pourrait ajouter presque toujours stérile.

Au lieu de se placer en face des patrons menaçants, irréductibles, qu'ont fait les ouvriers tisseurs, les ouvriers mineurs?

Les ouvriers mineurs ont, eux, les premiers, demandé l'arbitrage; ils l'ont demandé même sur des questions qu'à l'origine ils auraient voulu mettre en dehors de cet arbitrage. Je ne veux pas traiter ici la question des salaires des tisseurs, je me suis promis — et je tiendrai parole — de ne pas dire un mot à cette tribune qui puisse être considéré comme un jugement porté sur la façon dont patrons et ouvriers ont compris leurs intérêts.

Mais, quand j'ai à parler de leur sagesse, de cet esprit de conciliation qui les a fait tout de suite se tourner vers l'arbitrage, il me sera permis de rappeler que les ouvriers tisseurs de Saint-Étienne, pour une pièce qui était payée autrefois 6 à 7 francs, ne reçoivent plus aujourd'hui que 1 f. 25 à 2 francs.

M. KRAUSS. — C'est l'exacte vérité!

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Par conséquent, je trouve — et c'est la seule parole que je veuille ajouter — que, lorsqu'une catégorie d'ouvriers dans cette situation donne de pareils exemples de sagesse, il faut leur répondre par beaucoup de confiance. (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.*)

Maintenant, je n'ai plus qu'un mot à dire. L'honorable M. Gay n'a pas rendu le gouvernement responsable seulement de ce que la liberté du travail n'aurait pas été sauvegardée: il entend le rendre responsable de ce qui s'est passé dans la soirée du 4 janvier.

Qu'on me permette de retracer très brièvement les faits dans l'ordre où ils se sont produits. Il y a une remarque à faire. Le 4 janvier, c'est une date dans l'histoire de la grève des mineurs; à cette date, la détente est complète; ils ont été plus heureux que les tisseurs; l'arbitrage existe en principe, il ne reste plus qu'à se mettre d'accord, et leurs arbitres y travaillent, sur les questions précises et particulières qui seront soumises à leur appréciation. Il y a donc une détente, et une détente notable, on sent qu'on touche au port; et c'est alors une chose bien singulière que de voir l'agi-

tation et l'effervescence augmenter au moment où tout semblait indiquer qu'elles allaient décroître.

Quoi qu'il en soit, voici ce qui s'est produit : dans l'après-midi, ils se formait des cortèges.... — On n'avait jamais permis à ces cortèges de pénétrer dans la grand'rue de Saint-Étienne qui, sous des noms divers, traverse la ville de l'est à l'ouest, qui est une grande artère indispensable à la circulation, sillonnée par des tramways à vapeur; et j'affirme — et l'honorable M. Gay ne me démentira pas — que, lorsque quelques membres d'un cortège, plus entreprenants que d'autres, s'engageaient dans cette voie, il suffisait de la parole d'un gardien de la paix pour qu'ils ne persistent pas dans une résolution dont ils comprenaient tous les inconvénients.

Or, le 4 janvier, dans l'après-midi, à deux heures, un premier cortège se présente à l'entrée de la rue de Paris : c'est la rue dont je parlais tout à l'heure et qui passe tout à la fois devant l'hôtel de ville et la préfecture. Les gardiens de la paix qui étaient de service s'opposent à l'entrée du cortège dans la rue de Paris. Ils sont immédiatement obéis.

Mais derrière ce cortège, derrière ce premier peloton, en vient un second composé, — ici je ne parle, bien entendu, que d'après les rapports qui m'ont été adressés, — composé d'éléments moins homogènes et où la police n'a pas reconnu avec la même facilité que d'habitude ceux qui étaient les accoutumés des cortèges : les mineurs et les tisseurs. Il y avait surtout dans ce cortège, et en très grand nombre, je ne peux pas même dire des jeunes gens, mais des enfants et, passez-moi l'expression familière, des gamins de treize, quatorze et quinze ans. Les mêmes gardiens de la paix qui venaient de détourner si facilement une première manifestation, adressent les mêmes objurgations au second cortège. Ils ne sont pas obéis : ils sont bousculés, le barrage qu'on s'était hâté de former est rompu, et on s'empare de la place. Il faut alors que la gendarmerie intervienne, et c'est après ce premier désordre que ce rassemblement est dispersé.

A la suite de ce premier incident, la préfecture a été avisée qu'on préparait pour la soirée une seconde

manifestation ayant pour objectifs la rue de Paris, la préfecture et l'hôtel de ville.

M. le préfet, conformément à ses instructions, a requis alors toutes les forces de la police et celles de la gendarmerie; il les a disposées au carrefour qui commande les points sur lesquels on annonçait que la manifestation avait l'intention de se diriger. De plus, il a requis un régiment de dragons qui a été mis à la disposition du commandant de la gendarmerie. C'était le commandant de gendarmerie qui avait le service d'ordre, c'était à lui, par conséquent, de juger si des renforts seraient nécessaires.

C'est alors que ces précautions étaient prises que les événements du 4 janvier au soir se sont produits. Il est arrivé une foule hurlante absolument différente de celle qui avait pris part aux manifestations dont M. Gay et moi avons parlé.

Et il en est une bonne preuve. Il y a eu du tumulte, des désordres, une mêlée, on a fait trente-quatre arrestations. On ne choisit pas les arrestations en pareil cas! Eh bien! il s'est trouvé que sur les trente-quatre personnes arrêtées, trois seulement appartenaient à la catégorie des mineurs et des tisseurs (*Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.*)

Je ne veux rien exagérer, car, messieurs, ce n'est pas lorsque la justice n'a pas dit son dernier mot que je voudrais apporter ici des accusations téméraires; je n'avance que ce qui est établi, ce qui est certain.

Et le caractère de la manifestation, déjà souligné par la nature des arrestations opérées, devient plus évident encore, si on veut bien se reporter aux protestations indignées formulées et par M. le maire de Saint-Etienne au nom de la population — protestation dans laquelle il prend la population à témoin que ce qui s'est passé le 4 janvier au soir n'est pas l'œuvre de la saine population (*Très bien! et applaudissements à gauche.*) — et par le comité gréviste lui-même.

La protestation des comités grévistes est, en effet, ainsi conçue :

« Au nom des tisseurs et des mineurs, dont nous sommes les représentants, nous invitons au calme tous

nos camarades et toute la population. Il importe de prévenir le retour des violences qui hier soir ont un moment affligé notre ville et qui compromettraient notre cause.

« Il n'y a aucun rapport entre notre grand et beau mouvement d'émancipation et ces excès de destruction qui ne peuvent que semer la panique et servir à nos ennemis. » (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.*)

M. LUCIEN MILLEVOYE. — Ce sont vos anarchistes, parbleu, qui ont organisé l'émeute!

A L'EXTRÊME-GAUCHE. — Ce sont les vôtres! (*Bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, ne mettez pas l'anarchie dans l'Assemblée! (*On rit.*)

On verra bien qui est coupable, puisque la justice est saisie.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — On ne peut pas m'accuser, je pense, d'avoir formulé une accusation dont aucun parti puisse se montrer blessé?

M. LUCIEN MILLEVOYE. — Est-ce une accusation ou une insinuation? (*Bruit à gauche.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous prie de garder le silence, monsieur Millevoye.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Dans aucun parti, on ne revendiquera ceux qui ont été qualifiés dans les proclamations des comités et dans celles du maire de Saint-Étienne comme le rebut de la population.

M. LE COMTE DU PÉRIER DE LARSAN. — Des malandrins!

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Cet incident, qui a été grave, a cependant été beaucoup grossi. On a parlé — je vais en dire un mot tout à l'heure — avec abondance et en quelque sorte avec joie, du développement qu'aurait pris l'émeute. Eh bien! dans la liste des blessés, — ce qui montre que l'autorité n'a pas usé de brutalité, —, on n'a trouvé précisément que ses représentants. Les blessés ont été MM. Brémond, commandant de gendarmerie, Chasson, brigadier de gendarmerie, un brigadier de police et divers agents. Parmi ces agents figure celui dont a parlé M. Gay et auquel, je suis heureux de l'apprendre à M. Gay, dans

les vingt-quatre heures, sur la proposition de M. le préfet, le gouvernement a accordé un témoignage d'honneur. (*Très bien! très bien!*)

Voilà, messieurs, le fait en lui-même.

Il est vrai qu'immédiatement on l'a développé. M. Gay a apporté ici beaucoup d'opinions de journaux, beaucoup de renseignements puisés à cette source. Je crois que, de la part du gouvernement surtout, il y aurait quelque abus à emprunter ses armes et ses raisonnements à la presse : il en connaît les exagérations (*Sourires*) ; il en connaît les injustices.

M. CHARLES BERNARD. — Et les vérités aussi!

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Mais je puis bien dire — et ici encore je ne serai point contredit — que c'est avec une sorte de joie intense qu'on a laissé couler dans certains journaux les récits d'émeute, de carnage. Ce n'étaient pas seulement les chaises d'un kiosque qui avaient flambé, c'étaient des édifices qui brûlaient; la foule avait été piétinée par les gendarmes et par la troupe; chose bizarre! les journaux qui faisaient ainsi le procès à l'intervention de la troupe et notamment à celle du régiment de dragons, ce sont ceux qui se targuent — peut-être avec raison — de sentiments de haute déférence et de profond respect pour l'armée. (*Rires et applaudissements prolongés à gauche, à l'extrême-gauche et sur divers bancs au centre.*)

Le sentiment dont je parle, et qui est regrettable tout au moins, a été si vif que voici ce qui s'est passé le 5 janvier. M. Gay a arrêté son récit au 4, je poursuis le mien jusqu'au 5, car, si j'en crois différents journaux, la journée du 5 n'a pas été moins terrible. (*On rit.*)

Voici une dépêche du 5 :

« Saint-Etienne, quatre heures. Les gendarmes arrivent en grand nombre des villes voisines et s'entassent de midi à deux heures dans la cour de la préfecture. Mineurs de Ricamarie se préparent à descendre Saint-Étienne pour prendre part à procession des grévistes, autorisée par le préfet. »

Je lis dans un autre journal, qui est d'accord sur l'intention, mais non point sur l'expression

Saint-Étienne, 5 janvier.

« Dans l'après-midi, des manifestations s'organisent. Effervescence est extrême. Place Marengo et Hôtel-de-Ville et abords noirs de monde. Pas un agent ni soldat. »

Tout à l'heure, Saint-Étienne regorgeait de forces: maintenant il n'y a personne (*On rit*); seulement, les rues sont noires de monde; on est très agité, des manifestations se préparent.

J'ai là toute une série de télégrammes envoyés par le préfet depuis le 5 au matin jusqu'au 6 dans la nuit, attestant, ce qui n'est pas contestable non plus, que pas un moment, entendez-le bien. à partir de la matinée du 5, l'ordre matériel n'a été troublé à Saint-Étienne.

Il faut donc laisser les exagérations pour ce qu'elles sont: elles sont des armes de parti dont tous les partis ont malheureusement coutume d'user: mais, au fur et à mesure que le temps s'écoule et qu'un jugement peut être porté avec sang-froid sur les événements eux-mêmes. ces exagérations perdent beaucoup de leur valeur (*Très bien! très bien!*)

Je voudrais retenir de ce débat une constatation plus utile et d'un intérêt bien supérieur aux calculs politiques ou aux destinées ministérielles, c'est qu'en dépit de certaines alarmes, aux yeux de tous ceux qui observent dans leur lente évolution les relations entre le capital et le travail, nous sommes en progrès.... (*Très bien! très bien! à gauche.*)

Lorsqu'une grève éclate, on voit aujourd'hui un syndicat qui s'en occupe, et on ne manque pas de dire : « Voilà donc l'œuvre des syndicats! ils ne servent qu'à organiser les grèves ». Est-ce qu'il n'y avait pas de grèves avant les syndicats? (*Très bien! très bien! à gauche, à l'extrême-gauche et au centre.*) Est-ce qu'il n'y avait pas de grèves avant la loi sur les syndicats? (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Le phénomène nouveau, messieurs, la constatation précieuse et consolante, c'est que les syndicats ne font pas seulement les grèves : ils les régularisent, il les disciplinent. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes*

bancs.) Et c'est là le progrès social qui est né de la législation de 1884.

Croyez-vous que ce ne soit rien de voir que le premier effort de ces ouvriers encadrés, disciplinés, ayant leurs chefs, c'est de rechercher la discussion, d'instituer un débat? Ils n'ont pas toujours donné à leurs demandes une forme que les patrons aient pu accepter. Les ouvriers d'une usine ont quelquefois voulu que le patron traitât non pas avec eux, ouvriers, mais avec leur syndicat.

Il y avait là une fausse interprétation de la loi de 1884, et le jour où, investi d'une mission qui restera l'honneur de ma carrière (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche*), j'ai été chargé de résoudre un grave conflit de ce genre entre patrons et ouvriers qui, les uns et les autres; ont, en cette circonstance, fait preuve du plus haut esprit de concorde et de la plus saine intelligence de leurs intérêts, j'ai été écouté quand j'ai redressé cette erreur.

Ainsi peu à peu s'affirme la volonté de poursuivre par des voies pacifiques l'organisation du travail, de lui donner des institutions, de faire en sorte que, lorsqu'il s'agira de savoir si le salaire peut être élevé ou doit être maintenu, on commence par où l'on finit seulement aujourd'hui, par la discussion et l'entente. (*Très bien! très bien!*)

Ce sont là des faits qu'il faut enregistrer à l'honneur de notre époque, à l'honneur de notre législation et à l'honneur de la République.

(*Vifs applaudissements à gauche, à l'extrême-gauche et sur plusieurs bancs au centre. — M. le Président du Conseil, en regagnant son banc, est félicité par ses collègues.*)

(*Questions sociales*; Fasquelle, éditeur.)

LÉON BOURGEOIS

Léon Bourgeois, né à Paris en 1851.

L'Éducation de la Démocratie, *Solidarité*, 1897; *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen expliquée*, 1901; *les Applications de la Solidarité sociale*, 1902.

M. Léon Bourgeois possède une rare faculté d'assimilation. Orateur ou écrivain, sa parole ou son style ont peu de nerf: mais il est toujours aisé, naturel, agréable, doucement persuasif.

DOCTRINE PRATIQUE DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

En détruisant la notion abstraite et *a priori* de l'homme isolé, la connaissance des lois de la solidarité naturelle détruit du même coup la notion également abstraite et *a priori* de l'État, isolé de l'homme et opposé à lui comme un sujet de droits distincts ou comme une puissance supérieure à laquelle il serait subordonné.

L'État est une création des hommes : le droit supérieur de l'État sur les hommes ne peut donc exister; il n'y a pas de droits là où il n'existe pas un *être*, dans le sens naturel et plein du mot, pouvant devenir le sujet de ces droits. Les économistes ont raison quand ils repoussent, au nom de la liberté individuelle, la théorie socialiste de l'État....

Pas plus que l'État, forme politique du groupement humain, la société, c'est-à-dire le groupement lui-même, n'est un être isolé ayant en dehors des individus qui le composent une existence réelle et pouvant être le sujet de droits particuliers et supérieurs opposables au droit des hommes.

Ce n'est donc pas entre l'homme et l'État ou la société que se pose le problème du droit et du devoir; c'est entre les hommes eux-mêmes, mais entre les hommes conçus comme associés à une œuvre commune et obligés les uns envers les autres par la nécessité d'un but commun.

Il ne s'agit pas de définir les droits que la société pourrait avoir sur les hommes, mais les droits et les devoirs réciproques que le fait de l'association crée entre les hommes, seuls êtres réels, seuls sujets possibles d'un droit et d'un devoir....

Loin de porter atteinte à la liberté individuelle, la loi sociale ainsi définie lui donne au contraire tout son caractère et toutes ses sûretés; car, en en fixant les limites naturelles, elle lui assure, en dehors de tout arbitraire, d'inébranlables garanties.

L'organisme ne se développe qu'au prix du développement des éléments qui le composent; la société ne peut progresser que par les progrès des hommes.

La liberté n'est autre chose que la possibilité pour l'être de tendre au plein exercice de ses facultés, au plein développement de ses activités; en développant incessamment l'organe, la fonction élève l'être vers le degré supérieur d'existence où tend toute vie.

La liberté du développement physique, intellectuel et moral de chacun des hommes est donc la première condition de l'association humaine. Et, puisqu'il n'existe pas de puissance extérieure, État, société politique, à laquelle appartienne un droit opposable au droit de l'individu, la faculté du développement de chaque individu ne peut trouver de limite que dans la faculté du développement également nécessaire à chacun de ses semblables.

Tout arrangement politique ou social qui cherchera à déterminer autrement les bornes de la liberté des hommes sera contraire aux lois naturelles de l'évolution de la société.

Mais ces libertés des individus ne sont pas des forces indépendantes les unes des autres; les hommes sont, non des êtres isolés, mais des êtres associés; au point de contact, ces libertés, se limitant l'une l'autre, ne doivent point se heurter, se faire échec et s'entre-

détruire, mais au contraire, comme des forces de même sens appliquées à un point commun, elles doivent se composer en résultantes, qui accroîtront le mouvement du système tout entier.

Rousseau apercevait en partie cette conséquence quand, voulant montrer l'utilité du pacte social, il disait : « Chacun se donnant à tous ne se donne à personne, et, comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce que l'on a ».

Mais ce n'est pas seulement par une raison d'utilité, c'est par une raison de morale et plus rigoureusement encore par une raison de droit, qu'il est nécessaire qu'il en soit ainsi.

L'homme vivant dans la société et ne pouvant vivre sans elle est à toute heure un *débiteur* envers elle. Là est la base de ses devoirs, la charge de sa liberté.

L'obligation de chacun envers tous ne résulte pas d'une décision arbitraire, extérieure aux choses ; elle est simplement la contre-partie des avantages que chacun retire de l'état de société, le prix des services que l'association rend à chacun.

L'obéissance au devoir social n'est que l'acceptation d'une charge en échange d'un profit. C'est la *reconnaissance d'une dette*.

C'est cette idée de la dette de l'homme envers les autres hommes qui, donnant en réalité et en morale le fondement du devoir social, donne en même temps à la liberté, au droit individuel, son véritable caractère, et par là même ses limites et ses garanties.

Rousseau voyait dans le pacte social « l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté », et la théorie socialiste a pu logiquement s'emparer de cette maxime pour conclure à la communauté des biens.

Sans aller aussi loin, plus d'un philosophe contemporain croit que dans le pacte social l'individu consent à « l'abandon d'une partie de ses droits pour en sauvegarder l'autre partie ».

Mais reconnaître une dette n'est pas abandonner un

droit, c'est reconnaître la limite véritable de ce droit. Un homme reçoit par don, par legs ou par contrat onéreux, le droit de cultiver un domaine et d'en consommer les fruits, à charge par lui de donner une part de ces fruits à certains ayants droit du testateur, du donateur ou du bailleur; lorsque annuellement il fera la remise de cette partie des fruits, renoncera-t-il donc à un de ses droits ou n'exercera-t-il pas simplement son droit dans les limites mêmes où l'acte initial l'a constitué? Au moment de l'inventaire annuel d'une société, à l'heure du règlement des comptes, des profits et des pertes, les actionnaires, avant de fixer le dividende, déduisent de l'actif les charges sociales, acquittent les dettes, placent certaines sommes au fonds d'amortissement du capital. Peut-on dire qu'en agissant ainsi ils abandonnent une part de leurs droits? Ils reconnaissent simplement leur dette et par suite la limite véritable de leur droit.

Il n'en va pas autrement dans la société humaine. Il s'agit pour les hommes, associés solidaires, de reconnaître l'étendue de la dette que chacun contracte envers tous par l'échange de services, par l'augmentation de profits personnels, d'activité, de vie, résultant pour chacun de l'état de société: cette charge une fois mesurée, reconnue comme naturelle et légitime, l'homme reste réellement libre, libre de toute sa liberté, puisqu'il reste investi de tout son droit. Ce droit, aucune puissance extérieure ne peut prétendre à le limiter, et la loi positive, qui s'est bornée à reconnaître la dette de chacun, à en déterminer le montant d'après les services reçus, est également fondée au point de vue naturel et au point de vue moral; elle est bien, sinon, comme on l'a dit ingénieusement, mais incomplètement, « la conscience de ceux qui n'en ont pas », du moins l'expression équitable des rapports naturels entre de libres associés, l'expression des volontés de la conscience commune éclairées par la commune raison.

(*La Solidarité*; Armand Colin, éditeur.)

PAUL DESCHANEL

Paul Deschanel, né à Bruxelles en 1856.

Orateurs et Hommes d'État, 1888; *Questions actuelles*, 1891; *la Décentralisation*, 1895; *la Question sociale*, *la Politique nouvelle*, 1898; *Quatre ans de Présidence*, 1902; *Politique intérieure et étrangère*, 1906.

M. Paul Deschanel n'a rien d'un tribun. Son éloquence, plutôt livresque, sent la préparation et l'art. Elle se distingue surtout par l'harmonieuse justesse de la composition, par la suite pleine et soutenue des développements, par l'élégance et la pureté de la forme.

DISCOURS PRONONCÉ A LA CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DU CINQUANTENAIRE DE LA MORT DU REPRÉSENTANT BAUDIN, 22 décembre 1901.

Monsieur le Président de la République,
Messieurs,

Le vote en vertu duquel la Chambre est représentée ici par son bureau et par une délégation atteste sa foi dans les institutions libres et la solidarité des générations républicaines.

Appelé par sa fonction à l'honneur de s'incliner, avec ses collègues, devant la glorieuse image de Baudin, le président de la Chambre vient saluer la mémoire du représentant tué pour la défense de la République et de la Constitution, et rendre hommage en même temps à tous ceux, illustres et obscurs, qui ont été sacrifiés à la cause du Droit.

Souvent les peuples n'aperçoivent du passé dans le

lointain que les cimes brillantes. Du présent, ils ne sentent guère les bienfaits : ils y sont habitués comme à l'air qu'ils respirent; ils sont plus sensibles aux difficultés. A distance, l'histoire s'idéalise, et l'on souffre du contraste entre la réalité et le mirage.

Des commémorations telles que celle-ci servent à remettre au point les choses, à nous élever au-dessus des passions d'un jour, à considérer l'ensemble des faits historiques et les lois essentielles qui doivent présider au gouvernement des sociétés.

Lorsque, par exemple, on relit le récit des 18 et 19 brumaire an VIII, les scènes de l'Orangerie et la trahison de Lucien, livrant l'Assemblée qu'il préside et faisant croire aux soldats qu'ils vont assurer la liberté de ses délibérations; lorsqu'on relit dans le livre d'Eugène Ténot ou lorsque nous entendons sur les lèvres de nos pères le récit de la nuit du 2 décembre 1851, les citoyens les plus nobles, les plus illustres, arrêtés, emprisonnés, proscrits, le sanglant épisode du faubourg Saint-Antoine, les combats de la rue Saint-Denis, du faubourg Saint-Martin, la mitraillade du boulevard Montmartre, puis la besogne des commissions mixtes dans les départements, et, lorsqu'on réfléchit que de telles journées et de telles nuits ont eu, en fin de compte, pour résultat trois invasions et deux démembrements de la France; alors, comment toute conscience humaine ne repousserait-elle pas ces spectacles de ruse, de violence et de ruine, pour vénérer ces martyrs du droit, qu'évoquaient Berryer expirant et Gambetta naissant à la gloire? Comment un patriote avisé pourrait-il envisager d'une âme tranquille le retour de pareilles aventures et de pareilles catastrophes? Comment enfin tout esprit élevé ne se tournerait-il pas avec un redoublement de foi vers ces maîtres de la pensée qui, dans tous les temps et chez tous les peuples, après avoir le plus profondément médité sur l'organisation des États, ont défini les règles supérieures hors desquelles ils ne sauraient trouver ni sécurité ni indépendance, et vers les politiques les plus hauts et les plus purs, ces chefs de démocratie par raison et par noblesse morale, tels que Washington,

qui ont réalisé en actes ces maximes éternelles de sagesse et de beauté ?

Oui, ce sont là nos modèles. Eh bien, messieurs, que nous apprennent-ils ?

Ils nous apprennent que tous les coups de la force, et les 18 brumaire et les 2 décembre, sont des effets, non des causes. Ce n'est pas assez de les condamner, il faut en prévenir le retour; et, pour en prévenir le retour, ce sont les causes qu'il faut atteindre.

Fructidor avait préparé Brumaire. Le 15 mai et les journées de juin 1848 amenèrent l'élection du 10 décembre.

Et, lorsque Lamartine, qui, en 1837, après l'échauffourée de Strasbourg, avait seul vu clair dans l'avenir et dénoncé à la Chambre « le péril des séditions militaires »; lorsque ce *vates*, qui, en 1840, au retour des restes mortels de Napoléon, avait, dans un éclair de génie prophétique, prédit non seulement le second Empire, mais certaines crises ultérieures; lorsque le grand orateur qui, le 25 février 1848, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, avait calmé l'émotion populaire par les enchantements de sa parole, écarté le drapeau rouge et rassuré l'Europe; lorsque, dis-je, celui qui avait été jusque-là le grand inspiré parut, sous le coup d'une chute imméritée, pris de vertige, et commit la plus grande faute de sa vie en faisant adopter par la Constituante, à quelques jours d'intervalle, l'Assemblée unique et l'élection du Président de la République par le suffrage universel, ce jour-là, la France put s'écrier avec lui : *Alea jacta est!* Car placer en face l'un de l'autre deux pouvoirs rivaux, l'un qui avait le droit, l'Assemblée, l'autre qui avait la force, le Président, c'était exposer celui qui avait le droit à succomber sous celui qui avait la force.

Mais ce n'est pas tout.

Quand, le 18 brumaire, dans le jardin des Tuileries, en présence du peuple et de l'armée, Bonaparte lance l'imprécation fameuse au Directoire : « Qu'avez-vous fait de la France?... », qu'il a trouvée presque mot pour mot, quelques jours avant, dans l'adresse d'un club jacobin de l'Isère et qu'il a tenue en réserve pour

s'en servir au moment propice, à qui l'adresse-t-il? A l'envoyé de Barras, Barras, l'homme de plaisir, le prévaricateur, le concussionnaire, le membre pourri du Directoire. Et le peuple et l'armée d'applaudir. Et l'apostrophe retentit à travers l'histoire. Et cela aussi est une leçon.

Ce n'est pas tout encore : car ici, devant cette statue, au cœur de Paris, il faut tout dire. Nous devons à ces grands morts toute la vérité; et nous la devons aussi à ce peuple généreux, ardent, si souvent trompé.

Lorsque, au mois de juillet 1882, dans le débat sur les affaires d'Égypte, une coalition accidentelle dans l'une des deux Chambres détruisit en une heure l'œuvre de huit siècles et livra aux rivaux de la France une part de ses droits, ce jour-là on put dire :

La Constitution est faussée; la Présidence de la République et le Sénat n'ont plus leur rôle légitime; une coalition éphémère a disposé de l'avenir, et la République est, en fait, à la merci de ses adversaires. Alors, l'omnipotence d'une majorité factice aboutit aux mêmes résultats que l'omnipotence d'un homme; l'anarchie produit les mêmes effets que les aberrations du pouvoir personnel, et réveille chez un trop grand nombre le maladif instinct du gouvernement despotique.

Qu'est-ce donc à dire, sinon que seule, la nation est souveraine, qu'elle ne peut exercer sa souveraineté qu'au moyen de mandataires différents, pourvus d'attributions spéciales, pour les objets déterminés? Le jour où un pouvoir quelconque devient absolu, sans limite, sans contrôle, sans appel, la souveraineté du peuple n'est plus qu'un leurre, et les intérêts essentiels du pays, — paix intérieure, affaires étrangères, finances. — sont menacés. Soit que le gouvernement écrase les Chambres, soit que les Chambres paralysent et absorbent le pouvoir exécutif, dans l'un et l'autre cas, c'est le despotisme et l'anarchie.

Pour nous, enfants de l'exil, nous ne faillirons jamais à nos origines. Nous avons eu pour parrains, sur la terre étrangère, les Victor Hugo, les Edgar Quinet et leurs illustres compagnons d'infortune : ce sont là nos titres de noblesse.

Notre génération a vu ensuite un monarque absolu, né du coup d'État, marcher comme en un rêve aux abîmes, et, malgré les avertissements d'une élite, hélas! trop clairvoyante et de ses conseillers les plus avisés, par une série de fautes inouïes et par une sorte d'incroyable gageure, élever à nos portes, de ses propres mains, les puissances rivales que le génie de nos plus grands hommes d'État et de nos plus grands hommes de guerre, sous la monarchie et pendant la Révolution, avait empêchées de grandir. Puis, nous sommes nés à la vie intellectuelle dans les désastres de la patrie, et nous datons moralement de 1870.

Jamais de tels enseignements ne s'effaceront de nos cœurs. Toujours nous serons, avec nos aînés et nos maîtres, du côté de la liberté politique et du gouvernement de discussion, nous efforçant, comme eux, d'en corriger les abus. Défendre la République tout à la fois contre les menées prétoriennes qui seraient la perte de la France et contre des excitations révolutionnaires qui affaibliraient les institutions et les vertus indispensables à l'existence même de la nationalité; garder notre haut idéal républicain et patriotique contre les deux périls qui toujours menacent les démocraties et qui naissent l'un de l'autre, la démagogie et le césarisme : telle est la tâche, qui exige autant de prudence que de courage. Et, le jour où la République voudrait autre chose, l'exemple de l'héroïque Baudin élèverait nos âmes et nous montrerait le devoir.

(*Quatre ans de Présidence*; Calmann-Lévy, éditeur.)

On n'emporte en mourant que ce qu'on a donné.

Paul Deschanel

JAURÈS

Jean Jaurès, né à Castres en 1859.

Action socialiste, 1899 ; *Etudes socialistes*, 1902 ; *Discours parlementaires*, 1904 : *Histoire socialiste*, 1901 sqq.

M. Jaurès traite toute sorte de questions avec la compétence d'un spécialiste. En même temps, il est un philosophe aux larges vues, un tribun, un prophète de la Cité future. L'amplitude, la sonorité, l'éclat du verbe, s'allient chez lui à la dialectique, à la netteté de l'exposition, à la vigueur du trait. Aucun orateur, depuis Gambetta, n'a eu cette puissance ; et, par la belle qualité de sa langue, il est bien supérieur à Gambetta.

POLITIQUE ET SOCIALISME

(25 juin et 2 juillet 1909, Chambre des Députés.)

Séance du 25 juin.

... Il y a une question plus substantielle et plus haute : il s'agit de savoir comment nous ranimerons dans ce pays où depuis des années tant d'efforts se perdent en vain, où tant d'espérances s'écroulent, comment nous y ranimerons le goût de l'action et la confiance dans l'action réglée, méthodique, puissante, nettement dirigée vers un idéal précis.

Eh bien, messieurs, quelque graves que soient pour nous les sujets d'inquiétude, il n'y a pas lieu de désespérer ; car deux choses m'apparaissent : la première,

c'est qu'il y a dans le monde, à l'heure où nous discutons, une matière d'action toute prête. Si vous interrogez l'ordre du jour politique et social dans tous les grands pays civilisés, vous trouverez — oh! seulement à l'état d'ébauche, à l'état de larve, à l'état de projet ou à peine formulé ou à peine en partie réalisé — vous y trouverez un immense programme d'action démocratique populaire et sociale; vous verrez à l'ordre du jour de tous les pays un immense effort pour libérer la classe ouvrière et du fléau de l'ignorance et du fléau de l'alcoolisme. Dans les pays du Nord, l'instruction prolongée bien au delà du terme mesquin marqué par les lois françaises (*Applaudissements à l'extrême-gauche*); en Suisse, l'école agrandie du côté de la vie; en Scandinavie, l'alcool traqué; en Angleterre, à cette heure même, tout l'effort de la loi fiscale employé à dérouter la résistance des lords, protecteurs de l'alcoolisme anglais.

En France même, les tentatives d'œuvres post-scolaires, l'agitation commencée pour arracher à l'abêtissement alcoolique le peuple dont les énergies seraient gaspillées. Ah! messieurs, je tiens à le dire, si tous les partis ont le droit et le devoir de combattre ce fléau, avant tout c'est le devoir du Parti socialiste. (*Très bien! très bien! à l'extrême-gauche.*)

Comment amènerons-nous la classe ouvrière à égaler la grandeur de sa mission et de son destin, si son énergie est, à la source même, ou abêtie ou maladivement surexcitée?

Je disais, il y a quelques jours, à un de nos contradicteurs : il faut que l'alcoolisme soit aboli pour que puisse s'accomplir une révolution sociale sans violence. (*Très bien! très bien! à l'extrême-gauche.*)

Messieurs, à côté de ces tentatives, partout se manifestent les efforts ou syndicaux ou légaux pour réduire la durée de la journée de travail. La loi de huit heures pour les mines a été votée en France; elle vient de l'être en Angleterre; les ouvriers anglais ont conquis la journée de neuf heures avec le repos de l'après-midi du samedi. En ce sens tout l'effort humain, tout l'effort de civilisation est orienté. Et, en même temps que s'ébau-

chent ces dispositions protectrices pour sauver à la source, à la racine, l'énergie ouvrière, s'ébauchent les institutions d'assurance sociale. Voilà vingt ans que l'Allemagne a assuré ses prolétaires contre le risque de vieillesse et d'invalidité, et l'assurance contre le chômage commence de pénétrer à l'ordre du jour des grands États européens : dans le budget de M. Lloyd George, une première somme est inscrite à l'actif des Bourses du travail pour préparer, pour amorcer l'assurance sociale contre la vieillesse. En même temps que ces dispositions s'organisent, partout un mouvement se dessine, que vous raillez du nom de socialisme d'État ou de socialisme municipal, qui n'est pour nous, messieurs, qu'une ébauche bien incomplète de ce que sera l'organisation socialiste, puisqu'il laisse pénétrer le prélèvement sur le salaire et le désordre de la concurrence; mais enfin partout s'organisent des institutions qui tendent à substituer les services publics d'État et les services publics municipaux aux entreprises capitalistes. Oh! il peut y avoir contre ce mouvement des périodes de réaction passagère; mais, à travers ces vicissitudes, le mouvement continue, il s'amplifie. La plupart des municipalités allemandes ont un domaine industriel du gaz, de l'électricité, de l'eau, des transports. Les grandes villes anglaises possèdent un capital industriel de plus de 40 milliards. Et vous-mêmes, messieurs, vous aurez beau, dans un effort momentané de résistance impuissante, vous mettre en travers de ce mouvement en brisant, en menaçant les libertés civiles, les libertés politiques, les libertés économiques des travailleurs des entreprises nationales ou municipales, vous serez emportés par ce torrent, et je défie le parti radical de ne pas abonder dans ce sens, s'il ne veut pas devenir un parti étroitement et bassement conservateur. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Ces institutions s'ébauchent dans le monde sous des formes bien diverses et qui, par leur diversité même, attestent la fécondité possible de leur développement. Ici, c'est la commune absolument maîtresse d'une partie du domaine industriel, maîtresse des transports, maîtresse de l'éclairage; là, c'est l'État, maître des voies ferrées,

maître d'une partie des mines; ailleurs, c'est une association entre l'État et les capitaux individuels. Au Mexique, les nouvelles compagnies, les nouvelles sociétés de chemins de fer sont constituées par actions, l'État ayant la moitié des actions plus une et associant ainsi un reste de propriété privée et d'initiative individuelle à l'impulsion nationale; même régime en Suède pour les minerais, même régime en Suisse pour un grand nombre de banques cantonales.

A mesure que s'ébauchent ces institutions, voici que se préparent dans l'institution militaire elle-même des transformations profondes. Chez nous, la loi de deux ans nous a conduits — et je vous affirme qu'avant quatre ou cinq années tous seront obligés de l'avouer — au seuil des milices; et, si vous ne voulez pas une armée mutilée, une armée tronquée, une armée dans laquelle vous laisserez dans l'impuissance et dans l'ombre des réserves dédaignées et où vous n'aurez qu'une avant-garde active, inférieure à l'avant-garde active de l'Allemagne, il vous faudra plonger dans la masse des énergies françaises, organiser les réserves au premier plan et créer non pas la garde nationale, mais la vraie milice de la France. (*Applaudissements à l'extrême-gauche. Mouvements divers à gauche et au centre.*)

Messieurs, vous y serez conduits par les nécessités mêmes, par la logique intérieure de l'organisation que vous avez adoptée. Vous y serez conduits aussi par la poussée d'un renouvellement qui se produit dans l'institution militaire de tous les pays. La Suisse, en gardant comme base de son armée la milice, lui a donné une organisation technique si forte, que le grand état-major allemand est obligé de reconnaître l'excellence de l'institution militaire suisse. En Belgique, en Angleterre, dans tous les pays qui n'ont pas encore la conscription et le suffrage universel, et qui cherchent, dans les inquiétudes accrues par les crises internationales, à créer un organisme puissant de défense, quelle combinaison adoptera-t-on? Le service universel, mais tout voisin du régime des milices, le service à très court terme, avec l'éducation des soldats sur la place, dans le

hameau, dans la commune, dans le canton. Et vous, France républicaine, vous allez être avant peu enveloppés de toute une ceinture d'armées vraiment nationales et populaires, que vous serez nécessairement entraînés à imiter, en les adaptant à votre génie et aux nécessités particulières de votre vie nationale. (*Très bien! très bien! à l'extrême-gauche.*)

Si j'ai dit ces choses trop longuement, et je m'en excuse, c'était pour préciser qu'à l'heure où nous débattons, ce qui manque aux hommes, ce qui manque aux partis, ce qui manque aux assemblées, ce qui manque aux démocrates qui voudraient réaliser le progrès, ce n'est pas un programme d'action. Il abonde et surabonde, non pas construit par des initiatives individuelles, mais construit par l'effort collectif, dans la poussée grandissante du prolétariat et du socialisme, dans les pays libres. Ceci n'est pas une fiction ou une vanterie de parti. Toutes les fois, depuis vingt-cinq ans, que dans le monde une réforme a été réalisée ou a été essayée, tous les partis ont reconnu, les uns, de bonne grâce, les autres malgré eux, les uns quelquefois comme moyen de polémique contre les autres, mais tous les partis ont proclamé que ce mouvement était dû à l'inspiration, à la pression, à l'influence grandissante de la classe ouvrière et du socialisme. C'est Bismarck qui disait à la tribune du Reichstag ces paroles textuelles, « que, sans la pression du parti socialiste, il n'aurait jamais pu réussir à faire voter les lois d'assurance sociale ». C'est, en Angleterre même, à l'heure où nous débattons, le grand grief opposé au budget du chancelier de l'Échiquier. Nous avons entendu dire ici, contre la réforme d'impôt sur le revenu de M. Caillaux, que c'était un impôt socialiste, un projet socialiste, et nous avons dit ce qu'il en fallait penser.

Mais en Angleterre, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la plus-value du sol, des immeubles dans les villes, que propose le chancelier de l'Échiquier, savez-vous comment on le combat? En déclarant que c'est le plus socialiste qui ait été déposé en aucun pays, en aucun temps.

Le grand journal de la bourgeoisie française faisait

écho hier à cette polémique en disant que c'était un projet communiste; et j'ai admiré l'esprit de conservatisme international qui anime la bourgeoisie française. (*Très bien! très bien! à l'extrême-gauche.*)

Mais, s'il n'est pas vrai que tous ces projets soient directement et essentiellement socialistes, s'il est vrai qu'il n'y aura socialisme explicite que le jour où il aura conquis les moyens de production et les mettra en œuvre après avoir libéré le travail de toutes les dîmes du capital. dividendes, rentes, intérêts, loyers, de tout ce qui alimente à l'heure actuelle l'oisiveté d'une oligarchie, si cela est vrai, il est vrai qu'aucun des mouvements d'une démocratie, aucun des progrès sociaux n'auraient été possibles, s'il n'avait surgi du fond des multitudes, jusqu'ici ignorantes et obscures, une puissance d'organisation de la classe ouvrière, organisation politique syndicale qui a tout occasionné, tout ébranlé, tout ému, et qui a obligé les égoïstes à capituler en temps voulu. (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Messieurs, je suis humilié de n'avoir pas fini et d'être obligé de demander à la Chambre la remise de la discussion.

VOIX NOMBREUSES. — A vendredi!

Séance du 2 juillet.

LE CITOYEN JAURÈS. — J'ai dit, messieurs, que pour sortir de l'état d'atonie, de découragement, de scepticisme où languit en ce moment l'activité française, il était urgent de proclamer, d'organiser une politique de grandes réformes, vigoureuse, hardie et progressive, et j'ai indiqué que cette matière d'une action réformatrice était toute prête, que déjà, dans les travaux préparatoires de tous les Parlements, de tous les gouvernements de l'Europe, dans les tentatives faites par les partis constitués sous l'impulsion de la classe ouvrière, il y avait une sorte de large programme de réformes élaboré, préparé; et ce que je veux dire et répéter, ici et ailleurs, au risque d'encourir le reproche de monotonie, c'est que, s'il faut mettre la classe ouvrière en garde contre l'illusion d'un réformisme purement empirique,

s'il faut lui répéter sans cesse qu'elle ne sera pleinement affranchie, vraiment émancipée que par la transformation intégrale de la propriété d'aujourd'hui en propriété sociale, s'il faut lui rappeler, lui marquer sans cesse que les réformes ne vaudront profondément que dans la mesure où elles mettront le prolétariat mieux en état de revendiquer cette émancipation intégrale, cependant la réalisation hardie, par un effort concerté, du programme des réformes dont j'ai recueilli l'autre jour, dans toutes les activités européennes, l'indication et l'ébauche, cette réalisation serait d'un intérêt essentiel et pour le prolétariat et pour la civilisation elle-même.

Supposez, en effet, que, par cet effort de la classe ouvrière et des démocraties, ce programme ait été réalisé; supposez que l'éducation populaire soit plus forte, plus fructueuse, par une sorte d'élargissement de l'école; que le peuple ait été vraiment protégé dans ses énergies vitales, dans l'équilibre de sa force nerveuse, contre les ravages de l'alcoolisme, non pas par des phrases et des déclarations de congrès, mais par l'organisation sérieuse de ce monopole de l'alcool qui permettra de surveiller à la source toutes les industries d'empoisonnement (*Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche*); supposez en outre que, par une série de conquêtes, par le double effet politique et syndical, le peuple ouvrier soit acheminé vers la journée de huit heures, qu'il ait conquis la semaine anglaise, le repos de l'après-midi du samedi — c'est-à-dire la vérité du repos hebdomadaire — qu'il soit admis à participer aux règlements d'atelier, qu'il soit protégé, par une assurance sociale large et efficace, contre l'accident, la maladie, la vieillesse, le chômage, et qu'il soit appelé à intervenir, non pas comme sujet passif, mais comme contrôleur actif dans le fonctionnement de ces sociétés d'assurances; supposez que les grandes entreprises capitalistes aient été transformées en services publics, soit nationaux, soit municipaux, et qu'à la gestion de ces services démocratisés la classe ouvrière soit associée par ses organisations, je dis qu'au terme de cet effort, quand l'institution militaire aura été pénétrée d'esprit démocratique et populaire, et quand la pra-

tique de l'arbitrage international aura été étendue aux litiges les plus sérieux, il y aura pour la classe ouvrière plus de bien-être, plus de sécurité, plus de liberté, plus de lumière, et non seulement les conditions immédiates de sa vie seront améliorées, mais elle aura plus de force, elle aura plus d'élan pour aborder le problème essentiel, le problème décisif, c'est-à-dire cette transformation de la propriété, qui fera passer la multitude des hommes de l'état de sujétion à l'état de coopération. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

En même temps qu'il y aura progrès pour la classe ouvrière, il y aura progrès et garantie pour la civilisation humaine elle-même, car, à mesure que les ouvriers seront plus libres, plus forts, mieux protégés, mieux habitués aux grandes initiatives collectives, les chances seront plus grandes que la transformation sociale ultime s'accomplisse suivant les lois d'évolution. Ce n'est pas seulement avec plus d'élan, avec plus de confiance, avec plus de courage, que la classe si longtemps meurtrie abordera le problème final, c'est avec plus de sérénité, et elle portera même d'avance la certitude tranquille de l'ordre nouveau.

Mais, messieurs, est-ce que ce n'est pas là une sorte de rêve? Et que d'obstacles nous séparent du terme que j'indiquais tout à l'heure! Que de difficultés se dressent sur le chemin de la classe ouvrière, sur le chemin des sociétés modernes, travaillées par une pensée de justice! A tous les efforts du prolétariat, à toutes les tentatives de la démocratie s'oppose la résistance, ou sourde ou violente, de la classe privilégiée, de la classe qui détient en fait le monopole de la propriété: elle exerce une action redoutable, tantôt violente, tantôt sournoise: elle a la puissance même qui résulte de la force du capital, concentrée en ses mains; elle agit par la force même de la propriété, par le droit souverain d'embaucher et de débaucher; elle agit par l'influence occulte sur la presse, elle agit par la dispersion des efforts qui lui sont opposés, par la dissémination de la démocratie absorbée par le soin de vivre; elle agit par la dispersion des groupes, des partis dans les parlements.

Et ainsi, messieurs, c'est une sorte d'obstacle

énorme, à la fois épais et mou, qui se dresse devant les efforts de la classe ouvrière. Et je dis que la politique restera stagnante, que la démocratie restera incertaine tant que cet obstacle n'aura pas été percé : je dis qu'il n'y a qu'une force, une seule. qui puisse percer cet obstacle et ouvrir les voies de l'avenir : cette force, c'est le prolétariat lui-même s'organisant, prenant, par la cohésion, conscience de sa force, conscience de son droit!

La classe ouvrière lutte pour l'humanité.

Messieurs, ce n'est pas une classe étroite, ce n'est pas une classe enfermée dans un cercle mesquin d'intérêts égoïstes. La classe ouvrière ne lutte pas seulement pour elle, j'ose dire, c'est un lieu commun du socialisme, qu'elle lutte pour l'humanité elle-même. Elle ne demande pas la substitution d'un privilège à un autre, elle ne dit pas qu'à la puissance de la propriété féodale et terrienne doit se substituer la puissance de la propriété mobilière, elle n'invoque à son profit aucun titre de privilège ; elle n'invoque qu'un titre d'humanité, elle se borne à dire qu'elle est le travail, et parce que, à ce droit du travail qu'elle provoque, tout homme, s'il le veut, peut participer, parce que ce sera la noblesse de tout homme de participer à ce droit nouveau, c'est pour tous les hommes qu'elle travaille en travaillant pour elle-même. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Elle pourra grouper peu à peu autour de sa force éduquée et organisée toutes les forces disséminées de la démocratie; elle pourra appeler à elle non seulement les prolétaires des champs, les domestiques des fermes, mais, parmi les millions de paysans que vous décorez du titre de propriétaires, à tous ceux qui n'ont qu'un maigre lambeau du sol elle pourra ouvrir un accès plus large vers la propriété de la terre sous des formes plus vastes, sous des formes coopératisées, et elle pourra les induire peu à peu à rattacher la coopération des propriétés rurales à la vaste coopérative sociale que prépare le prolétariat ouvrier. (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*) Et même elle pourra trouver à recruter dans cette petite bourgeoisie marchande et

artisane qui est aujourd'hui si désemparée : elle est prise entre la force du grand capital, dont la concurrence la menace ou la ruine, et les revendications du prolétariat ouvrier; et entre ces deux forces, elle boude, elle s'aigrit, elle s'irrite, et, selon les hasards des impressions passagères, elle porte tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, l'appoint de sa force incertaine et débile.

Mais, à mesure que s'élaborera et que s'organisera la force ouvrière, à mesure que ce monde de petits boutiquiers, de petits artisans s'apercevra qu'une issue vers l'avenir est ouverte par le prolétariat organisé, il constatera de quel poids pèse sur lui la société capitaliste; et, si vous lui parlez, si les économistes, si les conservateurs lui parlent de la liberté du travail, de la liberté de la concurrence, il saura bien vous dire par le détail qu'aujourd'hui, à Paris même, la plupart des marchands de vin, qui paraissent des marchands indépendants, ne sont que les prête-noms des grands distillateurs (*Applaudissements à l'extrême-gauche*), des grands entrepôts, qui les tiennent dans leurs mains, qui, au moment où ils ont commencé, dans un quartier, à conquérir une clientèle qui leur permettait de s'acquitter, de se libérer, les déplacent comme des salariés, comme des subalternes.

Ils vous diront que dans beaucoup de régions, même dans les villages, à l'ancien commerce de l'épicerie se substitue tout un réseau de succursales des grands magasins. Et, si vous persistez à soutenir contre eux que dans la société d'aujourd'hui c'est le travail qui est, pour l'individu, la source de richesse, ils vous montreront, d'un geste ironique, ces fortunes colossales qui s'élèvent, avec une sorte de sûreté automatique, sur le petit commerce écrasé, sur les prolétaires assujettis, et dont quelques-unes sont revêtues, jusque dans la mort, d'une splendeur d'imbécillité. (*Applaudissements et rires. Mouvements divers.*)

Ainsi, messieurs, dans tous les mondes de la démocratie, il y a des forces disséminées, diffuses, qui sont prêtes à répondre à l'appel d'un prolétariat organisé, conscient de son but et sûr de ses moyens; mais c'est

parce que ces forces de la démocratie paysanne propriétaire, de la petite artisanerie, sont, en effet, disséminées et incertaines, qu'elles ne pourront rien contre les privilèges du passé, rien contre la puissance du privilège de propriété, si elles ne sont pas entraînées, organisées. animées par le prolétariat lui-même.

C'est que, lui, il n'a aucune racine dans la société d'aujourd'hui. il n'est attaché à elle par aucun fragment de propriété. En le spoliant, en le réduisant à la condition de simple prolétaire. la société d'aujourd'hui l'a asservi, mais en même temps elle l'a libéré.

Elle lui a permis d'aller sans entraves, sans hésitation, sans réserve. à la conquête d'un monde nouveau; et c'est pourquoi je dis, messieurs, qu'à l'heure où nous parlons, à l'heure où nous débattons, à l'heure où, malgré nos dissentiments, nous sommes unanimes à constater la stagnation de la politique présente, l'état de dispersion. de chaos, d'incertitude où se débat la démocratie, je dis qu'il apparait à tous, qu'il apparaîtra à tout homme de bonne volonté, qu'il n'y a plus qu'une force d'impulsion, la force du prolétariat ouvrier. Tout l'avenir, en ce sens, est dans la main de la classe ouvrière. Et plus sa puissance virtuelle s'accroît, plus sa mission historique se révèle, plus aussi, je tiens à le dire, s'accroît, sa responsabilité et plus doit s'accroître son effort direct d'organisation....

La question, la seule question qui se pose et que, nous, nous n'avons pas à résoudre, c'est de savoir, pour l'avenir prochain, s'il y aura encore une force radicale capable de se dégager et de se ressaisir. Ce n'est pas à nous, c'est à vous de résoudre le problème. Pour nous, nous allons vers notre idée; nous propageons notre doctrine, nous affirmons la nécessité de l'émancipation intégrale; mais nous vous disons, nous disons au pays que. fidèles à notre idéal, mais sans aucune intransigeance et sans aucun esprit de négation, nous sommes prêts à seconder, s'ils sont sérieux, honnêtes et s'ils font leurs preuves de sincérité et de loyauté, tous les efforts de réforme qui se pourront produire dans la nation.

Messieurs, c'est ainsi que se pose le problème, et, quoi qu'il advienne, oui, nous sommes assurés de l'avenir; oui, nous savons que la France, un moment arrêtée, un moment immobilisée, se reprendra, ranimera son action. On peut médire des choses françaises à l'heure présente; mais il y a dans ce pays un ressort incomparable parce qu'à certaines heures décisives il a confondu l'essence même de la vie avec l'idée de révolution et l'idée de justice.

Messieurs, chez les autres peuples, qui se sont arrêtés à des compromis, les difficultés se produisent aussi. La libre Angleterre, qui a gardé sa Chambre des lords, va être acculée, par la grandeur même de la réforme fiscale proposée par son Gouvernement, à un terrible problème. La Chambre des lords va être enfermée dans ce dilemme : ou de laisser passer une loi d'impôt qu'elle estime révolutionnaire et expropriatrice, ou de manquer à tous les précédents de la politique anglaise, en infirmant, par sa décision, le budget voté par la Chambre des communes; et l'heure est venue où les compromis qui ont fait si souvent la fortune de l'Angleterre, la souplesse et la stabilité de son régime politique, peuvent se tourner en obstacles et en difficultés.

Et l'Allemagne, messieurs! Quel est le théoricien orgueilleux de l'absolutisme qui pourra aujourd'hui nous proposer en exemple l'ordre des affaires allemandes? Est-ce le parlementarisme? Le chancelier reste après un vote qui le met en minorité! Est-ce de l'absolutisme? Il fait savoir qu'il reste provisoirement.

Et ce qui se passe aujourd'hui en Allemagne prouve que l'anarchie, le désordre gouvernemental, ne sont pas le privilège de la République bourgeoise. Mais pour nous, messieurs, le problème s'aggrave de tous les mouvements de notre histoire. Précisément parce que la France a écarté tous les compromis, précisément parce qu'elle a éliminé tous les éléments d'ancien régime et de tradition, précisément parce qu'elle a fondé sa vie publique sur la démocratie absolue, elle est exposée à de plus tragiques alternatives de défaillance et de grandeur. Le jour où la démocratie se

manque à elle-même, tout manque, car il ne reste plus de survivance du passé qui fasse momentanément contrepoids. Mais, lorsque au contraire toutes les forces de démocratie s'exaltent et se ramassent, alors, comme il n'y a pas d'obstacles traditionnels, le mouvement peut être admirable et incomparable.

Eh bien! messieurs, nous, nous avons confiance que, sous l'impulsion ouvrière et socialiste, ce mouvement reprendra et que, pour la gloire de la France et pour le bien du monde, ce pays se retrouvera à l'avant-garde du progrès social. (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche. — L'orateur, de retour à son banc, reçoit les félicitations de ses amis.*)

(Imprimerie de la Presse, Toulouse.)

RAYMOND POINCARÉ

Raymond Poincaré, né à Bar-le-Duc en 1860.

Idées contemporaines, 1906; *Questions et Figures politiques*, 1907.

Comme celle de Waldeck-Rousseau, à qui l'on peut la comparer, l'éloquence de M. Poincaré ne doit rien à la rhétorique. Mais, moins pressante, moins incisive, elle est aussi moins austère, elle a plus de souplesse et plus d'agrément.

DISCOURS SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE BONNE MÉTHODE POLITIQUE

(prononcé le 14 mars 1897, à Nogent-le-Rotrou).

... Si nous avons, messieurs, à réveiller les mœurs publiques, nous avons aussi à réformer les mœurs parlementaires; et ce n'est pas une entreprise médiocre, car elle ne doit tendre à rien de moins qu'à restituer à la Chambre des députés son caractère d'assemblée délibérante.

La Chambre use aujourd'hui le meilleur de ses forces dans des discussions sans issue et elle reste immobilisée dans l'illusion du mouvement.

Elle est embarrassée dans les liens d'un règlement défectueux qui la laisse désarmée contre toutes les fantaisies et l'expose à toutes les incohérences; abus criant du droit d'interpellation, bouleversement imprévu des ordres du jour, brusque interruption des débats commencés, dépôt de motions improvisées, enchevêtrement des questions et, par suite, lenteur inévitable des solutions nécessaires. Ajoutez à cela un véritable déchaîne-

ment des initiatives individuelles, une invasion de propositions inconsidérées, un assaut d'amendements inopinés qu'on jette, au cours des discussions, à la traverse des projets votés et qui apportent dans les textes législatifs le désordre et l'obscurité.

Ce défaut de méthode, qui a les plus graves inconvénients en toutes matières, et qui est surtout préjudiciable dans l'examen des budgets, dont il retarde le vote annuel, a pour conséquence de prolonger indéfiniment des sessions qu'un euphémisme parlementaire qualifie plaisamment d'extraordinaires et qui sont tout entières consacrées à des repentirs et à des recommencements.

Or, lorsqu'une Chambre prend ainsi peu à peu l'habitude de la permanence, il est à craindre qu'elle ne s'emprisonne dans une atmosphère spéciale, loin des réalités vivantes et des intérêts généraux du pays, et il est à craindre aussi qu'elle ne cède à la redoutable tentation d'absorber en elle tous les pouvoirs, législatif, exécutif, judiciaire, et de se considérer, sous l'anonymat des majorités changeantes, comme la seule et infaillible personnification de la souveraineté nationale.

C'est ainsi que, sous les apparences du régime parlementaire, nous sommes insensiblement arrivés à une incroyable confusion entre ce qui relève de la délibération et ce qui concerne l'exécution, entre ce qui appartient aux Chambres et ce qui est le rôle du gouvernement.

Certes, dans une démocratie libre, un gouvernement ne peut avoir d'autre autorité que celle qu'il puise dans la volonté générale et qu'il exerce sous sa responsabilité contrôlée. Mais ce n'est pas à dire qu'il ne doive être que l'instrument passif des caprices populaires et des poussées de l'opinion. Il a, comme tout mandataire et tout administrateur, ses obligations, ses charges, ses devoirs de gestion active et clairvoyante. Il est tenu de rendre compte de ses actes, mais il a le droit d'agir. Il ne doit pas s'arroger, vis-à-vis du pays ou des Chambres, une mission de hautaine tutelle, mais il faut cependant qu'il ait conscience de l'autorité dont il est dépositaire et qu'il ne la laisse pas s'affaiblir.

Le gouvernement actuel, dont nous nous flattons d'être, en toute indépendance, des amis loyaux et fidèles, a beaucoup fait déjà, sous la direction de M. Méline, pour relever et raffermir l'idée d'autorité, contre-partie et complément logique de l'idée de responsabilité. Il a eu raison. Si nous ne voulons pas glisser rapidement à l'anarchie administrative et sociale, préface ordinaire des révolutions et des dictatures, nous ne saurions défendre avec trop d'ardeur ces prérogatives gouvernementales, qui, loin d'être incompatibles avec les libertés publiques, en sont, dans une démocratie républicaine, la sauvegarde indispensable.

Exécuter et faire respecter les lois, maintenir l'ordre matériel, voilà sans doute la tâche élémentaire d'un gouvernement; mais ce n'est pas assez qu'il la remplisse. Il faut qu'il donne au pays entier l'impression d'une autorité soutenue et d'une administration vigilante, que son action se fasse sentir dans la marche de tous les services publics, qu'il assure le fonctionnement régulier de tous les organes politiques, qu'il maintienne fermement parmi ses serviteurs la discipline et l'harmonie.

Aucun républicain ne peut songer à porter atteinte à la liberté de conscience des fonctionnaires ni à méconnaître leurs droits individuels. Mais l'État leur assure des avantages, traitements et pensions, que n'ont pas les autres citoyens, et il est juste qu'il leur fasse payer ces privilèges par l'acceptation contractuelle des règles hiérarchiques.

Qu'est-ce cependant, messieurs, que tout cela, administrer, diriger, gouverner? Ce n'est encore que mettre en bon état le mécanisme politique, et, cette besogne préparatoire accomplie, l'essentiel reste à faire, puisqu'il reste à déterminer comment, dans quel sens, pour quel objet ce mécanisme devra manœuvrer.

Sous des étiquettes souvent trompeuses, sous des appellations variables et équivoques, trois politiques principales sont aux prises et se disputent inégalement la victoire. A une extrémité de l'horizon, c'est la politique de résistance, de conservation étroite et égoïste, de réaction froide et calculée contre toutes les revendi-

cations populaires. A l'autre extrémité, c'est la politique de violence et de destruction, celle qui n'attend d'améliorations que d'un bouleversement total et qui, jetant un défi à l'histoire de la civilisation, met l'espérance du progrès dans l'abolition de la propriété individuelle.

Ce n'est point, par bonheur, dans ces prétentions extrêmes et contradictoires que se trouve l'opinion dominante du pays.

La politique qui répond aux aspirations et aux besoins de l'immense majorité de nos populations laborieuses, c'est celle qui proclame que l'avènement des démocraties et la reconnaissance des libertés civiques, conquêtes définitives de l'esprit moderne, seraient des progrès constitutionnels illusoires, s'ils étaient sans suite et sans lendemain; c'est celle qui ne se repose jamais, satisfaite, sur les résultats acquis, et qui poursuit sans lassitude un idéal de justice et de solidarité; c'est celle qui tend à favoriser, dans l'ordre social, le développement de la personnalité humaine; celle qui voit et cherche le mieux, non pas dans l'organisation collective, mais dans l'accession du plus grand nombre à la libre propriété; celle enfin qui, travaillant de bonne foi à améliorer le sort matériel de tous, ne place cependant pas l'objet des civilisations dans la seule augmentation de la richesse générale, mais aussi et surtout dans la culture intellectuelle et dans l'élévation morale des citoyens.

Le parti de la résistance et celui de la révolution seraient, messieurs, dans un pays libéral et éclairé comme la France, des minorités négligeables, si, dans des circonstances troublées, ils ne faisaient accidentellement l'un et l'autre des recrues alternatives.

D'une part, un sentiment singulier, qui participe à la fois de l'amour-propre et de la faiblesse, et que M. Deschanel a, un jour, si justement appelé la peur de ne point paraître assez avancé, précipite vers les violents des hommes de tempérament plus modéré, qui, sous la conduite de quelques habiles, forment l'avant-garde inconsciente du désordre et deviennent à leur insu les fourriers de la Révolution.

D'autre part, l'inquiétude et l'irritation des intérêts

menacés jettent trop souvent dans une défensive entêtée des esprits qui, s'ils se laissaient aller à leurs aspirations naturelles, apporteraient peut-être un concours efficace à l'évolution normale d'une société démocratique.

C'est de ces doubles désertions, messieurs, qu'il faut préserver la France républicaine. Le parti progressiste doit avoir pour devise : « Ni hésitation, ni imprudence ; ni recul, ni aventures ».

Le champ qui est ouvert à son activité n'est pas seulement immense ; il est indéfini et illimité ; car il n'y a pas de réformes qui n'en appellent de nouvelles, et il n'est pas permis, dans les questions humaines, de caresser le rêve d'une perfection stationnaire. Le mouvement et l'action sont les lois de la politique ; mais mouvement ordonné et action réfléchie.

Le difficile n'est pas d'aligner sur le papier une longue série de vœux législatifs. Ces nomenclatures ne sont d'ordinaire que les futurs bilans de faillite des promesses électorales. Ce qui est à la fois moins aisé et plus nécessaire, c'est d'apporter, dans l'étude quotidienne des problèmes successifs qui dérivent du cours normal de la vie politique, cette communauté d'esprit et de sentiment qui, beaucoup plus que l'identité menteuse des formules, donne aux partis leur force et leur cohésion.

Cette unanimité de résolutions, cet accord spontané sur les principes directeurs ne vont pas sans le sacrifice de quelques préférences particulières à la volonté générale. Personne ne doit perdre de vue les idées maîtresses autour desquelles se fait l'union. Aux chefs de prendre, sans coupable timidité, l'initiative et la responsabilité des décisions importantes, de ne pas emprunter un semblant d'autorité à des expédients et à des mesures occasionnelles, de suivre courageusement une politique d'avenir, à hautes et longues visées. A tous de comprendre que, sans organisation, sans méthode, sans esprit de suite, un parti, si généreuses que soient ses dispositions, est fatalement voué aux tergiversations, au désarroi et à l'impuissance.

Voulez-vous, messieurs, un exemple bien frappant

des graves dangers de la politique au jour le jour et de la nécessité d'une politique rationnelle? Considérez un instant la question fiscale, qui préoccupe et passionne, à si juste titre, les esprits les plus divers. Elle a deux faces, qui, d'un point de vue élevé, s'unissent et se confondent; c'est, d'une part, l'intérêt du budget lui-même et tout ce qui s'y rattache : trésorerie, crédit public, sécurité nationale; d'autre part, l'intérêt individuel des contribuables, et tout ce qui peut le compromettre ou le ménager : organisation de l'assiette et de la perception des impôts.

Une politique attentive et prévoyante devrait tout subordonner, dans la question financière, aux deux solutions correspondantes : la solidité de l'équilibre et la justice dans la répartition des charges publiques. Et, comme l'expérience prouve qu'il est le plus souvent difficile de corriger les inégalités fiscales, sans amortir, par des dégrèvements, le contre-coup des déplacements d'impôts, il faudrait vouloir, avec persévérance, préparer les dégrèvements par les excédents de recettes et les excédents de recettes par les économies. Voilà la grande route sur laquelle tout le parti républicain progressiste devrait marcher; mais combien de fois n'arrive-t-il pas qu'avec les meilleures intentions du monde, les uns ou les autres s'égarent dans des chemins de traverse? Pour pratiquer des économies durables, il y aurait, d'abord, à s'imposer une règle inexorable de conduite, qu'on n'inclinerait pas, sans cesse, devant les sollicitations d'intérêts particuliers; il y aurait ensuite à adopter et à exécuter un plan général de simplifications administratives, sans le laisser déranger par les plaintes ou déchirer par les menaces

Certains hommes politiques ressemblent, messieurs, à ces voyageurs que, suivant un mot célèbre, les arbres empêchent de voir la forêt. Les branches les plus voisines leur masquent la vue d'ensemble, et ils ne remarquent même pas toujours que ce qu'ils prennent pour la grande masse de la végétation, ce sont des plantes mortes et des rameaux pourris.

Il ne servirait à rien pour un parti de s'assigner un but, de se créer une doctrine, de se donner une raison

supérieure d'exister et d'agir, s'il ne savait ensuite, dans l'application, suivre fidèlement les grandes lignes qu'il s'est tracées, négliger les accidents, éliminer les détails et éclairer les moindres de ses actes à la lumière des principes qu'il professe.

Autant il serait fou de vouloir plier les faits à des conceptions purement théoriques et de ne tenir compte ni des circonstances ni de toutes ces forces latentes qu'accumulent dans une société le temps, la race et le milieu, autant il serait indigne d'un grand parti de n'avoir d'autre système politique que je ne sais quel empirisme ondoyant et capricieux, incapable de discerner ce qui passe et ce qui dure, de dégager la loi du phénomène et de découvrir sous les apparences les vérités substantielles.

Nous, messieurs, qui avons dans les droits de la démocratie une foi profonde et indestructible, employons-nous donc, chacun pour notre part, à réaliser, par des efforts ininterrompus, nos idées communes de progrès continu, de progrès fondé sur le développement de la solidarité sociale dans le respect des libertés individuelles. Serrons-nous les uns contre les autres pour franchir ensemble, d'un même bond volontaire, une de ces étapes au bout desquelles l'humanité trouve un peu moins de mal et un peu plus de bien, et qui seront suivies d'autres étapes encore, que parcourront sans trêve les générations aiguillonnées par l'espérance. Si bref que soit notre trajet, il ne sera pas inutile, si nous l'accomplissons sans défaillance, dans le sens de l'avenir. Si bref qu'il soit, il ne sera pas inutile, non plus, s'il nous apprend à nous rapprocher, à nous mieux connaître, à nous mieux aimer, et à fortifier, par là, l'unité fondamentale de la patrie.

La patrie, messieurs! comment se pourrait-il que ce seul nom ne suffît pas à effacer toutes les divisions et à désarmer toutes les haines? La patrie, voilà le mot de ralliement des opinions le plus contraires. Serait-il donc impossible que la pensée de cette fraternité sacrée présidât de très haut à tous les débats politiques, et en écartât les injures, les violences et les grossièretés? Plus que jamais, messieurs, dans l'agonie troublée du

siècle finissant, la France a besoin de concorde et d'union. Quels que soient les événements qui se préparent, sa voix généreuse et pacifique ne sera entendue au dehors que si les querelles des partis ne la couvrent pas de leurs bruits discordants.

Plus que jamais aussi la France a besoin de fermeté et de sang-froid. D'une part, elle ne doit pas oublier sa mission bienfaitrice, ni trahir les devoirs qu'elle a hérités d'un protectorat tant de fois séculaire; d'autre part, elle ne peut faire le jeu des ambitions belliqueuses et des convoitises déguisées. Elle conciliera, par la droiture et la netteté de son attitude, ces obligations également impérieuses. Elle n'a plus, dans le concert des puissances, une influence solitaire. Elle saura puiser, pour sa politique nationale, une force nouvelle dans une alliance dont elle est justement fière et où elle n'a rien cédé de son indépendance inaliénable. Elle contribuera, autant qu'il est en elle, à régler pacifiquement les difficultés présentes et elle aura bien mérité une fois de plus, des causes qu'elle n'a jamais désertées, celles du droit et de la civilisation.

Je bois, messieurs, à la France, à sa grandeur et à ses espérances.

(*Questions et Figures politiques*; Fasquelle, éditeur.)

Contre ceux qui voudraient faire du patriotisme le privilège d'un parti, la défense est aisée : il n'est que de leur opposer un patriotisme aussi ardent que le leur, et plus digne, et moins bruyant. Mais à ceux qui revendiquent, comme un titre d'honneur, le nom d'antipatriotes, qui se flattent de dénoncer au peuple ce qu'ils appellent « les mensonges patriotiques », qui ne se bornent pas à exploiter l'égoïsme et la peur et à spéculer sur les plus basses passions humaines, qui essaient de systématiser leur odieuse propagande et de donner une forme dogmatique à leurs conseils de lâcheté, il ne suffit peut-être pas, ou du moins, il ne suffit plus, de répondre par l'indifférence et le dédain. Il faut paralyser leur action par une action contraire, où se doivent employer tous les bons citoyens.

R. Poincaré

BRIAND

Aristide Briand, né à Nantes en 1862.

La Séparation, 1908.

Au service d'une intelligence très souple, très ingénieuse, très avisée, M. Briand met une éloquence supérieurement persuasive. D'autres orateurs ont plus d'amplitude, de force ou d'éclat; aucun n'est plus insinuant, plus pressant, plus séduisant, ne manie la parole avec un art plus discret à la fois et plus captieux.

DISCOURS SUR LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

(3 juillet 1905, Chambre des députés.)

[Après le vote de l'article 44 — le dernier — un suprême effort fut tenté par les adversaires de la séparation dans le but, sinon de faire échouer la loi, du moins d'en ajourner le vote définitif. M. Raiberti, s'opposant à l'urgence, supplia la Chambre d'attendre que le suffrage universel se fût prononcé sur le principe d'une aussi grave réforme. A ce propos, M. Briand prononça un discours, dont l'affichage fut ordonné par 328 voix contre 221.]

M. ARISTIDE BRIAND, *rapporteur*. — J'aurais compris les hésitations de la Chambre sur la question de l'urgence, quand elle s'est posée au début de la discussion. La Chambre était alors incertaine de son œuvre; elle pouvait redouter qu'après de longues délibérations la réforme n'en sortît pas telle qu'on la devait souhaiter. Dans cette incertitude, dans cette crainte, elle pouvait éprouver le désir de se ménager une seconde délibération. Mais, à l'heure actuelle, où, face à face avec son œuvre, elle peut l'apprécier pleinement dans son caractère et ses conséquences, elle n'a plus le droit d'ater-

moyer. C'est maintenant l'heure des responsabilités. Il faut les assumer.

Si, à cette minute décisive, la Chambre est prise d'hésitation et d'inquiétude, si elle juge que la réforme préparée par nous est mauvaise et dangereuse, elle doit avoir le courage de la repousser.

Sous prétexte d'urgence, la proposition de l'honorable M. Raiberti ne tend à rien de moins qu'à renvoyer la réforme à une autre législature. Un tel vote serait inexplicable après le rejet de toutes les motions préjudicielles qui tendaient au même but.

La Chambre a jugé que la séparation était imposée à la fois par les principes républicains et par des circonstances dont chacun sait que la responsabilité remonte au Saint-Siège.

Je me suis expliqué sur ce point au cours de la discussion générale. J'ai ajouté, il est vrai, qu'il se pouvait bien qu'une partie de cette responsabilité dût retomber sur les mauvais conseillers de l'Église.

Quoi qu'il en soit, la Chambre s'est résolument saisie du problème. On ne saurait lui reprocher d'avoir esquivé une seule des difficultés nombreuses et graves qu'il soulevait, d'avoir agi, comme on aurait pu le craindre, hâtivement, sous l'influence des passions politiques ou parce que la proximité des élections générales rendait la solution particulièrement pressante. Nous avons donné à l'étude, à la discussion de la réforme tout le temps qu'elle méritait, et nous avons permis, contrairement aux prévisions pessimistes qui s'étaient affirmées à cette tribune, à tous nos adversaires de faire connaître leur raisons, de développer librement leurs arguments, qui ont été écoutés et réfutés en toute conscience, comme en toute courtoisie.

Vous ne pouvez pas vous plaindre, messieurs, d'avoir rencontré chez nous, sur le fond même des choses, un parti pris tyrannique, puisque, dans plusieurs circonstances, sur des points graves, je pourrais dire essentiels du projet, nous nous sommes rendus à vos raisons, désireux que nous étions de faire accepter la séparation par les nombreux catholiques de ce pays. Nous n'avons pas oublié un seul instant que nous légiférions pour

eux et que les droits de leur conscience exigeaient de la loi une consécration conforme à l'équité. (*Applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche.*)

C'est dans cet esprit que nous avons entrepris et réalisé cette grande réforme. Au début, il faut bien le dire, le doute était parmi nous. Bien peu, même parmi les partisans les plus déterminés de la séparation, eussent affirmé qu'au cours des longues délibérations qu'elle devait affronter, la réforme ne se briserait pas contre un écueil imprévu. Certains n'étaient pas non plus sans inquiétude sur les sentiments du pays. Grâce à l'esprit politique dont la majorité a fait preuve, tous les écueils ont été heureusement évités. Grâce à ces trois mois de discussion approfondie et minutieuse, l'opinion publique, pleinement éclairée par nos travaux, en attend désormais l'achèvement avec une patience et un calme qui attestent qu'elle en a déjà approuvé la conclusion.

Nos collègues de droite nous avaient dit : « Nous n'avons pas confiance en vous ; vous êtes une Assemblée jacobine, sectaire, passionnée (*Oui! oui! à droite*), vous nous l'avez prouvé par la façon dont vous avez fait exécuter la loi de 1901 ; nous ne pouvons attendre de vous aucune justice ; vous n'avez pas l'esprit libéral qui serait qualifié pour aborder un problème aussi délicat ».

Et nous vous avons répondu : « Vous nous connaissez mal : nous vous le prouverons par notre sang-froid, par la raison et l'esprit de justice que nous saurons mettre au service de cette réforme ». Eh bien ! je vous le demande ; que pouvez-vous nous reprocher maintenant ? (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche. — Interruptions et exclamations à droite.*)

Vous êtes allés, au cours des années dernières — messieurs, je ne vous le reproche que dans une certaine mesure, car je tiens compte des passions politiques qui ne permettent pas toujours de proportionner les polémiques électorales aux exigences de la justice et de la raison — vous êtes allés à travers ce pays, inquiétant la conscience des catholiques, leur disant : « Prenez garde : une législature se prépare qui va

fermer vos églises, persécuter vos prêtres, proscrire vos croyances ».

Eh bien! nous voici à la fin d'œuvre, et nous vous disons : Trouvez dans cette loi une disposition qui justifie vos griefs, montrez un seul article qui vous permette de dire demain aux électeurs : « Vous voyez! Nous avions raison de vous mettre en garde. C'en est fini de la liberté de conscience, c'en est fini du libre exercice du culte dans ce pays. » Non, vous ne pouvez plus dire cela, car manifestement ce ne serait pas vrai.

Et la loi que nous avons faite, après cinquante séances consacrées à une discussion aussi ample, aussi consciencieuse que vous la pouviez désirer, vous êtes obligés vous-mêmes de reconnaître qu'elle est finalement, dans son ensemble, une loi libérale.

Oui, nous avons le droit de le proclamer, c'est bien une loi de liberté, qui fera honneur à la République et qui doit incliner tous mes amis de ce côté de l'Assemblée (*la gauche*) à la signer joyeusement de leur vote. Ils ne risquent pas d'encourir à cet égard les reproches de l'opinion républicaine.

Oh! je sais bien que certains auraient préféré... (*Interruptions à droite.*)

Messieurs, si, à cette minute décisive où nous sommes appelés à accomplir un acte dont la gravité, je pourrais dire la grande portée historique, n'échappe à aucun de nous, le rapporteur n'a pas le droit de faire entendre sa voix pour exprimer une dernière fois son opinion, que devient la liberté de la tribune? (*Applaudissements à l'extrême-gauche.*)

Nous devrons au pays compte de notre attitude; il convient donc que chacun de nous puisse librement l'expliquer. Si je me livre à des considérations aussi étendues sur la motion de l'honorable M. Raiberti, c'est qu'en réalité — personne, je pense, ne le contestera — elle appelle la Chambre à un vote décisif.

Je disais que peut-être, de certains côtés, éprouverait-on quelque étonnement, même quelque mécontentement de la tournure pacifique prise par cette réforme. Hélas! sous l'influence des passions politiques, les hommes ne sont parfois que trop portés à nier tout progrès qui ne

s'affirme pas par une violence au détriment de leurs adversaires. Je tiens à le dire hautement : le progrès ainsi compris n'est pas dans ma manière. (*Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche et au centre.*)

Dans ce pays, où des millions de catholiques pratiquent leur religion, les uns par conviction réelle, d'autres par habitude, par tradition de famille, il était impossible d'envisager une séparation qu'ils ne pussent accepter. Ce mot a paru extraordinaire à beaucoup de républicains qui se sont émus de nous voir préoccupés de rendre la loi acceptable par l'Église. Messieurs, l'Église, je le répète, c'est, en France, plusieurs millions de citoyens. Outre qu'on ne fait pas une réforme contre une aussi notable portion du pays, je vous demande s'il ne serait pas imprudent de provoquer par des vexations inutiles tant d'autres citoyens, aujourd'hui indifférents en matière religieuse, mais qui demain ne manqueraient pas de se passionner pour l'Église s'ils pouvaient supposer que la loi veut leur faire violence.

Quand des hommes comme Gambetta, comme Jules Ferry, comme Paul Bert, comme Waldeck-Rousseau, qui n'étaient pas, je pense, insensibles aux principes républicains, et qui, en fait d'anticléricalisme, avaient donné leur mesure, ont reculé devant la réforme que les circonstances nous permettent de réaliser, leurs hésitations, leurs inquiétudes ne doivent-elles pas être pour nous un enseignement ? Ne nous font-elles pas un devoir de mesurer exactement nos actes au souci des grands intérêts républicains dont nous avons la garde? Nous n'avons pas le droit de faire une réforme dont les conséquences puissent ébranler la République.

Et bien! je dis que telle que nous l'avons conçue, telle que nous l'avons réalisée, laissant aux catholiques, aux protestants, aux israélites, ce qui est à eux, leur accordant la jouissance gratuite et indéfinie des églises, leur offrant la pleine liberté d'exercer leur culte sans autres limites que le respect de l'ordre public, permettant aux associations cultuelles de s'organiser en toute

indépendance avec des facultés plus larges que celles du droit commun; ne prenant à l'égard des ministres d'autres précautions que celles qu'ils devraient être les premiers à approuver, s'ils sont réellement guidés par l'intérêt de la religion et non par des préoccupations électorales; je dis, oui, j'ai le droit de dire qu'une telle réforme pourra affronter, sans péril pour la République, les critiques de ses adversaires!

La loi que nous aurons faite ainsi sera une loi de bon sens et d'équité, combinant justement les droits des personnes et l'intérêt des Églises avec les intérêts et les droits de l'État, que nous ne pouvions pas méconnaître sans manquer à notre devoir. (*Vifs applaudissements à l'extrême-gauche et à gauche.*) Du reste, étant donnée la composition de cette Assemblée, la réforme ne pouvait pas être différente de ce qu'elle est en réalité.

Au début de la discussion générale, je disais à mes amis :

« Prenez garde! les éléments indispensables à la constitution d'une majorité, s'ils peuvent à la rigueur s'accorder sur le principe, ne manqueront pas de différer profondément sur les modalités mêmes de la réforme. Si chacun de vous apporte la volonté systématique, arrêtée d'avance, de faire triompher ses vues particulières, ce n'est pas la peine d'entreprendre une tâche aussi difficile; elle ne peut être menée à bien qu'au prix de concessions réciproques. Le succès de la réforme ne peut être que le résultat de transactions multiples. »

Je laissais même entendre que ces transactions devraient passer, parfois, les limites de la majorité elle-même. On m'a fait grief de certaines concessions, au centre et à la droite. Messieurs, si j'avais fait de cette réforme une question d'amour-propre personnel, comme on peut y être porté quand on s'exalte devant la grandeur de sa tâche et qu'on se laisse entraîner au désir de la marquer exclusivement de son empreinte, si je n'avais eu que cette misérable préoccupation personnelle, c'était l'irrémédiable échec.

J'ai compris autrement mon devoir: j'ai voulu réussir dans l'accomplissement de la tâche qui m'était confiée.

Pour cela, sans perdre de vue un seul instant les principes essentiels de la réforme, qui tous ont été respectés, je n'ai pas reculé devant les concessions nécessaires. J'en ai fait aussi, chaque fois que l'équité le commandait, à la minorité elle-même, et je m'en félicite, car nos collègues du centre et de la droite, en nous permettant d'améliorer la loi, en accolant leurs signatures aux nôtres sous des articles importants, nous auront ainsi aidés puissamment à la rendre plus facilement applicable en réduisant au minimum les résistances qu'elle aurait pu susciter dans le pays. A l'heure actuelle, quel est l'homme politique qui pourrait nier sincèrement que la réforme, ainsi faite, soit d'une application facile?

Si ceux de nos collègues qui ont combattu le principe de la séparation et se sont efforcés loyalement, et pour des raisons d'opportunité, d'en ajourner le vote, veulent bien porter sur notre œuvre un jugement selon leur conscience, ils seront forcés de reconnaître que nous avons fait pour le mieux.

Maintenant, messieurs, permettez-moi de vous dire que la réalisation de cette réforme qui figure depuis trente-quatre ans au premier plan du programme républicain aura pour effet désirable d'affranchir ce pays d'une véritable hantise sous l'influence de laquelle il n'a que trop négligé tant d'autres questions importantes, d'ordre économique ou social, dont le souci de sa grandeur et de sa prospérité aurait dû imposer déjà la solution. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.*)

Ces grands problèmes se poseront demain, dès qu'auront disparu des programmes politiques les questions irritantes qui, comme celle-ci, passionnent les esprits jusqu'à la haine et gaspillent en discordes stériles les forces les plus vives et les enthousiasmes les plus généreux de la nation. (*Applaudissements à gauche.*)

La réforme que nous allons voter laissera le champ libre à l'activité républicaine pour la réalisation d'autres réformes essentielles. Mais, pour qu'il en fût ainsi, il fallait que la séparation ne donnât pas le signal des luttes confessionnelles; il fallait que la loi se montrât

respectueuse de toutes les croyances et leur laissât la faculté de s'exprimer librement. Nous l'avons faite de telle sorte que l'Église ne puisse invoquer aucun prétexte pour s'insurger contre le nouvel état qui va se substituer au régime concordataire. Elle pourra s'en accommoder; il ne met pas en péril son existence. Mais ici, il convient de s'entendre.

Si la vie de l'Église dépend du maintien du Concordat, si elle est indissolublement liée au concours de l'État, c'est que cette vie est factice, artificielle, c'est qu'alors, en réalité, l'Église catholique est déjà morte. (*Réclamations à droite. Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche.*)

... Si ce n'est pas votre opinion [1], vous devez vous tenir pour satisfaits de la loi que nous avons faite. En tous cas, vous n'aurez plus le droit demain d'aller dire aux paysans, aux catholiques de France, que la majorité républicaine de cette Chambre s'est montrée à votre égard tyrannique et persécutrice, car elle vous aura généreusement accordé tout ce que raisonnablement pouvaient réclamer vos consciences : la justice et la liberté. (*Vifs applaudissements répétés à gauche et à l'extrême-gauche.*)

(*La Séparation*; Eugène Fasquelle, éditeur.)

1. En se tournant vers la droite qui réclame.

III

JOURNALISTES

L. VEUILLOT

Louis Veuillot, né à Boynes (Loiret) en 1811, mort en 1883.

Rome et Lorette, 1840; *les Libres Penseurs*, 1848; *l'Esclave Vindex*, 1849; *Çà et là*, 1859; *le Fond de Giboyer*, 1863; *le Parfum de Rome*, 1865; *les Odeurs de Paris*, 1866; *la République de tout le monde*, 1871; *Mélanges religieux, historiques, politiques et littéraires*, 1857-1875; *Molière et Bourdaloue*, 1877; *Correspondance*, 1883-1885.

Veuillot fut un grand pamphlétaire. Défenseur passionné du catholicisme romain, il portait dans la polémique une puissance de tempérament, une âpreté de conviction, un relief et un éclat de style qui lui donnent place entre nos écrivains les plus originaux et les plus forts.

VOLTAIRE

Il y a une malédiction sur cet homme, elle apparaît aussitôt. Son berceau flotte sur la fange, son cercueil est tiré d'une tombe escroquée pour être traîné au Pan-

théon à travers un fleuve de boue. Si une seconde apothéose lui est faite, nous verrons une farce dont le monde se souviendra.

Élevé par un prêtre digne de l'intimité de Ninon, Voltaire blasphéma avant d'avoir pensé. Ce prêtre, qui était son parrain, l'abbé de Châteauneuf, lui enseigna des blasphèmes pour exercer sa mémoire. Les premiers vers qu'il récita outrageaient la Divinité; dans les premiers vers qu'il fit, il outragea sa mère; outrage d'ailleurs mérité.

Ainsi il fut lui-même dès le premier jour, il s'annonça dès le premier mot. Il continua quatre-vingts ans, vivant et mourant comme il était né, sans laisser trace d'un écart de sa voie, d'une tentation d'en sortir, d'une aspiration même lointaine vers la beauté, vers la vérité, vers l'amour. Ces sentiments lui sont étrangers, il ne les a pas. En dehors du public, devant qui l'hypocrisie est nécessaire, face à face avec ses intimes ou avec lui-même, il ne les feint pas. C'est un phénomène. Il n'a pas une fois l'idée de devenir honnête homme, il ne se frappe pas une fois la poitrine, on ne lui voit pas un éclair de bon repentir, en quatre-vingts ans! Peut-être qu'il n'y a rien de semblable dans l'histoire des hommes.

Si jamais ouvrier a dû soupirer de contentement et savourer la sensation de la délivrance en terminant sa tâche, c'est bien l'historien d'une pareille vie. La difficulté y était égale au dégoût; le dégoût était la difficulté permanente mêlée à toutes les autres et les enveloppait toutes perpétuellement. Voltaire, n'ayant rien fait qui fût entièrement honnête, s'est partout matelassé de mensonges. Il a toujours un calcul, il veut toujours souiller quelqu'un ou quelque chose, il se cache.

Ses querelles sans nombre sont menées avec autant de perfidie que de persévérance et d'audace; ses spéculations, qui aboutissent souvent à des accusations réciproques et fondées d'escroquerie, sont entourées de ténèbres; ses bonnes œuvres d'humanité et de commerce, ses négociations diplomatiques, tout cela se noue et se poursuit sous quelque couvert que le public ne doit pas lever. Pour saisir l'homme à travers cette nuit, il fallait partout et toujours marcher la lanterne à la main.

L'historien ne s'est pas dégoûté et n'a pas bronché. Il tient son homme, il le traîne au grand jour, le voilà!

C'est le méchant; c'est proprement un monstre. Il est invraisemblable et jusqu'à un certain point inexplicable. M. Victor Hugo a vraiment bien dit :

> Singe de génie
> Chez l'homme en mission par le diable envoyé!

Singe de génie est une expression un peu ample. *Génie de singe*, si la prosodie le permettait, conviendrait mieux; mais ne disputons pas et laissons au singe le génie de sa mission. L'ambassadeur est digne du souverain. Il est bas, il réunit admirablement les extrêmes des mauvaises qualités les plus contraires, absolument cynique et absolument hypocrite, absolument téméraire et absolument poltron, absolument fastueux et absolument ladre, absolument égoïste et malgré lui presque toujours absolument exploité. Il a un autre caractère moins connu : il est généralement bâtonné et ridicule, doué d'une faculté rare et prodigieuse de sentir le sifflet et d'en être percé jusqu'aux moelles. C'est un Cassandre rugissant. Il rugit, mais on le joue, on le berne, on le pille.

Sa belle Émilie, odieux bas-bleu, avec laquelle il échangeait en anglais des injures ordurières que n'eussent pu supporter les laquais témoins de leurs querelles, cette grande et « vertueuse » Émilie, si adulée en vers de dix pieds rembourrés de tant de misérables étoupes, femme abominable, supérieure à lui néanmoins par la vigueur du caractère, le nourrit des plus aigres potions de Georges Dandin; il enrage, et, ce qui manque à la comédie de Molière, elle l'oblige à convenir, en bon philosophe, qu'ainsi le veut la nature et qu'elle a bien raison. Ce malheur lui fut ordinaire, il ne s'en accommoda jamais.

Une autre vautrée, plus répugnante en dépit de l'impossible, sa fameuse nièce, M[me] Denis, laide et épaisse commère, partout moquée, le tient sous un joug encore plus dur, le compromet dans mille embarras grotesques, lui mange de l'argent, et lui dit son fait en attendant son héritage, qu'elle voit mûrir sans la moindre dou-

leur. S'il peut sembler que Voltaire ait machinalement aimé quelqu'un, c'est cette taupe: elle le domine par l'épouvante qu'elle lui connaît de se trouver seul avec lui-même.

Il n'est pas plus heureux en amis qu'en maîtresses. Son ami Frédéric de Prusse, pandour musqué, l'attache à un rude service de *réclames* dont il ne le paie pas, lui fait « laver son linge sale », lui lave la tête, le fatigue à corriger ses vers et le corrige à son tour par des bastonnades orales et épistolaires les plus bafouantes que bel esprit de cour ait jamais reçues C'est Marsyas qui écorche Apollon. Son ami Dalembert le mène, son ami Richelieu le lâche, son ami Thiérot l'escroque; ses autres amis conviennent entre eux de ses vices, de sa folie, se plaignent de ses importunités, le rappellent à l'ordre. ne le servent que par gloriole ou pour obéir au fanatisme d'impiété dont il est le héros.

Personnellement, Voltaire n'a pas un ami présentable. Il est entouré de drôles, de faquins, d'histrions, de petits auteurs. Jusque dans le tripot littéraire, on l'abandonne à l'encens grossier des carabins, et lui leur crache des louanges énormes, n'osant autrement les siffler. Tous ceux qui se sentent un peu de poids gardent leurs distances: il les recherche. il est très humble admirateur d'un Moncrif, d'un Dalembert, d'un Saint-Lambert et de moins que cela. Parmi les admirateurs importants, quiconque eut encore de l'honneur et le put voir d'un peu près s'éloigna plein de mépris : ainsi le président de Brosses. Tronchin de Genève, vingt autres. Pas un ami désintéressé, pas un ami dans le monde des vrais honnêtes gens, pas un! En quatre-vingts années. il n'a pu se faire un garant devant la postérité. Il fit parler le monde entier; pas une voix d'homme intact et intelligent ne rend témoignage pour lui.

Il faut lire cette histoire si instructive, si morale au fond. quoique ce soit un grand bourbier. Personne ne commencera sans aller au bout, personne n'y reviendra et ne la voudra relire. Toute douceur en est exclue, tout repos de l'esprit. du cœur et des yeux. On n'y trouve pas l'ombre d'une chose aimable. C'est l'odyssée d'un malfaiteur dans un monde mauvais, dont il vient

accroître les corruptions et précipiter le châtiment. Il rencontre portout des complices, il obtient des succès odieux et navrants; il allume l'incendie, mais l'on sait que l'incendie ne dévorera pas suffisamment ces souillures et qu'elles renaîtront. Quel siècle et quel homme faits l'un pour l'autre! Il n'y pas de cour et de salon élégant où on ne lût la *Pucelle*, et les jeunes filles de sang noble écoutaient ces lectures! et, quand Voltaire rentrait dans Paris, la foule criait : Vive l'auteur de la *Pucelle*!

Cependant la justice, qui va venir si terrible, se manifeste déjà. Voltaire n'en verra pas l'explosion, il a son châtiment particulier. Il cherche le repos et ne le trouve point; il mène une vie de banni, misérable et affreuse. Certes, Dieu, qui est le grand personnage de toute histoire humaine générale ou privée, est visible aussi dans cette existence qui ne voulut être qu'un duel insolent contre lui. Dieu ne laissa pas plus de repos à Voltaire que Voltaire n'en prétendit laisser à Dieu.

Dieu le poursuit et le fustige sans relâche. Dieu aussi dit : Écrasons l'infâme! Il l'écrase de coups railleurs et injurieux. *Et ego ridebo et subsannabo*! Il lui donne la santé, l'argent, la gloire et la honte; il le traîne dans les dépits, dans les rages, dans les nasardes, dans les viles terreurs. Il n'y a point de vie plus sottement malheureuse, plus dévorée d'ignobles soucis, plus remplie de déconvenues en tous genres; nul homme n'a plus mordu aux fruits de Gomorrhe et n'y a trouvé plus de cendre et d'infection. Voltaire traverse le siècle en triomphateur, le laurier sur la tête, et en criminel châtié, les verges sur le dos. La plupart du temps son rire n'est qu'une grimace de la colère et de la douleur.

(*Mélange religieux*, etc.; Louis Vivès, éditeur.)

BANQUET FRATERNEL DE LA LIBRE PENSÉE

Des libres penseurs ont fait leur fameux dîner gras du vendredi saint en vue de renverser les superstitions chrétiennes.

Il y a un jour dans l'histoire du monde qui signale

entre tous l'affranchissement et la restauration de l'humanité. C'est ce jour-là que ces stupides ont choisi de préférence pour insulter le Dieu créateur et rédempteur. Insulter le Christ sur la croix! l'insulter sanglant, expirant, le flanc ouvert, les pieds et les mains cloués, le front couronné d'épines! O infection humaine!

Quand il pencha la tête et rendit le dernier soupir, disant ce *Consummatum*, dont la faiblesse de nos intelligences déchues ne peut encore mesurer la profondeur infinie, ce n'est pas seulement son sacrifice inénarrable qui fut alors consommé. Ce qui était accompli par son travail, consommé par sa mort, signé de son sang, c'était notre délivrance. L'homme échappait enfin à la pleine puissance de l'homme. Tous les siècles écoulés n'avaient pu faire ce pas: et même, l'humanité lasse, lâche et dégradée, ne le voulait pas faire. Elle s'était volontairement rivée à cet esclavage, qui la tuait en la dégradant. Ce jour-là, ce jour-là seulement, le pouvoir de César fut limité et la divinité de César abolie. *Consummatum est*! L'histoire toute seule, l'histoire vulgaire, dans les limites bornées où ils la peuvent savoir et comprendre, l'atteste à toutes ses pages et leur en crie le témoignage par toutes ses voix.

Ils ont donc insulté le Christ, ce jour-là! et avec le Christ ils ont insulté la foi de leurs frères qui, depuis dix-huit siècles, donnant à l'exemple du Christ leur travail, leur amour et leur sang, voulant obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, voulant servir leurs semblables en se crucifiant eux-mêmes, ont soutenu et fait triompher la charte du Christ. Ils ont insulté les martyrs, les docteurs, les saints, les vierges, toute pureté, toute bonté, toute lumière, tout amour; Marie au pied de la croix et Marie au chevet de leurs malades dans les hôpitaux!

Pendant que nous chantions le *Stabat*, ils remplissaient, au nombre de quelques centaines, trois ou quatre tavernes de Paris, avalant des viandes, éructant des blasphèmes, et très fiers de ce qu'ils faisaient!

... Revenons au banquet des « hommes honnêtes » qui ont mangé du veau et des saucisses le vendredi saint,

au profit de la raison humaine déprimée par le christianisme.

La belle fête! chacun avait son veau sous la main et M. Jules Vallès sous les yeux; chacun avait dans l'oreille la voix de M. Cantagrel, qui disait : — Hommes honnêtes, abolissons les abus et mettons-nous au-dessus des préjugés!

Et le café n'était pas loin, — le café *complet*, dit Timothée Trimm; la police n'était pas loin non plus, la police complète aussi. En sorte que, tranquilles dans l'attente du café et sous l'aile de la police, tous savouraient en paix ces harmonies du veau, de la saucisse, du litre et de la pensée. Double, triple, quadruple ivresse! parfums mêlés de l'estomac et du cœur! rare et doux accord de l'esprit de vie et de l'esprit-de-vin!

Plus d'abus, plus de préjugés! Et le temps vient, frères, que nous dînerons à trois francs par tête, et même à cinq francs. Alors on aura ses deux litres, et le café sera plus complet : pousse-café, rincette, sur-rincette, gloria perpétuel! Le feu des vestales ne sera plus jamais rallumé, la lampe du sanctuaire sera éteinte pour jamais... et la flamme du *gloria* brûlera toujours.

La flamme du *gloria* dans la main, Cantagrel et Vallès nous guident vers la saucisse de l'avenir, la saucisse infinie!...

La saucisse truffée!

Cependant, à travers leur allégresse, ces bonnes gens ont commis un abus chrétien, sous l'empire d'un préjugé chrétien. L'un d'eux s'est souvenu des pauvres, une quête a été faite. Si les offrandes ont coulé en abondance, le procès-verbal ne le dit pas. Nous serions étonnés que chacun eût donné 2 fr. 60, somme égale à sa part du festin. Néanmoins, la quête a eu lieu; elle a produit quelque chose, et elle signifie beaucoup. Bonnes gens de M. Cantagrel, le préjugé vous tient encore, vous n'êtes point encore déchristianisés!

Se souvenir des pauvres, quêter pour les pauvres, donner pour les pauvres, c'est de la lèpre chrétienne, cela!

Vous aurez beau vous gorger de viande, le vendredi saint; quand vous boursillez pour les pauvres, vous

n'insultez plus assez Jésus-Christ, vous ne brisez plus suffisamment avec Jésus-Christ! Jésus est le père des pauvres. *Pater pauperum*, c'est son nom.

Vous n'êtes pas *forts*, petites bonnes gens, petits bons « hommes honnêtes » de 2 fr. 60! Tout ce que vous tirez de votre boursicot pour le donner aux pauvres, vous le retirez à l'honneur de votre veau et de vos présidents.

Allez voir aux hommes honnêtes de 3 francs, aux hommes honnêtes de 5 francs, et surtout aux hommes honnêtes qui sont brodés d'argent et d'or, s'ils boursillent pour les pauvres après avoir dîné. Demandez-leur s'ils donnent dans ce vieux travers, et s'ils font porter aux *Petites Sœurs des Pauvres* les restes de leur dîner du vendredi saint, pour servir de régal superstitieux le jour de Pâques!

Le soin du pauvre, le respect du pauvre, l'amour du pauvre, sont des inventions et des lois du Christ! Avant le Christ, même en Israël, parmi toutes les aurores de la vérité, l'homme honnête rencontrait le pauvre, détournait la tête et allait à ses affaires. Voyez la parabole du bon Samaritain! A Rome on ne nourrissait le pauvre que quand il était citoyen, c'est-à-dire, quand il avait une voix à donner, ou plutôt à vendre.

Mais, s'il était esclave et peu valide, il arrivait souvent que son maître le mutilât pour se faire un revenu des aumônes que la vue de ses plaies arrachait à la pitié des passants. M. Sauvestre lui-même connaît ce trait de l'histoire de la pauvreté avant le Christ. Ces maîtres de Rome païenne, voilà des libres penseurs, et qui méritaient de n'être pas chrétiens! Mais vous, moutons échappés du pâturage et bêlant après le loup, vous avez encore la marque du berger et les habitudes du troupeau.

Et pourquoi aussi permettez-vous à vos racoleurs de vous appeler des « hommes honnêtes »? Ce titre est chrétien, malheureux! Vous ne pouvez faire acte de véritable honnêteté sans être un peu chrétiens par cet acte-là. Honnête homme, en français, est le synonyme affaibli d'*homme craignant Dieu*, d'homme obéissant à la loi de Dieu.

Qu'est-ce qu'un honnête homme? Ce n'est pas seulement un homme qui mange des saucisses le vendredi saint. Tous les gredins que porte la terre sont capables d'en faire autant, l'ont fait les premiers, en ont donné l'exemple, le font toujours mieux que les autres. Il y en a qui mangeraient, ce jour-là, de la chair humaine; et vous n'auriez pas encore, vous du moins, gens de 2 fr. 60, l'idée de les traiter d'*hommes honnêtes* pour ce seul fait.

Un honnête homme est, au plus bas prix, un homme exact en ses devoirs, probe, fidèle, qui paie ce qu'il doit, qui livre ce qu'il a vendu; un homme juste et qui se défend de faire tort à personne, ce qui l'oblige plus ou moins à faire, autant qu'il le peut, du bien à tout le monde; un homme qui ne renvoie pas sa femme, qui n'abandonne pas ses enfants, qui ne refuse pas les fardeaux que la famille et la patrie mettent sur ses épaules; un homme enfin qui n'a pas besoin du commissaire de police pour se maintenir dans le chemin de l'honneur. Eh bien, mais tout cela est chrétien! Le seul titre d'honnête homme est une profession de foi chrétienne ou une tartuferie.

(*Ibid.*)

Je suis bien heureux, monsieur, d'avoir rencontré ici votre bienveillance et votre aménité. Veuillez agréer tous mes remerciments et me croire

votre très-humble et très obéissant serviteur

Louis Veuillot

Serez-vous libre aujourd'hui vers une heure après midi pour la promenade que vous avez projetée?

Bagnères, 24 Juillet 1858

HENRI ROCHEFORT

Henri de Rochefort-Luçay, dit Henri Rochefort, né à Paris en 1830.

Henri Rochefort

Après avoir écrit dans divers journaux des chroniques vives et drôles, Rochefort fonda en 1868 *la Lanterne*, qu'il rédigea tout seul. Depuis cinquante ans, il n'a guère cessé de faire quotidiennement son article, d'exercer sans lassitude sa verve railleuse et bouffonne, d'appliquer à toute chose une ironie âpre, tendue, froide en même temps et violente, gaîment féroce.

EXTRAITS DE *la Lanterne.*

N° 1. Samedi, 30 mai 1868.

La France contient, dit l'*Almanach impérial*, trente-six millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentement. Avant d'essayer, devant mes confrères en sujétion, une sorte de cavalier seul dans le cotillon politique, je dois au public, qui m'a montré souvent tant de sympathies, le diable m'emporte si je sais pourquoi, je lui dois, dis-je, quelques explications sur les différentes particularités qui ont présidé à l'élaboration de *la Lanterne* :

Par une froide matinée d'hiver, je me suis vu tout à

coup sans un journal à qui confier mes petites idées sur nos grands hommes. J'avais encore le droit de discuter l'organisation du Cercle des patineurs ou d'additionner la moyenne des voitures suspendues qui, de quatre à six heures, remontent tous les jours les Champs-Élysées : mais, étant donnée la violence inouïe de ma polémique, il m'était défendu désormais de faire allusion à M. Rouher, si ce n'est pour exalter son désintéressement, et de nommer M. Pinard, à moins que je ne consentisse à vanter sa haute taille.

***

Des correspondances étrangères avaient même prétendu que le ministre de l'intérieur avait fait entrevoir à M. de Villemessant, mon rédacteur en chef, que, s'il continuait à me laisser circuler sans muselière, *le Figaro* payerait de sa vie cette imprudence. Jamais je n'ai cru un traître mot de ces prétendues injonctions, dont les conséquences pouvaient être fort dangereuses pour celui qui se les serait permises. En effet, je suppose que demain j'écrive ceci à M. de Rothschild :

« Monsieur le baron,

« Si, ce soir, entre huit et neuf, vous n'avez pas déposé, rue Laffitte, sous le onzième pavé à gauche (en venant par le boulevard), la somme de cinquante-cinq mille francs en billets ayant cours, avant la fin de la semaine, votre hôtel, vos bureaux, votre caisse et vous-même, tout cela ne sera plus qu'un cadavre. »

Il est clair que je serai poursuivi comme prévenu de menaces sous condition, délit prévu par les articles 305 à 308 du Code pénal. Or, imaginez un ministre appelant en consultation un rédacteur en chef pour lui dire :

« Vous avez chez vous un écrivain qui ne me va pas. J'admets qu'il n'ait jamais attaqué les vélocipèdes sur les grandes routes, mais il ne me va pas. S'il continue à politiquer chez vous, ne soyez pas surpris de voir votre journal mourir prochainement de mort subite. »

***

On ne peut nier que la menace sous condition prévue et punie par les articles 305 à 308 du Code pénal ne soit tout aussi caractérisée dans le second cas que dans le premier. M. Pinard a été trop procureur général pour l'ignorer. Ces rumeurs, dont l'agence Havas ne s'est jamais occupée, il faut lui rendre cette justice, ne reposaient donc absolument sur rien de sérieux, d'autant plus que, si j'avais eu des preuves qu'elles étaient fondées, j'aurais cru manquer à tous mes devoirs de citoyen en n'actionnant pas le ministre conformément aux lois. J'eusse été, il est vrai, obligé d'adresser au conseil d'État une demande en autorisation de poursuites, et l'unanimité touchante avec laquelle elle m'eût été refusée me rend les yeux humides d'attendrissement.

***

C'est alors que, poussé par l'esprit de vertige — Dieu me pardonnera-t-il? je ne le crois pas — je me rendis coupable d'une affreuse plaisanterie. J'envoyai chercher une feuille de papier-ministre et j'écrivis à celui de l'intérieur pour lui demander la permission de fonder un journal politique. J'avais accumulé dans ma pétition les formules les plus louangeuses : « Respectueux dévouement », « l'honneur de votre réponse », tout y était. Il me semble même avoir tracé sur mon papier stupéfait le mot « Excellence ». Je n'oserais l'affirmer, mais je le crois. Mon calcul, qui était odieux, était en même temps bien simple :

« On va, disais-je, me refuser d'emblée. Je raconterai ma mésaventure à mes camarades, qui la répéteront dans leurs journaux, et ma position de victime m'attirera, pour celui que je veux fonder après le vote de la loi sur la presse, une quantité de lecteurs que je n'aurais jamais eus sans cette machination. »

***

Le ministre de l'intérieur avait, pour me couler à tout jamais, un moyen bien facile : c'était de m'accor-

der immédiatement ce que je lui demandais. En effet, si quelques journalistes ont pu se déclarer surpris de me voir solliciter une faveur de cette nature, ils l'eussent été bien davantage en apprenant que je l'avais obtenue par le retour du courrier.

« Ah çà, n'eussent-ils pas manqué de se dire, comme c'était leur droit : M. Rochefort, qui pose pour l'indépendant et même l'intraitable, il paraît qu'il n'est pas avec le pouvoir aussi en froid qu'il voudrait le faire supposer, puisqu'il obtient au premier mot des autorisations qu'on refuse à tant d'autres. »

De là à être mouchard, il n'y a qu'un tout petit pas. Et vous savez qu'une fois appelé mouchard, un homme, montât-il sur l'échafaud pour ses opinions, ne parviendrait pas à reconquérir la confiance publique. Il se trouverait des gens pour déclarer qu'ils ont vu le bourreau, tout en le hissant sur la planche fatale, lui glisser dans la main ses appointements du dernier trimestre.

***

Aussi, une fois ma lettre mise à la poste, je l'avoue, j'eus peur. Je me réveillais quelquefois la nuit pour me faire ces réflexions : — Si le ministre est aussi intelligent que le prétendent ses amis, je suis perdu. Il va me répondre par un « oui » charmant, et, pour peu qu'il donne à *la Lanterne* le privilège des annonces judiciaires, il ne me restera plus qu'à me brûler la cervelle.

Plusieurs camarades à qui j'avais fait part de mes inquiétudes m'assuraient d'autre part que M. Pinard était bien trop fin pour donner dans le piège.

***

Heureusement, ils se trompaient, M. Pinard est peut-être fin, mais à coup sûr, il ne l'est pas trop, car, après quelques jours d'intolérable attente, je reçus, signée de lui, une lettre où il me refusait sans commentaires. J'étais sauvé!

***

Ce que je raconte là ne tend certainement pas à briguer la place de ministre de l'intérieur, sous prétexte que je me suis montré plus diplomate que celui qui l'occupe. Je tiens uniquement à établir que les interdictions profitent généralement non à ceux qui les ordonnancent, mais bien à ceux qui les subissent. En effet je m'adresse directement à M. Pinard, et je lui dis :

« La main sur la conscience ou la conscience sur la main, croyez-vous que le refus d'autorisation que vous m'avez adressé n'ait pas été plus nuisible aux intérêts dont vous avez accepté la défense que ne l'eût été l'apparition de *la Lanterne* deux mois plus tôt ? Vous aurez beau me répondre qu'un infime chroniqueur est bien hardi de s'imaginer avoir le pouvoir de peser en quoi que ce soit sur l'opinion publique. Je sais que je suis chroniqueur et aussi que je suis infime; mais c'est vous qui, en m'accordant les honneurs de la persécution, pouviez faire croire aux autres et à moi-même que je ne le suis pas.

« Si mon journal n'a aucune importance, pourquoi en avoir empêché si soigneusement la publication? S'il peut en avoir une, pourquoi n'avoir pas essayé de l'amoindrir en me compromettant par une autorisation dédaigneuse? La moralité de cet apologue où j'ai été obligé de parler de moi pour le plaisir de parler de vous, c'est que l'arbitraire est une arme à un si grand nombre de tranchants, que ceux qui la tiennent s'y couperont éternellement les doigts. »

Samedi, 27 juin 1868.

Le vice-roi d'Égypte s'est aperçu récemment qu'il lui manquait un Corps législatif, et il vient de s'en offrir un sur sa cassette particulière. Seulement, il est bien naturel qu'afin de l'avoir à son goût, il le commande aux meilleurs fabricants. Voici donc comment il organise sa petite affaire :

Tous ceux qui sont avec le gouvernement, dit-il dans

sa proclamation, siégeront à droite ; tous ceux qui sont contre lui prendront place à gauche.

*
* *

Mais, les ennemis du gouvernement étant naturellement destinés à périr par les derniers supplices, tout député de l'opposition qui se permettra une observation sur la marche des affaires doit s'attendre à se voir, à l'issue de la séance, cousu dans un sac de toile et précipité dans le Nil.

*
* *

J'aime cette franchise égyptienne. La France y met plus de sournoiserie. Je n'ai jamais entendu dire que MM. Eugène Pelletan ou Ernest Picard aient été livrés au bourreau à la suite d'un discours contrariant. Le pouvoir actuel se contente de déclarer que. les électeurs de Paris étant généralement frappés d'aliénation mentale, ceux qu'ils ont nommés aux élections dernières doivent être purement et simplement considérés comme des députés de Charenton. Un certain Morny ou de Morny (les biographes ne sont pas d'accord sur son état civil) prétendit même en pleine assemblée que, si Paris était la tête de la France, la province en était le cœur. Et. avec l'à-propos d'un homme qui écrivait des vaudevilles entre ses coups d'État, il ajouta :

« Ce qui prouve que notre pays a mauvaise tête et bon cœur. »

*
* *

Ce mot « d'auteur », venant du président d'un des deux grands corps de l'État, était un outrage à la volonté nationale, une attaque directe au suffrage universel, et eût entraîné, partout ailleurs. la mise en accusation immédiate de l'imprudent qui l'avait prononcé. Il eut sur les bancs de notre majorité un succès énorme. Plusieurs membres de la droite en moururent de rire dans la nuit, et un enthousiaste demanda dans

les bureaux que cette pensée profonde fût récitée tous les soirs au Théâtre-Français pendant les entr'actes.

***

Il est donc fâcheux que nos mœurs ne puissent s'accommoder à la législation du vice-roi. Les occasions de rire un peu deviennent de plus en plus rares, et rien n'eût été amusant comme de voir enfin le gouvernement français débarrassé de cette opposition qui le tourmente si visiblement. Je me représente M. Rouher portant à la tribune un discours dans ce genre :

« Messieurs, nous avons besoin d'une caisse pour les chemins vicinaux ; mais, le sort des caisses étant d'être vidées, le devoir des peuples est de les remplir. (*Très bien ! très bien !*)

« J'ai donc l'honneur de déposer sur le bureau de notre honorable président le projet d'un emprunt de trois milliards. (*Vifs applaudissements.*)

« M. SCHNEIDER. — Il n'y a pas d'opposition? (*De toutes parts : Non ! Non !*)

« UN MEMBRE, *de sa place.* — Pardon, messieurs et chers collègues, j'aurais une observation à présenter. (*Murmures. — Aux voix ! Aux voix !*) Messieurs, vos interruptions ne m'empêcheront pas de remplir mon devoir jusqu'au bout. Oui, messieurs, dussé-je payer de tout mon sang la manifestation de mes convictions, je dirai à la face de l'Europe : Je trouve que trois milliards, c'est bien peu. Je propose d'élever l'emprunt à la somme de cinq milliards.

« M. ROUHER. — J'adhère à la proposition de l'honorable préopinant. (*Bravo ! Bravo !*)

« M. SCHNEIDER. — Ceux qui sont d'avis d'adopter le projet de loi portant un emprunt de cinq milliards pour l'achèvement des chemins vicinaux déposeront un bulletin blanc dans l'urne. Ceux qui sont d'un avis contraire déposeront un bulletin bleu.

(*Vive agitation. Les conversations les plus animées s'engagent pendant le scrutin.*)

« M. Schneider. — Je vais proclamer le résultat du vote :

Votants.	246
Majorité absolue	123
Pour l'emprunt.	246
Contre	0

« Le Corps législatif a adopté.

« Maintenant, messieurs, reprenons la suite de la discussion : il ne faut pas qu'un incident d'aussi peu d'importance dérange plus longtemps l'ordre de nos travaux.

« M. de Guilloutet. — Je demande la parole. Un journaliste a imprimé l'autre jour que Mme de S... avait, au grand prix de Paris, une robe couleur marron d'Inde. C'est de la vie privée. Je désire que cet écrivain soit condamné à mort et que son exécution ait lieu dans l'enceinte du pesage. (*C'est cela ! très bien, très bien !*) »

(*L'orateur, en descendant de la tribune reçoit les félicitations de la plupart de ses collègues.*)

« M. Darimon. — Plusieurs de mes électeurs m'écrivent que les ministres sont réellement trop peu payés. Je me permettrais donc de demander à la Chambre si elle ne serait pas d'avis que le traitement de chacun d'eux fût élevé à la somme, plus convenable, de 1 500 000 francs par trimestre.

« De tous cotés. — Oui, oui, parfaitement ! Aux voix ! »

(La proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.)

« M. Pinard, *ministre de l'intérieur.* — (*Marque d'attention.*) Messieurs, laissez-moi vous remercier en mon nom comme au nom de mes collègues de cette marque de sympathie que nous méritons à tant d'égards. (*C'est vrai !*) Mais il faut aussi que le peuple ait sa part dans la satisfaction que nous éprouvons tous. Je propose de porter à 1 400 000 hommes l'armée active, indépendamment des 800 000 gardes nationaux mobiles qui me paraissent nécessaires au bonheur de mon pays.

« La Chambre, par un mouvement spontané, décide

que ce discours sera imprimé et distribué à toutes les communes.

« M. SCHNEIDER. — La séance est levée. A demain la suite de la discussion sur la proposition tendant à mettre un nouveau timbre de 8 fr. 50 sur tout exemplaire d'un journal politique. »

« La Chambre se sépare aux cris de « Vive l'Inquisition! »

Voilà, à quelques détails près, où nous en arriverions peu à peu si l'opposition déclarait un jour qu'elle rentre dans ses foyers et qu'elle laissera désormais la majorité se livrer sans contrôle à toutes ses satisfactions. Nous ne tarderions pas à lire ceci dans les annonces payantes :

BATTOIRS HYGIÉNIQUES
POUR DÉPUTÉS
ET MACHINES A TRÈS BIEN!
FOURNISSANT DOUZE TRÈS BIEN! A LA MINUTE.

(*Imprimerie centrale des chemins de fer*;
A. Chaix et Cie.)

JULES VALLÈS[1].

Jules Vallès, né au Puy en 1832, mort en 1885.

Les Réfractaires, la Rue, 1866.

Tout le talent de Jules Vallès se ramène à la sensation directe des choses : purement physique chez lui, mais d'une intensité extraordinaire, cette sensation explique ce que son style a de violent, de rocailleux, de cru, ce qu'il a aussi de fortement expressif et d'âprement pittoresque.

RÉFRACTAIRES

Sous le premier Empire, chaque fois qu'on prenait à la France un peu de sa chair pour boucher les trous faits par le canon de l'ennemi, il se trouvait, dans le fond des villages, des fils de paysans qui refusaient de marcher à l'appel du grand empereur. Que leur faisait à eux, les ébats de nos aigles au-dessus du monde, que l'on entrât à Berlin ou à Vienne, au Vatican ou au Kremlin? Vers ces hameaux perchés sur le flanc des montagnes, perdus dans le fond des vallées, le vent ne chassait point des nuages de poudre et de gloire. Ils aimaient, eux, leurs prairies vertes, leurs blés jaunes : ils tenaient comme des arbres à la terre sur laquelle ils avaient poussé, et ils maudissaient la main qui les déracinait. Il ne reconnaissait pas, cet homme des champs, de loi humaine qui pût lui prendre sa liberté,

1. Pour J. Vallès romancier, cf. le premier volume de l'*Anthologie des Prosateurs*.

faire de lui un héros quand il voulait rester un paysan. Non pas qu'il frémît à l'idée du danger, au récit des batailles ; il avait peur de la caserne, non du combat, peur de la vie, non de la mort. Il préférait, à ce voyage glorieux à travers le monde, les promenades solitaires la nuit, sous le feu des gendarmes, autour de la cabane où était mort son aïeul aux longs cheveux blancs. Au matin du jour où devaient partir les conscrits, quand le soleil n'était pas encore levé, il faisait son sac, le sac du rebelle; il décrochait le vieux fusil pendu au-dessus de la cheminée; le père lui glissait des balles, la mère apportait un pain de six livres, tous trois s'embrassaient; il allait voir encore une fois les bœufs dans l'étable, puis il partait et se perdait dans la campagne.

C'était un réfractaire.

Ce n'est point de ceux-là que je veux parler.

Mes réfractaires, à moi, ils rôdent sur le fumier des villes, ils n'ont pas les vertus naïves, ils n'aiment pas à voir lever l'aurore.

Il existe de par les chemins une race de gens qui, eux aussi, ont juré d'être libres ; qui, au lieu d'accepter la place que leur offrait le monde, ont voulu s'en faire une tout seuls, à coups d'audace ou de talent; qui, se croyant de taille à arriver d'un coup, par la seule force de leur désir, au souffle brûlant de leur ambition, n'ont pas daigné se mêler aux autres, prendre un numéro dans la vie; qui n'ont pu, en tous cas, faire le sacrifice assez long, qui ont coupé à travers champs au lieu de rester sur la grand'route, et s'en vont maintenant battant la campagne, le long des ruisseaux de Paris.

Je les appelle des *Réfractaires*.

Des réfractaires, ces gens qui ont fait de tout et ne sont rien, qui ont été à toutes les écoles : de droit, de médecine ou des chartes, et qui n'ont ni grade, ni brevet, ni diplôme.

Réfractaires, ce professeur qui a vendu sa toge, cet officier qui a troqué sa tunique contre la chemise de couleur du volontaire, cet avocat qui se fait comédien, ce prêtre qui se fait journaliste.

Des réfractaires, ces fous tranquilles, travailleurs enthousiastes, savants courageux, qui passent leur vie

et mangent leurs petits sous à chercher le mouvement perpétuel, la navigation aérienne, le dahlia bleu, le merle blanc ; des réfractaires aussi, ces inquiets qui ont soif seulement de bruit et d'émotions, qui croient avoir, quand même, une mission à remplir, un sacerdoce à exercer, un drapeau à défendre.

Réfractaire, quiconque n'a pas pied dans la vie, n'a pas une profession, un état, un métier, qui ne peut pas se dire quelque chose, ophicléïde, ébéniste, notaire, docteur ou cordonnier, qui n'a pour tout bagage que sa manie, sotte ou grande, mesquine ou glorieuse, qu'il fasse de l'art, des lettres, de l'astronomie, du magnétisme, de la chiromancie, qu'il veuille fonder une banque, une école ou une religion !

Des réfractaires, tous ceux qui, n'ayant point pu, point voulu ou point su obéir à la loi commune, se sont jetés dans l'aventure ; pauvres fous qui ont mis en partant leurs bottes de sept lieues, et qu'on retrouve à mi-côte en savates.

Réfractaires, enfin, tous ces gens qui vous ont des métiers non classés dans le *Bottin* : inventeur, poète, tribun, philosophe ou héros....

Le monde veut en faire des percepteurs ou des notaires. Ils s'écartent, il s'éloignent, ils vont vivre une vie à part, étrange et douloureuse....

Le réfractaire des campagnes, du moins, a pour lui l'amitié des gens du village, l'amour des belles filles de l'endroit : on en parle dans les veillées ; il trouve toujours sous le ventre de quelque pierre des provisions de poudre ou de pain. Il n'a à craindre que les gendarmes ; et encore, s'ils sont trop près, les pantalons bleus, il abaisse le canon de son fusil ; s'ils avancent, il fait feu !

Le réfractaire de Paris, lui, marche à travers les huées et les rires, sans ruser et sans feindre, poitrine découverte, l'orgueil en avant comme un flambeau. La misère arrive, qui souffle dessus, l'empoigne au cou et le couche dans le ruisseau : de vaillantes natures souvent, des esprits généreux, de nobles cœurs, que j'ai vus se faner et mourir parce qu'ils ont ri, ces aveugles, au nez de la vie réelle, qu'ils ont *blagué* ses exigences

et ses dangers. Elle les fera périr, pour se venger, d'une mort lente, dans une agonie de dix ans, pleine de chagrins sans grandeur, de douleurs comiques, de supplices sans gloire!

Voulez-vous me suivre et faire le chemin? Il y a des auberges drôles sur la route.

Je les reconnaîtrais entre mille, ces réfractaires!

Ce paletot de coupe ambitieuse, brûlé par le soleil et fripé par la pluie, ce pantalon qui fut gris-perle, cet habit à queue de morue dessalée par la misère, qui a déjà servi trois carêmes, sous lequel je l'ai vu trotter l'automne dernier par l'orage, cet hiver sous la neige! Et la chaussure! toujours étrange! des souliers de bal, des bottes de pêcheur, des bottines de femme, ce qu'ils trouvent! — des pantoufles, quand il y en a. Mon Dieu oui! j'en ai vu qui ont ainsi traversé la vie — en voisin — en pantoufles et en cheveux. J'ai connu des chapeaux trop larges, donnés par une grosse tête, qui ont été tenus à la main pendant des semaines, des mois, des années. J'en ai connu qu'on n'ôtait jamais parce qu'il aurait fallu les prendre par le tuyau pour présenter ses civilités. Ceux qui le savaient, d'en rire, et les réfractaires aussi! Pour dissimuler leur misère, ne pas la porter comme un joug, ils la portent comme une fantaisie. Ils prennent des airs d'inspiré ou d'excentrique, de farceur ou de puritain, — Diogène ou Brutus, Escousse ou Lantara. Ils cachent sous le voile de l'originalité leurs angoisses et leur honte, dussent-ils donner des coups de canif dans des bottes neuves pour excuser les trous des souliers passés et des bottines à venir. Ils consentent à passer pour fous, à condition de paraître moins pauvres; ils laissent dire qu'ils *déménagent*, pour avoir l'air d'avoir des meubles.

Voilà l'histoire de bien des tournures étranges et de plus d'une tête à la Juif-Errant. Il y a des barbes qu'on laisse traiter de socialistes parce qu'il en coûte trois sous chaque fois pour se faire raser et que l'on soupe avec trois sous dans une chambre de réfractaire.

Entre eux, du reste, et le pauvre banal existe la différence de l'esclave au vaincu. Ils n'ont point l'air de mendiants, mais d'émigrés. Leur origine se trahit plus fièrement encore dans les rides de leur visage; j'y lis autre chose que les angoisses d'un corps qui souffre, j'y lis les douleurs de l'orgueil blessé.

Ils rient pourtant. Il le faut bien! — S'ils ne mettaient jamais de masque, s'ils n'attachaient pas de grelots à leur bonnet vert, leurs visages pâles nous feraient peur, nous ne voudrions pas frotter nos habits à leurs haillons, notre ennui tranquille à leur tristesse pleurarde et bête; leur excentricité fait passer leur misère, jette des fleurs sur leurs guenilles. Ils rient, c'est là leur courage et leur vertu; c'est souvent pour ne pas pleurer. Ces rires-là, je les connais : ils valent les larmes des crocodiles.

COMMENT ILS DINENT

Comment? je me le demande quelquefois avec effroi. J'ai le vertige à descendre dans ces estomacs vides. J'ai connu des gens qui n'ont jamais reçu un sou du pays, qui n'ont pas gagné mille francs, que dis-je? cent écus dans le cours de leur existence, qui n'ont point, que je sache, tué ni volé, et qui ont vécu ainsi des huit, dix, douze années, avec des bissextiles dans le nombre.

Comment ils font pour ne pas mourir? ils ne pourraient eux-mêmes vous le dire! Leur union fait un peu leur force. Ils se connaissent tous dans cette Vendée! Poètes crottés, professeurs dégommés, inventeurs toqués, sculpteurs sans ciseau, peintres sans toile, violonistes sans âme, ils se rencontrent fatalement, un jour, une nuit, à certaines heures, dans certains coins, sur la marge de la vie sérieuse; ils se sentent, se reconnaissent et s'associent; ils organisent la résistance, ils collaborent contre la faim.

L'un fait le plan, l'autre les courses. Ils ont le nez fin, les chouans! Ils flairent une tranche de gigot à une lieue du manche; ils savent débusquer, ramener, prendre au gîte, attraper au vol un déjeuner à la fourchette ou

un dîner au chocolat, — comme ça se trouve. Une choucroûte un soir, une soupe à l'oignon un matin, un *ordinaire* par-ci, de l'*extraordinaire* par-là.

C'est un diplôme qu'on arrose, des frais d'examen qu'on mange; il est de toutes les folies, et de toutes les fêtes, le réfractaire! Il paye sa place par des bons mots, raconte des histoires de journalistes, dit des vers au dessert.

Il y a les hasards heureux, le duel où l'on est témoin, le dîner à l'hôpital avec l'interne, avec le sous-officier à la cantine.

C'est quelquefois un homme à l'aise, gêné un moment, qui vient associer sa détresse ignorante et timide à leur misère audacieuse et savante, chez qui l'on trouve toujours quelque chose à vendre : un paletot, des bouteilles vides, une pipe turque....

Tous les ridicules humains lui payent tribut, au réfractaire.

Artistes et bourgeois, poltrons et matamores, sages et fous, quiconque a des vers à lire, une histoire à placer, une femme à maudire, le monsieur qui joue à l'artiste, l'homme qui veut *avoir un organe*, lâches dont on prend les querelles, ivrognes dont on tient la tête, philosophes dont on est le Greppo, tous ceux qui ont besoin d'un coup d'épaules, d'un coup de main, d'un éloge, d'une consolation, d'un service, le trouvent là pour partager la soupe et l'émotion. Calembours dont on rit, vers qu'on admire, manie qu'on flatte, bosse qu'on gratte, soupers d'adieu, dîners de fondation, repas de noces. lapins d'enterrement :

Voilà!

Il découpe son pain dans les travers des uns, dans les vices des autres, il déjeune d'une joie et dîne d'une tristesse. Insensible, du reste, comme la pierre, il ferait du vin avec des larmes. S'il tombe du ciel un peu de cuivre, il va s'asseoir, le réfractaire, dans une de ces gargotes où nagent sur le devant, dans des saladiers à coqs bleus et des assiettes ébréchées, des haricots à l'huile, des épinards à l'eau et des poires au vin. Des hommes de vingt-cinq ans, taillés pour faire des sous-préfets, des députés et des magistrats, je les ai vus entrer

dans des crèmeries de la rue du Four-Saint-Germain, leurs *œuvres* sous un bras, une livre de pain sous l'autre, comme des maçons : ils vont se faire *tremper la soupe* et attaquer un bœuf-nature ou aux pommes, qui m'effrayerait moins, vivant et furieux, dans les arènes de Madrid.

Ils pouvaient être si heureux! Les arbres sont si verts au pays, le vin si frais, les draps si blancs! Mais non; vienne la faim, vienne le froid, on ne pensera pas aux grands feux qu'on fait là-bas, aux dîners du dimanche, avec la poule bouillie dans la marmite et le gigot cuit au four. On préfère rôder dans la neige, la faim au ventre, mais la flamme au cœur! On se croit libre!

Ils se disent libres!

OU ILS LOGENT

Dans des rues tristes, des coins sales, des hôtels borgnes, dans l'escalier d'une maison neuve, dans le fauteuil d'un vieil ami.

J'ai eu pour voisin pendant plusieurs mois, dans cette grande Bibliothèque de Sainte-Geneviève, un réfractaire qui, tous les soirs à dix heures, quand on fermait, prenait son chapeau, — la rue d'Enfer, et partait pour Versailles. C'était pendant l'hiver terrible de 1853. Un de ses amis, garçon à l'aise, qui avait loué à l'année, de ces côtés, un pavillon et un jardin, lui laissait sa clef en décembre, et il allait là par 17 degrés de froid, toutes les nuits.... Une fois il trouva un homme, un paysan, étendu au milieu de la route, déjà à moitié couvert par la neige. Il se pencha vers lui, reconnut qu'il vivait encore, souffla dessus, pressa ses mains, mais il sentit le frisson le gagner, son sang se glacer; il eut peur de mourir aussi, il continua sa route au trot et laissa mourir l'autre.

J'en ai vu de plus tristes! J'ai vu des gens qui nous valaient s'ensanglanter les mains contre les murs d'un cimetière pour aller coucher entre les tombes! Si on les eût surpris, on aurait cru qu'ils venaient couper les doigts à bagues ou violer les mortes.

Car il faut un asile!

Chacun, gâcheur de plâtre ou gâcheur de vers, homme ordinaire ou phénomène, doit avoir quelque part, à deux pouces ou deux cents pieds au-dessus du sol, au rez-de-chaussée ou au neuvième étage, au moins un coin, une niche, un trou où se loger, un grabat, une malle, un tonneau, un cercueil.

Oh! les angoisses des nuits blanches, qu'ils appellent, eux :

LES NUITS NOIRES

Le lit a fui; on n'a voulu le coucher nulle part, le réfractaire : l'un a dit qu'*il avait sa femme*; chez l'autre, on ne l'a pas laissé monter.

Il s'en va rôdant à la porte des cafés, brasseries ou bouges que la police garde ouverts pour y ramener son gibier, espérant toujours trouver un abri. Mais rien ne vient; les étudiants ont pris leur dernière chope, le verre de *vieille*; ils sortent, se cognent un peu et rentrent. Le silence se fait et l'on n'entend que le pas dur des sergents de ville, qui battent le pavé en causant bas. Encore cinq heures à passer; les heures, ces éternelles ennemies qu'il faut voir mourir, qu'il faut tuer dans l'ombre, sans que la police entende!

Quand apparaissent les agents en burnous noir, il doit trouver la force de hâter le pas, prendre une allure honnête, l'air pressé; si c'est la seconde fois qu'ils le rencontrent, chantonner un air égrillard, faire mine de zigzaguer comme un homme ivre qui ne trouve plus son chemin.

Il s'éloigne, va devant lui, s'asseyant, quand il ne voit pas de tricorne, sur les marches des escaliers qui mènent sous les ponts, en face de l'eau qui coule et invite au suicide!

Quelquefois il fait mauvais. La pluie tombe, traverse les habits, glace les reins : — il faut aller quand même, la chemise collée toute froide à l'échine, la tête et les pieds dans l'eau. C'est par ces nuits sombres qu'ils vont à la campagne, les réfractaires, qu'ils vont visiter le bois de Boulogne et voir le lever du soleil à Mont-

martre. C'est un but, cela prend du temps, fait marcher plus vite. On a la chance de trouver contre les murs des fortifications une crevasse, un trou, où blottir son corps gelé, éponger ses guenilles, mettre ses pieds dans ses mains pour les réchauffer; la banlieue est bonne par ces temps-là! il n'y a dehors dans la campagne que les malfaiteurs et les réfractaires.

Ils reviennent au petit jour, les cheveux ruisselants sur les tempes, le chapeau déformé, les basques honteuses, sales, trempés de boue, pour aller dormir, si cela se peut, sur une chaise, chez quelque ami qui veut bien les recevoir dans cet uniforme de noyé! C'est horrible, n'est-ce pas? Ce noyé a fait ses classes, *il a eu tous les prix au collège*, on a dépensé vingt mille francs pour l'instruire, il a été reçu *bachau* avec des blanches à Clermont, où l'on disait dans la salle qu'il serait ministre.

Les réfractaires à chevrons, ceux qui ont déjà *roulé*, ont leurs entrées dans quelque *cercle*, maison de jeu autorisée, où l'on bat les cartes toute la nuit. Ils montent, se confondent avec les parieurs, parlent *veine*, *erreur*, *coup dur*; le chef de *cagnotte* les croit à la partie, et ils restent là, debout contre les chaises, avec des crampes dans les jambes, le désert dans la gorge, le ventre plat et le cœur gros! Il y a des gens qui n'ont eu durant des mois entiers d'autre logement que le canapé fané du cercle, où ils se jetaient négligemment comme pour reprendre haleine après une *déveine*, et ils dormaient ainsi, entre deux décavés, d'un sommeil malsain, jusqu'à ce que, faute de joueurs ou d'enjeux, la partie s'arrêtât. Alors, par quelque temps qu'il fît, par la pluie ou la neige, dans la boue ou la glace, il fallait partir, les pieds gonflés, les genoux brisés, frissonnant au froid du matin, grelottant la fièvre dans cette redingote blanchâtre, tunique de Nessus râpée qui ne se détache que par lambeaux, quand la peau a mangé le drap : les habits s'usent vite dans cette éternelle familiarité, et les pantalons écarquillent, derrière, des yeux étonnés.

Vers six heures, les églises s'ouvrent : le réfractaire entre, prend de l'eau bénite et va s'asseoir au fond de

quelque chapelle, où il dort jusqu'à ce que les loueuses de chaises le dérangent. Il se lève alors, et se traîne en s'appuyant contre les parapets, en s'affaissant sur tous les bancs. Les boutiquiers, en voyant passer quelques-uns de ces pauvres diables, les yeux rouges et les mains sales, chemise fripée et souliers crottés, disent que ce sont des journalistes qui viennent de souper chez des actrices.

(*Les Réfractaires*; Achille Faure, éditeur.)

G. CLEMENCEAU[1]

Georges Clemenceau, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) en 1841.

L'Iniquité, *Vers la Réparation*, 1899; *Contre la justice*, 1900; *Des Juges*, *Justice militaire*, 1901; *le Bloc*, 1901-1902.

Le journaliste, chez M. Clemenceau, ne le cède point à l'orateur. Et même c'est comme journaliste qu'il montre le mieux toute la variété de sa culture, toute la souplesse de son intelligence, en traitant tour à tour les sujets les plus divers, non seulement de politique, mais de philosophie, de science, d'art, de littérature. Penseur vigoureux et pénétrant, il est aussi un écrivain tout à fait supérieur par sa concision forte et brillante.

LES CONDITIONS DU PROGRÈS SOCIAL

Le XVIII[e] siècle crut à la raison, à la liberté, au droit, à l'homme juste et bon, gémissant sous des institutions de despotisme politique et de supercherie religieuse. Le problème, alors, lui parut simple : délivrer l'opprimé de ses chaînes, briser ses fers, pour le lancer, dans la fougue d'une passion généreuse, à la conquête du bonheur humain par la justice réalisée.

La critique sociale montrait un monarque absolu, source de toute iniquité, une autocratie qui, après avoir été de guerre, n'était plus que de plaisirs et de gaspillage, un clergé incrédule, corrompu, pourvu de richesses immenses, une plèbe de misère et d'ignorance, un tiers

1. Pour M. Clemenceau orateur, cf. p. 386.

état qui s'annonçait comme sauveur, ayant l'ambition d'introduire l'ordre dans la monarchie par l'universelle suprématie de « la Raison ».

Le Tiers État commença par réclamer sa place d'abord, et, comme on ne la lui donnait pas de bonne grâce, il la prit. On peut dire que, depuis ce temps, à l'exemple des antiques aristocraties, il s'est même fort bien accommodé de la place des autres. Acculé à la lutte violente contre toutes les survivances de l'ancien régime, il refoula par le fer et le feu les sans-patrie de l'émigration et les complices, plus ou moins conscients, de l'action contre-révolutionnaire.

Les progrès de la Raison — personnifiée, pourtant, et honorée, à ce titre, d'une idolâtrie — en souffrirent plus cruellement qu'on n'aurait pu prévoir. Car tout ce monde — tyrans et révoltés — un jour se trouva confondu sous les pieds d'un maître qui ne sut tirer de la nation française que de la chair à canon pour ses inutiles carnages. Cependant, le clergé romain, rétabli par Napoléon, était rentré dans sa puissance. Tout l'ordre politique et social ébranlé, disloqué, laissait debout plus forte, plus solidement assise, seule prête à tous les développements d'énergie, la formidable institution d'absolutisme centralisé que la Rome impériale a, pour notre malheur, léguée à la Rome des pontifes infaillibles.

Aujourd'hui, après des révolutions, des coups d'État, des massacres, des guerres suivies de démembrements, regardez autour de vous les ruines accumulées, et voyez ce qui survit à tous ces tremblements de terre.

La bourgeoisie libérale a cherché dans la monarchie constitutionnelle l'instrument de règne qui devait donner à la France une évolution méthodique de liberté sous la conduite, comme on disait alors, « des classes éclairées ». La bourgeoisie libérale, non moins autoritaire, non moins imprégnée de l'esprit de classe que l'aristocratie nobiliaire, dont tout l'effort aboutit à jeter la monarchie traditionnelle dans le gouffre révolutionnaire, ne sut, à son tour, que creuser l'abîme sous le trône d'un émeutier couronné. Quand la dictature militaire de décembre nous eut conduits à Sedan, la République,

dans le discrédit de toutes les formes de la monarchie, rallia d'enthousiasme toutes les espérances. Il y a de cela trente ans passés! Pour quels résultats?

Les républicains peuvent répondre : « Nous avons vécu ». C'est ce que tout autre gouvernement pourrait dire. Que ceux de nos gouvernants qui ont connu le précédent régime s'interrogent de bonne foi. Se souviennent-ils d'avoir conçu une ambition plus haute que de faire vivre leur pays dans l'empirisme au jour le jour? Et, s'ils sont capables de se retrouver, pendant un éclair de temps, tels que je les ai connus, qu'ils comparent ce qu'ils furent avec ce qu'ils sont, et qu'ils prennent la mesure de leur déchéance.

Ils n'ont pas ruiné le régime, parce que la faillite de toutes les monarchies ne laisse rien de possible en dehors du gouvernement du pays par lui-même. C'est tout ce qu'on peut concéder. Le moins que je puisse dire, c'est qu'ils n'ont pas illustré ce gouvernement, en dépit des statues qu'ils se dressent les uns aux autres, ayant, pour principal effort républicain, dépensé toute leur éloquence à conserver précieusement, au nom de la justice et de la liberté, tout ce que la dictature impériale put reconstituer d'autorité arbitraire dans nos institutions, dans nos lois, quand la Révolution eut épuisé le meilleur de l'énergie française.

Le formalisme républicain se montrant impuissant à résoudre par sa seule vertu les problèmes politiques et sociaux dont l'heureuse solution nous fut si hautement annoncée, le socialisme se présenta pour accomplir le miracle. Je n'aurai garde d'en médire. Non que le dogmatisme de ses sectateurs m'en impose, non que j'en sois encore à l'ancienne mentalité juive des prophètes de la terre promise, non que je croie personne en possession d'une formule adéquate du développement social à venir, mais parce que chercher, c'est se mettre en chemin pour trouver, parce que la critique socialiste a le mérite singulier de poser des questions redoutables mais nécessaires, parce qu'elle nous a déjà donné le rare bienfait d'une orientation nouvelle des esprits, et qu'elle éveille à l'action de justice l'idéalisme de nos énergies, parce que la part d'illusion qui peut y être et

y est fatalement contenue est une condition première de l'activité humaine, qui se met en marche moins aisément vers la vérité que vers le rêve.

Que le socialisme, comme la République, ait donc notre cordiale bienvenue. Est-ce à dire que la pensée, la parole socialiste saura nécessairement nous épargner les déconvenues dont le nominalisme républicain n'a pas su nous sauver? Je suis loin de le croire.

La faute en est, comme toujours, non aux conceptions, toujours pures d'alliage, mais aux hommes qui s'attribuent le pouvoir de les réaliser. Une grande vérité que je vous confie, c'est que les hommes sont les mêmes en quelque rang que le hasard les ait fait naître. La légèreté, l'égoïsme, l'inaptitude à l'effort méthodique, le défaut de maîtrise de soi, qui caractérisèrent la noblesse française et la conduisirent à sa banqueroute de 1789, ont caractérisé de même notre bourgeoisie dans ses faillites de 1848 et de 1870, si je m'interdis de porter un regard indiscret au delà. Pourquoi les prolétaires, qui sont de la même souche et de la même histoire, seraient-ils de mentalité différente? Le noble est un bourgeois accru, le bourgeois un travailleur agrandi. Les travailleurs eux-mêmes, obligés de prendre en main la tâche de justice où les classes « supérieures » ont lamentablement échoué, nous donneront-ils l'exemple de toutes les vertus qui ne furent pas celles de leurs devanciers? Je le souhaite ardemment, mais il faut bien nous dire que ce serait miracle.

Le jour viendra sans doute où un équilibre des forces sociales en présence amènera ce qui subsiste des anciennes résistances de classe à composer. Alors, un grand pacte de paix s'imposera, un grand pacte pour la communauté d'efforts vers une entente de justice entre les hommes pour remplacer le régime de la force et du privilège. Ce résultat, le parti socialiste, autant et plus que tout autre, aura concouru à le produire, mais j'avoue que je ne puis l'attendre de son organisation politique telle qu'elle s'offre aujourd'hui à notre observation. Déjà, le phénomène d'opportunisme, qui a fait de si grands ravages dans le parti républicain, incite beaucoup de socialistes à penser que la participa-

tion d'un « socialiste » au gouvernement — pour des avantages purement « bourgeois » — est un pas décisif vers la réformation sociale à venir. C'est par un raisonnement analogue que les républicains, s'étant laissé persuader de tolérer d'abord dans la République les institutions de la monarchie, finirent par ne plus concevoir la République elle-même en dehors des conditions des régimes passés.

Il restera sans doute dans le socialisme, comme dans le parti purement républicain, des porteurs d'idéal, mais ils ne peuvent être, par définition, les hommes du suffrage universel, pour qui les questions d'intérêt immédiat doivent primer fatalement toutes les autres.

Alors, quoi? dira-t-on. S'il est dans la donnée de nos partis de ne fournir des hommes au pouvoir — hors le temps de révolution — que pour une dilution infinitésimale des réformes promises, sommes-nous donc condamnés pour toujours aux luttes stériles d'intérêts personnels aggravées de la glorification officielle des apostasies? Non. Le temps approche où ce cercle fatal doit être rompu.

Il le faut pour la réalisation des grandes idées de noblesse humaine dont l'esprit français s'est fait le propagateur parmi les peuples de la terre. Il le faut pour la France elle-même où rien ne subsiste plus, dans la critique universelle, que le fait énorme, dominateur, invincible en apparence, du gouvernement de l'Église absorbant tout de l'homme : esprit, conscience, corps.

L'autorité romaine ou la liberté française : il y a duel à mort entre ces deux puissances. L'esprit français est anéanti si le pape, qui nous possède, nous meut à sa volonté, comme cadavres, pour l'installation de son infaillibilité dogmatique dans le monde.

Depuis longtemps, la lutte est engagée. Les deux adversaires, dans les chambres de torture, sur les échafauds, les bûchers, sur les champs de bataille des guerres civiles ou étrangères, se sont porté de terribles coups. Mais, de part et d'autre, que peut le sang versé, sinon de faire des martyrs? La lutte n'est pas là où croient la découvrir les politiques à courte vue. Ce n'est pas le fer qui peut trancher le nœud gordien de la

conscience humaine. Au plus profond de l'âme, voilà où le drame se joue. Le dogme ne peut gagner que pour un jour si la croyance est partie. La liberté n'est que passagère si le peuple qui la décrète n'est pas au degré de culture qui lui permet de se gouverner véritablement.

Voilà pourquoi les guerres de religion, les massacres de mai ne servent point les triomphateurs. Voilà pourquoi les destructeurs de Bastille et les échafauds révolutionnaires n'avancent pas la révolution intérieure qui seule peut faire l'homme nouveau. Tous les signes extérieurs de la tyrannie se peuvent abattre en un jour. Il reste la mentalité atavique d'où le tyran sortit, et qui doit fatalement, tôt ou tard, sous une forme ou sous une autre, le reproduire.

La mentalité d'asservissement à une autorité incontrôlée, voilà l'obstacle à l'homme libre, à l'homme juste, à l'homme grand qu'il s'agit de réaliser. Et sur quoi la voyons-nous fondée? Sur l'ignorance de soi, sur l'ignorance du monde. « Connais-toi toi-même », avait dit l'oracle de la Grèce. C'est en effet le premier et le dernier mot de la sagesse humaine. Se connaître, c'est pénétrer les mystères du monde, c'est déterminer les conditions de l'activité humaine, c'est se libérer de l'ignorance qui nous livre désarmés à toutes les tyrannies.

Ainsi l'expérience d'un siècle nous ramène au point de départ de l'Encyclopédie. Il faut apprendre, il faut connaître. Tout aboutit là, tout y rentre. La politique aura beau donner à notre action civique le cadre le plus heureusement choisi, le socialisme aura beau nous assurer les conditions les plus favorables à la rémunération totale du labeur, tout cela ne peut avoir que la valeur d'une parole au vent si nous ne sommes capables de nous accommoder de plein gré aux circonstances, de remplir tous les devoirs inhérents aux conditions requises, c'est-à-dire de manifester la mentalité qu'ils supposent.

Le régime meilleur impose l'homme meilleur, c'est-à-dire perfectionné par une plus complète culture. En ce sens, on peut dire que la République, le socialisme se résolvent en un problème d'extension de la connaissance humaine. La violence d'un jour, où beaucoup voient la Révolution, n'est qu'une crise de nerfs qui

laisse l'homme sans défense contre les entreprises du lendemain. Ce que chacun, au contraire, peut gagner des précisions de la science est une force qui s'accumule en nous pour une adaptation inévitable aux conditions cherchées d'une vie sociale supérieure. Lavoisier, fondant la chimie, fut un plus grand révolutionnaire que Danton, Robespierre et Marat tout ensemble. Car il accrut l'esprit humain, le fit plus grand, plus fort, plus pénétrant dans son tragique corps à corps avec l'univers, tandis que les autres, ayant promis d'émanciper l'homme, le laissèrent asservi.

Dire au peuple : « Gouverne-toi » n'est qu'une suggestion vaine quand il faut le tenir en bride, l'étayer de béquilles. Ce qui presse, c'est de lui donner d'abord la pleine conscience de lui-même, pour qu'il en tire les moyens de se gouverner. On vous dira que l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque n'a pas donné de résultats décisifs à cet égard. Je le crois sans peine. Je ne parle pas des rudiments de la connaissance. Je parle de la connaissance elle-même. Il ne s'agit pas de faire épeler des enfants. Il s'agit de faire des hommes capables de penser et d'agir d'après leurs pensées.

Rome ou la France, il faut choisir. Le dogme romain, c'est l'annihilation de l'homme devant les forces d'un univers qu'il renonce à connaître pour les remettre aux mains d'un Maître farouche que la simplicité de nos aïeux dota de toutes les passions humaines de leur âge. L'esprit français, c'est l'esprit d'examen, l'incessant besoin d'enquête, d'analyse, d'expérimentation, de raisonnement, la volonté permanente de comprendre pour accroître l'homme toujours et lui faire des destinées meilleures. Que chacun prenne son lot à la mesure de son ambition, de ses moyens. Aux serviteurs des maîtres du monde, toutes les satisfactions d'intérêts. A ceux qui rêvent d'une humanité délivrée, et apportent leur acte à l'appui de leur espérance, les outrages, les coups... et la fierté de soi qui fait la beauté de la vie.

(*Le Bloc*; *A propos de la fête civique des Universités populaires.*)

IV

ÉCRIVAINS SCIENTIFIQUES

CLAUDE BERNARD

Claude Bernard, né à Saint-Julien (Rhône) en 1813, mort en 1878.

Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale, 1865; *Rapport sur les progrès et la marche de la Physiologie générale en France*, 1867; *la Science expérimentale*, 1878.

L'influence de Claude Bernard ne s'exerça pas seulement par ses découvertes, mais aussi par sa méthode. Contre Magendie, qu'il avait eu pour maître, il rendit à l'hypothèse sa place légitime, en insistant d'ailleurs sur la nécessité de la soumettre au critérium des faits. On retrouve cette influence jusque dans la littérature. Pour écrire le manifeste du roman naturaliste, Zola ne fit guère, comme lui-même le dit, que compiler et adapter l'*Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale.*

LA MÉTHODE A PRIORI ET LA MÉTHODE A POSTERIORI.

Chaque homme se fait de prime abord des idées sur ce qu'il voit, et il est porté à interpréter les phénomènes de la nature par anticipation, avant de les con-

naître par expérience. Cette tendance est spontanée: une idée préconçue a toujours été et sera toujours le premier élan d'un esprit investigateur. Mais la méthode expérimentale a pour objet de transformer cette conception *a priori*, fondée sur une intuition ou un sentiment vague des choses, en une interprétation *a posteriori*, établie sur l'étude expérimentale des phénomènes. C'est pourquoi on a aussi appelé la méthode expérimentale la méthode *a posteriori*.

L'homme est naturellement métaphysicien et orgueilleux; il a pu croire que les créations idéales de son esprit qui correspondent à ses sentiments représentaient aussi la réalité. D'où il suit que la méthode expérimentale n'est point primitive et naturelle à l'homme, et que ce n'est qu'après avoir erré longtemps dans les discussions théologiques et scolastiques qu'il a fini par reconnaître la stérilité de ses efforts dans cette voie. L'homme s'aperçut alors qu'il ne peut dicter des lois à la nature, parce qu'il ne possède pas en lui-même la connaissance et le critérium des choses extérieures, et il comprit que, pour arriver à la vérité, il doit, au contraire, étudier les lois naturelles et soumettre ses idées, sinon sa raison, à l'expérience, c'est-à-dire au critérium des faits. Toutefois, la manière de procéder de l'esprit humain n'est pas changée au fond pour cela. Le métaphysicien, le scolastique et l'expérimentateur procèdent tous par une idée *a priori*. La différence consiste en ce que le scolastique impose son idée comme une vérité absolue qu'il a trouvée, et dont il déduit ensuite par la logique seule toutes les conséquences. L'expérimentateur, plus modeste, pose au contraire son idée comme une question, comme une interprétation anticipée de la nature, plus ou moins probable, dont il déduit logiquement des conséquences qu'il confronte à chaque instant avec la réalité au moyen de l'expérience. Il marche ainsi des vérités partielles à des vérités plus générales, mais sans jamais oser prétendre qu'il tient la vérité absolue. Celle-ci, en effet, si on la possédait sur un point quelconque, on l'aurait partout; car l'absolu ne laisse rien en dehors de lui.

L'idée expérimentale est donc aussi une idée *a priori*,

mais c'est une idée qui se présente sous la forme d'une hypothèse dont les conséquences doivent être soumises au critérium expérimental afin d'en juger la valeur. L'esprit de l'expérimentateur se distingue de celui du métaphysicien et du scolastique par la modestie, parce que, à chaque instant, l'expérience lui donne la conscience de son ignorance relative et absolue. En instruisant l'homme, la science expérimentale a pour effet de diminuer de plus en plus son orgueil, en lui prouvant chaque jour que les causes premières, ainsi que la réalité objective des choses, lui seront à jamais cachées, et qu'il ne peut connaître que des relations. C'est là en effet le but unique de toutes les sciences, ainsi que nous le verrons plus loin.

L'esprit humain, aux diverses périodes de son évolution, a passé successivement par le *sentiment*, la *raison* et l'*expérience*. D'abord le sentiment seul, s'imposant à la raison, créa les vérités de foi, c'est-à-dire la théologie. La raison ou la philosophie, devenant ensuite la maîtresse, enfanta la scolastique. Enfin, l'expérience, c'est-à-dire l'étude des phénomènes naturels, apprit à l'homme que les vérités du monde extérieur ne se trouvent formulées de prime abord ni dans le sentiment ni dans la raison. Ce sont seulement nos guides indispensables; mais, pour obtenir ces vérités, il faut nécessairement descendre dans la réalité objective des choses où elles se trouvent cachées avec leur forme phénoménale.

C'est ainsi qu'apparut par le progrès naturel des choses la méthode expérimentale qui résume tout et qui, comme nous le verrons bientôt, s'appuie successivement sur les trois branches de ce trépied immuable : le *sentiment*, la *raison* et l'*expérience*. Dans la recherche de la vérité, au moyen de cette méthode, le sentiment a toujours l'initiative, il engendre l'idée *a priori* ou l'intuition; la raison ou le raisonnement développe ensuite l'idée et déduit ses conséquences logiques. Mais, si le sentiment doit être éclairé par les lumières de la raison, la raison à son tour doit être guidée par l'expérience.

(*Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale*; Ch. Delagrave, éditeur.)

L'EXPÉRIMENTATEUR DOIT DOUTER, FUIR LES IDÉES FIXES ET GARDER SA LIBERTÉ D'ESPRIT.

La première condition que doit remplir un savant qui se livre à l'investigation dans les phénomènes naturels, c'est de conserver une entière liberté d'esprit assise sur le doute philosophique. Il ne faut pourtant point être sceptique : il faut croire à la science, c'est-à-dire au déterminisme, au rapport absolu et nécessaire des choses, aussi bien dans les phénomènes propres aux êtres vivants que dans tous les autres : mais il faut en même temps être bien convaincu que nous n'avons ce rapport que d'une manière plus ou moins approximative, et que les théories que nous possédons sont loin de représenter des vérités immuables. Quand nous faisons une théorie générale dans nos sciences, la seule chose dont nous soyons certains, c'est que toutes ces théories sont fausses absolument parlant. Elles ne sont que des vérités partielles et provisoires qui nous sont nécessaires, comme des degrés sur lesquels nous nous reposons, pour avancer dans l'investigation ; elles ne représentent que l'état actuel de nos connaissances, et, par conséquent, elles devront se modifier avec l'accroissement de la science, et d'autant plus souvent que les sciences sont moins avancées dans leur évolution. D'un autre côté, nos idées, ainsi que nous l'avons dit, nous viennent à la vue des faits qui ont été préalablement observés et que nous interprétons ensuite. Or, des causes d'erreur sans nombre peuvent se glisser dans nos observations, et, malgré toute notre attention et notre sagacité, nous ne sommes jamais sûrs d'avoir tout vu, parce que souvent les moyens de constatation nous manquent ou sont trop imparfaits. De tout cela, il résulte donc que, si le raisonnement nous guide dans la science expérimentale, il ne nous impose pas nécessairement ses conséquences. Notre esprit peut toujours rester libre de les accepter ou de les discuter. Si une idée se présente à nous, nous ne devons pas la repousser par cela seul qu'elle n'est pas d'accord avec les conséquences logiques d'une théorie régnante. Nous

pouvons suivre notre sentiment et notre idée, donner carrière à notre imagination, pourvu que toutes nos idées ne soient que des prétextes à instituer des expériences nouvelles qui puissent nous fournir des faits probants ou inattendus et féconds.

Cette liberté que garde l'expérimentateur est, ainsi que je l'ai dit, fondée sur le doute philosophique. En effet, nous devons avoir conscience de l'incertitude de nos raisonnements à cause de l'obscurité de leur point de départ. Ce point de départ repose toujours au fond sur des hypothèses ou sur des théories plus ou moins imparfaites, suivant l'état d'avancement des sciences. En biologie et particulièrement en médecine, les théories sont si précaires, que l'expérimentateur garde presque toute sa liberté. En chimie et en physique, les faits deviennent plus simples, les sciences sont plus assurées, et l'expérimentateur doit en tenir un plus grand compte et accorder une plus grande importance aux conséquences de raisonnement expérimental fondé sur elles. Mais encore ne doit-il jamais donner une valeur absolue à ces théories. De nos jours, on a vu de grands physiciens faire des découvertes du premier ordre à l'occasion d'expériences instituées d'une manière illogique par rapport aux théories admises. L'astronome a assez de confiance dans les principes de sa science pour construire avec eux des théories mathématiques, mais cela ne l'empêche pas de les vérifier et de les contrôler par des observations directes; ce précepte même, ainsi que nous l'avons vu, ne doit pas être négligé en mécanique rationnelle. Mais, dans les mathématiques, quand on part d'un axiome ou d'un principe dont la vérité est absolument nécessaire et constante, la liberté n'existe plus; les vérités acquises sont immuables. Le géomètre n'est pas libre de mettre en doute si les trois angles d'un triangle sont égaux ou non à deux droits; par conséquent, il n'est pas libre de rejeter les conséquences logiques qui se déduisent de ce principe.

Si un médecin se figurait que ses raisonnements ont la valeur de ceux d'un mathématicien, il serait dans la plus grande des erreurs et serait conduit aux consé-

quences les plus fausses. C'est malheureusement ce qui est arrivé et ce qui arrive encore pour les hommes que j'appellerai des systématiques. En effet, ces hommes partent d'une idée fondée plus ou moins sur l'observation et qu'ils considèrent comme une vérité absolue. Alors ils raisonnent logiquement et sans expérimenter et arrivent, de conséquence en conséquence, à construire un système qui est logique, mais qui n'a aucune réalité scientifique. Souvent les personnes superficielles se laissent éblouir par cette apparence de logique, et c'est ainsi que se renouvellent parfois de nos jours des discussions dignes de l'ancienne scolastique. Cette foi trop grande dans le raisonnement, qui conduit un physiologiste à une fausse simplication des choses, tient d'une part à l'ignorance de la science dont il parle, et d'autre part à l'absence du sentiment de complexité des phénomènes naturels. C'est pourquoi nous voyons quelquefois des mathématiciens purs, très grands esprits d'ailleurs, tomber dans des erreurs de ce genre; ils simplifient trop et raisonnent sur les phénomènes tels qu'ils les font dans leur esprit, mais non tels qu'ils sont dans la nature.

Le grand principe expérimental est donc le doute, le doute philosophique qui laisse à l'esprit sa liberté et son initiative, et d'où dérivent les qualités les plus précieuses pour un investigateur en physiologie et en médecine. Il ne faut croire à nos observations, à nos théories, que sous bénéfice d'inventaire expérimental. Si l'on croit trop, l'esprit se trouve lié et rétréci par les conséquences de son propre raisonnement; il n'a plus de liberté d'action et manque par suite de l'initiative que possède celui qui sait se dégager de cette foi aveugle dans les théories, qui n'est au fond qu'une superstition scientifique.

On a souvent dit que, pour faire des découvertes, il fallait être ignorant. Cette opinion fausse en elle-même cache cependant une vérité. Elle signifie qu'il vaut mieux ne rien savoir que d'avoir dans l'esprit des *idées fixes* appuyées sur des théories dont on cherche toujours la confirmation en négligeant tout ce qui ne s'y rapporte pas. Cette disposition d'esprit est des plus mauvaises, et elle est éminemment opposée à l'inven-

tion. En effet, une découverte est en général un rapport imprévu qui ne se trouve pas compris dans la théorie, car sans cela il serait prévu. Un homme ignorant, qui ne connaîtrait pas la théorie, serait, en effet, sous ce rapport, dans de meilleures conditions d'esprit; la théorie ne le gênerait pas et ne l'empêcherait pas de voir des faits nouveaux que n'aperçoit pas celui qui est préoccupé d'une théorie exclusive. Mais hâtons-nous de dire qu'il ne s'agit point ici d'élever l'ignorance en principe. Plus on est instruit, plus on possède de connaissances antérieures, mieux on aura l'esprit disposé pour faire des découvertes grandes et fécondes. Seulement il faut garder sa liberté d'esprit, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et croire que, dans la nature, l'absurde suivant nos théories n'est pas toujours impossible.

Les hommes qui ont une foi excessive dans leurs idées sont non seulement mal disposés pour faire des découvertes, mais ils font aussi de très mauvaises observations. Ils observent nécessairement avec une idée préconçue, et, quand ils ont institué une expérience, ils ne veulent voir dans ses résultats qu'une confirmation de leur théorie. Ils défigurent ainsi l'observation et négligent souvent des faits très importants parce qu'ils ne concourent pas à leur but. C'est ce qui nous a fait dire ailleurs qu'il ne fallait jamais faire des expériences pour confirmer ses idées, mais simplement pour les contrôler; ce qui signifie, en d'autres termes, qu'il faut accepter les résultats de l'expérience tels qu'ils se présentent, avec tout leur imprévu et leurs accidents.

Mais il arrive encore tout naturellement que ceux qui croient trop à leurs théories ne croient pas assez à celles des autres. Alors l'idée dominante de ces contempteurs d'autrui est de trouver les théories des autres en défaut et de chercher à les contredire. L'inconvénient pour la science reste le même. Ils ne font des expériences que pour détruire une théorie, au lieu de les faire pour chercher la vérité. Ils font également de mauvaises observations, parce qu'ils ne prennent dans les résultats de leurs expériences que ce qui convient à leur but, en négligeant ce qui ne s'y rapporte pas, et

en écartant bien soigneusement tout ce qui pourrait aller dans le sens de l'idée qu'il veulent combattre. On est donc conduit ainsi par ces deux voies opposées au même résultat, c'est-à-dire à fausser la science et les faits.

La conclusion de tout ceci est qu'il faut effacer son opinion aussi bien que celle des autres devant les décisions de l'expérience. Quand on discute et que l'on expérimente, comme nous venons de le dire, pour prouver quand même une idée préconçue, on n'a plus l'esprit libre et l'on ne cherche plus la vérité. On fait de la science étroite à laquelle se mêlent la vanité personnelle ou les diverses passions humaines. L'amour-propre, cependant, ne devrait rien avoir à faire dans toutes ces vaines disputes. Quand deux physiologistes ou deux médecins se querellent pour soutenir chacun leurs idées ou leurs théories, il n'y a au milieu de leurs arguments contradictoires qu'une seule chose qui soit absolument certaine : c'est que les deux théories sont insuffisantes et ne représentent la vérité ni l'une ni l'autre. L'esprit vraiment scientifique devrait donc nous rendre modestes et bienveillants. Nous savons tous bien peu de choses en réalité, et nous sommes tous faillibles en face des difficultés immenses que nous offre l'investigation dans les phénomènes naturels. Nous n'aurions donc rien de mieux à faire que de réunir nos efforts au lieu de les diviser et de les neutraliser par les disputes personnelles. En un mot, le savant qui veut trouver la vérité doit conserver son esprit libre, calme, et, si c'était possible, ne jamais avoir, comme dit Bacon, l'œil humecté par les passions humaines.

Dans l'éducation scientifique, il importerait beaucoup de distinguer, ainsi que nous le ferons plus loin, le déterminisme, qui est le principe absolu de la science, d'avec les théories qui ne sont que des principes relatifs auxquels on ne doit accorder qu'une valeur provisoire dans la recherche de la vérité. En un mot, il ne faut point enseigner les théories comme des dogmes ou des articles de foi. Par cette croyance exagérée dans les théories, on donnerait une idée fausse de la science, on surchargerait et l'on asservirait l'esprit en lui enle-

vant sa liberté et étouffant son originalité, et en lui donnant le goût des systèmes.

Les théories qui représentent l'ensemble de nos idées scientifiques sont sans doute indispensables pour représenter la science. Elles doivent aussi servir de point d'appui à des idées investigatrices nouvelles. Mais, ces théories et idées n'étant point la vérité immuable, il faut être toujours prêt à les abandonner, à les modifier ou à les changer dès qu'elles ne représentent plus la réalité. En un mot, il faut modifier la théorie pour l'adapter à la nature, et non la nature pour l'adapter à la théorie.

En résumé, il y a deux choses à considérer dans la science expérimentale : la méthode et l'idée. La méthode a pour objet de diriger l'idée qui s'élance en avant dans l'interprétation des phénomènes naturels et dans la recherche de la vérité. L'idée doit toujours rester indépendante, et il ne faut point l'enchaîner, pas plus par des *croyances scientifiques* que par des croyances philosophiques ou religieuses; il faut être hardi et libre dans la manifestation de ses idées, suivre son sentiment et ne point trop s'arrêter à ses craintes puériles de la contradiction des théories. Si l'on est bien imbu des principes de la méthode expérimentale, on n'a rien à craindre; car, tant que l'idée est juste, on continue à la développer; quand elle est erronée, l'expérience est là pour la rectifier. Il faut donc savoir trancher les questions, même au risque d'errer. On rend plus de service à la science, a-t-on dit, par l'erreur que par la confusion, ce qui signifie qu'il faut pousser sans crainte les idées dans tout leur développement, pourvu qu'on les règle et que l'on ait toujours soin de les juger par l'expérience. L'idée, en un mot, est le mobile de tout raisonnement en science comme ailleurs. Mais partout l'idée doit être soumise à un critérium. En science, ce critérium est la méthode expérimentale ou l'expérience; ce critérium est indispensable, et nous devons l'appliquer à nos propres idées comme à celles des autres.

(*Ibid.*)

H. FAYE

Hervé Faye, né à Saint-Benoit-sur-Sault (Indre) en 1814, mort en 1902.

Leçons de Cosmographie, 1852: *Sur l'Origine du monde*, 1884-1885; *Sur les Tempêtes*, 1887; *Nouvelle Étude sur les Tempêtes*, 1897.

Outre des ouvrages purement techniques, Faye en a écrit quelques-uns, par exemple *Sur l'Origine du monde*, où il expose des théories générales en un très beau langage.

PLURALITÉ DES MONDES. CONDITIONS DE LA VIE DANS L'UNIVERS. FIN DU MONDE ACTUEL

PLURALITÉ DES MONDES

J'ai signalé à plusieurs reprises le hiatus qui s'est produit au XVIe siècle dans les idées cosmogoniques. Pour les Anciens, les notions de monde et d'univers se confondent. L'Univers est fait pour l'homme; en dehors de la Terre il n'y a pas d'êtres vivants, mais des essences sidérales, incorruptibles, non sujettes à la génération et à la mort. A partir du XVIe siècle, une idée toute nouvelle surgit. On s'est dit que l'Univers doit se composer d'une infinité de mondes ayant chacun, comme le nôtre, un Soleil pour centre, et que ce vaste ensemble ne peut avoir été créé pour rien; que la Terre, insignifiante sous tous les rapports, ne saurait avoir seule le privilège de porter des êtres vivants et intelligents. Vous avez vu cette idée poindre sous la plume de Newton. Les mondes habités, la vie répandue

à profusion dans l'Univers sous les formes les plus variées, quel vaste champ pour l'imagination!

Pour l'imagination, soit; mais pour la Sience, non. Sur le point de fait la Science est et restera muette. Même dans notre propre monde, les planètes sont trop éloignées de nous pour que nos plus puissants télescopes nous y fassent distinguer des êtres vivants, ou même des traces indirectes de leur existence. Quant aux planètes qu'on se plaît à attribuer à ces millions de Soleils, on ne les voit pas, on ne les verra jamais.

Voici à peu près tout ce qu'un astronome peut affirmer à ce sujet. Regardez le ciel et dites-vous bien que, de ces myriades d'astres que les lunettes vous y font voir, aucun n'est habité, puisqu'ils sont tous en état de pleine incandescence; aucun ne le sera jamais, parce qu'à l'époque de leur extinction, alors qu'un être vivant pourrait mettre le pied sur leur écorce refroidie et solidifiée, il n'y aura pas pour eux, à cause de leur immense éloignement mutuel, de soleil voisin pour leur départir la lumière et la chaleur. Il n'y a, dans l'Univers, qu'un astre, et il appartient à notre monde — c'est notre satellite, la Lune, — sur lequel il y aurait chance de découvrir des traces de vie. Eh bien, les partisans de la vie universelle jouent de malheur : la Lune est un désert.

CONDITIONS DE LA VIE DANS L'UNIVERS

Au point de vue de la Science, cette question de la pluralité des mondes habités se réduit à une autre, beaucoup plus accessible, celle des conditions de la vie dans l'Univers; nous en avons déjà dit quelques mots.

Nous rencontrons tout d'abord une objection vulgaire. On avoue que, d'un monde à l'autre, les milieux varient probablement du tout au tout; mais, s'il s'agit de la vie, il ne serait pas rationnel, dit-on, d'en juger par ce qui se passe sous nos yeux, sur notre propre globe. Nous risquons fort de raisonner, dit-on, comme un individu qui n'aurait jamais vu de fleuves, de lacs ou de mers : celui-là soutiendrait que la vie ne peut s'établir hors d'une atmosphère respirable; pour lui tout être

pénétrant dans les eaux devrait y être asphyxié. Et pourtant les eaux sont abondamment peuplées. De même, ajoute-t-on, la vie, avec sa flexibilité indéfinie, s'accommode des circonstances les plus diverses ; il n'est donc pas permis de prononcer qu'elle est absente dans des régions éloignées de l'Univers, par cela seul que les milieux ou les conditions seraient différents des nôtres.

S'il en était ainsi, si des salamandres incombustibles vivaient dans des milieux incandescents, si des chimères, voletant dans le vide de certaines planètes, pouvaient s'y nourrir d'intentions secondes, comme on disait plaisamment au Moyen Age, nous n'aurions qu'à clore ici ce chapitre.

Mais les biologistes ne sont pas de cet avis ; ils espèrent expliquer les phénomènes de la vie par les lois ordinaires de la Mécanique, de la Physique, de la Chimie, et, comme ces lois ne sont pas spéciales à la Terre, comme elles s'appliquent à l'Univers entier, il en doit être de même des conditions générales qu'on en déduit pour l'existence des êtres vivants, conditions d'autant plus étroites qu'il s'agit d'animaux d'un ordre plus élevé.

Il y a des conditions de divers ordres, astronomiques, mécaniques, géologiques, physiques et chimiques. Les premières sont assurément les plus importantes. La vie ne peut s'établir, avons-nous dit, que dans une sorte d'étuve, sur un globe éteint, protégé par une atmosphère et réchauffé par un Soleil voisin à radiation complète et constante, de manière à maintenir sa température entre des limites fort étroites. Ce globe devant circuler autour de son Soleil, son orbite doit être très peu excentrique.

Ce même globe devant tourner sur lui-même, sa rotation doit être modérée. De plus son axe ne doit pas être couché sur le plan de l'orbite ; autrement les deux hémisphères de la planète passeraient successivement à l'état de contrées polaires. C'est précisément le cas d'Uranus dont les pôles ont alternativement des nuits et des jours de quarante-trois ans. Enfin le monde auquel appartient la planète habitée doit être stable ; autrement la vie, soumise à des variations considérables, ne pourrait se développer dans la suite des temps.

Au point de vue mécanique, il faut que la rotation ne soit pas trop rapide. Ainsi il suffirait que la Terre tournât dix-sept fois plus vite pour que la pesanteur fût annulée à l'équateur par la force centrifuge. Il faut une masse suffisante : évidemment nos deux cent quarante petites planètes circulant entre les orbites de Mars et de Jupiter, et sur lesquelles une pierre lancée par la main d'un enfant deviendrait un satellite, sont toutes impropres à la vie.

Puis viennent les conditions géologiques. Il faut que la densité moyenne de la planète soit supérieure à celle de l'eau, sans quoi les mers n'auraient plus de stabilité, leurs mouvements ne se réduiraient pas à de simples oscillations contenues dans d'étroites limites : *rien*, comme l'a montré Laplace, *ne mettrait plus un frein à la fureur des flots*. C'est le cas de la planète Saturne. Il faut que la croûte solide de la planète considérée ait une consistance suffisante. La densité moyenne de Jupiter dépasse à peine celle de l'eau; à en juger par son aplatissement si marqué, la densité superficielle doit être bien moindre. Or nous ne connaissons pas de matériaux capables de former dans de telles circonstances un sol résistant. C'est pourquoi les astronomes inclinent à considérer cette planète comme étant en grande partie à l'état fluide, et les phénomènes récents de la fameuse tache rouge indiquent des mouvements internes bien peu compatibles avec la stabilité dont les moindres êtres vivants ont besoin. Voici enfin une condition géologique fort délicate, à laquelle on n'a pas fait peut-être assez attention. La formation de la croûte solidifiée d'un globe quelconque, primitivement fluide, est régie par une loi mécanique qui ne souffre pas d'exceptions. C'est l'ordre des densités des matériaux qui règle la succession des couches généralement homogènes dans toute leur étendue. La couche superficielle formant la première croûte devra donc présenter une homogénéité marquée, qu'on retrouve effectivement dans les couches primitives de gneiss et de granit qui ont constitué la première enveloppe solide de la Terre. Or, dans un tel état de choses, cette première surface serait loin d'offrir la variété des matériaux si néces

saire à la vie. La chaux, par exemple, qui a joué un si grand rôle dans la vie terrestre, ferait défaut. Il a fallu que les bouleversements géologiques propres à notre globe fissent sortir des profondeurs les matériaux calcaires pour les amener à la surface, les livrer aux actions chimiques, et mettre finalement la chaux en circulation à l'état de carbonate. Or ces phénomènes géologiques ne se produisent régulièrement que sur les globes recouverts en partie par des mers. Ils peuvent très bien ne pas se faire ainsi partout, témoin la Lune, dont la surface a été façonnée d'une manière toute différente. C'est aussi aux événements géologiques qu'il faut attribuer l'apparition des nombreux éléments chimiques nécessaires aux êtres supérieurs, tels que le fer, le phosphore, etc., dont la première croûte doit être généralement dépourvue.

Les conditions chimiques sont encore plus complexes. Nous savons, il est vrai, par l'analyse directe des matériaux cosmiques qui tombent de temps à autre sur la Terre, et par l'analyse spectrale des astres lumineux, que les éléments premiers des corps sont partout les mêmes ; partout on rencontre les mêmes affinités, les mêmes combinaisons. Mais ces éléments ne se retrouvent pas partout dans les mêmes proportions. L'hydrogène, par exemple, si abondant sur le Soleil et dans les étoiles les plus brillantes, ne se montre pas sur d'autres étoiles non moins nombreuses, et manque totalement, à l'état libre, sur notre planète. L'oxygène, au contraire, est en excès chez nous, tandis qu'il forme des combinaisons au minimum d'oxydation dans les aérolithes. De même, le spectroscope nous montre dans les atmosphères de Jupiter, de Saturne, d'Uranus surtout, une composition très éloignée de la nôtre. Or l'oxygène, l'azote, le carbone et l'hydrogène doivent constituer partout les éléments essentiels de la vie : aucun autre élément plus ou moins analogue au point de vue des affinités chimiques ne pourrait les remplacer. Il semble donc impossible que la vie, une vie développée, s'établisse sur un globe dont l'atmosphère serait privée d'oxygène, et il serait bien étonnant que tous les globes de l'Univers en fussent pourvus.

Chose remarquable, les actions vives de la Chimie qu'on voit si puissamment à l'œuvre dans nos laboratoires, ou dans la masse du Soleil, sont exclusives de la vie. Celle-ci ne procède que par des actions lentes, encore peu étudiées, sous l'influence des radiations, quand il s'agit de végétaux. Dans ces conditions, elle ne saurait, par exemple, tirer le carbone de ses combinaisons minérales pour le faire passer dans les plantes : il lui faut pour cela de l'acide carbonique libre et de l'eau.

Permettez-nous un instant, pour illustrer ces choses, de nous adresser à un de ces philosophes qui n'hésiteraient pas à construire un monde, si on leur donnait de la matière et du mouvement. Au fond, il aura copié notre monde et notre Terre, autant du moins qu'il aura pu les comprendre. Il en est, je suppose, à faire naître des végétaux sur un sol bien ameubli, bien arrosé. Sans attendre que la nature crée d'elle-même des germes, car il se méfie et pourrait attendre longtemps, il a semé des graines prises sur notre Terre; mais bientôt il s'aperçoit que, si ses graines lèvent, elles ne vont pas plus loin et ne tardent pas à périr. Dans son embarras il s'adresse à un chimiste et lui dit : « Tout y est pourtant, le sol, l'eau, une atmosphère et des rayons solaires! » Le chimiste analyse l'atmosphère du créateur et lui dit à son tour : « Vous avez oublié l'anhydride carbonique. Il n'en faut pas beaucoup, quelques dix-millièmes seulement, mais ils sont indispensables. » Notre philosophe en mettra et obtiendra de l'herbe pour nourrir ses animaux. Mais, au bout de quelque temps, il verra les plus élevés d'entre eux dépérir. Que leur manque-t-il donc? Il s'adresse à M. Chatin, qui lui demande un litre de son eau. Après l'avoir analysée, le savant chimiste lui dit : « Voilà, vous avez oublié un peu d'iode; il en faut partout quelques traces. Surtout n'en mettez pas trop. »

Certains faits semblent contredire quelques-unes de ces assertions. Ainsi, l'on a constaté dans ces derniers temps, non sans surprise, que les profondeurs de la mer, où la température reste fixe à 2° ou 3° et où la lumière ne pénètre pas, sont richement peuplés d'animaux les plus variés. Chose remarquable! jamais on

n'y a trouvé de végétaux. La nourriture de ces êtres singuliers vient donc des régions accessibles à la lumière ; ils vivent, en effet, des débris des êtres de la région superficielle qui tombent au fond des mers, et cette simple remarque suffit à lever une apparente contradiction.

On voit, par cet exposé rapide et bien incomplet, combien les conditions de la vie sont à la fois multiples et délicates. Reportez-vous maintenant aux actions purement mécaniques qui ont présidé à la transformation d'une nébuleuse pour aboutir à un monde quelconque, et vous conviendrez que le jeu naturel de ces forces n'a pas le moindre rapport obligé avec les conditions de la vie. S'il était possible de faire l'énumération complète de ces conditions qui, pour la plupart, sont indépendantes les unes des autres, comme l'a fait notre grand géomètre dans une question analogue de probabilités, on verrait qu'il y a bien peu de chances qu'elles se trouvent réunies sur un globe quelconque. La nature a donc dû former un grand nombre de mondes pour qu'un milieu habitable se soit produit, çà ou là, par un heureux concours de circonstances favorables. C'est ainsi que la nature, sur notre propre globe, assure la reproduction de certains êtres en dépit des chances nombreuses de destruction qui les menacent. Elle n'a pour cela qu'un procédé : c'est de multiplier énormément les germes exposés à périr, afin que quelques-uns d'entre eux rencontrent la chance rare qui leur permettra de vivre. Il serait puéril de prétendre qu'il ne peut y avoir qu'un globe habité dans l'Univers : mais il serait tout aussi insoutenable de prétendre que tous ces mondes sont habités ou doivent l'être.

FIN DU MONDE ACTUEL

Voilà encore une notion toute moderne. Ce n'est pas que le système solaire doive se dissoudre, se disloquer, ou finir par s'englober tout entier dans la masse centrale. Laplace a montré que cet admirable mécanisme est fait pour durer indéfiniment. Toutes les conditions de stabilité mécanique s'y trouvent réunies, et n'oublions pas de rappeler, en passant, que ces

conditions-là tiennent aux particularités propres à la nébuleuse originelle. Mais le monde, pour durer, ne dépense pas d'énergie, tandis que le Soleil, pour briller, en dépense énormément; et, comme sa provision est limitée et ne saurait se renouveler, nous devons envisager, non comme prochaine assurément, mais comme inévitable, la mort de ce Soleil, en tant que Soleil. Après avoir brillé d'un éclat égal pendant des millions d'années encore, il finira par faiblir et s'éteindre comme une lampe dont l'huile s'est épuisée. D'ailleurs d'assez nombreux phénomènes célestes nous en avertissent : ce sont les étoiles dont la lumière vacille, celles qui s'éteignent périodiquement, du moins pour l'œil nu comme O de la Baleine, et celles qui disparaissent d'une manière définitive.

C'est surtout en considérant cette phase finale qu'on se rendra bien compte du rôle énorme que le Soleil joue dans le monde, en dehors des effets mécaniques de sa puissante attraction. Le Soleil perd continuellement de sa chaleur; sa masse se condense et se contracte; sa fluidité actuelle doit aller en diminuant. Il arrivera un moment où la circulation qui alimente la photosphère, et qui régularise sa radiation en y faisant participer l'énorme masse presque entière, sera gênée et commencera à se ralentir. Alors la radiation de lumière et de chaleur diminuera, la vie végétale et animale se resserrera de plus en plus vers l'équateur terrestre. Quant cette circulation aura cessé, la brillante photosphère sera remplacée par une croûte opaque et obscure qui supprimera immédiatement toute radiation lumineuse. Bientôt on pourra marcher sur le Soleil, comme on le fait au bout de quelques jours sur les laves encore incandescentes au dedans qui sortent de nos volcans. Réduit désormais aux faibles radiations stellaires, notre globe sera envahi par le froid et les ténèbres de l'espace. Les mouvements continuels de l'atmosphère feront place à un calme complet. La circulation aéro-tellurique de l'eau qui vivifie tout aura disparu : les derniers nuages auront répandu sur la Terre leurs dernières pluies; les ruisseaux, les rivières cesseront de ramener à la mer les eaux que la radiation

solaire lui enlevait incessamment. La mer elle-même, entièrement gelée, cessera d'obéir aux mouvements des marées. La Terre n'aura plus d'autre lumière propre que celle des étoiles filantes qui continueront à pénétrer dans l'atmosphère et à s'y enflammer. Peut-être les alternatives qu'on observe dans les étoiles, au commencement de leur phase d'extinction, se produiront-elles aussi dans le Soleil; peut-être un développement accidentel de chaleur, dû à quelque affaiblissement de la croûte solaire, rendra-t-il un instant à cet astre sa splendeur première; mais il ne tardera pas à s'affaiblir et à s'éteindre de nouveau comme les étoiles fameuses du Cygne, du Serpentaire et dernièrement encore de la Couronne boréale.

Quant au système lui-même, les planètes obscures et froides continueront à circuler autour du Soleil éteint. Sauf ces mouvements, représentants derniers du tourbillonnement primitif de la nébuleuse que rien ne saurait effacer, notre monde aura dépensé toute l'énergie de position que la main de Dieu avait accumulée dans le chaos premier.

Il faut donc renoncer à ces brillantes fantaisies par lesquelles on cherche à se faire illusion, à doter l'homme d'une postérité illimitée, à considérer l'Univers comme l'immense théâtre où se développe spontanément un progrès sans fin. Au contraire, la vie doit disparaître ici-bas, et les œuvres matérielles les plus grandioses de l'humanité elle-même s'effaceront peu à peu sous l'action des quelques forces physiques qui lui survivront pendant un temps. Il n'en restera rien, pas même des ruines. Mais nous espérons, nous savons qu'il n'en sera pas de même des œuvres de l'intelligence qui nous auront rapprochés de notre modèle divin. Celles-là n'ont besoin pour subsister ni de lumière, ni de chaleur, ni d'une Terre nouvelle: elles sont recueillies pour ne pas périr. Cette conclusion, qui n'a rien de commun avec la triste philosophie d'Épicure, nous rattache aux plus grands génies de l'antiquité et aux plus nobles traditions du genre humain.

(*Sur l'Origine du monde*; Gauthier-Villars, éditeur.)

J. BERTRAND

Joseph Bertrand, né à Paris en 1822, mort en 1900.

Arago et sa vie scientifique, les Fondateurs de l'Astronomie moderne, 1865; *l'Académie des sciences et les académiciens de 1666 à 1793*, 1868; *d'Alembert*, 1889; *Blaise Pascal*, 1890.

Parmi nos écrivains scientifiques, Joseph Bertrand est un de ceux qui se soucient le plus de bien dire. Il n'est pas seulement net et exact; il unit l'élégance à la précision, il a de la vivacité, de la grâce, un tour ingénieux et piquant.

ARAGO : LE PROFESSEUR, LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Pendant que ces belles découvertes, admirées de l'Europe savante, en faisaient justement attendre de plus grandes encore, le brillant académicien, l'expérimentateur fécond et ingénieux, laissait paraître un nouveau talent qui, chez lui, n'étonna personne. Arago était un incomparable professeur, et les succès éclatants de son enseignement en firent bientôt, aux yeux des gens du monde, le représentant véritable et comme le grand prêtre de la science. A l'Ecole polytechnique Arago avait professé tour à tour la géométrie, la théorie des machines, l'astronomie et la physique, en s'astreignant, sans sécheresse et sans vaine subtilité, à la savante et solide rigueur que le jeune auditoire peut supporter et qu'il attend de ses maîtres. Le cours d'astronomie professé à l'Observatoire au nom du

bureau des longitudes, demandait des qualités bien différentes. Au lieu d'approfondir, il fallait effleurer. L'entrée était libre; et, si le public, quoi qu'en ait dit Voltaire, mérite toujours d'être instruit, il rend souvent la tâche difficile à ceux qui osent l'entreprendre; les auditeurs, pour la plupart incapables d'une étude lente et profonde, voulaient sans fatigue et sans ennui occuper leurs loisirs pendant une heure ou deux. Il fallait leur mesurer en quelque sorte la vérité, sans exiger d'eux un temps qu'ils ne pouvaient donner et une patience qui leur eût bien vite échappé. L'esprit flexible d'Arago, également capable de descendre et de s'élever, savait éclairer les auditeurs les moins préparés sans cesser de satisfaire les plus doctes. C'est en se faisant toujours comprendre qu'il se faisait toujours admirer, et son enseignement, net et lumineux sans être dogmatique, en habituant les gens du monde aux grandes idées scientifiques, a puissamment contribué à leur imprimer le goût des vérités abstraites et sérieuses. Sa parole pénétrante et animée, trouvait pour les présenter des traits si naturels et si vifs, les montrait sous un jour si lumineux, proposait si nettement et si distinctement les points essentiels et fondamentaux, qu'on les voyait en quelque sorte à sa voix devenir intelligibles et sensibles à tous; évitant avec soin les locutions trop techniques qui auraient pu causer quelque embarras, il se gardait surtout de faire naître les difficultés par un trop grand soin de les prévenir; montrant cependant, avec autant de franchise que de netteté, le point délicat et le nœud de la question, il savait exciter la curiosité de ses auditeurs par la verve de son langage et l'énergie croissante de ses expressions. Sa parole, dont il aurait craint d'affaiblir la vigueur par une trop scrupuleuse correction, s'élançait, irrégulière parfois, mais toujours riche, facile et impétueuse, et, comme irritée par un obstacle, affirmait les grandes vérités de la science avec tant de force, les enchaînait avec tant d'ordre, redoublant incessamment ses efforts, joignait avec tant de précision et d'abondance les affirmations les plus pressantes aux images les plus vives et aux comparaisons les plus persua-

sives, montrait une émotion si visible et si vraie, rassemblait tant de lumière autour des régions profondes et inaccessibles, que l'auditoire ébloui, étonné, entraîné, captivé, et enlevé à lui-même par une sorte de violence, croyait, pour quelques instants au moins, en avoir acquis l'intelligence et la claire vue. L'impression était produite sur tous, aussi durable que forte. Cette exposition, superficielle en apparence, jetait de profondes racines, et ceux qui pouvaient aller plus avant y puisaient à la fois la confiance et l'ardeur.

Les précieuses notices dont Arago a enrichi l'*Annuaire* du bureau des longitudes atteignaient le même but et faisaient la science facile et agréable à tous en la laissant exacte et profonde. Arago y révèle un mérite tout nouveau; au grand physicien, au professeur éminent, vient se joindre un historien scientifique du premier ordre. Il n'est pas croyable avec quelle patience il recherche les documents les plus cachés, avec quelle bonne foi et quelle loyauté sagace il les apprécie et sait débrouiller les questions les plus enveloppées. Lorsque ses conclusions sont arrêtées, sa conviction profonde justifie sur les questions controversées la vigueur de sa polémique.

De 1811 à 1845, Arago a composé plus de vingt notices, destinées, la plupart, à l'*Annuaire* du bureau des longitudes; la théorie et l'histoire des machines à vapeur, la théorie du tonnerre, la constitution physique du soleil, la scintillation des étoiles, les puits artésiens, ont été tour à tour le sujet de ses recherches approfondies et de ses lumineuses explications.

Dans ses écrits, qui seront immortels, le seul but d'Arago est d'instruire. Ce ne sont pas des mémoires qu'il compose, et peu lui importe d'exposer ses propres découvertes. Ne cherchant que la vérité, il la recueille partout où il la trouve; il se l'assimile pour l'élucider, en la débarrassant de tout échafaudage technique, et l'expose aux yeux de tous en l'éclairant des lumières de son esprit.

Mais, sans chercher l'originalité, bien souvent encore Arago la rencontre, et des aperçus ingénieux et nouveaux se présentent comme d'eux-mêmes sous sa plume.

Il est inutile de citer ces écrits, dignes de devenir classiques : tout le monde les a lus ou doit les lire, et je n'aurais pas la hardiesse d'en esquisser ici l'analyse.

Lorsqu'en 1829 la mort de Fourier laissa vacante la place de secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques, l'Académie des sciences, d'accord avec l'opinion publique, pressa Arago de l'accepter. Il réunissait en effet la facile et vive intelligence des travaux les plus divers au jugement prompt et assuré si nécessaire dans un tel emploi. Lui seul hésita quelque temps ; mais trente-neuf suffrages obtenus sur quarante-quatre votants le rassurèrent et vainquirent sa résistance.

Arago quitta aussitôt la place de professeur à l'École polytechnique. Ni les instances flatteuses du ministre de la guerre, ni celles des membres les plus éminents de l'Académie n'ébranlèrent sa résolution,

Pendant vingt-deux ans, et malgré d'autres fonctions sérieusement et activement remplies, l'Académie a trouvé en Arago un lucide et infatigable interprète, en même temps qu'un guide sûr et désintéressé dans les voies les plus hautes et les plus droites.

Le succès de son enseignement public renaissait chaque semaine dans la lecture et le dénombrement exact des travaux adressés à l'Académie. Tout était examiné, analysé, discuté avec autant de science et de sérieuse attention que de vivacité et d'éclat. Dans l'abondance et la diversité de ces pièces, sa perspicacité savait discerner les faits inutiles et les réflexions vagues et superficielles, en s'attachant avec une prompte sagacité à conserver les résultats, les documents et les phrases même dignes d'intéresser l'Académie. Son intelligence, toujours prête et capable d'éclairer par elle-même, savait également réfléchir une lumière empruntée et se montrer à l'occasion des moindres travaux. Juste et bienveillant pour tous, sans partialité et sans acception de personne, sa parole hardie et colorée peignait à grands traits les idées d'autrui, et, dans le détail des occasions les plus communes, on retrouvait l'esprit subtil et perçant, le cœur libéral et généreux qui avait su apprécier si vite et exalter si haut les travaux, les découvertes et les brillantes con-

ceptions de Fresnel et d'Ampère. Apercevant souvent bien des taches, sans y arrêter son attention, il aimait à découvrir les mérites enveloppés et cachés sous une rédaction incomplète ou maladroite, pour leur prêter, avec sa vive intelligence des questions les plus obscures, la lumière, l'autorité et la force de sa parole. Ses comptes rendus, considérés comme de véritables jugements, étaient une précieuse récompense pour les savants sérieux qu'il savait animer et soutenir, même en les redressant, sans les décourager jamais. Ami dévoué et protecteur libéral du plus grand nombre, adversaire loyal de quelques-uns, il ne fermait les yeux à aucune lumière; regardant chaque belle découverte avec une égale complaisance, toute idée brillante et nouvelle devenait, quel qu'en fût l'auteur, l'objet de son étude et de son admiration ; oubliant tout alors et docile aux seules impressions de la vérité, son émotion lui inspirait des accents que la complaisance ne saurait imiter et dont les inimitiés les plus ardentes n'arrêtèrent jamais l'explosion.

(*Arago et sa vie scientifique*; J. Hetzel, éditeur.)

L. PASTEUR

Louis Pasteur, né à Dôle en 1822, mort en 1895.
Notes, Mémoires, Conférences, Discours.

Aux qualités propres de l'écrivain scientifique, Pasteur, toutes les fois qu'il aborde des questions générales, allie une éloquence qui vient du cœur, qui ne doit rien à l'art. Nul n'a parlé de la science, des joies qu'elle procure, des devoirs qu'elle impose, avec plus d'élévation, de gravité et de ferveur.

CONFÉRENCE SUR LES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES (1864).

... Voici une fusion de matière organique d'une limpidité parfaite, limpide comme de l'eau distillée, et qui est extrêmement altérable. Elle a été préparée aujourd'hui. Demain déjà elle contiendra des animalcules, de petits infusoires ou des flocons de moisissures.

Je place une portion de cette infusion de matière organique dans un vase à long col, tel que celui-ci. Je suppose que je fasse bouillir le liquide et qu'ensuite je le laisse refroidir. Au bout de quelques jours, il y aura des moisissures ou des animalcules infusoires développés dans le liquide. En faisant bouillir, j'ai détruit les germes qui pouvaient exister dans le liquide et à la surface des parois du vase. Mais, comme cette infusion se trouve remise au contact de l'air, elle s'altère comme toutes les infusions.

Maintenant, je suppose que je répète cette expérience, mais qu'avant de faire bouillir le liquide, j'étire, à la lampe d'émailleur, le col du ballon, de manière à

l'effiler, en laissant toutefois son extrémité ouverte. Cela fait, je porte le liquide du ballon à l'ébullition, puis je le laisse refroidir. Or, le liquide de ce deuxième ballon restera complètement inaltéré; non pas deux jours, non pas trois, quatre, non pas un mois, une année, mais trois et quatre années, car l'expérience dont je vous parle a déjà cette durée. Le liquide reste parfaitement limpide, limpide comme de l'eau distillée. Quelle différence y a-t-il donc entre ces deux vases? Ils renferment le même liquide, ils renferment tous deux de l'air, tous les deux sont ouverts. Pourquoi donc celui-ci s'altère-t-il, tandis que celui-là ne s'altère pas? La seule différence qui existe entre les deux vases, la voici. Dans celui-ci, les poussières qui sont en suspension dans l'air et leurs germes peuvent tomber par le goulot du vase et arriver au contact du liquide où ils trouvent un aliment approprié, et se développent. De là les êtres microscopiques. Ici, au contraire, il n'est pas possible, ou du moins il est très difficile, à moins que l'air ne soit vivement agité, que les poussières en suspension dans l'air puissent entrer dans ce vase. Où vont-elles? Elles tombent sur le col recourbé. Quand l'air rentre dans le vase par les lois de la diffusion et les variations de température, celles-ci n'étant jamais brusques, l'air rentre lentement et assez lentement pour que ses poussières et toutes les particules solides qu'il charrie tombent à l'ouverture du col, ou s'arrêtent dans les premières parties de la courbure.

Cette expérience est pleine d'enseignements. Car remarquez bien que tout ce qu'il y a dans l'air, tout, hormis ses poussières, peut entrer très facilement dans l'intérieur du vase et arriver au contact du liquide. Imaginez ce que vous voudrez dans l'air; électricité, magnétisme, ozone, et même ce que nous n'y connaissons pas encore, tout peut entrer et venir au contact de l'infusion. Il n'y a qu'une chose qui ne puisse pas rentrer facilement, ce sont les poussières en suspension dans l'air; et la preuve que c'est bien cela, c'est que, si j'agite vivement le vase deux ou trois fois, dans deux ou trois jours il renferme des animalcules et des moisissures. Pourquoi? Parce que la rentrée de l'air a eu

lieu brusquement et a entraîné avec lui les poussières.

Et par conséquent, messieurs, moi aussi, pourrais-je dire en vous montrant ce liquide, j'ai pris dans l'immensité de la création ma goutte d'eau, et je l'ai prise toute pleine de la gelée féconde, c'est-à-dire, pour parler le langage de la science, toute pleine des éléments appropriés au développement des êtres inférieurs. Et j'attends, et j'observe, et je l'interroge, et je lui demande de vouloir bien recommencer pour moi la primitive création; ce serait un si beau spectacle! Mais elle est muette! elle est muette depuis plusieurs années que ces expériences sont commencées. Ah! c'est que j'ai éloigné d'elle, et que j'éloigne encore en ce moment, la seule chose qu'il n'ait pas été donné à l'homme de produire, j'ai éloigné d'elle les germes qui flottent dans l'air, j'ai éloigné d'elle la vie, car la vie c'est le germe et le germe c'est la vie. Jamais la doctrine de la génération spontanée ne se relèvera du coup mortel que cette simple expérience lui porte.

(Armand Colin, éditeur.)

INSUFFISANCE DU POSITIVISME.

... La foi de M. Littré dans le positivisme lui vint également des apaisements qu'il trouvait sur les grandes questions métaphysiques. La négation comme le doute l'obsédaient. Auguste Comte l'a tiré de l'un et de l'autre par un dogmatisme qui supprimait toute métaphysique.

En face de cette doctrine, M. Littré se disait : « Tu n'as à te préoccuper ni de l'origine ni de la fin des choses, ni de Dieu, ni de l'âme, ni de théologie, ni de métaphysique; suis ton penchant de chercheur « inquiet ou charmé »; fuis l'absolu; n'aime que le relatif. » Quelle quiétude pour cette tête ardente, ambitieuse de parcourir tous les champs du savoir!

On s'est pourtant trompé sur cette quiétude et l'on s'est payé de fausses apparences en prétendant faire de M. Littré un athée résolu et tranquille. Les croyances religieuses des autres ne lui étaient pas indifférentes : « Je me suis trop rendu compte, dit-il, des souffrances et des difficultés de la vie humaine pour vouloir ôter

à qui que ce soit des convictions qui le soutiennent dans les diverses épreuves ». Il ne nie pas plus l'existence de Dieu que celle de l'immortalité de l'âme; il en écarte *a priori* jusqu'à la pensée, parce qu'il proclame l'impossibilité d'en constater scientifiquement l'existence.

Quant à moi, qui juge que les mots progrès et invention sont synonymes, je me demande au nom de quelle découverte nouvelle, philosophique ou scientifique, on peut arracher de l'âme humaine ces hautes préoccupations. Elles me paraissent d'essence éternelle, parce que le mystère qui enveloppe l'univers et dont elles sont une émanation est lui-même éternel de sa nature.

On raconte que l'illustre physicien anglais Faraday, dans les leçons qu'il faisait à l'Institution royale de Londres, ne prononçait jamais le nom de Dieu, quoiqu'il fût profondément religieux. Un jour, par exception, ce nom lui échappa, et tout à coup se manifesta un mouvement d'approbation sympathique. Faraday s'en apercevant interrompit sa leçon par ces paroles : « Je viens de vous surprendre en prononçant ici le nom de Dieu. Si cela ne m'est pas encore arrivé, c'est que je suis, dans ces leçons, un représentant de la science expérimentale. Mais la notion et le respect de Dieu arrivent à mon esprit par des voies aussi sûres que celles qui nous conduisent à des vérités de l'ordre physique. »

La science expérimentale est essentiellement positiviste en ce sens que, dans ses conceptions, jamais elle ne fait intervenir la considération de l'essence des choses, de l'origine du monde et de ses destinées. Elle n'en a nul besoin. Elle sait qu'elle n'aurait rien à apprendre d'aucune spéculation métaphysique. Pourtant elle ne se prive pas de l'hypothèse. Nul, au contraire, plus que l'expérimentateur, n'en fait usage; mais c'est seulement à titre de guide et d'aiguillon pour la recherche et sous la réserve d'un sévère contrôle. Il dédaigne et rejette ses idées préconçues, dès que l'expérimentation lui démontre qu'elles ne correspondent pas à des réalités objectives.

M. Littré et Auguste Comte croyaient et firent croire

aux esprits superficiels que leur système reposait sur les mêmes principes que la méthode scientifique dont Archimède, Galilée, Pascal, Newton, Lavoisier sont les vrais fondateurs. De là est venue l'illusion des esprits, favorisée encore par tout ce que présentaient de garantie la science et la bonne foi de M. Littré.

A quelles erreurs ne peut pas conduire cette identité prétendue des deux méthodes !

Arago avait dit de Comte : « Il n'a de titres mathématiques, ni grands ni petits ». « C'est vrai, répond Littré, M. Comte n'a pas de découvertes géométriques, mais il a des découvertes sociologiques. » Hélas! voici un exemple de découverte sociologique! Le 10 novembre 1850, M. Littré écrivit dans *le National* un article intitulé : *Paix occidentale*, article destiné à prouver que la sociologie était une science. « Il y a deux manières, dit-il, de prouver la vérité d'une doctrine : tantôt l'initiation directe, le travail, l'étude, tantôt les prévisions déduites de la doctrine qui persuadent et qui frappent tous les esprits : savoir, c'est prévoir. »

Or il arriva que, comme nous jouissions, en 1850, des bienfaits de la paix depuis 1815, M. Littré s'écrie : « Mais la paix est prévue depuis vingt-cinq ans par la Sociologie ». Malheureusement l'article continue en ces termes : « Aujourd'hui encore, la Sociologie prévoit la paix pour tout l'avenir de notre transition, au bout de laquelle une confédération républicaine aura uni l'Occident et mis un terme aux conflits armés.... » M. Littré fut bientôt désabusé. Quand il réimprima, en 1878, cet article de 1850, il le fit suivre de remarques, où, avec sa sincérité habituelle, il exhale la douleur qu'il éprouve de sa naïve confiance d'autrefois. « Ces malheureuses pages, dit-il, me font mal; je voudrais pouvoir les effacer. Elles sont en contresens perpétuel avec les événements qui se sont déroulés.... A peine avais-je prononcé, dans mon puéril enthousiasme, qu'en Europe il n'y aurait plus de défaites militaires, que celles-ci désormais seraient remplacées par les défaites politiques, que vinrent la défaite militaire de la Russie en Crimée, celle de l'Autriche en Italie, celle de l'Autriche en Allemagne, celle de la France à Sedan et à Metz, et

tout récemment celle de la Turquie dans les Balkans. »

L'ouvrage que M. Littré a publié en 1879 sous ce titre : *Conservation, révolution et positivisme*, est rempli de méprises que la doctrine positiviste lui a fait commettre en politique et en sociologie. Pourquoi en serait-on surpris? La politique et la sociologie sont des sciences où la preuve est trop difficile à donner. Trop considérable est le nombre des facteurs concourant à la solution des questions qu'elles agitent. Là où les passions humaines interviennent, le champ de l'imprévu est immense.

Le positivisme ne pèche pas seulement par une erreur de méthode. Dans la trame, en apparence très serrée, de ses propres raisonnements, se révèle une considérable lacune, et je suis surpris que la sagacité de M. Littré ne l'ait pas mise en lumière.

A maintes reprises, il définit ainsi le positivisme envisagé au point de vue pratique : « Je nomme positivisme tout ce qui se fait dans la société pour l'organiser suivant la conception positive, c'est-à-dire scientifique, du monde ».

Je suis prêt à accepter cette définition, à la condition qu'il en soit fait une application rigoureuse; mais la grande et visible lacune du système consiste en ce que, dans la conception positive du monde; il ne tient pas compte de la plus importante des notions positives, celle de l'infini.

Au delà de cette voûte étoilée, qu'y a-t-il? De nouveaux cieux étoilés. Soit! et au delà? L'esprit humain, poussé par une force invincible, ne cessera jamais de se demander : Qu'y a-t-il au delà? Veut-il s'arrêter soit dans le temps, soit dans l'espace? Comme le point où il s'arrête n'est qu'une grandeur finie, plus grande seulement que toutes celles qui l'ont précédée, à peine commence-t-il à l'envisager, que revient l'implacable question, et toujours, sans qu'il puisse faire taire sa curiosité. Il ne sert de rien de répondre : « Au delà sont des espaces, des temps ou des grandeurs sans limites ». Nul ne comprend ces paroles. Celui qui proclame l'existence de l'infini, et personne ne peut y échapper, accumule dans cette affirmation plus de

surnaturel qu'il n'y en a dans tous les miracles de toutes les religions ; car la notion de l'infini a ce double caractère de s'imposer et d'être incompréhensible. Quand cette notion s'empare de l'entendement, il n'y a qu'à se prosterner. Encore, à ce moment de poignantes angoisses, il faut demander grâce à sa raison : tous les ressorts de la vie intellectuelle menacent de se détendre ; on se sent près d'être saisi par la sublime folie de Pascal. Cette notion positive et primordiale, le positivisme l'écarte gratuitement, elle et toutes ses conséquences dans la vie des sociétés.

La notion de l'infini dans le monde, j'en vois partout l'inévitable expression. Par elle, le surnaturel est au fond de tous les cœurs. L'idée de Dieu est une forme de l'idée de l'infini. Tant que le mystère de l'infini pèsera sur la pensée humaine, des temples seront élevés au culte de l'infini, que le Dieu s'appelle Brahma, Allah, Jéhova ou Jésus. Et, sur la dalle de ces temples, vous verrez des hommes agenouillés, prosternés, abîmés dans la pensée de l'infini. La métaphysique ne fait que traduire au dedans de nous la notion dominatrice de l'infini. La conception de l'idéal n'est-elle pas encore la faculté, reflet de l'infini, qui, en présence de la beauté, nous porte à imaginer une beauté supérieure ? La science et la passion de comprendre sont-elles autre chose que l'effet de l'aiguillon du savoir que met en notre âme le mystère de l'Univers ? Où sont les vraies sources de la dignité humaine, de la liberté et de la démocratie moderne, sinon dans la notion de l'infini devant laquelle tous les hommes sont égaux ?

« Il faut un lien spirituel à l'humanité, dit M. Littré, faute de quoi il n'y aurait dans la société que des familles isolées, des hordes et point de société véritable. » Ce lien spirituel qu'il plaçait dans une religion inférieure de l'humanité ne saurait être ailleurs que dans la notion supérieure de l'infini, parce que ce lien spirituel doit être associé au mystère du monde. La religion de l'humanité est une de ces idées d'une évidence superficielle et suspecte qui ont fait dire à un psychologue d'un esprit éminent : « Il y a longtemps que je pense que celui qui n'aurait que des idées

claires serait assurément un sot. Les notions les plus précieuses, ajoute-t-il. que recèle l'intelligence humaine, sont tout au fond de la scène et dans un demi-jour, et c'est autour de ces idées confuses, dont la liaison nous échappe, que tournent les idées claires pour s'étendre, et se développer, et s'élever. Si nous étions coupés de cette arrière-scène, les sciences exactes elles-mêmes y perdraient cette grandeur qu'elles tirent de leurs rapports secrets avec d'autres vérités infinies que nous soupçonnons. »

Les Grecs avaient compris la mystérieuse puissance de ce dessous de choses. Ce sont eux qui nous ont légué un des plus beaux mots de notre langue, le mot enthousiasme. — 'Εν Θεός. — Un Dieu intérieur.

La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître. Heureux celui qui porte en soi un dieu, un idéal de la beauté et qui lui obéit : idéal de l'art, idéal de la science, idéal de la patrie, idéal des vertus de l'Evangile ! Ce sont là les sources vives des grandes pensées et des grandes actions. Toutes s'éclairent des reflets de l'infini.

(*Discours de réception à l'Académie française*; Calmann-Lévy, éditeur.)

Monsieur et cher Confrère,

Je ferai jeudi à 8h à la Sorbonne une leçon sur les générations dites spontanées. Si elle pouvait intéresser M. Guizot, que cette question préoccupe d'après ce que vous m'avez confié, je n'ai pas besoin de vous dire combien je serais heureux d'avoir un auditeur aussi illustre. A tout hasard donc je prends la liberté de vous informer de la circonstance.

votre bien dévoué collègue

L. Pasteur

J.-H. FABRE

Souvenirs entomologiques, 1879 sqq.

M. J.-Henri Fabre, dans les *Souvenirs entomologiques*, met en scène le petit monde des insectes sur lequel il a toujours quelque chose de nouveau à nous apprendre; il le peint et le représente avec une curiosité passionnée, et ses récits ou ses descriptions ne valent pas seulement par leur exactitude, mais aussi par ce qu'ils ont de pittoresque et de vivant, par le souffle de poésie qui les anime.

LES BEMBEX

Non loin d'Avignon, sur la rive droite du Rhône, en face de l'embouchure de la Durance, se trouve l'un de mes points favoris pour les observations que je vais rapporter. C'est le bois des Issarts. Que l'on ne se méprenne pas sur la valeur de ce mot, le bois, éveillant en général dans l'esprit l'idée d'un sol matelassé d'un frais tapis de mousse, et l'idée d'un couvert d'une haute futaie d'où descend un demi-jour tamisé par le feuillage. Les plaines brûlées où grince la cigale sur le pâle olivier ne connaissent pas ces délicieuses retraites remplies d'ombre et de fraîcheur.

Le bois des Issarts est un taillis de chênes-verts, à hauteur d'homme, clairsemés par maigres touffes qui tempèrent à peine à leur pied les ardeurs du soleil. Lorsque, par les jours caniculaires de juillet et d'août, je m'établissais des après-midi en quelque point du taillis favorable à mes observations, j'avais pour refuge un grand parapluie. Si j'avais négligé de me munir de

ce meuble, embarrassant pour une longue course, la seule ressource contre une insolation était de me coucher tout au long derrière quelque butte de sable; et, lorsque les artères étaient par trop en ébullition dans les tempes, le moyen suprême consistait à m'abriter la tête à l'entrée de quelque terrier de lapin. Telles sont les sources de fraîcheur au bois des Issarts.

Le sol non occupé par les bouquets de végétation ligneuse est à peu près nu et se compose d'un sable fin, aride et très mobile, que le vent amoncelle en petites dunes partout où les souches et les racines des chênes-verts forment un obstacle à sa dissémination. La pente de ces dunes est en général bien unie à cause de l'extrême mobilité des matériaux, qui s'éboulent dans la moindre dépression et rétablissent d'eux-mêmes la régularité des surfaces. Il suffit de plonger le doigt dans le sable et de le retirer pour amener aussitôt un éboulis qui comble la cavité et rétablit les choses en l'état primitif, sans laisser de trace visible. Mais, à une certaine profondeur, variable suivant l'époque plus ou moins reculée des dernières pluies, le sable conserve un reste d'humidité qui le maintient en place et lui donne la consistance nécessaire pour être creusé de légères excavations sans affaissement des parois de la voûte. Un soleil ardent, un ciel magnifiquement bleu, des pentes sablonneuses qui cèdent sans la moindre difficulté aux coups de râteau de l'hyménoptère, du gibier en abondance pour la nourriture des larves, un emplacement paisible que ne trouble presque jamais le pied du passant, tout est réuni en ce lieu de délices des Bembex. Assistons à l'œuvre de l'industrieux insecte.

Si le lecteur veut prendre place avec moi sous le parapluie, ou profiter de mon terrier de lapin, voici le spectacle auquel il est convié vers la fin de juillet. Un Bembex (*B. rostrata*) brusquement survient, je ne sais d'où, et s'abat sans recherches préalables, sans hésitation aucune, en un point qui, pour mes regards, ne diffère en rien du reste de la face sablonneuse. Avec ses tarses antérieurs, qui, armés de robustes rangées de cils, rappellent à la fois le balai, la brosse et le râteau, il travaille à déblayer sa demeure souterraine. L'insecte

se tient sur les quatre pattes postérieures, les deux de derrière un peu écartées; celles de devant, à coups alternatifs, grattent et balaient le sable mobile. La précision et la rapidité de la manœuvre ne seraient pas plus grandes si quelque ressort animait le moulinet des tarses. Le sable, lancé en arrière sous le ventre franchit l'arcade des jambes postérieures, jaillit en un filet continu semblable à celui d'un liquide, décrit sa parabole et va retomber à deux décimètres plus loin. Ce jet poudreux, toujours également nourri, des cinq et des dix minutes durant, démontre assez l'étourdissante rapidité des outils en action. Je ne pourrais citer un second exemple de pareille prestesse, qui n'enlève rien néanmoins à la grâce dégagée, à la liberté d'évolution de l'insecte; avançant et reculant d'un côté, puis de l'autre, sans discontinuer la parabole de son jet,

Le terrain creusé est des plus mouvants. A mesure que l'hyménoptère creuse, le sable voisin s'éboule et comble la cavité. Dans l'éboulis sont compris de menus débris de bois, des queues de feuilles pourries, des grains de gravier plus volumineux que les autres. Le Bembex les enlève avec les mandibules et les porte plus loin à reculons; puis il revient balayer, mais toujours peu profondément, sans tentatives pour s'enfoncer en terre. Quel est son but en ce travail tout à la surface? Il serait impossible de le dire d'après ce premier coup d'œil; mais, ayant passé bien des journées avec mes chers hyménoptères, et groupant en un faisceau les données éparses de mes observations, je crois entrevoir le motif des manœuvres actuelles.

Le nid de l'hyménoptère est là certainement sous terre, à quelques pouces de profondeur; dans une logette creusée au sein du sable frais et fixe se trouve un œuf, peut-être une larve que la mère approvisionne au jour le jour de mouches, invariables victuailles des Bembex dans leur premier état. La mère, à tout moment, doit pouvoir pénétrer dans ce nid, portant au vol, entre les pattes, le gibier quotidien destiné aux petits. Mais, si l'oiseau rentre chez lui, sur quelque corniche de rocher inaccessible, sans autre difficulté que celle du poids et de l'embarras du gibier capturé, le Bembex ne

peut le faire qu'en se livrant chaque fois à la rude besogne du mineur et en ouvrant à nouveau une galerie qui s'obstrue, se clôt d'elle-même par le fait seul de l'éboulement du sable à mesure que l'insecte progresse. Dans cette demeure souterraine, la seule pièce à parois immobiles, c'est la cellule spacieuse qu'habite la larve, au milieu des débris de son festin de quinze jours : le vestibule étroit où la mère s'engage pour pénétrer dans l'appartement du fond ou pour sortir et aller en chasse, s'écroule chaque fois, du moins dans la partie antérieure, creusée au milieu d'un sable très sec, que des entrées et des sorties répétées rendent plus mobile encore. Chaque fois qu'il entre et chaque fois qu'il sort, l'hyménoptère doit par conséquent se frayer un passage au sein de l'éboulis.

La sortie ne présente pas de difficulté, le sable eût-il la consistance qu'il pouvait avoir au début, lorsqu'il a été remué pour la première fois : l'insecte est libre dans ses mouvements, il est en sécurité sous l'abri qui le couvre, il peut prendre son temps et faire agir sans précipitation tarses et mandibules. C'est une tout autre affaire pour la rentrée. Le Bembex a l'embarras de sa proie, que les pattes retiennent serrée contre le ventre ; le mineur est ainsi privé du libre usage de ses outils. Circonstance bien plus grave : d'effrontés parasites, vrais bandits en embuscade, sont tapis çà et là aux environs du terrier, guettant la difficultueuse rentrée de la mère pour déposer à la hâte leur œuf sur la pièce de gibier, à l'instant même où elle va disparaître dans la galerie. S'ils réussissent, le nourrisson de l'hyménoptère, le fils de la maison, périra affamé par de goulus commensaux.

Le Bembex paraît au courant de ces périls ; aussi des dispositions sont-elles prises pour que la rentrée s'effectue promptement, sans obstacles sérieux, enfin pour que le sable obstruant la porte cède à la seule poussée de la tête aidée d'un rapide coup de balai des tarses antérieurs. Dans ce but, les matériaux aux abords du logis subissent une sorte de tamisage. En des moments de loisir, lorsque le soleil s'y prête, et que la larve pourvue de vivres ne réclame pas ses soins, la mère

passe au râteau le devant de sa porte ; elle écarte les menus débris de bois, les graviers trop forts, les feuilles qui pourraient se mettre en travers et barrer le passage au moment périlleux de la rentrée. C'est à pareil travail de tamisage que se livre, avec tant de zèle, le Bembex que nous venons de voir à l'œuvre : pour rendre l'accès du logis plus facile, les matériaux du vestibule sont fouillés, épluchés minutieusement et purgés de toute pièce encombrante. Qui nous dira même si, par sa vive prestesse, sa joyeuse activité, l'insecte n'exprime pas à sa manière la satisfaction maternelle, le bonheur de veiller sur le toit de la cellule qui a reçu le précieux dépôt de l'œuf?

(*Souvenirs entomologiques* ; Ch. Delagrave, éditeur.)

BERTHELOT

Marcelin Berthelot, né à Paris en 1827, mort en 1907. *Leçons sur les Méthodes générales de synthèse en chimie organique*, 1864; *la Synthèse chimique*, 1875; *Science et Philosophie*, 1886; *Science et Libre Pensée*, 1905.

Philosophe non moins que savant, la philosophie, pour Berthelot, se confond avec la science. Elle ne fait qu'en appliquer la méthode et les données dans les divers domaines de la connaissance. Comme écrivain, il a toutes les qualités de la prose scientifique; et, en maintes pages, sa passion du vrai, son zèle pour le progrès humain lui prêtent une éloquence contenue mais fervente.

DISCOURS PRONONCÉ A LA SORBONNE A L'OCCASION DU CINQUANTENAIRE DE L'ENTRÉE DE BERTHELOT AU COLLÈGE DE FRANCE

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Ministre,
Mes chers Confrères, Collègues et Amis,
Et vous, jeunes gens, mes élèves et mes amis,

Je suis profondément touché et confus des hommages que vous me rendez en ce moment. Ces honneurs, je le sais, ne sont pas dus seulement à votre affection pour ma personne; je dois les rapporter aussi à mon âge, à mes longs travaux et aux quelques services que j'ai pu rendre à notre Patrie et à mes semblables.

A mon âge d'abord : votre sympathie fait briller d'un dernier éclat la lampe sur le point de s'éteindre

dans la nuit éternelle! Le respect que l'humanité porte aux vieillards est l'expression de la solidarité qui unit les générations présentes avec celles qui nous ont précédés et avec celles qui nous suivront.

Ce que nous sommes en effet n'est attribuable que pour une faible part à notre labeur et à notre individualité personnels; car nous le devons presque en totalité à nos ancêtres, ancêtres du sang et ancêtres de l'esprit. Si chacun de nous ajoute quelque chose au domaine commun, dans l'ordre de la science, de l'art ou de la moralité, c'est parce qu'une longue série de générations ont vécu, travaillé, pensé et souffert avant nous. Ce sont les patients efforts de nos prédécesseurs qui ont créé cette science que vous honorez aujourd'hui.

Chacun de nous, quelle qu'ait été son initiative individuelle, doit aussi attribuer une part considérable de ses succès aux savants contemporains, concourant avec lui à la grande tâche commune.

En effet, les découvertes si brillantes du siècle passé, ces découvertes, déclarons-le hautement, nul n'a le droit d'en revendiquer le mérite exclusif. La science est essentiellement une œuvre collective, poursuivie pendant le cours des temps par l'effort d'une multitude de travailleurs de tout âge et de toute nation, se succédant et associés, en vertu d'une entente tacite, pour la recherche de la vérité pure et pour les applications de cette vérité à la transformation continue de la condition de tous les hommes.

Messieurs,

Autrefois, on envisageait les savants comme un petit groupe d'amateurs et de gens de loisir, entretenus aux frais des classes laborieuses, et exécutant une œuvre de luxe et de curiosité, pour l'amusement et la distraction des favorisés de la fortune. Cette vue étroite et injuste, qui tenait si peu de compte de notre dévouement à la vérité et de nos services, ce préjugé a fini par disparaître, lorsque le développement de la science a montré que les lois de la nature étaient applicables à la pratique des industries et qu'elles avaient pour effet de substituer aux vieilles recettes traditionnelles

et empiriques les règles profitables des théories fondées sur l'observation et sur l'expérience.

Aujourd'hui, qui oserait encore regarder la science comme un amusement stérile, en présence de l'accroissement général de la richesse nationale et privée qui en résulte? Pour nous borner à citer le plus intéressant peut-être des services que la science a rendus, il suffit de comparer la condition servile et misérable des masses populaires dans le passé, telle que les documents historiques nous la font connaître, avec leur condition présente, déjà si relevée en dignité et en bien-être, sans préjudice des justes espérances dont elles poursuivent la réalisation. Est-il un homme d'État qui doute des services plus grands encore que l'on doit attendre de ces progrès incessants? La science est la bienfaitrice de l'humanité!

Voilà comment l'utilité tangible des résultats scientifiques a fait comprendre aux pouvoirs publics que le travail des laboratoires devait être encouragé et soutenu, parce qu'il profite à tous dans l'ordre économique et dans celui de la santé publique. Mais ce n'est là qu'une portion de notre domaine; la science élève plus loin ses légitimes prétentions. Elle réclame aujourd'hui, à la fois, la direction intellectuelle et la direction morale des Sociétés. Sous son impulsion, la civilisation moderne marche d'un pas de plus en plus rapide.

Messieurs,

Depuis la première moitié du siècle qui vient de finir, sans remonter plus haut, le monde a étrangement changé de figure : les hommes de ma génération ont vu entrer en jeu, à côté et au-dessus de la nature connue depuis l'antiquité, sinon une *antiphysis*, une contre-nature, comme on l'a dit quelquefois, mais une nature supérieure et en quelque sorte transcendante, où la puissance de l'individu est centuplée par la transformation de ces forces, jusque-là ignorées ou incomprises, empruntées à la lumière, au magnétisme, à l'électricité.

Ce n'est pas tout : élevons-nous à un ordre d'idées plus hautes et plus fécondes. De la connaissance plus

profonde de l'univers et de la constitution physique et morale de l'homme résulte une nouvelle conception de la destinée humaine, dirigée par les notions fondamentales de la solidarité universelle, entre toutes les classes et toutes les nations. A mesure que les liens qui unissent les peuples sont multipliés et resserrés davantage par les progrès de la science et par l'unité des doctrines et des préceptes qu'elle déduit des faits constatés et qu'elle impose sans violence et cependant d'une façon inéluctable à toutes les convictions, ces notions ont pris une importance croissante et de plus en plus irrésistible; elles tendent à devenir les bases purement humaines de la morale et de la politique de l'avenir.

Par là même le rôle des savants, comme individus et comme classe sociale, a grandi sans cesse dans les États modernes. Mais nos devoirs vis-à-vis des autres hommes grandissent en même temps, ne l'oublions jamais! Proclamons-le dans cette enceinte, dans le palais de la science française! Ce n'est pas pour la satisfaction égoïste de notre vanité privée que le monde, aujourd'hui, rend hommage aux savants. Non! c'est parce qu'il sait qu'un savant, vraiment digne de ce nom, consacre une vie désintéressée au grand œuvre de notre époque; je veux dire à l'amélioration, trop lente, hélas! à notre gré, du sort de tous, depuis les riches et les heureux, jusqu'aux humbles, aux pauvres, aux souffrants! Voilà ce que les pouvoirs publics déclaraient, il y a neuf ans, dans cette salle même, en honorant Pasteur. Voilà ce que mon ami Chaplain a cherché à exprimer sur cette belle médaille [1]. Je ne sais si j'ai complètement rempli le noble idéal que l'artiste a retracé; mais je me suis efforcé du moins d'en faire le but directeur de mon existence.

(Armand Colin, éditeur.)

LA SCIENCE IDÉALE

... Il n'est pas jusqu'au dernier des métaphysiciens, Hegel, qui n'ait voulu à son tour reconstruire le monde

1. Médaille offerte à Berthelot par souscription.

a priori, en identifiant les principes des choses avec ceux d'une logique transformée. L'idéal des philosophes a presque toujours été « un système de principes et de conséquences qui soit vrai par lui-même et par l'harmonie qui lui est propre ». Eh bien, il faut le dire sans détour, cet idéal est chimérique : l'expérience des siècles l'a prouvé. Dans le monde moral aussi bien que dans le monde physique, toutes les constructions de systèmes absolus ont échoué, comme dépassant la portée de la nature humaine. Bien plus, une telle prétention doit être regardée désormais « comme la chose la plus opposée à la connaissance du vrai dans le monde physique aussi bien que dans le monde moral ». Aucune réalité, je le répète encore une fois, ne peut être atteinte par le raisonnement pur. Les mathématiques, dont la méthode avait séduit les anciens aussi bien que Descartes, sont ici hors de cause : elles ne contiennent — tous les géomètres sont aujourd'hui d'accord sur ce point — d'autre réalité que celle que l'on y a mise à l'avance sous forme d'axiome ou d'hypothèse, et cette réalité traverse le jeu des symboles sans cesser de demeurer identique à elle-même. Au contraire, pour passer d'un fait réel à un autre fait réel, il faut toujours recourir à l'observation.

La métaphysique cependant n'est pas un simple jeu de l'esprit humain : elle renferme un certain ordre de réalités, mais qui n'ont pas d'existence démontrable en dehors du sujet. La véritable signification de cette science a été clairement établie par Kant dans sa *Critique de la raison pure*. Elle étudie les conditions logiques de la connaissance, les catégories de l'esprit humain, les moules suivant lesquels il est obligé de concevoir les choses. Par là, la métaphysique aussi peut être regardée comme une science positive, assise sur la base solide de l'observation. Hâtons-nous d'ajouter cependant que les moules, envisagés indépendamment de toute autre réalité, sont vides, aussi bien que ceux des mathématiques, lesquelles d'ailleurs dérivent des mêmes notions, quoique dans un ordre plus restreint.

Non seulement la critique directe de la raison prouve qu'il en est ainsi, mais on arrive au même résultat par

l'examen des systèmes qui se sont succédé dans l'histoire de la philosophie. Tout système métaphysique, quelles que soient ses prétentions, n'a de portée que dans l'ordre logique; dans l'ordre réel, il ne fait autre chose qu'exprimer plus ou moins parfaitement l'état de la science de son temps; c'est une nécessité à laquelle personne n'a jamais échappé.

Examinons en effet quelques-unes des conceptions que nous avons indiquées tout à l'heure. Les systèmes de l'école ionienne répondent à un premier coup d'œil jeté sur la nature. La notion des lois du monde physique commence à paraître avec Anaxagore, comme en témoignent ces explications qui scandalisaient si fort Platon. L'école de Pythagore transporte dans ses théories générales les découvertes merveilleuses qu'elle vient de faire en géométrie, en astronomie, en acoustique. Platon lui-même, lorsqu'il nous explique *a priori*, par la bouche de Timée, le plan suivi par Dieu dans l'ordonnance du monde, expose une astronomie, une physique et une physiologie qui répondent précisément à l'état fort imparfait des connaissances de l'époque où il vivait. Dans l'ordre social, sa République nous représente une conception imaginaire, dont la plupart des matériaux sont empruntés à des données contemporaines. Cette notion de la beauté, qui donne tant de charme et d'éclat aux écrits du philosophe grec, est la même que celle des artistes de son temps. En face du merveilleux développement de l'art grec, la théorie du beau s'élève: théorie *a priori* et absolue en apparence, en réalité conçue à l'aide de données extérieures présentes sous les yeux du philosophe.

Descartes, pour arriver à la réforme de la philosophie, n'échappe pas à la loi commune. Il termine le *Discours sur la Méthode* en annonçant qu'il a exposé les lois de la nature « sans appuyer ses raisons sur aucun autre principe, que les perfections infinies de Dieu »; d'où il pense déduire les propriétés de la lumière, les systèmes des astres, la distribution de l'air et de l'eau à la surface de la terre, la formation des montagnes, des rivières, des métaux, des plantes, et jusqu'à la structure de l'homme. — Mais le raisonnement fondé sur les

attributs de Dieu le conduira-t-il à quelque découverte nouvelle? Nullement; ses résultats sont tout simplement conformes aux connaissances positives que l'on avait acquises par l'expérience au milieu du XVIIe siècle. Descartes supprima son livre à cause de la condamnation de Galilée, dont il partageait les opinions sur le système du monde. S'il avait vécu cinquante ans plus tôt, nous n'aurions pas éprouvé cette perte. Descartes, resté fidèle aux opinions astronomiques du XVIe siècle, eût été orthodoxe : il aurait démontré *a priori* que le soleil tourne autour de la terre.

Hegel enfin, pour terminer par un contemporain, n'échappe pas à la nécessité commune de la métaphysique : l'univers qu'il croit avoir construit uniquement à l'aide de la logique transcendante se trouve conforme de point en point aux connaissances *a posteriori*. C'est ainsi qu'il dresse *a priori* toute la philosophie de l'histoire de son temps, non sans en grossir les derniers événements, par un effet d'optique naturel à un contemporain. S'il fallait pénétrer plus avant dans son système, je pourrais montrer comment la vue profonde qui fait tout reposer sur le passage perpétuel de l'être au phénomène et du phénomène à l'être est sortie des progrès mêmes des sciences expérimentales. Il suffit pour le concevoir de jeter un coup d'œil sur le développement des connaissances scientifiques relatives au feu et à la lumière. A l'origine, le feu était regardé comme un élément, comme un être, à un titre aussi complet, aussi absolu que n'importe quel autre. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un phénomène, un mouvement spécial des particules matérielles. Il y a plus : après avoir établi une distinction entre la flamme et les particules enflammées, on a voulu pendant quelque temps donner à la première pour support un être, un fluide particulier, le calorique, dont la combinaison avec les éléments constituerait les corps tels que nous les connaissons. C'était l'opinion de Lavoisier. Mais voici aujourd'hui que l'être calorique s'évanouit à son tour et se résout en un pur phénomène de mouvement. Le principe de contradiction absolue entre l'être et le phénomène, sur lequel reposait la vieille logique abstraite, cesse d'être applicable aux

réalités. Pour la science moderne, aussi bien que pour le langage figuré de nos aïeux, les Aryas et les Hellènes, l'être et le phénomène se confondent dans leur perpétuelle transformation.

Cette impuissance de la logique pure tient à une cause plus générale. Pour raisonner, nous sommes forcés de substituer aux réalités certaines abstractions plus simples, mais dont l'emploi enlève aux conclusions leur rigueur absolue. Telle est la cause qui rend illusoires toutes les déductions des systèmes philosophiques. Malgré leurs prétentions, ils n'ont jamais fait et ils n'ont pu faire autre chose que retrouver, au moyen d'un *a priori* prétendu, les connaissances de leur temps.

Cependant, si leur méthode doit être abandonnée, en sera-t-il de même des problèmes qu'ils ont abordés? Doit-on renoncer à toute opinion sur les fins et sur les origines, c'est-à-dire sur la destinée de l'individu, de l'humanité et de l'univers? Chose étrange! cette science a été la première qui ait excité la curiosité humaine, et c'est elle aujourd'hui qui a besoin d'être justifiée. L'obstination de l'esprit humain à reproduire ces problèmes prouve qu'ils sont fondés sur des sentiments généraux et innés au cœur humain, sentiments qui doivent être distingués soigneusement des constructions échafaudées à tant de reprises pour les satisfaire. Ils sont donc légitimes en tant que sentiments. Faut-il les chasser du domaine de la science, parce qu'ils ne peuvent être résolus avec certitude, et en abandonner la solution au mysticisme? Je ne le pense pas.

La méthode véritable de la science idéale résulte clairement des données inscrites dans l'histoire même de la philosophie. Il s'agit de faire maintenant avec méthode et pleine connaissance de cause ce que les systèmes ont fait avec une sorte de dissimulation inconsciente. En un mot, dans ces problèmes comme dans les autres, il faut accepter les conditions de toute connaissance, et, sans prétendre désormais à une certitude illusoire, subordonner la science idéale à la même méthode qui fait le fondement solide de la science positive. Pour construire la science idéale, il n'y a qu'un seul moyen, c'est d'appliquer à la solution des pro-

blèmes qu'elle pose tous les ordres de faits que nous pouvons atteindre, avec leurs degrés inégaux de certitude, ou plutôt de probabilité.

Ici chaque science apportera ses résultats les plus généraux. Les mathématiques mettent à nu les mécanismes logiques de l'intelligence humaine; la physique nous révèle l'existence, la coordination, la permanence des lois naturelles; l'astronomie nous montre réalisées les conceptions abstraites de la mécanique, l'ordre universel de l'univers qui en découle, enfin la périodicité qui est la loi générale des phénomènes célestes.

C'est l'étude de ces sciences qui nous conduit d'abord à exclure du monde l'intervention de toute volonté particulière, c'est-à-dire l'élément surnaturel. Aux débuts de l'humanité, tout phénomène était regardé comme le produit d'une volonté particulière. L'expérience perpétuelle nous a, au contraire, appris qu'il n'en était jamais ainsi. Toutes les fois que les conditions d'un phénomène se trouvent réalisées, il ne manque jamais de se produire.

Avec la chimie s'introduisent pour la première fois les notions d'être ou de substance individuelle. La plupart des vieilles formules de la métaphysique s'y trouvent en quelque sorte réalisées sous une forme concrète; mais en même temps apparaissent des notions nouvelles, relatives aux transformations perpétuelles de la matière, à ses combinaisons et à ses décompositions, aux propriétés spécifiques inhérentes à son existence même. C'est ici que la puissance créatrice de l'homme se manifeste avec le plus d'étendue, soit pour reproduire les êtres naturels par la connaissance des lois qui ont présidé à leur formation, soit pour en fabriquer, en vertu de ces lois mêmes, une infinité d'autres que la nature n'aurait jamais enfantés.

Au delà de la chimie commencent les sciences de la vie, c'est-à-dire la physiologie, cette physique des êtres vivants, qui poursuit la connaissance de leurs mécanismes; puis la science des animaux et celle des végétaux, concentrées jusqu'à présent dans l'étude des classifications. C'est cette dernière étude qu'on appelle la méthode naturelle en zoologie et en botanique : elle

manifeste à la fois certains cadres nécessaires de la connaissance humaine et certains principes généraux qui paraissent régler l'harmonie de structure et la formation même des êtres vivants. La science arrivera-t-elle un jour à une connaissance plus claire de ces derniers principes, de façon à s'emparer de la loi génératrice des êtres vivants, comme elle a réussi à s'emparer de la loi génératrice des êtres minéraux? Il est facile de comprendre quelle serait l'importance philosophique d'une pareille découverte. L'affirmation peut passer à juste titre pour téméraire; mais peut-être la négation l'est-elle encore davantage, comme exposée à être renversée demain par quelque découverte inattendue.

Nous voici parvenus dans un ordre nouveau, celui des phénomènes historiques. A l'évolution nécessaire du système solaire et des métamorphoses géologiques succède un monde où la liberté est apparue avec la race humaine : celle-ci a introduit dans les choses un élément nouveau et changé le cours des fatalités naturelles. A ce point de vue, l'histoire forme parmi les sciences un groupe à part. Malheureusement les lois de l'histoire sont plus difficiles à découvrir que celles du monde physique, parce que, dans l'histoire, l'expérimentation n'intervient guère et que l'observation est toujours incomplète. Jamais nous ne pourrons connaître un passé que nous ne pouvons restituer pour le faire apparaître encore une fois devant nos yeux, je dis avec la même certitude qu'une série de phénomènes physiques. Vous savez mieux que personne par quels merveilleux artifices de divination, appuyés sur les indices les plus divers, l'historien supplée à cette éternelle impuissance, et reconstitue, en partie par les faits, en partie par l'imagination, un monde qu'il n'a pas connu, que personne ne reverra jamais.

Parmi les résultats généraux qui sortent de l'étude de l'histoire, il en est un fondamental, au point de vue philosophique : c'est le fait du progrès incessant des sociétés humaines, progrès dans la science, progrès dans les conditions matérielles d'existence, progrès dans la moralité, tous trois corrélatifs. Si l'on compare la condition des masses, esclaves dans l'antiquité,

serves dans le moyen âge, aujourd'hui livrées à leur propre liberté sous la seule condition d'un travail volontaire, on reconnaît là une évolution manifestement progressive. En s'attachant aux grandes périodes, on voit clairement que le rôle de l'erreur et de la méchanceté décroît à proportion que l'on s'avance dans l'histoire du monde. Les sociétés deviennent de plus en plus policées, et j'oserai dire de plus en plus vertueuses. La somme du bien va toujours en augmentant, et la somme du mal en diminuant, à mesure que la somme de vérité augmente et que l'ignorance diminue dans l'humanité. C'est ainsi que la notion du progrès s'est dégagée comme un résultat *a posteriori* des études historiques.

Enfin, au sommet de la pyramide scientifique viennent se placer les grands sentiments moraux de l'humanité, c'est-à-dire le sentiment du beau, celui du vrai et celui du bien, dont l'ensemble constitue pour nous l'idéal. Ces sentiments sont des faits révélés par l'étude de la nature humaine : derrière le vrai, le beau, le bien, l'humanité a toujours senti, sans la connaître, qu'il existe une réalité souveraine dans laquelle réside cet idéal, c'est-à-dire Dieu, le centre et l'unité mystérieuse et inaccessible vers laquelle converge l'ordre universel. Le sentiment seul peut nous y conduire; ses aspirations sont légitimes, pourvu qu'il ne sorte pas de son domaine avec la prétention de se traduire par des énoncés dogmatiques et *a priori* dans la région des faits positifs.

Sciences physiques, sciences morales, c'est-à-dire sciences des réalités démontrables par l'observation ou par le témoignage, telles sont donc les sources uniques de la connaissance humaine. C'est avec leurs notions générales que nous devons ériger la pyramide progressive de la science idéale. Aucun problème n'est interdit à celle-ci : loin de là, elle seule a qualité pour les résoudre tous, car la méthode que je viens d'exposer est la seule qui conduise à la vérité.

Quelle est la certitude des résultats fournis par la méthode qui nous sert de guide dans la science idéale, voilà ce qui nous reste à examiner. La vérité, nous

devons l'avouer, ne saurait être atteinte par la science idéale avec la même certitude que par la science positive. Ici éclate l'imperfection de la nature humaine. En effet, la science idéale n'est pas entièrement formée, comme la science positive, par une trame continue de faits enchaînés à l'aide de relations certaines et démontrables. Les notions générales auxquelles arrive chaque science particulière sont disjointes et séparées les unes des autres dans une même science, et surtout d'une science à l'autre. Pour les réunir et en former un tissu continu, il faut recourir aux tâtonnements et à l'imagination, combler les vides, prolonger les lignes. C'est en quelque sorte un édifice caché derrière un nuage et dont on aperçoit seulement quelques contours. Cette opération est nécessaire, car chaque homme l'accomplit à son tour, et construit à sa manière, d'après son intelligence et son sentiment, le système complet de l'univers; mais il ne faut pas se faire illusion sur le caractère d'une telle construction. Plus on s'élève dans l'ordre des conséquences, plus on s'éloigne des réalités observées, plus la certitude, ou, pour mieux dire, la probabilité diminue. Ainsi, tandis que la science positive une fois constituée l'est à jamais, la science idéale varie sans cesse et variera toujours. C'est la loi même de la connaissance humaine. Ce qu'il s'agit de faire aujourd'hui, c'est de constater cette loi et de s'y conformer, en sachant à l'avance que tout système n'a de vérité qu'en proportion, non de la rigueur de ses raisonnements, mais de la somme de réalités que l'on y introduit. Il ne s'agit plus désormais de choisir le système, le point de vue le plus séduisant par sa clarté ou par les espérances qu'il entretient. Rien ne sert de se tromper soi-même. Les choses sont, d'une manière déterminée, indépendantes de notre désir et de notre volonté.

Parmi les hommes distingués qui font aujourd'hui profession de métaphysique, beaucoup ne paraissent pas avoir compris cette nouvelle manière de poser le problème; ils discutent contre des faits qui ne sauraient être attaqués par le syllogisme; ils affirment par des réalités ce qu'ils ont emprunté au seul raisonnement.

Faute de comprendre le point de vue des savants, ils argumentent contre le matérialisme, le spiritualisme, le panthéisme, etc; ils fabriquent des définitions et en déduisent des conséquences pour les combattre. Il est plus d'un philosophe qui crée des chimères pour avoir le mérite de les dissiper, sans s'apercevoir que le progrès de l'esprit humain a changé les pôles de la démonstration, et qu'il s'escrime contre ses propres fantômes dans l'arène solitaire de la logique abstraite. Tous ces procédés sont précisément l'opposé de la philosophie expérimentale, qui déclare toute définition logique du réel impossible, et qui repousse toute déduction absolue et *a priori*.

En résumé, la science idéale reprend les problèmes de l'ancienne métaphysique, au point de vue des existences réelles et par une méthode empruntée à la science positive: mais elle ne peut arriver à la même certitude. Si elle parvient à certains grands traits généraux, tirés de la connaissance de la nature humaine et du monde extérieur, elle assemble ces traits par des liens individuels. A côté des faits démontrés, la fantaisie tient et tiendra toujours ici la part la plus large. La même chose arrivait dans les anciens systèmes: seulement on exposait *a priori* et comme les résultats nécessaires du raisonnement, ce même assemblage de réalité et d'imagination que nous devons désormais présenter sous son véritable caractère.

(*Science et Philosophie*; Calmann-Lévy, éditeur.)

18 juillet

Cher Monsieur

Mon impression avance rapidement et je compte de plus en plus, sur votre promesse de me remettre la totalité de la traduction des traités contenus dans le Ms. arabe de Leyde, dans les premiers jours d'Août. Je comptais sur la partie il y a 8 jours, puis aujourd'hui Lundi. Et je vous avoue que je serai fort embarrassé si la fin de cette traduction me faisait défaut. Excusez mon insistance et tenez vous, Monsieur, pour assuré de mes sentiments de haute considération.

M Berthelot

ÉLISÉE RECLUS

Élisée Reclus, né à Saint-Foy-la-Grande en 1830, mort en 1905.

La Terre, 1867-1868 : *Géographie universelle*, 1875-1894.

« Les attractions sont proportionnelles aux destinées », disait-on dans la période religieuse du socialisme, si différente de la période utilitaire actuelle. Ce qui est vrai, c'est que les destinées sont proportionnelles aux attractions, c'est-à-dire aux influences du milieu.

Aux qualités techniques du savant, Élisée Reclus joint celles de l'artiste. Ses descriptions ont de la couleur, du relief, de la vie. Nul n'a mieux senti ou mieux fait sentir les beautés de la nature.

LES MONTAGNES

Les montagnes, bien moins importantes que les plateaux dans l'économie du globe, sont pourtant bien mieux connues, à cause de la majesté de leur aspect, de leur contraste soudain avec les espaces environnants et de la variété des phénomènes qui s'y accomplissent. Les monts qui s'élèvent isolément, soit au milieu des mers, soit du sein des plaines unies, produisent surtout l'effet le plus grandiose et laissent dans l'imagination des peuples l'impression la plus vive et la plus durable. On ne saurait se figurer de tableaux supérieurs en beauté à ceux que forment les pentes gracieusement infléchies et les sommets bleuâtres de ces monts solitaires, le Ventoux, l'Etna, le volcan de Ténériffe, l'Orizaba et tant d'autres pics au pied desquels est étendu tout l'espace compris dans l'horizon. Même des hauteurs qui, dans les contrées de grandes montagnes, mériteraient à peine un nom et paraîtraient de simples collines, semblent de formidables pics lorsqu'elles s'élèvent au milieu des plaines ou sur le bord de la mer. C'est ainsi qu'une cime de 940 mètres, autour de laquelle s'étendent les campagnes monotones de la basse Poméranie a paru tellement prodigieuse aux habitants de la contrée, à cause de ses escarpements sauvages, qu'on lui a donné le nom de « Montagne de l'Enfer » (Höllenberg); de même, une croupe du Danemark qui s'arrondit à 170 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer est devenue la « Montagne du Ciel » (Himmelberg); c'est un Olympe comme celui de la Grèce.

A l'exception des cônes volcaniques, il est peu de monts qui se dressent isolément au milieu des plaines. Dans presque toutes les contrées du monde dont le relief est fortement accusé, les cimes se présentent en grand nombre et sont disposées soit en massifs, soit en longues rangées. D'ordinaire, celles qui sont groupées circulairement entourent un sommet central plus élevé, et sont elles-mêmes entourées de hauteurs secondaires qui s'appuient sur des contreforts latéraux et

s'affaissent de degrés en degrés dans les plaines inférieures ; tels sont, par exemple, les massifs du Harz en Allemagne, du Mont Ferrat en Piémont, du Sinaï dans la péninsule arabique et le superbe groupe de la Sierra Nevada de Sainte-Marthe, qui se dresse à 600 mètres de hauteur dans un espace insulaire limité par la mer, les marécages et les profondes vallées du Rio César et de la Rancheria. Quant aux chaînes proprement dites, qui se distinguent toujours par un développement considérable de la longueur des terres soulevées, elles ont aussi quelquefois pour cime centrale un pic dominateur de chaque côté duquel les saillies de la crête vont en s'abaissant successivement ; mais il n'existe aucune rangée où cet alignement normal des sommets se soit produit avec une régularité géométrique. La plupart des soulèvements montagneux offrent un ensemble de massifs, de chaînes et de chaînons diversement groupés où l'on ne peut reconnaître que par de longues études la direction des crêtes : ce sont, non pas des chaînes, mais des systèmes de montagnes.

Grâce à la diversité qu'offrent ces groupes si nombreux de hauteurs, suivant leur origine géologique, la composition de leurs roches, la direction générale de leur axe, la position de leurs cimes, la végétation qui les recouvre, la lumière qui les éclaire, les agents atmosphériques qui les rongent, chaque montagne se distingue de ses voisines par un caractère de beauté spécial. Dans cette assemblée de sommets, toute cime, charmante ou superbe, qui dresse ses flancs ravinés au-dessus de l'arête de soulèvement, prend par cela même une apparence de vie indépendante, comme si elle jouissait d'une individualité distincte. La vue de ces colosses qui dominent l'horizon exerce sur un grand nombre d'hommes une fascination véritable, et c'est par une sorte d'instinct, souvent irréfléchi, qu'ils se dirigent vers les monts pour en gravir les escarpements. Par la grâce ou la majesté de leur forme, par leur profil hardi dessiné en plein ciel, par la ceinture de nuées qui s'enroule autour de leurs rochers et de leurs forêts, par les variations incessantes de l'ombre

et de la lumière qui se produisent dans les ravins et sur les contreforts, les montagnes prennent une apparence de personnalité, et l'on est presque tenté de voir des êtres vivants dans ces masses rocheuses. Chaque montagne dont le sommet se dégage par des lignes hardies du reste de la masse semble si bien un individu à part, qu'on lui a donné un nom, souvent un titre poétique de héros ou de dieu, et que, dans le langage journalier, on ne cesse de lui attribuer des qualités humaines. C'est qu'en effet les montagnes sont bien des individus géographiques modifiant de mille manières les climats et tous les phénomènes vitaux des régions environnantes par le seul fait de leur position au milieu des plaines. Et puis, n'offrent-elles pas, dans un petit espace, un résumé de toutes les beautés de la terre? Les climats et les zones de végétation s'étagent sur leurs pentes : on peut y embrasser d'un seul regard les cultures, les forêts, les prairies, les glaces, les neiges, et chaque soir la lumière mourante du soleil donne aux sommets un merveilleux aspect de transparence, comme si l'énorme masse n'était qu'une légère draperie rose flottant dans les cieux.

Jadis les peuples adoraient les montagnes, ou du moins les révéraient comme le siège de leurs divinités. Autour du Mérou, ce trône superbe des dieux de l'Inde, chaque étape de l'humanité peut se mesurer par d'autres monts sacrés où s'assemblaient les maîtres du ciel, où s'accomplissaient les grandes épopées mythologiques de la vie des nations. Le pic de Lofeu en Chine, le volcan Fusi-Yama au Japon, sont des montagnes divines. Le Samanala ou pic d'Adam, d'où l'on jouit d'une vue si grandiose sur les vallées pleines d'arbres de Ceylan, est aussi révéré comme un lieu saint, et sur la plus haute cime s'élève un temple de bois attaché à la masse granitique par des chaînes scellées dans les fissures du rocher : c'est là, suivant la légende des mahométans et des juifs, qu'Adam, chassé du Paradis terrestre, vint faire pénitence pendant des siècles; c'est aussi là que le divin Bouddha laissa la marque de son pied en prenant son vol pour s'élancer dans le ciel. Pour les Arméniens, le mont Ararat n'est pas moins

sacré que ne l'est le Samanala pour les bouddhistes, ou. pour les Indous, la cime qui domine les rives du Gange. C'est sur un rocher du Caucase que fut cloué Prométhée pour avoir ravi le feu du Ciel. Le mont Etna fut longtemps la citadelle des Titans; les trois croupes de l'Olympe, qui s'arrondissent superbement en forme de dômes, étaient le magnifique séjour des dieux de la Grèce, et, quand un poète invoquait Apollon, c'était les yeux tournés vers le sommet du Parnasse. Si les Hellènes policés vénéraient ainsi les montagnes de leur patrie, quelle adoration de barbares indigènes ne doivent-ils pas avoir pour le mont qui porte leurs cabanes sur ses terrasses comme un arbre porte sur ses branches le nid d'un oiseau! Le sommet qui les abrite leur semble régner au loin sur la terre, et c'est avec fierté qu'ils reconnaissent en lui leur père et leur dieu.

De nos jours, on n'adore plus les montagnes; mais du moins ceux qui les connaissent les aiment d'un amour profond. Gravir les hauts sommets est devenu actuellement une véritable passion et chaque année c'est par milliers que l'on tente les grandes escalades, indépendamment des innombrables ascensions que font les voyageurs sur les cimes secondaires et d'un accès facile. Des clubs alpins, sociétés de gravisseurs, composées en grande partie des savants les plus énergiques et les plus intelligents de l'Europe occidentale, se sont donné pour tâche de vaincre tour à tour chaque cime réputée naguère inaccessible, d'en rapporter quelque pierre en signe de triomphe et d'y laisser un thermomètre ou tout autre instrument scientifique, afin de faciliter les recherches des hardis grimpeurs qui viendront après eux. Les clubs alpins ont dressé la liste de tous les pics encore rebelles, discuté les moyens de les atteindre, provoqué des multitudes d'ascensions, et, par leurs cartes, leurs mémoires, leurs réunions nombreuses, ils ont grandement contribué à faire connaître l'architecture des Alpes. Les recueils qui contiennent les journaux de voyage des membres des diverses sociétés sont incontestablement les ouvrages où l'on trouve le plus de renseignements précieux sur les roches et les glaces des hautes monta-

gnes de l'Europe et les plus beaux récits d'ascensions. Dans l'avenir, quand les Alpes et les autres chaînes accessibles du monde seront parfaitement connues, les mémoires des clubs alpins seront l'Iliade des coureurs de montagne, et l'on racontera les exploits des Tyndall, des Tuckett, des Coaz, des Théobald et autres héros de cette grande épopée de la conquête des Alpes, comme on se racontait jadis les exploits des hommes de guerre.

D'où vient cette joie profonde qu'on éprouve à gravir les hauts sommets? D'abord c'est une grande volupté physique de respirer un air frais et vif qui n'est point vicié par les impures émanations des plaines. L'on se sent comme renouvelé en goûtant cette atmosphère de vie; à mesure qu'on s'élève, l'air devient plus léger; on l'aspire à plus longs traits pour s'emplir les poumons, la poitrine se gonfle, les muscles se tendent, la gaieté entre dans l'âme. Le piéton qui gravit une montagne est devenu maître de soi-même et responsable de sa propre vie; il n'est pas livré au caprice des éléments comme le navigateur aventuré sur les mers; il est bien moins encore, comme le voyageur transporté par chemin de fer, un simple colis humain tarifé, étiqueté, contrôlé, puis expédié à heure fixe sous la surveillance d'employés en uniforme. En touchant le sol, il a repris l'usage de ses membres et de sa liberté. Son œil lui sert à éviter les pierres du sentier, à mesurer la profondeur des précipices, à découvrir les saillies et les anfractuosités qui faciliteront l'escalade des parois. La force et l'élasticité des muscles lui permettent de franchir les abîmes, de se retenir sur les pentes rapides, de se hisser de degré en degré dans les couloirs. En mille occasions, durant l'ascension d'une montagne escarpée, il comprend qu'il aurait à courir un vrai danger, s'il venait à perdre l'équilibre, ou s'il laissait son regard se voiler tout à coup par un vertige, ou si les membres lui refusaient leur service. C'est précisément cette conscience du péril, jointe au bonheur de se savoir agile et dispos, qui double dans l'esprit du marcheur le sentiment de la sécurité. Avec quelle joie il se rappelle plus tard le moindre inci-

dent de l'ascension, les pierres qui se détachaient de la pente et qui plongeaient dans le torrent avec un bruit sourd, la racine à laquelle il s'est suspendu pour escalader un mur de rocher, le filet d'eau de neige auquel il s'est désaltéré, la première crevasse de glacier sur laquelle il s'est penché et qu'il osa franchir, la longue pente qu'il a si péniblement gravie en enfonçant jusqu'à mi-jambes dans la neige, enfin la crête terminale d'où il a vu se déployer jusqu'aux brumes de l'horizon l'immense panorama des montagnes, des vallées et des plaines! Quand on revoit de loin la cime conquise au prix de tant d'efforts, c'est avec un véritable ravissement que l'on devine du regard le chemin pris jadis des vallons de la base aux blanches neiges du sommet. La montagne semble vous regarder; elle vous sourit de loin; c'est pour vous qu'elle fait briller ses neiges, et que le soir elle s'éclaire d'un dernier rayon.

Quant au plaisir intellectuel qu'offre l'ascension, et qui du reste est si intimement lié aux joies matérielles de l'escalade, il est d'autant plus grand que l'esprit est plus ouvert et qu'on a mieux étudié les phénomènes de la nature. On prend sur le fait le travail d'érosion des eaux et des neiges, on assiste à la marche des glaciers, on voit les roches erratiques cheminer des sommets vers la plaine, on suit du regard les énormes assises horizontales ou redressées, on aperçoit les masses de granit soulevant les couches; puis, quand on se trouve enfin sur une haute cime, on peut contempler dans son ensemble l'édifice de la montagne avec ses ravins et ses contreforts, ses neiges, ses forêts et ses prairies. Les combes et les vallées que les glaces, les eaux et les intempéries ont sculptées dans l'immense relief se révèlent nettement. On voit l'œuvre accomplie pendant des milliers de siècles par tous ces agents géologiques. En remontant jusqu'à l'origine des montagnes elles-mêmes, on porte un jugement plus assuré sur les diverses hypothèses des savants relatives à la rupture de l'écorce terrestre, au plissement des couches, à l'éruption du granit ou du porphyre. Et puis, sans parler de ce mobile mesquin de la vanité qui pousse

un certain nombre d'hommes à se distinguer comme gravisseurs, on éprouve un sentiment de fierté naturelle en comparant sa propre petitesse à la grandeur des phénomènes de la nature environnante. Le torrent, les rochers, les avalanches, les glaces, tout rappelle sa faiblesse à l'homme; mais, par une réaction naturelle, son intelligence et sa volonté s'exaltent contre les obstacles; il jouit de vaincre la montagne qui le brave, de se proclamer le conquérant de ce pic redoutable, dont la première vue l'avait pourtant rempli d'une sorte de terreur religieuse.

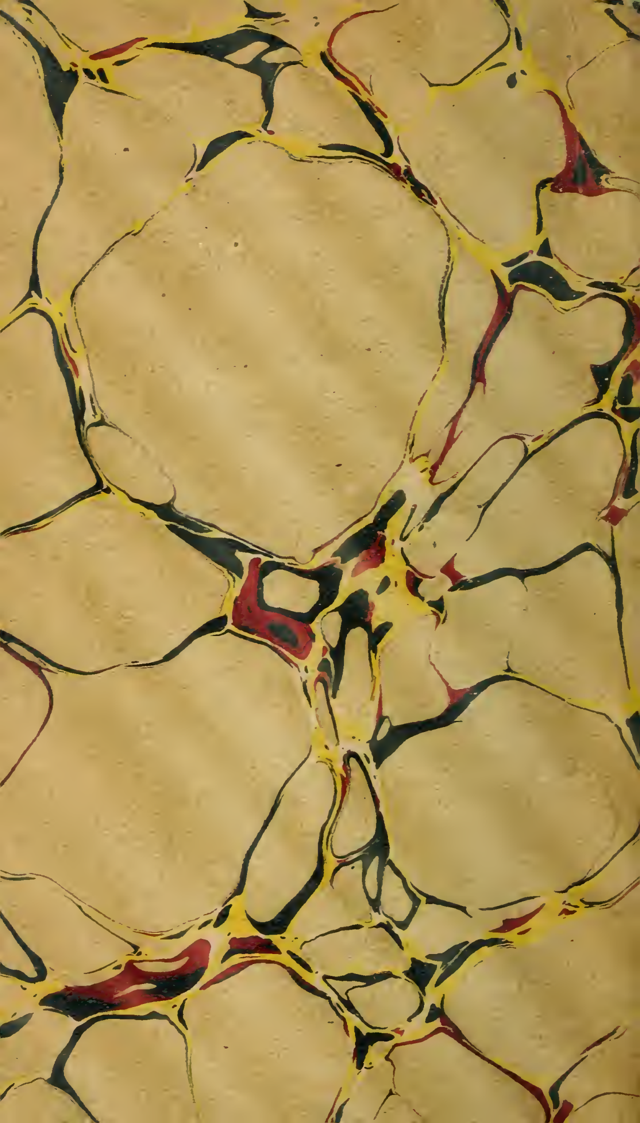
Grâce à la facilité croissante des communications, à l'amour de la nature qui se développe dans la société moderne, grâce aussi à l'exemple que donnent de hardis gravisseurs de montagnes, ces hautes régions de l'Europe centrale, dans lesquelles jadis se hasardaient si rarement les voyageurs à cause du manque de routes, de la roideur des pentes, du péril des avalanches et de la terreur de l'inconnu, sont aujourd'hui devenues le grand centre d'attraction des peuples. A cause même de ces montagnes difficiles à franchir qui se dressent comme des remparts entre le nord et le midi, la Suisse est comme le grand rendez-vous des nations de l'Europe, et, pendant la saison des voyages, des bains et des escalades, elle reçoit une population flottante de plusieurs centaines de mille âmes, grossissant chaque année. Vevey, Lucerne, Interlaken, sont autant de villes saintes où tous les amants de la nature se rendent en pèlerinage.

(*La Terre*; Hachette et C[ie], éditeurs.)

TABLE DES MATIÈRES

579-11. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 7-11.

IMPR. PAUL SCHMIDT, PARIS-MONTROUGE (SEINE)




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 15 01 11 003 0